

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

« ROBESPIERRE MEURT LONGTEMPS » :

ANALYSE D'UNE LÉGENDE NOIRE ET DE SES MÉCANISMES  
DE TRANSMISSION ET DE SURVIVANCE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

JOLÈNE BUREAU

SEPTEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## AVANT-PROPOS

« *L'Incorruptible. Un surnom ? Un attribut ? Une épithète ? Non. C'est son être. C'est son nom. C'est Lui. L'incorruptible. L'essence faite existence. Il est l'Incorruptible. Nous, misérables humains, levons vers lui un regard fasciné et empli d'effroi. Il est l'Incorruptible et la Terreur. Vous le croyez mort ? Guillotiné, un matin de juillet 1794. Qui aurait peur d'un spectre ? Regardez-le pourtant. Il se lève, il s'avance, il se dresse à la tribune. »<sup>1</sup>*

Ce mémoire est le fruit d'une longue évolution psychologique, né d'une réflexion de plus de quatre ans visant à comprendre les contradictions et les mystères autour des diverses représentations de Robespierre : premier dictateur moderne<sup>2</sup>, « personnification de la Terreur sanglante et de ses excès »<sup>3</sup>, bouc émissaire des Thermidoriens, prophète idéaliste, utopiste et incompris, apôtre de la démocratie et des droits sociaux... L'ayant vidé de sa personnalité et de sa réalité historiques (qui restent largement inaccessibles), des auteurs – qu'ils soient historiens, psychanalystes ou écrivains – lui en ont créé de nouvelles. Robespierre est un *catalyseur*. Le pouvoir d'évocation de son personnage est plus puissant que celui de Marat, d'Hébert, des Enragés, des Exagérés ou de Carrier et des proconsuls terroristes, car il est devenu un *concept* qui incarne – au choix – la (les) terreur(s) révolutionnaire(s), l'idée ou l'interprétation révolutionnaire que l'on rejette, les excès populaires ou commis au nom d'un peuple mythifié, le totalitarisme et l'intégrisme, les époques de charniers et de génocides. Déshistorisé, il peut s'adapter à tous les contextes, des plus récents aux plus éloignés, et répondre aux angoisses des autres moments historiques.

J'ai connu Robespierre à travers le film *La Révolution française* (1989). Ce mémoire est la réponse à une question que je formulai après avoir débuté mes lectures

<sup>1</sup> Marie-Laure Susini, *Éloge de la corruption*, Paris, Fayard, 2008.

<sup>2</sup> D'après le titre de la biographie de Ralph Korngold, *Robespierre: First Modern Dictator*, Londres, Macmillan, 1937, 401 p.

<sup>3</sup> Albert Mathiez, « Robespierre terroriste », *Études sur Robespierre*, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1988, p. 60.

historiques sur la Révolution : pourquoi le Thermidor présenté dans la seconde partie de ce film (*Les Années terribles*) était si différent de celui dont je lisais les récits ? À l'époque, le nom de Robespierre lui-même était, dans mon esprit, synonyme à la fois de la Terreur et de *terreur*. Sans savoir pourquoi, sans même le connaître, sans ne jamais avoir lu à son sujet, le personnage m'emplissait d'effroi. Celui qui avait personnifié – et personnifiait toujours, pour certains – les espoirs et les anticipations de la Révolution française personnifiait également la Terreur. Au fil de mes lectures, cette représentation – ce « masque », pour reprendre l'expression des révolutionnaires – s'effrita graduellement. C'est en cherchant à comprendre la réaction irrationnelle que j'avais d'abord vécue – comme plusieurs autres, dont Marie-Laure Susini – et les variations entre la représentation et la réalité de l'événement-Thermidor que le premier « corpus », en quelque sorte, de ce mémoire fut constitué.

Comment cette « légende noire » s'est-elle formée ? Quelles sont ses sources, ses incontournables caractéristiques et les idéologies, philosophies, récits ou morales qui la soutiennent et la nourrissent ? Comment se reproduit-elle, s'adapte-t-elle à autant de contextes ? Comment pouvons-nous maintenir une si grande proximité idéologique et affective avec une période dont deux siècles nous séparent afin de permettre la survivance de cette légende ? C'est que Robespierre est à la fois une figure toujours actuelle et un « homme politique irrécupérable »<sup>4</sup>, ce qui participe à la répétition de son acte d'accusation et du « registre » de sa « légende noire » : en 2002, en harmonie avec les nouveaux terrorismes, on y ajoute l'intégrisme<sup>5</sup>. Ce qui frappe, surtout, c'est la constante augmentation du matériel, depuis le(s) Bicentenaire(s) (de chaque moment de la Révolution), qui permet d'illustrer cette « actualité » tout en restant toujours tributaire du répertoire thermidorien. « Robespierre, la Révolution et la Terreur » : le titre du dossier consacré à Robespierre par la revue *L'Histoire* en

<sup>4</sup> Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, « Actualité d'un homme politique irrécupérable », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 8.

<sup>5</sup> Philippe Raxhon, « Robespierre intégriste ! », *Espace de Libertés*, no 8, juillet 2002, p. 30-31.

1994 (pour le bicentenaire de la « Grande Terreur » ou pour celui de son exécution ?) lie d'un foudroyant rapprochement temporel notre époque et celle de la Réaction thermidorienne. La présentation du dossier insiste sur son rôle, central à l'explication des événements, mais ne laisse aucune ambiguïté sur l'opinion de ses auteurs :

En quelques mois, Robespierre est porté par la Révolution jusqu'au pouvoir suprême. Il instaure une dictature qui fera des milliers de victimes, avant d'être, à son tour, broyé par la mécanique de la Terreur.<sup>6</sup>

Sans subtilité, le premier article de ce dossier (rédigé par Patrice Gueniffey) est ainsi nommé : « Itinéraire d'un tyran »<sup>7</sup>. Une dizaine d'années plus tard, en 2006, une caricature du magazine américain *The New Yorker*<sup>8</sup> recrée la caricature thermidorienne *Robespierre guillotinant le bourreau après avoir guillotiné tous les Français...* Comment comprendre l'essai de la psychanalyste Marie-Laure Susini qui, dans son sophistique « éloge de la corruption » au lyrisme douteux, attaque l'incorruptibilité de Robespierre et assimile le personnage à « la voix du surmoi », à « Minos », au « Juge suprême, au juge du Jugement dernier »<sup>9</sup> ? Que dire, enfin, du tout récent docudrame aux accents très thermidoriens *Terror! Robespierre and the French Revolution*, présenté le 11 juillet 2009 par la BBC (pour les vingt ans du Bicentenaire ?), avec la participation des historiens Simon Schama, David Andress et Ruth Scurr, du philosophe Slavoj Žižek et de la romancière Hilary Mantel ?

<sup>6</sup> « Robespierre, La Révolution et la Terreur », *L'Histoire*, no 177, mai 1994, p. 35. Il est intéressant de noter qu'un titre et qu'une démarche semblables furent adoptés par le docudrame britannique : *Terror! Robespierre and the French Revolution* (2009).

<sup>7</sup> Patrice Gueniffey, « Itinéraire d'un tyran », *L'Histoire*, no 177, mai 1994, p. 36-47. Notons qu'en 2004, lors de la réédition de l'article, seul le titre a changé, et le « tyran » n'est plus que « fanatique » : « Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *Les collections de L'Histoire*, no 25 : *La Liberté et la Terreur : La Révolution française*, octobre-décembre 2004, p. 68-73.

<sup>8</sup> Cette caricature précède un article d'Adam Gopnik, « Headless Horseman », paru dans le numéro du *The New Yorker* le 5 juin 2006. Voir *infra*, appendice A.1, p. 271.

<sup>9</sup> Marie-Laure Susini, *op. cit.* : « Cette voix, ce regard... L'Incorruptible sonde votre cœur. Il en extrait le moindre reproche que vous pourriez vous adresser. Il est votre justice intime, votre mauvaise conscience, votre culpabilité. Comment, à la porte des Enfers, répondre à Minos ? Devant lui, les âmes des défunts arrivent toutes tremblantes et avouent sur-le-champ, sans qu'il ait à les questionner, tous leurs péchés. Comment répondre au Juge suprême, au juge du Jugement dernier ? »

La « légende noire » de Robespierre est la construction d'un mythe – un mythe qui obsède et qui rend fou. Un mythe qui fait perdre la tête à plusieurs hommes et femmes dits de raison. Le « coupeur de têtes » frappe encore et toujours. Un nouveau « bal des victimes » valse dans les écrits d'une intelligentsia qui, semble-t-il, est en mal de vilains personnages. Et lorsque Robespierre ne suffit pas pour se faire défaillir, on appelle Saint-Just<sup>10</sup>, son partenaire dans le crime révolutionnaire, aussi glacial, sanglant et cruel – mais également beau. Et serait-ce même son amant ?

J'offre les corpus que j'ai constitués depuis les quatre dernières années, ainsi que mon processus de réflexion sur ces sources, à tous ceux qui souhaitent découvrir ou comprendre un phénomène qui reste, pourtant, largement incompréhensible.

\*\*\*

Je tiens d'abord à remercier mes directeurs de recherche, M. Pascal Bastien (professeur, Université du Québec à Montréal) et Mme Josiane Boulad-Ayoub (professeure, Université du Québec à Montréal), pour leurs conseils et leur soutien, mais surtout pour leur écoute et pour leur confiance. Ils m'ont laissé la liberté nécessaire, essentielle, à la rédaction entière de cet ambitieux projet de mémoire.

Je remercie M. Claude Mazauric (professeur émérite, Université de Rouen), Mme Sophie Wahnich (chargée de recherche, CNRS – EHESS) et M. Michel Biard (professeur, Université de Rouen) pour nos précieuses discussions m'ayant permis de développer ma réflexion et de compléter certains aspects de mon mémoire. Je remercie également M. Jean-Baptiste Legoff pour m'avoir fait parvenir si rapidement une copie de sa thèse, après que nous ayons été mis en contact par M. Michel Biard.

---

<sup>10</sup> Patrice Gueniffey, « Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *Les collections de L'Histoire, op. cit.*, p. 72 : Saint-Just, dans son premier discours à la Convention sur Louis XVI, « y déploya pour la première fois cette éloquence froide et meurtrière qui a fait défaillir de plaisir les âmes sensibles. »

Un grand merci à Suzanne Levin, pour toutes les discussions que nous avons eues sur les sources de la « légende noire », pour avoir retranscrit intégralement le livre *Autour de Robespierre : le Conventionnel Le Bas* de Paul Coutant, et pour m'avoir ainsi permis d'avoir accès à cette ressource indispensable et extraordinaire, mais difficile à trouver ; à Dagmara Binkowska, pour avoir découvert, partagé et traduit une formidable lettre de Stanisława Przybyszewska, qui autrement me serait restée inconnue ainsi qu'à mes lecteurs ; enfin, à Darina Martykanova, pour m'avoir encouragée à soumettre une proposition de communication au colloque de juillet 2010 à Portsmouth, et pour avoir cru en moi quand j'en avais besoin.

J'aimerais aussi remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), pour les bourses offertes par ces organismes, ainsi que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), pour m'avoir offert une bourse à la mobilité permettant de financer un séjour de recherche à Paris à l'automne 2009.

Merci, enfin et surtout, à Alex : pour avoir été là à chaque vitupération, angoisse et victoire, à chaque moment de l'écriture et des réécritures, de la correction et des relectures de ce mémoire, et pour être encore là aujourd'hui.

Ce mémoire, écrit nuits et matins par une insomniaque, clôt plus de quatre ans de recherches ainsi qu'une certaine période de ma vie. Je le dédie à Alex, Alessio, Aleksandra, Ariel, Chelsea, Christine, Daria, Elyse, Inbar, Josée, Laurel et Suzanne. Aux « Robespierrots », aux « Camilleistes » et aux « Maratistes », à ces mégères jacobines, furies de la guillotine et tricoteuses de Robespierre, à ces tigres anthropophages et buveurs de sang, aux Romantiques idéalistes, aux « ami-e-s » des Amis de l'ABC, aux révolté-e-s de la rue de la Chanvrerie et de la rue Mondétour – tous ceux et celles-là qui, comme les deux moments étudiés dans ce mémoire, se sont croisé-e-s pour former un groupe extraordinaire.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	x
RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION	
LA « LÉGENDE NOIRE » DE ROBESPIERRE : UN PORTRAIT TOUJOURS RÉACTUALISÉ.....	1
CHAPITRE I	
THERMIDOR : LA LÉGENDE D'UN ÉVÉNEMENT.....	14
1.1 <i>Les Années terribles</i> (1989), ou la commémoration de Thermidor.....	15
1.2 La mise en scène de « l'événement-Thermidor ».....	19
1.3 Reconstituer Thermidor : les premiers récits sur l'événement.....	26
1.3.1 Les interventions et les rapports de Barère (du 8 au 15 thermidor).....	27
1.3.2 Les publications d'A.-C. Thibaudeau, de L. Lecointre et de L.-F. Roux.....	44
1.3.3 Des pamphlets comme substitut des gazettes ? Premier processus de simplification de l'événement.....	59
1.3.4 La dernière nuit de Robespierre : entre « faits » et « témoignages ».....	66
1.3.5 Un poème et son épître dédicatoire : où le témoignage et la littérature se rencontrent ? Second processus de simplification de l'événement.....	73

1.3.6	De l'urgence et de l'impatience à la commémoration : vers une version officielle de l'événement ? .....	78
-------	---	----

## CHAPITRE II

	LA CHUTE D'UN « TYRAN » OU LA TRAGÉDIE D'UN « MARTYR » : LA MORALE DE THERMIDOR, DU PARADIGME THERMIDORIEN AU PARADIGME ROMANTIQUE .....	83
2.1	Le paradigme thermidorien sur Robespierre et sur Thermidor .....	87
2.1.1	La « vraie vertu » contre l'hypocrisie : la morale de Thermidor .....	88
2.1.2	De Robespierre aux Jacobins : la symbolique du nouvel « Autre » .....	99
2.2	La « légende noire » des Thermidoriens ? La chute de leur paradigme .....	110
2.3	Un conflit de mémoire : jeunes Robespierristes et vieux Thermidoriens .....	115
2.3.1	La contre-mémoire robespierriste : un discours d'autojustification .....	117
2.3.2	La réponse des ex-Conventionnels thermidoriens .....	130
2.4	Souvenirs romanesques et histoire-témoignage .....	134
2.5	Thermidor selon Jules Michelet : une tragédie robespierriste chez un antirobespierriste .....	148

## CHAPITRE III

	L'HOMME DERRIÈRE LA VERTU ET LA TERREUR OU DE LA MONSTRUOSITÉ POLITIQUE À LA MONSTRUOSITÉ INDIVIDUELLE .....	156
3.1	« La mémoire d'un tyran... », ou le caractère du pouvoir de Robespierre .....	158
3.1.1	Les mots du pouvoir .....	163
3.1.2	Robespierre-Périclès ou l'incarnation d'une époque ou d'un régime .....	169

3.2	Le portrait d'un « tyran » .....	185
3.2.1	Le portrait physique .....	186
3.2.2	Le portrait psychologique .....	195
3.2.3	Le portrait sexuel et « généré » .....	216

## CONCLUSION

DU CHÂTIMENT D'UN « TYRAN » AU SACRIFICE D'UN « MARTYR » ET LES DERNIERS « LIEUX DE MÉMOIRE » ROBESPIERRISTES .....	256
--	-----

## APPENDICE A

COMPARAISONS DE CARICATURES : DE 1794 À NOS JOURS .....	271
A.1 Le Bourreau-Robespierre .....	271
A.2 Le Monstre-Robespierre .....	272

## APPENDICE B

FRONTISPICES DE PAMPHLETS THERMIDORIENS .....	273
B.1 Exécution de Robespierre (?) .....	273
B.2 « Les 2 frères » .....	274
B.3 « M. J. Maximilien Robespierre, surnommé le Catilina moderne » .....	275
B.4 « C'est ainsi qu'on punit les traîtres... » .....	276

## APPENDICE C

REPRÉSENTER THERMIDOR .....	277
C.1 Le matin du 10 thermidor (I) .....	277
C.2 Le matin du 10 thermidor (II) .....	278

BIBLIOGRAPHIE .....	279
---------------------	-----

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Annales HSS	Annales. Histoire, Sciences sociales
AHRF	Annales historiques de la Révolution française
BnF	Bibliothèque nationale de France
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
PUF	Presses universitaires de France

## RÉSUMÉ

La figure historique de Maximilien Robespierre soulève des passions que l'espace de deux siècles n'a pas réussi à calmer. Son histoire s'est brouillée entre défenseurs et détracteurs, intriquée dans un contexte de mémoire et d'oubli, où la *damnatio memoriae* sans doute souhaitée a laissé place à une « légende noire ». Parallèlement, l'effacement de la vie privée de l'homme devant un message politique (conçu tel un héritage à dénoncer ou à revendiquer) ainsi que sa capacité à *incarner* soit l'idéal révolutionnaire, soit la Terreur ont contribué à la formation d'un mythe contemporain jamais neutralisé et toujours renouvelé. Nous proposons d'examiner trois objectifs ayant participé à créer et à maintenir sa « légende noire » : 1) la présentation et l'analyse des premiers récits ayant permis de construire Thermidor comme événement ; 2) la synthèse des affrontements entre trois mémoires – thermidorienne, romantique et robespierriste – dans la transformation d'un paradigme sur Thermidor ; enfin, 3) l'exploration des facettes de la « tyrannie » et de la « monstruosité » de Robespierre, par la nature de son « pouvoir » et par ses multiples portraits – physique, psychologique, sexuel et « genré ». Ce mémoire cherche à analyser quelques mécanismes permettant à cette « légende noire » de se perpétuer et de s'accrocher au récit et à la culture historique. Au-delà de l'interrogation sur la « légende noire » de Robespierre se trouve celle sur l'existence et sur le rôle des multiples légendes qui résistent au regard historien et qui continuent à façonner le discours historique. Existe-t-il une « théorie » sur la formation des « légendes noires » et de leurs conséquences sur la discipline historique ? Est-il possible d'établir, en suivant l'exemple de Robespierre, un modèle des « légendes noires », un paradigme permettant de saisir leur essence, leurs mécanismes et leurs effets ?

**Mots clés :** histoire des représentations ; histoire et mémoire ; légende noire ; Robespierre, Maximilien (1758-1794) ; Thermidor (26-28 juillet 1794).

*Cette volonté de prolonger par le récit un état de cadavre trouve ici une signification précise : l'interminable agonie, en infligeant des souffrances cruelles et longues, est la seule peine qui puisse correspondre au crime du « monstre-Robespierre » dénoncé par les Thermidoriens. La construction fantasmatique de ce Robespierre-cadavre apparaît en définitive, même chez les médecins qui ont promu l'idée et l'appareil de la guillotine abrégeant toute souffrance, comme la seule manière de retrouver, par le récit, par le tableau édifiant, cette ancienne échelle des peines qui pouvait adapter au corps du condamné un supplice en rapport avec sa faute, cet équilibre d'Ancien Régime entre le crime commis et le châtement public. L'instant de la guillotine est trop vif. Le corps de Robespierre, défiguré, l'efface par le récit d'horreur, ralentit la mort jusqu'à l'étirer infiniment, douloureusement, transformant l'instant de la mort en un passage à l'état de cadavre qui durerait dix-sept heures, durée possible de l'agonie d'un supplicié sur la roue de l'Ancien Régime. La durée de ce passage de vie à trépas, et sa prise en charge par les récits thermidoriens, est ainsi le pire des supplices infligés au corps de Robespierre, ce qu'écrit Pierre-Jean Audouin dans son compte-rendu du Journal Universel, le 11 thermidor, en inventant un terrible oxymore : « Robespierre meurt longtemps. »*

**Antoine de Baecque,**  
« Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien »,  
*Eighteenth-Century Life*, vol: 21, no 2, 1997, p. 212.

**INTRODUCTION**  
**LA « LÉGENDE NOIRE » DE ROBESPIERRE :**  
**UN PORTRAIT TOUJOURS RÉACTUALISÉ**

« Robespierristes, anti-robepierristes, nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous, simplement, quel fut Robespierre »<sup>1</sup> : ce célèbre appel de Marc Bloch fut repris par plusieurs historiens, souhaitant imiter ce désir de poser, au-delà des représentations partisans, un portrait nuancé pour chaque figure controversée de l'histoire<sup>2</sup>. Or, ni les « robespierristes » ni les « anti-robepierristes » n'ont entendu cet appel. Plutôt que de chercher l'impossible réconciliation menant à l'impossible portrait nuancé, il semble plus essentiel de chercher à comprendre *pourquoi* les passions s'éveillent toujours, même après toutes les tentatives et toutes les annonces péremptoires de la « fin » de la Révolution. L'histoire de Robespierre est brouillée entre défenseurs et détracteurs, intriquée dans un contexte de mémoire et d'oubli, où la *damnatio memoriae* sans doute souhaitée se révèle irréalisable. Parallèlement, comme l'ont noté ses biographes, l'effacement de la vie privée de l'homme devant un message politique (conçu tel un héritage à dénoncer ou à revendiquer) ainsi que sa capacité à *incarner* soit l'idéal révolutionnaire, soit la Terreur ont contribué à la formation d'un mythe contemporain jamais neutralisé et toujours renouvelé.

Un flot incohérent (mais constant) où se côtoient ouvrages savants, essais, vulgarisations et fictions participe à maintenir la *présence* de Robespierre, une présence redoutée qui fascine et qui trouble, et dont la contrepartie évidente est la « légende noire anti-robepierriste aujourd'hui biséculaire »<sup>3</sup> édiflée par les

---

<sup>1</sup> Marc Bloch, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974 (7<sup>e</sup> éd.), p. 119.

<sup>2</sup> Ainsi la citation est reprise et appliquée à un nombre incroyable de personnages, souvent issus de toutes les tyrannies et de tous les génocides de l'histoire – et confirmant, par l'amalgame, la place généralement attribuée à Robespierre par le tribunal de l'histoire et par la mémoire collective.

<sup>3</sup> Claude Mazauric, « Robespierre, Maximilien François Isidore », *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, p. 915.

Thermidoriens. Chaque tentative de réhabilitation ou de déconstruction de cette légende thermidorienne échoua devant la ténacité du discours anti-robesspierriste qui « non seulement [...] n'a pas pris une ride, mais [...] semble encore avoir gagné en légitimité en s'imposant comme un gage de modernité, voire une évidence »<sup>4</sup>. La « légende noire » forme un « écran » devant chaque représentation de Robespierre. L'explication de ses mécanismes de transmission, de sa survivance, de son adaptation au cours de différentes périodes, depuis Thermidor, constitue l'objet de ce mémoire.

### 1. Conceptualiser la « légende noire » : les limites de l'historiographie

L'expression de « légende noire » fut créée par Julián Juderías dans son livre *La leyenda negra y la verdad histórica*<sup>5</sup> (*La légende noire et la vérité historique*), publié en 1914, qui traite de l'association négative de l'Espagne et des Espagnols avec l'intolérance, le fanatisme religieux et l'obscurantisme. Depuis, le terme fut repris et appliqué assez librement à un grand nombre de sujets, dont la Révolution française. Un événement aussi important, aussi controversé et combattu, est naturellement tissé de « légendes noires », de *mythes négatifs*, que ce soit sur des individus (Marie-Antoinette<sup>6</sup>, Collot d'Herbois<sup>7</sup>), sur des périodes<sup>8</sup> ou sur la Révolution dans sa totalité – ainsi le tout récent *Livre noir de la Révolution*<sup>9</sup> encourage, au-delà des prétentions « scientifiques » de ses auteurs, la formation d'une légende négative généralisée. Une légende noire, comme le titre d'un article le

<sup>4</sup> Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, « Actualité d'un homme politique irrécupérable », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 8.

<sup>5</sup> Julián Juderías, *La leyenda negra y la verdad histórica*, Madrid, Rev. de Arch., 1914, 227 p.

<sup>6</sup> Chantal Thomas, *La reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989, 263 p.

<sup>7</sup> Michel Biard, *Collot d'Herbois : Légendes noires et Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, 225 p.

<sup>8</sup> Ainsi, la Convention thermidorienne serait la cible d'une légende noire elle-même : René Rémond, « Repenser l'an III », *1795 : Pour une République sans Révolution*, sous la dir. de Roger Dupuy et Marcel Morabito, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 11-13 ; Jean Tulard, « La légende noire », *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, 2005, p. 225-235.

<sup>9</sup> Renaud Escande, dir., *Le livre noir de la Révolution française*, Paris, Éditions du Cerf, 2008, 882 p.

propose<sup>10</sup>, se situe entre « mythe et histoire », entre fiction et « vérité(s) » – mais implique également le concours de la *mémoire*. Il s'agit de *concepts-clés* dont la définition et les interactions sont nécessaires à la compréhension du fonctionnement d'une légende noire. Comme tout mythe, celle-ci pose un défi concret au discours historique : elle est un récit en elle-même, très subjectif, et sa *négativité* peut s'avérer plutôt utile. Elle peut être opposée à un discours trop « épris » de son sujet, comme dans le cas de la Révolution française. Or, l'inverse est-il gage d'objectivité ? Certes, un discours trop amer ou venimeux laisse peu de doutes sur sa partialité, mais l'emprunt de *certaines éléments* à des légendes noires permet parfois de glisser certains messages subtils qui, s'ils sont bien déchiffrés, sont très révélateurs de l'opinion d'un historien et de son bref renoncement à une apparence d'objectivité.

Comment aborder la légende noire de Robespierre ? C'est un sujet qui semble particulièrement négligé par l'historiographie, peut-être en raison de son étendue et de ses nombreuses ramifications. Les biographes de Robespierre, premiers à avoir exposé les composantes de cette légende, ont toutefois davantage participé à l'enrober de nouvelles couches, en plus de se la partager entre partisans du « héros tragique » et détracteurs du « dangereux démagogue ». Même les articles des deux grands dictionnaires du Bicentenaire – le *Dictionnaire historique de la Révolution française* et le *Dictionnaire critique de la Révolution française* – consacrés à « l'Incorruptible » restent superficiels sur le sujet. Si l'article signé par Claude Mazauric présente bien l'expression de « légende noire »<sup>11</sup> (pour la première fois ?<sup>12</sup>), celui de Patrice Gueniffey<sup>13</sup> ne fait que suivre le récit de la vie politique et révolutionnaire du

<sup>10</sup> Benjamin Arbel, « Entre mythe et histoire : la légende noire de la domination vénitienne à Chypre », *Études balkaniques*, vol. 5, 1998, p. 81-107. Référence électronique : mis en ligne le 3 décembre 2008, consulté le 22 juillet 2009 : <http://etudesbalkaniques.revues.org/index211.html>

<sup>11</sup> Claude Mazauric, « Robespierre, Maximilien François Isidore », *Dictionnaire historique de la Révolution française*, *op. cit.*, p. 914-921.

<sup>12</sup> En effet, à quel moment, dans quel ouvrage l'expression fut-elle appliquée pour la première fois à Robespierre ?

<sup>13</sup> Patrice Gueniffey, « Robespierre », *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 318-323.

personnage sans noter comment ce récit, précisément, fut modelé par des regards extérieurs. Il répète ainsi l'erreur précédemment commise par de nombreux biographes ou analyses biographiques : ce genre, comme en atteste la récente biographie « psychanalytique » de Jean Artarit<sup>14</sup>, n'a guère changé. Quant à Albert Mathiez, malgré ses nombreuses tentatives (en fait, une grande partie de son œuvre, dont celle aboutissant à la création de la Société des études robespierristes), son travail penchait toujours davantage vers une *tentative de réhabilitation*<sup>15</sup> de Robespierre que vers un *questionnement* de la légende noire comme élément d'une *culture*, d'un *langage* et d'un *imaginaire* capables de transcender les époques.

Il faut attendre les années 1980 pour voir de nouvelles tentatives et approches permettant de questionner cette légende noire. Il s'agit d'un phénomène historiographique « récent », que l'on peut dater de la décennie du Bicentenaire – décennie, comme le rappelle A. de Baecque à propos de la publication du livre de B. Baczko, « où, sur l'autre rive de l'Europe, un système fondé sur une autre Terreur s'effondrait »<sup>16</sup>. Une conjoncture historiographique à ne pas négliger alors que la question de la Terreur revient troubler ce temps de célébrations : ainsi, comme le constate Steven L. Kaplan dans son chapitre sur la « place de Robespierre », « *Robespierre did not fit into a strategy for the celebration of the 'luminous side' of the Revolution* »<sup>17</sup>. C'est donc essentiellement son *exécution et la sortie de la Terreur* qui semblent s'imposer comme pertinentes à ce moment historiographique.

<sup>14</sup> Jean Artarit, *Robespierre, ou L'impossible filiation*, Paris, La Table ronde, 2003, 543 p. Nous aurons l'occasion de poser le cas problématique – mais plutôt paradigmatique de l'intensité du phénomène-Robespierre – de cette biographie au chapitre 3.

<sup>15</sup> James Friguglietti, « Rehabilitating Robespierre: Albert Mathiez and Georges Lefebvre as defenders of the Incorruptible », *Robespierre*, sous la dir. de Colin Haydon et William Doyle, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 212-223.

<sup>16</sup> Antoine de Baecque, « Apprivoiser une histoire déchaînée : Dix ans de travaux historiques sur la Terreur (1992-2002) », *Annales HSS*, vol. 57, no 4, juillet-août 2002, p. 853.

<sup>17</sup> Steven Laurence Kaplan, *Farewell Revolution: Disputed Legacies, France 1789/1989*, Ithaca (N. Y.), Cornell University Press, 1995, p. 450, cité par Marie-Hélène Huet, *Mourning Glory: the Will of the French Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, p. 209, n. 57. Également cité dans la même note (p. 444 dans le livre de Steven L. Kaplan) : « In his anniversary aggiornamento

Comprendre la légende noire de Robespierre, c'est d'abord devoir retravailler à partir du décryptage amorcé par les historiens Bronislaw Baczko et Antoine de Baecque et par l'historienne Marie-Hélène Huet. On y découvre deux démarches (auxquelles se greffent d'ailleurs plusieurs perspectives historiographiques) centrées sur la recherche du sens de Thermidor et sur l'analyse de l'imaginaire symbolique développé autour de la Terreur et de l'exécution de Robespierre. Ces deux démarches se recoupent, tout particulièrement dans le *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution* de Baczko<sup>18</sup>. À travers les recherches de ces historiens percent trois facettes essentielles pour appréhender cette légende noire : la nature du « pouvoir » de Robespierre, le façonnement de son portrait et les récits autour de son exécution.

## 2. Mémoires, mythes et l'exemple de la Révolution française

En raison de cette historiographie plutôt limitée, il nous faut plonger au cœur des concepts de *mémoire* et de *mythe* et de leur rapport à *l'histoire* afin d'analyser les ramifications d'une « légende noire » et d'en comprendre le phénomène.

Les relations entre histoire et mémoire sont complexes et varient selon le sens que l'on souhaite donner à l'un ou à l'autre concept, selon le contexte de cette réflexion et selon les visées idéologiques qui s'y greffent<sup>19</sup>. Les récits du passé, surtout lorsqu'ils sont écrits après des traumatismes ou des périodes de refoulement, mènent « toujours [à] des déplacements, des glissements, des substitutions, *l'invention de nouveaux mythes* »<sup>20</sup> (c'est nous qui soulignons). Le mythe peut apparaître comme une autre catégorie, à côté de la mémoire et de l'histoire. En effet,

---

more than ever before, Robespierre was Modern Evil, Totalitarianism, Stalinism, Hitler, Pol Pot. In unconscious mimesis of the worst brand of Jacobinism scapegoating by association and anachronism, *Le Figaro* resolved the issue expeditiously: 'Lenin pronounced himself a Robespierrist'. »

<sup>18</sup> Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1989, 353 p.

<sup>19</sup> Pour une synthèse sur les origines, développements et ramifications politiques et historiques du concept de mémoire, voir Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005, 136 p.

<sup>20</sup> Régine Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003, p. 32.

l'opposition *mythos/logos* semble aussi vaine que l'opposition mémoire/histoire, car l'histoire, même si elle est un discours « rationnel » et « critique » (contesté), doit réfléchir à ces catégories moins « rationnelles » telles que le mythe, qui a précédé l'histoire dans ses fonctions : « rendre le passé intelligible et lui donner sens par sélection d'un petit nombre d'éléments, sur lesquels on concentrait l'attention, si bien qu'ils acquéraient permanence, pertinence et signification universelle »<sup>21</sup>. Les liens qui se tissent entre l'histoire, la mémoire et le mythe semblent complexifier davantage les relations histoire/mémoire. Pourtant, il est possible de repérer certains fils conducteurs permettant d'éclaircir toutes ces confusions.

L'essai de Paul Veyne, par exemple, sur le mythe chez les Grecs<sup>22</sup> permet de saisir les rapports entre mémoire et mythe, les dimensions du mythe et la pluralité de la vérité en formulant trois constats.

Premier constat : *le mythe est un récit*, mais il est aussi *idéologie et rhétorique*. Comme l'histoire et la mémoire, le mythe possède une *structure narrative*. Celle-ci est fondée sur la croyance : une croyance qui demande obéissance à l'autorité de ceux qui véhiculent et transmettent le mythe<sup>23</sup>. Or, ce n'est pas toujours le cas, car le mythe possède un *usage idéologique* qui le transforme en « vérité rhétorique » ou, même, en « langue de bois »<sup>24</sup>. Dans cette optique, le mythe ne demande qu'un certain degré de croyance, « modulé » par le scepticisme et le sens du ridicule envers les contradictions inhérentes à une idéologie mythique<sup>25</sup>.

Deuxième constat : le mythe, comme la mémoire et l'histoire, *entretient un rapport particulier avec le temps*. Le mythe prétend raconter un passé toujours

<sup>21</sup> Moses I. Finley, « Mythe, mémoire et histoire », *Mythe, mémoire, histoire : Les usages du passé*, textes trad. de l'anglais par Jeannie Carlier et Yvonne Llavador, Paris, Flammarion, 1981, p. 12.

<sup>22</sup> Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1983.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 43-44.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 92.

inaccessible mais, à la différence de l'histoire et de la mémoire, il l'enrobe de merveilleux. Ce passé est-il vrai ? Partiellement vrai ? Car le problème reste que « la tradition mythique transmet un noyau authentique qui, au cours des siècles, s'est entouré de légendes ; seules ces légendes font difficulté, mais non le noyau »<sup>26</sup>. Ainsi le mythe révèle *une déformation de la mémoire* où se cachent pourtant des éléments sans doute vrais : « le mythe est une copie du passé et cette copie est moins interpolée qu'altérée »<sup>27</sup>.

Ce qui conduit directement au troisième et dernier constat, sans doute le plus important : *le mythe possède une vérité qui lui est propre*, car « la vérité n'est pas une »<sup>28</sup> ; elle est *plurielle*. Il existe « une pluralité de programmes de vérité à travers les siècles » et plusieurs niveaux d'interprétation du réel : c'est « le sens du réel » qui n'existe pas<sup>29</sup>. Cette définition de la « vérité » du mythe remet en doute notre regard sur la vérité historique (héritée, selon Paul Veyne, de la tradition chrétienne de la vulgate<sup>30</sup>) et sur la vérité en général : si le mythe est « vrai » jusqu'à un certain point, la littérature de fiction l'est-elle aussi<sup>31</sup> ?

Ces trois constats ne concernent pas seulement les Grecs (ou les Anciens) : ils permettent, par exemple, de nous interroger sur notre propre rapport à la vérité. En effet, la réflexion sur le mythe s'insère dans un contexte intellectuel précis, où il est désormais constaté que la « vérité » du mythe peut coexister (et coexiste très souvent) avec la vérité du fait et de la science dans les événements de l'histoire et les souvenirs de la mémoire. Régine Robin s'inspire d'un exemple beaucoup plus près de nous, soit la légende de l'Ouest américain, pour présenter l'interaction entre deux traditions

---

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 27.

narratives opposées : l'histoire scientifique contre le mythe populaire et romantique<sup>32</sup>. Chaque mythe véhiculé plus ou moins officiellement fait face à des « contre-récits » relevant d'autres mémoires et qui dépendent de la force et de la vigueur de leur préservation dans la conscience des (sur)vivants (et de leurs héritiers). Dans l'imaginaire actuel de l'Ouest américain, il y a « désormais coexistence de mémoires, de paroles, de temps, mais aussi coexistence du faux, du toc et du réel »<sup>33</sup> : le mythe évolue dans cette fluidité entre le vrai et le faux où se trouve également la mémoire.

De la même façon, la Révolution française porte un caractère « mythique » : c'est *la Révolution*, modèle et inspiration de toutes les révolutions suivantes. Elle est l'exemple d'où tirer des leçons, des enseignements, des prédictions. Or, ce caractère est source de controverses. Pierre Nora souligne que « faire l'historiographie de la Révolution française, reconstituer ses mythes et ses interprétations » est le signe « que nous ne nous identifions plus complètement avec son héritage » et donc que le mythe a cessé son influence<sup>34</sup>. À l'extrême, cette interprétation pourrait être rapprochée de la pensée de Cobban ou de Furet : « qu'on l'entende comme autrefois Alfred Cobban, une sorte de mystification, ou comme François Furet, un 'fantasme d'origine' créateur de valeurs, la Révolution serait un mythe »<sup>35</sup>. Pourtant, admettre que la Révolution fut bien un « mouvement réel » avec des impacts concrets n'entraîne pas la négation de son aspect mythique, comme le concède enfin Claude Mazauric, qui reconnaît « l'existence d'une aspiration révolutionnaire transcendant chaque révolution concrète et prenant ainsi valeur et signification du *mythe révolutionnaire*, de mythe, le cas échéant, créateur d'ardeur révolutionnaire »<sup>36</sup>.

---

<sup>32</sup> Régine Robin, *op. cit.*, p. 66.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>34</sup> Pierre Nora, « Entre histoire et mémoire. La problématique des lieux », *Les lieux de mémoire*, vol. 1 : *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 26.

<sup>35</sup> Claude Mazauric, « Introduction. Autour du bicentenaire », *Jacobinisme et Révolution. Autour du bicentenaire de Quatre-vingt-neuf*, Paris, MESSIDOR/Éditions sociales, 1984, p. 43.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 10.

La Révolution française s'est construite en « mythe fondateur » : elle « s'est immédiatement autocébrée et, sitôt vécue, constituée en histoire »<sup>37</sup>. Les métaphores descriptives et les lieux communs accolés à la Révolution ne manquent pas de révéler toutes les facettes de son caractère mythique. La Révolution française serait comme Saturne, ou comme une déesse terrible, ou enfin comme une force de l'histoire – *la force des choses* – impossible à maîtriser et à contrôler. Pour Joseph de Maistre, elle fut un « châtement divin »<sup>38</sup>. Elle accélère le temps, elle fait *tabula rasa*, elle remet le compteur à zéro. La Révolution a *concrètement* tenté de transformer le rapport au temps, par l'adoption de son calendrier et du temps décimal. Une éternelle promesse d'utopie, elle lutte contre le temps linéaire, contre le continuum de l'histoire, afin de pouvoir s'affirmer et prendre sa place contestée, reniée. Enzo Traverso relate une anecdote de Walter Benjamin où « au soir [de la révolution de juillet 1830], après les combats, dans plusieurs endroits de Paris, simultanément, des gens tiraient sur les horloges, comme s'ils voulaient arrêter le jour »<sup>39</sup>. Il s'agit peut-être d'un attribut des mouvements révolutionnaires, puisque un épisode similaire se serait produit en avril 2000, où des « indigènes » s'opposant au cinquième centenaire de la découverte du Brésil furent photographiés alors qu'ils tiraient sur l'horloge des commémorations officielles. Comme le conclut Enzo Traverso, « la mémoire des opprimés ne se prive pas de protester contre le temps linéaire de l'histoire »<sup>40</sup>.

Par ce caractère, par la proximité chronologique de la Révolution avec nous-mêmes, par sa force idéologique – ne fonde-t-elle pas le temps « contemporain »<sup>41</sup> ? –

<sup>37</sup> Mona Ozouf, « Peut-on commémorer la Révolution française ? », *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Éditions Gallimard, 1984 (1983 pour l'article), p. 143.

<sup>38</sup> Joseph de Maistre, « Chapitre II : Conjonctures sur les voies de la Providence dans la Révolution française », *Considérations sur la France*, Bruxelles, Complexe, 1988 (1797), 277 p.

<sup>39</sup> Enzo Traverso, *op. cit.*, p. 42.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Bien que cette force idéologique soit aujourd'hui contestée, ses contemporains et ses « survivants » avaient pourtant bien senti les effets des changements qu'elle avait provoqués, également dans les mentalités. Chateaubriand l'évoque à travers cette saisissante métaphore : « Passe maintenant, lecteur ;

la Révolution est tout particulièrement entremêlée d'histoire, de légende, de mémoire – mais aussi d'oubli. Elle est une source d'inspiration monumentale, sociopolitique, idéologique, philosophique, théorique, mais aussi créatrice, où puisèrent artistes, romanciers et poètes, puis le cinéma, contribuant tous à de nouvelles déformations, à une reconfiguration toujours aussi multiforme des événements, dates-clés et acteurs de la Révolution. La Révolution est plurielle – on s'en est toujours douté, on l'a toujours su<sup>42</sup> – et tenter de lui trouver une homogénéité est une tâche plutôt vaine (les entreprises commémoratives l'ont vite compris) qui contribue plutôt à la vider de ses multiples sens. La Révolution est née et s'est construite d'affrontements : d'idéologies, de mémoires et d'histoires qui se rencontrent et qui doivent se côtoyer. Parmi elles se trouve la tradition robespierriste, marginale et rescapée, mais toujours vivante, qui doit composer avec une « légende héroïque » et cette « légende noire ».

### 3. Objectifs, démarche et structure du mémoire

Nos objectifs cherchent à souligner l'influence de la rhétorique et de l'imaginaire révolutionnaire dans les récits sur Thermidor et dans la création d'une symbolique autour de l'individu-Robespierre ; à relever et à comparer les lexiques, *topoi* et clichés moralisateurs servant à créer des fables et des significations autour de l'exécution de Robespierre, de la nature de son pouvoir et de son portrait ; enfin, à retracer l'origine, la généalogie et l'évolution de plusieurs anecdotes qui permettent de comprendre certains « mécanismes » de la « légende noire », car elles ont facilité sa reproduction et son adaptation lors de différentes périodes. La réalisation de ces objectifs requiert un nouveau regard, une nouvelle analyse par un retour aux premières sources fondatrices de l'événement-Thermidor et du ou des portraits de Robespierre. Nous avons choisi de croiser deux moments historiques, à la base de nos deux premiers corpus de sources : celui de la naissance de cette légende noire lors du

---

franchis le fleuve de sang qui sépare à jamais le vieux monde, dont tu sors, du monde nouveau à l'entrée duquel tu mourras. » (*Mémoires d'outre-tombe*, V, 7.)

<sup>42</sup> Mona Ozouf, « Peut-on commémorer la Révolution française ? », *op. cit.*, p. 150-151.

« moment thermidorien », généralement circonscrit entre le 28 juillet 1794 et le 26 octobre 1795, soit la durée de la Convention thermidorienne<sup>43</sup> ; et celui de la reprise et de la consolidation de cette légende à travers un cycle de résurgence, de réinterprétation et de *réinvention* de la mémoire révolutionnaire lors du « moment romantique », de 1815 à 1848, soit du début de la Restauration au début de la Deuxième République. Or, le « moment romantique » n'a pas seulement repris la « légende noire » thermidorienne : il voit aussi la renaissance d'une contre-mémoire robespierriste, qui forme notre troisième corpus de sources.

Comment constituer un échantillon de sources qui ne soit pas arbitraire ? Voilà la question qui se pose lorsqu'on prend connaissance du nombre impressionnant de sources permettant d'étudier cette question de la « légende noire ». La sélection repose principalement sur la représentativité ou sur l'exemplarité de ces sources. Par exemple, les pamphlets et les adresses envoyées à la Convention pour la féliciter de « la chute du tyran » se répètent et se copient : un pamphlet ou une adresse sont souvent représentatifs du genre dans son ensemble. Certaines de ces sources peuvent également se démarquer en déformant quelques passages ou en ajoutant des éléments nouveaux. C'est ce travail de classification selon la représentativité ou l'exemplarité qui doit être fait pour chacun des corpus. Or, ces corpus ont également des faiblesses et des limites qui rendent la tâche de l'historien plus difficile. Les sources thermidoriennes ont donné à l'événement – l'exécution de Robespierre – un statut « légendaire » : les falsifications, les rumeurs, les versions multiples, les lacunes, les oublis et parfois même les destructions de documents y ont contribué. Les Thermidoriens se sont divisés entre partisans du souvenir et partisans de l'oubli lors du partage des responsabilités de la Terreur – en effet, les appels à l'oubli ou à la destruction de documents existent, ajoutant un certain degré de *damnatio memoriae* à

---

<sup>43</sup> Bronislaw Baczko, « Chapitre V. Le moment thermidorien », *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, op. cit., p. 305-350.

la légende noire<sup>44</sup>. De leur côté, les sources romantiques présentent d'autres problèmes, relatifs à la question du *genre* des mémoires. Que dire de ces dialogues présents dans les mémoires<sup>45</sup> ? Comment ne pas confondre ces mémoires avec de la fiction ? Comment les appréhender dans une recherche historique<sup>46</sup> ? Le dernier corpus, enfin, montre surtout comment la mémoire robespierriste réécrit ou remanie ses propres piliers<sup>47</sup>, rendant ses sources suspectes comme témoignages historiques, mais toujours valables comme fondatrices d'une mémoire.

Ce mémoire se divise en trois chapitres : 1) la présentation et l'analyse des premiers récits ayant permis de construire « la chute de Robespierre » (c'est-à-dire

---

<sup>44</sup> Ainsi Barère s'adressant le 14 thermidor an II à la Convention ayant triomphé des « tyrans » : « C'est à la sagesse publique de recueillir les bienfaits de votre énergique vertu ; c'est à vous de les fertiliser encore *en faisant disparaître* tous les vestiges de cette usurpation de l'autorité nationale ; *en détruisant les décrets* qu'ils avoient surpris par des circonstances forcées & préparées par eux-mêmes. » (Nos italiques. Toutes les citations de ce mémoire ont été retranscrites en respectant l'orthographe originale.) Faire disparaître et détruire : s'agit-il d'un artifice rhétorique (propre au style usuel de Barère) ou d'une demande concrète ? Voir aussi le projet de procès-verbal de Charles Duval des séances des 9, 10 et 11 thermidor à la Convention : lors de la séance du 11 thermidor, le président s'adresse ainsi à une délégation de Jacobins : « Véritables jacobins, effacez de vos registres la séance du 9 : elle est indigne de vous. » (Charles Duval, *Projet de procès-verbal des séances des 9, 10 & 11 Thermidor, présenté au nom de la Commission chargée de cette rédaction, par Charles Duval, député à la Convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine, imprimé par ordre de la Convention nationale, pour être discuté trois jours après distribution*, Paris, Imprimerie nationale, s.d., p. 82. BnF : Le<sup>38</sup> 875.) En effet, il n'y a pas de procès-verbal de la séance du 9 thermidor : dans le recueil de documents sur *La Société des Jacobins*, tome VI, édité par F.-A. Aulard en 1897, ce sont des extraits du deuxième rapport de Courtois publié en floréal an IV qui apparaissent (p. 289-293). Voir aussi : Georges Michon, « Les séances des 8 et 9 thermidor au Club des Jacobins », *AHRF*, 1924, p. 497-506.

<sup>45</sup> Sur le « mythe de la conversation », voir Marc Fumaroli, « La conversation, mythe du XIX<sup>e</sup> siècle » et « Deux muses de la conversation romantique », *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994, p. 173-190, 190-210.

<sup>46</sup> Sur le genre des mémoires et leur rapport à la fiction, voir : Thierry Belleguic, Éric Van Der Shueren et Sabrina Vervacke, *Les songes de Clio. Fiction et Histoire sous l'Ancien Régime*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 666 p. ; Christian Jouhaud, Nicolas Shapira et Dinah Ribard, *Histoire, Littérature, Témoignage : Écrire les malheurs du temps*, Paris, Éditions Gallimard, 2009, 405 p. ; Éric Méchoulan, *Le livre avalé. De la littérature entre mémoire et culture (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, 540 p.

<sup>47</sup> Comme les *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères* (influencés ou réécrits par Albert Laponneraye ?) et les *Mémoires* de René Levasseur de la Sarthe (Paris, 1829-1832), « entièrement remaniés par le rédacteur A[chille] Roche », « le seul exemple de Mémoires montagnards, qui louent le rôle de Robespierre dans la Révolution » (Sergio Luzzatto, *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'italien par Simon Carpentari-Messina, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 [1988], p. 24, 32).

Thermidor) comme événement ; 2) la synthèse du dialogue et des affrontements entre trois mémoires – thermidorienne, romantique et robespierriste – dans la création et la transformation d'un paradigme sur Thermidor ; 3) l'exploration des facettes de la « tyrannie » et de la « monstruosité » de Robespierre, dans sa face publique comme privée, par la nature de son « pouvoir » et par ses multiples portraits – physique, psychologique, sexuel et « genré »<sup>48</sup>. Ces aspects ouvrent la voie à l'étude d'un objet plus large – sur lequel nous reviendrons dans notre conclusion – composé de nos interrogations sur l'influence du temps et du changement de contexte sur l'évolution de la légende noire, sur les mouvements qui peuvent lui redonner vigueur afin de transformer notre compréhension de la Révolution. Il s'agit de voir comment la « légende noire » s'est perpétuée, comment elle s'est accrochée au récit et à la culture historique après avoir été formée par les Thermidoriens. S'ajoute la question : y a-t-il plus « d'un » Robespierre ? Quelles caractéristiques peuvent être considérées comme « représentatives » du Robespierre du « moment thermidorien » et du Robespierre du « moment romantique » ? Connaissent-elles une « évolution » ? Quels sont les liens entre ces images de Robespierre et celles de sa légende héroïque ?

---

<sup>48</sup> Pourquoi « genré » et non pas « sexué » ? Nous n'étudions pas seulement le fait que Robespierre soit un être sexué ou non (ce qui est plutôt compris dans notre définition de « sexuel »), mais que la féminisation de Robespierre fût conçue dans une perspective de pouvoir et d'adéquation (ou d'inadéquation) à des normes de genre et à la hiérarchie qui les sous-tend. C'est un acte politique et idéologique, qui explique et justifie que nous empruntons ce concept aux études de genre (*gendered* = « genré »). Le terme « *gendered* » est un concept que « sexué » ne permet pas d'exprimer.

## CHAPITRE I

### THERMIDOR : LA LÉGENDE D'UN ÉVÉNEMENT

Thermidor, onzième mois du calendrier républicain, a acquis une dimension historique par la « chute » et l'exécution de Robespierre le 10 de ce mois de l'an II, soit le 28 juillet 1794. Or, c'est le 9, non le 10, qui est généralement désigné par l'emploi de l'unique expression de « Thermidor » : cette date symbolique est celle où la Convention fit sa « révolution » contre le « tyran » et le décréta d'accusation avec ses « complices ». Le 10, son exécution, ne fut en fait qu'une formalité, facilitée par sa mise hors-la-loi durant la nuit par sa participation à l'insurrection de la Commune (robesspierriste) contre le décret d'arrestation. Si les Robesspierristes avaient gagné la lutte nocturne, dans ce passage à une nouvelle journée, le 10 serait devenu la date-clé. Ce ne fut pas le cas : le 9 est passé à l'histoire ; le tyran abattu devait l'être définitivement, peu importe sa résistance. C'est sous cet angle, sous cette approche de l'événement, que sera constitué le récit permettant de le raconter.

Trois journées résument le cœur de l'événement-Thermidor. Le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), Robespierre paraît à la tribune de la Convention, où il n'avait pas parlé depuis plusieurs semaines, s'étant même plus ou moins retiré du Comité de salut public. Il lit son discours. On l'acclame, on demande l'impression, mais un député s'y oppose. D'autres opinent dans le même sens, prennent parole pour motiver leurs objections. Finalement, l'impression est rejetée. Robespierre relit son discours le soir même au Club des Jacobins, où se réunissent ses partisans. Pendant la nuit, des intrigues se nouent, des agitations se produisent. Saint-Just rédige le discours qu'il commence à lire le lendemain, 9 thermidor. Il est interrompu, après quelques lignes, par Tallien. Saint-Just ne parlera plus, alors que se succèdent à la tribune certains députés ayant leur mot à dire sur Robespierre, qui tente en vain de se défendre. Après quelques heures, cinq députés sont décrétés d'arrestation : Robespierre, son frère, Saint-Just, Couthon et Le Bas. Ils sont envoyés dans cinq prisons différentes de Paris.

À ce moment, la Commune de Paris, composée de partisans robespierristes, se met en insurrection pour les délivrer et attaquer la Convention et les députés manifestement responsables de ce « coup ». Ils se réunissent à l'Hôtel de Ville, aussi appelé la « Maison commune », siège de la Commune. C'est là où les Robespierristes seront vaincus par les troupes de la Convention dirigées par Barras. Ils seront exécutés le lendemain, en début de soirée, le 10 thermidor : ils étaient vingt-deux ce jour-là.

### 1.1 *Les Années terribles* (1989), ou la commémoration de Thermidor

Les commémorations sont l'occasion de porter un nouveau regard et de recréer les « lieux de mémoire ». Divisé en deux parties, le film *La Révolution française* (*Les Années lumières* et *Les Années terribles*) est l'exemple d'un « lieu de mémoire » conçu spécialement (et internationalement<sup>1</sup>) pour célébrer le Bicentenaire de la Révolution en 1989. Michel Vovelle livre ce témoignage :

Je garde le souvenir de l'embarras de plus d'un des responsables socialistes à nouveau au pouvoir lors de la présentation de l'ouvrage de commande du réalisateur Robert Enrico sur 1789, dont la seconde partie s'achève en bain de sang.<sup>2</sup>

Les deux parties contrastent autant que leurs titres le soulignent, peu subtilement : la première partie présente les événements de la Révolution des États Généraux au 10 août 1792 ; la seconde, des Massacres de Septembre à l'exécution de Robespierre. Ce scénario semble ainsi suivre le récit voulant traditionnellement que la Révolution se termine avec Thermidor, comme chez Michelet<sup>3</sup>. Comme souvent, et surtout pour une commémoration officielle, ce « lieu de mémoire » cherche à favoriser la formation d'un consensus dans la représentation. Ici, le film adopte le point de vue de Danton et de Desmoulins et celui du couple royal. Ces deux partis sont représentés de manière également sympathique, et le spectateur suit leur vie, leur

<sup>1</sup> Le film réunit une équipe et une distribution – et sans doute un financement – internationales.

<sup>2</sup> Michel Vovelle, *1789. L'héritage et la mémoire*, Toulouse, Éditions Privat, 2007, p. 225.

<sup>3</sup> Sur la « fin » de la Révolution et Thermidor, voir Françoise Brunel, *Thermidor. La chute de Robespierre*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989, p. 127-128.

évolution, leur tragédie. Cette étrange alliance entre mémoire royaliste et mémoire dantoniste sacrifie toutefois la mémoire robespierriste, attaquée et marginalisée lors de la conjoncture historique entourant le Bicentenaire. En effet, Robespierre, qui apparaît pourtant dès les débuts du premier film comme ami de Desmoulins, connaît un sort différent, progressant vers le rôle d'antagoniste, certes tragique (car « aveuglé » par son idéal), mais de moins en moins sympathique. Desmoulins explique à Danton comment il devient impossible de parler à Robespierre, qui « est isolé de tous, sauf de ses amis du Comité », dont Saint-Just, avec qui Desmoulins vient précisément d'avoir un face-à-face. C'est cette rupture entre Robespierre, d'un côté, et Danton et Desmoulins, de l'autre, qui semble expliquer le changement dans la représentation du premier<sup>4</sup>. Après leur procès, mais surtout après leur exécution, plus rien n'empêche la transformation de Robespierre en antagoniste principal.

La représentation de Thermidor, en particulier, est la principale « victime » du consensus négocié dans ce film. Plusieurs scènes, par exemple pendant le procès des Dantonistes et lors de la fête de l'Être suprême, cherchent à montrer que Robespierre est déjà perçu comme un dictateur par la foule, c'est-à-dire par « le peuple » (du moins ce qu'on en voit). Un jour (non précisé), le Comité de salut public se « révolte », insulte Saint-Just, et annonce qu'il n'est plus le « chien docile » de Robespierre. Saint-Just sort. La scène suivante, il est avec Robespierre, entrant dans la Convention. C'est le 8 thermidor. La nouvelle court jusqu'au Comité, qui court assister à la lecture du discours. Dans un coin, quelques-uns de ses membres murmurent que « c'est maintenant qu'il faut frapper ». Un député interrompt soudainement le discours de Robespierre, lui demandant de nommer ceux qu'il accuse. Robespierre refuse – c'est ce refus qui devient, dans ce film, le geste fatal qui

---

<sup>4</sup> Dans le docudrame britannique, *Terror! Robespierre and the French Revolution* (2009), nouveau « lieu de mémoire » pour les vingt ans du Bicentenaire, la romancière Hilary Mantel, auteure de *A Place of Greater Safety* (1992), explique ce « phénomène » narratif et explicatif (sur la perception de Robespierre face à Desmoulins, son « ami d'enfance ») dans des termes naïfs et simplistes qui résument fort bien cette représentation : « When he lost Camille, Robespierre lost his childhood self. »

conduit à sa chute. Simultanément, les députés de la Convention réclament des noms, « s'il en a le courage ». Refusant toujours, Robespierre descend de la tribune et tente de quitter la salle, mais la foule de députés l'empêche de passer, l'empoigne, le traite de « lâche ». Soudainement, reprenant vaguement les mots réels de Billaud-Varenne, un député s'écrie « qu'il n'y a pas un seul homme parmi eux qui ne préférerait mourir plutôt que de vivre sous un tyran », à quoi les autres députés répondent en chœur « mort au tyran ! ». C'est le 9 thermidor : les deux journées n'en deviennent qu'une seule (avec pour effet d'éliminer les intrigues et agitations dans la nuit du 8 au 9 et le discours interrompu de Saint-Just). Robespierre tente de reprendre la parole, mais il devient confus, repoussé de toutes parts. Sa voix faiblit, s'étouffe en sanglots dans son mouchoir : on lui crie que « le sang de Danton » l'étouffe, phrase plus ou moins connue de la légende<sup>5</sup>. Un des députés l'empoigne, s'écrie à son tour : « Arrière ! ces sièges sont ceux des honnêtes gens<sup>6</sup> que vous avez assassinés » (phrase qui ne figure pas dans la légende) et le pousse vers Saint-Just, qui le traîne hors de la Convention. Alors qu'ils sortent, suivis de Couthon, un député demande leur arrestation. Personne ne songe toutefois à les arrêter avant qu'ils ne *s'enfuient* vers l'Hôtel de Ville. Dans la voiture qui les y mène, Robespierre énumère les mesures à prendre pour faire de l'Hôtel de Ville une « forteresse » et demande qu'on rédige un appel à l'armée.

À la Convention, en apprenant qu'« ils se sont réfugiés à l'Hôtel de Ville » et que la Commune est en insurrection, on décide qu'« il faut les exécuter, sans procès ». Acclamations. À l'Hôtel de Ville, Robespierre est montré comme prenant part aux décisions insurrectionnelles, sans hésitations. À l'extérieur, Hanriot, fidèle à Robespierre et commandant de la Garde nationale, est ivre et incapable de mener l'insurrection armée. Celle-ci échoue, ou n'a jamais lieu – les troupes n'y sont plus lorsque celles menées par Barras au nom de la Convention entrent en masse, se

---

<sup>5</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 52, n. 98.

<sup>6</sup> Les « honnêtes gens » *dans quel sens* ? C'est une expression, vu le contexte, sur laquelle une réflexion s'impose...

dirigeant vers la salle principale de l'Hôtel de Ville où se trouvent les insurgés. Robespierre saisit un pistolet, vise avec maladresse dans la confusion ; un soldat le renverse et le coup est tiré... vers lui-même – interprétation farfelue, qui ne respecte ni la thèse du fameux gendarme ni celle de la tentative de suicide. Retour des troupes avec leurs prisonniers à la Convention. Nouveaux applaudissements. Dans la scène suivante, Robespierre est allongé sur une table. Un chirurgien retire la balle et le panse, sous le regard de visages familiers qui semblent être ceux des membres du Comité de salut public. La salle est décidément bien pleine. Saint-Just et Robespierre échangent un regard, puis Saint-Just lève les yeux vers la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dit, regardant Robespierre à nouveau : « Au moins, nous aurons accompli quelque chose » – phrase pourtant incompréhensible dans le contexte de leur représentation. En effet, le travail des deux hommes se résume dans une caricature excessive à la Terreur<sup>7</sup> : il n'est nulle part fait mention de leurs travaux constitutionnels (incluant ceux sur la Déclaration), qui justifient les mots légendaires de Saint-Just. On reste perplexe devant l'univers représentatif créé par ce film.

L'avant-dernière scène du film est celle de l'incontournable exécution des antagonistes. Scène silencieuse, on lit l'allégresse de la foule dans ses rondes et dans les fleurs jetées sur Robespierre et sur Saint-Just, menés à la guillotine. Hanriot et Couthon les suivent dans une deuxième charrette – ce qui fait que les Robespierristes guillotins le 10 thermidor sont quatre, au lieu de vingt-deux. Saint-Just est guillotiné le premier – scène n'épargnant pas au spectateur une contre-plongée de la guillotine et une vue sur sa tête tombant (de loin) dans le panier. Robespierre est guillotiné en

---

<sup>7</sup> Ainsi, Saint-Just présente la « loi des suspects » et met « la Terreur à l'ordre du jour ». Il est interrompu par Robespierre (qui est assis à la place du président de la Convention), qui ajoute : « Et la vertu, citoyen. La vertu sans laquelle la terreur est funeste ; la terreur, sans laquelle la vertu est impuissante. » Il est presque inutile de rappeler que ce n'est pas Saint-Just qui mit la Terreur à l'ordre du jour (le 5 septembre 1793), ni lui qui proposa la loi des suspects (le 17 septembre 1793), et que ce n'est pas à cette occasion que Robespierre prononça sa célèbre phrase « sur la terreur et la vertu » (provenant du discours *Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République* du 5 février 1794, ou le 17 pluviôse an II).

second – cette scène, au ralenti, rend son supplice plus long, comme le mouvement de douleur qui se lit sur son visage lorsque le bourreau lui arrache ses bandages.

Dans la dernière scène – l'épilogue – la belle-mère de Camille Desmoulins (soit la mère de Lucille née Duplessis), la seconde femme de Danton et trois jeunes enfants (les fils de Danton et le fils de Desmoulins) allument des cierges et se recueillent en silence, alors que Danton parle en voix hors champ. Oui, la mémoire révolutionnaire de 1989 se conclut dans une église, sur une citation de Danton.

## 1.2 La mise en scène de « l'événement-Thermidor »

Les dernières scènes des *Années terribles* présentent une version très rapide, simplifiée et abrégée (voire *mutilée*) de la séquence habituelle des événements. La légende formée autour de Robespierre s'articule à partir des différents « tableaux » qui découpent ce qui constitue tout « l'événement-Thermidor » : le discours de Robespierre du 8 thermidor, le discours interrompu de Saint-Just du 9, la séance houleuse à la Convention, l'arrestation et l'emprisonnement (plus ou moins bref) des cinq députés (Robespierre, son frère, Saint-Just, Couthon et Le Bas) vers la fin de cette séance (en fin d'après-midi, le 9 thermidor), l'insurrection de la Commune, les réunions et décisions de la Convention lors de la séance du soir du 9 thermidor, la prise de l'Hôtel de Ville vers deux heures du matin par les troupes de la Convention dirigées par Barras, la blessure de Robespierre et sa longue agonie, l'ordre des exécutions et le sort réservé aux corps des Robespierristes. Le choix des événements présentés, ignorés, modifiés ou glorifiés donne un *sens particulier* à l'événement.

Thermidor est un « lieu de mémoire » à la croisée de la mémoire révolutionnaire (générale) et de la mémoire robespierriste (particulière). C'est un *lieu de combat* : le film *Les Années terribles* illustre parfaitement comment un lieu construit pour la mémoire révolutionnaire (générale) peut exclure et s'opposer à la mémoire robespierriste. La version de Thermidor présentée par *Les Années terribles*

adhère en partie au récit construit par les Thermidoriens, contribuant à le confirmer, ou même à le *recréer* par certaines de ses exagérations : la version thermidorienne ne laissait pas, par exemple, Robespierre, Saint-Just et Couthon s'échapper hors de la Convention avant de les décréter d'accusation... La conclusion de ce film est, en quelque sorte, plus thermidorienne que les Thermidoriens. On peut la comparer à celle présentée par le film *La Terreur et la Vertu : Robespierre* (1964), qui fait partie de la série *La caméra explore le temps*, émission phare des années 1960 créée par Stelio Lorenzi, André Castelot et Alain Decaux. Par son récit des événements, ce film peut être considéré comme un « lieu de mémoire » robespierriste : bien que fondé sur la confrontation classique entre Danton et Robespierre<sup>8</sup>, il s'inspire grandement de l'interprétation d'Albert Mathiez. Si robespierriste et « mathiezien » soit-il, *La Terreur et la Vertu* présente toutefois le déroulement de l'événement-Thermidor dans ses différentes phases avec une plus grande exactitude.

La version des événements conçue par *Les Années terribles* procède à une nouvelle simplification et vulgarisation de Thermidor, processus ayant une longue histoire et étant déjà à l'œuvre dès les premiers jours suivant l'exécution de Robespierre. Les différentes versions de Thermidor sont le résultat de différentes sources, interprétations, variations et réécritures, qui ont participé à embrouiller l'événement en lui donnant un certain aspect légendaire. En effet, il n'y a pas que Robespierre qui ait une légende : l'événement de sa chute en possède également une.

Pour expliquer l'événement, l'historien se trouve devant un choix : répéter un récit plusieurs fois reconstruit et sur lequel ont déjà glosé plusieurs générations d'historiens ou tenter une approche critique et individuelle de chaque source à l'origine du ou des récits sur Thermidor. C'est ce dernier choix que nous avons fait, plutôt que produire un nouveau récit sur tous les autres récits déjà existants qui

---

<sup>8</sup> Le film est aussi divisé en deux parties : *Danton et Robespierre*, chacune d'environ deux heures.

constituent l'échafaudage de la légende sur l'événement-Thermidor. Il s'agit d'examiner quelques-unes de ces premières sources ayant permis d'aboutir à une version « officielle » des faits, sans jamais avoir véritablement résolu la confusion et les contradictions ayant nourri quelques grands « mystères » autour de l'événement : par exemple, le coup de pistolet ayant blessé Robespierre à la mâchoire fut-il tiré par lui-même (tentative de suicide) ou par le gendarme Merda/Méda/Médal/Mayda (l'écriture du nom varie ainsi) qui cherchait à « abattre le tyran » ? Ces sources fourmillent de rumeurs et de témoignages qui révèlent l'un des problèmes les plus difficiles à étudier mais impossible à négliger pour l'historien : la culture orale comme source d'inspiration ou base d'information<sup>9</sup>. Tout se communique, se diffuse, se transfère : la culture orale tient un grand rôle (sinon peut-être le premier) dans la production de ces récits sur Thermidor qui paraissent immédiatement, même simultanément, alors que l'événement est à peine terminé ou n'a pas encore atteint son « dénouement ». En effet, le premier rapport de Barère sur l'événement est donné lors de la séance du matin du 10 thermidor, alors que la « première fournée » robespierriste ne sera exécutée que vers « 7 heures du soir »<sup>10</sup> ou « environ 7 heures & demie »<sup>11</sup> – une information dont nous disposons, puisqu'elle fut fournie par ces premiers textes publiés pour annoncer que « les tyrans ne sont plus » et que « leurs têtes parricides viennent de tomber sur l'échafaud »<sup>12</sup>.

Ces textes, écrits par des députés ou par des anonymes, se caractérisent d'abord par **l'urgence de leur rédaction et de leur publication**. L'adresse *À ses*

<sup>9</sup> « La masse des textes écrits léguée par la période révolutionnaire ne doit pas occulter le fait que la culture de l'époque demeurerait largement orale et que l'information politique particulièrement circulait dans les masses populaires surtout par voie orale. » (Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur, Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, p. 18.)

<sup>10</sup> Louis-Félix Roux, *Relation de l'événement des 8, 9 et 10 thermidor, Sur la conspiration des Triumvirs, Robespierre, Couthon et St.-Just*, Paris, Imprimerie de Poignée et Volland, An II, p. 16, n. 1 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1148).

<sup>11</sup> *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*, Rouen, Imprimerie de Guillot frères, An II, p. 8 (BnF : Lb<sup>41</sup> 3972).

<sup>12</sup> Louis-Félix Roux, *Relation de l'événement...*, *op. cit.*, p. 4.

*concitoyens* d'Antoine-Claire Thibaudeau, envoyée à son département, est datée du 10 thermidor ; la *Relation de l'événement...* de Louis-Félix Roux adressée à ses « frères et amis » (et sans doute à ses électeurs) et l'acte d'accusation dressé par Laurent Lecointre contre Robespierre sont datés du 11. Ces documents rédigés par trois députés de la Convention n'étaient pas destinés à demeurer dans la connivence politique, mais plutôt à diffuser le plus largement possible les « faits » dans l'opinion publique par leur *publication*. Bien que non datés, les premiers pamphlets anonymes reprenant le compte-rendu des séances à la Convention portent de brèves indications temporelles permettant de les dater du 11 thermidor : dans les deux cas retenus, l'exécution des premiers Robespierristes eut lieu *le jour précédent* le moment où se situe la rédaction de ces pamphlets<sup>13</sup>. Ces indications témoignent de l'urgence dans laquelle ces pamphlets furent également rédigés et vraisemblablement publiés.

La **durée de l'événement-Thermidor** est une autre caractéristique (encore temporelle) marquant les premiers récits des contemporains. L'événement est court et rapide, à l'image de la foudre, métaphore propre au langage révolutionnaire comme au langage de l'époque : « La foudre Nationale a pulvérisé le tyran... »<sup>14</sup>. De même, dans la proclamation lue le 10 thermidor, Barère parle de la conspiration comme du « dernier orage de la révolution » ; le lendemain, son résultat est comparable à une « commotion partielle ». Dans ce même discours du matin du 11 thermidor, Barère commence en annonçant que « la représentation nationale s'est sauvée en un jour des complots d'une année », thème et formule qui seront abondamment repris par la

<sup>13</sup> « Robespierre l'aîné, son frere (*sic*), Saint-Just, Couthon, Hanriot, Lavalette, Defrèze, Sijas, Coffial [Coffinhal], Boullanger [Boullanger], Bryon, Fleuriot, Simon & autres conspirateurs, ont été exécutés hier. » (*Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 8) ; « ...mais le traître [Vivier] échappa par la suite au châtement qui lui étoit destiné, et qu'il a subi hier. » Vivier, président des Jacobins lors de la nuit du 9 au 10 thermidor, fut guillotiné avec Robespierre. (*Le triomphe des Parisiens, Dans les Journées des 9 et 10 Thermidor, avec l'abrégé de la Lettre trouvée dans la paille de la soi-disant mere de Dieu, adressée à Robespierre*, Paris, chez Lefevre, s.d., p. 4. BnF : Lb<sup>41</sup> 3966.)

<sup>14</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 3. Sur l'image de la foudre, voir par exemple Marie-Hélène Huet, « Political Science », *Mourning Glory, The Will of the French Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, p. 9-31.

« littérature » thermidorienne : « Ainsi a été découverte, déjouée & punie, en moins de 24 heures, la plus horrible conspiration qui ait été tramée jusqu'à présent contre la liberté »<sup>15</sup>. Cette journée où tout s'est produit et où tout fut résolu est découpée en épisodes répondant à une symbolique d'alternance entre le soleil et les ténèbres. Encore une fois, Barère donne le ton : « Les ténèbres ont couvert quelques petits rassemblements de citoyens trompés ; mais le soleil n'a éclairé que des sections fidèles et des conspirateurs abandonnés »<sup>16</sup>. La *Relation de l'événement...* du député L.-F. Roux joue sur cette même alternance : « C'était au milieu de la nuit que les conjurés s'efforçaient d'exercer leurs fureurs contre la représentation nationale... »<sup>17</sup>. Mais la Convention réussit à renverser cet augure maléfique<sup>18</sup> pour tourner la nuit à leur avantage : « ...cette nuit a suffi pour anéantir les projets liberticides que le jour précédent avait vu éclore. Au lever du soleil, une joie pure brillait déjà sur le front de tous les bons citoyens... ». Cette alternance entre nuit et jour annonce celle entre terreur et allégresse qui clôt ce paragraphe de Roux : « À la terreur que s'était efforcée d'inspirer l'audace des brigands conjurés, a succédé l'allégresse que produit la destruction des tyrans »<sup>19</sup>. Ainsi, l'événement dans ces premiers récits thermidoriens est d'abord principalement pensé dans la **courte-durée**. Toutefois, les limites servant à délimiter l'événement dans le temps sont floues et confuses. Faut-il mentionner le 8 thermidor, comme le titre du texte de L.-F. Roux le suggère ? Cette journée fait-elle partie de l'événement ? Que faire de l'indication débutant le pamphlet *Horrible conspiration...* qui annonce « Séance du 10 & du 11 Thermidor, an 2 » alors que le texte ne rapporte pas ces séances, mais plutôt celles du 9, matin et soir, et se conclut sur l'exécution du 10 ? Ce texte est écrit le 11 thermidor, mais

<sup>15</sup> *Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>16</sup> Le résumé donné par *Le triomphe des Parisiens...* l'évoque encore plus clairement : « Le tocsin sonnoit pendant la nuit ; les ténèbres éclairaient des rassemblements composés d'individus trompés, le soleil n'a plus éclairé que des sections fidèles, et des conspirateurs abandonnés. » (*Op. cit.*, p. 5.)

<sup>17</sup> Louis-Félix Roux, *Relation de l'événement...*, *op. cit.*, p. 14-15.

<sup>18</sup> Sur la nuit et les ténèbres dans l'imaginaire de la conspiration, voir R. Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, p. 41-43.

<sup>19</sup> Louis-Félix Roux, *op. cit.*, p. 15.

annonce pour le 12 plus de « détails »<sup>20</sup> – impossible de savoir si ces détails ont bien été publiés. Cette confusion autour des limites temporelles de l'événement-Thermidor ouvre une seconde catégorie dans la littérature thermidorienne : après le compte-rendu de l'événement, la recherche de ses causes.

Dans l'historiographie, la durée de l'événement-Thermidor peut être débattue. Par leurs interprétations, les historiens ont participé à une redéfinition de cette durée. Pour Françoise Brunel, par exemple, « le 9 Thermidor commence bien le 8 » et « s'achève le 14 thermidor à 16 heures, quand on proclame : 'Paris est tranquille' »<sup>21</sup> – cette dernière date étant d'ailleurs celle de l'abrogation de la loi du 22 prairial<sup>22</sup>. Cette période est ainsi suffisamment large pour inclure les premiers débats sur l'événement et ses « conséquences immédiates », comme avec la mention des autres journées « robespierristes » du 11 et du 12 thermidor, après les vingt-et-un guillotins du 10<sup>23</sup>. L'événement serait donc beaucoup plus long que les Thermidoriens ont d'abord voulu le faire paraître dès ses premiers instants. Ainsi, Françoise Brunel parle du « 9 Thermidor » comme du « début d'une séance permanente », d'une très longue séance dont chaque journée, chaque étape, peut être lue, examinée, reconstituée à partir des *Archives parlementaires*<sup>24</sup>, dont Françoise Brunel dirige d'ailleurs la publication depuis 1978.

<sup>20</sup> « Lebas s'étoit tué, Couthon et Robespierre n'étoient que grièvement blessés ; demain les détails. » (*Horrible conspiration, op. cit.*, p. 8.)

<sup>21</sup> Françoise Brunel, « Thermidor (Neuf) », *Dictionnaire historique de la Révolution française*, sous la dir. d'Albert Soboul, Paris, PUF, 1989, p. 1031.

<sup>22</sup> Michel Eude, « La loi de Prairial », *AHRF*, no 254, 1983, p. 557, n. 35.

<sup>23</sup> Ainsi, dans l'article de Françoise Brunel du *Dictionnaire historique...*, *op. cit.*, la mention des « conséquences immédiates » des « journées de juillet 1794 » apparaît à deux reprises, à la page 1030 et à la page 1032.

<sup>24</sup> *Archives parlementaires, première série*, 101 vol., Paris, Éditions du CNRS (depuis 1956). Le travail des *Archives parlementaires* débuta en 1862 et se limitait initialement à la période 1800-1860. En 1867, le champ temporel fut étendu jusqu'à l'Assemblée des Notables de 1787 afin d'inclure, ensuite, la période révolutionnaire : il s'agit de la première série (1787-1799). La publication de cette première série fut interrompue de la Première Guerre mondiale jusqu'en 1956, obtenant ensuite l'appui du CNRS pour la poursuite des travaux. Le volume XCIII qui contient les séances qui nous intéressent sur l'événement-Thermidor (du 8 au 11) fut publié en 1982. Les informations ici présentes ne seront pas répétées dans les références de ce chapitre afin d'éviter d'alourdir les notes de bas de page.

*Reconstituer* : le mot est lancé. Car voilà bien ce qui fait des *Archives parlementaires* un outil méthodologique particulièrement utile, mais particulièrement dangereux. Ces *Archives* donnent l'apparence d'une continuité, d'une *permanence*, précisément, dans la composition du récit de l'événement, répondant au besoin de vision globale de l'historien. Or, dans les faits, bien que les séances ne cessent effectivement pas, *l'écriture du récit de ces séances* est rompue par celle du 9 thermidor. Françoise Brunel nous l'annonce : le *Procès-verbal* de la séance du 9 thermidor fut « rédigé en application d'un décret de brumaire an IV »<sup>25</sup>, mais cette version officielle est aussi « d'un exemplaire laconisme » qui « ne permet aucune reconstitution »<sup>26</sup>. La séance apparaît pourtant bien volumineuse dans les *Archives parlementaires*. En effet, le travail fait par ces *Archives* vise à compléter pour chaque séance les procès-verbaux par l'ajout de pièces de la série C des Archives nationales, d'« affaires non mentionnées au procès-verbal » et de divers comptes-rendus donnés par les gazettes politiques permettant de recomposer les débats et d'identifier les intervenants. Chaque séance est divisée selon des numéros (en chiffres arabes) dans la section du procès-verbal et, pour la séance du 9, selon des lettres (en commençant par « A ») à partir du compte-rendu selon les gazettes. « Exceptionnellement » pour cette même séance, ce compte-rendu « beaucoup plus détaillé et diversement ordonné » est séparé dans sa propre partie, dont les sources principales sont composées du « texte du *Moniteur* et du *Journal des Débats*, intégralement repris les 9 et 10 Thermidor par le *Journal de la Montagne* »<sup>27</sup>. L'exemple de la séance du 9 thermidor révèle tout le problème méthodologique entourant l'utilisation des *Archives parlementaires*. Leur composition, leur apparence de cohésion et, surtout, leur visée d'exhaustivité par l'abondance des informations qu'elles réussissent à retracer sont le résultat d'un travail gigantesque de chercheurs *pour* les chercheurs. Comme le procès-verbal officiel reconstituait la séance pour le Thermidorien de l'an IV (en n'identifiant pas

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 1031.

<sup>26</sup> Françoise Brunel, *Thermidor. La chute de Robespierre*, *op. cit.*, p. 96.

<sup>27</sup> Note de l'édition, « Séance du 9 thermidor an II (matin) (27 juillet 1794) », *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 541.

les membres – les « opinants » – qui interviennent à la Convention), les *Archives parlementaires* la reconstituent pour le lecteur d'aujourd'hui (et retrouvent l'identité de ces mystérieux intervenants). Cette critique soulève les doutes et invite à la précaution face aux *Archives parlementaires*, mais elle n'en interdit pas l'usage : les *Archives parlementaires* apparaissent comme le principal outil de comparaison avec le récit conçu par les pamphlets. La section sur les gazettes, après tout, est reconstituée à partir de la source première qui semble avoir été l'inspiration de ces pamphlets faisant le compte-rendu des séances : la comparaison reste donc valide.

### 1.3 Reconstituer Thermidor : les premiers récits sur l'événement

Au-delà du récit reconstitué par les *Archives parlementaires*, le but de l'exercice vise surtout à retracer la *multiplicité* des récits et des genres sur l'événement, la variation des versions, les différentes couches successives et les déformations qui en résultent. L'étude particulière des sources immédiates sur l'événement-Thermidor permet de voir cet instant où naît la légende noire, un instant marqué par *l'urgence* et par une *temporalité éclair* que l'on croit close, mais qui ne va cesser de se rouvrir avec les débats sur la Terreur – ce que nous verrons avec le « moment thermidorien » dans le prochain chapitre. À l'origine, la naissance des récits de l'événement révèle l'existence de différentes « expériences » ou « pratiques » d'écritures où le « premier pas », suivant C. Jouhaud, D. Ribard et N. Schapira, consiste à « mettre en question le partage entre la littérature et les sources non littéraires » et à « sortir de l'alternative opposant approche documentaire et approche littéraire des textes du passé »<sup>28</sup>. Cette méthode éclaire la structure de cette première partie, où la reconstitution de l'événement-Thermidor s'étend de rapports politiques à un poème. On aurait pu tenter une division de ces premières sources selon leur degré ou leur phase dans la diffusion des nouvelles autour de l'événement : en fait, cette classification serait inexacte. La plupart des sources sont simultanées,

<sup>28</sup> Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire, Littérature, Témoignage : Écrire les malheurs du temps*, Paris, Éditions Gallimard, 2009, p. 11 et 13.

d'autres ne sont tout simplement pas datées et il est impossible de les caser dans un schéma chronologique. Il faut donc se tourner vers les différentes façons d'écrire sur l'événement, suivant une catégorisation plutôt aléatoire selon : les interventions et les rapports de Barère ; les publications d'A.-C. Thibaudeau, de L. Lecointre et de L.-F. Roux ; un premier processus de simplification de l'événement à travers deux pamphlets qui s'inspirent des gazettes politiques pour reproduire (en transformant) le compte-rendu de la séance du 9 thermidor (principalement) ; un pamphlet entre « faits » et « témoignages » qui est également à la source d'un épisode incontournable dans la représentation de la nuit du 9 au 10 thermidor ; enfin, un second processus de simplification de l'événement avec un poème et son épître dédicatoire, où le témoignage et la littérature se rencontrent. Enfin, il s'agit de conclure en s'interrogeant sur la construction du récit officiel de l'événement : les récits « non-officiels » (comme les pamphlets) ont-ils davantage concouru à produire la version officielle tant attendue et annoncée par Barras à la séance du 27 thermidor an II ?

### 1.3.1 Les interventions et les rapports de Barère (du 8 au 15 thermidor)

Le choix s'impose de débiter par une analyse des interventions et des rapports de Bertrand Barère et sur le rôle fondamental qu'il prit aux lendemains de Thermidor : ce sont ces rapports qui fourniront aux pamphlets les premiers éléments, les *topoi* et parfois même jusqu'à la rhétorique dans le façonnement et la reconstitution de la trame narrative de l'événement dans l'opinion publique. « Rapporteur ordinaire » du Comité de salut public, les responsabilités de Barère consistaient à faire « le lien entre le Comité et la Convention » et, conséquemment, « à connaître pratiquement toutes les affaires dont s'occupent les sections du Comité »<sup>29</sup>. Le 10 thermidor, l'honneur lui revient de communiquer le premier discours « officiel » émanant du Comité de salut public, alors que l'autorité et la supériorité de celui-ci dans le gouvernement révolutionnaire commencent à peine à

<sup>29</sup>Bernard Gainot, « Barère (Bertrand) » *Dictionnaire des membres du comité de Salut Public*, préf. de Michel Vovelle, Paris, Tallandier, 1990, p. 82.

vaciller. L'événement, dans la rhétorique thermidorienne, est alors terminé : la République est sauvée ; il ne reste qu'à exécuter les coupables, alors toujours vivants le 10 au matin bien que civilement « morts » par la mise hors-la-loi des cinq députés et des principaux partisans ayant directement participé à l'insurrection<sup>30</sup>. Dans deux de ses quatre rapports, du 11 et du 15 thermidor, Barère confond sa fonction habituelle de rapporteur de nouvelles (surtout militaires) devant la Convention en se chargeant de donner un sens à la chute de cette nouvelle faction – ironiquement, il reprend la tâche qui avait été assignée à Saint-Just lors de la lutte contre les Hébertistes puis contre les Dantonistes. La rhétorique est la même : la faction des Robespierriéristes n'en était qu'une autre, une nouvelle, qui vint certes plus tard, mais qui fut (enfin ?) « le dernier orage de la révolution ».

Une (autre) légende veut que Barère ait préparé deux discours sur Robespierre dépendant de la tournure que prendraient les événements le 9 thermidor. Cette légende s'appuie en partie sur la réputation d'opportuniste de Barère, surnommé « l'homme du double discours » selon Olivier Blanc (pour qui cet opportunisme s'explique d'ailleurs par les liens que Barère aurait entretenus avec des agents d'influence de l'Angleterre<sup>31</sup>). Or, cette légende pourrait aussi s'appuyer sur l'ambiguïté de l'intervention de Barère lors de la séance du 8 thermidor. En effet, après le long discours-réquisitoire de Robespierre, Barère appuie vivement, avec Laurent Lecointre, l'impression du discours<sup>32</sup>. La discussion s'étend ensuite sur les

---

<sup>30</sup> Il faudrait faire une posopographie de ces « inconnus » de la grande histoire qui furent parmi les vingt-deux guillotines du 10 thermidor : si la plupart sont sans doute les partisans saisis à la Maison commune en même temps que les cinq députés, ou d'autres partisans ayant joué un rôle actif lors de la nuit en faveur des Robespierriéristes (comme Nicolas-Joseph Vivier, président des Jacobins), on peut s'interroger sur la présence du cordonnier Antoine Simon : fut-il adjoint à cette « fournée » comme membre de la Commune et partisan de Robespierre ou comme... geôlier du Dauphin ? Barère ne parle-t-il pas, le 10 thermidor, de « deux individus » s'étant « présentés au Temple pour en demander les habitants » ? Ce détail se rattache à la fable de « Robespierre-roi », que nous verrons plus loin.

<sup>31</sup> Olivier Blanc, *Les hommes de Londres, Histoire secrète de la Terreur*, Paris, A. Michel, 1989, p. 61.

<sup>32</sup> « Séance du 8 thermidor an II (26 juillet 1794) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 532. Barère répond à Bourdon (de l'Oise) qui s'est opposé à l'impression : « Et moi aussi j'estime avant tout la qualité d'homme et celle de citoyen français ; je parle ici comme individu et non comme membre du comité ;

plaintes de Vadier, de Cambon, de Billaud-Varenne et de Panis à propos du discours, puis Barère fait volte-face et cherche à conclure :

Il est temps de terminer cette discussion qui ne peut servir qu'à Pitt et au duc d'York. J'ai proposé l'impression du discours de Robespierre, parce que mon opinion est que dans un pays libre on doit tout publier. Il n'est rien de dangereux pour la liberté, surtout quand on connaît le peuple français. Si, depuis quatre décades, Robespierre eût suivi les opérations du comité, il aurait supprimé son discours. Il faut surtout que le mot d'accusé soit effacé de toutes vos pensées...<sup>33</sup>

Le 8, il semble donc toujours « soutenir » Robespierre : faible soutien, en effet, lorsqu'on lit ensuite la teneur de ses rapports sur Thermidor...

Le 9, Barère joue également un rôle lors des séances mouvementées du matin et du soir. Son intervention, le matin, est pourtant très loin du ton général de la séance, où les députés rivalisent en énergie et en combativité retrouvées. Selon le procès-verbal officiel<sup>34</sup>, Barère interviendrait après le déluge d'accusations et de récriminations et après les trois décrets, pris successivement, pour arrêter d'abord Robespierre (n° 4), puis Saint-Just, Couthon et Le Bas (n° 5), et enfin Robespierre le jeune (n° 6). Barère présente alors « au nom des comités de salut public et de sûreté générale » un décret visant les alliés stratégiques des députés robespierristes, soit Fleuriot-Lescot, Payan et Hanriot, puis fait la lecture de l'importante *Proclamation de la Convention nationale au peuple français* (n° 8)<sup>35</sup>, qui donne une première version (bien brève et, en vérité, bien vague, et qui ne nomme pas directement Robespierre<sup>36</sup>)

---

j'insiste pour l'impression du discours, parce que dans un pays libre il n'est aucune vérité qui doive être cachée ; la lumière ne doit pas être sous le boisseau, et il n'est aucune assertion qui ne puisse être attaquée et examinée ; c'est pour cela que vous êtes Convention nationale, et je ne doute pas que tous nos collègues n'insistent pour l'impression. »

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 535.

<sup>34</sup> Celui qui fut produit en l'an IV. Voir les n°s 7 et 8 dans la « Séance du 9 thermidor an II (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 542-543.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 543.

<sup>36</sup> Les seules mentions qui visent Robespierre sont : « ...une partie des citoyens se laisse conduire au précipice par l'ascendant de quelques représentants. [...] Des passions personnelles ont usurpé la place du bien public. Quelques chefs de la force armée sembloient menacer l'autorité nationale : le gouvernement révolutionnaire, objet de la haine des ennemis de la France, est attaqué au milieu de

de ce qui s'est produit et qui vise surtout à conserver l'appui des sections parisiennes dans une lutte à venir, que le(s) rédacteur(s) semble(nt) pressentir<sup>37</sup>. Cette proclamation leur est adressée, ainsi qu'« à toutes les communes et aux armées de la République ». Il s'agit du premier texte diffusé sur les événements (qui se résument alors seulement à l'arrestation des cinq députés robespierristes et à la mise au pas des institutions contrôlées par leurs fidèles), mais qui reste bien loin d'un rapport officiel.

Le texte lu par Barère qui précède ce décret et cette proclamation n'est pas dans le procès-verbal officiel : les *Archives parlementaires* le reconstituent à partir des gazettes. Beaucoup moins offensif que tout ce qui l'a précédé, ce texte n'attaque pas Robespierre frontalement, utilisant plutôt une série de « on » et d'allusions :

---

nous ; les formes du pouvoir républicain touchent à leur ruine ; l'aristocratie semble triompher, et les royalistes sont prêts à reparoître. » Cette proclamation est décidément bien laconique, mais forte néanmoins. Certes, l'information entourant les décrets d'accusation (et permettant donc d'identifier ces « quelques représentants ») pouvait être facilement relayée et communiquée avec la proclamation elle-même, mais il est impossible d'évaluer la circulation de ces nouvelles ou les formes qu'elles ont précisément prises. Plus étrange est cette mention de *quelques chefs de la force armée*, qui s'explique peut-être par le paragraphe suivant où la proclamation « invite les citoyens de Paris » à « veill[er] principalement sur l'autorité militaire, toujours ambitieuse, et souvent conspiratrice ».

<sup>37</sup> Les autres membres du Comité de salut public ont peut-être également participé à la rédaction. Plusieurs hypothèses permettent d'interroger et de comprendre cette « prémonition » qui semblera ensuite donner raison à la Convention lors de l'insurrection de la Commune « robespierriste » : différents textes, par exemple celui de Laurent Lecointre, témoignent de la suspicion qui régnait particulièrement autour du Club des Jacobins, comme l'exprime déjà Panis après la lecture du discours de Robespierre le 8 thermidor, alors qu'on l'aurait abordé au Club pour lui faire connaître que sa « tête est demandée » et qu'il est « de la première fournée » (« Séance du 8 thermidor an II », *Arch. parl., op. cit.*, p. 534). Dans la nuit du 8 au 9, Collot d'Herbois et Billaud-Varenne, violemment expulsés du Club, avaient également pu constater la force des partisans jacobins de Robespierre, comme ils s'en plaignent abondamment lors de la séance du 9. Nul n'ignorait au Comité de salut public la faveur de Fleuriot-Lescot, le maire de Paris, de Payan, l'agent national de la Commune, et de Hanriot, le commandant de la garde nationale, pour Robespierre, ni les appuis *stratégiques* qu'ils constituaient. (Toutefois, pour des nuances nécessaires au sujet de la « robespierrisation » de la Commune et du robespierrisme de Fleuriot-Lescot, voir : Françoise Brunel, *Thermidor. La chute de Robespierre*, *op. cit.*, p. 31-34.) Nul n'ignorait non plus la force de la réputation de Robespierre, orateur redouté malgré les hésitations des Thermidoriens à se prononcer sur ses talents oratoires dans leurs diverses publications. La proclamation a donc fort bien pu être rédigée dans cet état d'esprit de la veille du 9 thermidor, où le plus urgent était de conserver des appuis, comme l'exprime cette phrase de la proclamation : « Si vous ne vous ralliez à la représentation nationale, les autorités constituées sont sans subordination, et les armées sans direction ; les victoires deviennent un fléau, et le peuple français est livré à toutes les fureurs des divisions intestines et à toutes les vengeances des tyrans. » (*Arch. parl., op. cit.*, p. 543.) L'indétermination de la rhétorique révolutionnaire est un avantage sûr, puisque les « tyrans » ici mentionnés peuvent désigner autant les puissances étrangères que les futurs « triumvirs »...

Les deux comités ne peuvent plus se dissimuler cette vérité : le gouvernement est attaqué, ses membres sont coupables d'improbations et d'injures, ses relations sont arrêtées, la confiance publique est suspendue, et l'on a fait le procès à ceux qui font le procès à la tyrannie.

On parle de la persécution des patriotes ; mais les comités n'ont-ils pas aussi à réclamer contre lui la même oppression ? Et depuis quelques jours on amène de tous les côtés les citoyens, on les égare contre le gouvernement révolutionnaire : les Anglais, les Autrichiens, veulent-ils autre chose ?

On cherche à produire des mouvements dans le peuple, on cherche à saisir le pouvoir national au milieu d'une crise préparée... [...]

On veut détruire tous ceux qui ont de l'énergie ou des lumières ; on veut anéantir tout ce qui est pur et vrai républicain...<sup>38</sup>

Un autre passage de ce discours mérite également une attention particulière pour la lumière qu'il jette sur deux éléments :

Des gouvernants uniques et des peuples libres sont deux antipodes, des contraires absolus ; *des réputations énormes et des hommes égaux, ne peuvent longtemps exister en commun* [nos italiques] ; des inquiétudes factices et des travaux réels ne marchent point ensemble ; il faut modestement servir la patrie pour elle, et non pas pour nous.

En attendant que les deux comités réfutent, avec autant de lumière que d'énergie, les faits qui les concernent dans le discours de Robespierre, ils ont examiné les mesures que la tranquillité publique réclame dans les circonstances où des passions personnelles les ont jetés. Ils ont d'abord porté leurs regards sur les moyens que l'aristocratie, joyeuse des événements actuels, peut employer dans Paris ; cette aristocratie, que tous nos efforts semblent ne pouvoir éteindre, et qui se cache dans la boue quand elle n'est pas dans le sang, l'aristocratie a fermenté depuis hier avec une activité qui ne ressemble qu'au mouvement contre-révolutionnaire.<sup>39</sup>

Dans le premier paragraphe se trouve la base d'un grand thème de la littérature thermidorienne : la principale accusation (ou le principal reproche) fait à Robespierre d'avoir voulu mettre dans la balance sa « réputation énorme » contre celle de « ses égaux ». Ce thème possède à la fois une histoire et une philosophie : d'abord employé

<sup>38</sup> « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 555.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 555-556.

par Robespierre lui-même contre Danton, il sous-tend également les débats autour de la définition de la démocratie et du pouvoir dans la philosophie révolutionnaire que nous examinerons plus en détail dans la première partie du chapitre 3 de ce mémoire. Quant au deuxième paragraphe, on est d'abord frappé par la retenue dans les propos de Barère sur Robespierre, qui le nomme pour la première et unique fois dans le discours (soit seulement dans la deuxième moitié). Le style révolutionnaire, comme le style de Barère dans ses rapports subséquents, est généralement beaucoup plus vif et tranchant (sans jeu de mot) lorsqu'il s'agit d'associations et d'amalgames : ici, le lien entre Robespierre et les troubles causés par ses « passions personnelles » dans la « tranquillité publique » apparaît timide, comme le lien entre Robespierre et cette aristocratie qui a pourtant « fermenté » avec l'activité de la veille – agitation causée par la lecture (et la relecture aux Jacobins) du discours de Robespierre du 8.

La différence est évidente avec le ton que prend Barère dès le début de son discours, « au nom du comité de salut public », à la séance du soir du 9 thermidor :

Citoyens, elle a donc éclaté cette horrible conjuration, tramée sous le manteau du patriotisme, et par des usurpateurs de l'opinion publique ; elle tenait à des ramifications nombreuses, et qui se sont découvertes dans cette soirée avec une rapidité effroyable ; car les événements de la moitié de cette journée doivent dessiller les yeux aux citoyens les plus incrédules.<sup>40</sup>

Plus loin :

Vous voyez ici la conspiration la plus atroce, une conspiration militaire, une conspiration ourdie avec une latitude, avec un art et un sang-froid que n'eurent jamais ni les Pisistrate, ni les Catilina.<sup>41</sup>

Peut-être est-ce l'urgence de cette séance mouvementée, alors en contre-insurrection avec la Commune et qui rivalise de contre-propagande avec les Robespierriistes, qui

---

<sup>40</sup> « Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 591.

<sup>41</sup> *Ibid.*

marque l'usage (ou le retour<sup>42</sup> ?) de ces grands adjectifs et de ces grandes comparaisons qui ne quitteront plus la prose de Barère dans ses rapports postérieurs.

Le premier grand rapport de Barère du 10 thermidor au matin<sup>43</sup> cherche à donner une explication et un sens à la « conspiration de Robespierre et de ses complices ». Il débute en interprétant les motifs de la conspiration et en isolant Robespierre : « Un seul homme a manqué de déchirer la patrie ; un seul individu a manqué d'allumer le feu de la guerre civile et de flétrir la liberté... ». Poussé par son « orgueil » et son « esprit de domination », cet « homme seul » chercha à « s'empare[r] despotiquement de la volonté, des délibérations et des mouvements de la plus nombreuse, de la plus célèbre Société populaire [les Jacobins] ». Cet homme s'étant trop « élevé » avait réussi à devenir « le dominateur de l'opinion publique » en concentrant « dans ses mains les influences des Sociétés, de l'autorité judiciaire révolutionnaire et du pouvoir militaire ». L'insurrection qui s'est déroulée la veille à l'Hôtel de Ville est la preuve la plus éclatante confirmant les accusations – qui devraient désormais être apparentes – portées la veille contre Robespierre :

Si des hommes qui ne veulent rien croire ou trop croire doutaient encore de tous les crimes commis dans sa journée d'hier au matin, par Robespierre et ses complices, contre la patrie, ils se sont chargés de dissiper eux-mêmes tous les doutes, de déchirer de leurs propres mains tous les voiles, et de montrer à des Français libres la dictature et le despotisme dans toute sa difformité par leurs agents...<sup>44</sup>

Plus loin :

On parlait hier des motifs d'accusation contre les ennemis du peuple, comme si l'envahissement de la représentation nationale, l'usurpation de tous les pouvoirs, le projet effectué de renverser le gouvernement révolutionnaire, et la volonté d'un homme substituée à la volonté générale, pouvaient être des crimes inaperçues ou impunis ! mais s'il a pu manquer quelque chose à la preuve la plus irrésistible, à la conspiration la plus évidente, ils sont tous

---

<sup>42</sup> Le style de Barère est effectivement plus près de ces grandes envolées. Pourquoi semble-t-il plus « prudent » et plus « posé » dans la séance du matin du 9 thermidor ?

<sup>43</sup> N° 49, « Séance du 10 thermidor (matin) (28 juillet 1794), *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 611-614.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 612.

allés, au mépris des lois et sous les regards des législateurs et du peuple, se réunir pour conspirer ouvertement, pour opposer puissance à puissance, force à force, armée à armée, et pour diviser les départements et les armées de la république.<sup>45</sup>

Dans ce discours, Barère fait également un résumé de l'insurrection. L'action et le déroulement restent vagues et obscurs, quoique déjà plus précis que dans la proclamation du 9. Seuls quelques détails frappants, parfois embellis de lyrisme, méritent une description détaillée. Ainsi, la découverte du fameux sceau à fleur de lys, rapportée le 9 thermidor au soir dès la prise de l'Hôtel de Ville. Ainsi, la prise des coupables par les troupes de Barras, mais surtout leur réaction :

...dès que les sections de Paris se sont présentées à la place de la Maison-Commune, la terreur a saisi les coupables ; Lebas s'est tué d'un coup de pistolet ; Couthon s'est blessé en tombant ; Robespierre jeune s'est jeté par une fenêtre ; Robespierre aîné s'est blessé ; Saint[-]Just a été saisi ; Dumas, plus ami de la vie, s'est caché dans un réduit ; et [H]anriot a pris la fuite par des petites rues qui sont derrière la maison commune, s'est caché quelque temps, et vient de se faire justice : il s'est jeté par une fenêtre. Est-ce avec de pareils hommes qu'il faut craindre des contre-révolutions ? est-ce pour de tels individus que les citoyens doivent s'armer et se battre ? Non sans doute : cependant ils pouvaient mettre la patrie en péril, si cette crise avait été longue ou l'événement douteux.<sup>46</sup>

C'était un « parti ambitieux et hypocrite » mais qui était aussi, selon les apparences, lâche, préférant se suicider (ou essayer) que d'affronter la guillotine, et l'affrontant par la suite avec fort peu de dignité et de courage – *topos* voué à un grand succès dans les récits thermidoriens, amplifiant l'horreur et la déshumanisation dans chaque nouvelle couche d'écriture<sup>47</sup>. Or, si ces hommes n'étaient pas à la hauteur d'être des chefs, ni de mener une contre-révolution, ils étaient pourtant, malgré leur ridicule

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 613.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 612.

<sup>47</sup> Comparer, par exemple, la description proposée dans *Horrible conspiration, op. cit.*, p. 8 : « Tous ceux qui l'entouraient [Robespierre] avoient, comme lui, perdu leur audace. Leur bassesse ajoutait à l'indignation contr'eux... » et celle dans *Exécution des traitres Du 10 Thermidor* : « Au total ils étoient plongés dans la consternation la plus profonde ; la lâcheté, la honte et l'effroi étoient peints sur leurs figures cadavéreuses. » (Cette partie conclut le pamphlet *Portraits exécrables, du traître Robespierre et ses complices, Tenue (sic) par la Furie ; avec leurs crimes et forfaits que l'on découvre tous les jours. Suivie de la vie privé du scélérat Henriot, Lefevre, s.l.n.d., p. 8. BnF : Lb<sup>41</sup> 3976.*)

(développé par toute cette littérature racontant leur attitude devant leur exécution), à craindre, non à banaliser : *ils pouvaient mettre la patrie en péril*, rappelle Barère.

Le discours de Barère s'achève par la lecture d'une (autre) proclamation rédigée par les comités « dans les circonstances les plus belles où se soit trouvée la Convention nationale » à l'issue du combat qui, en vérité, n'eut jamais lieu puisque la Commune robespierriste ne passa pas – ne se décidant pas ou n'en ayant pas le temps<sup>48</sup> ? – à l'offensive. Cette proclamation, envoyée aux départements et aux armées « par des courriers extraordinaires », participa ainsi à la première tentative d'officialisation et d'uniformisation de ce récit du triomphe de la Convention.

Le lendemain, 11 thermidor, Barère revient avec un nouveau discours<sup>49</sup>, ajoutant une couche supplémentaire au récit de cette conspiration. Ce discours a d'abord pour but de rassurer la Convention : cette conspiration ne fut qu'une « commotion partielle [qui] laisse le gouvernement dans son intégrité ». La continuité est à l'ordre du jour et Barère entend donc faire de cette conspiration le résultat de manigances externes qui n'avaient rien à voir avec le gouvernement – certes, car elle touchait trois membres du Comité de salut public – et répondaient à des motivations contre-révolutionnaires. L'association aux royalistes et à la conspiration de l'étranger visant à rétablir la royauté avait déjà eu ses succès lors de la lutte contre les factions : les Robespierristes, formant une nouvelle et « dernière » faction, s'intégraient ainsi à la même logique. Mais Barère va plus loin : les chefs de cette faction avaient une volonté de « domination tyrannique » pour s'établir eux-mêmes sur un triple trône :

---

<sup>48</sup> Selon les gazettes, Billaud-Varenne recommande d'attaquer le premier : « Robespierre a dit tout à l'heure qu'avant deux heures il marcherait sur la Convention ; c'est à nous à le devancer. » (« Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 593). Cette affirmation est à comparer au *topos* usuel de l'historiographie où l'échec de l'insurrection est dû à l'indécision et aux derniers scrupules de Robespierre qui aurait hésité à attaquer pour une question de principes.

<sup>49</sup> N° 20, « Séance du 11 thermidor an II (matin) (29 juillet 1794) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 634-638.

Ainsi tout doit concourir à rétablir la tyrannie sur un trône ensanglanté ; tout doit soutenir un[e] municipalité ambitieuse, des chefs cruels et des conseillers artificieux.

L'un doit dominer à Paris, l'autre avoir les montagnes d'Auvergne et les Pyrénées ; les Alpes et la Méditerranée étoient le présent fait à la fraternité [c'est-à-dire au frère de Robespierre, Augustin] ; et celui qui avoit le plus d'astuce et de sang-froid apparent, alloit veiller au commandement des armées du Nord et du Rhin, déjà préparées par ses intrigues.

Saint-Just étoit le plénipotentiaire du Nord ; Couthon et Robespierre jeune, le congrès pacificateur du Midi ; Robespierre l'aîné régnoit à Paris sur des monceaux de cadavres ; la mort des républicains, l'avilissement de la Convention et l'usurpation de la commune, assuroient sa domination tyrannique.<sup>50</sup>

Ce passage sera repris, mais modifié, par l'important pamphlet « biographique » de L. Duperron, *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre* :

Il en résulte que le monstre Robespierre, de concert avec Saint-Just et Couthon, doivent se partager l'empire : Antoine Couthon doit régner dans les montagnes d'Auvergne et les Pyrénées, les Alpes et la Méditerranée. Lepide Saint-Just, au Nord, et Catilina Robespierre à Paris.<sup>51</sup>

Exit la « municipalité ambitieuse », les « chefs cruels » et les « conseillers artificieux ». Exit Robespierre jeune, le frère cadet. L'accent est désormais mis sur le « triumvirat » du Comité de salut public, expression à succès dans la rhétorique thermidorienne qui mériterait une étude approfondie quant à sa place dans le langage et dans l'histoire révolutionnaire (on parlait également d'un « triumvirat » sous la Constituante, formé par Barnave, Lameth et Duport), mais qui est passé telle quelle à l'historiographie. Employée sans être critiquée, elle permet des simplifications utiles, mais souvent réductrices<sup>52</sup>. À noter également dans ces deux passages : la disparition

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 635.

<sup>51</sup> L. Duperron, *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée constituante en 1789, et à la convention nationale jusqu'au 9 Thermidor l'an deuxième de la république, veille de son exécution et de celle de ses complices. Suivie de plusieurs anecdotes sur cette conspiration sans pareille*, Paris, Prévost, An II, p. 34 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1161).

<sup>52</sup> Dans l'article paru dans *L'Histoire*, Patrice Gueniffey mentionne ainsi dans son épilogue sur Thermidor le « trio [formé par Robespierre, Couthon et Saint-Just] qui symbolisait à lui seul ou

des (brèves mais éloquentes) raisons pouvant expliquer l'attribution d'une région particulière aux « chefs cruels ». Saint-Just devient « le plénipotentiaire du Nord » en raison de ses missions en Alsace et dans le Nord. Même chose pour Augustin Robespierre, qui fut envoyé auprès de l'armée d'Italie dès juillet 1793, ce qui justifierait qu'il reçoive comme « présent fait à la fraternité » (en tant que frère de l'autre Robespierre) les Alpes et la Méditerranée. Pour ce qui est de Couthon, l'attribution des Pyrénées est difficile à expliquer : elle sert peut-être à marquer, dans ce récit, une autre frontière, ou à étendre les « attributions » de Couthon qui fut envoyé à l'armée des Alpes pour se charger de la révolte de Lyon. L'Auvergne est, de plus, sa province de naissance (à Orcet, dans le Puy-de-Dôme, dont il est député).

Le sceau à fleur de lys était la première preuve apportée par Barère de l'existence d'une conspiration royaliste menée par les Robespierriens. Le 11, il apporte une seconde pièce pour étayer son discours : la fameuse lettre à la section des Piques – sur laquelle l'historiographie a tant glosé<sup>53</sup> – signée de Legrand, Louvet, Payan, Lerebours et des lettres « Ro », identifiables comme le début de la très reconnaissable signature de Robespierre. Barère ne s'y trompe pas : bien qu'il lise (par erreur ?) ces deux lettres comme « R. B. », il les reconnaît bien comme « les premières lettres du nom de ce conspirateur cruel et artificieux ». Pour les historiens, cette lettre a l'intérêt de montrer (mis à part les débats qu'elle engendre) la répétition d'une même rhétorique des deux côtés, Robespierriens et Thermidoriens, lors de la

---

presque le régime » (« Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *Les collections de L'Histoire*, no 25 : *La Liberté et la Terreur : La Révolution française*, octobre-décembre 2004, p. 73). Comment ne pas réinterpréter ceci comme une nouvelle version de la thèse du triumvirat ? D'autant plus simplificatrice qu'elle exclut, par exemple, Billaud-Varenne, qui a également joué un rôle dans ce « régime » de la Terreur par la théorie du gouvernement révolutionnaire qu'il développe dans trois discours – et pourtant, son rôle est souvent négligé (sinon inexistant) dans plusieurs récits d'histoire, surtout de vulgarisation ou de fiction.

<sup>53</sup> Voir les hypothèses d'Albert Mathiez autour de cette lettre et de cette signature de Robespierre dans « Robespierre à la commune le 9 thermidor », *Études sur Robespierre*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1988, p. 172-199 ; voir aussi les pensées de Jules Michelet autour de cette même lettre et de cette même signature dans son *Histoire de la Révolution* chez Marie-Hélène Huet, « Around Midnight : Closing Time », *Mourning Glory*, *op. cit.*, p. 99-124.

lutte : propagande ou contre-propagande, tous utilisent les mêmes expressions communes (qui font bien rire<sup>54</sup> lors de la séance du 27 thermidor lorsque Barras lit quelques pièces rédigées à l'Hôtel de Ville) et le « courage, patriotes » débutant cette lettre se trouve, par exemple, dans le *Capet et Robespierre* de Merlin de Thionville<sup>55</sup>. Comme pièce de la conspiration, toutefois, cette lettre est bien faible. Elle ne semble utile que pour attester que la Commune était bien le « point de réunion » des « conspirateurs » – ce que tous savaient pourtant déjà. Or, Barère cite aussi la lettre au complet (elle est très courte) pour mentionner ce fait bien obscur :

Ce scélérat a senti enfin son crime ; il a dû fuir de la commune. À deux heures après minuit il a reparu dans la maison nationale des secours publics, et bientôt après il a fui par la porte du jardin.<sup>56</sup>

Le passage suivant propose de mettre hors-la-loi un agent (de Payan ?) qui n'est pas clairement identifié, mais qui aurait dû être guillotiné (« il manquait hier au supplice des conspirateurs ») le 10 thermidor. Louvet et Legrand furent guillotins le 11 ; Lerebours semble avoir survécu, ne faisant pas partie des listes des « fournées » du 11 et du 12 thermidor. Barère change ensuite brusquement de sujet, pour « assurer à la Convention que le comité [de salut public] a pris toutes les mesures provisoires qu'exigent les circonstances et la sûreté générale ». Le passage suivant nous éclaire sur la circulation des informations pendant la nuit du 9 au 10 thermidor et sur le souci de contrecarrer la propagande robespierriste (ou « le poison distillé par le parricide »)<sup>57</sup>. Ce rapport tient véritablement à s'assurer de la perpétuation du gouvernement et de la confiance de la Convention<sup>58</sup>. Barère enchaîne ensuite sur la

<sup>54</sup> Les rires (et les réactions des députés) sont notés dans les gazettes : « Séance du 27 thermidor an II (14 août 1794) », *Arch. parl.*, vol. XCV, Paris, Éditions du CNRS, 1987, p. 67.

<sup>55</sup> « Courage donc, Patriotes, courage. » (Merlin de Thionville, *Capet et Robespierre*, Paris, Rue de la Loi, s.d., p. 8.) Ces expressions font, en quelque sorte, partie du vocabulaire révolutionnaire de base...

<sup>56</sup> « Séance du 11 thermidor an II (matin) », *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 636.

<sup>57</sup> *Ibid.* : « Dix-sept courriers sont partis cette nuit pour les armées ; des proclamations sont envoyées aux représentants du peuple disséminés sur les frontières ; il en part d'autres pour les départements ; et le remède à tant de maux, à tant de calomnies, sera arrivé aussitôt ou bientôt après le poison distillé par le parricide. »

<sup>58</sup> *Ibid.* : « Le comité rassemble les pièces, les écrits et les travaux faits ; il fera incessamment un rapport pour connaître l'état de la république et l'état du gouvernement de la manière la plus positive,

lecture de nouvelles militaires, bien choisies pour appuyer ses propos. Les victoires se poursuivent – signe de continuité et de survivance de la politique du Comité de salut public – et tendent même à confirmer, par une coïncidence quasi-divine, que la chute de la faction robespierriste est de bon augure :

Mais comme si la destinée de la République étoit de renverser le même jour, au même instant, tous ses ennemis, d'abattre les tyrans dans l'intérieur et de les exterminer au-dehors ; le même instant qui nous a vus combattre la faction du tyran Robespierre, nous a vus vaincre les tyrans de Vienne et de Londres. C'est le 9 thermidor que plusieurs batailles ont été livrées au profit de la liberté.<sup>59</sup>

De même, les récentes victoires auraient bénéficié de l'absence de Robespierre : « Ainsi dans quinze jours nous avons eu 22 victoires, et c'est l'époque où Robespierre n'a plus paru au comité... »<sup>60</sup>.

Dans le rapport « Sur la réorganisation des Comités et de la Convention nationale » du 14 thermidor<sup>61</sup>, les thèmes du récit (et toutes ses métaphores et images descriptives) se complètent et se développent davantage : la conspiration particulière du « tyran renversé » (sa faction, en somme) a permis de découvrir « tous les fils de cette conjuration infernale contre la représentation nationale & les droits du peuple ». Barère revient sur le thème avec lequel il avait débuté son discours du 11 thermidor en annonçant que « la représentation nationale s'est sauvée en un jour des complots d'une année ». Dernière faction, dernière conjuration, elle donne un sens à toutes les précédentes et à « cette contre-révolution dès long-temps méditée » (phrase

---

afin de mettre la Convention nationale à même de prendre toutes les grandes mesures nécessaires à l'état actuel, à la commotion passée et aux dangers que l'aristocratie et les étrangers ne manqueront pas de faire reparaître, si nous ne veillons tous dans le même esprit. »

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 637.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 638.

<sup>61</sup> Ce rapport, avec celui du 15 thermidor, sont analysés à partir des pièces originales disponibles à la Bibliothèque nationale de France (aux cotes Le<sup>38</sup> 876 et Le<sup>38</sup> 877). La BnF garde trace des rapports de Barère du 10 (Le<sup>38</sup> 873 et Le<sup>38</sup> 874), du 14 et du 15 thermidor sous leur forme publiée par l'Imprimerie nationale, après que la Convention ait décrété leur impression. Il s'agit du principal mode de circulation de ces grands discours et rapports officiels, que les gazettes politiques complètent parfois minutieusement en récapitulant les séances (ou en gardant le mystère, comme pour la séance du 9).

issue du rapport du 14). Barère développe son argument dans ce rapport en affirmant que « la perte de la liberté » a toujours eu (« dans tous les temps ») trois « symptômes » : la « tyrannie de l'opinion », la « censure des écrits » et des « réputations usurpées & exclusives ». Par ceux-ci, « le peuple étoit trompé », mais la Convention « les a combattus en un instant ». Pour revigorer la Convention qui aurait ainsi finalement repris et retrouvé ses droits, Barère propose la solution suivante :

...c'est à vous de les [les bienfaits de votre énergique vertu] fertiliser encore en faisant disparaître tous les vestiges de cette usurpation de l'autorité nationale ; en détruisant les décrets qu'ils [les triumvirs] avoient surpris par des circonstances forcées & préparées par eux-mêmes...<sup>62</sup>

Barère avait déjà avancé, le 11 thermidor, l'idée que Robespierre et Saint-Just s'arrogeaient les décisions, les « prétentions et le luxe du gouvernement » et qu'ainsi ils « avoient aristocratisé jusqu'au droit de servir la patrie ». En proposant le remplacement de Robespierre, de Saint-Just et de Couthon au comité, Barère note qu'« il ne faut pas au gouvernement révolutionnaire des égoïstes ou des indifférents ; il ne lui faut pas de ces ames froides, pour qui l'autorité n'est qu'un amusement, et pour qui les grands intérêts sont sans objet, et qui, plus occupés de conserver le pouvoir que de servir la patrie, ne sont ni des républicains zélés, ni des administrateurs publics ». Ces hommes, dit-il toujours le 11 thermidor, étaient « trois ambitieux, trois tyrans qui avoient usurpé la confiance publique »<sup>63</sup>. Un déplacement s'opère subtilement le 14 thermidor, où l'accent est principalement mis sur le « tyran » et « dictateur » Robespierre. Le discours thermidorien restera marqué par cette ambivalence (qui marquera aussi l'historiographie) : tyrannie à trois têtes ou dictature unique ? Grand tyran et « tyranneaux » ? Pamphlets et discours s'efforcent d'établir une hiérarchie et de définir le partage des pouvoirs entre les « chefs » de

---

<sup>62</sup> Bertrand Barère, *Rapport et projet de décret sur la réorganisation des Comités de la Convention nationale, présentés au nom des Comités de salut public et de sûreté générale par Barère, dans la séance du 14 thermidor, l'an second de la République française une et indivisible, imprimée (sic) par ordre de la Convention nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1794, p. 2 (BnF : Le<sup>38</sup> 876).

<sup>63</sup> Pour ces quatre citations : « Séance du 11 thermidor (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 634 et 638.

cette « faction » : plus tard, les mémoires des ex-Conventionnels poursuivront cette réflexion ; beaucoup plus tard, certains historiens se poseront les mêmes questions...

Le discours du 14 thermidor tente également de répondre à d'autres questions : comment Robespierre a-t-il étendu son pouvoir et son influence au sein de la Convention et de tous les comités ? Pourquoi le Comité de salut public semble-t-il avoir supporté sa tyrannie ? Dans un premier temps, Barère fait mention d'une nouvelle « preuve », soit un décret (non daté par Barère) que Robespierre fit passer pour retirer à la Convention sa responsabilité dans la nomination des membres des comités pour la donner au Comité de salut public : Robespierre cherchait ainsi

...à avilir la représentation nationale & à défavoriser les membres du gouvernement aux yeux même de leurs collègues.

Robespierre, d'après ses projets, avoit dû avoir sans cesse deux moyens sous les yeux : celui de faire abhorrer l'autorité donnée aux deux comités, & celui de rabaisser & d'affaiblir la Convention nationale. Il cherchoit à nous faire haïr en nous forçant à faire des choix que d'ailleurs il faisoit lui-même en partie, en blâmant tous ceux que nous portions.<sup>64</sup>

Cet argument apparaissait déjà dans le rapport du 11 – mais alors Saint-Just participait aussi à cette « manœuvre ». Ainsi Robespierre avait-il

fait donner au comité le droit de nommer les commissaires & les adjoints des commissions exécutives, afin de s'emparer des choix, de se saisir de tous les bras de l'empire & de tous les moyens d'administration ; de puiser à son gré dans les finances attribuées à chaque commission, & de nous cerner de ses propres commissaires pour nous perdre d'un seul coup.

Car le Comité de salut public ne semble pas avoir approuvé ce subit gain de pouvoirs extraordinaires, le « poison subtil » du pouvoir n'ayant corrompu que Robespierre. Le Comité semble plutôt subir la domination de l'usurpateur :

Si nous avons eu la politique utile de ne pas dénoncer plus tôt l'usurpateur à l'Assemblée, c'est pour ne pas amener des déchirements dangereux, & qui auroient été péniblement supportés lorsque l'opinion publique étoit

---

<sup>64</sup> Bertrand Barère, *Rapport et projet de décret sur la réorganisation des Comités de la Convention nationale...*, *op. cit.*, p. 3.

entièrement égarée, ou plutôt accaparée exclusivement par Robespierre, & que nous ne comptons pas encore autant de victoires.<sup>65</sup>

Or, la Convention ne fut guère convaincue de cette victimisation angélique du Comité de salut public. Les grands noms de la Convention thermidorienne et du « coup » contre Robespierre (ceux qui, en fait, ne participaient pas aux comités du gouvernement et souhaitaient désormais y prendre part) demandaient des comptes : le 12 fructidor, Lecointre dénonce Billaud-Varenne, Collot d'Herbois et Barère, membres du Comité de salut public, ainsi que Vadier, Amar et Voulland, membres du Comité de sûreté générale. En l'an III, les pamphlets conjuguent l'attaque de Robespierre à celle de ces députés, qui sont alors devenus la principale cible : ils ne font plus partie des « députés vertueux »<sup>66</sup>. L'explication donnée par Barère sur la prise de pouvoir de Robespierre – « Il est impolitique et dangereux de laisser reposer les fonctions & les travaux sur la même tête, & de laisser naître des influences d'habitude quand il ne faut recevoir que celles de la raison »<sup>67</sup> – ne pouvait s'appliquer qu'à une seule tête. Barère se basait alors sur l'argument de la réputation, déjà utilisé par Robespierre lui-même contre Danton, mais auquel il ajoute Robespierre, que l'on doit reconnaître dans la dernière partie de cette phrase :

Nous en sommes venus, par l'expérience de la révolution, à ne plus nous fier aux réputations énormes en patriotisme, pas plus qu'à ces hommes qui prennent un ton brutal & grossier pour du républicanisme, un vêtement & une tenue ignoble pour le costume de l'amour libre, & un grand luxe de paroles civiques pour l'amour de la patrie.<sup>68</sup> [Nos italiques.]

Cette dernière partie nourrit le thème de « l'hypocrisie » de Robespierre, dont les discours, le vocabulaire et la défense des principes avaient fondé la réputation de

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>66</sup> Comme dans le pamphlet au titre évocateur signé Labil : *Barrere, Collot et les complices de Robespierre au tribunal révolutionnaire ou Le triomphe des députés vertueux*, sans lieu ni édition, an III, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1531). Pamphlet débutant d'ailleurs encore par la formule usuelle du « courage » : « Courage Représentans, courage hommes vertueux... ».

<sup>67</sup> Bertrand Barère, *Rapport et projet de décret sur la réorganisation des Comités de la Convention nationale*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>68</sup> *Ibid.* À noter, le passage sur le « vêtement » et la « tenue ignoble » renvoie aux Hébertistes.

« vertu » et d'« incorruptibilité », et dont la destruction devient une priorité surtout dans les pamphlets. Pour détruire l'aura qu'il avait acquise par sa réputation, l'une des méthodes consiste à retourner la rhétorique de Robespierre contre lui-même, ce qui est tout particulièrement employé dans la publication de Laurent Lecointre. Cette méthode laisse sa trace : dans son rapport du 15 thermidor<sup>69</sup>, Barère mentionne une lettre envoyée à la Convention par la municipalité de Givet, co-signée par son comité de surveillance et sa société populaire, qui reprend le même exercice :

*La révolution est dans le peuple, & non dans la célébrité de quelques individus, disoit naguère à votre tribune un monstre [nos italiques] d'autant plus à craindre, que, sous le voile d'un patriotisme hypocrite, il vouloit à l'aide de quelques scélérats ses complices, anéantir la Convention nationale, & relever sur les cadavres sanglans des représentans du peuple, le trône affreux de la tyrannie.<sup>70</sup>*

Certes, c'est une idée à laquelle Robespierre tenait, mais il s'agit, en vérité, d'une citation de *Saint-Just*, qui débute ainsi son discours du 11 germinal an II (31 mars 1794) sur la « faction dantoniste »<sup>71</sup> – à moins que ce ne soit bien Saint-Just qui fût désigné et visé par la lettre de Givet...

Le rapport de Barère du 15 thermidor n'est déjà plus entièrement consacré à la conspiration « robespierriste » : il porte essentiellement, comme le titre l'annonce, « *Sur la prise de l'isle de Cartzan & de l'artillerie des Hollandois* ». Barère revient à la lecture des nouvelles militaires – comme dans le rapport du 11 thermidor –

<sup>69</sup> Bertrand Barère, *Rapport sur la prise de l'isle de Cartzan & de l'artillerie des Hollandois, fait au nom du Comité de salut public, par Barère, dans la séance du 15 thermidor, l'an 2 de la République française une et indivisible, imprimée (sic) par ordre de la Convention nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1794, 8 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 877).

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>71</sup> La phrase exacte du discours est : « Citoyens, la révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages. » (Louis-Antoine Saint-Just, « Rapport au nom du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie ; et contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins, prévenus de complicités dans ces factions et d'autres délits personnels contre la liberté, présenté à la Convention nationale le 11 germinal an II (31 mars 1794) », *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Gallimard, 2004, p. 706.)

clôturant sa lancée de plusieurs jours contre Robespierre – attaque ainsi menée en plusieurs phases. Ces nouvelles militaires corroborent enfin le résultat espéré :

Aussitôt que le despotisme, revêtu d'une apparente popularité a disparu, le calme a passé dans tous les esprits ; la confiance a vivifié toutes les ames : les citoyens respirent librement, & les armées applaudissent à votre courage. En un instant, dans toute l'étendue de la République, du centre de Paris aux extrémités des frontières, l'on a senti fortement, l'on a éprouvé dans toutes les familles, dans toutes les sociétés, comme dans l'Assemblée même, que Robespierre est descendu tout entier dans le cercueil infame des conspirateurs contre la patrie.<sup>72</sup>

C'est le retour au calme après « l'orage ». L'influence de Barère dans le façonnement du récit thermidorien sur la « chute » de la « faction » robespierriste est terminée.

### 1.3.2 Les publications d'A.-C. Thibaudeau, de L. Lecointre et de L.-F. Roux

Simultanément aux premiers rapports de Barère sont rédigées les adresses de trois députés de la Convention : la première, par Antoine-Claire Thibaudeau, le 10 thermidor ; les deux autres le 11 thermidor, par Laurent Lecointre et par Louis-Félix Roux. Ces adresses furent *imprimées* : elles sont non seulement dirigées à l'intention de leurs concitoyens dans leur département respectif et/ou de leurs collègues à la Convention, mais aussi de *l'opinion publique* dans son ensemble. Ces députés ont vraisemblablement imprimé (ou fait imprimer) ces textes eux-mêmes : pour certifier de leur authenticité et de leur paternité, ils les ont signés. On peut comparer la version *signée* de L.-F. Roux, *Relation de l'événement des 8, 9 et 10 Thermidor...* (l'original), avec la version *éditée* (certains passages sont absents) du même texte, non signée, et plus *sensationnaliste* par son titre et par la gravure en frontispice représentant la guillotine et un homme tenant une tête (toutefois impossible à identifier)<sup>73</sup>. L'adresse

<sup>72</sup> Barère, *Rapport sur la prise de l'isle de Cartzan & de l'artillerie des Hollandois...*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>73</sup> *Détail (sic) de l'horrible conspiration formée par Robespierre, Gouthon (sic) et St.-Just, Les 8, 9 et 10 Thermidor*, De l'Imprimerie de Guilhemat, Imprimeur de la Liberté, s.l.n.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3968). Pour la gravure en frontispice, voir *infra*, appendice B.1, p. 273.

de Roux sera également reprise et largement modifiée dans un autre pamphlet<sup>74</sup>, non signé et un peu plus tardif mais que l'on peut dater d'après le 27 thermidor, puisqu'il reprend une partie du discours que Barras présente à la Convention ce jour-même, discours qui est fusionné avec le texte original de Roux. Nous y reviendrons.

Ces adresses ne sont pas de simples pamphlets et ils ne sont pas anonymes. Les auteurs de ces textes n'avaient pas l'intention de cacher leur identité. En effet, pourquoi se cacher puisque ces publications apportent une publicité très avantageuse à leurs auteurs. Par ces textes, ils se présentent et posent devant l'opinion publique comme des Thermidoriens de première ligne, au moment où tous se revendiquent du modèle de Brutus<sup>75</sup> ou des Tyrannoctones<sup>76</sup>. Ils cherchent à façonner leur héroïsme et leur réputation dans une lutte contre le prestige de Robespierre et du Comité de salut public (une lutte qui se prépare). Or, ces trois députés ne prirent aucune part à l'action lors des séances mouvementées du matin et du soir (et de la nuit) du 9 thermidor – contrairement à Merlin de Thionville, par exemple. Est-ce pourquoi ce dernier ne décrit pas les événements dans son texte<sup>77</sup> (qui dresse plutôt un portrait de Robespierre) ? Il ne semble peut-être pas y voir la nécessité, alors que les trois autres députés cherchent à gonfler l'impression de leur participation par la description de

<sup>74</sup> *Nouveaux et intéressans détails (sic) de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices*, Imprimerie de Guilhemat, s.l.n.d. (BnF : Lb<sup>41</sup> 2971).

<sup>75</sup> L'image n'est pas nouvelle. Ici, c'est L.-F. Roux (*op. cit.*, p. 5) qui l'utilise : « ... nous nous serions crus indignes de vous représenter, si nous n'[']avions pas, comme de nouveaux BRUTUS, appesanti la hache nationale sur les têtes de ces horribles *Triumvirs*. » La comparaison fonctionne peut-être encore mieux que lors du procès du roi, le premier « tyran » à être abattu.

<sup>76</sup> L'équivalent latin est le « tyrannicide », soit le terme utilisé et fort valorisé par la rhétorique révolutionnaire, y compris thermidorienne. Les Tyrannoctones sont Armodius et Aristogyton, assassins d'Hipparque, tyran d'Athènes. « Contre Robespierre, moderne Pisistrate, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois s'étaient choisis comme modèle Armodius et Aristogyton, heureux de perdre la vie s'ils devaient mourir en héros. » (Sergio Luzzatto, *Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'italien par Simone Carpentari-Messina, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 (1988), p. 87). En fait, Hipparque, le tyran visé par les Tyrannoctones, était le fils de Pisistrate – mais Pisistrate est l'une des figures de comparaison qui revient le plus souvent sous la plume de Billaud et de Collot dans leurs attaques contre Robespierre.

<sup>77</sup> Antoine-Christophe Merlin (dit « de Thionville »), *Merlin de Thionville, représentant du peuple. À ses collègues. Portrait de Robespierre*, Paris, Rue de la Loi, s.d., 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1349).

l'événement. Or, ces députés restèrent silencieux lors des attaques contre Robespierre le 8 thermidor, à l'exception de Laurent Lecointre qui ne prend pas la parole pour l'attaquer, mais – étonnamment – pour demander l'impression du discours. Sans surprise, l'adresse de Lecointre ne fait aucunement mention de ce détail. Il vise plutôt à présenter et à faire circuler un acte d'accusation qu'il aurait rédigé contre Robespierre et qui aurait été prêt *avant* même le 8 thermidor.

Ces trois textes ont un point commun : ils tentent d'expliquer les événements (et tout particulièrement la tyrannie de Robespierre) et leur donnent une structure à travers différents thèmes et *topoi* voués à devenir de grands « classiques » de la littérature thermidorienne. Étant donné la parution très hâtive et très rapide de ces textes, leur style est un peu plus individuel, bien que s'inspirant beaucoup de Barère (des rapports alors disponibles, soit ceux du 10 et du 11), des gazettes et vraisemblablement des informations (et des rumeurs) qui circulent. À ce stade, le récit n'est pas encore uniformisé. Le premier texte à paraître, chronologiquement, est celui d'**Antoine-Claire Thibaudeau**<sup>78</sup>. Il débute avec force : « Le tyran n'est plus. Robespierre vient de périr de la mort des traitres ; ses complices ont disparu avec lui, et la liberté triomphe. » Ceci laisse entendre que Thibaudeau écrit ces mots en fin de journée, après l'exécution de Robespierre – or, les adresses suivantes reprennent des expressions semblables et l'immédiateté du temps apparaît surtout comme un *topos*.

Ce texte développe cinq thèmes en particulier. Son objet est d'abord *d'expliquer la tyrannie de Robespierre*, d'expliquer comment il avait réussi à étendre son influence<sup>79</sup> et comment il y parvenait en appliquant le principe du « diviser pour

<sup>78</sup> Antoine-Claire Thibaudeau, A. C. *Thibaudeau, Représentant du peuple, À ses concitoyens*, Paris, De l'Imprimerie Polyglotte, 1794, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1165).

<sup>79</sup> « Depuis plusieurs mois un seul homme, fort d'une popularité usurpée et d'une énorme influence, despotisait le Gouvernement ou entravoit sa marche, tyrannisait la Convention, ou l'avalissait, s'élevait au-dessus des loix, ou les dictait avec impudeur, maîtrisoit l'opinion publique ou l'anéantissoit pour y substituer la sienne, opprimait les patriotes et proscrivait tout ce qu'il y avait de probe et de vertueux, organisait des Tribunaux et leur commandait des jugemens, protégeait les fripons et les intrigans,

régner »<sup>80</sup>. Thibaudeau fait ainsi écho au premier discours de Barère et aux accusations lancées lors de la séance du 9 thermidor. Il témoigne également de la perception du discours de Robespierre du 8 : « il [Robespierre] abandonne lâchement le poste que la Convention lui avoit confié dans le comité de Salut Public, pour attaquer le gouvernement » (p. 3). Ce discours avait la valeur d'une trahison.

Second thème : les *caractéristiques personnelles* attribuées à Robespierre, comme son *hypocrisie*, et sa *réputation*. Robespierre jouissait « d'une popularité usurpée et d'une énorme influence », par quoi il en était venu à se voir comme le plus vertueux, « le seul capable de fonder la République »<sup>81</sup> et s'était placé au-dessus de la patrie. Sa chute est donc un « nouveau triomphe pour l'Égalité » (p. 8). Robespierre était hypocrite car il s'était approprié la rhétorique de la Révolution pour fonder sa popularité : « Patrie, Probité, Vertu, vos noms sacrés ne seront plus souillés par des bouches impures... » (p. 1) ; ainsi, le 8 thermidor, « le masque tombe, *le vertueux Robespierre* disparaît et le tyran le plus hideux s'offre à tous les regards » (p. 4).

En troisième lieu, deux thèmes étroitement associés, fort importants dans la pensée thermidorienne et complémentaires : *le mouvement spontané de la Convention* (p. 4), qui interrompt le discours de Saint-Just le 9 thermidor (en fait, il s'agit plutôt du mouvement de Tallien), *et l'innocence du peuple*. Il est intéressant que Thibaudeau utilise le terme « conspirer » pour signifier la résistance morale des

---

peuplait les autorités constituées de ses créatures ; s'emparait par ce moyen des pouvoirs civils et militaires pour les faire servir à ses caprices et à ses fureurs. » (*Ibid.*, p. 1-2.)

<sup>80</sup> « Robespierre enfin avoit jetté dans tous les cœurs les noirs soupçons, la méfiance cruelle, les allarmes, la terreur, il avoit isolé l'homme de l'homme, et accompli cette maxime de tous les tyrans, *diviser pour régner*. Les listes de proscription, l'espionnage, la calomnie, le fanatisme, tout étoit, dans ses mains corrompues un moyen légitime d'immoler les défenseurs des droits du peuple et d'établir sa tyrannie... » (*Ibid.*, p. 2.)

<sup>81</sup> « ...après avoir tenté d'égarer l'opinion publique dans une société célèbre [le Club des Jacobins], il vient à la séance du 8 prononcer à la Convention nationale un discours dans lequel il accuse le gouvernement, tente de diviser les Représentans du peuple, calomnie la Révolution, conteste à nos armées les palmes de la victoire, ne voit d'homme vertueux que lui, et se désigne comme le seul capable de fonder la République. » (*Ibid.*, p. 3.)

« intrépides défenseurs du Peuple » (en d'autres mots, les Thermidoriens), qui pourraient être accusés d'avoir tardé à agir contre « l'audacieux tyran ». C'est cette résistance morale – le fait qu'ils attendent mais conspirent en silence – qui témoigne de leur innocence, puisque leur « conscience » est restée pure<sup>82</sup>. Innocent également est le peuple qui fut « égaré ». Le terme revient d'ailleurs à plusieurs reprises, accolé aux Jacobins (p. 3) et aux sections qui ont répondu au tocsin de la Commune (p. 6). Thibaudeau souligne qu'il s'adresse « *AU PEUPLE* »<sup>83</sup>, c'est-à-dire au « Peuple étranger à toutes les factions » et « toujours ami de la justice et de la vérité » – certes un autre *topos* de la rhétorique révolutionnaire. Thibaudeau rappelle à la fois la force du peuple<sup>84</sup> et l'héroïsme de la Convention<sup>85</sup>. L'alliance (qui commence pourtant à s'effriter) entre le peuple et la Convention apparaît ainsi renforcée ; c'est toutefois cette dernière qui tirera le plus de profit de la chute de Robespierre.

Enfin, Thibaudeau donne au thème de la *prise des conspirateurs*, que Barère avait déjà modelé dans le rapport du 10 thermidor, une dimension fondamentale. Celui-ci est constitué en épisode inéluctable dans le récit des événements :

Le Peuple s'ébranle, il marche vers la Municipalité rebelle, les Citoyens égarés se réunissent à lui, les conspirateurs restent seuls avec leurs crimes. Un seul a le courage de se tuer, les uns se jettent par les fenêtres, les autres

<sup>82</sup> « Depuis long-tems les intrépides défenseurs des droits du Peuple gémissaient de la triste situation de la chose publique, ils conspiraient dans leur conscience contre l'audacieux tyran qui menaçait la liberté... » (*Ibid.*, p. 3.)

<sup>83</sup> Les majuscules sont dans le texte original : « J'ai crû dans cette crise glorieuse de la révolution devoir rendre compte à mes Concitoyens de mon opinion et des faits, malgré la séparation qu'on a voulu élever entr'eux et moi. Mais c'est AU PEUPLE que je parle ; au Peuple étranger à toutes les factions, toujours ami de la justice et de la vérité. » (*Ibid.*, p. 8.)

<sup>84</sup> « Qu'elle a été imposante, Citoyens, l'attitude du Peuple de Paris dans cette nuit qui doit être le tombeau de la Liberté et qui a affermi son empire ! » (*Ibid.*, p. 7.)

<sup>85</sup> « La Convention avait repris sa Séance ; menacés à chaque instant de périr sous les poignards des assassins, les Représentans du Peuple font le serment de mourir glorieusement à leur poste. Ils mettent hors de la Loi les conspirateurs, ils attendent la mort... Les Sections s'assemblent : les unes à la voix de la commune rebelle, dont elles ignorent les atroces projets, mais toutes pour s'occuper des dangers de la Patrie, un cri unanime s'y fait entendre, *périssent les traîtres, ralliement à la Convention et vive la République*. Les Citoyens courent aux armes ; le même cri se fait entendre dans tous les rangs, le Peuple est debout pour terrasser ses ennemis, il vient faire un rempart impénétrable autour de la Convention. » (*Ibid.*, p. 6. L'italique est dans le texte.)

tombent entre les mains des Républicains et sous leurs coups, et le soir même leurs têtes roulent sur l'échafaud.<sup>86</sup>

Le suicide de Le Bas prend une dimension normative : il est le seul à avoir fait preuve de courage, contrairement aux autres et, surtout, contrairement à Robespierre. Pourtant, l'opinion des écrits thermidoriens est ambiguë sur ce dernier point : la tentative de suicide de Robespierre apparaît parfois comme un signe de lâcheté ; pour d'autres, le fait qu'il ne se soit pas suicidé (et que ce soit le gendarme Merda qui ait cherché à l'abattre) est le véritable signe de cette lâcheté.

Le but de **Laurent Lecointre**<sup>87</sup> (de Versailles), député de Seine-et-Oise, est moins de décrire l'événement que d'expliquer la tyrannie de Robespierre – surtout, de prouver quelle fut *sa* contribution dans la dénonciation de Robespierre. La brochure de 36 pages est divisée en trois parties : 1) un texte à la fois de présentation et de justification narrée par Lecointre, mais également signé de Fréron, Barras, Courtois, Garnier de l'Aube, Rovère, Thirion, Tallien et Guffroy ; 2) un discours de 24 pages ; 3) un projet d'acte d'accusation en 23 points dirigé contre Robespierre. La première partie de cette publication débute par une affirmation qui témoigne à la fois de l'enchaînement rapide des événements – ressenti déjà par les contemporains – et de la surprise dont nous, lecteurs, pourrions témoigner devant ce texte de Lecointre : pourquoi, en effet, publier un projet d'acte d'accusation alors que le « tyran » a déjà été « attaqué, démasqué et puni »<sup>88</sup> ? Détournant les questions qui pourraient surgir, Lecointre pose aussitôt une morale sur l'événement. Artifice rhétorique présent dans chacun de ces textes (soit au début, à la fin, ou les deux), il est ici fort utile pour

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>87</sup> Laurent Lecointre, *Robespierre peint par lui-même, et condamné par ses propres principes ; ou Dénonciation Des Crimes de Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, né à Arras, Député aux États-Généraux par le Département du Pas-de-Calais, et à la Convention Nationale par celui de Paris ; et Projet d'acte d'accusation par Laurent Lecointre, de Versailles, Député du Département de Seine et Oise, aux Assemblées Législative et Conventionnelle*, Imprimerie de Rougyff, s.l.n.d., 36 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1168).

<sup>88</sup> « On seroit peut-être étonné de voir un acte d'accusation contre un tyran attaqué, démasqué et puni, presque dans le même jour. » (*Ibid.*, p. 1.)

expliquer comment une justification peut surgir après l'événement, ou pourquoi une justification de plus n'est jamais superflue dans la lutte contre les « tyrans » :

Mais les tyrans n'ont que trop de successeurs ; et il faut que l'histoire conserve avec soin le souvenir des malheurs que produit la tyrannie, des erreurs qui facilitent l'exécution de ses projets, et des crimes qui sont nécessaires aux tyrans pour comprimer le courage et l'énergie des hommes libres. Il faut que la France et l'Univers entier apprennent que, lorsqu'un scélérat cherchoit à recueillir les débris d'un trône renversé par tant d'efforts héroïque, et à détruire la Liberté conquise par cinq années de sacrifices et de combats glorieux, le Peuple avoit des représentans fidèles et courageux qui préparoient, dans le secret, le tableau des crimes, la honte et la mort du tyran qui vouloit nous ramener à l'avisement de la servitude.<sup>89</sup>

Ces morales ne sont jamais très originales. Plus intéressant dans ce texte est le témoignage de Lecointre sur cette longue haine qu'il nourrissait envers Robespierre depuis son retour de mission dans le département de la Manche<sup>90</sup>. Lecointre veut démontrer (et convaincre) qu'il est l'un des premiers (sinon *le premier*) à avoir été délivré du charme opéré par la réputation de Robespierre – « son hypocrisie m'a trompé long-tems » (p. 2) – et à l'avoir reconnu comme tyran dès sa présidence à la Convention le 30 août 1793<sup>91</sup>. Or, Robespierre n'en était pas à sa première accusation de tyrannie : pensons aux attaques de Jean-Baptiste Louvet<sup>92</sup> et d'Olympe de Gouges<sup>93</sup>, ou aux allusions déjà (légèrement) présentes dans les écrits de Marie-Jeanne Roland<sup>94</sup>. L'idée avait déjà circulé autour et à partir du groupe girondin, bien

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

<sup>90</sup> Son texte semble impliquer que ce soit en août 1793, mais ce serait plutôt en juillet : voir « Lecointre, Laurent », dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française*, *op. cit.*, p. 660.

<sup>91</sup> Dans une note, il rapporte l'incident suivant : « Avant de lever la séance, Robespierre me dit qu'il étoit étonné que j'eusse soulevé contre lui une partie de l'assemblée, en le traitant de *monsieur*, et en disant que je le forcerois à respecter les volontés de la Convention nationale. Je lui répondis, *tu me connois. Je n'ai point abbattu le tyran pour en avoir un autre*. Depuis cette époque, notre haine a été publique. » (Laurent Lecointre, *op. cit.*, p. 2-3. L'italique est dans le texte.)

<sup>92</sup> Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Mémoires*, « Accusation contre Maximilien Robespierre par Jean-Baptiste Louvet à la Convention nationale à la séance du 29 octobre 1792 » et « À Maximilien Robespierre et à ses royalistes », vol. 2, Paris, Librairie des bibliophiles, 1889, p. 83-212.

<sup>93</sup> Olympe de Gouges [sous le pseudonyme de Polyme], *Réponse à la justification de Maximilien Robespierre, adressée à Jérôme Pétion ; Pronostic sur Maximilien Robespierre, par un animal amphibie*, s.l.n.d. [1792], 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 2359).

<sup>94</sup> Voir, par exemple, le *nota* à la lettre qui ne fut pas envoyée à Robespierre : « Dès que ma lettre ne serait pas utile, elle est déplacée ; c'est me compromettre sans fruit avec un tyran qui peut m'immoler

qu'il soit naturel que Lecointre, en bon Montagnard, néglige ou ignore ce détail. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une vieille accusation, que Lecointre aurait reprise, ou d'une conséquence de l'attitude adoptée par Robespierre à cette époque, comme le laisse entendre Lecointre, qui se serait,

dès ce moment [dès son retour de mission], attaché à la trace de tous ses pas ; j'ai suivi, avec une constance infatigable, toutes ses paroles et ses actions, et j'ai même essayé son courage vis-à-vis de moi, par tous les genres de provocation qui étoient en mon pouvoir.<sup>95</sup>

Ces provocations sont celles du 30 août 1793 et du 20 prairial an II, lors de la fête de l'Être suprême. Il note leur mention dans le discours de Robespierre du 8 thermidor<sup>96</sup>.

Si Lecointre l'avait démasqué depuis si longtemps, pourquoi, au lieu de ces provocations, ne l'a-t-il pas dénoncé ? Le texte répond à cette question. En fait, il aurait tenté de le faire... dès le 24 prairial, en apprenant d'Amar et de Moyse Bayle que la loi du 22 (« le décret nationicide du 22 prairial ») « étoit son seul ouvrage, que les comités n'y avoient aucune part » : toutefois, ces deux membres du Comité de sûreté générale l'auraient convaincu de ne pas dénoncer à la Convention ce « fait aussi extraordinaire » en invoquant « la crainte d'une scission précoce et sans succès » (p. 3). Le plus intéressant dans ce premier texte de Lecointre sont les contradictions présentes dès les premières pages alors qu'il tenté de démontrer qu'il a bel et bien participé aux « coulisses » de l'événement – donc qu'il faisait preuve de cette « résistance morale » déjà mentionnée par Thibaudeau et qu'il n'acceptait pas en silence la « tyrannie » de Robespierre – tout en spécifiant dès le second paragraphe :

---

mais qui ne saurait m'avilir. [Je ne la ferai pas remettre.] » (Marie-Jeanne Roland, *Lettres de Madame Roland*, publiées par Claude Perroud, vol. 2 (1788-1793), Paris, Imprimerie nationale, 1902, p. 525.)

<sup>95</sup> Laurent Lecointre, *op. cit.*, p. 2.

<sup>96</sup> « Le jour qu'il avoit destiné à son triomphe (20 prairial), je me suis indigné des applaudissemens qui marquoient sa présence ; et j'ai crié, que je le méprisois autant que je l'abhorrois, avec une force d'organe que les applaudissemens n'ont pu couvrir. J'ai porté cette expression de ma haine jusqu'à ses oreilles, toutes les fois que les applaudissemens se sont renouvelés avec affectation ; il s'en est plaint, en disant, à la tribune de la Convention, le 8 thermidor, qu'il avoit été insulté par un membre, le jour de la fête de l'Être-Suprême, et il en a demandé vengeance. » (*Ibid.*, p. 3.)

L'échafaud a puni le monstre de ses forfaits, et quoique *sa mort n'ait été le résultat d'aucun plan combiné* [nos italiques], elle a cependant vengé la Représentation Nationale qui a prouvé, par son courage, qu'elle a moins redouté le tyran, que le danger de le frapper sans succès.<sup>97</sup>

Cette ambiguïté s'explique par une limite dans la rhétorique thermidorienne : il faut prouver et démontrer son propre héroïsme dans la lutte contre Robespierre, mais sans suggérer l'existence *d'une nouvelle faction* qui aurait remplacé la faction robespierriste. Il faut donc plutôt affirmer l'héroïsme de la *Convention* qui s'est levée spontanément (pour paraphraser Thibaudeau). Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de *plan* (à la page 2), il y a un *projet* (à la page 4) pour rédiger l'acte d'accusation (présent dans la brochure) qui a réuni quelques grands noms du moment thermidorien – Barras, Fréron, Tallien, Courtois – et d'autres qui, s'ils sont inconnus de la grande histoire – Rovère, Thirion, Garnier de l'Aube, Guffroy<sup>98</sup> – ont joué un rôle lors des événements ou dans les coulisses. Or, *bien qu'il n'y ait pas de plan*, ils se préparent à l'action :

Les rôles étoient partagés, plusieurs d'entre eux avoient des discours préparés pour appuyer mon opinion, et combattre avec force les sophismes de Robespierre, mais ils furent d'avis qu'il falloit que le mémoire fût imprimé et distribué une heure avant d'être lu à la Convention nationale...<sup>99</sup>

C'est Guffroy qui se chargea de le faire imprimer le 6. De son côté, Lecointre cherche à connaître l'opinion de Robert Lindet, le 6, et celle de Vadier, le 7, mais « tous [lui] ont paru convaincus qu'il falloit encore attendre, et que le moment favorable n'étoit

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>98</sup> Thirion intervient le 8 thermidor pour s'opposer à l'impression du discours de Robespierre (*Arch. parl., op. cit.*, p. 535). Rovère intervient pendant la séance du soir du 9 thermidor (*ibid.*, p. 589) et fait partie des adjoints de Barras pour diriger les troupes contre les Robespierristes (*ibid.*, p. 591). Garnier (dit de l'Aube) était proche de Danton et c'est lui qui aurait lancé à Robespierre, le 9 thermidor, « Le sang de Danton t'étouffe ! », bien que les *Archives parlementaires* n'en gardent aucune trace. (Roger Caratini, « Garnier de l'Aube (Antoine Marie Charles) », *Dictionnaire des personnages de la Révolution*, Paris, Le Pré aux Clercs ; P. Belfond, 1988, p. 295.) Guffroy, enfin, fut membre du Comité de sûreté générale et tenait le journal *le Rougyff*. Pendant la lutte contre Hébert, son journal, « surpassa[nt] en cynisme et en vulgarité *le Père Duchesne* », fut dénoncé aux Jacobins dont Guffroy fut exclu, après quoi « il dut donner sa démission de membre du Comité de sûreté générale » (Roger Caratini, « Guffroy (Armand Benoît Joseph) », *op. cit.*, p. 321.)

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 4.

peut-être pas éloigné » (p. 4). « Heureusement »<sup>100</sup>, le 8 thermidor survint et invalida la nécessité d'un *plan* pour *agir*. Ces « héros » en devenir n'ont pas à porter le coup fatal : Robespierre se l'est porté lui-même, car « par son imprudence et son délire, [il a] révélé toute la scélératesse de ses complots et de ses projets liberticides » dont la conséquence fut sa chute. C'est sur cette note que s'achève d'ailleurs ce premier texte de Lecointre : « C'est le génie de la liberté qui doit nous sauver » (p. 6). Effectivement, ils n'eurent pas besoin de plan, car ils furent *providentiellement* sauvés par le « génie de la liberté ». Ce thème de Robespierre (ou des Robespierristes en général) ayant causé sa (leur) propre perte est ainsi développé comme un véritable *topos* littéraire, bien avant les premières œuvres de fiction sur Thermidor.

Or, entre ces deux moments providentiels, du discours de Robespierre à l'exécution du « tyran », les actions se bousculent, non seulement dans le camp de Robespierre, mais aussi dans celui de ses adversaires. Lecointre donne quelques intéressants détails du point de vue des *sections*, dont son frère, qui en fait partie, est la source principale et qui l'informe du mouvement mené les 8 et 9 thermidor par Hanriot, Fleuriot-Lescot et Payan. Lecointre s'efforce de montrer sa participation aux événements-clés de ces journées, en avertissant Lavicomterie et Dubois-Crancé du « danger de laisser en liberté Henriot, commandant, le maire de Paris et l'agent national de la commune, qui méditoient nécessairement des projets désastreux » (p. 5), et en expliquant comment, dans la nuit du 9, Fréron, devant le refus des comités de le recevoir, renseigna plutôt Cambon de la nécessité d'« arrêter avant le jour, Henriot, Boulanger, Lavalette, Dumas, et toute la maison Duplay, afin que le tyran, frappé de terreur, restât seul dans sa maison, comme Néron dans son caveau » (p. 6).

Certes, le danger fut évité, et Lecointre ne voit pas la nécessité de poursuivre avec plus de détails sur le déroulement des événements. Le cœur de sa brochure – le

---

<sup>100</sup> « Des événements plus heureux ont devancé l'exécution d'un projet dont le succès étoit inévitable, mais dont les suites auroient pu troubler la tranquillité publique. » (*Ibid.*, p. 4.)

*Discours qui précède le projet d'acte d'accusation dirigé contre Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, député à la Convention Nationale* – est écrit dans le but de comparer et d'opposer Robespierre à lui-même, renvoyant au titre du document – *Robespierre peint par lui-même et condamné par ses propres principes*. Après s'être dépeint en « ennemi de tout genre d'oppression » depuis sa « première jeunesse » (p. 7) et avoir assuré ses lecteurs de son sacrifice si le besoin s'imposait (p. 8-9), Lecointre entreprend de définir la tyrannie de Robespierre, reprenant ainsi la méthode de Barère et de Thibaudeau. Son « crime » fut d'abord d'avoir « abus[é] de la popularité qu'il s'est acquise, de la terreur qu'il a sçu inspirer, pour tromper et égarer le peuple » (p. 8) ; il a également abusé « de la confiance que [la Convention] lui [avait] donnée » en cherchant à « élever au-dessus de vous [la Convention] une autorité rivale de la votre, *sans bornes et continue* » (p. 8).

Admettant que sa « plume seroit trop foible » pour décrire Robespierre lui-même, il laisse la parole à l'« un de ses collègues » dans une longue citation : ce collègue est Billaud-Varenne, et la citation provient de son discours du 1<sup>er</sup> floréal, dans un passage où il décrit Périclès. Or, Lecointre ajoute quelques phrases qui n'étaient pas dans le discours originel :

...il [Périclès] fit croire long-tems qu'il ne montoit jamais à la tribune sans se dire à lui-même : songes que tu as à parler à des hommes libres ; et ce même Périclès, étant parvenu à s'emparer d'une autorité absolue, devint le despote le plus sanguinaire.<sup>101</sup>

Sur quoi Lecointre conclut : « cette citation, citoyens, appliquez-la à Robespierre, et reconnoissez l'homme ». Le sens de l'ajout (ou de la déformation ? d'où provient ce passage ?) est sans équivoque. En fait, et malgré sa « faible plume », Lecointre réussit à peindre un portrait de Robespierre. Il développe l'image de sa toute-puissance par une série d'épithètes dont certaines sont propres au texte de Lecointre : « régulateur », « protecteur », « dominateur suprême » (p. 8), « royal dictateur » (p. 14), « vrai

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 9. Voir également : *infra*, chapitre 3, p. 169.

dictateur » (p. 21). Malgré tout, Lecointre semble s'indigner – ressentiment que l'on trouve aussi chez Merlin de Thionville<sup>102</sup> – de cette toute-puissance qu'il lui confère lui-même et admet que Robespierre ne faisait que « prétend[re] être le tyran de la France ». La prétention est toutefois vite oubliée dans les pages suivantes. Le « tyran astucieux » (p. 9), ou « le plus astucieux des tyrans » (p. 12), a des « petits moyens » : l'astuce, certes, mais aussi la ruse (p. 10) et, encore, l'hypocrisie (p. 15) ; son « unique talent » est « l'art machiavélique de diviser les hommes » (p. 10, 18) et l'art du langage (p. 19), que Lecointre tourne contre Robespierre lui-même en l'attaquant par ses propres principes. À partir de la page 13, Lecointre utilise une série de citations, parfois confuses, provenant du *Défenseur de la Constitution* et des *Lettres à ses commettants* de Robespierre. La plus « frappante » est possiblement la réutilisation de cette phrase de Robespierre et le commentaire qu'en fait Lecointre :

...« Le droit de frapper le tyran et ses complices est reconnu de toutes les Nations ; l'admiration des siècles met au rang des traits les plus sublimes de la vertu par cette action de courage. »

Ces principes sont les vôtres, citoyens-collègues ; ce sont ceux de tous les [F]rançois, ne les oublions jamais.<sup>103</sup>

Le « machiavélisme » de Robespierre, ou son habileté à « diviser les hommes », est un thème fréquent que l'on retrouve chez Barère et chez Thibaudeau, mais que l'on retrouve aussi dans la rhétorique contre les factions (ne cherchaient-elles pas à diviser la représentation nationale ?) ou dans les attaques personnelles dirigées contre les « chefs » de ces factions. L'ambition est certes une autre grande caractéristique développée par Lecointre, où Robespierre est décrit comme s'étant « vendu lui-même, par sa dévorante ambition » (p. 11). Ceci permet à Lecointre de développer une image plutôt pessimiste, quoique moins naïve, de la nature humaine,

<sup>102</sup> Le portrait conçu par Merlin de Thionville, *op. cit.*, s'oppose à quelques traits établis par ses collègues et par celui de L. Duperron, *op. cit.* Le principal défaut perçu en Robespierre permet d'établir deux explications différentes des causes de sa tyrannie : alors que Duperron met l'accent sur l'orgueil, l'autre le met sur l'envie. Le but est de montrer lequel de ces défauts fut le moteur de son ambition et de ses vengeances, et quels moyens ils inspirèrent. (Voir : *infra*, chapitre 3, p. 200.)

<sup>103</sup> Laurent Lecointre, *op. cit.*, p. 26.

qui permettrait d'expliquer la tyrannie de Robespierre et qui suggère que Robespierre était peut-être sincère avant d'être corrompu par le pouvoir<sup>104</sup> – dernier aspect qui renvoie au « poison subtil » dont avait parlé Barère dans son rapport du 14 thermidor. Sur ce point, Lecointre amorce précisément une attaque subtile du Comité de salut public en notant à deux reprises (p. 11, 13) le danger d'avoir confié le droit de vie et de mort sur « un petit nombre d'entr'eux ». Lecointre reconnaît toutefois une certaine part de responsabilité à la Convention : celle d'avoir « perpétué les pouvoirs dans les mêmes mains » (p. 14) et d'avoir produit « tous ces malheurs »<sup>105</sup>.

Lecointre conclut ce discours en affirmant que Robespierre doit être « jugé et condamné dans l'opinion publique et dans la vôtre » à partir des « principes accusateurs » qu'il puise de ses propres œuvres et de la comparaison nécessaire qui en résulte entre « ses forfaits et ses maximes ». Il n'est pas dans l'intérêt de ce chapitre d'analyser tous les points d'accusation qu'il expose ensuite : ils renvoient à des questions ou à des éléments très spécifiques (autour de la loi de Prairial, de l'arrestation de certains individus en particulier, ou de la promotion de certains proches de Robespierre) qui devraient sans doute être comparés avec la liste des accusations qui furent retenues dans le procès-verbal officiel de la journée du 9 thermidor<sup>106</sup>. Il suffit toutefois de noter que ce réquisitoire est peut-être la source principale et le répertoire dans lequel les cosignataires – rappelons ces personnages qui travaillèrent sur ce « projet » avec Lecointre – ont et iront puiser pendant tout le

---

<sup>104</sup> « Pourquoi ce changement, me direz-vous ? Parce que d'une part, il y a dans le commandement et dans la domination une force violente qui entraîne, qui arrache même les hommes les plus vertueux aux principes qui faisoient leur caractère naturel ; et que de l'autre il y a dans le cœur de l'homme un penchant furieux pour s'assujettir ses égaux, pour les dominer avec empire, pour les porter aux derniers excès de violence et de cruauté, et pour leur faire oublier en même-tems toutes les loix de la nature et de la justice, aussitôt qu'il trouve la plus légère résistance à ses volontés. » (*Ibid.*, p. 12.)

<sup>105</sup> « Qui a enfanté tous ces malheurs, citoyens collègues ? notre confiance aveugle. Qui a donné à ce traître le tems de s'accroître au point où il est parvenu aujourd'hui ? notre pusillanimité[.] Qui a neutralisé ainsi toutes les opérations de la Convention nationale [?] notre insouciance qui a subjugué, on pourroit presque dire anéanti[,] la grande majorité des membres qui la composent. » (*Ibid.*, p. 19.)

<sup>106</sup> N° 4, « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 542. Pour la citation intégrale de cette pièce, voir : *infra*, chapitre 3, p. 162, n. 21.

moment thermidorien pour maintenir une cohésion dans le portrait ainsi créé. Dernier détail intéressant : il n'y a, dans toute cette brochure, aucune allusion à la royauté ou au « désir de devenir roi » qui aurait été les fins de l'ambition de Robespierre.

Le texte de **Louis-Félix Roux**<sup>107</sup>, député de la Haute-Marne, reprend plusieurs thèmes déjà établis par ses collègues. Il débute par des mots (curieusement) semblables à ceux de Thibaudeau : « Les tyrans ne sont plus [...] et leurs têtes parricides viennent de tomber sur l'échafaud » – Roux écrit toutefois le 11 thermidor et non le 10, ce qui amortit l'immédiateté (et jette un doute sur son originalité ?) du texte. Il diffère toutefois de Thibaudeau par son opinion sur le peuple car, pour Roux, si la Commune a pu rallier des « hommes égarés », il y avait aussi des « corrompus » (p. 11). Roux apparaît surtout comme un vulgarisateur par l'énumération des moyens de la tyrannie robespierriste – listes de proscription, division, « l'art de parler sans cesse de conspiration » (p. 6), corruption de l'opinion publique et formation d'« hommes immoraux » aux Jacobins – et par un résumé des cinq buts visés par le discours de Robespierre le 8 thermidor (p. 8). Or, son texte apporte peu d'éléments nouveaux, sinon une indication temporelle : la séance aurait duré « dix-huit heures » (p. 5). Il ne cherche pas à développer de grandes théories explicatives sur les motivations ou sur la personnalité de Robespierre : celui-ci aurait tout simplement été « tourmenté de la passion de régner (*sic*) » (p. 5). En quelques mots seulement, Roux nie les caractéristiques attribuées à Robespierre et qui avaient contribué à sa popularité : « l'idée de la vertu du prétendu *incorruptible* » (p. 7).

L'originalité du texte est d'étendre les accusations, les motivations et les moyens tyranniques déjà attribués à Robespierre à tous les triumvirs. Il décrit la personnalité de Couthon et de Saint-Just – ce qui deviendra un autre thème important

---

<sup>107</sup> Louis-Félix Roux, *Relation de l'événement des 8, 9 et 10 Thermidor, Sur la conspiration des Triumvirs, Robespierre, Couthon et St.-Just*, Paris, Imprimerie de Poignée et Volland, An II, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1148).

de la littérature thermidorienne – et suggère à deux reprises une certaine forme de *damnatio memoriae* en refusant de les nommer (ce qu’il fait quand même). Vers la fin du texte (p. 14), Roux exprime qu’il visait surtout à faire un « hommage [...] à la vérité » et conclut sur une morale, ce qui est propre à tous ces textes. (D’ailleurs, une partie de cette morale semble citée<sup>108</sup>, mais Roux n’en donne pas la source.) Une indication, à la toute fin du texte, indique que Roux s’adresse plus qu’au peuple en général, mais à *ses frères des départements* (p. 16) : il est vrai que sa narration prend parfois l’allure de flatteries pour Paris, pour les Parisiens et pour les représentants<sup>109</sup>.

Comme les autres, le but de Roux est de prouver l’héroïsme de la Convention<sup>110</sup> et – héroïsme à ne pas négliger – celui des sections restées fidèles<sup>111</sup>. Or, il ne parle d’aucune action qu’il aurait personnellement prise lors des événements. On peut suspecter que son récit se fonde sur des gazettes (car sa narration leur ressemble) ou même sur le texte de Thibaudeau (dont le début semble répétitif). On peut aussi se demander si Roux assista aux séances cruciales de la Convention et prit part à l’action – ce qui rend d’ailleurs l’introduction de son texte un peu moins

<sup>108</sup> Cette partie (significative) est mise entre guillemets : « Cette journée a été des plus belles et des plus dignes d’un peuple libre ; et par le supplice qu’on subi les tyrans et leurs complices, elle fera à jamais époque dans l’histoire des révolutions, *pour l’instruction des bons et la terreur des méchants*’ » (*Ibid.*, p. 15-16.) L’italique est dans le texte et désigne la citation anonyme.

<sup>109</sup> « ...un hommage [...] qui doit pour jamais attirer sur Paris la reconnaissance de toute la république, en même tems qu’il lui en assure l’amour. » ; « ...mais le mâle courage de vos représentans, l’inaltérable fidélité des parisiens pour les vrais principes... » ; « Paris rendu à [la] liberté, jouit du plus grand calme, et se livre à la joie la plus pure, par l’idée d’avoir bien mérité de ses frères des départemens, en concourant de tous ses moyens à sauver la liberté publique. » (*Ibid.*, p. 14-16.)

<sup>110</sup> Cet héroïsme s’exprime dans trois phrases particulières débutant semblablement : « Eh bien, citoyens, que croyez-vous qu’ont fait alors vos représentants ? ne voyant que le salut du peuple, ils ont décrété l’arrestation des *Triumvirs* ; celle du chef de la force armée, de son état-major, et des hommes les plus suspects. » ; « Que faisait (*sic*) alors la Convention Nationale ? bravant les poignards de ses assassins, elle faisait (*sic*) respecter la volonté nationale, en assurant l’exécution de ses décrets... [...] Mais qu’a fait la Convention Nationale au moment où son président [...] lui a adressé ces paroles mémorables : ‘CITOYENS, LE MOMENT EST VENU DE MOURIR A NOTRE POSTE, NOUS LE FERONS AVEC GLOIRE’ ? Elle s’est levée spontanément en criant vive la république... » (*Ibid.*, p. 10, 12-13.)

<sup>111</sup> Même formule : « Que faisaient (*sic*) en ce moment les assemblées générales des sections de Paris ? Elles jugeaient de périr avec la liberté et la Convention nationale... » (*Ibid.*, p. 13.)

dramatique<sup>112</sup>. En effet, le récit de Roux semble moins « présent » et comporte plus de déformations et d'erreurs factuelles<sup>113</sup> que ceux de ses deux collègues, ce qui nous conduit à nous interroger sur la nature de ses sources. Des témoignages ? Les comptes-rendus des gazettes politiques ? Des pamphlets ? Le style de Roux est assez près de ces derniers, et il publie simultanément aux premiers pamphlets à avoir paru aux lendemains de Thermidor (du moins, ceux dont les archives ont gardé traces).

### 1.3.3 Des pamphlets comme substitut des gazettes ? Premier processus de simplification de l'événement

Deux pamphlets paraissent le 11 thermidor : *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*<sup>114</sup> et *Le triomphe des Parisiens, Dans les Journées des 9 et 10 Thermidor...*<sup>115</sup>. À la différence des textes des députés présentés dans la section précédente, ces pamphlets sont anonymes, et avec raison : ils reprennent essentiellement les résumés des séances à la Convention que l'on peut trouver dans les gazettes politiques<sup>116</sup>. Le premier pamphlet, *Horrible conspiration...*, résume les interventions de la séance du matin et du soir du 9 thermidor. Dans un *nota* à la dernière page – qui permet de dater le pamphlet du 11 thermidor – il greffe au récit l'épisode de l'exécution des Robespierriens, histoire d'y porter un jugement moral. L'aspect moralisateur, la volonté de créer des *exempla* et des récits édifiants

<sup>112</sup> Son texte débute ainsi : « Après les devoirs sacrés que nous venons de remplir pour la conservation de la liberté publique, il en est un bien cher à notre cœur, celui de vous annoncer son nouveau triomphe, et de vous adresser des remerciements pour l'honneur que vous nous avez fait de nous mettre à même de courir pour elle des dangers. » (*Ibid.*, p. 3.)

<sup>113</sup> Deux exemples : (1) il énonce que les « conspirateurs » auraient tous été envoyés à la prison du Luxembourg (*ibid.*, p. 10-11), mais ce n'était que Robespierre qui y fut envoyé, car les cinq députés décrétés d'arrestation furent envoyés dans cinq prisons différentes ; (2) plus loin (*ibid.*, p. 12), il mentionne « une commission de douze représentans du peuple », dirigée par Barras qui fut créée pendant la nuit pour aller à l'Hôtel de Ville : les *Archives parlementaires* en nomment six.

<sup>114</sup> *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*, Rouen, Imprimerie de Guillot frères, An II, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3972).

<sup>115</sup> *Le triomphe des Parisiens, Dans les Journées des 9 et 10 Thermidor, avec l'abrégé de la Lettre trouvée dans la paille de la soi-disant mere de Dieu, adressée à Robespierre*, Paris, chez Lefevre, s.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3966).

<sup>116</sup> C'est très explicite dans *ibid.*, p. 6, qui marque un « Mouvement d'indignation » (entre parenthèses) ayant pris l'Assemblée. Ce genre de précisions est généralement consigné par les gazettes.

sont des caractéristiques du genre, qui sont ainsi également présentes dans l'autre texte, *Le triomphe des Parisiens...* La forme plus narrative que ce dernier adopte dans ses quatre premières pages lui permet de développer son propre commentaire avant d'insérer les interventions de certains députés pendant la séance du 9 et la proclamation lue par Barère le 10<sup>117</sup>. Ces extraits visent toutefois davantage à appuyer ses opinions qu'à faire un résumé plus ou moins exhaustif de la journée.

Pourquoi reprendre un texte déjà paru ? On peut supposer que ces copies habiles et rapides offrent plus par leur forme sensationnaliste que par leur contenu et permettent de capitaliser avec facilité. Les titres sont beaucoup plus sensationnalistes que ceux employés par les députés, bien que leur contenu – sauf quelques passages – soit finalement assez banal. L'effet sensationnaliste est d'ailleurs amplifié dans *Le triomphe des Parisiens...* par la caricature simpliste en frontispice représentant deux têtes guilloténées avec la mention « Les deux frères » (les deux Robespierre) ; pour l'autre texte, c'est le long résumé d'éléments-clés en italique, qui suit immédiatement le titre (et qui semble en faire partie), qui contribue à cet effet<sup>118</sup>. Toutefois, en lisant plus à fond, on réalise que ces pamphlets ne sont pas que de simples copies : ils ajoutent, simplifient ou transforment certains faits et détails. Si quelques erreurs relèvent sans doute de l'inattention ou de mauvaises informations, d'autres apparaissent difficilement innocentes. Ces déformations et ajouts ne sont pas

<sup>117</sup> « Séance du 10 thermidor an II (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 613-614.

<sup>118</sup> « Preuves de ce complot. Mort du tyran, Mort de Couthon, Lebas, Robespierre le jeune & plusieurs autres complices du tyran. Révolte du conseil-général de la commune de Paris. Décret qui le met hors de la loi. Victoire remportée sur tous les rebelles. Siege & prise de la maison commune. Punition des traîtres. Clefs des Jacobins apportées à la convention nationale. Beau dévouement des habitants de Paris, qui se sont ralliés autour de la convention, sont venus jurer dé (*sic*) mourir pour elle. Calme imposant qui a régné dans cette ville. Cachet avec fleur de lys, saisi à la commune à côté de Robespierre. Mesures énergiques prises par la convention. Décret portant que les sections de Paris, ne cessent de bien mériter de la patrie. Exécution des traîtres, Robespierre, Saint-Just, Hanriot & autres. Détails très-intéressants sur le supplice du tyran & de 21 de ses principaux complices. Lâcheté de Robespierre, aux approches de la mort. Projet formé par lui, de faire égorger 60 mille patriotes, le jour même de son supplice. Arrestation de plusieurs membres du tribunal révolutionnaire, vendu au tyran. Choix fait par lui d'un grand nombre de patriotes qu'il prenoit dans les prisons pour envoyer au tribunal. Dénonciations contre plusieurs membres des commissions exécutives, entrés dans la conspiration. » (*Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 1.) Pour le frontispice, voir *infra*, appendice B.2.

seulement le résultat du contexte d'urgence dans lequel les textes furent écrits et publiés : ils sont réfléchis, car leurs intentions peuvent être décryptées. Ils cherchent, en fait, à simplifier ou carrément à *détourner* le sens originel de certains passages-clés des interventions citées. Ces pamphlets ont participé à transformer les nouvelles en faisant circuler dans l'opinion publique un nouveau degré de déformations et d'ajouts et en mettant en œuvre un premier processus de simplification. Ils contribuent ainsi à façonner *et* à embrouiller le(s) récit(s) sur l'événement-Thermidor.

On se souvient de l'ambiguïté du premier discours de Barère, le 9 thermidor. Elle s'efface dans *Horrible conspiration...*<sup>119</sup> : en paraphrasant le discours, l'interprétation originellement donnée par Barère est déformée pour préciser la culpabilité de Robespierre. Les « on » disparaissent au profit de Robespierre, désigné sans hésitation. On trouve le même processus de déformation-simplification dans *Le triomphe des Parisiens...*, qui fait débiter l'intervention de Vadier du 9 thermidor par : « Robespierre est un tyran »<sup>120</sup>. Or, dans les *Archives parlementaires*, ce n'est pas le début de son discours, mais le second alinéa (du moins, selon la forme présentée) et ce ne sont pas les mots exacts qu'il emploie. Vadier aurait plutôt dit : « ...le tyran (pour moi, c'est le nom que je lui donne)... »<sup>121</sup>, ce qui n'a pas exactement la même portée ni la même signification. Le discours de Vadier est fondamental : il y expose l'affaire Catherine Théot et dresse un portrait de l'attitude de Robespierre, par rapport au traitement de cette affaire mais aussi face à ses collègues. Or, précisément, la version qu'en donne *Le triomphe des Parisiens...* comporte plusieurs déformations. Par exemple (l'exemple le plus frappant), ce passage où Robespierre aurait « entretenu une correspondance avec un illumin[é] de Genève (*sic*), qui lui a offert une constitution surnaturelle »<sup>122</sup>. Dans l'intervention originelle, Vadier notait plutôt qu'il trouva *une lettre* « d'un nommé Chénon, notaire

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 1-2.

<sup>120</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>121</sup> « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl.*, p. 553.

<sup>122</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 6.

à Genève, qui est à la tête des illuminés. Il propose à Robespierre une constitution surnaturelle »<sup>123</sup>. Une lettre et une correspondance n'ont pas la même valeur. Le but du pamphlet est de convaincre le lecteur de l'engagement de Robespierre dans cette conspiration pour établir sa puissance. Il n'est pas surprenant que la phrase suivant aussitôt dans *Le triomphe des Parisiens...* soit : « Voici un acte de royauté de ce Catilina »<sup>124</sup> – ce que Vadier ne dit pas dans la version reconstituée par les *Archives parlementaires*. Bien que cette phrase débute un nouveau paragraphe et qu'un « ; » annonce que cet « acte de royauté » est lié à un autre événement où Robespierre aurait abusé de son autorité, la concordance s'établit entre les deux faits.

Dans cette phrase apparaissent deux éléments fondamentaux – la fable de « Robespierre-roi » et les références antiques – qui sont très présents dans les deux pamphlets. Le premier pamphlet inclut ainsi dans son titre même le terme de royauté : *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*. Ce détail devient important, alors qu'il n'était que vaguement énoncé ou suggéré dans les textes précédents : Roux parle de sa « passion de régner »<sup>125</sup> et Leçointre d'un « royal dictateur »<sup>126</sup> qui aurait bien voulu « essayer sur son front le bandeau royal »<sup>127</sup> mais sans décrire davantage. Même chez Barère, dans son rapport du 10 thermidor, « la place accordée [...] aux 'visées royalistes' de Robespierre est d'ailleurs assez limitée »<sup>128</sup>. Or, l'accent mis dans *Horrible conspiration...* serait peut-être inspiré d'une directive de Tallien émise peu avant la levée de la séance du soir du 9 thermidor. Après avoir rapporté « le cachet des conspirateurs sur lequel a été gravée tout nouvellement une fleur de lys » se trouvant « sur le bureau de la commune »<sup>129</sup>,

<sup>123</sup> « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl.*, p. 553.

<sup>124</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>125</sup> Louis-Félix Roux, *op. cit.*, p. 5.

<sup>126</sup> Laurent Leçointre, *op. cit.*, p. 15.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>128</sup> B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>129</sup> « Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl.*, p. 594.

Tallien affirme que l'objet – au fondement de la fable du « Robespierre-roi » – est bien neuf, « ce qui prouve qu'il existoit une vraie conspiration royaliste » :

Cette dernière circonstance, qui prouve évidemment que les projets des conspirateurs étoient le rétablissement de la royauté sera inséré au bulletin, et Tallien invite les journalistes à ne pas l'omettre.<sup>130</sup> [Nos italiques.]

La directive s'adressait aux journalistes, non aux députés : est-ce pourquoi la fable apparaît davantage dans les pamphlets s'inspirant des gazettes que dans les récits des députés que nous avons précédemment abordés ?

Les références antiques apparaissent également davantage dans les pamphlets que dans les discours d'origine. Dans *Horrible conspiration...*, Vadier aurait débuté son discours en annonçant qu'il « a demandé à prouver que Catilina étoit dans le sénat »<sup>131</sup> et l'aurait conclu en comparant le refrain de récriminations d'un Robespierre persécuté à une « logique » qui serait « aussi celle de Caligula, de Louis XI & de tous les tyrans qui ont toujours confondu l'état avec leur personne »<sup>132</sup>. Ces références historiques ne sont pas dans le discours de Vadier tel qu'il apparaît dans les *Archives parlementaires*. La première phrase n'y est pas ; quant à la seconde, après avoir cité le « refrain (*sic*) perpétuel » de Robespierre, Vadier le commente seulement ainsi : « Cette logique est neuve »<sup>133</sup> – réplique pleine de sarcasme (toute son intervention l'est) mais fort loin des précisions apportées par *Horrible conspiration...* Dans *Le triomphe des Parisiens...*, c'est une autre figure qui est comparée à Robespierre, bien que ce soit toujours le même passage qui soit paraphrasé : « Néron raisonnoit-il autrement [?] »<sup>134</sup>. Ce genre d'ajout se produit à nouveau dans *Horrible conspiration...*, trois paragraphes après l'intervention de Vadier, où le pamphlet altère et attribue erronément cette parole à Billaud-Varenne :

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 595.

<sup>131</sup> *Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>133</sup> « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl.*, p. 553.

<sup>134</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 7.

« C'est lui aussi qui avoit rappelé parmi nous les proscriptions d'Auguste & de Cromwel »<sup>135</sup>. En réalité, c'est Fréron qui aurait dit quelque chose de semblable, mais en parlant des proscriptions de Sylla<sup>136</sup>. (La confusion, toutefois, est ici cohérente, ou du moins explicable : dans *Horrible conspiration...*, après cette phrase, Billaud aurait demandé l'arrestation de Saint-Just et de Couthon ; dans les *Archives parlementaires*, Fréron, après une plus longue lancée sur les cadavres dont Couthon aurait voulu se faire un trône, demande son arrestation ainsi que celle de Saint-Just et de Le Bas.)

Les ajouts de référents antiques sont typiques à cette culture et sont présents dans la plupart des discours : ils donnent une image là où l'explication devrait être superflue. Il est toutefois singulier que ces deux pamphlets en ajoutent là où il n'y en avait (peut-être) pas (ou peut-être pas *assez*). Comme avec l'intervention de Barère où les « on » disparaissent, ces référents précisent et complètent (et justifient) les accusations contre Robespierre – elles sont fondamentales au répertoire permettant de construire le « portrait du tyran ». C'est une comparaison utile, facile et pratique : par association, elle greffe l'imaginaire de ces personnages sur l'individu comparé.

Ce genre de procédé s'approche de la reconstruction littéraire de l'événement, ce qui sera abordé dans les deux parties suivantes de ce chapitre. La réinterprétation par l'ajout ou par le retrait de certains éléments ouvre la voie à un certain style littéraire, en permettant par exemple d'attribuer des émotions aux « personnages ». Cette tendance est très forte dans le projet de procès-verbal de Charles Duval, comme aussi dans ce passage (moins bien réussi) dans *Le triomphe des Parisiens...* :

Robespierre, poussé sans doute par ce remord de sa conscience, demande la mort : Tu l'as méritée cent fois, lui répond Dumont ; Robespierre jeune et Lebas s'agitent, ils insultent à la majesté de la convention. Il se fait du bruit, le président se couvre, ce signe n'est point respecté par les accusés.<sup>137</sup>

<sup>135</sup> *Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>136</sup> « On voulait former un triumvirat qui rappelait les proscriptions sanglantes de Sylla... » (« Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl.*, p. 555.)

<sup>137</sup> *Le triomphe des Parisiens...*, *op. cit.*, p. 8.

L'attribution d'un « remord de sa conscience » peut sembler assez contradictoire si l'on songe au portrait global de Robespierre que les Thermidoriens cherchent à concevoir. Plus intéressant dans ce passage est la présence de Philippe Le Bas et d'Augustin Robespierre. Si les deux pamphlets notent leurs protestations, ni l'un ni l'autre ne font mention – chose peu surprenante – de leur propre demande à être joint au décret d'arrestation, geste toutefois toujours inscrit et rappelé dans la martyrologie robespierriste<sup>138</sup>. Or, le pamphlet *Horrible conspiration...* va plus loin que la simple censure du suicide politique héroïque des deux hommes en transformant l'épisode et en attaquant la personnalité de Le Bas (ce qui est, et reste de nos jours encore, assez rare<sup>139</sup>) : « Un autre membre dénonce le Bas, comme le séide de Robespierre, comme son valet le plus perfide & le plus dangereux »<sup>140</sup>.

Le résumé en italique suivant le titre de *Horrible conspiration...* et précédant le texte<sup>141</sup> montre, par l'enchaînement des « révélations », le processus de résolution d'une intrigue qui n'est pas rapportée dans le récit du pamphlet. L'exécution des

<sup>138</sup> Interrompant le décret d'arrestation de Robespierre proposé par Louchet et appuyé par Lozeau, le frère cadet de Robespierre se serait exclamé : « Je suis aussi coupable que mon frère ; je partage ses vertus. Je demande aussi le décret d'accusation contre moi. » Ou selon une autre version : « Je demande aussi la mort ; je veux mourir pour la liberté ; je suis aussi coupable que mon frère : j'ai voulu faire le bien de mon pays ; je veux aussi périr de la main du crime. » C'est ensuite au tour de Le Bas d'interrompre les cris acclamant le vote unanime ayant décrété l'arrestation des deux Robespierre, de Saint-Just et de Couthon : « Je ne veux pas partager l'opprobre de ce décret, je demande aussi l'arrestation. » (« Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 554.)

<sup>139</sup> Le Bas et Robespierre jeune connaissent un sort assez semblable dans la mémoire et dans l'histoire de la Révolution. S'ils sont connus de la mémoire robespierriste, ils ne figurent, sauf exception, que comme figures mineures ou figurants dans les grandes fresques historiques comme de fiction. À noter, toutefois, deux biographies qui viennent de paraître sur Augustin Robespierre, par Sergio Luzzatto, *Bonbon Robespierre : la terreur à visage humain*, trad. de l'italien par Simone Carpentari-Messina, Paris, Éditions Arléa, 2010, 160 p., et sur les deux hommes, par Alexandre Cousin, *Philippe Lebas et Augustin Robespierre, deux météores dans la Révolution française*, Paris, Éditions Bérénice, 2010, 160 p. L'historiographie sur Philippe Le Bas ne s'était guère renouvelée depuis la dernière grande œuvre biographique à son sujet datant de 1900, écrite par le gendre de son petit-fils : Stéphane-Pol (pseudonyme de Paul Coutant), *Autour de Robespierre : Le conventionnel Le Bas, d'après des documents inédits et les mémoires de sa veuve*, Paris ; E. Flammarion, 1900, 340 p. Sergio Luzzatto donne toutefois des détails intéressants sur la veuve (Élisabeth née Duplay, fille du logeur de Robespierre, Maurice Duplay) et le fils de Le Bas, relais de la mémoire robespierriste, dans *Mémoire de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 158-160.

<sup>140</sup> *Horrible conspiration...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>141</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 60, n. 118.

« personnages » est, enfin, un prétexte pour accéder à un autre niveau de construction narrative par la mise en scène du supplice, comme le montre le récit (ajouté en *nota*) qui apparaît à la fin de *Horrible conspiration...* Grâce à ce procédé littéraire, il est possible de créer ces *exempla* autour de la « longue agonie » de Robespierre.

#### 1.3.4 La dernière nuit de Robespierre : entre « faits » et « témoignages »

L'« interminable agonie »<sup>142</sup> de Robespierre a deux étapes, correspondant à deux épisodes : sa dernière nuit, après avoir reçu un coup de pistolet dans la mâchoire, et le parcours vers la guillotine le 10 thermidor. Les pamphlets *Portraits exécrables, du traître Robespierre et ses complices...*<sup>143</sup> et *Horrible conspiration formée pour porter Robespierre à la royauté...* se concluent sur ce second épisode. Pour ce qui est du premier, un pamphlet, non daté et publié anonymement, établit le déroulement de cette dernière nuit : *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction, du 9 au 10 Thermidor*<sup>144</sup>. L'intérêt de ce pamphlet se trouve dans la description d'une scène occultée dans les textes précédents, mais vouée à devenir incontournable dans la représentation de l'événement-Thermidor. Scène privilégiée par l'iconographie au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>145</sup> et par le cinéma au XX<sup>e</sup> siècle, elle avait déjà acquis un statut symbolique dans le rapport d'E.-B. Courtois du 8 thermidor an III, qui la décrit avec ce goût pour l'ironie qui marque très souvent l'écriture de l'événement-Thermidor :

Que ne puis-je leur montrer ce Robespierre agonisant, leur peindre ce cadavre couché sur la table de l'anti-salle du Comité où naguère il dictait ses lois, ayant une boîte de sapin pour oreiller, essuyant lentement avec des fragments de papier la sanie qui s'arrêtait à sa bouche ensanglantée, et tenant

<sup>142</sup> Ce sont les mots d'Antoine de Baecque, dans : « Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien », *op. cit.*, p. 212.

<sup>143</sup> Jean-Joseph-François Dussault, *Portraits exécrables, du traître Robespierre et ses complices, Tenue (sic) par la Furie ; avec leurs crimes et forfaits que l'on découvre tous les jours. Suivie de la vie privé du scélérat Henriot*, Lefevre, s.l.n.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3976).

<sup>144</sup> *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction, du 9 au 10 Thermidor*, De l'Imprimerie de Paix, Passage-Honoré, s.l.n.d., 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1149).

<sup>145</sup> Par exemple, le tableau *Le matin du 10 thermidor an II* de Lucien Melingue (1877). Voir *infra*, appendice C, p. 277-278.

dans ses mains, par un de ces jeux du hasard qui n'échappe ni au peintre ni à l'observateur, le sac de son pistolet qui rappelait à ses yeux, par l'adresse du marchand qui l'avait vendu, et dont l'enseigne était « Au grand monarque », le terme qu'avait choisi son ambition.<sup>146</sup>

Cette scène est décrite pour la première fois par le pamphlet *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction...* Contrairement aux pamphlets décrits dans la partie précédente, celui-ci ne se fonde pas sur des comptes-rendus déjà publiés dans des gazettes mais plutôt sur les témoignages oraux d'individus présents à l'Hôtel de Ville (infiltrés par la Convention ou Robespierriéristes repentis de dernière minute<sup>147</sup> ?) ou au Comité de salut public, où Robespierre passa sa dernière nuit. Or, si les sources de ce pamphlet appartiennent à la culture orale, le pamphlet lui-même montre le procédé d'écriture de l'événement.

Le pamphlet est divisé en trois parties, inégales de longueur et numérotées de « 1 » à « 3 » : division artificielle, arbitraire, qui camoufle l'absence de liens entre ces trois parties (trois moments chronologiquement distincts) et qui témoigne d'un processus de transcription. La première (composée de seulement deux paragraphes) montre le rôle et l'engagement de Robespierre lors de l'insurrection de la Commune. Dans le second paragraphe, le pamphlet livre sa première source et l'apparente facilité à infiltrer l'insurrection robespierriste. La deuxième partie (de quatre paragraphes) continue à l'extérieur, sur la Place de Grève, alors que les canonniers quittent pour permettre l'entrée dans l'Hôtel de Ville des troupes de la Convention. Celles-ci trouvent Robespierre déjà blessé : suicide ou attentat ? On ne spécifie pas. En effet, l'action est narrée au présent et les troupes qui viennent d'entrer dans la

---

<sup>146</sup> Edme-Bonaventure Courtois, *Rapport fait au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur les événements du 9 thermidor an II*, Paris, Convention nationale, le 8 thermidor an III. Cité dans Antoine de Baecque, « Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien », *op. cit.*, p. 205.

<sup>147</sup> Le pamphlet explique lui-même l'origine de ses sources : « Les tribunes étaient publiques, et l'on pouvait entrer à la maison commune en montrant sa carte de citoyen comme à l'ordinaire. Quelqu'un qui s'y était introduit par ce moyen simple, et qui en sortit sans éprouver de difficulté, s'approcha d'un groupe (*sic*) de canonniers qui restaient dans la place de Grève (*sic*) ; comme il cherchait à entendre ce qui s'y disait, il fut prié de passer son chemin. » (*Faits recueillis...*, *op. cit.*, p. 1.)

salle où se trouve Robespierre ne peuvent (ne devraient) donc pas avoir vu cet événement, qui précède l'entrée des troupes. L'effet d'instantanéité que procure le temps présent est encore plus clair dans cette phrase : « On est à la recherche des autres conjurés. »<sup>148</sup> Illusion de présence : il est peu probable qu'un gendarme ait eu le temps de prendre un carnet pour noter le déroulement de l'action. La troisième partie, la plus longue (de la fin de la page 2 à la dernière page, soit la page 7), reprend la description alors que Robespierre est porté au Comité de salut public, après que la Convention ait refusé de le recevoir<sup>149</sup> – épisode qui n'est pas décrit dans le pamphlet.

Par sa longueur, il est possible de supposer que cette troisième partie constitue bien le cœur du pamphlet. C'est un épisode fondamental, qui a pour but rhétorique de prolonger, par l'écriture, le supplice de Robespierre, de le rendre « interminable ». Cette idée est développée par A. de Baecque, qui inclut ce pamphlet dans une série de textes partageant « l'idée [...] très commune [...] que la guillotine aurait été une mort trop douce pour Robespierre »<sup>150</sup>. Ces récits – dont le pamphlet *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction...* est paradigmatique – répondent à ce besoin par la description de la douleur, de l'humiliation et de l'abatement attribués au(x) personnage(s). La première fut surtout étudiée par A. de Baecque, mais les deux autres ne sont pas moins fondamentales au *supplice littéraire* de Robespierre :

...on voit qu'il cherche à se cacher le visage, quoique défiguré, il donne encore quelques signes d'affectation, quelque fois les muscles frontaux se

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>149</sup> « Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 593.

<sup>150</sup> Antoine de Baecque, « Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien », *op. cit.*, p. 212. Il cite deux vers du poème d'André Bellement, analysé dans la partie suivante de ce chapitre :

« La mort n'a pas pour lui d'assez terribles maux  
Puisque de tout un peuple il était le bourreau. »

En fait, dans la version originale, Bellement écrit « pour eux » et « ils étoient les bourreaux », car il inclut tous les Robespierristes, ou du moins Saint-Just, Couthon et Hanriot, qu'il vise dans son poème. (André Bellement, *La journée du 9 thermidor ; poème historique, contenant les détails sur la conspiration de Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, et de tous leurs complices. Précédé d'un Épître dédicatoire aux vrais sans-culottes. Lu à la Convention nationale, et prononcé sur différens théâtres de Paris. Par le citoyen Bellement, artiste du théâtre Patriotique, et volontaire de la douzième compagnie de la Section du Temple*, Paris, Chez Demoraine, An II, p. 13. BnF : Ye:35257.)

rapprochent et son front devient ridé. Quoiqu'ayant l'air assoupi, l'on voit que sa blessure lui fait ressentir de grandes douleurs.<sup>151</sup>

S'il est important que Robespierre soit bien pansé « afin de le mettre en état de pouvoir être puni »<sup>152</sup> (directive d'Élie Lacoste au chirurgien), il est aussi important qu'il reste *conscient*, ce que le pamphlet ne néglige pas de mentionner : Robespierre doit être conscient de sa douleur ainsi que des propos échangés à son sujet lorsqu'on le panse<sup>153</sup>, mais aussi dès son arrivée au Comité de salut public. Ces propos sont scrupuleusement rapportés. À plusieurs reprises, des « curieux » (témoins et futures sources dans l'écriture du pamphlet ?) s'approchent, insistent pour voir Robespierre et pour commenter son état :

...plusieurs d'entre'eux qui en étaient le plus près, levent son bras pour voir sa figure. L'un dit : *il n'est pas mort, car il est encore chaud* ; un autre dit : *ne v'la-t-il pas un beau roi ?* un autre dit : *quand ce serait le corps de César! pour quoi ne pas l'avoir jetté à la voierie ?*<sup>154</sup>

Les porteurs de Robespierre ne les repoussent pas, mais demandent qu'ils cessent de le toucher afin « de lui conserver le peu de vie qui lui reste ». Plus tard, lorsqu'il est bien installé sur la table du Comité, d'autres curieux entrent – « chacun en dit ce qui lui vient à l'idée »<sup>155</sup> – et deux de ses porteurs (maintenant libérés de leur « fardeau », c'est-à-dire de Robespierre) participent également au rituel :

Ils avaient toujours quelques mots plaisants à lui adresser. L'un lui disait : *Sire votre majesté souffre*, l'autre : *eh-bien ! il me semble que tu as perdu la parole, tu n'acheves pas ta motion, elle était si bien commencée ; oh ! il faut que je dise la vérité, tu m'as bien trompé scélérat*, un autre citoyen a dit : *je ne connais qu'un homme qui ait bien connu l'art des tyrans, cet homme est Robespierre.*<sup>156</sup>

<sup>151</sup> *Faits recueillis...*, op. cit., p. 3.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>153</sup> Ce sont les derniers propos chronologiquement rapportés par le pamphlet : « lors qu'on lui passa le bandeau sur le front, un homme dit : *voilà que l'on pose le diadème à sa majesté* un autre dit : *le voilà coëffé comme une religieuse.* » (*Ibid.*, p. 6.)

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 3. Les italiques sont dans le texte.

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 3-4. Les italiques sont dans le texte.

À cet instant, Saint-Just, Dumas et Payan apparaissent à la porte de la salle, conduits par des gendarmes. Pourquoi sont-ils là ? Plus tard, Élie Lacoste dira qu'« il faut les mener à la conciergerie, ils sont hors de la loi »<sup>157</sup>. Confusion dans les ordres ou présence symbolique ? Pourquoi ces trois hommes en particulier ? Peut-être parce qu'ils incarnent trois centres de pouvoir : Saint-Just, l'un des « triumvirs » du Comité de salut public et des députés robespierristes qui est encore vivant (Le Bas s'est suicidé) et capable de marcher (ce qui n'est le cas ni de Couthon, ni du frère de Robespierre, celui-ci s'étant fracturé les jambes en se jetant d'une fenêtre de l'Hôtel de Ville) ; René-François Dumas, président du Tribunal révolutionnaire depuis avril 1794 (et ayant présidé aux procès des factions hébertiste et dantoniste et aux procès de la Grande Terreur) ; et Claude-François Payan, agent national de la Commune en remplacement de Chaumette. Leur présence est remarquée par le groupe qui entoure Robespierre : « retirez-vous donc, que ces messieurs voyent leur Roi dormir sur une table, tout comme un homme »<sup>158</sup>. Comme on ironise sur un Robespierre devenu « roi », on interpelle ses trois partisans comme des « messieurs », non plus comme des citoyens. Observateurs de Robespierre, ils sont également observés par les gendarmes et par les « curieux » qui les entourent. Le pamphlet aussi les « observe » : il prend soin de noter et de décrire l'attitude de chacun, reflétant la douleur, l'humiliation et l'abattement que les trois hommes partagent avec Robespierre. Bien que Dumas apparaisse indifférent et Payan défiant, ce ne sont que des apparences : en réalité, la nervosité de Dumas perce à travers sa façade impassible<sup>159</sup> et Payan est aussi abattu<sup>160</sup> que Saint-Just. La présence de Saint-Just s'est surtout imposée grâce à la mémoire robespierriste, son attitude devenant un *topos* incontournable dans la

---

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>159</sup> Dumas « ne paraissait pas très-affecté [...] et ne faisait aucun mouvement. Il agitait seulement ses doigts proche (*sic*) de sa cuisse. » (*Ibid.*)

<sup>160</sup> Payan « fit un signe de tête, comme pour dire, je ne crains point la mort. Mais ce sentiment ne reste pas longtemps peint sur sa figure, la peur se repand parmi ses traits, et son visage devient abattu. » (*Ibid.*, p. 4-5)

représentation de la scène. Or, l'attitude décrite par le pamphlet<sup>161</sup> est bien loin de la représentation stoïque habituelle de Saint-Just, qu'il aurait manifesté lors de la séance mouvementée de la Convention et le lendemain, à son exécution – or, ces images ne sont pas thermidoriennes<sup>162</sup>. Il est important de montrer ces trois hommes comme

<sup>161</sup> Les trois hommes sont assis dans « l'ambrasure d'une fenêtre » lorsque « des plaisants » les interpellent pour qu'ils observent « leur Roi ». C'est alors que « St. Just avance la tête pour voir Robespierre. St.-Just avait une figure abattue, humiliée, ses yeux grossis peignaient le chagrin. » (*Ibid.*, p. 4)

<sup>162</sup> Ou plutôt, elles ne sont pas *proprement* thermidoriennes, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent pas au cœur de la « réaction ». En fait, dès 1797, on retrouve cette description des derniers instants de Saint-Just chez Des Essarts : « Le lendemain, sur la fatale charrette, [Saint-Just] fut presque le seul dont la contenance étoit calme, et dont l'aspect n'offroit rien de hideux. Ceux qui l'avoient vu la veille à la tribune, et qui l'observerent marchant à l'échafaud, retrouvèrent en lui le même sang-froid, et la même expression dans les traits. Les malédictions que cent mille bouches lui adressoient à la fois et de toutes parts, n'ébranlèrent en aucune manière son intrépidité ; il considérait tout avec les yeux où le calme se peignoit ; la vue de l'échafaud ne lui causa aucun effroi ; et chargé des crimes les plus odieux, tout dégoûtant du sang de l'innocence, il reçut la mort comme un homme vertueux, dont le sentiment d'une conscience tranquille et sans remords, seroit la consolation et l'appui. » (*Précis historique de la vie, des crimes et du supplice de Robespierre, et de ses principaux complices*, Paris, Imprimerie de Delance, 1797, p. 191-192). Ces images réapparaissent plus tard dans les *Notes* de Marc-Antoine Baudot : « Saint-Just, d'ailleurs, est mort avec un calme stoïque admirable, et jusqu'au dernier moment a montré un courage froid et imperturbable. [...] Mon témoignage n'est pas suspect car assurément je suis loin d'aimer Saint-Just. » (*Notes historiques...*, Paris, Imprimerie D. Jouaust, 1893, p. 166) Dans le projet de procès-verbal de Charles Duval présenté en l'an II, Saint-Just apparaissait à la tribune de la Convention, le 9 thermidor, avec un « air sinistre & sombre », un « regard farouche » et parle avec un « ton mal assuré ». (Charles Duval, *Projet de procès-verbal des séances des 9, 10 & 11 Thermidor, présenté au nom de la Commission chargée de cette rédaction, par Charles Duval, député à la Convention nationale, pour être discuté trois jours après distribution*, Paris, Imprimerie nationale, s.d., p. 3.) Deux siècles plus tard, ceci devient chez J.-C. Frère : « Calmement, le jeune homme se dirigea vers la tribune, en gravit les degrés, déroula les feuillets de son manuscrit et en commença la lecture d'une voie claire et forte. [...] Après un court instant d'hésitation, Saint-Just lui [Billaud-Varenne] céda la place. Il descendit et, impassible, le manuscrit à la main, debout au pied de la tribune, il attendit. Cette attente allait durer quatre heures. Quatre heures d'une terrible bataille parlementaire pendant lesquelles il reste immobile, le regard fixé sur l'assemblée. » (*La victoire ou la mort, histoire de Robespierre et la révolution*, Paris, Flammarion, 1983, p. 380). Jean-Claude Frère reprend également le passage au Comité, à comparer avec l'original dans *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction...* (*infra*, chapitre 1, p. 71, n. 161). Cet extrait de J.-C. Frère montre l'impact des réécritures dans la transformation ou l'ajout de certains détails et, tout particulièrement, la réappropriation robespierriste de l'anecdote – désormais, Robespierre peut même sourire : « Peu après, Saint-Just, Payan et Dumas furent à leur tour conduits dans la salle du Comité de sûreté générale (*sic*). Quelqu'un cria : 'Retirez-vous donc, qu'ils puissent voir leur roi dormir sur une table comme un homme !' Malgré son aspect injurieux, cette phrase fit son effet, et les badauds leur firent place. Saint-Just se tint muet devant son ami ; il eut un mouvement du bras droit en sa direction, mais le retint aussitôt. Seuls ses yeux rougis et enflés par les larmes trahissaient son émotion. Regardant son jeune ami, Robespierre esquissa un sourire, que la douleur réprima immédiatement. Dumas et Payan se turent également. Mais dans l'échange de leurs regards, on pouvait deviner leur indéfectible amitié. Tous, à cet instant,

« abattus » et lâches devant la mort : cette image fait le lien avec leur attitude dans la charrette les menant à la guillotine, comme rapporté dans *Horrible conspiration...*

Un autre fait notoire dans la représentation de cette scène trouve son origine dans ce pamphlet. Le prétexte d'un verre d'eau demandé par Dumas permet à Saint-Just de prononcer quelques mots (qui devaient être ses derniers, du moins selon ce que nous en savons) devenus célèbres, mais après avoir été déformés par la postérité :

C'est alors que ce dernier [Saint-Just] parle. Il avait depuis quelques instants, les yeux fixé sur l'acte Constitutionnel qui est affiché dans la salle. Il avance le bras comme pour le montrer et dit d'un ton de voix fort bas ; *voilà pourtant mon ouvrage, . . . . . et le Gouvernement Révolutionnaire aussi*. Il en dit davantage et proféra même une phrase d'assez longue haleine, mais il ne fut entendu que par le gendarme qui était le plus proche de lui.<sup>163</sup>

Dans les réécritures de cette scène, Saint-Just désigne généralement la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793. Il dit parfois cette phrase à Robespierre, et l'inclut en changeant le « mon » pour un « notre »<sup>164</sup>. Or, Saint-Just n'a pas participé à la rédaction de la Déclaration, mais plutôt au Comité de rédaction de la Constitution, et prononça le discours sur la mise en place du Gouvernement révolutionnaire : les paroles rapportées par le pamphlet concordent davantage que ce que la légende en a fait. Mais pourquoi le pamphlet les rapportent-elles ? Pour montrer des faits que tous devaient déjà (en principe) connaître ? Ou est-ce pour invalider son rôle, par les propos du gendarme qui l'entend et qui « lui répondit sur

---

comprenaient qu'avec eux mourait aussi la Révolution, cet espoir prodigieux et naïf de liberté et d'égalité que le monde ne retrouverait peut-être jamais plus. » (p. 412) Si ce type d'exagération et de réécriture ne sont pas propres à l'auteur (tant d'autres l'ont fait avant lui !), nous sommes bien ici face à un paradigme de la tragédie robespierriste. Sur l'image de Saint-Just de la vision thermidorienne au « mythe romantique », voir Marie-Christine Bacquès, « Le double mythe de Saint-Just à travers ses mises en scène », *Siècles*, n° 23 : *Mémoires et miroirs de la Révolution française*, 2006, p. 21-30.

<sup>163</sup> *Faits recueillis...*, *op. cit.*, p. 5. L'italique est dans le texte.

<sup>164</sup> C'est le cas, par exemple, dans les films *La Terre et la Vertu : Robespierre* et dans *La Révolution française : Les Années terribles*. Même chose chez Jean-Claude Frère, *op. cit.*, p. 412, qui place l'anecdote immédiatement après l'entrée des trois hommes dans la salle du Comité : « Puis, Saint-Just, avisant l'imprimé encadré de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, lança, en s'adressant à Robespierre : 'C'est tout de même nous qui le leur avons donné !' ».

un ton assez ironique »<sup>165</sup> ? Toutefois, les propos du gendarme ne sont pas rapportés : pas de grande diatribe contre Saint-Just – les garde-t-on pour Robespierre ?

Le pamphlet se termine sur un *nota* qui décrit les vêtements (couleur, matériaux et état) portés par les quatre hommes. Pertinence ? Les mises « nullement endommagée[s] » de Saint-Just et de Payan contrastent avec celle de Robespierre – et surtout avec la mise habituelle de ce dernier – ce qui correspond à un certain processus de déshumanisation par la décomposition de son « apparence raffinée »<sup>166</sup>.

### 1.3.5 Un poème et son épître dédicatoire : où le témoignage et la littérature se rencontrent ? Second processus de simplification de l'événement

*La journée du 9 thermidor*<sup>167</sup> est un imprimé de 15 pages qui contient un *Poème sur la conjuration du 9 thermidor* et une *Épître (sic) dédicatoire aux vrais sans-culottes*, rédigés par André Bellement. La page titre fournit de précieuses informations à la fois sur l'identité de son auteur, « artiste du théâtre Patriotique, et volontaire de la douzième compagnie de la Section du Temple », et sur la diffusion de son poème et/ou de l'épître : ainsi la page titre mentionne un poème « précédé d'un *Épître (sic) dédicatoire [...] lu à la Convention nationale et prononcé sur différents théâtres de Paris* » (nos italiques). L'absence de marqueur de pluriel suggère que seule l'épître semble avoir connue cette triple diffusion : à l'oral, à la Convention et dans certains théâtres, et à l'écrit, par l'impression en l'an II. En quoi ce texte fut-il suffisamment significatif pour mériter une telle diffusion ? Le poème est un genre

<sup>165</sup> *Faits recueillis...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>166</sup> Antoine de Baecque, « Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien », *op. cit.*, p. 208. Sur l'apparence de Robespierre rapportée dans le pamphlet : « ...il était sans souliers[,] ses bas étaient rabattus jusqu'aux maléoles, sa culottes déboutonnée, et toute sa chemise couverte de sang. » (*Faits recueillis...*, *op. cit.*, p. 7)

<sup>167</sup> André Bellement, *La journée du 9 thermidor ; poème historique, contenant les détails sur la conspiration de Robespierre, Couthon, Saint-Just, Hériot, et de tous leurs complices. Précédé d'un Épître dédicatoire aux vrais sans-culottes. Lu à la Convention nationale, et prononcé sur différents théâtres de Paris. Par le citoyen Bellement, artiste du théâtre Patriotique, et volontaire de la douzième compagnie de la Section du Temple*, Paris, Chez Demoraine, An II, 16 p. (BnF : Ye 35257).

commun pendant la Révolution, qui partage, avec le chant et le théâtre, une fonction pédagogique et utilitaire<sup>168</sup>. Son écriture est avant tout politique, au service de la Révolution, de ses factions ou de la Contre-Révolution, et particulièrement utilisée dans la lutte contre Robespierre et contre les jacobins<sup>169</sup>. Le « moment thermidorien » se caractérise aussi particulièrement par l'appropriation des thèmes jacobins par les thermidoriens et par leur transformation pour attaquer les patriotes de la veille.

L'épître et le poème de Bellement sont entièrement en concordance avec les versions de l'événement-Thermidor déjà décrites dans ce chapitre, ce qui en font un second processus de simplification de l'événement dans l'opinion. Or, ces textes sont à la croisée de la littérature (le poème) et du témoignage (l'épître). Bellement ne prétend pas répéter ce qui a déjà été dit (bien qu'il le fasse) car, par son rôle de sectionnaire, il fut *acteur* lors de l'événement, et donc *témoin* :

Après avoir surveillé dans la journée du NEUF AU DIX THERMIDOR ; après avoir rempli ma tâche de Republicain, en travaillant pendant ce temps à déconcerter les projets de nos ennemis, en prouvant, à mon poste avec ma compagnie, mon entier attachement à la Convention nationale et à la République française, une et indivisible, je devois, comme fidèle observateur des particularités de cette journée mémorable, et comme auteur patriote, un récit instructif qui puisse faire connoître aux vrais Sans-culottes qui n'ont pas été les témoins de cette horrible conspiration, la scélératesse et l'hypocrisie de ceux qui en étoient les chefs.<sup>170</sup>

Bellement entend donner un « récit instructif » en tant que « fidèle observateur ». En fait, il s'agit d'un autre récit pédagogique construit en *exemplum*. La découverte du

<sup>168</sup> Sur le chant, voir François Moureau, « Préface », *Chants de la Révolution française*, Paris, Librairie Générale Française, 1989, p. 5-17. Sur Robespierre en particulier, voir Jean-Louis Jam, « Images de Robespierre dans les chansons et les hymnes de la Révolution (esquisse) », *Images de Robespierre*, sous la dir. de Jean Ehrard, Naples, Vivarium, 1996, p. 299-321.

<sup>169</sup> D'autres exemples de ces genres dans la réplique antirobepierriste : Anonyme, *Tactique des cannibales ou des Jacobins, comédie en un acte et en prose... seconde édition...*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, 51 p. [dont quatre non paginées] (BnF : Le<sup>41</sup> 4229 [A]) ; Marie-Joseph Chénier, *Timoléon, Tragédie en trois actes. Précédée d'une Ode sur la situation de la République durant l'Oligarchie de Robespierre et de ses Complices*, Paris, Chez Maradan et Desenne, l'an III, 71 p. [Pour l'ode : p. V-X.] (BnF : YF 8611) ; Alphonse Martainville, *La nouvelle Montagne en vaudevilles ou Robespierre en plusieurs volumes*, s.l., s. éd., 1794, 13 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1350).

<sup>170</sup> André Bellement, *La journée du 9 thermidor...*, *op. cit.*, p. 3-4.

complot et la punition rapide des conspirateurs sont un « exemple pour les peuples de l'univers » et une « leçon pour les traîtres »<sup>171</sup>. Le 9 et le 10 thermidor acquièrent, même, une dimension providentielle en constituant une « preuve » de l'existence de l'Être Suprême (que Robespierre, ironiquement, aurait appréciée) :

Mes frères, rendons grace à l'Être suprême, qui nous a sauvé d'un aussi grand danger. Oui, sans doute, son existence nous est prouvée dans cette occasion ; vingt-quatre heures nous ont suffi pour découvrir un complot qui se formoit depuis un an ; depuis vingt-quatre heures les conspirateurs sont punis, et la patrie est sauvée : voilà l'ouvrage de l'Éternel.<sup>172</sup>

Ce passage aurait pu être lu par Robespierre, qui usait de ce type de rhétorique commune à la culture révolutionnaire. Robespierre ainsi que Saint-Just l'avaient tout particulièrement perfectionnée pendant la Terreur. Les Thermidoriens, en se la réappropriant, excluaient les Robespierristes de la culture révolutionnaire – comme le démontre ce passage<sup>173</sup>. Le providentialisme de Thermidor, s'il est ici exacerbé par un déisme débridé, est présent dans d'autres textes que nous avons vus, comme par exemple dans le rapport de Barère du 11 thermidor et chez Lecointre<sup>174</sup>.

L'épître fait également référence à l'« horreur » et à l'« épouvante » ressenties par la découverte des « infâmes complots » des conspirateurs<sup>175</sup>. Bellement ne s'attaque pas seulement à Robespierre, dont la description est réduite à deux maigres lignes : il frappe également Couthon (sept lignes), Saint-Just (quatre lignes) et Henriot (cinq lignes). Les quatre sont décrits comme des « Catilina modernes [qui] vouloient cimenter, par le sang, le règne affreux des tyrans »<sup>176</sup>. Le complot est sinistre par l'influence de ces hommes, occupant des postes-clés et cachant une cruauté insoupçonnée. Couthon semble incarner, physiquement, le mensonge qui

---

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> L'éloge de leur propre vertu par les Robespierristes et la dénonciation de l'idolâtrie sont deux autres exemples d'une réappropriation par exclusion de la rhétorique et de la culture révolutionnaires.

<sup>174</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 39, 53.

<sup>175</sup> André Bellement, *La journée du 9 thermidor...*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 5.

entourait les Robespierriéristes. L'insistance sur son handicap<sup>177</sup>, qui apparaît dans tous les textes et dont la description alterne entre « paralytique »<sup>178</sup> et « cul-de-jatte »<sup>179</sup>, semble la clé de cette représentation. L'incapacité physique de Couthon aurait dû être l'indice évident que son apparence d'innocence n'était en fait qu'un masque<sup>180</sup> :

...Couthon, privé de l'usage de ses membres, qui ne conservoit sa tête et son esprit que pour conspirer contre la liberté ; son extérieur honnête ne présentait à nos yeux éblouis qu'un exemple de sagesse, de modération, et son cœur receloit la cruauté et les vices d'un tyran.<sup>181</sup>

En plus de faire un « récit instructif » de l'événement, le but explicite de cette épître est de vanter les sans-culottes et la victoire des sections de Paris contre la tentative de « séduction » des conspirateurs. Or, il ne faut pas négliger ce que le titre souligne : Bellemeut s'adresse aux *vrais* sans-culottes. Ce texte vise à honorer les sectionnaires restés fidèles à la Convention. Le poème reprend et complète ce thème, mais différemment. Malgré les apparences d'héroïsme du peuple, les vrais héros sont les législateurs. Sans eux, la « séduction » du peuple par les « intrigans » aurait été facilitée. Bien que le peuple protège les législateurs de « son corps », ce sont les législateurs qui ont su percer la vérité du complot. Malgré tout, la démonstration de Bellemeut reste ambiguë : l'insurrection de la Commune était un « piège tendu » au peuple (aux sectionnaires), mais qui était facilement identifiable. L'innocence des

<sup>177</sup> Cette insistance, toujours présente au XIX<sup>e</sup> siècle, disparaît progressivement des représentations (chez les historiens et dans les œuvres de fiction) au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>178</sup> Antoine-Christophe Merlin (dit « de Thionville »), *Merlin de Thionville, représentant du peuple. À ses collègues. Portrait de Robespierre, op. cit.*, p. 15.

<sup>179</sup> « ...un misérable cul-de-jatte dont toute la magie consistait peut-être dans la pitié qu'inspirait son état... » (Intervention de Dubois-Crancé au Club des Jacobins à la séance du 16 thermidor, rapportée dans la *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 328, le 28 thermidor an II (15 août 1794) (*Réimpression de l'ancien Moniteur*, vol. 21, Paris, Henri Plon, 1861, p. 478).)

<sup>180</sup> Joachim Vilate note ainsi « l'intérêt » des « infirmités » de Couthon dans la « marche » de Robespierre « au pouvoir suprême » : « Aidé par Couthon et Saint-Just, les rôles sont partagés ; le jeune homme chargé d'effrayer les esprits, sème les inquiétudes, les méfiances, le désespoir, et propose des mesures terribles. Couthon avec l'intérêt de ses infirmités, semble les autoriser par des motifs de nécessité indispensable. » (*Les mystères de la Mère de Dieu, dévoilés ; Troisième volume des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III, p. 90. BnF : Lb<sup>41</sup> 1152.)

<sup>181</sup> André Bellemeut, *La journée du 9 thermidor...*, op. cit., p. 4.

« égarés », dont parlent Barère et Roux, est mise en doute par l'attaque d'Henriot contre la Convention, qui aurait dû démontrer sa trahison :

Ce scélérat payé, ce chef de faction,  
Crioit : *tombez, tombez sur la Convention* ;  
Ces mots ont dévoilé son affreux caractère,  
Ces mots aux yeux du peuple ont porté la lumière,  
On ne vit plus en lui qu'un traître, un criminel,  
Dont l'existence seule offensoit l'Eternel.<sup>182</sup>

Les « égarés » sont donc criminels. Ils ne sont pas les « vrais » sans-culottes et Bellement les met en garde :

Ainsi que Robespierre, et tous ses partisans,  
Ceux qui voudroient encore protéger les tyrans,  
Frémissant en secret du sort qu'on leur apprête,  
Sur le même échafaud iront porter leur tête.<sup>183</sup>

Le poème apporte un thème nouveau au répertoire thermidorien : celui de la *folie*, étroitement liée à la trahison. Le projet des « triumvirs » de se distribuer la France (avant même leur succès) relève de la « démence »<sup>184</sup>. Henriot, autre cible du poème, est présenté comme « égaré, furieux » et son comportement, comme meneur de l'insurrection armée, est extravagant<sup>185</sup>. Bellement tente ainsi d'expliquer que la trahison est un signe de folie, ou du moins de la perte de la raison :

S'il n'étoit pas prouvé que dans la trahison,  
On ne peut en entier conserver sa raison...<sup>186</sup>

Or, le poème d'André Bellement fait surtout la synthèse de tous les textes précédents qui entourent l'événement-Thermidor. Il reprend leurs mots :

*Sur des monceaux de morts, sur des débris sans glans,  
On devoit élever le trône à trois tyrans :*  
Robespierre, Saint-Just, Couthon dans leur démence,  
*Entr'eux s'étoient déjà distribué la France...*<sup>187</sup> [Nos italiques.]

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 12. L'italique est dans le texte.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 12.

Les deux premiers vers font référence à la phrase de Fréron lancée à Couthon le 9 thermidor ; le dernier vers, au rapport de Barère du 11 thermidor et à sa réinterprétation par le pamphlet de L. Duperron, *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre*<sup>188</sup>. Bellement reprend également leurs thèmes : comme la dénonciation de l'idolâtrie d'un seul homme élevé au-dessus des autres<sup>189</sup> et la principale accusation lancée contre l'œuvre de Robespierre (ou des Robespierriistes en général) de division de l'opinion publique<sup>190</sup>. Le sujet de l'épître n'est d'ailleurs pas un exemple d'originalité : ses félicitations pour les « vrais » sans-culottes rejoignent celles déjà formulées par les députés thermidoriens<sup>191</sup>.

### 1.3.6 De l'urgence et de l'impatience à la commémoration : vers une version officielle de l'événement ?

Le 27 thermidor, Barras lit à la Convention son compte-rendu « de différents faits et pièces relatifs aux événements des journées des 9 et 10 thermidor ». Les deux comités (de salut public et de sûreté générale) travaillent « à rassembler tous les faits qui se sont passés » afin de « satisfaire la juste impatience de l'assemblée nationale et de toute la France, qui désire connaître jusqu'aux moindres particularités de ce vaste et infernal complot »<sup>192</sup>. Jusque-là, Barras entend satisfaire cette « juste impatience » par la lecture de six pièces « extraordinairement courtes » mais qui n'en révèlent pas moins « la scélératesse des monstres que la justice nationale vient de frapper ». La Convention semble effectivement satisfaite : le procès-verbal note des

<sup>187</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>188</sup> *Infra*, chap. 1, p. 35-36, 64.

<sup>189</sup> André Bellement, *La journée du 9 thermidor...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>191</sup> L'esprit de fidélité pour la Convention dont témoigne Bellement autant dans son épître que dans son poème (particulièrement dans les derniers vers) est également celui que l'on trouve déjà, enjoint par la Convention, dans les proclamations lues par Barère : celle du 9 thermidor, qui s'adressait tout spécialement aux sections, et celle du 10 thermidor, d'où proviennent ces mots : « les citoyens ont fait aux représentants du peuple un rempart de leurs corps... », qui deviennent chez Bellement :

« Sur la Convention il [le peuple] jette son regard,

Il court, et de son corps il lui fait un rempart... » (p. 10)

<sup>192</sup> « Séance du 27 thermidor an II (14 août 1794) », *Arch. parl.*, vol. XCV, *op. cit.*, p. 67.

applaudissements, mais aussi des rires après la lecture de la seconde pièce. Barras ne s'arrête toutefois pas là. Détournant la discussion d'une explication, dont le besoin se fait sentir, sur les faits et les pièces de la conspiration, Barras répond à ce manque en décrivant plutôt des rumeurs dont il n'épargne aucun détail sordide : débauche au théâtre de l'Opéra-comique pour Hanriot, débauche dans des « lieux de plaisance » établis dans des communes environnant Paris pour les « triumvirs ». De « tyrans » les voici devenus – dans le vocabulaire de Barras – « satyres » et « sultans ». Il est difficile de savoir si Barras s'improvise le porte-parole de toutes les rumeurs qui courent<sup>193</sup>, ou si l'idée vient de lui, de ses « preuves »<sup>194</sup> et des interprétations ou intuitions qu'il en tire<sup>195</sup>. Barras ajoute ensuite une nouvelle couche à la fable du « Robespierre-roi » en rapportant les propos d'un officier municipal et en y impliquant la fille de Louis XVI, qui aurait pris le deuil pour Robespierre le soir du 10 thermidor – les « mouvements d'indignation » notés au procès-verbal témoignent-ils de la nouveauté de ce « fait » ? Le pamphlet *Nouveaux et intéressans détails de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices...* bondit sur l'occasion en

<sup>193</sup> La dernière intervention notée à la séance du soir du 9 thermidor est celle d'un nommé Frecine (Frécine ?) qui apporte « un autre fait » : « ...pendant les quarante jours qu'il [Robespierre] s'éloigna du comité, il se rendit constamment à Issy, dans la maison de la princesse de Chimay... » (« Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 595). Ce lieu allait devenir, dans l'imaginaire thermidorien, « le Trianon du continuateur des Capets » (B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 30). L'imagination déforme et grossit la rumeur des « orgies » : dans *Nouveaux et intéressans détails...*, on déforme et on ajoute les détails les plus salaces : « C'est là [à Monceaux, Le Raincy et à Bagatelle] que ces monstres tramoient la perte de la République, en se livrant aux plus sales voluptés... » (*Nouveaux et intéressans détails* (sic) *de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices*, Imprimerie de Guilhemat, s.l.n.d., p. 8). Un peu plus haut, toujours dans ce pamphlet, on affirme que Robespierre avait des concubines « dans presque toutes les communes » (*ibid.*, p. 8). Or, le 27 thermidor, Barras avait seulement dit : « il faudra qu'on lui [la Convention nationale] apprenne dans quel trésor Robespierre puisait pour l'entretien de ses nombreuses concubines » et s'arrêtent là. Ce que les « triumvirs » (les « satyres », comme il les désigne ici) avaient « dans presque toute les communes », ce sont des « lieux de plaisance »... (« Séance du 27 thermidor an II », *Arch. parl., op. cit.*, p. 68.)

<sup>194</sup> Ses preuves : « une quittance de la somme de 2000 liv. pour le prix de location d'une loge au théâtre de l'Opéra-Comique » pour Hanriot et la demande qu'aurait fait Couthon au nom du Comité de salut public (mais dont Barras ne donne aucun repère chronologique – difficile, donc, de la retrouver) pour la conservation de ces lieux qui, selon Barras, « n'étaient fameux que parce qu'ils étaient le théâtre des débauches de leurs anciens maîtres ». Il ne lui reste qu'à en tirer des conclusions par des supputations. (« Séance du 27 thermidor an II », *Arch. parl., op. cit.*, p. 68.)

<sup>195</sup> À noter, deux « il faudra » dans son discours, pour vérifier, dans un avenir rapproché, les accusations qu'il lance : procédé grossièrement simple, mais efficace. (*Ibid.*)

ajoutant ce détail tout particulier : la conspiration aurait eu le projet de « marier la fille Capet avec Robespierre pour régner (*sic*) ensemble », rumeur qui, toutefois, « n'était pas reprise par les documents officiels »<sup>196</sup>. Le pamphlet, qui reprend ou plutôt réinterprète et fusionne le texte de L.-F. Roux du 11 thermidor avec le discours de Barras, ne mentionne ce « fait » nulle part, sinon dans le très long résumé en italique, suivant immédiatement le titre, qui mentionne la nature des « pièces trouvées sous les scellés de ces scélérats » et les « nouveaux et intéressans détails »<sup>197</sup> – ayant pour effet de garantir le succès de diffusion de cette nouvelle rumeur. La fable de « Robespierre-roi » était, selon B. Baczko, « une manœuvre de diversion politique »<sup>198</sup> – en y ajoutant les « orgies » (diversion s'il en est une !), l'intervention de Barras du 27 thermidor s'y résume fort bien.

Le rapport annoncé par Barras sera pris en charge par Edme-Bonaventure Courtois, mais ne viendra qu'un an plus tard, le 8 thermidor an III – un long délai pour une assemblée déjà impatiente le 27 thermidor an II. Entre temps, le 16 nivôse an III, Courtois présenta son premier *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers de Robespierre, etc.*<sup>199</sup>, suffisamment long (111 pages) et appuyé d'assez de pièces (puisées dans les documents de la défunte faction) pour

<sup>196</sup> B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, op. cit., p. 28.

<sup>197</sup> Ce « résumé » se lit comme suit : « Pièces trouvées sous les scellés de ces scélérats ; Arrêtés liberticides du Conseil-général et Municipalité de Paris. Complicité d'Hanriot pour seconder leurs infâmes dessins, et fomenter la guerre civile et faire rétrograder le gouvernement républicain, en faisant assassiner la Convention Nationale et marier la fille Capet avec Robespierre, pour régner ensemble, et faire mourir quatre-vingt mille citoyens. *Arrestation dans plusieurs départemens de leurs complices dont un s'est brûlé la cervelle et un autre a voulu s'empoisonner.* Fermeté et courage de la Convention qui a détruit leurs complots et sauvé la patrie. » (*Nouveaux et intéressans détails (sic) de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices, op. cit.*, p. 1.) Le fait rapporté dans le passage en italique (nous soulignons) ne figure également nulle part dans le texte du pamphlet.

<sup>198</sup> B. Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, op. cit., p. 36. À lire, la contribution de Barras, que Baczko appelle un « maître en matière de calomnie et d'intrigue politique », à l'édification de cette rumeur (p. 36-37). Ne pas oublier la fascinante (si macabre) anecdote rapportée en note à la p. 37-38.

<sup>199</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers de Robespierre, etc. », *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois ; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale...*, vol. 1, Paris, Baudouin Frères, 1828, p. 1-111.

satisfaire la curiosité collective. Ce rapport a toutefois un autre but : il s'intéresse davantage à décrire les origines et les preuves de la conspiration afin d'étayer son fondement qu'à préciser le déroulement de sa chute... ou de sa découverte préalable. Ce rapport paraît dans un contexte différent : après le procès de Carrier (en frimaire an III) et coïncidant avec l'émoi toujours grandissant autour des cas de Collot-d'Herbois, de Billaud-Varenne, de Barère et de Vadier, qu'une commission d'enquête évalue en décembre 1794, mais dont les demandes d'arrestation remontent en août. Ainsi s'explique l'association, dans le rapport de Courtois, de Collot (sa mission à Lyon étant rapportée à la p. 78-82) et de Carrier à Robespierre, à qui ils s'opposaient pourtant. Courtois s'attaque désormais aux « décevirs », tout en apportant une importante précision dans une note de la dernière page – à savoir, qui il vise<sup>200</sup>.

Le rapport de Courtois du 8 thermidor an III<sup>201</sup> n'appartient plus au discours sur l'événement, mais à sa commémoration : il est prononcé pour « l'anniversaire de la chute du tyran ». L'attente, le délai, l'associe à un autre but et à un autre contexte, qui ne correspond plus au contexte d'urgence dans lequel furent produites les versions décrites précédemment. Dans ce rapport commémoratif, Courtois ne fait que reprendre les diverses rumeurs qui couraient un an plus tôt en leur donnant toutefois « une interprétation nouvelle et singulièrement machiavélique »<sup>202</sup>. Il transforme la

---

<sup>200</sup> Ainsi, il spécifie « que lorsque j'ai désigné les comités de gouvernement *comme complices* de Robespierre et tyrans de première ligne, je n'ai pas prétendu étendre ma proposition à tous les membres qui composaient alors les deux comités » et qu'il n'est ici question que *de cette majorité coupable* des horreurs qui ont pesé si long-temps sur la République entière » (*ibid.*, p. 111, l'italique est dans le texte). On apprend également qu'il ne vise pas « l'honnête R. Lindet, cet ange de paix ».

<sup>201</sup> Edme-Bonaventure Courtois, *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor an II, Précédé d'une Préface en réponse aux détracteurs de cette mémorable journée, Prononcé le 8 thermidor an 3, la veille de l'anniversaire de la chute du tyran*, Paris, Imprimerie nationale, An IV, 280 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 1767).

<sup>202</sup> B. Baczko, *Comment sortir de la Terre...*, *op. cit.*, p. 32. Voir le résumé qu'il fait du rapport, dans lequel les projets de Robespierre auraient inclus une double trahison et un infanticide : « Robespierre et ses complices auraient voulu enlever du Temple les enfants, 'les restes innocents d'une famille coupable', pour jeter, d'abord, sur la Convention 'l'odieux soupçon d'avoir voulu rétablir un roi'. Par la suite, après avoir réalisé leurs 'plans homicides contre la Convention', ils auraient immolé ces enfants 'dans la crainte des rivaux'. Ainsi, les 'royalistes incorrigibles' qui espéraient, grâce à Robespierre, 'voir réapparaître sur le trône le dernier rejeton de Capet qui existait alors' se sont

fable du « Robespierre-roi », mais, ce faisant, lui donne plus d'incohérence que de clarté. D'ailleurs, selon Baczko, le « rapport jouissait d'une piètre réputation même chez les Thermidoriens » : le rapport ou l'auteur lui-même (que Baczko appelle un « menteur sans vergogne »)<sup>203</sup> ? Courtois avait soustrait des pièces de son premier rapport (dédié à *l'examen* de ces pièces), qu'il avait détruites, gardées ou rendues aux intéressés. La conclusion de Baczko sur Courtois en dit beaucoup : « Néanmoins, personne à la Convention ne trouva utile de contredire le rapport de Courtois ; on se contenait, tout au plus, de bruits de couloir »<sup>204</sup>. Quel besoin pour une seule version officielle ? Chacune des rumeurs, des versions rapportées dans ce chapitre, a contribué à façonner des récits somme toute plus utiles. C'est dans cette imprécision et ce flou (savamment ?) entretenu que peut véritablement s'établir la légende noire.

---

cruellement trompés : le lys dans les mains des conspirateurs n'était qu'un appât pour 'attirer à eux les puissances étrangères'. [...] Pour réaliser ses projets ignobles et tyranniques, Robespierre se servit, assurément, du cachet royal et des enfants de Capet, mais au fond, il n'était qu'un simple scélérat, à qui ne répugnait pas l'assassinat des enfants, et non pas un vrai prétendant au trône. »

<sup>203</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>204</sup> *Ibid.*

## CHAPITRE II

### LA CHUTE D'UN « TYRAN » OU LA TRAGÉDIE D'UN « MARTYR » : LA MORALE DE THERMIDOR, DU PARADIGME THERMIDORIEN AU PARADIGME ROMANTIQUE

Le paradigme thermidorien repose sur la construction d'une morale autour de Thermidor, afin d'en légitimer l'événement, et sur l'attribution d'un statut symbolique à Robespierre, en développant (ou en *inventant*<sup>1</sup>) le *robepierrisme* comme s'il s'agissait d'une doctrine et non pas seulement de ses partisans (souvent nommés à cette époque, comme avant Thermidor, *robepierrots*). De la même façon, l'an II est réduit et assimilé à la période de la Terreur. Or, ce paradigme s'effrite sous le Directoire par la contestation et la tentative de renversement du régime par Gracchus Babeuf, qui redécouvre les idées de Robespierre et entreprend sa première réhabilitation dans l'opinion publique. L'officialisation du paradigme thermidorien avait une fonction de légitimation bien précise à son contexte de création et perd sa force et son utilité avec la fin du Directoire. Il tombe en désuétude à partir du Consulat : selon Jean Tulard, c'est une nouvelle légende noire – celle des Thermidoriens – qui serait l'une des bases de légitimation du nouveau régime et du coup d'État de Brumaire d'où il est issu<sup>2</sup>. La légende noire de Robespierre n'est alors plus d'actualité. Avec l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, les Thermidoriens perdent le contrôle de leur propre représentation et de celle de leur événement fondateur. Or, ce transfert de pouvoir favorise également la réévaluation du sens de Thermidor.

---

<sup>1</sup> « Des hommes qui se disoient vertueux accusèrent les autres d'être des hommes de sang ; aujourd'hui on a créé le mot de *Robepierrisme*, & l'on accuse tel & tel de ce crime. » (Laurent Lecointre, *Les Crimes des sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, ou dénonciation formelle à la Convention nationale, contre Billaud-Varenne, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar & David...*, Paris, Maret, s.d. [15 frimaire an III], p. 25. BnF : 8-Lb<sup>41</sup>-1441 [A].) Voir également Honoré-Jean Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, Paris, Imprimerie Anjubault, an III, p. 7-8 : « Le jacobinisme et le *Robepierrisme* étaient des maladies nouvelles dont on voyait bien les symptômes, mais dont on ignorait les terribles effets. »

<sup>2</sup> Jean Tulard, « La légende noire », *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, 2005, p. 225.

La période du Consulat à la Révolution de Juillet correspond, chez Jean El Gammal, au « temps de la mémoire proche »<sup>3</sup>. La tradition d'une mémoire révolutionnaire, de tendance *jacobine*, commence à se former pendant les quinze premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle est forcée au silence<sup>4</sup>. Elle est, de plus, embrouillée par le régime napoléonien qui se constitue à la fois en rupture et en continuité : y a-t-il conscience que le cycle révolutionnaire est terminé ? Peut-il se former une mémoire de la Révolution sous l'Empire ? Voilà les questions posées par Jean El Gammal<sup>5</sup>. Toujours clandestine, la mémoire révolutionnaire resurgit sous la Restauration, certes dans l'optique des *contre-révolutionnaires*. La mémoire de la Révolution est alors fondée sur la *répulsion*, à travers les « souvenirs d'épisodes sanglants »<sup>6</sup>, et sur l'*expiation*, typique de la conception de l'histoire des *ultras*<sup>7</sup>, et par la mise en place d'une symbolique royaliste, par exemple avec un « contre-calendrier révolutionnaire »<sup>8</sup>. Les histoires de la Révolution qui paraissent à cette époque supportent essentiellement cette vision *ultra* et apparaissent surtout comme des « mises en garde à l'usage de la jeunesse et à l'adresse des Rois »<sup>9</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la mémoire de la Révolution est « fondamentalement une arme, l'évocation du passé [étant] une prise de position sur le présent »<sup>10</sup>. Un peu

<sup>3</sup> Jean El Gammal, « La mémoire de la Révolution au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire des gauches en France*, vol. 1, sous la dir. de Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, Paris, La Découverte, 2005 (2004), p. 136.

<sup>4</sup> Michel Vovelle, *Les Jacobins. De Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte, 2001 (1999), p. 107-108.

<sup>5</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 136.

<sup>6</sup> Noëlle Dauphin, « 1815 : La Révolution en question ? », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 20.

<sup>7</sup> *Ibid.*: « ...dans la conception ultra de l'Histoire telle qu'elle apparaît chez Maistre et Bonald, la Révolution est un épisode 'criminel', car en rupture avec le passé, une sorte de second 'péché' d'Adam par lequel l'homme, dans son orgueil, fort des Lumières de la Raison, a voulu se substituer à Dieu, en détruire l'œuvre. C'est pourquoi le crime entraîne le 'sang' et la 'barbarie', le crime ultime étant le régicide. »

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>9</sup> Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, Flammarion, 1970, p. 31.

<sup>10</sup> Alain Faure, « La Révolution ou la mémoire interrompue », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française, op. cit.*, p. 11. Voir aussi Alice Gérard, *op. cit.*, p. 30 : faire l'histoire de la Révolution

comme aujourd'hui, la « notion de mémoire » occupe une grande place dans les décennies suivant la Révolution ; or, « son usage était plus restreint et ne répondait pas nécessairement aux mêmes critères »<sup>11</sup>. La mémoire révolutionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle possède également ses particularités propres, en raison de la proximité de l'époque avec l'événement : « en dehors des mémoires publiés et plus généralement des ouvrages d'histoire, à travers lesquels une certaine mémoire est présente, les souvenirs de la Révolution empruntent de nombreux canaux et sont en relation avec des dimensions inégalement perceptibles de l'action et des sensibilités de gauche »<sup>12</sup>. À cette époque, la mémoire révolutionnaire peut compter sur les témoignages des survivants, « dont certains demeurent longtemps présents dans l'histoire du siècle », ainsi que sur des « traditions familiales et des réalités locales », qui font varier « les flux de la mémoire »<sup>13</sup>. La mémoire de la Révolution est une « mémoire vive »<sup>14</sup>.

Les années 1820 voient un changement dans l'approche de la Révolution : une « contre-offensive libérale », selon l'expression d'Alice Gérard, permet d'abord d'en « acclimater » le « souvenir trop virulent pour être idéalisé »<sup>15</sup>. La brèche ouverte par la contestation libérale radicalise le processus : la fin de la décennie voit la naissance d'une mémoire robespierriste. Celle-ci conduit un dialogue décalé dans le temps avec le « moment thermidorien » ; un dialogue qui répond à un passé terminé. Sa lutte contre le paradigme thermidorien mène à une réinterprétation de ses *topoi* : Robespierre devient un martyr. Or, des Thermidoriens sont toujours vivants, exilés par la Restauration de Louis XVIII : ils se retrouvent principalement en Belgique et

---

devient « une arme politique : arme préventive ou offensive pour une révolution à venir, que, de plus en plus, on sentira inévitable ».

<sup>11</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 135.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>14</sup> Alain Faure, *op. cit.*, p. 10. Cette « mémoire vive » de la Révolution s'incarne dans « la Révolution référence – ou contre-exemple –, la Révolution inspiratrice d'actions politiques, la Révolution fondatrice ou partie prenante d'un système de pensée, c'est en effet, même complètement déformée ou pervertie par le regard de 'l'usager', la Révolution vivante ».

<sup>15</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 32-33.

cherchent à ressaisir le contrôle de leur légende – également du récit de leur vie – en rédigeant leurs mémoires<sup>16</sup>. Certains répondent, comme Marc-Antoine Baudot, à ce mouvement robespierriste, mais aussi aux jeunes historiens comme Thiers et Mignet, et aux *faiseurs de mémoire(s)*, faux témoins rédacteurs d'autobiographies romancées, comme Charles Nodier<sup>17</sup>. L'apparition de la mémoire robespierriste stimule la formation d'un « moment romantique » de la mémoire révolutionnaire. L'élan qu'elle connaît est également dû au contexte : celui de la renaissance des révolutions, libérale en 1830, mais qui se radicalise par le développement d'un fil conducteur liant 1789 et 1793. 1830 doit conduire à une nouvelle révolution : ce sera celle de 1848.

À la veille de cette Révolution, quatre histoires de la première, de la *Grande Révolution* de 1789, paraissent. Leur succès est parfois éphémère, comme celui connu par l'*Histoire des Girondins* de Lamartine<sup>18</sup>, dépendant du succès également éphémère du courant radical qui devait mener à 1848. De ces quatre rédacteurs d'histoires de la Révolution, Jules Michelet se démarque pour avoir résisté au mythe jacobin et à l'hagiographie de Robespierre. Réputé antirobespierriste, la lecture de son passage sur Thermidor, qui conclut son *Histoire de la Révolution française*, et d'un texte rédigé peu après avoir terminé son travail, démontre toutefois qu'il a, lui aussi, subit l'influence de son époque – et ce, bien qu'il en fustige les principaux courants dans la préface de son *Histoire* rédigée en 1869.

Y a-t-il eut un paradigme romantique ? La mémoire robespierriste n'est pas, ne fut pas (et ne sera jamais) dominante. Elle ne peut entièrement renverser la légende thermidorienne, car une partie de la construction mémorielle de la Révolution s'y

---

<sup>16</sup> Sergio Luzzatto, *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'italien par Simone Carpentari-Messina, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 (1988), 223 p.

<sup>17</sup> Marc-Antoine Baudot, *Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants*, Paris, Imprimerie D. Jouaust, 1893, p. 244. Il critique le portrait d'Augustin Robespierre que fait Charles Nodier.

<sup>18</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 47.

accroche toujours, y puise ses sources, transforme ses *topoi*. Malgré tout, elle donne naissance à une nouvelle tradition historiographique qui développe un nouveau statut symbolique pour Robespierre et une nouvelle signification pour Thermidor. L'œuvre de Jules Michelet nous semble plus près de constituer un nouveau type de paradigme, dans la mesure où sa version de Thermidor montre l'addition des nouvelles morales développées autour de l'événement et la possibilité de concilier, malgré l'évidente contradiction, tragédie robespierriste et antirobespierrisme.

### 2.1 Le paradigme thermidorien sur Robespierre et sur Thermidor

La légende noire de Robespierre s'est installée grâce à l'imprécision entourant l'événement-Thermidor, ouvrant, selon les mots de Jacques De Cock, « une période où l'on peut dire que la confusion est entretenue comme un système »<sup>19</sup>. Or, la légende noire dépend également d'un contexte particulier qui l'instrumentalise. La Réaction thermidorienne de l'an III est fondée sur une recherche de légitimité, pour le nouveau régime, et sur une lutte à finir avec l'an II pour en liquider l'héritage politique, culturel et symbolique. L'attaque de ces symboles inclut Robespierre comme le « robespierrisme »<sup>20</sup> – accusation qui apparaît avec celle de « terroriste » – en leur conférant le statut de *symboles de l'an II*. Des symboles certes posthumes, car l'an II lui-même, entendu comme période symbolique, se termine. Ils deviennent les symboles du nouvel ennemi, l'*autre ennemi*, miroir du royaliste, qui englobe les derniers partisans de Robespierre jusqu'aux *participants* des administrations de l'an II, des Jacobins aux sans-culottes. À l'origine de ce déplacement, qui consiste à faire des patriotes de la veille les nouveaux ennemis du jour, se trouve l'invention

<sup>19</sup> Jacques De Cock, « Marat en l'an III, au Capitole et à la Roche tarpéienne », *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 220.

<sup>20</sup> « Le procès de Robespierre a été jugé le 10 thermidor mais le procès du robespierrisme restait à faire : 'Vous avez précipité Robespierre, mais vous n'avez encore rien fait pour détruire le robespierrisme', affirmait, à son tour, Babeuf [dans sa phase thermidorienne] ». Selon B. Baczkó, « les premières occurrences des termes *robespierrisme* et *robespierristes* datent de la fin thermidor et du début fructidor ». (Bronislaw Baczkó, *Comment sortir de la Terreur, Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, p. 83 et n. 2.)

d'une *morale* sur la signification de l'événement-Thermidor qui inverse la rhétorique jacobine – la « langue de bois » de l'an II<sup>21</sup> – pour la retourner contre ses auteurs.

### 2.1.1 La « vraie vertu » contre l'hypocrisie : la morale de Thermidor

Attribuer une morale à l'événement-Thermidor répond aux besoins classiques de légitimation des vainqueurs et de flétrissement des vaincus. Ce processus s'inscrit dans une tradition d'*exempla*, tirant ses origines du corpus de références antiques dans lequel puisent les auteurs révolutionnaires, et nécessaires à l'écriture d'une histoire qui porte des *leçons* à la postérité. Bien que la recherche d'une morale sur Thermidor marque tous les textes thermidoriens à différents degrés, elle se trouve surtout dans ceux qui conçoivent le « portrait » du « tyran Robespierre » et qui développent la dimension historique dans laquelle s'inscrit sa « tyrannie ».

« La scélératesse avoit pris le masque de la vertu pour égorger le patriotisme » : c'est la réponse du président de la Convention à la section de la Halle-au-Bled qui vient porter des hommages à ceux qui viennent tout juste de vaincre la Commune robespierriste<sup>22</sup>. Ce genre de formule est commune, répétée sous différentes formes, mais visant toujours à exprimer le même contenu : les vertueux Robespierriens étaient des hypocrites ; leur chute révèle les vrais vertueux, soit les Thermidoriens. Cette morale où la « vraie » vertu triomphe du vice qui se cachait derrière un « masque de vertu » se répand uniformément dès les premiers jours suivant Thermidor, dans les récits racontant l'événement. Nous en avons déjà vu quelques exemples, comme chez Thibaudeau, qui développait l'idée que Robespierre opprimait « tout ce qu'il y avait de probe et de vertueux » alors qu'il s'était approprié le langage de la Révolution dont il « souillait » les principes « sacrés » de *patrie*,

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>22</sup> Ces hommages se trouvent dans la dernière pièce apparaissant dans la séance du 9 thermidor (soir) dans les *Archives parlementaires*. Il est toutefois difficile de les replacer à l'intérieur même de la séance, l'ordre des pièces ne reflétant pas nécessairement l'ordre chronologique des interventions. (« Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 595.)

*probité* et *vertu*<sup>23</sup>. Ce thème de l'hypocrisie de Robespierre, développé par Thibaudeau, est au cœur de la morale sur Thermidor comme d'un autre genre de récit – celui-ci englobant les portraits qui tendent vers la biographie et vers l'histoire.

Les courts portraits de Robespierre apparaissent très tôt après Thermidor sous la forme de pamphlets, variant entre huit et trente-six pages. Sauf pour un cas bien particulier et pour ses copies, ces textes ne sont pas anonymes. Deux de ces portraits sont signés d'un député ayant pris une part active à Thermidor : Merlin de Thionville<sup>24</sup> ; deux autres par des pamphlétaires<sup>25</sup> ; le dernier est signé d'un pseudonyme, Lesenscommun, « vrai patriote, bon républicain des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, demeurant dans toutes les rues de ces deux faubourg[s], à tous les numéros, à tous les étages »<sup>26</sup>. L'attribution de l'autre portrait est plus controversée. Celui-ci fut repris, recopié et réimprimé plusieurs fois, entre autres à l'intérieur du portrait fait par L. Duperron, qu'il intègre à son texte sans distinctions<sup>27</sup> : ce « morceau eut en effet du succès », explique Albert Mathiez<sup>28</sup>. Mathiez l'attribue à « l'ex-académicien Suard », qui l'aurait publié dans les *Nouvelles politiques* du 13 thermidor, date de sa première parution. Il aurait ensuite été réimprimé « sous le titre assez exact de 'Précis sur Robespierre' » dans le n° du 20 thermidor de la *Décade philosophique* et dans le n° 27 de la *Feuille Villageoise*<sup>29</sup>. Enfin, il fut réimprimé, au moins à deux autres reprises, dans des pamphlets

<sup>23</sup> Antoine-Claire Thibaudeau, A. C. Thibaudeau, *Représentant du peuple, À ses concitoyens*, Paris, De l'Imprimerie Polyglotte, 1794, p. 1-2.

<sup>24</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, Paris, rue de la Loi, s.d., 16 p. ; *id.*, *Capet et Robespierre*, Paris, rue de la Loi, s.d., 8 p.

<sup>25</sup> L. Duperron, *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre...*, Paris, Chez Prevost, An II, 36 p. ; J. J. Dussault, *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux Enfers par Danton et Camille-Desmoulins*, s.l.n.d., De l'imprimerie Lefortier, p. 2.

<sup>26</sup> Lesenscommun, *Nouvelles observations sur le caractère, la politique et la conduite de Robespierre, le dernier tyran, adressées au Peuple français, et particulièrement aux Sections de la commune de Paris, avec un avis donné aux Terroristes Jacobins, par le Sans-culotte Lesenscommun, demeurant aux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau...*, Imprimerie de l'Orateur des Faubourgs St-Antoine et St-Marceau, injustement détenu, An III, p. 8 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1348).

<sup>27</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 23-28.

<sup>28</sup> Albert Mathiez, « Un portrait de Robespierre », *Annales révolutionnaires*, vol. 1, 1908, p. 27.

<sup>29</sup> *Ibid.*

anonymes qui ajoutent de nouveaux éléments<sup>30</sup>. Or, J. J. Dussault en revendique la paternité dans un « Avertissement » en préface de son *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux Enfers par Danton et Camille-Desmoulins* : « ce petit ouvrage a été horriblement défiguré dans des contre-façons (*sic*) ; la seule véritable édition est celle qui est signée de mon nom, et qui se vend chez le citoyen Lefortier, imprimeur cloître Thomas du Louvre, n°. 5 »<sup>31</sup>. Toutefois, les dernières lignes de l'avant-dernier paragraphe et le dernier paragraphe du portrait présenté par Dussault sont différents de la conclusion du portrait cité intégralement par Mathiez des *Nouvelles politiques* et de celui repris par L. Duperron dans son propre pamphlet. Quelle version est la bonne ? Pour éviter les confusions et en simplifier la référence dans ce chapitre, nous parlerons principalement du *Portrait attribué à J. J. Dussault*, lorsque nous l'utiliserons dans les citations, sauf dans un cas bien précis où la conclusion de l'autre version est nécessaire à l'analyse.

Ces courts portraits, rédigés au cœur de la Réaction thermidorienne, ont trois principaux buts : expliquer la tyrannie de Robespierre ; trouver ses sources dans la vie ou dans les caractéristiques particulières à Robespierre ; enfin, inscrire Robespierre dans l'histoire, en contribuant à construire une *morale édifiante*. La vie de Robespierre a d'abord une pertinence historique, mais seulement dans la mesure où on l'*exclut* de son siècle : sa « vie intéressera la postérité la plus reculée, qui aura peine à croire qu'il ait existé dans ce siècle de lumières, où la philosophie et la politique président à tous les cabinets de l'Europe, un traître assez adroit pour colorer ses perfidies avec le talent de se faire aimer d'une grande République, mais dont le

---

<sup>30</sup> *Véritable portrait de Catilina Robespierre, tiré d'après nature*, Paris, chez le citoyen Hannaud et chez le citoyen Berté, s.d., 8 p. ; *Portraits exécrables, du traître Robespierre et ses complices, tenue (sic) par la Furie ; avec leurs crimes et forfaits que l'on découvre tous les jours. Suivie de la vie privée du scélérat Henriot*, s.l.n.d., chez Lefevre, 8 p. Le premier texte contient un nouveau passage sur « la fille Renault » (Cécile Renault) (p. 7-8) ; le second, un court passage sur « La vie privée d'Henriot » (p. 7) et sur l'« Exécution des traîtres Du 10 Thermidor », p. 8.

<sup>31</sup> J. J. Dussault, *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux Enfers par Danton et Camille-Desmoulins*, *op. cit.*, p. 2.

défaut est d'avoir trop de confiance »<sup>32</sup>. La leçon historique développée par L. Duperron s'adresse à la naïveté de la nation française, qui « a presque toujours été trompée et trahie par des hommes auxquels elle avoit confié son gouvernement », ce qui semble « une fatalité attaché[e] à notre climat, ou à nos mœurs et à notre éducation »<sup>33</sup>. Or, L. Duperron n'est pas pessimiste : le succès de Thermidor prouve qu'il est possible de déjouer les « intrigans » et ouvre un avenir radieux ; « maintenant les patriotes se montreront et serviront la république »<sup>34</sup>. En fait, il est possible de conjuguer fatalisme et optimisme en se fiant à la *Providence*. La défaite de la conjuration robespierriste s'inscrit, encore une fois, dans un plan providentiel :

Mais il est une providence qui veille sur la liberté française. L'Éternel permet que les méchants conspirent, afin que leurs crimes paroissent avec plus de noirceur. Il déjoue ensuite leurs attentats, afin de faire triompher la vertu, et la faire aimer de tous ceux qui veulent véritablement la République une et invisible (*sic*)<sup>35</sup>.

Le texte de L. Duperron, qui est le plus long de ces portraits, est le plus moralisateur. Il renoue aussi avec des thèmes déjà présentés. De fait, Robespierre trompait les Jacobins avec « de fausses apparences de vertu »<sup>36</sup> alors que les « vrais patriotes », soit ceux qui étaient véritablement vertueux, « attendoient dans le silence, que Robespierre, gonflé d'orgueil et de projets liberticides, se démasquât lui-même »<sup>37</sup>.

Comme L. Duperron, Merlin de Thionville cherche, dans sa comparaison entre Robespierre et Louis XVI, à l'expulser – en fait, à les expulser tous les deux – hors du siècle des Lumières, auquel il(s) n'appartiendrait(en)t pas<sup>38</sup>. L'hypocrisie de Robespierre, qui était l'un des « traits les plus frappans dans [son] caractère » selon

<sup>32</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 5.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 13. Chez Lesenscommun, les Jacobins sont toutefois coupables de la même hypocrisie (*op. cit.*, p. 6-7) alors que L. Duperron la limite au maximum aux partisans de Robespierre (*op. cit.*, p. 20).

<sup>37</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 14.

<sup>38</sup> Merlin de Thionville, *Capet et Robespierre*, *op. cit.*, p. 3 : « Tous deux redoutoient la lumière, qui, tôt ou tard, ramène les nations à la liberté. »

Lesenscommun, tient dans son adroite manipulation du langage commun à tous, soit celui des philosophes, pour se cacher derrière le « masque de la vertu »<sup>39</sup>. Même le *déisme* de Robespierre serait faux<sup>40</sup> : il prétend parler « le langage de la philosophie » alors qu'il « protégeait » la conspiration de Catherine Théot, « la mère de Dieu »<sup>41</sup>. « Il choyait les prêtres, » dit le *Portrait attribué à J. J. Dussault*<sup>42</sup>, détail que L. Duperron complète : dans l'intention « de devenir chef d'une secte religieuse », Robespierre attirait « les faibles, les imaginations, et tous les frippons qui, au nom d'un Dieu qu'ils outragent par leurs forfaits, veulent gouverner et opprimer le monde »<sup>43</sup>. De la même façon, Robespierre « osait » également parler « le langage constant de la vertu la plus pure », se couvrant du « manteau civique » et se parant des épithètes « de vertueux, d'intègre, d'incorruptible »<sup>44</sup>. Or, comme « la majorité de la France étoit persuadé[e] des vertus de Robespierre », il était « difficile à l'honnête homme de croire que le vice exist[ait] dans [son] cœur », qui était « faux et méchant »<sup>45</sup>. Pour Lesenscommun, c'était même un « conflit des vices » qui se heurtait en lui pour « se disput[er] la priorité ». Les figures du « meurtrier », du « moraliste », du « fanatique », du « sycophante », du « brigand déterminé » se « combinaient » pour le transformer en « masse ulcérée, dont la puanteur a frappé enfin la Nation »<sup>46</sup>. « Le cadavre d'un tyran ne peut que porter la peste », disait Thuriot pour justifier le refus de recevoir Robespierre, blessé, à la Convention<sup>47</sup>.

Le lien entre *morale* et création d'un *exemplum* historique pour servir à la postérité apparaît très clairement chez L. Duperron, chez Merlin de Thionville et dans le *Portrait attribué à J. J. Dussault*. Robespierre a-t-il sa place dans l'histoire ? C'est

<sup>39</sup> Lesenscommun, *op. cit.*, p. 1-2.

<sup>40</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 13.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 14.

<sup>42</sup> J. J. Dussault, *op. cit.*, p. 5.

<sup>43</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 10, 12.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 12, 13.

<sup>46</sup> Lesenscommun, *op. cit.*, p. 4.

<sup>47</sup> « Séance du 9 thermidor (soir) », *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 593.

la question posée par Merlin de Thionville, qui en est le moins convaincu et qui cherche également le plus, dans son *Portrait*, à minimiser autant la réputation d'incorruptible de Robespierre que l'image de dictateur tout-puissant créée par la littérature thermidorienne. Pour Merlin de Thionville, Robespierre fut « faible », « lâche » et incapable d'être autant roi que tyran, à quoi il *aspirait* uniquement<sup>48</sup>. Robespierre fut « mélancolique », puis « atrabilaire », ce qui importe selon Merlin de Thionville car « l'histoire de son tempérament est une grande partie de son histoire ». En effet, ces tempéraments – ou plutôt, leur succession – prédestinaient Robespierre à devenir tyran<sup>49</sup>. Par son aspect ordinaire, ou plutôt « médiocre », Robespierre ne mérite pas de devenir, selon Merlin de Thionville, « une grande figure dans l'histoire » : « ce n'est pas Robespierre qui est remarquable dans l'époque présente de la république française ; c'est la république française devant Robespierre »<sup>50</sup>. L'histoire ne devrait garder de lui que le souvenir d'« un jongleur sanguinaire, sans talent et sans courage », figure tyrannique à opposer aux « douze cent mille guerriers [qui] versaient leur sang aux frontières pour la république »<sup>51</sup>. De la même façon, les autres portraits cherchent à minimiser l'influence de Robespierre dans l'histoire en l'incluant parmi tous les tyrans, ou comme le dit la version parue dans les *Nouvelles politiques* (qui diffère sur ce point – c'est-à-dire sur la conclusion – de celle de J. J. Dussault), « le voilà confondu dans la classe abhorrée des tyrans de l'humanité

---

<sup>48</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 5: « S'il a désiré paroître roi, ça été précisément par incapacité de l'être, tout au plus pour qu'un autre ne le fut pas. [...] Il a fini, sans doute, par *vouloir* la tyrannie suprême ; mais c'est parce qu'elle lui étoit devenue nécessaire pour en soutenir l'insolence ; il n'a eu l'audace de l'usurpation, que pour ne rien rabattre de l'effronterie de son apparente suprématie. »

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 2 : « Il a toujours eu peu d'idées, mais des idées fixes ; peu d'imagination, mais une mémoire tenace ; peu de mouvement, mais toujours la même direction. Ces circonstances appartiennent au tempérament mélancolique, qui rend les esprits paresseux et rares, le cerveau sec et rigide. À la suite, l'atrabilaire à fait du mouvement de ses idées, une tourmente ; de ses idées, d'effroyables fantômes ; de son imagination, une furie. Destinée ordinaire des tyrans, toujours poussés à la fureur par la crainte, à la crainte par la fureur ; chaque jour et plus cruels et plus malheureux. »

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

qui ont voulu opprimer un moment leurs semblables, et qui ont dévoué leur mémoire à la longue exécration des siècles »<sup>52</sup>.

Cette version, reprise par L. Duperron, s'intègre parfaitement à son texte par la phrase où il reprend son propre récit : « Tout ce qui peut faire connoître et détester davantage les scélérats qui ont si long-tems trompé et tyrannisé la France, doit être publié »<sup>53</sup>. C'est la clé de compréhension du genre biographique et des « précis historiques » sur Robespierre, dont L. Duperron amorce le travail en décrivant, dès les premières pages de son portrait, comment le caractère d'« homme faux et sombre », « orgueilleux à l'excès » et « fourbe » de Robespierre se lisait déjà pendant sa jeunesse<sup>54</sup> – les autres biographes l'établiront plus tôt, dans son enfance. En effet, pourquoi s'efforcer de faire l'histoire d'un homme qui ne devrait pas en faire partie, si ce n'est pour trouver les sources de sa tyrannie, les raisons de son existence et y lire (ou y construire) de grandes leçons moralisatrices ?

Les textes de quatre auteurs – Montjoie, Proyart, Vilate et Des Essarts – montrent comment, pour « la bourgeoisie thermidorienne, soucieuse de consolider à son profit les résultats de la Révolution, l'historiographie est un moyen d'autojustification, destiné à édifier contemporains et postérité »<sup>55</sup>. Sauf une exception, ces textes sont tous rédigés dans le vif de la Réaction thermidorienne, à partir de l'an III ou de 1795. Ces textes sont beaucoup plus longs que les portraits présentés plus haut. Leurs motivations et leur alignement politique sont également différents<sup>56</sup>. À la fin de son texte, Montjoie fait mention du rapport que Courtois a

<sup>52</sup> Albert Mathiez, *op. cit.*, p. 32 ; L. Duperron, *op. cit.*, p. 28.

<sup>53</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 28.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>55</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 26.

<sup>56</sup> Proyart, par exemple, rédige d'Allemagne et est royaliste : il conclut son texte en demandant la proclamation de Louis XVII : Liévin-Bonaventure Proyart [sous le pseudonyme de M. Le Blond de Neuvéglise], *La vie et les crimes de Robespierre surnommé le tyran ; depuis sa naissance jusqu'à sa mort*, Augsburg, s. éd. (Chez tous les libraires ; et dans toutes les principales villes d'Allemagne), 1795, 370 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1163).

présenté « depuis l'impression de cet ouvrage » et comment celui-ci n'affecte pas « la partie de [s]on récit relative (*sic*) aux projets de Robespierre »<sup>57</sup>. La rédaction de son *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre* est un projet qui débuta avant la présentation du Rapport Courtois (du 16 nivôse), mais dont la publication coïncide.

Galart de Montjoie s'adresse à l'historien de l'avenir « qui se dévouera à tracer les douloureuses convulsions dont notre France est déchirée depuis cinq ans » en lui présentant un « tableau » des « principaux événemens d'une conjuration jusqu'à ce jour sans exemple »<sup>58</sup>. Son récit a pour but de donner « d'importantes leçons à « ceux qui gouvernent, comme ceux qui sont gouvernés »<sup>59</sup>. Sa biographie de Robespierre est une *histoire*, c'est-à-dire « l'histoire d'une faction qui seule, comme on va le voir, a causé tous les malheurs de notre patrie »<sup>60</sup>. Proyart conçoit aussi son ouvrage dans une perspective utilitaire pour l'histoire<sup>61</sup>, qu'il distingue toutefois de la perception voltairienne d'un « agréable roman » :

Le vrai but, le but sublime de l'Histoire est de rendre les Hommes et plus sages et meilleurs. Soit donc qu'elle ait à publier des actions vertueuses ou qu'elle se charge de la pénible tâche de raconter des crimes et de retracer des forfaits ; soit qu'elle m'entretienne d'un Louis IX, ou qu'elle me peigne un Robespierre, il faut, pour qu'elle ait droit à mon suffrage, que je voye jaillir de son pinceau une source de moralité toujours pure.

Comme la Vertu, le Vice aussi à (*sic*) ses Héros ; et il faut avouer que, dans la Classe des hommes pervers, il en est qui portent en eux un principe de force et d'activité que nul obstacle ne sauroit retarder ; Génie puissans, que la nature elle-même semble avoir marqués d'un sceau distinctif, et qui s'avancent d'un pas certain vers la célébrité.<sup>62</sup>

<sup>57</sup> Galart de Montjoie, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, p. 220 (nota) (BnF : Lb<sup>41</sup> 14 [C]).

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>59</sup> *Ibid.* Phrase complète : « Ceux qui gouvernent, comme ceux qui sont gouvernés, trouveront dans cet écrit d'importantes leçons. » Proyart emploie une formule similaire sur la page titre de *La vie et les crimes de Robespierre...*, *op. cit.* : « Ouvrage dédié à Ceux qui commandent, et à Ceux qui obéissent. »

<sup>60</sup> Galart de Montjoie, *op. cit.*, p. 6.

<sup>61</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 14-15.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

Chez Proyart, ce sont aussi les « circonstances » qui donnent la notoriété à Robespierre, car autrement il ne serait « né [que] pour être un Méchant obscur »<sup>63</sup>.

Contrairement à ces auteurs, Joachim Vilate, dans ses trois ouvrages<sup>64</sup>, ne prétend pas s'inscrire dans le genre historique<sup>65</sup>, bien qu'il s'en approche en rédigeant une « justification » autour des « causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor ». C'est moins le récit de l'événement-Thermidor que ses causes qui l'intéressent, surtout dans le but d'établir un lien avec « les tyrans qui restent » – c'est-à-dire Barère, Collot et Billaud<sup>66</sup> – qui ont d'abord dénoncé « Robespierre et Saint-Just » mais qui « n'ont cessé d'être leurs complices »<sup>67</sup>. Certes, sa conception de l'histoire est également moralisatrice : « l'histoire les tient [les Robespierriens] perpétuellement sur l'échafaud et la postérité qui les exécute »<sup>68</sup>. Il débute sa *Continuation...* sur le thème de l'hypocrisie des Robespierriens dans une formulation rappelant également le début de l'adresse d'Antoine-Claire Thibaudeau<sup>69</sup>. Or, il ne faut pas oublier que Vilate, rédigeant de prison, cherche à échapper lui-même à la guillotine par ses « justifications ». Proche du Comité de salut public en l'an II, « lié avec les principaux robespierristes, dont il partageait les idées politiques et sociales »

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>64</sup> Vilate, *Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison de la Force, 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)], 70 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1150). Ces textes furent tous rédigés d'une prison : le premier, de la prison de la Force, les deux autres du Luxembourg, où Vilate fut transféré. Une mention avant sa signature, à la dernière page de chaque texte, l'indique, avec la date de rédaction. Les suites de ce texte sont : *Continuation des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison du Luxembourg, 25 brumaire (15 novembre 1794)], 71 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1151) ; *Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés, troisième volume des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison du Luxembourg, 8 pluviôse (27 janvier 1795)], 96 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1152).

<sup>65</sup> « De quoi doit-on être le plus étonné, ou des sophismes qu'ils employoient pour commettre leurs ravages, ou de l'aveugle docilité du plus éclairé des peuples, à se laisser prendre en détail, égorger en masse comme un stupide troupeau destiné à la boucherie ? L'histoire fera cette question. » (*Id.*, *Continuation...*, *op. cit.*, p. 4.)

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>67</sup> *Id.*, *Causes secrètes...*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 71. C'est la dernière phrase de l'ouvrage.

<sup>69</sup> « Ils avoient sans cesse à la bouche les mots séduisants de *liberté*, d'*égalité*, de *fraternité*... » (*Ibid.*, p. 3.) Comparer avec : « Patrie, Probité, Vertu, vos noms sacrés ne seront plus souillés par des bouches impures... », dans Antoine-Claire Thibaudeau, *op. cit.*, p. 1.

et nommé juré au Tribunal révolutionnaire de Paris, il cherche surtout à sauver sa tête par ses pamphlets de l'an III, « où il chargeait ses anciens amis, notamment Robespierre et Barère », en s'inspirant des rumeurs et de la littérature thermidorienne<sup>70</sup>. Or, ses pamphlets ne convaincront pas ses juges et il sera exécuté avec Fouquier-Tinville et quatorze autres co-accusés le 8 germinal an III<sup>71</sup>. Malgré tout, le premier livre de Vilate, surtout, « a connu un large écho » et « a servi comme source, entre autres, au *Système de dépopulation* » écrit par Gracchus Babeuf<sup>72</sup>.

Dans son *Précis historique de la vie et du supplice de Robespierre...*, Nicolas Des Essarts reprend un long passage du texte de Vilate<sup>73</sup>, les mots (et les pièces) du Rapport Courtois et recopie textuellement le *Portrait attribué à J. J. Dussault*. Des Essarts écrit en 1797, sous le Directoire : trois ans se sont écoulés depuis Thermidor et la Réaction thermidorienne est passée. La nouveauté de son « précis historique » se trouve dans sa présentation du récit biographique (faible ou limité pour la plupart) de la vie des proches partisans de Robespierre et du récit de leur exécution : Couthon (p. 162-177), Saint-Just (p. 177-192), Payan (p. 192-213), Hanriot (p. 213-228), Dumas (p. 228-234), Fleuriot-Lescot (p. 234-241) et Coffinhal (p. 241-244). Ce précis est le quinzième volume d'une collection sur les *Procès fameux jugés avant et depuis la Révolution*, « où l'on trouve des anecdotes très-curieuses sur la vie et la mort des grands criminels et des victimes qui ont péri sur l'échaffaud (*sic*) »<sup>74</sup> – c'est-à-dire des guillotins de l'An II et de la Réaction thermidorienne (Carrier, Lebon,

<sup>70</sup> Il en rajoute également sur l'affaire Catherine Théot, dit « la Mère de Dieu », dans son pamphlet consacré à ce sujet, *Les Mystères de la Mère de Dieu...*, *op. cit.*, ainsi que sur la « maison de plaisance » de Clichy appartenant à... Barère, et que visitait souvent... Vadier (*ibid.*, p. 8-9), qu'il avait déjà évoqué dès son premier volume, dans les *Causes secrètes...*, *op. cit.*, p. 17 : « Barère avoit à Clichy, une maison de plaisance, tout-à-la-fois séjour des jeux de l'amour et repaire odieux où les Vadier, les Vouland inventoient avec lui les conspirations que la guillotine devoit anéantir. »

<sup>71</sup> Raymonde Monnier, « Vilate, Joachim », *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 1989, p. 1090-1091.

<sup>72</sup> Bronislaw Baczko, « 'Comment est fait un tyran?' Thermidor et la légende noire de Robespierre », *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, p. 711, n. 25.

<sup>73</sup> Nicolas Des Essarts, *Précis historique de la vie et du supplice de Robespierre et de ses principaux complices*, Paris, Imprimerie de Delance, An V (1797), p. 71-77 (BnF : Lb<sup>41</sup> 3977).

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 246 (non paginée). Cette phrase se trouve dans un « avis » qui conclut le *Précis*.

Fouquier-Tinville). L'un des détails frappants – et différent des récits conçus pendant la Réaction thermidorienne – est la concession d'un caractère héroïque et courageux à certains partisans de Robespierre lorsqu'ils marchent à la guillotine : c'est le cas pour Saint-Just et pour Coffinhal<sup>75</sup>, dont les exécutions contrastent avec les supplices d'Hanriot et de Dumas, qui sont soit « dégoûtant[s] », « effroyable[s] » ou « hideux »<sup>76</sup>. Pourtant, dans son récit général de Thermidor (qui se trouve dans le précis sur Robespierre), Des Essarts se rapproche du style des pamphlets rédigés immédiatement après Thermidor, où tous les Robespierriéristes sont présentés comme des « misérables, mutilés et couverts de sang, [qui] ressembloient à des bandits que la gendarmerie a surpris dans un bois, et dont elle n'a pu se saisir qu'en les blessant »<sup>77</sup>. Le récit reste donc moralisateur – c'est d'ailleurs l'un des textes dans lequel les formules moralisatrices s'enchaînent en abondance dès les premières pages – et tout particulièrement dans la partie consacrée à Robespierre, qui débute ainsi :

Je vais tracer l'histoire du plus exécration des tyrans qui ait paru sur la scène du monde pour le malheur de l'humanité. Nos neveux auront peine à croire que la France ait gémi 18 mois sous la verge de fer du plus vil des scélérats.

[...] Il importe donc, pour éviter aux générations futures le retour des maux épouvantables dont nous avons été témoins ou victimes, de buriner en caractères l'airain l'histoire de la tyrannie et des forfaits de cet impudent dominateur des Français.<sup>78</sup>

Son insistance sur la nécessité (contradictoire) d'entretenir la mémoire négative de Robespierre est aussi répétitive que celle des autres textes :

---

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 192, 244. Saint-Just meurt « comme un homme vertueux, dont le sentiment d'une conscience tranquille et sans remords, seroit la consolation et l'appui » (voir *infra*, chapitre 1, p. 71, n. 162) et Coffinhal « marcha à la mort avec une sorte de courage, et la reçut avec assez de résolution ».

<sup>76</sup> Les dernières heures d'Hanriot semblent tirées d'un récit d'horreur : son œil, crevé par la baïonnette d'un gendarme qui le trouva caché dans un égout (il avait réussi à s'enfuir de l'Hôtel de Ville), « tombait sur une de ses joues » durant le trajet vers la guillotine. D'autres sources rapportent qu'on lui aurait arraché l'œil avant de l'exécuter. Quant à Dumas, c'est sa tête elle-même qui est « aussi hideuse que son âme » et qui, une fois montrée au peuple, « révolta la multitude, effrayée encore du souvenir de sa férocité ». (*Ibid.*, p. 228, 234.)

<sup>77</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 1.

Puisse l'exécration de la génération présente et de la postérité, s'attacher sans cesse à sa mémoire, et remuer éternellement ses cendres, pour appaiser les mânes des victimes que ce monstre a immolées à sa fatale ambition !<sup>79</sup>

Ces formules sont sans cesse répétées, recopiées : manifestement, ce sont toujours les mêmes, répétant le même message. En effet, ce message, « burin[é] en caractères d'airain » ou martelé dans les esprits, doit se faire entendre : Robespierre est voué à l'inverse d'une *damnatio memoriae* ; il ne doit pas être oublié, son souvenir doit sans cesse être remémoré dans toute sa monstruosité afin qu'il ne repose jamais.

### 2.1.2 De Robespierre aux Jacobins : la symbolique du nouvel « Autre »

Une lecture simplifiée par les deux principaux courants historiographiques tend à lire la défaite des Jacobins d'une manière téléologique, comme si tout était déjà « joué » pour eux<sup>80</sup>. Or, l'histoire n'est pas encore écrite aux lendemains de Thermidor. Les Jacobins conservent leur influence par le même jeu rhétorique qui fut utilisé pour disqualifier la vertu de Robespierre : le discours officiel explique, dès le 9 thermidor, que ce n'étaient pas les *vrais* Jacobins qui prirent parti pour Robespierre les soirs du 8 et du 9<sup>81</sup>. L'idée de panthéoniser Marat, opposé à Robespierre par Collot d'Herbois dès le 9 thermidor<sup>82</sup>, fut aussi lancée par les Jacobins après Thermidor, répétée le 25 fructidor et approuvée le lendemain par la Convention. La panthéonisation de Marat fut, en quelque sorte, « la première célébration de la chute de Robespierre, [...] la première fête du 9 thermidor, permise parce que 'les complots de ceux qui n'aimaient pas Marat [c'est-à-dire Robespierre] ont été découverts' »<sup>83</sup>. Cette fête eut lieu le jour de la cinquième sans-culottide, soit le dernier jour de

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 158.

<sup>80</sup> Pierre Serna, « Réal ou la république réaliste », *Le tournant de l'an III...*, *op. cit.*, p. 238.

<sup>81</sup> Intervention de Collot d'Herbois, « Séance du 9 thermidor (matin) », *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 557.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 558.

<sup>83</sup> Mona Ozouf, « Thermidor ou le travail de l'oubli », *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Éditions Gallimard, 1984 (1982 pour l'article), p. 95.

l'an II : c'était donc aussi, symboliquement, la fin de l'an II<sup>84</sup>. En effet, le contexte évolue rapidement du 10 thermidor au 25 fructidor, puis du 26 fructidor au dernier jour de l'an II. En quelques mois, les Jacobins perdent l'avantage qu'ils avaient pris pour connaître la même condamnation que Robespierre. La période de « potentialités ouvertes » de l'après-Thermidor décrites par P. Serna<sup>85</sup> et par B. Baczeko<sup>86</sup> se clôt. Ce changement de contexte – la poussée vers la « réaction » – se mesure particulièrement dans les pamphlets qui paraissent à la fin de l'an II et, surtout, en l'an III.

Ces pamphlets s'inscrivent dans les débats autour de la liberté de la presse qui débutent après Thermidor, et qui auraient été, « pour certains historiens, [...] une arme politique directement utilisée par les détracteurs des jacobins »<sup>87</sup>. Or, les Jacobins ont participé à ce débat : c'est même leur Club qui, du 7 au 9 fructidor, fut considéré comme « le lieu d'une possible reconstruction d'une opposition démocratique à la Convention »<sup>88</sup>. Du 10 au 14<sup>89</sup> fructidor, les Jacobins lancent une offensive contre certains de leurs membres, les « piliers de la nouvelle faction des Indulgents »<sup>90</sup> : Tallien, Lecointre, Legendre, Fréron et Méhée de la Touche<sup>91</sup>. Ceux-ci se trouvent alors dans une situation compromise, « rayés des Jacobins où Billaud-Varenne menaçant, faisait savoir qu'ils auraient bientôt à rendre des comptes »<sup>92</sup>. Cette attaque est la cause d'« une irrémédiable fracture entre la Convention et les Jacobins, et un raidissement de la part de ceux qui perçoivent la liberté de la presse

---

<sup>84</sup> François Gendron explique comment la fête fit « revivre la mystique révolutionnaire de l'an II », et pourtant, elle se serait jouée « au milieu de l'indifférence générale ». (*La jeunesse sous Thermidor*, Paris, PUF, 1983, p. 74-75). La « mystique » est également détournée : Mona Ozouf souligne comment Marat n'est pas au cœur de sa propre fête – on ne rappelle pas sa vie – et comment celle-ci est plutôt une « fête toute militaire ». (Mona Ozouf, *op. cit.*, p. 95.)

<sup>85</sup> Pierre Serna, *op. cit.*, p. 231.

<sup>86</sup> Bronislaw Baczeko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 60.

<sup>87</sup> Pierre Serna, *op. cit.*, p. 233.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>89</sup> Pierre Serna parle des 10 et 11 fructidor (*ibid.*, p. 236) ; François Gendron mentionne également le 14 pour « la motion de flétrissure imposée à Lecointre » (*op. cit.*, p. 53).

<sup>90</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 53.

<sup>91</sup> *Ibid.* ; Pierre Serna, *op. cit.*, p. 236.

<sup>92</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 53.

comme une menace personnelle »<sup>93</sup>. Les Thermidoriens concernés réussissent pourtant à retourner « une situation politique pour eux très critique et [à] faire en quelques semaines la conquête de l'opinion publique » en mettant en œuvre une « politique de réaction » fondée sur la Jeunesse dorée, lancée et dirigée par Fréron.

Stanislas Fréron, « le principal artisan du discours révolutionnaire des thermidoriens »<sup>94</sup>, s'approprié dans son journal, l'*Orateur du peuple*, le prestige de Marat en se posant comme son héritier. De « martyr » des sans-culottes, Marat devient pour Fréron le symbole du « journaliste persécuté, donc [de] la liberté de la presse »<sup>95</sup>. L'« image de Marat » parvient à passer d'un symbolisme révolutionnaire à l'autre sur une période de « dix-neuf mois : dans les deux premiers tiers il [Marat] figure comme porte-drapeau de la Terreur, dans le dernier tiers comme l'image de cette révolution qui continue et renverse les terroristes »<sup>96</sup>. Dans un premier temps de la Réaction thermidorienne, Robespierre apparaît comme un *contre-Marat* : Robespierre est le démon abattu dont le « culte » (la masse d'écrits dont il est le sujet) vise à exorciser la Terreur. Il devient sa personnification dans les descriptions comme dans les images allégoriques<sup>97</sup>, ainsi que le symbole du Meurtre et de la Mort sur lesquels il règne<sup>98</sup>. Or, y avait-il une véritable opposition entre Robespierre et Marat ? L'antagonisme développé entre les deux révolutionnaires est essentiellement l'œuvre de Fréron, qui consacre un usage idéologique avec lequel l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle renouera<sup>99</sup>.

<sup>93</sup> Pierre Serna, *op. cit.*, p. 236.

<sup>94</sup> Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 217.

<sup>95</sup> Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 175, n. 3.

<sup>96</sup> Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 216-217.

<sup>97</sup> Michel Naudin, « La réaction culturelle en l'an III : la représentation du Jacobin et du sans-culotte dans l'imaginaire de leur adversaire ? », *Le tournant de l'an III...*, *op. cit.*, p. 291.

<sup>98</sup> Comme, par exemple, dans une pièce intitulée *Le Club infernal* (c'est-à-dire, le Club des Jacobins) : « Au fond, sur un trépied ardent, était assis mollement Maximilien Robespierre, tenant sa mâchoire d'une main et traçant de l'autre, avec un poignard, le vaste plan d'un cimetière universel. » (François Gendron, *op. cit.*, p. 30.)

<sup>99</sup> « Or, s'il y avait bien des divergences importantes dans les conceptions politiques des deux hommes, plus sans doute au niveau de leur formation qu'au niveau de l'analyse des événements, ces divergences

Il existe une courte série de quatre pamphlets thermidorien – le premier *Dialogue entre Marat et Robespierre*, et ses suites sur *Robespierre aux Enfers* – qui illustrent cette opposition créée entre Marat et Robespierre, mais aussi celle entre Robespierre et Danton-Desmoulins, vouée à une plus longue postérité<sup>100</sup>. Le premier dialogue introduit – ou reproduit – un motif que l'on trouve aussi dans les pamphlets écrits autour du thème de *La queue de Robespierre* : l'« ombre » de Robespierre s'adresse aux lecteurs, ici dans un « avis correctif » qui précède le *Dialogue*, mais aussi à l'intérieur du texte, où il reconnaît ses crimes, met en garde les « intrigans » et donne des conseils socio-économiques d'outre-tombe<sup>101</sup>. Ces textes reprennent le thème du supplice littéraire, mais ils insistent davantage sur sa dimension morale : Robespierre, forcé d'être « vrai » par une « force majeure » (une « puissance » divine), reconnaît ses mensonges, ses manipulations, les raisons de son échec, ses ambitions et les mesures qui devraient être prises afin de « rendre le peuple plus heureux », ce que Robespierre n'a pas fait. Robespierre reconnaît qu'il a dû lui-même manipuler la mémoire de Marat pour jouir du prestige de celui qui était « devenu un

---

ne les ont jamais menés à l'affrontement. Or, voici que plutôt que de chercher à élucider ces divergences, les historiens, et particulièrement dans le mouvement ouvrier qui se revendique de la Grande Révolution, projetèrent sur ces deux figures de la révolution un débat bien ultérieur. » (Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 219-220.) Voir, du même auteur, « Robespierre et Marat » dans *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie Jourdan, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 111-119.

<sup>100</sup> L'antagonisme entre Robespierre et Danton-Desmoulins est le plus connu, par la vigueur qu'il a pris autant dans la mémoire révolutionnaire que dans l'histoire. Il a traversé deux siècles, contrairement à celui opposant Marat et Robespierre, qui a surtout marqué le XIX<sup>e</sup> siècle (Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 219). Les sources du premier antagonisme, lors du moment thermidorien, sont toutefois obscures et contradictoires : si Albert Mathiez faisait des suites du 9 thermidor « une sorte de revanche des dantonistes », Pierre Serna ne voit pas l'existence réelle d'un « groupe dantoniste », si ce n'est dans l'usage de la mémoire de Camille Desmoulins pour l'opposer à Robespierre (*op. cit.*, p. 234, n. 10). C'est tout particulièrement ce que les trois dialogues présentent ici, s'intéressant davantage à la figure de Desmoulins, réhabilité, qu'à celle de Danton, meilleur patriote que Robespierre mais également condamné.

<sup>101</sup> « Il faudrait que les patriotes de la Convention commencent à examiner si la disette est réelle, ou si elle n'est que factice [...]. Le commerce n'est jamais plus florissant que lorsqu'il est libre : je crois donc que l'on devrait déclarer le commerce absolument libre. [...] Il faut que la convention elle-même fixe le maximum des denrées et marchandises de première nécessité [...]. Il faut qu'elle suive le plan d'impôt que l'on trouve dans le N<sup>o</sup>. deux du Journal populaire, ou qu'elle en présente un meilleur. » (*Dialogue entre Marat et Robespierre, seconde édition*, Paris, Chez Debarle, An II, p. 13-14. BnF : Lb<sup>41</sup> 1156.)

dieu par sa mort ». « Je ne te craignais plus, » avoue Robespierre à Marat, « tu pouvais m'être utile, tu devines le reste »<sup>102</sup>. Une dénonciation peut-être sincère, mais qui souligne le processus de manipulation de « l'image de Marat » qui est opéré par les Thermidoriens eux-mêmes...

De même, le ton et le lexique de ces dialogues rappellent la fonction du supplice littéraire que nous avons vu au chapitre précédent<sup>103</sup>. Robespierre, « le monstre qui aurait détruit l'espèce humaine », est enfermé par Pluton dans une « loge » ou « cage grillée », où il restera « sinon pour une éternité du moins pour un tems très-long », pour satisfaire la curiosité des habitants des Enfers<sup>104</sup>. Une « force majeure », encore, l'« assujétit (*sic*) à la honte, aux remords, &c. » en ces lieux « de ténèbres et d'horreurs »<sup>105</sup>. Dans les trois autres textes, Danton et Desmoulin le visitent, participant autant à le juger qu'à se juger eux-mêmes en évaluant leurs crimes ou leurs fautes. Camille Desmoulin connaît en effet un sort bien différent : n'ayant pas commis de *crimes*, mais *une faute* – il ne comprenait pas le peuple et ne se faisait pas comprendre de lui par son style et par l'esprit de son journal – il n'est qu'un résidant temporaire des Enfers puisqu'il retournera aux Champs-Élysées auprès de Marat. Desmoulin aurait dû rédiger son journal dans « un style simple qu'il [le peuple] aurait compris », car c'est la simplicité qui est garante de la vérité<sup>106</sup> – et ces dialogues tentent tout particulièrement de convaincre les lecteurs de *leur* vérité, même pour les figures allégoriques les plus surréalistes<sup>107</sup>.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>103</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 68-69.

<sup>104</sup> *Robespierre aux Enfers, Pour faire suite au Dialogue entre Marat et Robespierre*, Paris, Chez Poignée et Volland, An II, p. 1 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1157) ; *Robespierre en cage, Pour faire suite au Dialogue entre Marat et Robespierre et Robespierre aux Enfers, N° 1<sup>er</sup>*, [Paris], Chez Poignée et Volland, s.d., p. 1 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1158).

<sup>105</sup> *Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit.*, p. 2 ; *Robespierre aux Enfers ..., op. cit.*, p. 4.

<sup>106</sup> *Robespierre aux Enfers..., op. cit.*, p. 6.

<sup>107</sup> « Nous avons compté sur une gravure représentant Robespierre dans une loge grillée, nous l'avions même annoncée, mais le graveur a manqué de parole ; cependant comme Robespierre *est véritablement enfermé dans une loge ou une cage*, sinon pour une éternité du moins pour un tems très-long, nous n'avons pas cru devoir donner un autre titre à cet ouvrage que celui qui lui convient le

Ce texte désigne quelque chose de bien précis – et qui devient de plus en plus clair dans chaque numéro – par ce besoin d'un « style simple ». Ce n'est pas tant le supplice littéraire de Robespierre ou Robespierre lui-même qui intéressent ces dialogues : leur véritable but est, en fait, de faire la publicité des idées et du « programme » du *Journal populaire*, mentionné dès le premier dialogue. Le style est beaucoup moins subtil<sup>108</sup> dans les trois suites, qui ne furent pas publiées par la même imprimerie. Il est difficile de dire s'il s'agit du même auteur, d'autant plus que ce « fameux » journal serait rédigé par « une société composée de vingt Citoyens, tous sans-culottes du côté de la fortune, mais tous ayant eu de l'éducation »<sup>109</sup>. Datés de l'an II, ces dialogues s'inscrivent bien dans le contexte du débat autour de la liberté de la presse qui débute après le 10 thermidor : les trois journalistes mentionnés par ces dialogues se voient promis l'entrée aux Champs-Élysées<sup>110</sup>. Or, ces textes penchent encore pour les Jacobins et les sans-culottes, auxquels ils s'associent<sup>111</sup>. Cette série de dialogues fut donc écrite et publiée avant la chute symbolique de l'image de Marat et la chute réelle des Jacobins dans l'opinion thermidorienne.

« Dans les derniers jours de l'an II », Fréron parvient à faire de « l'image de Marat » une arme politique « contre les derniers Jacobins, [...] assurant à travers lui

---

mieux en attendant la gravure, *sauf aux incrédules à se transporter en Enfer pour s'assurer du fait, s'ils le jugent à propos.* » (*Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit., p. 1.* Nos italiques.)

<sup>108</sup> Alors que le premier dialogue se contente d'une brève référence, les trois autres sont beaucoup plus « publicitaires », parfois entièrement centrés sur l'analyse et la discussion des idées du *Journal*, que Robespierre, Danton et Desmoulins citent dans le détail et vantent : Desmoulins explique pourquoi la Convention devrait adopter le « système » proposé par le *Journal*, puisqu'ainsi « il n'y aurait plus de malheureux que ceux qui voudroient l'être », ce sur quoi Danton en rajoute, toujours sans subtilité : « il est malheureux en ce cas pour le peuple de ne pas le connaître [c'est-à-dire le *Journal*] ». (*Robespierre en cage, Pour faire suite au Dialogue entre Marat et Robespierre et Robespierre aux Enfers, N° II, [Paris], Chez Poignée et Volland, s.d., p. 3.* BnF : Lb<sup>41</sup> 1158.)

<sup>109</sup> *Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit., p. 4.*

<sup>110</sup> La liberté de la presse est le thème sous-jacent : le *Journal populaire* n'aurait pas pu circuler sous la Terreur en raison du contrôle de Robespierre (*Robespierre en cage... N° II, op. cit., p. 4-6*) ; Desmoulins et Philippeaux – ce dernier est également aux Champs-Élysées avec Marat (*Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit., p. 2*) – furent exécutés pour avoir dit « la vérité », après quoi les auteurs du *Journal* se seraient tus : « Cette insouciance du peuple sur le sort affreux de Desmoulins et Philippeaux a anéanti la presse mieux que ne l'eût fait un décret ». (*Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit., p. 8*)

<sup>111</sup> *Robespierre en cage... N° 1<sup>er</sup>, op. cit., p. 4-5* ; *Robespierre en cage... N° II, op. cit., p. 4, 7.*

une légitimité populaire au régime thermidorien »<sup>112</sup>. Or, le 22 fructidor, quatre jours avant l'acceptation par la Convention de la panthéonisation de Marat, débutait le procès des 94 fédéralistes nantais mis en accusation par Carrier. Les Thermidoriens profitent du contexte de ce procès – dont allaient sortir ceux du comité révolutionnaire de Nantes, puis de Carrier lui-même – pour manipuler l'opinion publique contre les Jacobins. Ce contexte contribue « à créer contre les Jacobins et le personnel terroriste un sentiment d'horreur inexpiable » et « à compromettre, voire à détruire, l'imaginaire révolutionnaire de l'an II »<sup>113</sup>. La littérature thermidorienne transforme les Jacobins en nouvel « Autre » politique, aux côtés des royalistes : ils sont surnommés « 'brigands', 'assassins', 'monstres', – toutes épithètes déjà courantes et destinées donc à assimiler les jacobins à une tribu bien connue de contre-révolutionnaires et fauteurs de violence criminelle »<sup>114</sup>. La Jeunesse dorée va plus loin que Fréron lui-même : elle condamne Marat en le rattachant à sa première forme symbolique et à sa réalité historique<sup>115</sup>, ruinant l'œuvre d'appropriation de Fréron. Marat rejoint ainsi rapidement Robespierre dans le Contre-Panthéon de la Réaction : d'antagoniste, il devient son égal dans le monde infernal créé par l'imaginaire thermidorien<sup>116</sup>. Sa chute symbolique fut rapide : après avoir connu une « contre-panthéonisation en image »<sup>117</sup>, il est sorti du Panthéon réel quatre mois après y avoir été mis – par les mêmes hommes, et malgré la contradiction apparente<sup>118</sup>. Or, sont-ils vraiment les mêmes hommes ? En effet, ceux-ci ont « céd[é] à l'agitation des

<sup>112</sup> Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 217.

<sup>113</sup> Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 206-207.

<sup>114</sup> Colin Lucas, « Les thermidoriens et les violences de l'an III », *1795 : Pour une République sans Révolution*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 43.

<sup>115</sup> « Mais Marat c'était aussi, sinon surtout, le symbole de la violence, l'instigateur de la Terreur, l'homme qui avait trempé dans les massacres de Septembre et qui avait demandé 'cent mille têtes' pour sauver la Révolution. » (Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 176, n. 3.)

<sup>116</sup> Trois exemples d'images : dans le frontispice de l'ouvrage autobiographique de Maton de Varenne, Marat est « juch[é]... sur un tat de cadavres » ; dans le *Miroir du Passé*, Robespierre et Marat « intronisent la mort selon un rituel maçonnique » ; dans le *Triomphe de Marat dans les Enfers*, « un cortège de Furies dévêtues, aux cheveux serpentiformes, portent en triomphe Marat couronné par la Mort », avec pour « compagnes » la Peste, la Famine et la Guerre : ainsi « l'Ami du Peuple devient-il l'égal, en allégorie, des grands fléaux de l'Humanité ». (Michel Naudin, *op. cit.*, p. 282-283, 289, 291.)

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>118</sup> Jacques De Cock, *op. cit.*, p. 215.

Muscadins »<sup>119</sup>, qui ont ainsi réussi à transformer la culture révolutionnaire en inversant le discours jacobin contre ses initiateurs.

Dans cette mise en cause de l'héritage « jacobin » (désormais « terroriste »), Robespierre accède au statut bien précis de *symbole posthume* de tout ce qui est rejeté : Jacobins, sans-culottes et tout ce qui rappelle l'an II – y compris, désormais, Marat. C'est ce que François Gendron appelle « la destruction de la symbolique révolutionnaire »<sup>120</sup> – soit la symbolique politique et culturelle de *l'an II* associée à la Terreur – essentiellement mise en œuvre par la Jeunesse dorée : c'est la guerre contre les bustes de Marat dans les théâtres, les cafés et les espaces politiques<sup>121</sup>, contre les acteurs s'étant produits dans des pièces jacobines<sup>122</sup>, contre *La Marseillaise*, à laquelle on répond par *Le Réveil du Peuple*, et contre le bonnet rouge<sup>123</sup>. Le débat sur la liberté de la presse se transforme rapidement en « guerre de pamphlets »<sup>124</sup>, qui prépare la relève de la Réaction par la Jeunesse dorée. Le débat, qui n'en est plus un, exclut et rejette les Jacobins : c'est pourtant dans leur Club où la question de la liberté de la presse fut « en avance sur tout ce qui sera avancé dans tous les pamphlets antijacobins de la fin de l'été qui ne reprennent, finalement, que l'ensemble des arguments avancés à la tribune même des Jacobins »<sup>125</sup>.

La question de la « queue » de Robespierre interfère avec le véritable débat et le détourne. Elle est abordée pour la première fois le 4 fructidor an II dans le *Journal de France*, ce qui « atteste que [ce thème] date des tous premiers jours de fructidor, si ce n'est de la fin de thermidor »<sup>126</sup>. Le premier pamphlet, intitulé simplement *La*

<sup>119</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 75.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 76-77.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>125</sup> Pierre Serna *op. cit.*, p. 238.

<sup>126</sup> Michel Biard, « Après la tête, la queue ! La rhétorique antijacobine en fructidor an II – vendémiaire an III », *Le tournant de l'an III...*, *op. cit.*, p. 201.

*Queue de Robespierre*<sup>127</sup>, est signé de Jean-Claude Méhée (de la Touche), un proche de Tallien pour qui il rédige également le journal *L'Ami des citoyens*<sup>128</sup>. Il paraît le 9 fructidor, avant même l'expulsion du Club des Jacobins de figures importantes de la Réaction. Ce premier pamphlet est l'élément déclencheur : il connaît un succès certain, « tiré à 70 000 exemplaires et répandu en une semaine dans toute la France »<sup>129</sup>. Méhée, sous le pseudonyme de Felhémési, signe trois autres pamphlets<sup>130</sup> de la série, après quoi le genre se transforme en véritable « mouvement » de pamphlets, dont on aurait relevé une centaine de titres<sup>131</sup>.

La « queue de Robespierre » est une « figure de la rhétorique antijacobine »<sup>132</sup> qui s'inscrit dans le cadre d'une lutte politique mais qui a également laissé sa marque dans la légende noire de Robespierre. Or, Robespierre lui-même, bien qu'il soit attaqué en tant que symbole, n'est plus la véritable cible de ces pamphlets. Si le tyran est bien « abattu », ce n'est pas le cas de ses *continueurs*, soit « les Jacobins en général et certains anciens membres des comités en particulier »<sup>133</sup>. Le sens de cette « figure rhétorique » se limite chez certains historiens à « évoquer les derniers partisans de Robespierre, la queue signifiant ici la fin d'un parti en déclin, qui ne peut plus guère compter que sur ses membres les plus faibles et qui, de ce fait, vit ses derniers jours »<sup>134</sup>. L'expression tire ses origines d'un « vieux proverbe », hérité

<sup>127</sup> Jean-Claude Méhée de la Touche, *La Queue de Robespierre, ou les Dangers de la liberté de la presse*, Paris, fructidor an II, imprimerie de Rougyff (Guffroy), 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1219).

<sup>128</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 31.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>130</sup> *Défends ta queue, par l'auteur de la Queue de Robespierre*, s.l.n.d., Imprimerie de Guffroy, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1275) ; *Rendez-moi ma Queue, ou Lettre à Sartine Thuriot sur une violation de la liberté de la presse et des droits de l'homme, par l'auteur de la Queue de Robespierre*, s.l.n.d., 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1224) ; *La Grande Queue de Laurent Le Cointre*, s.l.n.d., 22 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1230). Les trois textes auraient aussi été publiés en fructidor an II selon Michel Biard, *op. cit.*, p. 210.

<sup>131</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 29.

<sup>132</sup> Michel Biard, *op. cit.*, p. 201.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 203.

d'une locution latine<sup>135</sup> qui inspire au moins deux pamphlets<sup>136</sup>. L'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie* atteste l'usage commun de l'expression :

Il est à craindre que la fin d'une affaire ne soit fâcheuse, quoique le commencement ne le soit pas. [...]

Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue. [...]

Se dit aussi de la suite d'une affaire. Cette affaire aura une fâcheuse queue, une longue queue. Ne laissons point de queue.<sup>137</sup>

L'expression est donc ancienne. Toutefois, ces définitions ne suffisent pas pour comprendre l'immense succès que connut *le genre lui-même* dans l'après-Thermidor : il faut compter sur « l'imagination fertile de pamphlétaires soucieux de rivaliser dans la surenchère antijacobine et qui se sont complu à broder autour de différentes images »<sup>138</sup>. Ce sont les images classiques du mal autant chrétien qu'antique : c'est la queue du serpent, du dragon, de l'hydre – cette dernière étant présente depuis les débuts de la Révolution dans la représentation de la Contre-Révolution. Ce répertoire inclut également des images féminines, comme la Discorde, les Furies « aux cheveux serpentiformes »<sup>139</sup> associées aux tricoteuses (qui sont également appelées les « tricoteuses de Robespierre »<sup>140</sup>, ou encore les Gorgones, à travers Méduse, dont « l'horrible tête tranchée conserva son pouvoir de pétrification ; de la même façon, Robespierre, même guillotiné, est encore menaçant, que ce soit par

<sup>135</sup> *In cauda venenum*, traduite en français par : « À la queue gît le venin ».

<sup>136</sup> Jollivet (dit Baralère), *Coupons-lui la queue*, Paris, s.d., imprimerie des Amis de la vérité, 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1222) ; Louis-Ange Pitou, *La Queue, la tête et le front de Robespierre, en vaudevilles*, Paris, s.d., se trouve rue percée, 1 p. (BnF : Ye 3930). Voir Michel Biard, *op. cit.*, p. 203, n. 13.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 203 et n. 15.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>139</sup> Michel Naudin, *op. cit.*, p. 291. La queue est également associée à la coiffure, c'est-à-dire à la queue de la perruque : « Arrivé aux enfers, 'la tête tondu par derrière', Maximilien se désespère car les ombres qui errent en ces lieux '...portent l'insolence jusqu'à danser devant moi avec des gestes de mépris, et jusqu'à dire : Il n'a pas de queue!...' » (Michel Biard, *op. cit.*, p. 208 ; Anonyme, *Renvoyez-moi ma queue, ou Lettre de Robespierre à la Convention nationale. Du Tartare, ce 25 fructidor an I<sup>er</sup> de l'abolition de la dictature*, Paris, Imprimerie de Guffroy, s.d., 7 p. BnF : Lb<sup>41</sup> 4571.)

<sup>140</sup> Ou les « furies de la guillotine ».

sa queue ou les idéaux qu'il a légués »<sup>141</sup>. C'est aussi la « queue » comme « symbole phallique », le terme étant « déjà connoté sexuellement au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce depuis longtemps, [et] certains pamphlétaires n'ont pas hésité à fantasmer sur cette autre symbolique »<sup>142</sup>, par exemple Lamberti et Louis-Ange Pitou<sup>143</sup>. Dans un cas plus exceptionnel, enfin, la « queue » est comparée à celle des comètes, « dont la queue est supposée réaliser des ravages »<sup>144</sup>. Le symbolisme de la « queue de Robespierre » englobe donc un répertoire fort vaste : reptilien, « généré », sexuel, funeste et infernal.

La « queue de Robespierre » est aussi – et surtout – un « étendard », autre « jeu de mot »<sup>145</sup>, soit un drapeau ou une bannière *politique*. À travers Robespierre, on vise ses « successeurs potentiels », bien que personne ne se revendique de lui, y compris chez les Jacobins<sup>146</sup>. On cherche à lui associer tous les « terroristes », même ceux qui s'étaient opposés à Robespierre en tant que meneurs de Thermidor. En effet, cette grande lutte pamphlétaire « se solde par la fermeture du Club des Jacobins le 22 brumaire an III, puis par la mise en accusation des 'grands coupables' (Collot d'Herbois, Billaud-Varenne, Barère et Vadier) avec le rapport de Saladin du 12 ventôse, avant que le mouvement populaire parisien ne soit brisé en germinal et prairial. La queue subit alors en quelques mois le sort réservé à la tête lorsque les trois quarts des derniers Montagnards sont jettés (*sic*) dans les geôles, déportés ou mis à mort »<sup>147</sup>. Ces pamphlets jouèrent un rôle fondamental dans l'évolution de la Réaction. Enfin, Michel Biard note la résurgence de la « queue de Robespierre »

<sup>141</sup> Michel Biard, *op. cit.*, p. 206.

<sup>142</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>143</sup> Louis-Ange Pitou, *op. cit.* ; Lamberti, *Les parties honteuses de Robespierre restées aux Jacobins*, s.l., s. éd., an III, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1360).

<sup>144</sup> Michel Biard, *op. cit.*, p. 207 et n. 42.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 207 : « ...nouveau jeu de mots puisque le terme queue désigne aussi un étendard qui finit en pointe...? »

<sup>146</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 36 : La Société des Jacobins « n'en finissait plus de faire son autocritique et de désavouer le soutien qu'elle avait apporté à Robespierre le 9 thermidor. »

<sup>147</sup> Michel Biard, *op. cit.*, p. 211.

(c'est-à-dire de l'expression) dans quelques pamphlets en 1815 et en 1848<sup>148</sup>. Sa conclusion démontre comment Robespierre a, effectivement, acquis le statut de porte-drapeau, dont la représentation et la symbolique se sont transformées « en 1848, à l'heure de la république retrouvée ; sans doute [la queue] est-elle d'une longueur infinie, en raison des idéaux de l'an II qui n'ont pas toujours perdu leur force ou qui, à tout le moins, autorisent encore le rêve et l'utopie »<sup>149</sup>. Le robespierrisme a changé de valeur pour référer à un idéal. Comment ? Par la chute du paradigme thermidorien.

## 2.2 La « légende noire » des Thermidoriens ? La chute de leur paradigme

Les Thermidoriens ont tenté de construire leur événement fondateur en « événement heureux ». Les *topoi* utilisés pour décrire la journée du 10 – leur triomphe – le soulignent à plusieurs reprises, des « accents d'allégresse »<sup>150</sup> de la foule à la « joie la plus pure »<sup>151</sup> éprouvée par le peuple parisien. Or, avec le recul historiographique, Thermidor fut davantage associé au début d'une « réaction », une date qui, « chez certains historiens, [...] couperait l'histoire de la Révolution en deux parties, voire marquerait la fin même de la Révolution proprement dite »<sup>152</sup>. Le « 9-Thermidor » ne sera plus l'objet de commémorations positives et officielles après la période du Directoire. Idéologiquement, toutefois, l'événement acquiert un nouveau sens pour expliquer le phénomène révolutionnaire : « Le discours trotskiste sur Thermidor [comparant l'événement à l'ascension de Staline au pouvoir] est le plus connu ; mais dans chaque révolution du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle est revenu le spectre d'un thermidor, de ce moment où se brise l'élan de la révolution car ce sont les révolutionnaires eux-mêmes qui se retournent contre elle »<sup>153</sup>.

<sup>148</sup> Rousselin de Saint-Albin, *La Queue de Robespierre, ou le Règne des baïonnettes*, Saint-Germain, Imprimerie de Foirestier, 1815, 16 p. (BnF : Lb<sup>48</sup> 267 A) ; *La Queue de Robespierre*, 14 mars 1848 (Bibl. de l'Arsenal : Fol. Jo. 282<sup>AS</sup>).

<sup>149</sup> Michel Biard, *op. cit.*, p. 211.

<sup>150</sup> *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>151</sup> Louis-Félix Roux, *Relation de l'événement des 8, 9 et 10 Thermidor*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>152</sup> Bronislaw Baczko, « Thermidoriens », *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 425.

<sup>153</sup> *Ibid.*

La version thermidorienne de l'événement n'a guère survécu à ses auteurs. De cette version, il ne reste que le ton ironique faisant intervenir dans certains récits le destin dans la chute des Robespierriens, les punissant par leurs propres principes, comme chez Lecointre<sup>154</sup>. Sinon, elle est parfois reprise dans quelques œuvres de fictions, à la recherche d'une morale pour recoudre le fil de la mémoire révolutionnaire, ou, plus rarement, elle se trouve chez des historiens cachant mal leur partialité : ainsi Richard Cobb qui, selon François Crouzet, aurait parlé de Thermidor comme d'une « libération », corrigeant le terme usuel de « réaction »<sup>155</sup>, et Crouzet lui-même qui exploite ce témoignage pour comparer Thermidor à la Libération de 1944 par une association chronologique<sup>156</sup>. Ce dernier regrette que le bicentenaire de Thermidor n'ait pas été proprement – soit officiellement – souligné et célébré, sinon par « un groupe de Robespierriens » et par *L'Humanité*<sup>157</sup>. Ces commémorations, pourtant marginales, posent problème à Crouzet par la fonction négative ici attribuée à Thermidor, qui ne correspond pas à sa propre vision : c'est la commémoration de la défaite robespierriste et de ses martyrs, non celle de la victoire des Thermidoriens.

La mémoire robespierriste a réussi à survivre pendant les deux derniers siècles, en marge du discours mémoriel officiel. Elle refait surface lors de certains moments historiques, favorisée par un contexte sociopolitique radical, quoiqu'elle

---

<sup>154</sup> Par exemple : « It was an ironic and terrible twist of history that, for all the regime's sham trials, the one most lacking in legal formalities, the one utterly without even the appearance of justice, and therefore the most revolutionary in Saint-Just's sense, was the Thermidorian 'trial' to which Robespierre, Saint-Just and the leadership of their party were subjected. They were punished for the crime of having ruled (as opposed to having reigned). There were no formalities at all. » (Ferenc Feher, *Regicide and Revolution: speeches at the trial of Louis XVI*, sous la dir. de Michael Walzer, New York, Columbia University Press, 1993, p. 233.)

<sup>155</sup> « In one of the last chats I had with the late Richard Cobb, I asked him about the reactions to the fall of Robespierre in the provinces and the armies. 'Mais c'était une libération...' was his immediate answer. » (François Crouzet, « French historians and Robespierre », *Robespierre*, sous la dir. de Colin Haydon et William Doyle, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 282, n. 102.)

<sup>156</sup> Il semble en effet que 50 ans précisément séparent 1944 de 1994 : « It is also remarkable that, in 1994, one could celebrate the two liberations France has enjoyed: the liberation *tout court*, fifty years ago, in June-August 1944, thanks to Britain and the USA, and also the forgotten liberation of Thermidor Year II, two hundred years earlier. » (*Ibid.*, p. 282.)

<sup>157</sup> *Ibid.*, p. 283, n. 103.

n'ait jamais joui d'une grande popularité. Sa résurgence sporadique témoigne toutefois d'une réalité bien tangible : bien que les survivances du paradigme thermidorien continuent d'influencer les représentations et la mémoire de la Révolution, celui-ci ne dispose plus du contrôle nécessaire pour dicter l'organisation d'une commémoration positive de Thermidor.

Notre but n'est pas ici d'évaluer toutes les interprétations ayant concouru à transformer, après la faillite du paradigme thermidorien, la charge affective et symbolique autour de Robespierre et de l'événement-Thermidor. Nous cherchons plutôt à poser de nouvelles pistes, par exemple sur la formation de ce que Jean Tulard a appelé la « légende noire » des Thermidoriens. En effet, le régime thermidorien – le Directoire – et ses principaux acteurs et architectes allaient eux aussi « chuter » et devenir les victimes d'une légende noire servant à justifier le coup d'État de Brumaire établissant le Consulat : « La légende est en marche [...] opposant un jeune général, vertueux et énergique, à un Directoire faible et corrompu »<sup>158</sup>. La construction de « légendes noires » ne manque pas d'ironie et ceux qui ont inventé la catégorie de « terroriste » pour désigner les nouveaux ennemis y sont maintenant associés : le propagandiste bonapartiste « Joseph Fiévée [...] publie *Du dix-huit brumaire opposé au système de la Terreur* [en l'an IX]. L'opposition qu'il met en lumière est celle de *l'esprit militaire* de Bonaparte face au *terrorisme* des Thermidoriens »<sup>159</sup>. La dernière idée ne sera pas reprise par l'historiographie, sinon pour identifier, parmi les Thermidoriens, ces ex-terroristes repentis et réintégrés par leurs alliances, que l'historiographie qualifiera d'opportunistes et d'arrivistes : ces « transfuges politiques », ces « volte-face » et ces « personnages-caméléons »<sup>160</sup>. Les figures de Fouché, de Tallien, de Barras et de Fréron sont les « incarnations d'un cynisme

<sup>158</sup> Jean Tulard, *op. cit.*, p. 225.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 229. L'italique est dans le texte.

<sup>160</sup> Pierre Serna, p. 232, 243-244 ; « transfuge politique » : Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 78, 333 ; « volte-face » : Albert Mathiez, *La Réaction thermidorienne*, Paris, Armand Colin, 1929, p. 281 et Martyn Lyons, « The 9 Thermidor: Motives and Effects », *European Studies Review*, 1975, p. 123-146.

politique » qui tendraient à définir autant le moment que le personnel thermidorien. Ce sont ces individus en particulier – les principaux meneurs du « coup » contre Robespierre – qui sont responsables du « jugement autant moral que politique qui étend à toute la classe politique la réputation de quelques-uns »<sup>161</sup>. Ils « font piètre figure » face aux acteurs de la période précédente, y compris ceux de la Terreur, « qui sollicitent la sympathie, suscitent l'admiration ou la détestation »<sup>162</sup>. Selon René Rémond, les Thermidoriens comme leur régime sont victimes d'une « réputation injuste », soit le « sort commun » d'une légende noire<sup>163</sup>. Leur représentation plutôt négative fait d'eux non des tyrans, comme dans le cas des Robespierriens, mais des « corrompus », des « spéculateurs », des « pourris », dont le régime ne peut être que l'incarnation même de la « frivolité »<sup>164</sup>.

Au XX<sup>e</sup> siècle, il est possible de trouver un condensé assez représentatif de ces images dans le récit de Thermidor fait par Albert Mathiez. Celui-ci donne une dimension idéologique et sociale à « l'égoïsme calculé » des hommes qui auraient fait triompher le « programme cynique » de Danton en redonnant le pouvoir aux dantonistes<sup>165</sup>. Thermidor aurait détruit la « politique démocratique » que représentait Robespierre ainsi que la « révolution sociale » qu'il avait amorcée et qui serait « une des raisons de sa chute »<sup>166</sup>. L'historien robespierriste renverse le moralisme thermidorien et propose la lecture d'un nouveau sens de l'événement : loin du triomphe de la « vraie vertu » thermidorienne sur l'hypocrisie robespierriste, l'arrivée au pouvoir des Thermidoriens montre plutôt comment « le politicien remplace le politique ». C'est une source de leçons « sur la décomposition du parlementarisme, comme sur l'envers des démocraties »<sup>167</sup>. Le récit de Mathiez permet d'évaluer le

<sup>161</sup> René Rémond, « Repenser l'an III », 1795 : *Pour une République sans Révolution*, op. cit., p. 12.

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>165</sup> Albert Mathiez, *La Réaction thermidorienne*, op. cit., p. 3.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

chemin parcouru par la contre-mémoire robespierriste et sa tentative de se réappropriier la mémoire de son « héros » déchu. Thermidor devient, dans l'optique robespierriste, une tragédie politique – une tragédie qui n'est pourtant pas stérile, si elle est lue, par exemple, à travers une grille idéologique d'interprétation marxiste.

Le vide créé par la chute du paradigme thermidorien engage la rencontre conflictuelle de différentes mémoires qui cherchent à le remplir. Elle donne naissance à trois nouvelles *propositions* pour redonner un sens à Thermidor, que nous formulons en reprenant le moralisme, le vocabulaire et les signifiants de l'époque :

- *Tragique*, si la « vertu » des Robespierristes est reconnue et si c'est le « vice » qui a triomphé à travers les Thermidoriens, selon la contre-mémoire robespierriste et les interprétations y étant sympathiques ;
- *Pessimiste*, si autant les Robespierristes que les Thermidoriens représentent le « vice » et si l'événement se résume à « quelques scélérats [qui] avaient fait arrêter et exécuter sur l'échafaud d'autres scélérats »<sup>168</sup> ;
- *Cynique*, si la « vertu » robespierriste est, en fait, pire que le « vice » thermidorien par son inadéquation à la nature humaine et par sa tendance vers le totalitarisme<sup>169</sup>.

---

<sup>168</sup> L'idée serait d'Albert Durand : « Par peur de la guillotine, quelques scélérats avaient fait arrêter et exécuter sur l'échafaud d'autres scélérats. Tel fut le coup d'État du 9 thermidor an II. » (Albert Durand, « Le culte catholique dans le Gard sous la Terreur », *Bulletin du comité de l'art chrétien de Nîmes*, vol. IX, 1919.) Elle fut fort répandue, par exemple dans l'interprétation royaliste, ou déjà lors de la Restauration qui proscrivit la plupart des Thermidoriens comme régicides, puisque « ceux qui renversèrent Robespierre ne valaient pas mieux que l'Incorruptible » (Jean Tulard, *op. cit.*, p. 231). Une variante peut également se trouver chez Georges Duval, qui, fidèlement aux thèmes chrétiens, s'oppose au « sophiste genevois » (Jean-Jacques Rousseau) pour affirmer que tous naissent « essentiellement méchant » : ainsi est-il naturel (ou du moins prévisible) que tous les révolutionnaires soient finalement coupables, malgré leurs accusations croisées : « tous étaient coupables, les uns pour avoir ordonné, les autres pour avoir exécuté, ceux-ci pour avoir encouragé par leurs applaudissements les ordonnateurs et les bourreaux, ceux-là pour avoir laissé dire et laissé faire ; en sorte qu'il n'y en avait presque pas un dans ce terrible concile nationale qui ne dût se frapper la poitrine avec componction, et s'écrier, en gémissant : *Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ*. Ces récriminations, au surplus, qui se renouvelaient tous les jours, n'étaient pas chose nouvelle, elles remontent bien haut, elles datent de bien loin, elles datent de l'origine du monde ; et le premier homme en a donné le premier exemple. » Duval expose ensuite le lien avec Adam et Ève et le péché originel, développant ainsi un thème royaliste. (*Souvenirs thermidoriens*, vol. 2, Paris, Victor Magen Éditeur, 1844, p. 151-153.)

Les différentes mémoires révolutionnaires qui s'agitent pendant le « moment romantique » jouent avec ces trois nouvelles morales. La dernière, en apparence pourtant plus moderne, n'en est pas moins présente – dans une forme embryonnaire (peut-être est-ce là sa lointaine origine ?) – chez Michelet et chez Quinet en 1865<sup>170</sup>, soit au-delà du cadre temporel de notre recherche. C'est surtout la première de ces trois interprétations qui nous intéresse pour la suite de ce chapitre, car celle-ci profite d'un courant radical robespierriste et de l'intérêt des nouvelles générations pour la résurgence de la mémoire révolutionnaire, et traverse jusqu'à l'*Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet, malgré son hostilité envers Robespierre.

### 2.3 Un conflit de mémoire : jeunes Robespieristes et vieux Thermidoriens<sup>171</sup>

Les années 1820 voient la parution de mémoires et de souvenirs sur la Révolution « en général hostiles, mais émanant aussi d'anciens girondins, voire du montagnard Thibaudeau, seul régicide publié en 1823, dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française* »<sup>172</sup>. La volonté *ultra* de « remettre en question la Révolution » par la réalisation d'une « dé-Révolution » et par l'élimination des hommes révolutionnaires (par l'exil) fut un échec. D'abord, parce que « les sujets, devenus citoyens, refusèrent d'entrer dans l'esprit de la monarchie paternelle » ; ensuite, parce dans la littérature, comme chez Pierre-Jean de Béranger et Alfred de Musset, se trouve « la crainte durable du retour à l'Ancien Régime, peint sous les couleurs les plus sombres, qui va rejeter l'opinion et notamment des paysans vers la Révolution »<sup>173</sup>. Or, ce ne sont plus seulement des *ultras* qui filtrent la mémoire révolutionnaire, mais aussi des *libéraux* comme Benjamin Constant et

<sup>169</sup> Idée propre à notre époque, depuis la critique du totalitarisme, et que l'on retrouve, plus prosaïquement, chez Marie-Laure Susini.

<sup>170</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 114-115, 116.

<sup>171</sup> Le titre s'inspire de l'ouvrage de Luzzatto, bien que son étude ne se résume pas à ces deux groupes.

<sup>172</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 138. Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 203 : « La *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, par exemple, accueille, outre les souvenirs de veuves vendéennes et de valets royaux, presque tous les Mémoires des girondins, et même les souvenirs d'un montagnard encore en vie – et particulièrement redouté –, Antoine-Claire Thibaudeau. »

<sup>173</sup> Noëlle Dauphin, *op. cit.*, p. 33-34.

Germaine de Staël. En 1823-1824, les ouvrages d'histoire de Thiers et de Mignet paraissent, créant une « vulgate » qui reprend « l'image de la Révolution globale et nécessaire » dont les prédécesseurs avaient déjà amorcé la construction<sup>174</sup>.

Thiers publie les deux premiers volumes de son *Histoire*<sup>175</sup> en 1823 : ils ne sont encore l'expression que d'un « idéal banal de monarchie bourgeoise, en termes prudents, voire prudhommesques »<sup>176</sup>. Les autres volumes, achevés en 1828, furent « beaucoup plus percutants » : le but de Thiers se dessine comme la revendication « pour la bourgeoisie, [de] la responsabilité entière de l'œuvre de la Convention », excluant « la foule, la rue, la province » et réprouvant, surtout, « la 'souveraineté' de la multitude »<sup>177</sup>. Entre temps, Mignet publie en 1824 son *Histoire*<sup>178</sup> qui donne « l'image d'une Révolution une et indivisible, parce que irrésistible dans son déroulement »<sup>179</sup>. Il donne un « défi et un avertissement aux ultras en place » : c'est la résistance de l'aristocratie qui fut la véritable cause de tous les excès révolutionnaires<sup>180</sup>. Les libéraux du temps – Benjamin Constant, par exemple, qui réproouve la justification de 1793 – « s'indignèrent de formules audacieuses », bien que Thiers et Mignet ne soient guère radicaux. Pourtant, leurs œuvres « font l'effet d'une machine de guerre contre le gouvernement de Charles X »<sup>181</sup>. La justification de la Révolution, aussi « réaliste » et « bourgeoise » fut-elle, préparait mentalement la Révolution de 1830. Celle-ci faite, Thiers et Mignet reviennent sur leurs positions et « corrigent officiellement leur fatalisme de naguère, concept gros d'implications révolutionnaires, et que l'idéologie libérale va désavouer définitivement : 1830 marque ici le retour aux sources thermidoriennes, et au schéma des deux Révolutions

<sup>174</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 34.

<sup>175</sup> Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, 10 vol., 1823-1828.

<sup>176</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 35, 36.

<sup>178</sup> François Mignet, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol., 1824.

<sup>179</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 35.

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 37.

– celle de 89, bonne et nécessaire, celle de 93, néfaste et évitable »<sup>182</sup>. Or, « la tradition libérale se brise » rapidement<sup>183</sup>. Déjà, « une nouvelle vague de mémoire s’esquisse » à la veille de la Révolution de Juillet : elle est portée par « une nouvelle génération enthousiaste », radicale, républicaine et « néo-jacobine »<sup>184</sup>, qui retrouve 1793 et ses héros – et, tout particulièrement, Robespierre. Parallèlement, autant la vague historique de Thiers et de Mignet que la vague enthousiasmée de la jeunesse poussent les vieux montagnards régicides en exil à renouer avec leurs souvenirs.

### 2.3.1 La contre-mémoire robespierriste : un discours d’autojustification

Tous les mémoires sont des discours d’autojustification, rédigés « lorsqu’à la fin d’une vie le besoin se fait sentir de donner un sens à des expériences complexes, mal vécues et mal connues, même par leur auteur »<sup>185</sup>. Or, le discours justificatif de la mémoire robespierriste est construit sur un décalage temporel entre le développement de son argumentaire et sa prise en charge : il s’inspire du dernier discours de Robespierre, souvent dit son « discours-testament », dont la défense est ravivée et poursuivie par des héritiers improvisés. Une phrase aux origines incertaines, quasi-légendaire, peut-être conçue par ces héritiers présomptifs, leur permet d’agir par procuration et de relayer la mémoire de Robespierre : celui-ci, après avoir relu son discours du 8 thermidor au Club des Jacobins, aurait ajouté « je vous laisse ma mémoire ; elle vous sera chère et vous la défendrez »<sup>186</sup>. La mémoire robespierriste

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>184</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 138 ; Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 111, 112-113. L’usage de l’expression « néo-jacobin » est à utiliser avec précaution, bien que François Furet le fasse sans nuance. Vovelle s’explique : « Le terme a déjà servi pour l’époque directoriale, et l’on ne saurait en abuser, si l’on considère surtout (nous qui savons la suite) la nécessité de réserver ultérieurement une place au néo-néo-jacobinisme radical de la fin du [XIX<sup>e</sup>] siècle ! » (p. 113)

<sup>185</sup> Préface de Jean-Clément Martin aux *Mémoires* de Charlotte Robespierre, introd. d’Albert Laponneraye, premier éditeur de l’ouvrage en 1834, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006, p. 8.

<sup>186</sup> Cette phrase est rapportée par de nombreux historiens, mais ils ne donnent pas sa source. Son histoire trouble correspond à celle de la reconstruction du procès-verbal des séances des 8 et 9 thermidor au Club des Jacobins (voir : Georges Michon, « Les séances des 8 et 9 thermidor au Club des Jacobins », *AHRF*, 1924, p. 497-506). La phrase est également citée par le tout récent article de Michel Vovelle publié dans *L’Humanité*, reprenant la classique « déclaration de foi » robespierriste,

est une *contre-mémoire* qui possède un double acte de naissance : vers la fin de l'année 1795, avec l'apaisement de la Réaction thermidorienne, et en 1828, vers la fin du règne de Charles X et peu avant la Révolution de Juillet 1830.

Dès février 1795, mais surtout au printemps avec la défaite des insurrections populaires de Germinal et de Prairial à Paris, la Réaction avait dégénéré dans le Sud-Est en « Terreur blanche » : Terreur contre-révolutionnaire que les Thermidoriens contiennent faiblement.<sup>187</sup> Or, l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) consomme « la rupture entre les Thermidoriens et les royalistes » : « Fréron fut envoyé dans le Midi réprimer la Terreur blanche, trois députés de la droite furent décrétés d'arrestation »<sup>188</sup>. Cette rupture marque, à bien des égards, la fin de la Réaction thermidorienne, devenue d'ailleurs inutile avec la « pacification » des sans-culottes. Les élections pour le nouveau régime – le Directoire – débutent le 20 vendémiaire. Le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795), la Convention se sépare.

Or, le paradigme thermidorien commence déjà à s'effriter dès les débuts du Directoire. Féroce anti-robesspierriste lors de Thermidor et particulièrement lors du procès de Carrier, François-Noël Babeuf, dit « Gracchus Babeuf », se retourne contre le régime issu de la Réaction thermidorienne et l'attaque à partir du 14 vendémiaire an III, date où son *Journal de la liberté de la presse* devient *Le Tribun du peuple*. Dans son n° 34 du 15 brumaire an IV, Babeuf « s'affiche nettement robesspierriste », selon Albert Mathiez, en observant comment « la Révolution, malgré tous les obstacles et toutes les oppositions, a avancé jusqu'au 9 thermidor et qu'elle a

---

initée par Albert Mathiez : « Pourquoi je suis robesspierriste ? », *L'Humanité*, 27 juillet 2009. En ligne : [http://www.humanite.fr/2009-07-27\\_Tribune-libre\\_Pourquoi-je-suis-robesspierriste](http://www.humanite.fr/2009-07-27_Tribune-libre_Pourquoi-je-suis-robesspierriste)

<sup>187</sup> Sur les rapports entre Réaction thermidorienne et royalisme à Paris, voir Roger Dupuy, « Réaction thermidorienne et royalisme », *1795 : Pour une République sans Révolution*, *op. cit.*, p. 243-250.

<sup>188</sup> Albert Soboul, *La Révolution française : nouvelle édition revue et augmentée du Précis d'histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2003 (1984), p. 438.

reculé depuis »<sup>189</sup>. Cette observation, encore faible comme défense robespierriste, amorce toutefois le début d'une contestation du paradigme établi par les Thermidoriens et fondateur de leur régime. Dans son n° 40, paru le 5 ventôse an IV, où Babeuf « a développé le plus longuement sa profession de foi robespierriste »<sup>190</sup>, paraît d'abord une lettre que Babeuf dit avoir reçue d'un capitaine de l'armée de l'Ouest : celui-ci écrit que les armées, dont il répond, désirent qu'on leur rende « le gouvernement de Robespierre »<sup>191</sup>. Dans ce numéro, grâce au prétexte donné par cette lettre, Babeuf entreprend le renversement de trois thèmes thermidoriens : (1) l'adaptation des référents antiques, comparant Robespierre non à Néron ou à Catilina mais à Manlius et aux Gracques<sup>192</sup> ; (2) l'accusation de Tallien, Fréron et Rovère (dans la lettre du capitaine) d'être les « dominateurs de Prairial », réutilisant l'un des termes employés contre Robespierre le 9 thermidor ; (3) enfin, l'accusation de débauche, autour d'un de ces fameux « lieux de plaisance » où les Robespierristes

<sup>189</sup> Albert Mathiez, « Babeuf et Robespierre », *Études sur Robespierre*, Paris Messidor/Éditions sociales, 1988, p. 225.

<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> « Enfin, cher Tribun, si l'on parvient à réveiller les Parisiens, je réponds des départements et surtout des armées. Oh ! des armées, oui, oui, j'en réponds. Ce n'est point à nos braves défenseurs de la Patrie qu'on fera accroire que le gouvernement actuel est le meilleur de tous. Quant ils comparent le respect que l'on avait pour eux sous le régime de la *Terreur*, le soin que l'on prenait de leur bien-être, les motifs d'encouragement qu'on leur donnait, enfin leur situation morale de ces temps-là ; quand, dis-je, ils comparent le tout à l'état avilissant où ils sont réduits aujourd'hui, ils sont prêts à s'écrier simultanément : *Rendez-nous le gouvernement de Robespierre.* » (*Ibid.*, p. 226.)

<sup>192</sup> « C'est dans le moment où, comme à Rome, après la mort de Manlius et celle des Gracques, tous les échos des rues et carrefours retentissent de pleurs et de regrets amers sur l'assassinat de ce digne plébéien ; c'est ce moment, dis-je, qu'un complaisant prôneur du parti de Thermidor [Babeuf s'attaque à Vilain d'Aubigny] choisit précisément pour déverser à grand flots le fiel et le poison sur la mémoire des immortelles victimes de cette fatale journée. » (*Ibid.*, p. 227) L'histoire des frères Tibérius et Caius Gracchus est connue ; pour ce qui est de l'autre nom, Manlius (Capitolinus) était l'un des « trois aspirants à la royauté » (*adfectores regni*) de la période de la République romaine (avec Sp. Cassius et Sp. Maelius). À noter, la perception de tous ces hommes (y compris les Gracques) oscille entre partisans populaires (« ardent[s] défenseur[s] de la plèbe » qui jouissaient d'« une grande popularité » auprès d'elle) et opportunistes aspirant à la royauté ou à la tyrannie. Il n'y a pas que l'histoire romaine (largement construite ou reconstruite sur des *exempla* répétitifs) qui se répète. Voir : Martine Chassignet, « La 'construction' des aspirants à la tyrannie : Sp. Cassius, Sp. Maelius et Manlius Capitolinus » et Annie Vigourt, « L'intention criminelle et son châtement : les condamnations des aspirants à la tyrannie », dans *L'invention des grands hommes de la Rome antique / Die Konstruktion der grossen Männer Altroms, Actes du colloque du Collegium Beatus Rhenanus, Augst, 16-18 septembre 1999*, sous la dir. de Marianne Coudry et Thomas Späth, Paris, De Broccard, coll. « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 2001, p. 83-96 et p. 271-287.

se seraient « livr[és] aux plus sales voluptés »<sup>193</sup>, est renvoyée à Danton, « chef » de deux Thermidoriens notoires : Legendre et Merlin de Thionville<sup>194</sup>. Certes, les deux premiers exemples sont difficilement réductibles à la propagande thermidorienne (étant bien généraux), mais le dernier cas ne laisse aucun doute sur la réappropriation opérée par Babeuf (et sur l'interchangeabilité de ces accusations). Dans ce même numéro, Babeuf expose les idées de Robespierre sur sa Déclaration des droits de l'homme, celle-là même qui deviendra plus tard un symbole des années 1830-1840. Il s'en revendique afin de défendre la Constitution de 1793 qu'il aurait ainsi inspirée<sup>195</sup>. En plus de ses idées, Babeuf reconnaît *la force du symbole* représenté par Robespierre dans une lettre privée rédigée à Bodson, « où il mettait sa propre doctrine sous l'égide de Robespierre et de Saint-Just et où il se déclarait comme eux l'ennemi des Dantonistes »<sup>196</sup>. « Réveiller Robespierre » contre le Directoire et contre l'idéologie thermidorienne triomphante : c'était le but de la « Conjuración des Égaux » qui, « en relevant le robespierrisme », cherchait à « relever la démocratie ». La conspiration échoue : le paradigme thermidorien demeure – mais il fut ébranlé. Babeuf fut le

<sup>193</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 79, n. 193.

<sup>194</sup> Albert Mathiez, « Babeuf et Robespierre », *op. cit.*, p. 227 : « Danton aimait la République, à la façon du boucher Legendre, son intime ami. Il la voulait pour mettre les révolutionnaires à la place des princes et gros seigneurs ; pour donner Le Rincy à Merlin de Thionville et Comtat-Messaline [‘l’actrice Contat, maîtresse de Legendre’ (note de Mathiez)] au susdit boucher. »

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 228-229 : « On aperçoit même, dans l'ordonnance de ce bel œuvre [la Constitution de 93], l'application d'une disposition aussi grande que hardie et philanthropique que nourrissait dès longtemps l'âme de Maximilien Robespierre. [...] Quand Michel Le Pelletier donnait son plan d'*Éducation commune*, il allait aussi à l'Égalité. Robespierre y allait de même, lorsque le 21 avril 93, il recueillait aux Jacobins les applaudissements et les vifs transports bien mérités du vrai Peuple, après lui avoir présenté sa Déclaration des Droits de l'Homme, où la *Propriété* était définie : *le droit de chaque citoyen à jouir de la portion de biens qui lui serait garantie par la loi ; droit borné à l'obligation de respecter les droits de tous les autres co-associés, sans pouvoir porter préjudice à leur sûreté, à leur liberté, à leur EXISTENCE et à leur PROPRIÉTÉ*. Cette définition était mon Manifeste et cette rédaction-là des Droits de l'Homme et du Citoyen n'était point le travail d'un hypocrite. »

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 231 : « Je ne crois point encore, avec et comme toi, impolitique et superflu d'évoquer les cendres des principes de Robespierre et de Saint-Just pour étayer notre doctrine. [...] En second lieu, Robespierre, c'est réveiller tous les patriotes énergiques de la République et avec eux le peuple qui autrefois n'écoutait et ne suivait qu'eux. Rendons à sa mémoire un tribut légitime ; tous ses disciples se relèvent et bientôt ils triomphent. Le robespierrisme atterre de nouveau toutes les factions. Le robespierrisme ne ressemble à aucune d'elles, il n'est ni facile ni limité. Le robespierrisme est dans toute la république, dans toute la classe judicieuse et clairvoyante et naturellement dans le peuple. La raison en est simple ; c'est que le robespierrisme c'est la démocratie, et ces deux mots sont parfaitement identiques. Donc, en relevant le robespierrisme, vous êtes sûr de relever la démocratie. »

premier à entreprendre ouvertement la défense (tardive) de Robespierre dans l'opinion publique, avec une perspective clairement militante. Sa tentative, étouffée pour l'instant, allait pourtant renaître et porter ses fruits quelques décennies plus tard.

En 1828, vers la fin du règne de Charles X et avant même l'explosion révolutionnaire, apparaissent déjà « les signes du mouvement qui va déborder, en juillet 1830, la méthodique stratégie libérale », celle-ci s'appuyant sur l'interprétation historique de Thiers et de Mignet<sup>197</sup>. Or, ces « signes » sont majoritairement robespierristes, ou du moins favorables à Robespierre : celui-ci « commence sa vie posthume » ; de même, « pour toute une génération, il va incarner la foi et l'espérance démocratiques »<sup>198</sup>. Les ouvrages qui paraissent dans les années 1828 et 1829, puis pendant toute la décennie 1830, vont particulièrement influencer la suite de la reconstruction mémorielle de la Révolution et, surtout, transformer la perception et le statut symbolique associé à Robespierre, en renouant avec la tentative de Babeuf.

Philippe (Filippo) Buonarroti (1761-1837) fut un proche de Babeuf et de Robespierre, ainsi « héritier à la fois d'une fidélité robespierriste sans faille et de l'expérience de la conspiration des Égaux »<sup>199</sup>. Il survécut au 9 thermidor et à l'échec babouviste. Publié en 1828 de Bruxelles, son livre *La Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf* donne un second souffle à la tentative de réhabilitation de Robespierre amorcée par Gracchus Babeuf. L'ouvrage est souvent considéré comme le point de départ de la révision sur Robespierre, mais aussi de l'éveil des « vocations révolutionnaires de la nouvelle génération républicaine », quoique les historiens aient, selon Sergio Luzzatto, abusé de cette simplification en donnant une place (trop ?) prépondérante à ce livre<sup>200</sup>. Quoiqu'il en soit, Buonarroti reste certainement un

---

<sup>197</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 37.

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 112.

<sup>200</sup> « Dans une étude consacrée à Filippo Buonarroti, Galante Garrone a montré comment les vocations révolutionnaires de la nouvelle génération républicaine ont pu s'éveiller et définir leur voie au contact

« relais vivant entre deux traditions révolutionnaires »<sup>201</sup>, puisqu'il est toujours actif, sous la Restauration, « au sein des sociétés secrètes, que ce soient les *carbonari* italiens ou sa propre organisation des Sublimes Maîtres parfaits »<sup>202</sup>. Son ouvrage, qui retrace le complot babouviste, ses doctrines et le déroulement de son procès, fait appel aux « deux fonctions de la mémoire [...], l'une se plaçant au service de l'autre : revenir sur le passé permet de changer le présent et de se projeter dans l'avenir »<sup>203</sup>. Écrivant dans une perspective politique, Buonarroti donne sa vision de la Réaction thermidorienne ainsi que sa version des causes et du « coup » de Thermidor. Il débute son premier tome par l'explication d'une longue opposition, dès les débuts de la Révolution, entre les partisans de deux systèmes issus de la philosophie du siècle : le « système d'égoïsme » et le « système d'égalité »<sup>204</sup>. Cette opposition se transforme en affrontement lors de la lutte des factions de l'an II et oriente les conséquences du 9 thermidor, qualifié de « contre-révolution ». Après l'exécution des « députés à qui le peuple français devait la plupart des progrès qu'il avait faits dans la conquête de ses droits »<sup>205</sup>, les « amis de l'égalité » perdent, avec la Réaction, le contrôle du gouvernement révolutionnaire<sup>206</sup> et la possibilité d'établir la Constitution de 1793<sup>207</sup>. De même, pour contester le paradigme moraliste des Thermidoriens, Buonarroti soutient dans un sous-titre de son texte que « la vertu [incarnée par les

---

d'un livre tel que *La Conspiration pour l'Égalité*. Suivant à la trace la mémoire des conventionnels dans les voix qui la communiquent et dans les ouvrages qui l'expriment, nous nous demanderons, dans les prochains chapitres, si l'histoire n'aurait pas également fait un sort à des voix moins puissantes que celle de Buonarroti, à des ouvrages moins vénérés que le sien. » (Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 141.)

<sup>201</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 37.

<sup>202</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 112.

<sup>203</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 126.

<sup>204</sup> Philippe Buonarroti, *Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf*, préface par Georges Lefebvre, tome 1, Paris, Éditions sociales, 1957, p. 23-30. Édition originale publiée à Bruxelles, à la Librairie romantique, en 1828.

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 53. Sur Thermidor et ses suites : p. 50-58, y compris les notes au bas de ces pages.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 55 : « Dès que le gouvernement révolutionnaire fut passé entre les mains des égoïstes, il devint un véritable fléau public. »

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 56-57 : « Autant les amis de l'égalité avaient désiré avant le 9 thermidor, que le gouvernement révolutionnaire fût maintenu dans toute sa pureté, autant en souhaitèrent-ils, depuis, la chute, afin qu'il fût remplacé par la constitution de 1793, contre laquelle étaient dirigées les manœuvres de l'aristocratie : désespérant du triomphe de l'égalité, ils désiraient mettre au moins le peuple en possession de ses droits politiques. »

Robespierristes] est appelée vice et tyrannie »<sup>208</sup>. Mort en 1837, Buonarroti continue jusqu'à la fin à défendre Robespierre dans sa correspondance : par exemple dans « une notice où il réhabilite l'Incorruptible », envoyée à un jeune saint-simonien nommé Genevoix, et qui paraît ensuite dans le journal *Le Radical* de Bruxelles<sup>209</sup>. La même année, il livre « à Buchez et à Roux pour leur *Histoire parlementaire de la Révolution française* quelques détails sur le 9 thermidor », établissant l'un des passages avec la nouvelle génération d'apprentis historiens et de militants radicaux<sup>210</sup>.

Parmi cette jeune génération, il faut souligner Laurent de l'Ardèche, qui se veut le « représentant des nouvelles générations [et qui] accuse les jeunes gens de son âge, 'fils ingrats' d'hommes d'une toute autre trempe »<sup>211</sup>. Sous le pseudonyme d'Uranelt de Leuze, il publie en 1828 – la même année que Buonarroti – une *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*, qui se veut un « véritable manifeste du néo-robepierrisme »<sup>212</sup>. Saint-simonien, Laurent de l'Ardèche « trouve chez les robespierristes le 'système organique' précurseur de la science positive de l'avenir »<sup>213</sup>. Son ami, Achille Roche, est un nouveau « converti » au militantisme radical : d'abord secrétaire de Benjamin Constant, plus à droite que lui, et détracteur de la Révolution en 1825, il est brusquement transformé en 1829 au contact du manuscrit donné par le fils de René Levasseur (1747-1834), alors en exil

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>209</sup> Albert Mathiez, « La politique de Robespierre et le 9 thermidor expliqués par Buonarroti », *Études sur Robespierre*, *op. cit.*, p. 236.

<sup>210</sup> *Ibid.* Voir dans Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, tome XXXIV, Paris, Paulin, 1837, p. 3-4.

<sup>211</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 152. Le passage original chez Laurent de l'Ardèche est : « Eh ! c'est nous, fils ingrats de ces inflexibles démocrates, qui s'immolèrent tout entiers au triomphe de la Révolution, sans qu'un reste d'égoïsme les fit au moins songer à leur mémoire ; c'est nous qui venons aujourd'hui, parés des dépouilles du privilège (*sic*) abattu, insulter aux mânes des vainqueurs, et appeler la flétrissure sur la tombe de ceux, qui vécurent dans les alarmes, et périrent misérablement, pour nous assurer la jouissance des avantages sociaux dont nous sommes si fiers ! » (Laurent de l'Ardèche (sous le pseudonyme d'Uranelt de Leuze), *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé Montgaillard*, Paris, Chez Delaforest et chez Ponthieu et C<sup>ie</sup>, 1829, p. 285.)

<sup>212</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 32.

<sup>213</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 37.

en Belgique et qu'il ne rencontrera pas<sup>214</sup>. Ce manuscrit, en fait un « canevas », lui permet de rédiger les mémoires de l'ex-Conventionnel. Le résultat, finalement publié en 1830 (l'impression ayant été interrompue par la censure en 1829<sup>215</sup>), est à utiliser avec précaution : ces *Mémoires* « ont été entièrement remaniés par le rédacteur A. Roche : ce qui fait de ce très beau texte – « travaillé » par K[arl] Marx, entre autres – un jalon dans l'histoire de la *tradition* révolutionnaire en France, mais qui en interdit l'analyse en tant que témoignage de la mémoire montagnarde »<sup>216</sup>. Ainsi, il est notoire que « Levasseur » est « la seule voix de conventionnel » qui s'élève pour défendre l'*Histoire* de Thiers<sup>217</sup> et le seul représentant de la mémoire montagnarde qui ne « réitère » pas la « proscription » de Robespierre et « loue » plutôt son rôle dans la Révolution<sup>218</sup>. L'œuvre, qui se termine par un « plaidoyer pour la Montagne de l'an II »<sup>219</sup>, fut donc sensiblement recrée par Achille Roche, qui y ajoute « une introduction passionnée, qui défend des positions révolutionnaires ; il y revendique le droit d'expression pour les représentants de la Montagne et les hommes de 93, du moment que tous les autres partis ont trouvé, dans la 'foule des Mémoires' publiés jusque[-]là, l'occasion à la fois de se justifier et d'accuser leurs adversaires »<sup>220</sup>.

Ce genre de contrefaçons est typique de l'époque. Le phénomène touche son apogée – dans l'échantillon ici étudié – avec les *Mémoires authentiques* (c'est-à-dire,

<sup>214</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 185-186. Dans sa « conversion », il faut également noter ses contacts avec Laurent de l'Ardèche et Charles Teste (*ibid.*, p. 186) et sa fréquentation de cercles babouvistes et révolutionnaires (*ibid.*, p. 190).

<sup>215</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 112.

<sup>216</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 24, n. 12 d).

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 80, n. 48 : « Ce n'est peut-être pas un hasard si la seule voix de conventionnel qui se lève en défense de l'ouvrage de Thiers est celle du vieux Levasseur, c'est-à-dire, plus probablement, celle du jeune Achille Roche : ' [...] M. Thiers, dont le bel ouvrage est venu nous consoler dans notre exil, en nous apprenant que l'ardent patriotisme qui a dévoré notre vie trouve encore de la sympathie dans les cœurs généreux de la jeunesse française' ». (Voir les *Mémoires de R. Levasseur (de la Sarthe)*, vol. III, Paris, Rapilly, 1829, p. 219.)

<sup>218</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 8 (préface de Michel Vovelle), 32.

<sup>219</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 112.

<sup>220</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 185-186 ; Achille Roche, « Introduction » aux *Mémoires de R. Levasseur (de la Sarthe)*, vol. 1, *op. cit.*, p. 1.

apocryphes) de Robespierre<sup>221</sup> : parfait exemple des « faiseurs de Mémoires », ils montrent néanmoins le « renouveau d'intérêt pour le personnage de l'Incorruptible qui signale le tournant de sa fortune »<sup>222</sup>. Ces faux mémoires présentent Robespierre comme « une figure moins satanique que caricaturale, parfois vulgaire », en rédigeant le texte selon « ce mélange d'ingrédients divers, des allusions grossières aux subtilités sentimentales, qui constitue le secret des bons souvenirs »<sup>223</sup>. L'introduction du premier tome est écrite dans une perspective de révision positive de la figure de Robespierre : elle est suivie d'une partie intitulée *Opinion des différents historiens sur Robespierre*, composée d'extraits de notices tirées de dictionnaires ou d'histoires (et même des *Mémoires* de Thibaudeau) sur Robespierre<sup>224</sup>. Ces notices sont des pièces au « procès » à juger de Robespierre que les faux mémoires cherchent à terminer<sup>225</sup>. L'ouvrage est principalement attribué au faussaire Charles Reybaud, quoique Gérard Walter y ait reconnu « la main de Charlotte Robespierre, sœur de Maximilien, ainsi que celle de son ami Laignelot, conventionnel très lié à l'Incorruptible »<sup>226</sup>. Charlotte Robespierre a toutefois publiquement renié, dans une

<sup>221</sup> *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre*, 2 vol. Bruxelles, Chez H. Tarlier, 1830.

<sup>222</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 199-200.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 200-201.

<sup>224</sup> « Introduction. De Robespierre et ses appréciateurs » et « Opinions des différents historiens sur Robespierre », *Mémoires authentiques...*, vol. 1., *op. cit.*, p. 1-17 et p. 18-120. L'introduction est précédée d'un « Avis de l'éditeur » fort intéressant qui tente d'expliquer comment ils ont pu obtenir ces « mémoires authentiques de Robespierre ». C'est l'occasion de présenter la tragédie d'une famille de partisans robespierristes, ruinés par Thermidor. La veille de Thermidor, le père de l'éditeur, alors un enfant, remet ce manuscrit à son épouse, avant de « disparaître » le lendemain. La mère de l'éditeur « prit le deuil et ne [lui] parla plus de [son] père ». C'est d'elle, mourante « de chagrin » et du dur labeur qu'elle dut accomplir pour survivre depuis, qu'il reçoit enfin le manuscrit. Il apprend « qu'ils appartenaient à l'homme qui avait été l'idole de toute [sa] famille » (*ibid.*, p. vii-viii).

<sup>225</sup> *Mémoires authentiques...*, vol. 1, *op. cit.*, p. 10 : « Je n'ai recueilli qu'un petit nombre de ces témoignages [...]. Enfin, j'ai réuni en faisceau, pour compléter l'instruction de ce procès, les passages de nos écrivains modernes qui ont défendu la mémoire de Robespierre des diverses accusations dont elle a été l'objet. » P. 17 : « Laissons parler elle-même la partie intéressée : bien qu'on ne puisse attendre d'elle une opinion impartiale, ses révélations n'en seront pas moins utiles, et mettront le lecteur sur la voie de la vérité. Quant à moi, simple rapporteur d'un grand procès, j'ai brièvement résumé les faits qui le constituent ; j'ai donné comme démontrés ceux-là seulement qui m'ont paru hors de contestation ; pour les autres, la lecture de ces mémoires pourra mettre à même de prononcer. »

<sup>226</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 200 : « L'hypothèse la plus probable attribue le début de l'entreprise à Laignelot – qui est d'ailleurs cité dans la présentation de l'éditeur –, Reybaud intervenant après sa mort, en 1829. » Voir aussi : Gérard Walter, *Robespierre*, Paris, Gallimard, 1961, p. 591-595.

lettre adressée au rédacteur de l'*Universel*, sa probable participation à l'œuvre, malgré « la présence de certains détails sur la jeunesse de Robespierre, détails qui n'étaient pas connus jusque-là et qui ont été confirmés par les recherches biographiques ultérieures »<sup>227</sup>. Dans cette lettre, Charlotte insiste avoir toujours « constamment repoussé les offres des intrigants qui, dans le laps de trente-six ans, ont tenté à divers reprises de trafiquer de son nom » et 'qu'« elle n'a rien vendu à personne » de ses « souvenirs non effacés ». Elle défend la réputation de sa famille « à laquelle on n'a pas reproché la vénalité »<sup>228</sup>. La réaction de Charlotte Robespierre témoignerait, selon Luzzatto, « de la tendance, courante sous la Restauration, à soupçonner de vénalité tout auteur de Mémoires sur la Révolution » – en d'autres mots, de la présence de ce « marché » pour la mémoire révolutionnaire<sup>229</sup>.

Autre type de mémoires : ceux de Charlotte Robespierre elle-même, dont le cas est « typique » de ces femmes, veuves ou sœurs de Conventionnels, qui, leur survivant, « prennent leur place et se chargent d'incarner la vitalité de leur message »<sup>230</sup>. Elle aussi meurt en 1834, année de la publication de ses *Mémoires*, en fait rédigés (ou remaniés<sup>231</sup> ?) par Albert Laponneraye. Petit instituteur très militant, influencé par un « communisme néo-babouviste »<sup>232</sup>, Laponneraye donne des cours publics et populaires, en novembre 1831, sur l'histoire de France de 1789 à 1830, où il « explique, dès sa deuxième leçon, que les deux révolutions sont 'sœurs' en ce que

<sup>227</sup> *Ibid.*

<sup>228</sup> « Lettre de Charlotte Robespierre au rédacteur de l'*Universel*, 24 mai 1830 », dans les *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères, précédés d'une introduction par Laponneraye, et suivis de pièces justificatives*, Paris, Au dépôt central, 1835 (2<sup>e</sup> éd.), p. 152-154.

<sup>229</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 211 n. 117 ; sur le « marché des Mémoires », voir p. 197.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>231</sup> Les deux hypothèses sont avancées : Jean-Clément Martin ne mentionne qu'un rôle d'éditeur pour Laponneraye (quoique nous ayons vu la liberté prise par les éditeurs), donnant une place à la rédaction de Charlotte Robespierre (préface aux *Mémoires de Charlotte Robespierre*, *op. cit.*, p. 8, 11) ; or, Sergio Luzzatto souligne qu'il les « rédige lui-même. Il ne se prive pas d'intercaler dans les souvenirs de Charlotte des développements provenant du *Cours d'histoire* qu'il avait publié à l'intention des ouvriers des faubourgs ; si bien qu'une fois de plus les préoccupations d'exactitude cèdent le pas aux visées politiques, le culte de la mémoire n'exclut pas la contrefaçon. » (Luzzatto, *op. cit.*, p. 189.)

<sup>232</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 40.

le peuple a travaillé à chaque fois au profit de la bourgeoisie »<sup>233</sup>. Aux côtés des *Mémoires* de Charlotte, Laponneraye « entreprend avec A. Carrel de publier les Œuvres complètes de l'Incorruptible »<sup>234</sup>. Son culte pour celui-ci, très poussé – on « invente » pour lui, selon G. Walter, le « nom de robespierrôlâtre »<sup>235</sup> –, ne dément toutefois pas son influence sur le développement d'une nouvelle interprétation historique renouvelant « la lecture de la Révolution » et de Robespierre<sup>236</sup>.

La mémoire robespierriste encourage également le développement de la documentation historique, que ce soit par la publication des *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, supprimés ou omis par Courtois*, publiés en 1828, ou les quarante volumes de Philippe Buchez et de Pierre-Célestin Roux sur l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, publiés entre 1834 et 1838. Laponneraye et Buchez étaient, selon A. Gérard, « deux apôtres » (elle ne compte pas Roux) qui « voient dans l'enseignement de la Révolution jacobine, temps de la 'sainte égalité', le moyen par excellence de mobiliser les énergies populaires »<sup>237</sup>. Buchez, « socialiste catholique », s'est mérité les foudres satiriques de Michelet pour les « étranges professions de foi de jacobinisme mystique » dont sont « truffé[s] » ses préfaces<sup>238</sup>. Or, ces quarante volumes, « instrument de travail irremplaçable » pour les historiens, s'attirent à l'époque « une audience importante, au titre de la curiosité, mais [bénéficient] aussi,

<sup>233</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 139.

<sup>234</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>235</sup> *Ibid.* Sur son « culte » pour Robespierre : Laponneraye place Robespierre aux côtés de Jésus et de Rousseau dans une « trinité sainte et sublime ».

<sup>236</sup> Jean-Clément Martin, Préface aux *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 13 : « Cependant il faut souligner que Laponneraye dans son engagement partisan voit juste, et crée une nouvelle tradition qui va renouveler peu à peu la lecture de la Révolution. L'étude historique montre bien qu'il y a eu complot contre Robespierre, parce qu'il incarnait un courant que l'on peut qualifier de moral, parce qu'il avait lutté contre l'athéisme et les persécutions religieuses, parce qu'il s'opposait aux meneurs sans scrupule comme aux techniciens de la politique qui étaient en train d'accaparer les postes de gouvernement. »

<sup>237</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 39.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 40.

selon François Furet, d'une réinterprétation anti-individualiste de la Révolution, qui célèbre un 1793 populaire et condamne un 1789 bourgeois »<sup>239</sup>.

Enfin, la mémoire robespierriste est la source d'une militance sociale et politique – non seulement individuelle, comme chez Laponneraye, mais aussi *collective* – à laquelle s'ajoute la dimension de « société du souvenir »<sup>240</sup>. Par exemple, la Société des Droits de l'homme, qui compte « plus de 3000 membres », est un des « groupements révolutionnaires clandestins » qui incarne la « résistance occulte au régime monarchique ». Cette Société est « tout particulièrement [...] sensible aux données symboliques » de la Révolution de 1793 : ses candidats prêtent serment à la Déclaration des droits de l'homme de Robespierre, présentée le 24 avril 1793, et ses sections portent des « noms expressifs » comme « Robespierre », « Marat », « Babeuf », « Saint-Just », « 21 janvier » ou « la Montagne »<sup>241</sup>. De même, la mémoire, devenue culte, de Robespierre « inspire » le chartiste James Bronterre O'Brien, qui publie un livre au titre éloquent<sup>242</sup>, et « enflamme » Martin Bernard, un lieutenant de Blanqui, pour qui « Robespierre n'est plus seulement un homme, c'est une idée »<sup>243</sup>. Lors du cinquantième anniversaire de la Révolution, en 1839, la mémoire révolutionnaire réunit un mélange de symboles – Robespierre, 1793, l'an II, la Montagne et les Jacobins – impliquant toutes les confusions et équivoques possibles : entre républicanisme, socialisme et messianisme chrétien, comme chez Buchez, entre Montagnards et Jacobins de l'an II, sans faire « la

<sup>239</sup> *Ibid.* ; Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 140.

<sup>240</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>241</sup> *Ibid.* ; Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 139 ; Jean Garrigues, « Les images de la Révolution de 1830 à 1848 : enjeux politiques d'une mémoire », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française*, *op. cit.*, p. 98.

<sup>242</sup> *La vie et le caractère de Maximilien Robespierre où l'on prouve par des faits et des arguments que ce personnage si calomnié fut l'un des plus grands hommes et l'un des réformateurs les plus purs et les plus éclairés qui aient jamais existé dans le monde*, Londres, Watson, s.d. Mathiez le date de 1837 et souligne que « le premier volume seul a paru ». (Albert Mathiez, « La politique de Robespierre et le 9 thermidor expliqués par Buonarroti », *op. cit.*, p. 233.)

<sup>243</sup> Dans les *Dix ans de prison*, de Martin Bernard, cité par Alice Gérard, *op. cit.*, p. 41.

différence entre les deux » (dont les Conventionnels en exil, eux, se souviennent et qu'ils font) et entre le Peuple et les Jacobins, comme chez George Sand<sup>244</sup>.

Malgré ces développements d'une importance politique, sociale et idéologique considérable, la Monarchie de Juillet reste un temps de répression. Ainsi, la mémoire révolutionnaire républicaine se vit-elle également dans les prisons – on chante *La Marseillaise* chaque soir à Sainte-Pélagie – et Albert Laponneraye, par exemple, « persécuté pour ses cours populaires sur la Révolution », en est un « pensionnaire inamovible »<sup>245</sup>. Le régime orléaniste s'est appuyé sur l'héritage révolutionnaire, afin de « redonner une nouvelle légitimité au principe monarchique, 'ressourcé' à la symbolique de 1789 »<sup>246</sup>. Or, il contrôle cette symbolique, se l'approprie et la transforme<sup>247</sup>, avant de la renier avec « le durcissement des conflits sociaux » : finalement, par peur et par détestation de 1793, il « en est venu à effacer [même] 1789 »<sup>248</sup>. Les « partisans du Mouvement » se dressent contre ce contrôle de plus en plus serré, ce qui aboutit à l'affrontement en avril 1834 avec « les barricades de la rue Transnonain et surtout [avec] l'éphémère République au drapeau rouge du 22 germinal an XLII proclamée par les 6000 insurgés lyonnais, mais vite réprimée dans le sang des 192 victimes »<sup>249</sup>. La symbolique révolutionnaire disparaît un instant<sup>250</sup> et, « dès lors, c'est dans le domaine spécifique de la réflexion et de la théorie politiques, que se déplacent les enjeux de la postérité révolutionnaire »<sup>251</sup>.

<sup>244</sup> Dans une lettre de 1837, George Sand « tranche intrépidement » que « le peuple fut représenté dans la Révolution par les jacobins ». (Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 112.)

<sup>245</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 40.

<sup>246</sup> Jean Garrigues, *op. cit.*, p. 94.

<sup>247</sup> Voir, par exemple, la transformation de l'allégorie de la Liberté, qui perd son bonnet rouge pour être « auréolée de rayons de soleil : la lumière du monarque plutôt que l'emblème populaire de l'insurrection » sur la médaille des députés. (*Ibid.*, p. 94.)

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 98, 100.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>250</sup> *Ibid.* : « *La Tribune [des départements, journal radical]* est interdite, les meneurs de la Société des droits de l'homme sont arrêtés, et à partir de septembre 1835 il devient illégal de contester le régime et de se proclamer républicain. »

<sup>251</sup> *Ibid.*

### 2.3.2 La réponse des ex-Conventionnels thermidoriens

La mémoire révolutionnaire n'est pas que traditions ou héritiers présomptifs : elle est toujours vivante, à cette époque, dans la personne des ex-Conventionnels régicides frappés d'exil sous la Restauration et massés essentiellement à Bruxelles, devenue « la capitale de la Convention en exil »<sup>252</sup>. Sous la Monarchie de Juillet, ceux qui sont encore vivants – une « quarantaine de conventionnels régicides qui ont survécu à quinze ans d'exil » – sont discrètement autorisés à rentrer en France<sup>253</sup> : « cette cohorte s'éteint entre 1830 et 1848 »<sup>254</sup>. Sergio Luzzatto a rédigé une œuvre fondamentale à l'étude de tous les aspects de la mémoire de ceux qui ont survécu à la Révolution. Dans cette section, nous nous concentrerons principalement sur d'anciens Montagnards qui se sont distingués comme d'influents Thermidoriens et sur deux prises de positions, sources de conflits avec la jeune génération, sur l'histoire de la Révolution et sur les « nouveaux » jacobinisme et robespierrisme.

Pour les ex-Conventionnels, l'écriture de leur mémoire « acquiert [...] la valeur et la signification d'une authentique histoire »<sup>255</sup>. Ils s'opposent à la jeune génération qui prétend être en mesure d'écrire l'histoire de la Révolution alors qu'ils n'en connaissent que des sources, *et ne l'ont pas vécue*. Choudieu critique Adolphe Thiers – il est également la cible de Baudot et de Barère – et Achille Roche sur la base de leur jeunesse : le premier « est trop jeune pour que son témoignage seul, même avec les garants qu'il invoque, puisse faire autorité » alors que le second « n'était pas encore né le 10 août 1792 »<sup>256</sup>. De son côté, le Barère exilé n'est plus celui de l'an II : « Lui qui, plus que tout autre, avait tout vu, tout su et tout eu à

<sup>252</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 14.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 131 ; Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 139.

<sup>254</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 104. Vovelle fait surtout référence à la première « cohorte » de Jacobins, soit les Jacobins d'origine. Il s'agit certes de la même génération, mais la distinction est importante, car les Montagnards en exil ne s'identifient majoritairement plus au jacobinisme.

<sup>255</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 73.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 73. Baudot, *op. cit.* p. 92 ; René-Pierre Choudieu, *Mémoires et notes*, Paris, Plon, 1897, p. 122, 131, 140 ; Bertrand Barère, *Mémoires de B. Barère*, publiés par Hippolyte Carnot et David d'Angers, vol. IV, Paris, Jules Labitte, 1844, p. 33.

connaître des comités et du Comité de salut public puisqu'il en fut dès l'origine le rapporteur et qu'il devait défendre et soutenir devant l'assemblée leurs propositions et décisions, se tut résolument »<sup>257</sup>. Il refuse d'abord d'écrire ses mémoires, « s'en [tenant] à ses déclarations de la tribune, à son discours du 10 thermidor » et à cette formule de Montesquieu : il faut lire dans « le blanc du livre [...] ce qui n'a pas été écrit, et alors on y trouve bien des choses »<sup>258</sup>. Pour les mêmes raisons, Barère « se déchaîne à son tour contre Mignet et Barthélémy »<sup>259</sup>, commentant le livre de Mignet simplement (« laconiquement ») comme « une histoire à refaire »<sup>260</sup>. Il s'oppose au genre des mémoires – la « confession » du conventionnel régicide – par exemple ceux de Thibaudeau, auquel il s'attaque « à quatre reprises pour le moins »<sup>261</sup>. Pourtant, il « succombe » finalement au genre « à l'extrême fin de sa vie » : « il s'inquiétait du fait que tous les mémoires authentiques étaient tombés dans l'orbite des Doctrinaires »<sup>262</sup>. Ses mémoires seront publiés en 1842. Il reste toutefois toujours aussi laconique : « on est au terme d'un voyage où la mémoire se tait »<sup>263</sup>.

L'attitude des « vieux sangliers »<sup>264</sup> envers les jeunes historiens est plus qu'une « rivalité générationnelle »<sup>265</sup> : c'est en fait une remise en question de la profession de l'historien, à peine naissante. Ainsi, Durand de Maillane, influent membre de la Plaine avec Boissy d'Anglas, explique dans l'avant-propos de son *Histoire de la Convention* que « l'historien, le mieux instruit et le plus digne de foi, est celui qui ne raconte que ce qu'il a vu et entendu, avec tout un peuple qui peut le

<sup>257</sup> Marie-Thérèse Bouyssy, « Robespierre dit par Barère. Enquête sur un maillon manquant de l'historiographie », *Images de Robespierre, op. cit.*, p. 55.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 55-56.

<sup>259</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 73.

<sup>260</sup> Marie-Thérèse Bouyssy, *op. cit.*, p. 62.

<sup>261</sup> *Ibid.*

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>263</sup> *Ibid.*

<sup>264</sup> Expression de Sergio Luzzatto reprise de Baudot : *ibid.*, p. 62.

<sup>265</sup> *Ibid.*

démentir, s'il en impose »<sup>266</sup>. Prenant du recul en tant qu'« historiens-témoins », certains de ces ex-Conventionnels reprennent et refont l'analyse du 9 thermidor, comme par exemple Dubois-Crancé, dans son *Analyse de la Révolution française*, qui cherche à comprendre les véritables motivations de Robespierre et les causes de son échec<sup>267</sup>. L'événement du 9 thermidor garde toute son importance, mais, évalué par rapport aux événements ultérieurs, il prend une autre signification. Chez Baudot, la récupération de l'événement par différents groupes a « dénaturé » les opportunités qui s'ouvraient avec la chute de Robespierre, faisant de Thermidor « le triomphe du vice et le signe de proscription de toutes les vertus républicaines »<sup>268</sup>. Baudot se sent « totalement solidaire du peuple, victime du conflit entre les deux orthodoxies dominantes »<sup>269</sup> (girondine et jacobine), le rapprochant de Dubois-Crancé qui fait de la défaite populaire, avec « l'entrée en vigueur de la constitution de l'an III », la fin de la Révolution : « L'histoire du Directoire n'est plus l'histoire du peuple »<sup>270</sup>.

Or, si leur regard sur Thermidor a pu dans certains cas se modifier avec les années, les exilés maintiennent leur jugement sur Robespierre, auquel s'ajoutent un anti-jacobinisme et une glorification de Danton. La Troisième République, « désirent raconter l'année 1793 autrement que du point de vue girondin », se tournera d'ailleurs

<sup>266</sup> Durand de Maillane, *Histoire de la Convention*, Paris, Baudouin Frères, 1825, p. 4-5.

<sup>267</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 95 ; Dubois-Crancé, *Analyse de la Révolution française depuis l'ouverture des États-généraux jusqu'au 6 brumaire an IV de la République*, Paris, Charpentier, 1885, p. 138-143. Voir surtout p. 139 (les motifs dictatoriaux de Robespierre) et p. 142-143 (son échec) : « ...mais il faut l'avouer, si Robespierre n'eût pas été un conspirateur obscur, aussi timide que féroce ; si, lorsque la municipalité l'a tiré de prison, il eût arboré son costume, monté à cheval, harangué le peuple, et conduit la foule qui l'eût entouré à la Convention, nul doute que, dans ce moment d'ivresse, il eût fait arracher de leurs chaises curules ceux des députés qu'il aurait désignés comme ennemis de la République, et eût pu les faire fusiller sur-le-champ sans obstacle. [...] Pour se déclarer chef d'une Révolution, il faut savoir payer de sa personne ou s'attendre à périr dans un égout, comme Néron. »

<sup>268</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 241-242 : « Le 9 thermidor fut d'abord fait par les partisans de Danton, auxquels s'adjoignirent les girondins, puis les royalistes, et enfin tous les ennemis de la Révolution qui, ayant été comprimés auparavant, cherchaient partout un point d'appui et le trouvèrent en cette occasion. L'action qui avait un principe de régénération sociale en elle-même fut dénaturée à ce point qu'elle devint le triomphe du vice et le signe de proscription de toutes les vertus républicaines. »

<sup>269</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 99.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 95. Dubois-Crancé, *op. cit.*, p. 163.

vers ce type de mémoire montagnarde *et dantoniste*<sup>271</sup>. Contrairement à ce que nous avons vu plus tôt<sup>272</sup>, la mémoire de Desmoulin n'est pas instrumentalisée par les ex-Conventionnels : Sergio Luzzatto, du moins, n'en fait pas mention<sup>273</sup>. C'est celle de Danton qui canalise plutôt la « nostalgie » des exilés. Mémoire adulée, idéalisée et regrettée par Baudot, par Dubois-Crancé et par Choudieu<sup>274</sup>, Danton est « l'incarnation du peuple », ou encore le « véritable tribun du peuple » : pour Dubois-Crancé, c'est lui qui était un Gracque – non Robespierre, comme chez Babeuf<sup>275</sup>. Or, le discours de la mémoire montagnarde démontre une certaine ambiguïté envers le peuple, autant « méfiance » qu'« amour » – ambiguïté qui, selon Luzzatto, « fournit la clé de l'anti-jacobinisme de la Montagne » et « fait paraître au grand jour la distance qui sépare la mentalité du montagnard 'moyen' de celle du jacobin 'pur' »<sup>276</sup>. Car ces vieux Montagnards ne sont pas (plus ?) jacobins : leur anti-jacobinisme va de pair avec « l'unanimité montagnarde » qui prononce « une condamnation sans circonstances atténuantes et sans appel » contre Robespierre et Saint-Just, qui seraient « deux chefs jacobins »<sup>277</sup>. Selon l'interprétation de Luzzatto, Robespierre et Saint-Just sont ainsi expulsés hors de la Montagne, la raison de leur ostracisme étant le jacobinisme « suspect car incompréhensible » de Robespierre<sup>278</sup>. Cette vision s'oppose nettement à celle développée par la jeune génération, autant par

<sup>271</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 204. Ainsi, la plupart de ces Mémoires sont publiés sous la Troisième République. Voir le tableau des dates de publication dans l'étude de Luzzatto, p. 24-25.

<sup>272</sup> *Infra*, chapitre 2, p. 102, n. 100.

<sup>273</sup> Il faudrait peut-être refaire une partie de son travail pour vérifier cette hypothèse et ainsi pouvoir retracer les actes de naissance d'une mémoire souvent opposée à Robespierre.

<sup>274</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 18 ; Dubois-Crancé, *op. cit.*, p. 109 ; Choudieu, *op. cit.*, p. 232.

<sup>275</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 30. Voir : Dubois-Crancé, *op. cit.*, p. 109.

<sup>276</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 31. Il est intéressant que Luzzatto compare cette ambiguïté des Montagnards à celle de Jules Michelet, qui dit lui-même qu'il « aurait été montagnard, non jacobin ».

<sup>277</sup> *Ibid.* Sur leur « proscription réitérée » de Robespierre (et de Saint-Just), voir (selon un échantillon de références établi par Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 31-32, 48, n. 29-31) : Barère, *Mémoires*, vol. II, *op. cit.*, p. 168 et 234 ; Baudot, *op. cit.*, p. 9, 88, 114 ; Barras, *Mémoires*, vol. 1, Paris, Hachette, 1895-1896, p. 146 ; Choudieu, *op. cit.*, p. 234-235 ; Courtois (éd. P. Robinet), « Notes et souvenirs de Courtois de l'Aube », *La Révolution française : revue historique*, vol. 12, Paris, Charavay Frères, 1887, p. 932 ; Dubois-Crancé, *op. cit.*, p. 110 et 137 ; Durand-Maillane, *op. cit.*, p. 130 ; A. C. Thibaudeau, *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, vol. 1, Paris, Baudoin, 1824, p. 58.

<sup>278</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 32.

leur confusion de la Montagne et du jacobinisme que par leur création d'un « culte » à Robespierre. Baudot, par exemple, répond à la *Réfutation de l'Histoire de France...* et critique son auteur, Laurent de l'Ardèche, qui « a fait un dieu [de Robespierre]. Mais autrefois on avait érigé des autels à la peste »<sup>279</sup>.

#### 2.4 Souvenirs romanesques et histoire-témoignage

Dans son dernier chapitre, *Culture du souvenir et souvenirs de fantaisie*, Sergio Luzzatto mentionne l'existence d'un « marché des Mémoires » de la Révolution et de « faiseurs de Mémoires », une « véritable catégorie professionnelle dans la France des années 1820 »<sup>280</sup>. Nous croyons à propos de modifier légèrement ces expressions, en jouant sur leur sens originel, pour qu'elles englobent le « marché de la mémoire » de la Révolution et les « faiseurs de *mémoire révolutionnaire* » – Luzzatto ayant également expliqué comment « sous la Restauration, la mémoire de la Révolution est une affaire en or »<sup>281</sup>. Il existe effectivement une catégorie différente de celle des faussaires et des (vrais) mémorialistes, qui est à l'origine d'un genre similaire à celui des mémoires, tout en étant différent : c'est le genre des *souvenirs sur la Révolution*, rédigés non comme un acte de remémoration sur une vie vécue à travers la Révolution, mais comme la réinvention d'une jeunesse qui n'a vu de la Révolution que son passage et son influence éphémères.

La Révolution fut pour cette génération, pour ceux et celles né-e-s entre 1775 et 1785, le contexte de leur enfance ou de leur adolescence. Ils ont vu la Révolution se terminer et devenir un Empire ; puis, la fin d'une époque avec l'aventure impériale et la réaction monarchiste et *ultra* qui s'ensuivit. Cette évolution historique marque forcément leur pensée. Ainsi, l'approche de la mémoire révolutionnaire qu'ont Georges Duval (1777-1853), Charles Nodier (1780-1844) et Laure d'Abrantès (1784-

---

<sup>279</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 41.

<sup>280</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 197.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 196.

1838) est plus sceptique, cynique ou intéressée, renvoyant à l'accusation de vénalité reprochée aux rédacteurs de mémoires sur la Révolution dont Charlotte Robespierre se défend<sup>282</sup>. Ces témoins sont, avant tout, des *écrivains*. Mondaine de la société de l'Empire, Laure d'Abrantès, veuve du général Jean-Androche Junot depuis 1813, s'endette et sa situation financière se dégrade avec les changements de régime, malgré son ralliement à Louis XVIII. Sous la Monarchie de Juillet, sa vie en vient à dépendre de la rédaction des nombreux volumes de ses mémoires<sup>283</sup> et souvenirs<sup>284</sup>. Malgré ses succès, sa fortune reste fragile : elle meurt dans l'indigence en 1838. La vie de Georges Duval est moins tragique, mais n'en est pas moins intéressée par le succès relativement facile que peut apporter des souvenirs sur la Révolution, comme il l'avoue dans l'avant-propos de ses *Souvenirs thermidoriens*, second volet aux *Souvenirs de la Terreur*<sup>285</sup>. Âgé de 17 ou 18 ans sous la Réaction thermidorienne, Georges-Louis-Jacques Labiche, dit Georges Duval, était membre de la Jeunesse dorée, dont il cherche à réhabiliter le souvenir et dont il fait l'éloge<sup>286</sup>. Il est particulièrement imprégné de la littérature thermidorienne et n'hésite pas à rapporter « toutes les rumeurs qui agitaient le Paris révolutionnaire » : c'est un « libelliste sans

<sup>282</sup> Sergio Luzzatto, *op. cit.*, p. 212, n. 117.

<sup>283</sup> *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 18 vol., Paris, Chez Ladvocat, 1831-1834. Ils auraient été rédigés et édités avec l'aide d'Honoré de Balzac.

<sup>284</sup> *Histoires contemporaines*, 2 vol., 1835 ; *Scènes de la vie espagnole*, 2 vol., 1836 ; *Histoire des salons de Paris*, 6 vol., 1837-1838 ; *Souvenirs d'une ambassade et d'un séjour en Espagne et en Portugal, de 1808 & 1811*, 2 vol., 1837.

<sup>285</sup> « Le succès inespéré qu'ont obtenu en France et à l'étranger mes *Souvenirs de la Terreur*, et les encouragements flatteurs qui me sont arrivés de toutes parts, m'ont déterminé, malgré l'extrême défiance que j'ai de mes faibles talents, à mettre encore au jour... Mais au lieu de me donner ici, à l'exemple de quelques confrères, un encens ridicule, et de faire moi-même, avec modestie étudiée, l'apologie de mon premier-né, pour préparer au second fruit de ma veine un accueil favorable dans le monde littéraire, j'aime mieux dire tout simplement que je publie ces deux nouveaux volumes parce que j'avais les matériaux nécessaires, et que j'ai voulu les mettre en œuvre. » (Georges Duval, « Avant-propos », *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. V.)

<sup>286</sup> « ...cette brillante jeunesse dorée dont j'ai fait partie... » ; « ...ces temps de leur jeunesse où, gardiens vigilants de l'ordre public, la sûreté de la capitale reposait presque entièrement sur eux. J'ai eu encore un autre but, celui de présenter la *jeunesse dorée* sous son vrai jour, aux hommes de la génération actuelle, qui ne la connaissent que par les sarcasmes lancés contre elle et les calomnies dont elle a été l'objet. Pour réduire à néant ces calomnies, je n'ai eu qu'à raconter, et c'est ici que je vais me trouver plus que jamais placé sur mon terrain. » (*Ibid.*, p. VIII-IX.)

vergonne », selon B. Baczko, mais il reste un « menteur tout à fait fiable » pour étudier l'influence (et la transmission) des anecdotes colportées par les Thermidoriens<sup>287</sup>. Charles Nodier, enfin, semble l'inspirateur de Georges Duval<sup>288</sup> : comme lui, il semble avoir croisé, connu et discuté avec tous les grands acteurs de la Révolution ; comme lui, il appartient par sa formation au domaine de la *production de fiction* : Nodier est un romancier – un « conteur », un « écrivain fantastique » et un « initiateur du Romantique »<sup>289</sup> – et Duval, un dramaturge. Or, Nodier donne un exemple clair de la pensée qui habite le rédacteur de ce genre de souvenirs – comme aussi d'Abrantès et Duval – et des problèmes rencontrés dans leur analyse.

L'éloignement temporel et la courte durée du temps vécu pendant la Révolution sont sources de détachement pour ces écrivain-e-s. Leurs souvenirs sont des rêveries parfois avouées, brodées d'éléments de fiction empruntant aux rumeurs et aux *topoi* thermidoriens et permettant d'en constituer de nouveaux. Leurs œuvres ne doivent pas être vues comme une fraude mémorielle tissée de mensonges (car, certes, elles reposent sur des falsifications et des inventions) mais comme des *souvenirs romanesques*, où le réel et l'imaginaire se côtoient. Les personnages, lieux et événements fournis par l'histoire constituent un cadre où s'accrochent et se développent des souvenirs au goût du jour. C'est une mémoire *travaillée* et *romancée*. Charles Nodier est typique de sa génération en regard de cette méthode d'écriture. Il commence à publier des articles sur ses souvenirs de la Révolution à la veille de 1830, dans la *Revue de Paris*, articles qui sont ensuite réunis dans les deux tomes des *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire* publiés en 1831. Il s'agit de douze fragments, organisés dans un ordre précis « qui tout à la fois avancement chronologiquement de la Convention à l'Empire et

<sup>287</sup> Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 16-17.

<sup>288</sup> D'autant plus que Charles Nodier rédige une « introduction historique » au premier volume des *Souvenirs de la Terreur* de Duval.

<sup>289</sup> Michel Delon, « Nodier et les mythes révolutionnaires », *Europe*, vol. 58, no 614-615, juin-juillet 1980, p. 31.

mettent en regard Terreur et terreur blanche dans le tome premier, compagnies contre-révolutionnaires de Jéhu et sociétés secrètes antinapoléoniennes du carbonarisme dans le tome second »<sup>290</sup>. Ils seront encore repris et augmentés de nouveaux éléments « dans les tomes VII et VIII, en 1833, puis IX, en 1841, de ses *Œuvres dites complètes* », qui « s'organisent plutôt autour du couple Gironde/Montagne »<sup>291</sup>. Par ces textes, Nodier s'affiche comme un intermédiaire dans la « diffusion des mythes révolutionnaires au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>292</sup>. Son œuvre de propagation de mythes jacobins et girondins<sup>293</sup> repose sur la particularité de son écriture, décrite comme « onirique », comme une « autobiographie romancée » où l'histoire s'inscrit au sein d'un « univers imaginaire »<sup>294</sup>. Nodier invente : il « tend à dramatiser sa jeunesse et à collectionner les rencontres imaginaires avec les grands hommes »<sup>295</sup> ; il « imagine des scénarios où il est confronté à telle situation, placé face à tel personnage »<sup>296</sup> ; il rapporte des scènes comme s'il « en avait été témoin oculaire »<sup>297</sup> ; il crée des « récits » où les souvenirs des événements rapportés ressemblent aux « fragments d'un drame ou d'un roman inédits »<sup>298</sup>. Nodier est conscient de ces falsifications faites au nom du romanesque et de sa « préférence » pour « l'illusion » : « Il invite son lecteur à ne plus croire à l'exactitude de son histoire mais à s'abandonner, avec lui, au seul plaisir de s'évader hors de la réalité en un monde imaginaire qui aurait pu être vrai »<sup>299</sup>. À ses critiques, Nodier répond « *Qu'importe* » et « justifie apparemment les objections [...] qui voyaient dans son attitude désinvolte le refus du monde positif de l'histoire »<sup>300</sup>. Il revendique sa préférence pour « l'histoire fantastique » et admet sa tendance à ajouter un « vernis

---

<sup>290</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>293</sup> Sur Saint-Just, par exemple, et autour du « dernier banquet » des Girondins. Voir : *ibid.*, p. 38-40.

<sup>294</sup> Brian G. Rogers, « Souvenir et mystification », *Europe, op. cit.*, p. 118-119.

<sup>295</sup> Michel Delon, *op. cit.*, p. 32.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>297</sup> Brian G. Rogers, *op. cit.*, p. 118.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 120, 123.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 121.

romanesque » à ses narrations<sup>301</sup>. Contrairement aux ex-Conventionnels, sa critique de l'histoire n'est pas fondée sur la réalité de son témoignage, mais sur la défense de « l'invention », sur « la nécessité qu'il éprouve de se réfugier dans un monde qu'il sait aussi bien que ses critiques être illusoire »<sup>302</sup>. L'œuvre de Nodier est inséparable de ses « fluctuations politiques qui le font tour à tour jacobin, thermidorien, napoléonien, royaliste », de son « éclectisme » qu'il définit « comme 'un scepticisme accommodant, qui choisit dans tout pour conserver le droit de tout contester' »<sup>303</sup>. Surtout, c'est son « scepticisme politique » qui « lui permet [...] de remanier ses souvenirs de jeunesse dans le sens de fictions conformes à ses vœux »<sup>304</sup>.

Charles Nodier conçoit sa démarche littéraire dans le but de réhabiliter la mémoire révolutionnaire : il veut pouvoir parler de la Révolution, y compris de la Terreur. C'est une prise de position qui peut sembler surprenante pour un homme « aux idées monarchistes »<sup>305</sup>. Or, sa démarche consiste à *édulcorer* la radicalité sociopolitique de la Révolution en privilégiant sa dimension philosophique<sup>306</sup> et à faire le partage des responsabilités de la violence : en d'autres termes, à éviter le réveil de la conscience révolutionnaire. De la même façon, il « désamorce toute radicalité » des Jacobins et la Terreur « n'est pas, sous sa plume, le fait du peuple ou des vrais jacobins ». Elle n'est pas non plus l'œuvre de Robespierre et de ses partisans : « le parti de Robespierre » voulait tempérer la Terreur, et ce sont « les

---

<sup>301</sup> Charles Nodier, « Préliminaires », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, vol. 1, Paris, A. Levasseur, 1831, p. XXVIII-XXIX.

<sup>302</sup> *Ibid.*

<sup>303</sup> Michel Delon, *op. cit.*, p. 31, 34. Voir également Charles Nodier, « Préliminaires », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, *op. cit.*, p. XX.

<sup>304</sup> Max Milner, « Regards croisés sur Robespierre : Balzac et Nodier », *Images de Robespierre*, *op. cit.*, p. 338.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 323.

<sup>306</sup> Nodier « [escamote] le politique au profit du philosophique » autant pour l'action et la pensée des Girondins que pour les *Institutions républicaines* de Saint-Just : « La référence à Platon éloigne le débat de la scène politique réelle et l'enferme en un lieu où philosopher sans danger. [...] La politique doit être l'espace des traditions et des continuités, la philosophie celle des innovations abstraites et des jeux d'esprit. On ne peut appliquer les idées philosophiques aux institutions sans jouer à l'apprenti sorcier et risquer des catastrophes révolutionnaires. » (Michel Delon, *op. cit.*, p. 40.)

partisans de la Terreur à outrance qui ont causé leur chute »<sup>307</sup>. Nodier donne à Robespierre<sup>308</sup> une humanité et une grandeur – il serait « l'expression personnifiée de la Convention » – qui sont aisément « scandaleu[s] pour ses lecteurs habituels »<sup>309</sup>. En effet, Nodier aurait même été appelé, « dans certains salons », un « apologiste de Robespierre »<sup>310</sup>. Certes, le Robespierre de Nodier est « double » et son portrait reste ambigu : aux éloges insoupçonnées – il reconnaît, le premier selon Alphonse Aulard, le « mérite littéraire » de Robespierre ainsi que son éloquence<sup>311</sup> –, il doit « multiplier en contrepoint les dénégations » – ainsi insiste-t-il malgré tout sur sa médiocrité et « [dénonce] son despotisme et son ambition »<sup>312</sup>. Il reste que ses positions sur la Révolution, sur la Terreur et sur Robespierre sont différentes de celles de Duval et d'Abrantès<sup>313</sup>, qui ne font que rapporter ou remanier la légende thermidorienne en la réactualisant, plus encore que les Thermidoriens vieillissants eux-mêmes dont la pensée a évolué<sup>314</sup>. Ils relayent ses *topoi* mieux que leurs auteurs d'origine : ainsi, Barras avoue dans ses *Mémoires* que la fable du Robespierre-roi était une invention<sup>315</sup> alors que Duval y croit, comme il croit à la fable autour des « fameux » châteaux<sup>316</sup>.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>308</sup> « Le texte le plus important de Nodier concernant Robespierre » est « De la Littérature pendant la Révolution. Deuxième fragment. Éloquence de la tribune. *Robespierre* », qui fut publié en septembre 1829 dans la *Revue de Paris* ; il fut repris sous le titre « Robespierre aîné », dans les *Souvenirs, épisodes et portraits...* (1831), et intégré au tome VII de ses *Œuvres complètes*, sous le titre « La Montagne » dans *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire*, publié en 1833. Un autre texte important, « De Robespierre le jeune et de la Terreur », est consacré à Augustin Robespierre, où il glisse également une réflexion sur Robespierre aîné et aborde sa vision du rapport des frères Robespierre à la Terreur. (Max Milner, *op. cit.*, p. 323-324, n. 1-2.)

<sup>309</sup> Max Milner, *op. cit.*, p. 333. « Il fallait une certaine indépendance d'esprit à un écrivain ayant soutenu, d'une manière générale, les thèses du parti ultra, pour présenter la politique de Robespierre sous ce jour, qui ne paraîtrait pas entièrement faux à la plupart des historiens actuels. »

<sup>310</sup> Charles Nodier, « Appendice au chapitre précédent (Robespierre le Jeune) » *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, vol. 1, *op. cit.*, p. 74-75.

<sup>311</sup> Michel Delon, *op. cit.*, p. 36.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>313</sup> Dans le tome III de son *Histoire des salons de Paris*, *op. cit.*, d'Abrantès consacre deux épisodes à Robespierre : « Une lecture chez Robespierre » (p. 1-11) et « Salon de Robespierre » (p. 12-50).

<sup>314</sup> À quelques exceptions près : par exemple Courtois, dans ses *Notes et souvenirs...*, *op. cit.*, maintient ses jugements contre les Robespierristes dans la même veine que ses rapports.

<sup>315</sup> Bronislaw Baczkowski, *Comment sortir de la Terreur...*, *op. cit.*, p. 36-37 et p. 37-38, n. 1.

<sup>316</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 196, n. 1 : « Le lendemain de cette rencontre, Saint-Just me dit que lui et Robespierre venaient ce jour-là de déjeuner à Issy, dans la

Les trois écrivain-e-s ont un rapport similaire à l'imaginaire, qui leur permet d'altérer, de modifier et d'inventer des scènes qu'ils présentent comme vraies, ou qui leur furent racontées par des témoins ou par des confidents. Laure d'Abrantès, par exemple, débute le troisième tome de son *Histoire des salons de Paris...* avec l'intention d'écrire deux épisodes – qui lui auraient été rapportés par Tallien – ayant lieu dans le salon de Robespierre. Or, sa narration s'écarte du sujet pour aborder plutôt la décadence de la société française sous la Terreur. D'Abrantès construit des scènes basées sur un *topos* littéraire bien classique : les protagonistes – des vierges, des épouses et des mères, toujours belles, jeunes et courageuses – sont les infortunées victimes des vices et des caprices tyranniques des « nouveaux rois » du Comité de salut public, de leurs agents et de leurs bourreaux. Elles n'en demeurent pas moins des martyres héroïques<sup>317</sup>. Or, l'usage copieux de dialogues dans ces textes trahit l'irréalité de ces souvenirs altérés<sup>318</sup>. De plus, Laure d'Abrantès change soudainement dans son second épisode, à mi-chemin de sa narration, l'écriture d'un dialogue entre Danton et Robespierre du genre du roman au genre théâtral<sup>319</sup>.

Ces dialogues sont construits à partir de différentes sources en tant que *pastiches*, comme Nodier le fait dans *Le Dernier banquet des Girondins*, ou sont des inventions, des fictions créées et construites dans le but de romancer les idées et les relations entre les figures historiques, qui deviennent ainsi des *personnages* appropriés par la fiction. Ces dialogues sont à la croisée de la tradition antique et de celle des salons. À mi-chemin se trouve celle des *Dialogues aux Enfers*, présentés

---

maison de campagne ou plutôt le château de la princesse de Chimay, et que Robespierre s'était approprié, au moins provisoirement, à l'instar de quelques autres chefs de la Montagne qui avaient jeté leur dévolu, celui-ci sur le château de Clichy, celui-là sur Grosbois, un autre sur le château de Vanvres (*sic*), un autre sur celui de Brunoy, etc. Après le déjeuner, nos deux amis se dirigeaient vers la manufacture de Sèvres, lorsqu'il prit fantaisie à Robespierre de se détourner un peu de sa route pour visiter le château et le parc de Bellevue, peut-être pour voir s'il ne lui conviendrait pas mieux que l'ancienne résidence de la princesse de Chimay. »

<sup>317</sup> Voir exemple et référence : *infra*, chapitre 3, p. 166, n. 40.

<sup>318</sup> Pour un autre exemple, avec Georges Duval, voir : *infra*, chapitre 3, p. 207, n. 230.

<sup>319</sup> Le changement apparaît à partir de la p. 32. (*Histoire des salons de Paris*, vol. 3, *op. cit.*)

plus haut dans ce chapitre, à la fois « dialogues des morts » de la tradition classique et pastiches puisqu'ils étaient construits des extraits du *Journal populaire* et des numéros de Marat. Or, les dialogues de Laure d'Abrantès renvoient également à ce que Marc Fumaroli a appelé « le mythe de la conversation » du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>320</sup>. La conversation, loisir favori de la « bonne société » des salons, symbole de la sociabilité des Lumières, se serait éteinte avec la Terreur<sup>321</sup> et aurait été difficile à ressusciter au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi elle serait alors devenue un *mythe* (répondant à un souvenir nostalgique) et, même, un *lieu de mémoire* : « Elle [la conversation] a cessé d'être un art, ce qui suppose une nature et une grâce : elle est en passe de devenir une remémoration, une perpétuelle messe anniversaire »<sup>322</sup>.

Dans son *Histoire des Girondins*, publiée en 1847, Alphonse de Lamartine fait un usage similaire de ces dialogues inventés, dit « rapportés » par plusieurs « confidents » – en fait, des témoins *invisibles*<sup>323</sup> –, mais il tire également ses sources de véritables témoins, « derniers survivants de cette grande époque » : son père et son oncle « un temps emprisonnés », le neveu du girondin Élie Guadet, la sœur de Collot

<sup>320</sup> Marc Fumaroli, « La conversation, mythe du XIX<sup>e</sup> siècle », *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994 (1992), p. 173-190.

<sup>321</sup> Marc Fumaroli s'inspire, des deux scènes de salon « chez Robespierre » rapportées par Laure d'Abrantès dans son *Histoire des salons de Paris* : « Sans doute sous le régime de la Terreur, il n'y avait plus ce que nous appelons 'société' en France, mais les éléments n'en étaient pas perdus. À cette époque où les hôtels étaient déserts, où les maisons étaient fermées à huit heures du soir, le seul lieu où l'on causait, où l'on riait, c'était dans les prisons du Luxembourg, des Carmes, de Saint-Lazare, où se trouvaient ceux qui, seuls, pouvaient et savaient causer. » (Cité dans *ibid.*, p. 174.)

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>323</sup> Comment un témoin – si confident soit-il des intéressés – peut-il avoir entendu une conversation (afin de la rapporter dans le plus grand détail) entre deux individus, guillotines depuis longtemps, qui discutent dans un lieu fermé ? Mystère. (Comme exemple d'une de ces scènes, voir le dialogue entre Robespierre et Saint-Just sur les Massacres de Septembre : Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, Livre XXV, 4.) Certes, ces pratiques sont anciennes : voir à ce sujet le commentaire de N. M. Sutherland sur un passage des *Mémoires* du maréchal de Tavannes, écrits par son fils Jean au XVII<sup>e</sup> siècle, qui rapporte (sans identifier la source) un très, très long monologue de Catherine de Médicis, également prononcé dans un lieu fermé (« enfermée dans un cabinet avec lui ») : « On serait tenté de demander s'il y avait un sténographe caché derrière la tapisserie... » (Nicolas Mary Sutherland, « Le massacre de la Saint-Barthélémy : la valeur des témoignages et leur interprétation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 38, 1991, p. 541). Or, Nodier, avec sa préférence pour l'imaginaire, réactualise cette pratique avec la mémoire révolutionnaire.

d'Herbois, Élisabeth Le Bas et son fils, Philippe<sup>324</sup>. Il s'inspire de *Mémoires*<sup>325</sup>, de l'*Histoire* de Thiers et des sources parlementaires réunies par Buchez et par Roux, son « livre de chevet » et sa « source principale, documentaire et idéologique »<sup>326</sup>. Comme Nodier, Duval et d'Abrantès, Lamartine cherche à intéresser son public à travers « un style frappant, facile, attrayant, tel que l'ensemble du public ait envie de le lire, et en comprenne aisément le message politique et moral »<sup>327</sup>. Ce style passe par des « anecdotes et des histoires personnelles, fréquemment enjolivées », dont la « profusion » donne une forme décousue à son *Histoire* : « une série d'épisodes, volontiers sanglants, et que ne relie aucune analyse globale »<sup>328</sup>. Lamartine apparaît à bien des égards comme l'« héritier » de Nodier – mais aussi de Duval<sup>329</sup> – par ce style

<sup>324</sup> Jean El Gammal, *op. cit.*, p. 141 ; Alice Gérard, *op. cit.*, p. 41. Professeur à l'École normale et spécialiste de l'Antiquité, il est le fils de Philippe Le Bas (il porte le même nom) et d'Élisabeth Duplay, fille cadette de Maurice Duplay, le logeur de Robespierre. Élisabeth Le Bas et son fils furent très actifs dans la « réhabilitation des martyrs de Thermidor », comme en témoignent les lettres qu'ils envoient à différentes revues pour contester les portraits ou les faits rapportés sur les membres de leur famille (Duplay, Le Bas) et sur les Robespierriens, qu'ils peuvent presque inclure dans leur propre famille : dans ses mémoires, Élisabeth Duplay affirme que « sa sœur aînée [Éléonore] était promise à Robespierre » (sujet de controverse, que Charlotte Robespierre nie dans ses mémoires) ; elle parle également de lui comme d'un « bon ami », qu'elle, ses sœurs et son frère regardaient « comme un frère », et ses parents « comme un fils ». Aussi, elle rapporte que Saint-Just aurait été brièvement fiancé (il aurait rompu) à Henriette Le Bas, belle-sœur d'Élisabeth. Ses mémoires posent un regard certes partial mais aussi *privilegié* en montrant les liens très intimes qui unissent les Duplay et les Le Bas à Robespierre et à Saint-Just. Voir : Paul Coutant (sous le pseudonyme de Stéfane-Pol), *Autour de Robespierre : le Conventionnel Le Bas*, Paris, E. Flammarion, 1900, 340 p.

<sup>325</sup> « Il dispose par ailleurs [...] des collections de *Mémoires* publiés sous la Restauration ; il cite, dans le courant de son texte, les *Mémoires* de La Fayette, parle de Mallet du Pan, sans préciser s'il l'a lu. » (Fabienne Reboul, « Histoire ou feuilleton ? La Révolution française vue par Lamartine », *Romantisme*, vol. 16, no 52, 1986, p. 22.)

<sup>326</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *Images de Robespierre, op. cit.*, p. 96 n. 6. Sur les sources de Lamartine, voir l'*Avertissement* de la première édition de son *Histoire des Girondins* : « Nous avons écrit après une scrupuleuse investigation des faits et des caractères. Nous ne demandons pas foi sur parole. Bien que nous n'ayons pas embarrassé le récit de notes, de citations, et de pièces justificatives, il n'y a pas une de nos assertions qui ne soit autorisée soit par des mémoires inédits, soit par des correspondances autographes que les familles des principaux personnages ont bien voulu nous confier, soit par des renseignements oraux et véridiques, recueillis de la bouche des derniers survivants de cette grande époque. » (Cité par Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 22.)

<sup>327</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 20.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 21-22, 23-24.

<sup>329</sup> Antoine Court note la critique « virulente » de Constant Hilbey qui s'attaque à l'*Histoire* de Lamartine et y reconnaît l'influence des *Souvenirs de la Terreur* de Georges Duval, que Lamartine aurait « mis considérablement à contribution sans le citer ». (Antoine Court, *Les Girondins de Lamartine*, tome 2, St Julien-Chapteuil, Éditions du Roure, 1990, p. 111.)

de « feuilleton-roman de la révolution française » que lui ont attribué « un certain nombre de contemporains »<sup>330</sup>. Cet ouvrage n'est « ni histoire, ni roman au sens strict » : Lamartine dit, lui-même, que son œuvre occupe une place « intermédiaire entre l'histoire et les mémoires » et repose sur « l'imagination », particulièrement dans les « détails caractéristiques [qui] y abondent »<sup>331</sup>.

En effet, Lamartine fait partie d'une autre génération, différente des rédacteurs de mémoires et de souvenirs : c'est la génération des historiens, née pendant la Révolution elle-même. Il est né en 1790, plus tôt que Mignet (1796), Thiers (1797) et Michelet (1798) : un mince écart de quelques années, mais combien significatif dans la symbolique révolutionnaire. Selon Fabienne Reboul, Alphonse de Lamartine se voit ainsi « frustré de 'sa' révolution [ou de son manque de révolution car] [...] il avait quarante ans déjà en 1830, presque soixante en 1848. L'histoire qu'il raconte dans les *Girondins*, il l'eût vécue, fût-il né vingt ans plus tôt, et il l'eût vécue jeune »<sup>332</sup>. C'est peut-être ce regret qui est à l'origine de l'enthousiasme présent dans son *Histoire*, beaucoup plus marqué que chez les autres historiens de sa génération, sans toutefois être celui des radicaux. En effet, ce « gentilhomme naguère fort légitimiste »<sup>333</sup> a débuté la rédaction de son histoire en la pensant comme celle des Girondins, mais celle-ci, avec la progression de son travail et au contact de ses sources<sup>334</sup>, « se transforme rapidement en une histoire de Robespierre »<sup>335</sup>. Le titre de l'ouvrage est donc trompeur. Il est possible que Lamartine l'ait gardé, comme le suggèrent Michel Delon et Fabienne Reboul, pour dissimuler « des opinions subversives ou terroristes » en faisant appel au mythe des Girondins (et donc à leur « aspect respectable ») pour « présent[er] une image rassurante et modérée »<sup>336</sup>.

<sup>330</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 24.

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>333</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 94.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 94-96 : Court désigne Élisabeth Le Bas et *l'Histoire parlementaire* de Buchez et Roux.

<sup>335</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 24.

<sup>336</sup> *Ibid.*, p. 22-23 ; Michel Delon, *op. cit.*, p. 40.

Il est toutefois toujours possible de trouver un fil directeur à son œuvre, des Girondins à Robespierre, en passant par Charlotte Corday, également idéalisée : « Comme Charlotte Corday [appelée « l'ange de l'assassinat » par Lamartine], comme les Girondins dont le banquet imité de Nodier ressemble à une cène, Robespierre est un personnage 'christique' : il l'est par sa volonté de sacrifice et de rachat, par le souhait de laver la Révolution du sang versé en s'immolant lui-même »<sup>337</sup>. Lamartine fait face à un dilemme semblable à celui de Nodier : il veut pouvoir parler de Robespierre<sup>338</sup> – comme Nodier, de la Révolution – sans « condamner l'idéal révolutionnaire qui l'habite, et dont l'auteur veut exprimer le bien-fondé, favoriser l'accomplissement »<sup>339</sup>. Pour présenter un Robespierre moins dangereux à ses lecteurs, Lamartine suit le même processus opéré par Nodier pour les Girondins : Robespierre devient « plus philosophe que politique »<sup>340</sup>, c'est-à-dire un « homme d'État trop philosophe et incapable d'opérer la synthèse de la philosophie et de la politique »<sup>341</sup>. Ce *topos* réunit une série d'images vouée à un grand avenir dans l'interprétation d'un Robespierre vivant dans l'abstrait (ce qui influence à son tour l'interprétation de la Terreur) par opposition à un Danton plutôt terre-à-terre. Robespierre est un « homme d'idée », un « rêveur », qui « prenait la philosophie pour la politique » et dont les théories, « brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains » étaient « toutes empruntées aux livres ». Or, il ne les mettait pas en pratique : « il les regardait toujours, il s'en éblouissait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique ». Il ne comprend pas le peuple, ne *peut pas* le comprendre, car il le voit comme « une illusion au lieu de le prendre au sérieux ». Il se fie à des concepts – liberté, égalité, désintéressement, vertu

<sup>337</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 29.

<sup>338</sup> Il semble avoir réussi, comme en atteste le mot de Ledru-Rollin au banquet de Chalon, le 19 décembre 1847, rapporté par Henri de Lacretelle : « Le plus important service que Lamartine ait rendu à la République, c'est qu'on peut à présent discuter Robespierre sans être pris pour un anthropophage. » (Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 106-107.)

<sup>339</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 25.

<sup>340</sup> Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, LII, 17.

<sup>341</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 97.

– comme base ou plutôt comme *incarnation* de l'idée de gouvernement<sup>342</sup>. Robespierre n'est pas « une bête féroce » ou un « monstre » comme dans la légende thermidorienne, ou comme les *ultras* l'ont présenté, mais « un homme qui, de bonne foi, s'est trompé »<sup>343</sup>. Il est « trop philosophe, paralysé par les scrupules, lucide sur ses moyens et ses limites », pour accepter la dictature, qui pourtant « vient à lui »<sup>344</sup>, comme chez Nodier ; or, le Robespierre de Nodier accepte la dictature, car

c'est à l'ordre qu'allait Robespierre, soit instinctivement, soit par combinaison. Il en avait senti le besoin. Il avait par conséquent senti la nécessité du pouvoir.

---

<sup>342</sup> La phrase complète est intéressante : « Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu, étaient à eux seuls un gouvernement. » La conception abstraite de Robespierre croise les descriptions thermidoriennes et frôle l'occulte. (Tous ces passages renvoient à LVIII, 9.) Voir aussi comment Antoine Court résume l'image de Robespierre : « celle de l'homme d'État trop philosophe et incapable d'opérer la synthèse de la philosophie et de la politique ; fasciné par un maître unique, ébloui par un livre, dévoué à un système, l'homme d'Arras n'a pas assez regardé vivre les hommes, il n'a pas assez lu l'histoire. Que de lacunes se trahissent dans ce disciple de Rousseau, dans les réflexions de ce croyant obnubilé par les abstractions ! » Un peu plus loin, il ajoute : « Aux yeux de ce philosophe confiné dans son univers idéal, les hommes sont coupables quand ils résistent et les faits ont tort quand ils ne s'intègrent pas dans la logique d'un système sacralisé. » (Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 97.) Ces images fondent la personnalité qui conduirait à la pensée totalitaire et à l'archétype du « *mass-murdering nerd* », selon l'expression d'Adam Gopnik, qui résume le livre de l'historienne britannique Ruth Scurr au titre combien révélateur, *Fatal Purity*. Ce livre « is in its way just as rewarding, because of what Robespierre represents: the ascent of the mass-murdering nerd—a man who, having read a book, resolves to kill all the people who don't like it as much as he does. There is a case to be made that the real singularity of the Terror was the first appearance on the stage of history of this particular psychological type: not the light-lipped inquisitor, alight with religious rage, but the small, fastidious intellectual, the man with an idea, the prototype of Lenin listening to his Beethoven as the Cheka begins its purges. In normal times, such men become college professors, or book reviewers or bloggers. It takes special historical circumstances for them to become killers: the removal of a ruling class without its replacement by a credible new one. In the confusion, their ethereal certainties look like the only solid thing to build on. » Plus loin, Gopnik compare Robespierre à Danton, sans doute inspiré de la l'ouvrage de Ruth Scurr, s'appuyant sur des images que l'on trouve déjà chez Lamartine et dans le résumé d'Antoine Court : « He loved to read, and it was said that he slept with a copy of Rousseau's 'Social Contract' under his pillow. Unlike his great, loose-living and loud-talking rival Danton, he was too unimaginative to be personally ambitious in an obvious way. Instead, he was a devotee of the idea of *vertu*—virtue, though the French word conveys the kind of encompassing gravity of purpose that used to be suggested by the phrase 'moral seriousness'. » (Adam Gopnik, « Headless Horseman », *The New Yorker*, mis en ligne le 5 juin 2006.) L'image d'un Robespierre incapable d'être ambitieux se trouve également chez Lamartine – à vrai dire, il se trouvait déjà dans certains portraits thermidoriens, comme chez Merlin de Thionville.

<sup>343</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 98.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 100.

En regardant autour de lui, Robespierre dut s'apercevoir qu'il était le seul dans toute la France, ainsi qu'on nous l'avait faite, qui pût s'investir d'une confiance populaire assez vaste pour rétablir l'ordre ; il désirait donc le pouvoir, et c'était alors le mériter.<sup>345</sup>

Au contraire, l'erreur du Robespierre de Lamartine est dans son abstraction et dans sa capacité d'incarner *l'utopie* : c'est son « espoir fou et la certitude de son bon droit » qui l'ont conduit « au délire » et « à la suprême folie, celle qui consiste à se prendre pour Dieu »<sup>346</sup>. Lamartine cherche à réhabiliter une partie de Robespierre, celui qui est « pur et irréprochable » par la sincérité de ses idées et par ses erreurs, par son aveuglement – son *éblouissement* – par des concepts, et ainsi « décharg[er] son héros des responsabilités de la grande Terreur de l'an II » : pour ce faire, il ne reste qu'à les déplacer sur Saint-Just, le « mauvais ange » de Robespierre<sup>347</sup>. Or, même s'il veut la détruire, Lamartine reste attaché à la légende thermidorienne : la « théorie de l'utopie » qu'il développe autour de Robespierre (pour l'excuser par son abstraction) et les images d'un Robespierre-devenu-Dieu en sont directement inspirées<sup>348</sup>.

Lamartine est l'héritier de la pratique romantique de *l'histoire-témoignage*, lorsque les historiens ou apprentis historiens pouvaient encore interroger les proches

<sup>345</sup> Charles Nodier, « De Robespierre le jeune et de la Terreur », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, vol. 1, *op. cit.*, p. 43-71.

<sup>346</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 98.

<sup>347</sup> *Ibid.*, p. 99. Saint-Just « incarne le fanatisme » plus que Robespierre (p. 98) et, contrairement à ce dernier, il est « né tyran » (p. 100). C'est un autre processus de déplacement voué à une longue postérité, y compris dans la tradition robespierriste, et contemporain à Lamartine, par exemple chez Louis Blanc (qui publie son *Histoire de la Révolution* la même année) : « comme le sang de la guillotine le [L. Blanc] gêne, il ne résiste pas à la tentation de faire de Saint-Just un bouc émissaire plein de 'cruauté', instigateur de la Terreur et mauvais génie de Robespierre : [...] 'chacun remarqua combien son [Robespierre] sang s'aigrit et s'altéra dans ses veines, dès qu'il fut enveloppé dans cette robe de Déjanire, l'amitié de Saint-Just' ». (Bernard Vinot, « Saint-Just et l'histoire », *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985, p. 342.) À noter, Robespierre gagne également en humanité lorsque Lamartine le compare à Napoléon, lui qui est un « vrai tyran, monstre d'égoïsme, sceptique, matérialiste, [qui] a toutes les tares et tous les vices opposés aux vertus du philosophe croyant et désintéressé, de l'apôtre de la démocratie. » (Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 100.)

<sup>348</sup> Antoine Court, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *op. cit.*, p. 98-99. « [Robespierre] se met à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créateur de la Révolution. » (Alphonse de Lamartine, *op. cit.*, XXXIX, 21.)

et les confidents des défunts révolutionnaires et des derniers témoins de la Grande Révolution. Élisabeth Le Bas (née Duplay), veuve du député robespierriste Philippe Le Bas, avait reçu une copie de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine lui-même, qu'il lui avait dédiée : « sur la page de garde du premier volume, Lamartine a écrit ces mots : 'À Madame Le Bas, hommage de reconnaissance et de respect. – Le 16 mars 1847. – Lamartine' »<sup>349</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Paul Coutant, qui épousa une descendante de Le Bas, hérita de cette copie et transcrivit les biffures et les notes qu'Élisabeth et son fils lui avaient léguées dans son étude *Autour de Robespierre : Le Conventionnel Le Bas*. Leurs annotations apportent des corrections au texte de Lamartine et suggèrent leurs *réactions* à certains passages par des « marques de dénégation » ou de « protestation » ; ils soulignent également les « inventions », les « fables », les « erreurs », ce qui fut inspiré de Courtois, ou encore le Saint-Just décrit par Lamartine qu'Élisabeth Le Bas « ne reconnaît pas »<sup>350</sup>. Ce très méticuleux travail de transcription donne de précieux indices sur le rapport entre le processus d'écriture de Lamartine et les témoignages qu'il recueillit. Il montre *deux niveaux de réinvention* : d'abord dans le témoignage d'Élisabeth Le Bas, une intime du cercle robespierriste, puis dans la réinterprétation de ce témoignage par Lamartine. Certes, il s'inspira de faits qu'elle lui confia – ce qu'elle avoue dans ses notes – mais il modifia également son récit pour l'adapter à sa propre vision de la Révolution. En tant que rapporteur, mais également en tant que *créateur* de ces souvenirs révolutionnaires, le récit de Lamartine est donc très près de celui de Nodier, de Duval et de d'Abrantès.

Nous voyons les liens qui se tissent, les similarités qui se dessinent entre Lamartine et ces hommes et femmes de lettres qui s'improvisent mémorialistes : lui s'improviser historien. Or, tous agissent en tant que *créateurs de mémoire*. Il y a lieu de s'interroger sur « les différentes historiographies [que la Révolution] suscite » lors de ce moment historique et de se demander si elles ne sont, comme le souligne

<sup>349</sup> Paul Coutant *op. cit.*, p. 325, n. 1.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p. 320-331.

F. Reboul, « que le produit d'un déplacement du politique au littéraire, voire d'une interrogation portée par les auteurs sur leurs propres allégeances »<sup>351</sup> ? En effet, quel est l'impact et l'héritage de ce contexte d'écriture de *souvenirs romanesques* et d'*histoire-témoignage* ? Alors que Duval et d'Abrantès ne semblent que réécrire – et donc *recréer* – le récit thermidorien, Nodier et Lamartine s'en sont détachés, et ont introduit de nouveaux éléments ainsi qu'un mélange de robespierrisme et d'antirobespierrisme également à l'œuvre chez Michelet. Mais que faire des prises de position et des interprétations de Nodier et de Lamartine sur Robespierre et sur la Terreur lorsque les faits – des faits déformés ? – coexistent au côté de la fiction ? Peut-on vraiment y lire une réinterprétation, ou doit-on reconnaître qu'il ne s'agit peut-être que d'une *réinvention* ? Cette question devrait-elle également s'appliquer à tout ce mouvement de résurgence de la mémoire révolutionnaire, permettant d'en révéler les mécanismes ? Permet-elle d'apercevoir l'aporie qui se dresse devant la connaissance et la possibilité de révision de la figure de Robespierre ?

## 2.5 Thermidor selon Jules Michelet : une tragédie robespierriste chez un antirobespierriste

En 1847, trois importantes histoires paraissent aux côtés de l'*Histoire des Girondins* de Lamartine : l'*Histoire des Montagnards* (1847) d'Esquiros, l'*Histoire de la Révolution française* (1847-62) de L. Blanc et l'*Histoire de la Révolution française* (1847-53) de Michelet<sup>352</sup>. Ces histoires sont héritières des courants présentés précédemment et « répercutent au reste des thèmes ambiants [...], mêlant les genres, les époques, les critères, elles incarnent tout le confusionnisme mental du moment »<sup>353</sup>. Tous réunis par « leur opposition commune à la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe et à l'histoire de Thiers qui aidait à la légitimer »,

<sup>351</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 19.

<sup>352</sup> Alphonse Esquiros, *Histoire des Montagnards*, 2 vol., Paris, V. Lecou, 1847 ; Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, 12 vol., Paris, Furne et Cie., 1847-62 ; Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, éd. Gérard Walter, 2 vol., Paris, Gallimard, 1952 (les pages citées dans cette section renvoient à cette édition).

<sup>353</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 43.

ils s'accrochent toutefois à des interprétations idéologiques différentes, qui sont toutes en mouvement à la veille de 1848 : « le démocrate-chrétien Lamartine, le socialiste-chrétien Esquiros, le républicain-nationaliste Michelet, et le socialiste Blanc voulaient tous 'aller au-delà' de la monarchie constitutionnelle »<sup>354</sup>.

Jules Michelet, « le seul historien de métier »<sup>355</sup>, se distingue par une ambiguïté où se côtoient à la fois les « mythes de 1848 » et « les ferments de la contradiction » qu'il « réintroduit »<sup>356</sup>. Il se place à contre-courant de son temps : « De la préface de 1847 à 1868, Michelet affiche la même originalité, presque agressive, à l'égard des 'systèmes' à la mode »<sup>357</sup>. Il s'affiche « contre le fatalisme, de Thiers notamment [...] ; contre le socialisme de Buchez-Roux et de L. Blanc [...] ; contre la théorie de salut public qu'il est le seul, en 1847, à aborder sans ambages et à condamner de même (préface du livre III) ; contre le christianisme qui est, pour lui, l'anti-révolution [...] ; contre toute conception 'monarchique' ou 'aristocratique' : 'l'acteur principal est le peuple' »<sup>358</sup>. En effet, sur ce dernier point, « le peuple, la foule, l'épopée » trouvent une place chez Michelet, alors que Lamartine les avaient « presque écartés »<sup>359</sup>. La « mémoire vivante » rencontre « l'histoire vivante »<sup>360</sup> : Michelet écoutait et « exhortait les étudiants à écouter les vieillards et à surprendre les conversations de rue » pour trouver les traces de la Révolution dans la culture populaire<sup>361</sup>. Mais comme Lamartine, Michelet s'inspire des proches des grands hommes – il aurait aussi visité la veuve Le Bas<sup>362</sup> – et hérite « la philosophie de son

---

<sup>354</sup> Ann Rigney, « 'Le dernier mot de la Révolution'. Robespierre et ses synonymes », *Robespierre : figure-réputation*, *op. cit.*, p. 210.

<sup>355</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 141.

<sup>356</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 45.

<sup>357</sup> *Ibid.*

<sup>358</sup> *Ibid.*, p. 45-46.

<sup>359</sup> Fabienne Reboul, *op. cit.*, p. 30.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>361</sup> Alain Faure, *op. cit.*, p. 11.

<sup>362</sup> Paul Coutant, *op. cit.*, p. 332.

œuvre : la tradition orale, pierre de touche de la vérité historique »<sup>363</sup>. Or, il se serait également inspiré, « sans méfiance », selon les mots d'A. Gérard, « d'anecdotes apocryphes et venimeuses » provenant de l'*Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté*, « naguère si 'patriote' » mais « prise en relais par des 'continueurs' royalistes », d'où proviendraient par exemple certaines images de Robespierre<sup>364</sup>.

Michelet est connu comme un « antirobepierriste passionné »<sup>365</sup>. S'il est vrai que les nombreuses descriptions, comparaisons et épithètes qu'il attribue à Robespierre sont généralement peu flatteuses, les prises de position de Michelet sur le personnage sont souvent fort contradictoires, ou du moins difficiles à cerner. Elles dépendent également de l'évolution du contexte historique. En 1853, Michelet publie le dernier tome de son *Histoire de la Révolution*, qui se conclut sur Thermidor. Sous la plume de Michelet, Thermidor est la *vraie* tragédie, par opposition à la fausse, celle de « prétendus parents des victimes de la Terreur » qui injurient les Robepierristes dans les charrettes : « Cette fausse tragédie autour de la vraie, ce concert de cris calculés, de fureurs préméditées, fut la première scène de la Terreur blanche »<sup>366</sup>. Le Thermidor de Michelet prend la dimension d'une tragédie sociale et morale : « un monde de riches, de filles, paradait à ces balcons », regardant par des fenêtres, « louées à tout prix », le passage des charrettes ; les femmes bourgeoises – peut-être de futures Merveilleuses – « offraient un spectacle intolérable », « impudentes, demi-nues sous prétexte de juillet, la gorge chargée de fleurs », « elle reprirent ce jour-là hardiment les grandes toilettes, et le soir, elles *soupèrent* » ; pour conclure ce portrait de dégradation morale, « [d]e Sade sortit de prison le 10 thermidor »<sup>367</sup>. Se refusant à décrire la Réaction thermidorienne et la Terreur blanche, conseillant à ses lecteurs de « détourner les yeux » de « l'horreur » et du « ridicule », il n'en fait pas moins un bref

<sup>363</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, p. 41.

<sup>364</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>365</sup> Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 114.

<sup>366</sup> Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, tome II, p. 988.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 988-989.

– mais efficace – résumé qui contribue à ce que Jean Tulard a nommé la « légende noire des Thermidoriens »<sup>368</sup>. Son dernier paragraphe – et donc son *Histoire de la Révolution* – se termine sur une anecdote très connue et lourde de signification : « peu de jours après Thermidor », avec le triomphe de la « luxure impudente », revint dans le vocabulaire usuel un mot qu'un enfant – un homme que Michelet a pu interroger « qui vit encore et qui avait alors dix ans » – ne comprenait pas :

Des gens en veste, chapeau bas, disaient aux spectateurs sortants [du théâtre] : « Faut-il une voiture, *mon maître* ? » L'enfant ne comprit pas trop ces termes nouveaux. Il se les fit expliquer, et on lui dit seulement qu'il y avait eu un grand changement par la mort de Robespierre.<sup>369</sup>

Face à leurs vainqueurs, Robespierre, Saint-Just également, prennent une grandeur insoupçonnée. À l'Hôtel de Ville, Robespierre commence à signer « l'appel à l'insurrection »<sup>370</sup> des trois premières lettres de son nom, mais arrête net : « sa conscience réclama, il jeta la plume ». Par ce geste, en demandant « au nom de qui » il devait signer, Michelet annonce qu'« il assura sa perte. Mais son salut aussi dans l'histoire, dans l'avenir. Il mourut en grand citoyen »<sup>371</sup>. Blessé par le gendarme Merda, il s'effondre sur cette même lettre, « tacha de son sang la pièce capitale qui lave sa mémoire devant la postérité »<sup>372</sup>. Les partisans de Robespierre à la Commune sont là par amitié, le soutiennent par admiration : ce sont des « fanatiques obstinés », mais ce sont aussi « ses fidèles, ceux qui étaient venus mourir pour lui » et qui « se croyaient suffisamment couverts, défendus, de l'idée qu'ils avaient au cœur, d'être les

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 990. « La sottise des Lecointre, l'inepte fureur des Fréron, la perfidie mercenaire des Tallien, encourageant les plus lâches, une exécration comença, d'assassinats lucratifs au nom de l'humanité, la vengeance des *hommes sensibles* massacrant les patriotes et continuant leur œuvre, l'achat des biens nationaux. La *bande noire* [autre nom de la Jeunesse dorée] pleurait à chaudes larmes les parents qu'elle n'eut jamais, égorgé ses concurrents, et surprenait des décrets pour acheter à huit clos. »

<sup>369</sup> *Ibid.*, p. 990.

<sup>370</sup> Sur la nature de cette lettre, voir Albert Mathiez, « Robespierre à la commune le 9 thermidor », *Études sur Robespierre*, *op. cit.*, p. 172-199 et Marie-Hélène Huet, « Around Midnight : Closing Time », *Mourning Glory, The Will of the French Revolution*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1997, p. 99-124.

<sup>371</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, p. 980.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 982.

amis de Maximilien »<sup>373</sup>. Michelet eut également une grande part dans la construction du mythe romantique de Saint-Just, auquel il concède une grandeur historique dès les débuts de son trajet politique, avec son premier discours sur le jugement du roi, comme plus tard, dans sa solitude<sup>374</sup>, résultat de ses dissentiments avec Robespierre et avec le Comité de salut public, et, enfin, devant la mort : « Il mourut digne, grave et simple. La France ne se consolera jamais d'une telle espérance ; celui-ci était grand d'une grandeur qui lui était propre, ne devait rien à la fortune et seul il eût été assez fort pour faire trembler l'épée devant la Loi »<sup>375</sup>.

Dans un texte sans titre publié une dizaine d'années après sa mort<sup>376</sup>, Michelet fait le deuil de son *Histoire de la Révolution*, dont il vient d'achever l'écriture après un travail de « près de dix ans ». Avant de quitter Paris pour Nantes, où il rédigea son *Histoire* « loin des distractions obligées », il se rend, « pour la première fois, le dimanche 9 mai, vers dix heures du matin » au « principal cimetière de la Terreur » : celui des Errancis, celui de Danton, de Desmoulins, de Robespierre et de Saint-Just. Il médite sur ce véritable lieu de mémoire de l'an II, ignoré à l'époque, lieu de jardins et de bals<sup>377</sup>, et maintenant détruit<sup>378</sup>. Il songe à ces « grands cœurs », à « ces puissantes

<sup>373</sup> *Ibid.*, p. 981.

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 855 : « Il y a des mots d'une telle solitude de cœur, d'un tel élan vers les âges futurs, qu'on est bien tenté de croire que le présent n'est plus pour lui. L'amitié vit-elle encore ? Oui, mais sans doute affaiblie. D'autant plus embrasse-t-il l'humanité à naître avec une tendresse sublime : 'L'homme, obligé de s'isoler du monde et de lui-même, jette son ancre dans l'avenir, et presse sur son cœur la postérité innocente des maux présents.' »

<sup>375</sup> *Ibid.*, p. 989.

<sup>376</sup> Parfois nommé, suivant le titre que lui a donné l'épouse de Michelet, « les Tombes de la Révolution » (note de Gérard Walter, *ibid.*, p. 993). Le texte fut publié en 1888.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 994 : « Supprimé comme tel [en tant que cimetière], et purgé, il a été vendu, a passé au marquis d'Aligre, l'un des hommes les plus riches de France qui, très probablement, ignorant tout ceci, en loua moitié à ce bal ; le reste, plus près du mur d'enceinte, est partagé en petits jardins pierreux où les Parisiens s'imaginent cultiver des fleurs. »

<sup>378</sup> Bien que le Parc Monceau existe toujours, la partie qui fut concédée pour devenir le cimetière des Errancis sous la Terreur fut détruite lors des travaux de réaménagement de Paris par Haussmann, sous Napoléon III, pour y faire passer le Boulevard Malesherbes. Il en reste une plaque commémorative, tout près, sur le Boulevard de Courcelles, pour indiquer le lieu « où furent inhumés du 24 mars 1794 au mois de mai 1795 les corps de 1119 personnes guillotonnées ». Sur les cimetières de la Terreur et les réflexions de Michelet, voir Marie-Hélène Huet, « Graveyard Shift », *op. cit.*, p. 125-148.

voix » et, dans ce texte qu'il ne publiera pas, révèle quelques pensées intimes sur « ceux qui tuèrent Danton en se tuant, ces hommes d'utopies implacables, et pourtant héroïques et grands, qui crurent, en frappant leurs ennemis, sauver la France et l'avenir » : Robespierre, « l'homme sombre où fut la passion intense de la Révolution », et « le beau, le terrible Saint-Just, le Verbe de la Terreur »<sup>379</sup>. Bien que son « plus grand arrachement fut de quitter Danton » dans l'écriture de son *Histoire* – qui fut, pour lui, la véritable « personnification de la République »<sup>380</sup> – il reste qu'il ressent « le plus grand vide » à l'idée « de n'y plus voir [s]on pâle compagnon, le plus fidèle de tous, qui, de 89 en thermidor, ne [l]'avait point quitté »<sup>381</sup>. Michelet regrette Robespierre, et ose même une comparaison avec lui-même :

...l'homme de grande volonté, laborieux comme moi et pauvre comme moi, avec qui, chaque matin, j'eus tant d'âpres discussions. Le plus grand fruit de mon étude morale, physiologique, c'est justement cette dispute, c'est d'avoir sérieusement anatomisé Robespierre.<sup>382</sup>

En 1869, lors de la réédition de son *Histoire*, Michelet a terminé son deuil : la préface placée en tête du cinquième tome s'intitule « Le Tyran », avec en exergue l'exhortation, « *France, guéris des individus* ». Il répudie son œuvre<sup>383</sup>, et juge la période : « sous sa forme si trouble, *ce temps fut une dictature* »<sup>384</sup>. Il rejette Robespierre et transforme le sens précédemment donné à Thermidor et à ses martyrs : si Robespierre est bien toujours « le sujet le plus tragique que l'histoire nous offre », il est également « le plus comique »<sup>385</sup> ; comme Saint-Just, avec « le comique épouvantable des grands discours meurtriers où il croyait systématiser l'idée même de Robespierre » ; comme les conséquences de la mort de Danton, qui furent, pour

<sup>379</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, p. 994-995.

<sup>380</sup> Ann Rigney, *op. cit.*, p. 212. « [Danton] avait été [...] l'énergie sublime, la vie de la Révolution, le cœur de la République, et elle mourait en lui. » (Jules Michelet, *op. cit.*, p. 808.)

<sup>381</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, p. 995.

<sup>382</sup> *Ibid.*

<sup>383</sup> Marie-Hélène Huet, « Around Midnight: Closing Time », *op. cit.*, p. 120.

<sup>384</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, p. 1004. (En italique dans le texte.)

<sup>385</sup> Notons qu'il considérait auparavant la *Réaction thermidorienne* comme « une exécration comédie ». (*Infra*, chapitre 2, p. 151, n. 368.)

Robespierre, une « terrible comédie [qui] l'entraînait »<sup>386</sup>. Michelet est irrité par « les gens de lettres [qui] s'en mêlèrent » dès la Restauration, « exhumèrent Robespierre littérairement », par ces témoins « octogénaires de mémoire fort confuse », comme Élisabeth Le Bas et Charlotte Robespierre, par Buchez, « secondé d'un jésuite, [qui] fit sa grosse compilation, mêlant tout, brouillant tout, avec sa gaucherie naturelle », par Louis Blanc et son « immense plaidoyer », ainsi que celui d'Ernest Hamel<sup>387</sup>, qui créa « plus qu'un éloge » robespierriste, mais « une légende » avec des « héros trop parfaits » où Robespierre est devenu, « dès son enfance », un « saint » qui est comparé « deux fois à Jésus »<sup>388</sup>. C'est à tout ce mouvement de la mémoire romantique qu'il s'attaque. Pourquoi ? Par crainte pour le présent et pour l'avenir :

Je ne sais combien de peuples et d'Europe et d'Amérique, Haïti, etc., parmi leurs agitations, se posent cette question :

« Quel sera le prochain tyran ? »

Car c'est une maladie. Le tyran naît du tyran.

Le tyran bavard, jacobin, amène le militaire. Et le tyran militaire ramène le tyran jacobin.

Ceux qui si énergiquement nous refont l'autel jacobin sont les apôtres involontaires de la tyrannie militaire.<sup>389</sup>

Les années pendant lesquelles Michelet rédige la relecture de sa propre œuvre sont celles d'un « désenchantement », le résultat des journées de juin 1848 et du coup d'État du 2 décembre 1851 par le neveu de Bonaparte<sup>390</sup>. La « révolution oubliée » de 1848<sup>391</sup>, l'échec de la Deuxième République, qui devient le Second Empire, marquent la fin de l'historiographie et de la mémoire romantiques. Alice Gérard compare le

---

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 1019-1020.

<sup>387</sup> Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre : d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits*, 3 vol., Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865-1867.

<sup>388</sup> Jules Michelet, *op. cit.*, p. 1004. p. 1015-1017.

<sup>389</sup> *Ibid.*, p. 1021-1022.

<sup>390</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, 47.

<sup>391</sup> Selon le titre de l'ouvrage de Maurizio Gribaudi et Michèle Riot-Sarcey, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009, 288 p.

mouvement qui s'amorce à une « nouvelle réaction thermidorienne », qui charge du « même crime de démagogie » autant les « hommes de 1848 » que ces « historiens 'hyperboliques' de 1793 »<sup>392</sup>. La « disgrâce » du courant robespierriste allait durer « un demi-siècle, où E. Hamel et L. Blanc sont presque seuls à continuer la tradition hagiographique : sanction de l'échec de 1848, après lequel Robespierre ('patron de tous les révolutionnaires ahuris', dira Proudhon) sert de bouc émissaire, cette fois, à la gauche »<sup>393</sup>. Malgré tout, la mémoire romantique a ébranlé, une seconde fois, le paradigme thermidorien : bien qu'il subsiste toujours, la mémoire révolutionnaire de Thermidor a éclaté et diverses interprétations et significations possibles se sont diffusées. Une contre-mémoire robespierriste a réussi à naître, à s'installer et à rivaliser avec le(s) discours officiel(s) : malgré les prochaines « réactions », elle restera désormais bien présente dans le paysage mémoriel et historiographique.

---

<sup>392</sup> Alice Gérard, *op. cit.*, 47.

<sup>393</sup> *Ibid.*, p. 128.

**CHAPITRE III**  
**L'HOMME DERRIÈRE LA VERTU ET LA TERREUR**  
**OU DE LA MONSTRUOSITÉ POLITIQUE À LA MONSTRUOSITÉ**  
**INDIVIDUELLE**

Lorsqu'il écrivait son *Portrait de Robespierre*, Merlin de Thionville avait bien vu qu'en faisant de Robespierre un dictateur tout-puissant qui avait orchestré la Terreur, qui avait réussi à s'élever et à *régner* sur la Convention nationale, il devenait un personnage historique incontournable qui supplantait tous les autres acteurs révolutionnaires devant l'histoire. Le cas-Robespierre présageait les difficultés à développer l'idée d'une histoire véritablement « démocratique » comme l'imaginait Jules Michelet, où l'acteur principal est le peuple, non un « grand homme ». Ainsi, les Thermidoriens furent coincés les premiers dans ce dilemme autour de la personnalité de Robespierre, qui devint le legs des deux siècles suivants :

Les portraits de Robespierre hésitaient ainsi entre deux extrêmes et s'enfermaient dans une contradiction. D'une part, Robespierre était un être extraordinaire dans et par sa méchanceté, mais extraordinaire quand même. [...] Du coup, ce discours dénonciateur se retournait contre lui-même ; il trahissait involontairement une sorte de fascination exercée par Robespierre sur les esprits. D'autre part, ce même discours dénigrait Robespierre, le présentait comme médiocrité. [...] Mais, du coup, il était inexplicable comment une telle nullité avait réussi à s'imposer à la nation entière, à faire la carrière que l'on lui connaît. 'Comment Robespierre s'est traîné jusqu'à la dictature, c'est ce qu'il y a de plus difficile à expliquer,' s'interroge un libelliste. La même question revient sous la plume d'un autre : 'Combien ils doivent rougir de leurs adulations tous ceux qui se sont avilis devant un mortel si méprisable ? Par quels prodiges s'était-il donc élevé au point de domination où nous l'avons vu monter ?' Déchiré entre ces deux extrêmes, le discours thermidorien en s'acharnant sur Robespierre en faisait une vraie énigme.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Bronislaw Baczko, « 'Comment est fait un tyran...' : Thermidor et la légende noire de Robespierre », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean Ehrard, Naples, Vivarium, 1996, p. 40-41.

Il y eut d'abord cette dichotomie entre un « être extraordinaire » et un « homme médiocre ». Puis, l'image de Robespierre s'est à nouveau dédoublée entre le « tyran » des Thermidoriens et le « martyr » des nouveaux Robespierristes du moment romantique. Or, la puissance de son évocation ne s'est pas divisée. Le besoin d'établir une responsabilité unique à la Terreur – et à tous les crimes qui en ressortent, y compris ceux (comme les noyades de Nantes) auxquels Robespierre mit pourtant fin – reste encore une nécessité qui justifie l'extraordinairement du personnage : « so powerful is the need to assign responsibility that [...] Robespierre for many remains the 'Dictator' who alone instituted the 'reign of terror', a strange expression indeed »<sup>2</sup>. Le besoin de représenter Robespierre procède à l'établissement de cette responsabilité, de comprendre à la fois la Terreur et l'homme qui se cache derrière elle. Qu'il soit un dictateur hypocrite ou un martyr tragique, Robespierre devient un personnage, presque un archétype, qui évolue avec les époques – ainsi, aujourd'hui, chez Adam Gopnik, Marie-Laure Susini ou Jean Artarit, il est celui de « l'homme totalitaire » et des nouveaux intégrismes de la Vertu et de la Terreur.

Le récit d'inspiration thermidorienne et le récit d'inspiration robespierriste témoignent de l'existence de deux « vérités » alternatives. Pour les comprendre, mais également pour plonger au cœur du *pouvoir* de Robespierre, il faut étudier la construction du portrait de ce « monstre » qu'il est devenu, de sa monstruosité politique à sa monstruosité privée, personnelle, intime. Or, avant de pouvoir explorer les déploiements de l'archétype-Robespierre dans les différentes facettes de son portrait (physique, psychologique, sexuel et « genré »), il faut mettre au clair les significations de son pouvoir, dans son vocabulaire et dans ses incarnations.

---

<sup>2</sup> Marie-Hélène Huet, *Mourning Glory: the Will of the French Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, p. 49.

### 3.1 « La mémoire d'un tyran... »<sup>3</sup>, ou le caractère du pouvoir de Robespierre

Le 8 thermidor, Robespierre vient à la fois « épancher [s]on cœur » et « dire des vérités utiles » à la Convention nationale. Il se défend de « calomnies » qui lui donnent le « titre de dictateur », qui « l'appelle[nt] tyran » ; il affirme qu'on lui attribue expressément toutes les responsabilités pour ensuite l'inculper de les avoir prises. Entre les éloges qu'il lance à la Convention, au peuple et à lui-même, on lit des indices de ce qui s'est dit avant sa mise en accusation et son exécution – ou du moins de sa propre perception des rumeurs qui circulent. En effet, son discours a des précédents : le 13 messidor (1<sup>er</sup> juillet), Robespierre allait à la tribune du Club des Jacobins présenter arguments et rumeurs qu'il présentera de nouveau à la Convention le 8 thermidor. Il note un déplacement des attaques « en masse » dirigées contre les Comités de salut public ou de sûreté générale vers « des membres en particulier ». Selon lui, ces rumeurs et calomnies visent à lui faire « fermer la bouche », mais il affirme « avoir autant de droit de parler que du temps des Hébert, des Danton, etc. » :

Qu'il me soit permis de parler de moi dans une affaire qui n'est pas bien importante pour moi du côté de l'intérêt personnel. À Londres on me dénonce à l'armée française comme un dictateur ; les mêmes calomnies ont été répétées à Paris : vous frémiriez si je vous disais dans quel lieu. [...] À Paris on dit que c'est moi qui ai organisé le Tribunal révolutionnaire, que ce Tribunal a été organisé pour égorger les patriotes et les membres de la Convention ; je suis dépeint comme un tyran et un oppresseur de la représentation nationale. À Londres on dit qu'en France on imagine de prétendus assassinats pour me faire entourer d'une garde militaire. Ici, l'on me dit en parlant de la Renault<sup>4</sup>, que c'est sûrement une affaire d'amourette et qu'il faut bien croire que j'ai fait guillotiner son amant. C'est ainsi que l'on absout les tyrans en attaquant un patriote isolé qui n'a pour lui que son courage et sa vertu.<sup>5</sup>

<sup>3</sup> « Les lâches ! ils voulaient donc me faire descendre au tombeau avec ignominie ! Et je n'aurais laissé sur la terre que la mémoire d'un tyran ! » (Robespierre, « Discours prononcé dans la séance de la Convention du 8 thermidor an II (26 juillet 1794) », *Écrits*, présentés par Claude Mazauric, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1989, p. 351.)

<sup>4</sup> Cécile Renault, qui aurait tenté d'assassiner Robespierre en mai 1794, fut exécutée le mois suivant.

<sup>5</sup> Robespierre, « Sur les intrigues et les calomnies qui divisent la Convention – 13 messidor an II-1<sup>er</sup> juillet 1794, à la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, choix et présentation par Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, Paris, La Fabrique, 2000, p. 330-331.

Robespierre répète la plupart de ces arguments dans son dernier discours. Le 13 messidor comme le 8 thermidor, il insiste qu'il s'agit d'« une nouvelle édition de [l'accusation de] Louvet »<sup>6</sup> remontant à l'automne 1792 :

L'accusation de Louvet est renouvelée dans un acte trouvé parmi les papiers du secrétaire de Camille Desmoulins, ami du conspirateur Danton ; cet acte était près de paraître lorsque le Comité de sûreté générale l'a découvert et l'a renvoyé au Comité de salut public. Les conjurés y citent tout ce qui s'est passé dans la révolution à l'appui de leur dénonciation contre un prétendu système de dictature.<sup>7</sup>

Lors de la séance à la Convention du 29 octobre 1792<sup>8</sup>, Robespierre demande la parole sur l'impression et l'envoi aux départements d'un mémoire de Jean-Marie Roland, alors ministre, dans lequel il se sent visé d'une « insinuation dangereuse ». Le président et les murmures d'une partie de l'Assemblée tentent de l'interrompre à plusieurs reprises, alors qu'il cherche à ouvrir un nouveau propos sur ces rapports et mémoires qui « sont toujours dirigés vers un but unique, et que ce but est d'opprimer les patriotes qui déplaisent ». Robespierre poursuit malgré le « violent murmure » qui s'élève, et il est à nouveau interrompu après ces mots : « Quoi ! lorsqu'ici il n'est pas un homme qui osât m'accuser en face, en articuler des faits positifs contre moi ; lorsqu'il n'en est pas un qui osât monter à cette tribune et ouvrir avec moi une discussion calme et sérieuse... »<sup>9</sup>. C'est Louvet qui l'interrompt en demandant « la parole pour accuser Robespierre ». Rebecqui et Barbaroux l'appuie, voulant également l'accuser. Après plusieurs autres interventions et interruptions, Louvet est finalement entendu : selon Levasseur de la Sarthe, Louvet attendait depuis longtemps le moment de prononcer ce discours, « tena[nt] dans sa poche [...] sa spirituelle philippique contre le dominateur de cette assemblée », et profita donc de ce « moment où Roland venait de faire planer le soupçon du projet de dictature, pour commencer

<sup>6</sup> Robespierre, *Écrits, op. cit.*, p. 346.

<sup>7</sup> Robespierre, « Sur les intrigues et les calomnies qui divisent la Convention... », *op. cit.*, p. 332.

<sup>8</sup> *Réimpression de l'ancien Moniteur...*, vol. 14, Paris, Henri Plon, 1858, p. 337-344.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 338.

une attaque dans laquelle il devait être secondé par Barbaroux »<sup>10</sup>. Cette attaque se conclut sur cette accusation familière, adressée à Robespierre :

Robespierre, je t'accuse d'avoir longtemps calomnié les plus purs patriotes ; [...] je t'accuse d'avoir, autant qu'il était en toi, méconnu, avili, persécuté les représentants de la nation, et fait méconnaître et avilir leur autorité ; je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie, d'avoir souffert que, devant toi, on te désignât comme le seul homme vertueux en France qui pût sauver le peuple, et de l'avoir fait entendre toi-même ; je t'accuse d'avoir tyrannisé par tous les moyens d'intrigue et d'effroi l'assemblée électorale du département de Paris ; je t'accuse enfin d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir...<sup>11</sup>

Dans sa *Réponse à l'accusation de Jean-Baptiste Louvet*, Robespierre résume d'autres thèmes de l'accusation : les désignations confuses de son pouvoir suprême par l'emploi d'« idées romaines » (dictature, triumvirat, tribunat) ; son exercice d'un « despotisme d'opinion » sur la Société des Jacobins ; la domination par une faction « criminelle » et « immorale » des « hommes sages et silencieux » qui « gémissent dans le silence ou dans l'oppression » ; la rhétorique moralisatrice (que Robespierre, certes, emploie lui-même) qui présente les adversaires comme des « scélérats » et des « monstres », les charge de vices par opposition aux vertus des accusateurs, érigés en « modèles du patriotisme »... Louvet l'accuse également d'avoir cherché à « avilir le corps législatif », une autre accusation rhétorique qui reviendra sous la plume des Thermidoriens et qui les hantera, comme Bronislaw Baczko<sup>12</sup> l'a bien noté. Robespierre, toutefois, ne croyait pas que ce fut possible :

Avilir le corps législatif ! quelle chétive idée vous étiez-vous donc formée de sa dignité ? Apprenez qu'une assemblée où réside la majesté du peuple français ne peut être avilie, même par ses propres œuvres. [...] Si des membres d'une assemblée auguste, oubliant leur existence comme représentant d'un grand peuple, pour ne se souvenir que de leur mince existence comme individus, sacrifiaient les grands intérêts de l'humanité à leur méprisable orgueil, ou à leur lâche ambition, ils ne parviendraient pas

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 340, n. 1.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 344. Le discours est également reproduit dans les *Mémoires* de Jean-Baptiste Louvet de Couvray [imprimés par F.-A. Aulard], vol. 2, Paris, Librairie des bibliophiles, 1889, p. 83-108.

<sup>12</sup> *Infra*, chapitre 3, p. 156, n. 1.

même, par cet excès de bassesse, à avilir la représentation nationale ; ils ne réussiraient qu'à s'avilir eux-mêmes.<sup>13</sup>

Certes, les Thermidoriens ne seraient pas rassurés par les mots du « dictateur »...

Louvet réplique à la réponse de Robespierre dans sa brochure, *À Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, où il persiste dans certains « développemens que la dignité de l'Assemblée et son temps, si précieux à ménager, m'auroient également interdits », d'où « quelques répétitions »<sup>14</sup>. Robespierre se serait fait un « peuple » des Jacobins et aurait « tyrannisé » l'assemblée électorale « par l'intrigue et par l'effroi : par l'intrigue, les tiens y apportèrent tous les moyens de cette vile tactique qui opprimait depuis si long-temps nos Jacobins ; par l'effroi, le premier député ne fut élu que le 3 ou le 4 septembre, c'est-à-dire, sous les auspices de vos massacres<sup>15</sup> déjà commencés »<sup>16</sup> – or ce premier député, note Louvet, c'était Robespierre. Il désigne enfin Marat et Robespierre comme deux potentiels triumvirs :

Ensemble vous creusiez le tombeau de la République en son berceau même ; ensemble, vous savouriez d'avance le sang des républicains. Vous appeliez l'heureux jour, le jour terrible. Et dès que les uns auraient été pour jamais écartés par le fer, et les autres suffisamment contenus par la terreur, tous deux vous commenciez votre règne. Mais il parlait d'un triumvirat ! comment donc saurons-nous le nom du troisième roi qu'ils nous gardaient dans leurs fureurs ? Comment ! il ne s'agit que de rapprocher les faits, d'examiner les hommes et de réfléchir. Depuis long-temps Marat songe au triumvirat ; depuis quelque temps Robespierre marche à la dictature. Ces deux hommes ont, chacun de son côté, quelque empire sur quelque portion du peuple.<sup>17</sup>

<sup>13</sup> Robespierre, « Réponse à l'accusation de Jean-Baptiste Louvet – 5 novembre 1792, à la Convention », *Pour le bonheur et pour la liberté*, op. cit., p. 171.

<sup>14</sup> Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Mémoires*, vol. 2, op. cit., p. 109-110. Il reprend le pamphlet à la suite de l'*Accusation*.

<sup>15</sup> C'est-à-dire, les Massacres de Septembre.

<sup>16</sup> Jean-Baptiste Louvet, cité dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, éd. par P.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux, vol. 21, Paris, Paulin, 1835, p. 117-118.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 136-137.

Les thèmes thermidoriens sont déjà en place dans l'argumentaire girondin que résume ainsi Louvet : « cette campagne de calomnie menée par les Brissotins contre Robespierre [...] réapparut dès le 9 thermidor pour devenir la version officielle de l'histoire de la Montagne à l'époque thermidorienne »<sup>18</sup>.

Le 8 thermidor, Robespierre présente des arguments similaires, mais il ne répond pas à une accusation clairement énoncée par un membre de la Convention comme à l'automne 1792. Il répond à des *rumeurs* et s'adresse à la Convention en son nom personnel, alors qu'il est membre du Comité de salut public – qu'il a quitté pendant quatre décades<sup>19</sup>, ou six semaines<sup>20</sup>. La tyrannie de Robespierre repose sur des accusations d'abus ou de concentration du pouvoir<sup>21</sup>, mais aussi sur une *personnalisation* de ce pouvoir : ainsi Tallien « rencontre le tyran » et « toute la conspiration »<sup>22</sup> dans le discours du 8 thermidor prononcé à la Convention, puis au Club des Jacobins. Robespierre s'est singularisé dans son discours, comme le résume plaisamment Vadier : « À entendre Robespierre, il est le défenseur unique de la liberté ; il en désespère, il va tout quitter ; il est d'une modestie rare... »<sup>23</sup>.

<sup>18</sup> Note des éditeurs, *Pour le bonheur et pour la liberté*, *op. cit.*, p. 178.

<sup>19</sup> Selon Tallien, « Séance du 9 thermidor an II (matin) (27 juillet 1794) », *Archives parlementaires*, vol. XCIII, CNRS, 1982, p. 554.

<sup>20</sup> Selon le discours du 8 thermidor de Robespierre, *Écrits*, *op. cit.*, p. 352.

<sup>21</sup> « Plusieurs voix s'élèvent successivement pour dénoncer Maximilien Robespierre comme chef de la conspiration : on l'accuse d'aspérer ouvertement à la tyrannie, d'avoir à cet effet tracé une liste de proscription d'un grand nombre de membres de la Convention nationale ; d'avoir tracé le projet de la nouvelle organisation du tribunal révolutionnaire, présenté le 22 prairial ; d'avoir ordonné l'arrestation des patriotes, et d'en avoir ensuite rejeté l'odieux sur le comité de sûreté générale ; d'avoir de son autorité privée institué au comité de salut public un bureau de police dont il s'est fait le chef pour anéantir les mesures du comité de sûreté générale ; d'avoir fait environner les représentants du peuple d'espions qu'il chargeoit d'écrire ce qu'il[s] disoient, et même ce qu'ils ne disoient pas ; d'avoir arrêté l'exécution d'un décret solennel de la Convention nationale, qui ordonnoit la mise en jugement de dom Gerle, Catherine Theos (*sic*) et la Quevremont ; de s'être plus ouvertement encore mis au-dessus de la Convention nationale, et usurpé le pouvoir que le peuple n'a confié qu'à elle en ordonnant l'élargissement de Lavalette, décrété d'accusation le..., et de l'avoir ensuite appelé au commandement de la force armée ; d'avoir cherché à concentrer tous les pouvoirs dans le comité de salut public pour anéantir la Convention ; enfin d'avoir abandonné son poste au comité de salut public pendant quatre décades. » (« Séance du 9 thermidor an II (matin) (27 juillet 1794) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 542.)

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 554.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 553.

Robespierre s'est présenté comme « l'ami par excellence de la République », mais Tallien remet en question la vertu et le patriotisme « tant vantés » de cet homme<sup>24</sup>. Qui le vantait ainsi ? Ses partisans, ses « créatures », que Tallien attaque également en les désignant comme « les hommes crapuleux et perdus de débauche qui le servent »<sup>25</sup>. Ce thème, repris par toute la littérature thermidorienne, se trouve également dans une citation de Salluste sur Catilina mis en exergue dans la « biographie » de Robespierre écrite par Galart de Montjoie<sup>26</sup> pendant la Réaction thermidorienne. Il s'agit, selon la rhétorique de l'époque, de montrer une répétition de l'histoire : la tyrannie de Robespierre est semblable aux tyrannies anciennes. Mais s'agit-il vraiment d'une répétition ? N'est-ce pas plutôt une construction historique ? Les nombreux exemples discutés dans ce chapitre montrent comment ces formules trahissent davantage leur principale *source d'inspiration* qu'un cycle de l'histoire.

### 3.1.1 Les mots du pouvoir

Le thème de la répétition historique se trouve partout, des discours aux pamphlets, des adresses à la Convention aux premiers « livres d'histoire » sur la tyrannie de Robespierre. Le procédé participe autant à créer l'exceptionnalité de Robespierre, d'un moment où il régna, d'un moment qu'il *incarna* – à quoi Merlin de Thionville s'opposait dans son *Portrait*<sup>27</sup> – qu'à inscrire ce moment dans une continuité historique. Robespierre trouve ainsi sa place parmi les tyrans de l'histoire, mais il est le pire d'entre eux, le pire que l'histoire ait connu jusqu'à présent :

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 554.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 551.

<sup>26</sup> « Dans une ville si peuplée et si corrompue, Catilina avoit rassemblé sans peine des troupes d'infâmes scélérats qui rangés autour de lui, sembloient composer sa garde. Tous les impudiques, les adultères, les débauchés qui s'étoient ruinés en festins, au jeu, ou avec les femmes ; ceux qui s'étoient surchargés de dettes.... tout ce qu'il y avoit de parricides, de sacrilèges, de gens condamnés, ou qui craignoient de l'être ; tous ceux qui pour vivre, faisoient trafic du sang des citoyens ou du parjure ; enfin les malheureux que l'infamie, l'indigence et les remords pousoient au désespoir ; voilà quels étoient les amis et les confidens de Catilina. » Galart de Montjoie, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, page titre.

<sup>27</sup> *Infra*, chapitre 2, p. 92-93.

Aucun Tyran, si nous connoissons bien l'Histoire, aucun Monstre en exécution au Genre humain n'égorgea, en aussi peu de tems, un aussi grand nombre d'Innocens. Les proscriptions de Sylla, les fureurs de Tybere et de Néron, jointes à la démence de Caligula, firent couler moins de sang dans l'étendue de l'Empire romain que n'en versa Robespierre dans notre France, pendant un Regne de dix-huit mois.<sup>28</sup>

Même observation, même but, dans le rapport de Courtois du 16 nivôse an III :

Il faut conserver tous ces traits à l'histoire, citoyens. O Caligula, ô Néron, ô Tigellin, tyrans en chef et tyrans subalternes des siècles passés, consolez-vous dans vos tombeaux : des enfans qui durent être ceux de la liberté, ont surpassé vos caprices et vos fureurs !<sup>29</sup>

Or l'argument inverse est développé dans le même rapport, Courtois faisant écho à l'inquiétude de Merlin de Thionville de voir Robespierre transformé en nouvelle antonomase<sup>30</sup> de la rhétorique révolutionnaire et ainsi conquérir une gloire posthume :

Quoique nous ayons cité Sylla à côté de Robespierre, cet enfant de la terreur plus que de la fortune, nous sommes loin de les placer tous deux sur la même ligne. Robespierre n'eut ni les qualités, ni la politique, ni la générosité de Sylla ; car celui-ci, à qui tout était permis par le droit de guerre, chercha moins à assurer sa puissance par la mort de ses ennemis, qu'à leur faire oublier ses crimes en les comblant de bienfaits. Robespierre aurait évoqué

<sup>28</sup> Liévin-Bonaventure Proyart [sous le pseudonyme de M. Le Blond de Neuvéglise], *La vie et les crimes de Robespierre surnommé le tyran ; depuis sa naissance jusqu'à sa mort*, Augsburg, s. éd. (Chez tous les libraires ; et dans toutes les principales villes d'Allemagne), 1795, p. 233.

<sup>29</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers de Robespierre, etc. », *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois ; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale...*, vol. 1, Paris, Baudouin Frères, 1828, p. 105.

<sup>30</sup> Chantal Thomas, *La reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 2003, p. 140. Il s'agit d'une pratique rhétorique courante, « abondante » dans les pamphlets, et également utilisée envers Marie-Antoinette, « qui entre dans la catégorie des Messaline, Proserpine, Frédégonde, Brunehaut, etc., en même temps elle est encore beaucoup plus criminelle : inclassable, incomparable. » Définition et note de l'auteur : « Antonomase : sorte de synecdoque qui consiste à prendre un nom commun pour un nom propre et un nom propre pour un nom commun. Après avoir été traitée de 'Messaline' et d'Isabeau de Bavière', Marie-Antoinette est elle-même entrée dans le processus de l'antonomase : 'Mais rassure-toi, tu pourras continuer en prison à faire ta souveraine, ta Marie-Antoinette, te promener la nuit dans les appartements' (Jean Genêt, *Les Bonnes*). » (p. 151-152, n. 30.) Le même phénomène est attesté pour Robespierre, déjà pendant la décennie révolutionnaire, dans une lettre de Jean-Baptiste Say publiée dans *La Décade philosophique*, où un « bourreau de maître d'école » traite un petit garçon de « petit Robespierre » qu'il fera guillotiner s'il ne se remet pas à chanter avec les autres enfans. (Lettre de Boniface Véricq [alias Jean-Baptiste Say], « Sur son voisin le Maître d'école », *La Décade philosophique comme système, 1794-1807*, tome 1, éd. de Josiane Boulad-Ayoub, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 96.)

des tombeaux les ombres de ses ennemis pour les guillotiner encore. Il ne fut ni Cromwel, ni César, ni Catilina : car tout son corps frémissait à la vue d'une arme nue ; il crut pouvoir cependant lutter, comme eux, contre un grand peuple, et qui plus est, en triompher : voulant imiter trois grands hommes, il n'imita réellement que ce ridicule insecte qui, voyant un oiseau emporter, dans son vol, des toiles d'araignée, crut pouvoir faire comme lui, et se laissa prendre dans les réseaux.<sup>31</sup>

De même, chez Couturier, Robespierre n'est qu'une « défectueuse copie de Cromwel »<sup>32</sup>, et, chez Lesenscommun, que « l'imitateur de Cromwell [...] à la manière du singe, pour imiter l'homme ; car Cromwel, en talents, étoit un second César... »<sup>33</sup>. La référence à Cromwell domine aux côtés des Sylla, Néron et Catilina, et apparaît en premier dans le réquisitoire (et la première intervention) de Tallien le 9 thermidor : « j'ai vu se former l'armée du nouveau Cromwell, et je me suis armé d'un poignard pour lui percer le sein si la Convention nationale n'avait pas le courage de le décréter d'accusation »<sup>34</sup> – une référence à Cromwell qui se double encore d'une référence à César ; ironiquement, la théâtralité n'est pas sans rappeler une version exagérée des discours de Saint-Just lui-même, que Tallien vient d'interrompre.

Même s'il cherche à éviter de « tomber dans la fureur des parallèles »<sup>35</sup>, le rapport de Courtois est un florilège d'antonomases et de références à l'Antiquité et à l'histoire récente – plus que Robespierre et Saint-Just en faisaient eux-mêmes, bien qu'ils soient souvent accusés (du moment thermidorien à nos jours) d'avoir pris

<sup>31</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 26. Quelques décennies plus tard, Courtois maintient la même idée : « Robespierre [...] prouve, par sa mort, comme certains grands criminels dont il subit le sort, qu'il ne suffit pas de se créer un grand parti pour triompher, mais qu'il faut encore y joindre un grand fond d'audace et de résolution. Il faut, ou, comme Cromwell, être politique et soldat, ou, comme Octave, rencontrer un Agrippa pour nous frayer le chemin de la toute-puissance. » (E.-B. Courtois (éd. P. Robinet), « Notes et souvenirs de Courtois de l'Aube », *La Révolution française : revue historique*, vol. 12, Paris, Charavay Frères, 1887, p. 930.)

<sup>32</sup> Couturier, *Plan et projet de décret sur le gouvernement révolutionnaire*, Paris, Imprimerie nationale, 24 thermidor an II, p. 5 (BnF : Le<sup>38</sup> 894).

<sup>33</sup> Lesenscommun, *Nouvelles observations sur le caractère, la politique et la conduite de Robespierre...*, Imprimerie de l'Orateur des Faubourgs St-Antoine et St-Marceau, injustement détenu, An III, p. 3.

<sup>34</sup> « Séance du 9 thermidor an II (matin) (27 juillet 1794) », *Arch. parl.*, *op. cit.*, p. 551.

<sup>35</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 27.

l'Antiquité trop souvent comme modèle<sup>36</sup>. Les références à l'Antiquité font partie de leur répertoire politique et culturel, de leur lexique de justification ou d'accusation<sup>37</sup>, mais elles ne sont pas les seules. Les « mots » et les « noms » (antonomases) pour qualifier le pouvoir attribué à Robespierre renvoient à des concepts politiques et religieux et à des imaginaires antiques, orientaux-islamiques et judéo-chrétiens :

- Dictateur, tyran, triumvirat, décemvirs ; Sylla, Néron et Catilina sont les plus souvent nommés et se retrouvent dans la presque totalité des textes pour désigner ou comparer Robespierre ; César et Caligula quelques fois, tout comme Pompée et Marius<sup>38</sup> ; le terme de « triumvirat », appliqué à Robespierre-Saint-Just-Couthon (ou chez Nicolas Des Essarts à Barère-Collot d'Herbois-Billaud-Varenne<sup>39</sup>) et de « décemvirs », appliqué au Comité de salut public, renvoient à différents épisodes de l'histoire romaine<sup>40</sup> ;
- Despote, sultan<sup>41</sup>, séide<sup>42</sup> ; des antonomases de Mahomet<sup>43</sup> ou d'Omar<sup>44</sup> ;

<sup>36</sup> Claude Mossé, « Robespierre, Saint-Just et l'Antiquité », *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 119-131.

<sup>37</sup> La culture antique a nourri la mentalité – et donc les *topoi* et références qui rythment les textes – de ces hommes : mis à part les *Vies parallèles* de Plutarque et d'autres textes antiques de la même influence, notons ceux des « Modernes » du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) et le *Dialogue de Sylla et d'Euclate* (1722) de Montesquieu et les *Observations sur les Grecs* (1749) et les *Observations sur les Romains* (1751) de Mably. Voir Sergio Luzzatto, *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'italien par Simone Carpentari-Messina, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 (1988), p. 40-45 et p. 52 n. 109 sur « la force du mythe de la dictature dans l'imaginaire politique des hommes du dix-huitième siècle » à partir du *Dialogue de Sylla et d'Euclate*. Voir également : Jacques Bouineau, *Les Toges du pouvoir, ou la Révolution de droit antique*, Toulouse, Eché, 1986, 556 p. ; Luciano Canfora, « Dans la France des Lumières : liberté des Anciens, liberté des Modernes », *Annales, Économies, Société, Civilisations*, vol. 38, no 5, 1983, p. 1075-1083 ; Jean-Louis Quantin, « Traduire Plutarque d'Amyot à Ricard : Contribution à l'étude du mythe de Sparte au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, Économie et Société*, vol. 7, no 2, 1988, p. 243-259.

<sup>38</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 26, 44 ; Couturier : « Robespierre, ce Caligula moderne... » (*op. cit.*, p. 4).

<sup>39</sup> Nicolas Des Essarts, *Précis historique de la vie et du supplice de Robespierre et de ses principaux complices*, Paris, Imprimerie de Delance, An V (1797), p. 132.

<sup>40</sup> L'une des anecdotes rapportées par Laure d'Abrantès (« Une lecture chez Robespierre », *Histoire des salons de Paris*, vol. 3, Paris, Chez Ladvoat, 1838, p. 5-6) rappelle l'histoire de Tite-Live sur la jeune Verginia (ou Virginie), que le décemvir Appius Claudius cherchait à violer et à posséder.

<sup>41</sup> Barras, « Séance du 27 thermidor an II (14 août 1794), *Arch. parl.*, vol. XCV, *op. cit.*, p. 68.

<sup>42</sup> Toujours en référence aux partisans de Robespierre.

- Prêtre, cénobite<sup>45</sup>, pontife<sup>46</sup>, dieu<sup>47</sup>, messie, roi ; disciples et dévôtes ; références à Constantin<sup>48</sup>, à Jésus<sup>49</sup> ou à Moïse<sup>50</sup>...

<sup>43</sup> Dans les *Mémoires* de Thibaudeau : « Il y avait dans cet homme-là du Mahomet et du Cromwell, il n'y manquait que leur génie. » (Cité dans *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre*, vol. 1, Bruxelles, Chez H. Tarlier, 1830, p. 30.) Aussi, chez Duval (usant très souvent de comparaisons avec l'Islam) : « Il ne me paraît pas bien certain toutefois qu'il [Robespierre] ait voulu sérieusement accepter le rôle de *Verbe incarné* que lui destinait la sibylle de l'Estrapade [Catherine Théot] ; mais je pense qu'il se fût résigné volontiers à entendre proclamer à son de trompe dans les carrefours : *Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah*, et Robespierre est son prophète. Malheureusement il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un Mahomet. » (*Souvenirs de la Terreur*, vol. 4, Paris, Werdet Éditeur, 1842, p. 332-333)

<sup>44</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 77 : « Les voyez-vous, comme l'hyène acharnée sur sa proie, tous ces génies dévastateurs lançant la torche dévorante sur les monuments des arts et du génie ! ils veulent, ces nouveaux Omar qui n'ont conquis ni la Perse, ni l'Égypte, ni la Libye, faire du Français du dix-huitième siècle un peuple de barbares réduits non à la pratique, mais à la lecture *des droits de l'homme*, comme autrefois les Sarrasins à la science du *Coran* ! » (L'italique est dans le texte.) Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, Paris, Victor Magen Éditeur, 1844, p. 189-190 : « À compter de ce moment, leur intimité devint plus grande que jamais, et le dévouement de Saint-Just pour Robespierre ne connut plus de bornes. Mahomet ne trouva pas dans Omar un instrument plus docile ni un adorateur plus fervent. » Plus loin (p. 153 et n. 1.), Duval décrit également Saint-Just portant chez lui « des babouches élégantes de maroquin jaune, de même que s'il eût descendu en ligne directe du fondateur de l'islamisme » car, en effet, « la chaussure de couleur jaune a été longtemps affectée exclusivement à ceux des musulmans qui prétendaient descendre de Mahomet par sa fille Fatime ; et c'était un privilège dont ils se montraient excessivement jaloux : je ne sais s'il en est encore ainsi. » (Note de Duval.)

<sup>45</sup> Couturier, *op. cit.*, p. 4. Le terme « cénobitique » apparaît également chez Nodier. Les comparaisons avec d'autres ordres monastiques sont fréquentes, par exemple chez Baudot : « Si tous les complices avaient été mis en jugement, attendu que le tribunal révolutionnaire condamnait presque toujours à mort, la France serait devenue une autre Thébaïde, qui n'aurait été peuplée que d'une vingtaine de trappistes politiques dirigés par Robespierre et Saint-Just. » (*Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants*, Paris, Imprimerie D. Jouaust, 1893, p. 322.)

<sup>46</sup> *Mémoires* de Thibaudeau, *op. cit.*, p. 30 ; Vilate, *Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés...*, Paris, s. éd., An III (1795), p. 60.

<sup>47</sup> Mis à part l'abondante littérature d'admirateurs de Robespierre relevée par Courtois, citons les mémoires de Dubois-Crancé : « Robespierre était le dieu des sans-culottes » (Dubois-Crancé, *Analyse de la Révolution française...*, Paris, Charpentier, 1885, p. 110) ; et de Baudot, qui désigne Robespierre comme un « nouveau Jupiter » vivant au sein de la famille Duplay (*op. cit.*, p. 242). La « divinité » de Robespierre n'a donc pas seulement des accents chrétiens, mais également antiques : « Et quelle différence entre tous ces plats valets de la tyrannie, ces fondateurs d'*autels*, ces distributeurs de *couronnes*, et ce vil *Anicius* qui proposait chez les Romains d'ériger un temple *au dieu Néron* ? » (Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 13. L'italique est dans le texte original.)

<sup>48</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 26-27.

<sup>49</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, Paris, rue de la Loi, s.d., p. 15 : « Eh ! souffrez donc que les dévôtes l'appellent un Dieu, puisqu'il eût aussi son paralytique pour marcher à ses côtés. » Gracchus Babeuf, *Les battus payent l'amende ou les Jacobins jeannots*, [Paris], Imprimerie de Franklin, s.d., [1794], p. 1 (BnF : Lb<sup>41</sup> 1456) : « L'abomination de la désolation, prédite par un grand Prophète, est tombée sur le *Sancto Sanctorum*. Tels qu'autrefois les disciples de Jésus de Nazareth, ceux de Maximilien d'Arras, lieu non moins miraculeux que Béthléem, après avoir été honnis, conspués, vilipendés, viennent d'être..... Quoi ?..... Des grossiers diraient : honteusement chassés

Ces « mots » et ces « noms » renvoient également à des moments historiques lointains ou proches, connus ou obscurs – comme dans cet extrait de l'avant-propos de la « comédie » *Tactique des Cannibales ou des Jacobins...*, qui donne un résumé fort intéressant d'antonomases désignant, pour l'époque, divers grands criminels :

Cependant si l'Histoire, ne perdant pas le nom du moins illustre *Jacobin*, s'avise de comparer ces *Révolutionnaires* aux *Erostrate*<sup>51</sup>, aux *Phalaris*<sup>52</sup>, aux *Néron*, aux *Tigellin*<sup>53</sup>, aux *Huneric*<sup>54</sup>, aux Calife *Omar*<sup>55</sup>, aux *Malandrins*<sup>56</sup>, aux *Maillotins*<sup>57</sup>, aux *Cabochiens*<sup>58</sup>, aux *Écorcheurs*<sup>59</sup>, nous ne dirons pas que l'Histoire en impose à la Postérité ; mais qu'étant écrite avec du sang & de la fange, il est naturel qu'elle conduise ses Héros, à travers sa source, & par des voies jusqu'ici inconnues, à l'immortalité.

Nous rencontrerons plusieurs autres de ces antonomases, comparaisons et références dans ce chapitre, qui participent à développer l'imaginaire autour de Robespierre ainsi que sa représentation dans ses divers portraits.

---

de chez eux ; mais, moi qui ai lu ma civilité puérile, je dis, priés instamment (*sic*) d'entrer dehors. *C'est bien plus honnête.* » (L'italique est dans le texte.) Raillerie chez les Thermidoriens, ce fut une « réappropriation positive » des Robespierristes du moment romantique, par exemple Lamartine, qui rapporte que Saint-Just serait « comparé au *saint Jean du Messie du peuple* par ses admirateurs » – ce qui fait de Robespierre le « Messie du peuple » ? – bien que cette comparaison apparaisse uniquement chez Lamartine et nulle part ailleurs... (*Histoire des Girondins*, Livre XXXIII, 3.)

<sup>50</sup> Synonyme de fanatisme aux côtés de Mahomet pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, il est une autre « réappropriation positive » de certains Romantiques, comme David d'Angers qui rapproche la figure de Moïse avec Robespierre dans une note écrite lors d'un voyage dans les Pyrénées, en 1844 : « Sur l'une des montagnes qui entourent Barèges, j'ai vu une grande pierre de granit, placée à plat, comme celles qui sont sur les tombeaux dans le cimetière. Ainsi devait être celui de Moïse sur le mont Nebo. Je pensais que ce monument conviendrait à l'un des immortels montagnards de la Convention et l'idée me vint de tracer le nom de Robespierre que je surmontai du bonnet de la Liberté, avec une étoile au sommet. Quelques jours après, je vis qu'une main esclave avait effacé ce grand nom. » (Cité dans Antoinette Ehrard, « Un sphinx moderne ? De quelques images de Robespierre au XIX<sup>e</sup> siècle », *Images de Robespierre...*, *op. cit.*, p. 270.)

<sup>51</sup> Incendiaire du temple d'Artémis à Éphèse qui cherchait ainsi à atteindre la célébrité et à passer à la postérité... et qui y est parvenu grâce aux historiens de l'Antiquité qui ignorèrent l'interdiction des Éphésiens de citer son nom.

<sup>52</sup> Tyran grec d'Agrigente, en Sicile (570-554 av. J.-C.) qui possédait un « taureau d'airain » où il faisait rôtir ses victimes.

<sup>53</sup> Préfet du prétoire et principal conseiller de l'empereur Néron (10-59 ap. J.-C.)

<sup>54</sup> Roi des Vandales (477-484 ap. J.-C.).

<sup>55</sup> Voir Courtois, *infra*, chapitre 3, p. 167, n. 44, pour comprendre ce que la référence à Omar désigne.

<sup>56</sup> Brigands, voleurs, pillards.

<sup>57</sup> Référence à la révolte populaire des Maillotins de 1382, sous Charles VI de Valois

<sup>58</sup> Révolte des Cabochiens : guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons en 1413.

<sup>59</sup> Bandes armées formées d'anciens mercenaires sous Charles VII (XV<sup>e</sup> siècle) qui pillaient lors des moments de paix ou de trêves pendant la Guerre de Cent Ans.

### 3.1.2 Robespierre-Périclès ou l'incarnation d'une époque ou d'un régime

Parmi toutes les comparaisons antiques à des tyrans ou dictateurs, une figure se démarque des autres : Périclès, implicitement comparé à Robespierre par Billaud-Varenne dans son *Rapport sur la guerre et les moyens de la soutenir* du 1<sup>er</sup> floréal :

Tout peuple jaloux de sa liberté doit se tenir en garde contre les vertus même des hommes qui occupent des postes éminents. C'est la confiance aveugle qui enfante l'idolâtrie, et c'est l'idolâtrie qui égare l'amour-propre, qui réveille l'ambition, qui corrompt les âmes faibles et disposées à devenir vicieuses. Le fourbe Périclès se sert de couleurs populaires pour couvrir les chaînes qu'il forgea aux Athéniens.<sup>60</sup>

Les contemporains avaient bien compris la comparaison avec Robespierre, comme le démontrent la brochure de Lecointre publiée après Thermidor<sup>61</sup> et cette adresse envoyée à la Convention par la société populaire de Paillet, le 30 thermidor an II : « Pulvérisés tous les partis qui cherchaient à envahir l'autorité souveraine, comme vous l'avez fait en frappant de mort ce nouveau Périclès et quelques autres faux amis du peuple, usurpateurs d'une renommée qu'ils paraissaient avoir méritée après six années de duplicité révolutionnaire »<sup>62</sup>. La référence à Périclès montre la flexibilité du répertoire d'antonomases et de références historiques, son caractère de transformation et d'adaptation selon les époques – personne, de nos jours, ne ferait la même comparaison entre Robespierre et Périclès. Pourtant, la comparaison est intéressante, car on retrouve la même double ambiguïté chez les deux figures : grand démocrate ou tyran, de l'homme qui incarne la démocratie athénienne à l'homme qui incarne la Révolution<sup>63</sup>, son « esprit »<sup>64</sup> et son « dénouement », la démocratie de 1793 ou la Terreur<sup>65</sup>, la Convention nationale<sup>66</sup>, ou encore « un moment historique »<sup>67</sup>.

<sup>60</sup> Billaud-Varenne, « Séance du 1<sup>er</sup> floréal an II (20 avril 1794) » *Archives parlementaires*, vol. 89 (LXXXIX), Paris, CNRS, 1971, p. 97.

<sup>61</sup> *Infra*, chapitre 1, p. 54.

<sup>62</sup> « Séance du 12 fructidor an II (29 août 1794) », *Archives parlementaires*, vol. 96 (XCVI), Paris, CNRS, 1990, p. 65.

<sup>63</sup> Max Gallo, *L'homme Robespierre : Histoire d'une solitude*, Paris, Perrin, 2001 (1968) p. 220, 354.

<sup>64</sup> Patrice Gueniffey, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 319 : « C'est pourtant dans cet homme-là que l'esprit de la Révolution s'incarne [...] », un homme qui possède « cet étrange pouvoir d'incarnation dont l'énigme ne sera jamais complètement élucidée.

Périclès est généralement présenté comme « le plus grand leader politique à Athènes dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. », qui réussit à « gouverner trente ans durant (462-430), et presque sans interruption, la cité d'Athènes dans le cadre d'un régime 'démocratique' »<sup>68</sup>. Les titres d'une bibliographie sur Périclès montrent toute son influence historique : « inventeur de la démocratie », « apogée d'Athènes »<sup>69</sup>... On parle du « siècle de Périclès »<sup>70</sup> pour désigner cette apogée de la cité et de son régime – mais n'y a-t-il pas là contradiction ? Comment la démocratie peut-elle atteindre son apogée grâce à un seul homme qui tend à incarner son succès ? L'historien grec Thucydide ne cache pas son admiration pour Périclès, bien qu'il constate comment son parcours « avait abouti à une forme de pouvoir personnel »<sup>71</sup>. Il ne le compare pas à un tyran, comme Pisistrate, mais il « invente un nouveau concept » pour le désigner : il le qualifie de *prince (prôtos anêr)* ; son gouvernement

---

Peut-être peut-on rapporter ce pouvoir en partie à la personnalité de Robespierre : inaccessible aux passions, ce dernier est entièrement disponible pour la vertu. Ayant supprimé en lui-même toute forme de séparation entre le privé et le public, entre l'amour de soi et l'amour de la patrie, il a parcouru le cycle de la 'régénération' qui deviendra le centre de sa politique : il arrive *citoyen* dans une Révolution où les autres sont encore *sujets*. La force de son discours tient à l'appui que lui apporte son expérience personnelle de la vertu ; Robespierre porte le discours idéologique à son plus haut degré d'accomplissement parce qu'il est lui-même l'idéologie incarnée. » Voir également : Georges Labica, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, Paris, PUF, 1990, p. 7.

<sup>65</sup> « La signification du nom 'Robespierre' peut se modifier bien sûr à la suite de nouvelles descriptions de sa vie et de sa personne. Si elle veut faire autorité en tant que représentation de la réalité historique et pas simplement du point de vue de l'historien, toute nouvelle image de Robespierre devra tenir compte, quitte à la remettre ensuite en question, de l'association courante entre 'Robespierre' et la dernière période sanglante de la Révolution. Elle devra tenir compte du fait culturel que Robespierre signifie, entre autres : la démocratie de 1793, la Terreur, Thermidor, le *dénouement* de la Révolution. » (Ann Rigney, « 'Le dernier mot de la Révolution'. Robespierre et ses synonymes », dans : *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie Jourdan, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 209-210.)

<sup>66</sup> « Robespierre l'aîné, on n'en doute pas, était l'expression personnifiée de la Convention... » (Charles Nodier, « De Robespierre jeune et de la Terreur », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, Paris, Levasseur, 1831, p. 64-65.)

<sup>67</sup> Max Gallo, *op. cit.*, p. 242.

<sup>68</sup> Luciano Canfora, *La démocratie, Histoire d'une idéologie*, trad. de l'italien par Anna Colao et Paule Itoli, Paris, Seuil, 2006, p. 22.

<sup>69</sup> Claude Mossé, *Périclès, l'inventeur de la démocratie*, Paris, Payot, 2005, 280 p. ; Pierre Brulé, *Périclès, l'apogée d'Athènes*, Paris, Gallimard, 1994, 160 p.

<sup>70</sup> Pour ne nommer que le plus récent ouvrage utilisant cette expression comme titre : Claude Weill, dir., *Le siècle de Périclès*, Paris, CNRS, 2010, 164 p.

<sup>71</sup> Luciano Canfora, *La démocratie...*, *op. cit.*, p. 18.

appartiendrait donc à « la catégorie, inédite, de ‘primauté’ »<sup>72</sup>. Or, cette invention politique s’inspire, selon Luciano Canfora, du « type de pouvoir exercé à Athènes au siècle précédent par les ‘tyrans’, ou plus précisément par le tyran par excellence, Pisistrate (560-528 av. J.-C.) ». Mais comment définit-on la tyrannie grecque ?

Lorsque l’on parle de ‘tyrannie’, on confond des réalités diverses qu’il est difficile d’évaluer à leur juste mesure, car les sources qui s’y rapportent sont pour la plupart très critiques envers les tyrans, lesquels étaient, en principe et avant tout, des médiateurs pouvant – tel Pisistrate – s’appuyer sur une base populaire. ‘De chef du peuple, Pisistrate devint tyran,’ dit Aristote dans *La Constitution d’Athènes* (22, 3). Thucydide n’est pas sans savoir que [...] dans le cas particulier d’Athènes, le gouvernement de Pisistrate a été caractérisé non pas par les atrocités, par l’abus de pouvoir et par le recours à la terreur (contrairement à ce que suggérerait l’image du tyran dans la rhétorique démocratique), mais par la présence immuable du même homme à la tête de la cité, dans un cadre institutionnel en apparence respectueux de la légalité, mais en réalité quelque peu mis à mal précisément par la continuité du pouvoir de Pisistrate et des siens. Thucydide attribue donc au ‘tyran’ d’Athènes (Pisistrate) des traits fort semblables à ceux du *princeps* Périclès.<sup>73</sup>

Or, Périclès était la cible des poètes comiques, qui « tournaient son autorité en dérision en l’implorant ironiquement de bien vouloir accepter de ne pas instaurer la tyrannie à Athènes »<sup>74</sup>. Ses adversaires cherchèrent également à l’évincer à plusieurs reprises de la vie politique athénienne par la méthode de l’ostracisme – sans succès.

Dans la France des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, Périclès était surtout « une figure oubliée » : « Thucydide est alors mal connu, hormis d’un petit groupe de spécialistes, et l’on ne possède pas encore le texte de la *Constitution d’Athènes* attribuée à Aristote »<sup>75</sup>. On ne le connaissait donc principalement qu’à travers la *Vie de Périclès* de Plutarque – l’une des sources-clés de la culture antique des hommes de

<sup>72</sup> *Ibid.*, p. 24-25.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>75</sup> Claude Mossé, *Périclès, l’inventeur de la démocratie*, *op. cit.*, p. 237.

la Révolution – qui dresse de Périclès un portrait plutôt « ambigu ». Plutarque présente ainsi les soupçons de tyrannie qui pesaient sur l'homme politique athénien :

Et pour retourner à Pericles, estant encore jeune il redoubtoit fort le peuple, pource qu'il sembloit retraire un peu de visage à Pisistratus, et les plus vieux de la ville craignoient aussi fort sa voix qui estoit douce, sa langue diserte, et sa parole aisée, à cause qu'elle ressembloit à celle de Pisistratus. Davantage il avoit beaucoup de biens, et estoit de l'une des plus nobles maisons de la ville, et si estoient ses amis ceulx qui avoyent le plus de credit et d'autorité au maniement des affaires : au moyen dequoy, craignant qu'il ne fust banny du ban de l'ostracisme, il ne s'entremettoit point du gouvernement en façon quelconque, et à la guerre se monstroit vaillant homme et qui n'espargnoit point sa personne. Mais après que Aristides fut mort, que Themistocles eut esté chassé, et que Cimon ayant charge des armées se trouva la plus part du temps hors de la Grece, occupé en guerres lointaines, alors il se rengea à la ligue du menu peuple, preferant la multitude de la commune pauvre au petit nombre des nobles et des riches : ce qui estoit contre son naturel, pource que de soy mesme il n'estoit point populaire : mais il le fait, comme il est vraisemblable, pour eviter la suspicion qu'il pretendist à usurper la tyrannie...<sup>76</sup>

Plus loin, Plutarque dresse également les fondements de la puissance de Périclès, puis décrit les attaques des poètes comiques :

Dequoy toutefois estoit cause, non la force de son eloquence seulement, ains, comme tesmoingne Thucydides, la reputation de sa vie, l'opinion et la fiance que lon avoit de sa preudhommie, pource qu'il n'estoit aucunement corrompable par presens, et que l'avarice ne luy commandoit nullement,

<sup>76</sup> Traduction de Jacques Amyot, *Œuvres de Plutarque : Les vies des hommes illustres*, vol. 2, Paris, Janet et Cotellet, 1818, p. 170-171. La traduction d'Amyot (1559) resta aussi populaire que celle d'André Dacier (1721) au XVIII<sup>e</sup> siècle : voir Jean-Louis Quantin, *op. cit.*, p. 244, et p. 254, n. 14. Comparer avec la traduction de Dacier : « Périclès étant encore fort jeune redoutoit extrêmement le Peuple, car il ressembloit fort de visage à Pisistrate, & il voyoit bien que les plus vieux de la ville étoient encore plus frappez de cette ressemblance, en considerant la douceur de sa voix, sa grande facilité à parler, & la volubilité de sa langue. Et comme il étoit d'ailleurs fort riche, & d'une naissance illustre, & qu'il avoit beaucoup d'amis très-puissans, il craignoit d'être banni du ban de l'Ostracisme, c'est pourquoi il ne se mêloit point du tout des affaires publiques, seulement il témoignoit beaucoup de courage à la guerre, & cherchoit les plus grands dangers. Mais voyant Aristide mort, Themistocle chassé, & Cimon retenu la plûpart du temps hors de la Grece par des guerres étrangères, alors il s'attacha entierement au menu Peuple préférant la multitude des pauvres, au petit nombre des Nobles & des riches. Veritablement ce choix repugnoit à son naturel, qui n'étoit nullement populaire ; mais il le fit à mon avis par deux raisons ; Car craignant qu'on ne le soupçonnât d'affecter la tyrannie, & voyant d'un autre côté Cimon attaché au parti des Nobles, & extrêmement bien voulu des plus gens de bien de la ville, & des principaux Citoyens, il chercha dans le Peuple de la sûreté pour lui-même, & du credit & de l'autorité contre Cimon. » (*Les Vies des Hommes Illustres de Plutarque*, vol. 2, Amsterdam, R. & W. Wetstein, 1724, p. 205-206.)

attendu qu'ayant rendu sa ville de grande très grande et très opulente, et ayant surmonté en autorité et puissance plusieurs roys et plusieurs tyrans, mesme de ceulx qui ont peu par testament laisser leurs estats à leurs enfans, il n'augmenta neantmoins jamais les biens que son pere luy avoit laissez, d'une seule drachme d'argent. Et toutefois l'historien Thucydides décrit assez clairement la grandeur de sa puissance : et les poetes comiques de ce temps là, la donnent malignement soubz paroles couvertes à entendre, appellans ses familiers et amis les nouveaux Pisistratides, et disans qu'il luy falloit faire protester et jurer qu'il n'usurperoit point la tyrannie, voulans donner à entendre que son autorité estoit par trop excessive pour une chose publique populaire.<sup>77</sup>

*Incorruptible* Périclès, dont la puissance se fonde sur son éloquence, sa réputation, sa probité, mais qui dépasse celle des rois et des tyrans : son « autorité » et son « élévation » ne sont pas propres à un régime populaire ou à un « état démocratique ».

Le bref portrait de Périclès donné par l'article sur l'« Ostracisme » dans l'*Encyclopédie* permet de préciser la vision que Billaud-Varenne avait de l'Athénien :

En vain Thucydide forma un puissant parti pour l'opposer à celui de Périclès ; tous ses efforts hâtèrent sa propre ruine. Le peuple tint l'assemblée de l'*ostracisme*, pour reléguer l'un de ces deux chefs. Thucydide fut banni, & laissa Périclès tyran désarmé, comme un ancien écrivain l'appelle, en possession de gouverner la république avec une autorité absolue, qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il trouva le moyen par son habileté de subjuguier ce peuple envieux & jaloux, ennemi plus redoutable à celui qui le gouvernoit, que les Perses & les Lacédémoniens.<sup>78</sup>

<sup>77</sup> Traduction de Jacques Amyot, *op. cit.*, p. 193. Comparer avec la traduction de Dacier : « Il est vrai que ce qui donnoit à Periclès cette grande autorité, ce n'étoit pas seulement la force de son éloquence, mais, comme dit Thucydide, la gloire & la reputation de sa vie & sa grande probité. Car il étoit si ennemi des presens, & méprisoit si fort les richesses, qu'ayant rendu sa ville, de grande qu'elle étoit, très-grande & très-riche, & ayant surpassé en puissance plusieurs Rois & plusieurs Tyrans même, dont quelques-uns ont laissé par testament leurs Etats à leurs enfans, il n'augmenta pourtant pas d'une seule drachme le bien que son pere lui avoit laissé. Thucydide décrit au vrai la grandeur de sa puissance, mais les Poètes comiques affectent par malice de la relever, en appellant ses amis & ses compagnons les nouveaux Pisistratides, & en voulant à toute force qu'on le fit jurer publiquement qu'il renonçoit à la tyrannie, pour faire entendre par là que son élévation n'étoit pas proportionnée à un Etat Democratique, & qu'il avoit trop d'autorité. » (*op. cit.*, p. 229.)

<sup>78</sup> Chevalier de Jaucourt, « Ostracisme », *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 11, 1765, p. 694.

L'article sur les « Vies », c'est-à-dire sur les *Vies parallèles* de Plutarque, ajoute un dernier élément : Périclès « subjugua sa patrie par son éloquence »<sup>79</sup>.

À la veille de la Révolution s'ajoutent deux nouveaux ouvrages des « Modernes » qui discutent du personnage, tout en restant les « héritier[s] direct[s] du Périclès de Plutarque »<sup>80</sup> : *Le Voyage du jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélemy (1787) et *Les Recherches philosophiques sur les Grecs* de Cornelius De Pauw (1788). Barthélemy s'est « inspir[é] étroitement de la *Vie de Périclès* de Plutarque » et fait « allusion à sa ressemblance avec Pisistrate, propre à le faire soupçonner d'aspirer à la tyrannie... »<sup>81</sup>. Le Périclès qu'il décrit « flattait la multitude », mais après l'ostracisme de ses rivaux Cimon et Thucydide, « il la subjugua et régna en maître »<sup>82</sup>. Chez De Pauw, Périclès est « un démagogue parmi les autres, qui a pu prendre des mesures utiles, mais dont la dimension politique est considérablement réduite »<sup>83</sup>. Il fut également un tyran comme les autres, mais assez *astucieux* pour tromper la postérité, comme l'exprime l'abbé Grégoire à la Convention le 8 avril 1793 : « Les tyrans eurent toujours la politique de s'assurer les trompettes de la Renommée : tel fut Périclès qui, après avoir ravagé l'Acarnanie pour complaire à sa maîtresse, corrompit par son exemple Athènes subjuguée par son astuce et fit mentir les historiens en sa faveur »<sup>84</sup>. Pour les hommes de la Révolution, Athènes est un régime corrompu, non un modèle à suivre, et Périclès « n'est pas encore cette incarnation de la démocratie athénienne que recueillera la postérité »<sup>85</sup>.

<sup>79</sup> « Périclès, tyran désarmé, rival de Cimon, subjugua sa patrie par son éloquence, l'embellit de cent merveilles ; & après un gouvernement heureux, finit ses jours de triomphe, en se consolant de n'avoir fait prendre le manteau noir à aucun citoyen. » (« Vies », *Encyclopédie...*, vol. 17, *op. cit.*, p. 256.)

<sup>80</sup> Claude Mossé, *Périclès, l'inventeur de la démocratie*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 229.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 230.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 236.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 235.

Bien que cette dichotomie autour de la figure de Périclès ne fût pas clairement présente à l'esprit des révolutionnaires, on peut être frappé par la justesse de cette comparaison et s'interroger sur ce qu'elle peut nous révéler au sujet de la double légende de Robespierre. En effet, on peut porter les mêmes accusations et observations sur Périclès que sur Robespierre : tous deux semblent avoir confisqué la démocratie en leur nom propre et incarner leur époque ou régime. Or, selon le vocabulaire du moment révolutionnaire et du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est surtout *l'opinion publique* que Robespierre est accusé de confisquer, d'usurper<sup>86</sup> et de tyranniser. Déjà à l'automne 1792, Louvet avait soulevé l'existence d'un « despotisme d'opinion » pratiqué par Robespierre au club des Jacobins, qu'il décrit en ces termes :

Quoique personne ne dût avoir de privilège (*sic*), on vit un homme vouloir toujours parler, parler sans cesse, exclusivement parler, non pour éclairer les membres de l'agrégation, mais pour jeter entre eux des divisions sans cesse renaissantes, et surtout pour être entendu de quelques centaines de spectateurs dont on voulait obtenir les applaudissements à tel prix que ce fût. Il était convenu que des affidés se releveraient pour présenter tel ou tel décret, tel ou tel membre du côté gauche à l'animadversion des spectateurs crédules ; et, au contraire, pour présenter à leur admiration un homme dont quelques parleurs fougueux faisaient constamment le fastueux éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même.<sup>87</sup>

Les Girondins furent vaincus, mais l'accusation refit surface en se déplaçant sur l'échiquier politique : le 19 pluviôse an II, c'est un Exagéré qui constate « que depuis longtemps la Société des Jacobins se laisse dominer par un despotisme d'opinion »<sup>88</sup>. Dans les semaines précédant Thermidor, Robespierre sent qu'il est encore la cible des mêmes imputations. Il vient défendre sa réputation, à nouveau, à la Convention :

Vous rendrez au moins compte à l'opinion publique de votre affreuse persévérance à poursuivre le projet d'égorger tous les amis de la patrie, monstres qui cherchez à me ravir l'estime de la Convention nationale, le prix le plus glorieux des travaux d'un mortel, que je n'ai ni usurpé, ni surpris, mais que j'ai été forcé de conquérir ! Paraître un objet de terreur aux yeux de ce qu'on révère et de ce qu'on aime, c'est pour un homme sensible et probe

<sup>86</sup> Couturier, *op. cit.*, p. 2.

<sup>87</sup> *Réimpression de l'ancien Moniteur...*, vol. 14, *op. cit.*, p. 341.

<sup>88</sup> Cité dans Max Gallo, *op. cit.*, p. 321.

le plus affreux des supplices ; le lui faire subir, c'est le plus grand des forfaits.<sup>89</sup>

Or cette fois-ci, la défense de Robespierre contre un « despotisme d'opinion », contre l'accusation qu'il gouverne et agite les Jacobins, est plus difficile à tenir. Bien qu'il ait « abandonné son poste au comité de salut public pendant quatre décades », il continue toujours d'intervenir, pendant cette même période, au Club des Jacobins<sup>90</sup>. C'est là, le 8 thermidor, qu'il relit le même discours que la Convention refusa d'imprimer, et qu'il provoque l'émoi (rapporté par Billaud-Varenne et Collot d'Herbois) qui durcit les positions pendant la nuit du 8 au 9 thermidor et précipite la suite des événements. Il disposait toutefois d'un autre argument de défense, d'une autre interprétation ou vision de cette « tyrannie d'opinion », et c'est Saint-Just qui l'aurait présenté le 9 thermidor – si son discours n'avait été interrompu. Saint-Just développe un argument que Robespierre avait déjà amené dans sa réponse à Louvet :

D'abord, je ne sais pas ce que c'est que le despotisme d'opinion, surtout dans une société d'hommes libres, composée, comme vous le dites vous-même, de 1500 citoyens, réputés les plus ardents patriotes, à moins que ce ne soit l'empire naturel des principes. Or, cet empire n'est point personnel à tel homme qui les énonce ; il appartient à la raison universelle et à tous les hommes qui veulent écouter sa voix. Il appartenait à mes collègues de l'Assemblée constituante, aux patriotes de l'Assemblée législative, à tous les citoyens qui défendirent invariablement la cause de la liberté.<sup>91</sup>

Saint-Just reprend la base de cet argument pour retourner la question de la jalousie, associée à Robespierre comme motivation de son acharnement contre les autres députés : ici, c'est Robespierre qui est victime de la jalousie de « quelques hommes » – Saint-Just vise tout spécialement Carnot, Billaud et Collot – et ce sont eux qui cherchent à « accroître leur influence et à concentrer dans leurs mains

<sup>89</sup> Robespierre, *Écrits*, *op. cit.*, p. 336-337.

<sup>90</sup> « ...pour démêler les intrigues et éclairer l'opinion », présentation des éditeurs du contexte de l'intervention, *Pour le bonheur et pour la liberté*, *op. cit.*, p. 326.

<sup>91</sup> Robespierre, « Réponse à l'accusation de Jean-Baptiste Louvet – 5 novembre 1792, à la Convention », *Pour le bonheur et pour la liberté*, *op. cit.*, p. 157.

l'autorité par l'abaissement ou la dispersion de ce qui gênait leurs desseins... »<sup>92</sup>. C'est cette jalousie qui se cache derrière l'accusation de « tyran de l'opinion », que Saint-Just cherche, lui aussi, à définir : c'est un « sophisme qui tendrait à faire proscrire le mérite » – et ici, encore, le mérite est celui de Robespierre :

Et quel droit exclusif avez-vous sur l'opinion, vous qui trouvez un crime dans l'art de toucher les âmes ? Trouvez-vous mauvais que l'on soit sensible ? Êtes-vous donc à la cour de Philippe, vous qui faites la guerre à l'éloquence ? Un tyran de l'opinion ? Qui vous empêche de disputer l'estime de la patrie, vous qui trouvez mauvais qu'on la captive ? Il n'est point de despote au monde, si ce n'est Richelieu, qui se soit offensé de la célébrité d'un écrivain. Est-il un triomphe plus désintéressé ? Caton aurait chassé de Rome le mauvais citoyen qui eût appelé l'éloquence, dans la tribune aux harangues, le tyran de l'opinion. Personne n'a le droit de stipuler pour elle ; elle se donne à la raison, et son empire n'est pas le pouvoir des gouvernements.<sup>93</sup>

Saint-Just poursuit : la « tyrannie » que Robespierre exerce sur l'opinion publique est, en fait, indispensable à la lutte contre les « oppresseurs ». Robespierre a le droit d'« intéresser l'opinion » par son éloquence, car celle-ci est indépendante aux gouvernements, et donc au rôle joué par Robespierre au Comité de salut public (ou à l'extérieur de celui-ci). Saint-Just justifie ainsi que Robespierre ait pu s'adresser – bien qu'il soit membre d'un comité du gouvernement – en son nom propre à la Convention, pour se justifier et défendre son droit à l'éloquence. Loin de constituer un crime, l'éloquence est bien un *droit naturel, imprescriptible, inaliénable* :

La conscience publique est la cité ; elle est la sauvegarde du citoyen : ceux qui ont su toucher l'opinion ont tous été les ennemis des oppresseurs. Démosthène était-il tyran ? Sous ce rapport, sa tyrannie sauva pendant longtemps la liberté de toute la Grèce. Ainsi, la médiocrité jalouse voudrait conduire le génie à l'échafaud ! Eh bien, comme le talent d'orateur que vous exercez ici est un talent de tyrannie, on vous accusera bientôt comme des despotes de l'opinion. Le droit d'intéresser l'opinion publique est un droit naturel, imprescriptible, inaliénable, et je ne vois d'usurpateur que parmi ceux qui tendraient à opprimer ce droit. Avez-vous vu des orateurs sous le sceptre des rois ? Non. Le silence règne autour de trônes ; ce n'est que chez

<sup>92</sup> Saint-Just, « Discours du 9 thermidor an II », *Œuvres complètes*, préf. de Miguel Abensour, éd. établie et prés. par Miguel Abensour et Anne Kupiec, Paris, Gallimard, 2004, p. 770.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 781-782.

les peuples libres qu'on a souffert le droit de persuader ses semblables : n'est-ce point une arène ouverte à tous les citoyens ? Que tout le monde se dispute la gloire de se perfectionner dans l'art du bien dire, et vous verrez rouler un torrent de lumières qui sera le garant de notre liberté, pourvu que l'orgueil soit banni de notre République.<sup>94</sup>

Ainsi, le dernier discours de Saint-Just « aurait défendu l'éloquence de Robespierre. Ce champion du laconisme, aurait présenté un véhément plaidoyer en faveur [de] l'éloquence ; il aurait défendu 'le droit d'intéresser l'opinion', 'le droit de persuader', 'l'art de bien dire', 'garant de la liberté' ; il aurait dénoncé, dans les adversaires de l'éloquence, des tenants du despotisme : 'le silence règne autour des trônes' »<sup>95</sup>.

Or, dans la défense de Robespierre comme dans celle de Saint-Just, on ne peut s'empêcher de noter leur insistance sur la grandeur de l'homme – comme Louvet l'avait signalé. La tendance de Robespierre à se singulariser et à porter, toujours, sa grande réputation comme défense, est l'autre pendant de cette « tyrannie d'opinion » qu'il pratique : non seulement par le pouvoir de son éloquence et par son influence dans les débats, mais aussi par sa réputation d'incorruptibilité, de probité et de vertu :

...c'est alors qu'on vit des intrigants subalternes déclarer que Robespierre était le seul homme vertueux en France, et que l'on ne devait confier le salut de la patrie qu'à celui qui prodiguait les plus basses flatteries à quelques centaines de citoyens, d'abord qualifiés le peuple de Paris, ensuite seulement le peuple, ensuite le souverain ; à cet homme qu'on n'entendait parler que de son mérite, des perfections, des vertus sans nombre dont il était pourvu, et qui, après avoir vanté la puissance, la souveraineté du peuple, ne manquait jamais d'ajouter qu'il était peuple lui-même, ruse aussi grossière que coupable, ruse dont se sont toujours servis les usurpateurs, depuis César jusqu'à Cromwell, depuis Sylla jusqu'à Masaniel.<sup>96</sup>

Nous l'avons vu, les Girondins avaient déjà tenté d'attaquer et de détruire sa réputation par cette accusation, mais leur démarche échoua. Le 8 thermidor,

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 782.

<sup>95</sup> Agnès Steuckardt, « Laconisme et abondance : deux modèles pour le discours révolutionnaire », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 7 septembre 2006. Consulté le 20 août 2010 : <http://revolution-francaise.net/2006/09/07/70-laconisme-et-abondance-deux-modeles-pour-le-discours-revolutionnaire>

<sup>96</sup> Louvet, *Réimpression de l'Ancien Moniteur*, vol. 14, *op. cit.*, p. 342.

Robespierre voit le même processus à l'œuvre, facile à deviner par cette charge constante contre sa réputation et son éloquence, qu'il revendique en justifiant son droit de s'exprimer et de convaincre. Cette fois-ci, toutefois, il échoue : Saint-Just est interrompu et abandonne la lecture de son discours et les Robespierriens ne parviennent pas à se ressaisir d'un droit de parole (et de défense) pendant la séance du 9 thermidor. Ainsi, Vadier raille l'auto-représentation de Robespierre, présenté dans son discours de la veille comme « le défenseur unique de la liberté » qui se confond avec la République. Les discours officiels et les pamphlets thermidoriens chercheront ensuite à lui « arracher le masque » de la vertu pour dévoiler ses vices dissimulés.

Dans son rapport du 16 nivôse an III, Courtois utilise un autre processus, semblable à la rhétorique employée ci-haut par Louvet, le 29 octobre 1792. Or, Courtois ne cherche pas à minimiser la réputation de Robespierre, mais à la *surrexposer* en dévoilant l'ampleur de son charisme tyrannique dans ses principaux symboles : les lettres d'admirateurs et de partisans, qu'il tourne en ridicule comme la réputation de Robespierre. Il décrit ces lettres, citées dans son rapport et incluses dans les pièces annexes, comme celles de « milliers de fanatiques irréligieux [qui] ne semblèrent avoir chassé de leurs temples les dieux qu'ils adoraient depuis tant de siècles, que pour se prosterner devant leur nouveau dieu *Maximilien* »<sup>97</sup>. Courtois les qualifie de « correspondance d'esclaves » et de « prostitution d'encens, de vœux et d'hommages »<sup>98</sup>. Dans les pièces justificatives accompagnant son rapport, il justifie ainsi sa sélection<sup>99</sup> : « Dans le nombre presque infini de flagorneries adressées à Robespierre, on nous pardonnera sans doute de ne citer qu'une pièce ou deux du genre indiqué à cet endroit du rapport »<sup>100</sup>. Ces pièces sont généralement complètes,

<sup>97</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 9. En italique dans le texte.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 9, 13.

<sup>99</sup> Il y a en tout 31 lettres ou adresses (des sections de Paris), répertoriées dans les pièces I-II, IV-XXIV.

<sup>100</sup> *Pièces justificatives, suite du Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, par E.-B. Courtois, député du département de*

mais parfois Courtois ne présentent que des extraits. Dans quelques cas, comme dans l'exemple suivant, les lettres furent éditées pour ne retenir que l'essentiel :

Dans une lettre timbrée et datée de Tours, le 28 germinal de l'an 2, on lit cette phrase : « Admirateur des talens du *généreux* Robespierre, etc. *prêt à verser tout mon sang* plutôt que de voir porter atteinte à sa réputation, etc. ». <sup>101</sup>

La première pièce, provenant de J. P. Besson, est plus qu'élogieuse<sup>102</sup> et soumet à Robespierre une adresse de la société populaire de Manosque en lui demandant avis et corrections, si nécessaire : « *Revois, corrige cette adresse* que j'ai rédigée à la hâte, et daigne faire connaître les sentimens de ma patrie qui t'est entièrement dévouée »<sup>103</sup>. Courtois relève qu'Agricol Moureau suit le même processus, soumettant une adresse de la société populaire d'Avignon à Payan (et, selon Courtois, également à Robespierre)<sup>104</sup>. Le phénomène semble trop fréquent pour Courtois, puisque Payan opère de la même manière et soumet ses idées (et ses conseils) à Robespierre<sup>105</sup>. Pour Courtois, ces échanges révèlent le déploiement d'une hiérarchie parallèle, contraire à l'esprit républicain, qui hisse Robespierre au sommet. Les autres pièces semblent illustrer comment Robespierre cultive la dépendance de ses partisans. Or, les pièces suivantes, provenant des sections de Paris<sup>106</sup>, ne font que demander des nouvelles de Robespierre ou s'inquiéter de sa maladie et de celle de Couthon. Une lettre du comité de constitution des Jacobins, datant de février 1793, contraste

---

*l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an IIIe de la république française une et indivisible*, Paris, Imprimerie nationale des lois, An III (1795), p. 103 (BnF : Lb<sup>38</sup> 1142).

<sup>101</sup> *Ibid.*, Pièce N° VII, p. 106. En italique dans le texte.

<sup>102</sup> Lettre de J. P. Besson, à Robespierre, soumettant au tyran une adresse de la société populaire de Manosque, district de Forcalquier, Pièce N° I.<sup>er</sup>, p. 101 : « Toi qui éclaires l'univers par tes écrits, saisis d'effroi les tyrans et rassures le cœur de tous les peuples ; tu remplis le monde de ta renommée ; tes principes sont ceux de la nature, ton langage, celui de l'humanité ; tu rends les hommes à leur dignité, et, fécond créateur, tu régénères ici-bas le genre humain ; ton génie et ta sage politique sauvent la liberté ; tu apprends aux Français, par les vertus de ton cœur et l'empire de ta raison, à vaincre ou mourir pour la liberté et la vertu, et à la France, jadis si fière et hautaine, à adorer l'égalité. »

<sup>103</sup> Souligné dans le texte. Courtois souligne les expressions qu'il cite ou paraphrase dans son rapport, ou celles qui semblent les plus incriminantes.

<sup>104</sup> Lettre d'Agricol Moureau à Payan, Pièce N° CXIII (a), p. 381-382.

<sup>105</sup> Lettre de Payan, l'agent national, à Robespierre, Pièce N° LVI, p. 212-217.

<sup>106</sup> Section de la Fraternité, Section de l'Unité, Section des Piques, Pièce N° V, p. 104-105.

également avec les autres : le comité invite Robespierre à y prendre part afin de « discuter les articles de la constitution dont [il est] chargé »<sup>107</sup>. Dans son rapport, Courtois cite la pièce à l'appui de cette description, très éloignée du contenu original ou du ton employé dans la lettre des Jacobins : « une société-mère [...] le conjure de joindre à ses efforts *le tribut de ses rares talents*, pour consolider le grand œuvre de la régénération française »<sup>108</sup>. L'expression mise en italique par Courtois n'est pas dans la lettre, ni dans aucune autre pièce retenue.

Les autres lettres proviennent de particuliers : « du sein de ces hommages collectifs », écrit Courtois, « s'élève encore le nuage formé par la vapeur de l'encens des particuliers »<sup>109</sup>. Leurs éloges témoignent surtout de l'extraordinaire réputation que s'était acquise Robespierre dès l'Assemblée constituante<sup>110</sup>, également d'une culture à la croisée de la prose d'Ancien Régime, de la prose révolutionnaire<sup>111</sup> et du syncrétisme chrétien à l'œuvre depuis les débuts de la Révolution, qui s'incarne ici dans la figure de Robespierre<sup>112</sup>. Parfois, leurs lettres semblent emprunter au lyrisme

<sup>107</sup> Lettre de la société populaire des Jacobins de Paris, à Robespierre, Pièce N° VI, p. 106.

<sup>108</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>110</sup> Dix-neuf lettres sont datées de l'an II ; quatre de 1793 ; trois de 1792 ; une seule de 1790. Quatre lettres ne sont pas datées. Courtois privilégie les lettres écrites en prairial (six), en messidor (quatre), ou même en thermidor (une) dans son échantillon. La lettre de 1790, très connue, est celle de Saint-Just. Courtois fait un exemple des « flagorneries niaises » que ce dernier avait écrites à Robespierre « long-temps avant qu'ils fussent réunis à la Convention » : « Ah ! c'est ici qu'on peut le dire : si la peste avait des emplois et des trésors à distribuer, elle aurait aussi ses courtisans comme Robespierre. » (Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 12.) Sur sa réputation à l'Assemblée constituante, on peut également lire la lettre de La B\*\*\* l'aîné, à Robespierre : « L'estime que j'avais pour toi dès l'assemblée constituante me fit te placer au ciel à côté d'Andromède, dans un projet de monument sidéral que je proposai pour immortaliser notre révolution. » (Pièce N° XVI, p. 113)

<sup>111</sup> « Robespierre, colonne de la République, protecteur des patriotes, génie incorruptible, montagnard éclairé, qui vois tout, prévois tout, déjoues tout, et qu'on ne peut tromper ni séduire, c'est à toi, homme éloquent et vraiment philosophe, c'est à toi que s'adressent deux hommes qui, sans avoir ton génie, possèdent ton ame toute entière. » (Lettre de Peys et Rompillon à Robespierre, Pièce N° XX, p. 117.)

<sup>112</sup> Quelques exemples : « Je vous regarde, citoyen, comme le Messie que l'Être éternel nous a promis pour réformer toute chose... » (Extrait de la lettre de C\*\* à Robespierre, Pièce N° XII, p. 109) ; « Le conseil général de toute la commune de Marion, [...] ont l'honneur de vous représenter qu'au moment qu'elle reçut votre rapport fait au nom du comité de salut public, le quintidi 15 frimaire, [...] elle chanta, avec son charitable pasteur, bon républicain, le Te Deum, à la fin duquel des acclamations de vive Robespierre, vive la République, s'élevèrent jusqu'au ciel. » (Lettre du conseil général de la

de Robespierre lui-même<sup>113</sup>. Or, Courtois n'y voit qu'une preuve supplémentaire de ses aspirations royalistes, de ses superstitions et de sa tendance à encourager ce « système de la reproduction des mêmes êtres, à certaines périodes de siècles tant célébrées par l'imagination des anciens »<sup>114</sup> – c'est-à-dire une clientèle, ou encore un système de courtisans autour de leur roi, de leur pontife, ou de leur nouveau messie. La rhétorique thermidorienne rejette l'échec patent de l'œuvre de régénération révolutionnaire sur le culte de Robespierre, dont la mauvaise influence minerait le développement de mœurs véritablement démocratiques : une position préférable (et la seule tenable) à celle qui reconnaîtrait l'échec de la Révolution à changer les mentalités d'individus ayant grandi sous l'Ancien Régime<sup>115</sup>.

Une République, une démocratie, pouvait-elle se fonder sur une telle personnalité, comparée à « la pierre de l'angle du superbe édifice de notre

commune de Marion à Robespierre, Pièce N° XXII, p. 120) ; « Vous qui soutenez la patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l'intrigue, vous que je ne connais que, comme Dieu, par des merveilles... » (Lettre de Saint-Just à Robespierre, Pièce N° XXIII, p. 122) ; « La couronne, le triomphe vous sont dûs, et ils vous seront déférés, en attendant que l'encens civique fume devant l'autel que vous élèverons et que la postérité révèrera, tant que les hommes connaîtront le prix de la liberté. » (Lettre du citoyen J\*\* à Robespierre, Pièce N° XXIV, p. 122).

<sup>113</sup> Les accents de l'éloge de Robespierre par J. P. Besson (*infra*, chapitre 3, p. 180, n. 102) rejoignent par moment les envolées de Robespierre lui-même dans son *Rapport sur les idées religieuses et morales* du 18 floréal an II. Ce rapport, ainsi que la Fête de l'Être suprême, sont effectivement à l'origine de plusieurs de ces éloges, privées ou publiques, comme celui de Boissy d'Anglas, publié dans un essai en messidor an II : « Robespierre, parlant de l'Être suprême au peuple le plus éclairé du monde, me rappeloit Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale... » (Boissy d'Anglas, *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts ; et sur la nécessité de les encourager*, Paris, Imprimerie Polyglotte, An II, p. 23. BnF : Lb<sup>41</sup> 1127.)

<sup>114</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 13.

<sup>115</sup> L'expression de « père », renvoyant à l'idéologie de l'Ancien Régime du roi-père de ses sujets-enfants, revient à quelques reprises, mais également au pluriel, chose que Courtois omet de préciser dans son rapport : « Salut à l'*Incorruptible* Robespierre. La société de Caen sait que le *père du patriotisme* était à son poste, quand il fallut défendre *ses enfans* du Calvados poursuivis par les stylets de la calomnie... » (Adresse de la société populaire des amis de la constitution de Caen, à Robespierre, Pièce N° II, p. 102) ; « Citoyen Maximilien Robespierre, législateur, et père protecteur du bon peuple » (Lettre du conseil général de la commune de Marion à Robespierre, Pièce N° XXII, p. 120) ; « Citoyen, je t'ai vu, l'année dernière, à côté des Mirabeau, Pétion et Roederer, comme défenseurs du peuple français et pères de sa liberté... » (Lettre du citoyen Darthé à Robespierre, Pièce N° XV, p. 112.) *Les Papiers inédits...* publiés en 1828 contiennent une autre pièce – une lettre de Delalande – débutant par cette expression : « père de la patrie, vertueux montagnard » (*op. cit.*, p. 159).

constitution » ou au « flambeau, colonne, pierre angulaire de l'édifice de la République française »<sup>116</sup> ? C'était la question que Robespierre et Saint-Just avaient eux-mêmes soulevé dans leurs attaques contre Danton. En effet, le 11 germinal an II, Robespierre déclare contre Legendre, sur l'arrestation de Danton, « qu'il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie »<sup>117</sup> – la même alternative sera ramenée par les Thermidoriens contre les Robespierristes. Or, Robespierre reprend également contre Danton des propos que Louvet lui avait adressés et que les Thermidoriens lui adresseront, encore, par la suite :

Il [Legendre] a parlé de Danton parce qu'il croit sans doute qu'à ce nom est attaché un privilège : non, nous n'en voulons point, d'idoles ! Nous verrons dans ce jour si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps ou si dans sa chute elle écrasera la Convention et le peuple français. [...] Quel privilège aurait-il donc ? En quoi Danton serait-il donc supérieur à ses collègues, à Chabot, à Fabre d'Églantine, son ami et son confident, dont il a été l'ardent défenseur ?... En quoi est-il supérieur à ses concitoyens ?...<sup>118</sup>

Certes, l'ostracisme n'était pas une option viable pendant les luttes de factions qui déchirèrent les hommes de la Révolution. C'est pourtant ce concept qui est évoqué par cette insistance que la République *ne peut pas* s'établir sur des idoles qui pavent la voie vers un nouveau « patriciat », vers une nouvelle aristocratie :

Citoyens, la révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages. Cette idée vraie est la source de la justice et de l'égalité dans un État libre ; elle est la garantie du peuple contre les hommes artificieux qui s'érigent en quelque sorte de patriciens, par leur audace et leur impunité.<sup>119</sup>

<sup>116</sup> Lettre du citoyen Dathé à Robespierre » et « Autre lettre, du citoyen P\*\*, Pièce N° XV, p. 112.

<sup>117</sup> D'après *Le Moniteur*, cité par Albert Mathiez, « Robespierre orateur », *Études sur Robespierre*, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1988, p. 50.

<sup>118</sup> *Ibid.*

<sup>119</sup> Saint-Just, « Rapport au nom du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années... », *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 706.

Or, pour les mêmes raisons, Robespierre et Saint-Just – et malgré leurs dénégations en ce sens<sup>120</sup> – seront assimilés par les Thermidoriens à une nouvelle faction.

Ce sont les Thermidoriens qui tentèrent de briser ce cycle qui transforme les luttes politiques et idéologiques en affrontements entre « grands hommes » et qui détourne l'attention des principes démocratiques. Mais les Thermidoriens ne furent pas un groupe homogène, et encore moins des champions de la démocratie. Il faudrait approfondir davantage ce lien entre le déplacement de l'orientation idéologique du groupe thermidorien et la définition de la tyrannie de Robespierre. Robespierre est-il tyran car il est *contre la démocratie*, car il l'usurpe en plaçant sa vertu et sa réputation au-dessus de ses collègues ? Cette accusation semble surtout provenir de la « gauche » – des membres des Comités comme Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Barère et Vadier, qui se trouveront tous accusés et arrêtés en l'an III. En effet, le registre des accusations contre Robespierre se déplace à « droite » avec le « moment thermidorien », une évolution perceptible dans le rapport de Courtois du 16 nivôse, où Robespierre, ses partisans et les comités sont présentés comme voulant s'attaquer aux « bourgeois » et au commerce : « Les meneurs des comités favorisent la tyrannie de Robespierre, parce qu'elle fonde la leur ; ce n'est pas pour l'élever isolément, ni au même titre que Robespierre ; c'est pour réaliser leur chimère, qui était le *nivellement*, la *sans-culottisation* générale, par l'extinction des richesses et la ruine du commerce »<sup>121</sup>. Plus le régime thermidorien se déplace vers la « droite » et réprime le

<sup>120</sup> Ces dénégations sont des mots célèbres : « Quelle faction à qui j'appartiens ? C'est vous-mêmes [c'est-à-dire la Convention]. » (Robespierre, *Écrits*, *op. cit.*, p. 341) ; « Je ne suis d'aucune faction ; je les combattrai toutes. » (Saint-Just, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 769.)

<sup>121</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », p. 13. Voir également, p. 36 : « On va se convaincre, par quelques traits du fameux catéchisme de Robespierre, qu'il n'espéra pouvoir arriver au sommet de ce gouvernement UN, qu'à travers les brouillards et le chaos de l'anarchie. 'Les dangers de l'intérieur (dit-il) viennent des bourgeois. Pour convaincre les bourgeois, il faut rallier le peuple.' Voilà le projet de *nivellement* indiqué. 'Il faut que l'insurrection continue....., qu'elle s'étende de proche en proche sur le même plan, que les *sans-culottes soient payés et restent dans les villes.*' Voilà le projet d'anarchie. 'Il faut leur procurer des armes, les *colérer*, les *éclairer.*' Quelle alliance disparate entre ces deux mots ! comme si l'on pouvait allumer la colère par le flambeau de la raison !... » (L'italique est dans le texte.)

mouvement populaire, plus Robespierre devient un épouvantail qui sert à invalider les droits démocratiques et sociaux inclus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 grâce au projet de Robespierre. Surtout, l'argumentaire thermidorien et « bourgeois » s'attaque au *droit à l'insurrection* qui aurait été ajouté comme dernier article à la Déclaration en raison de l'influence du « tyran ». Or, Boissy d'Anglas reconstruit la tyrannie de Robespierre en l'assimilant à *l'anarchie* : la *tyrannie de l'opinion* devient alors une *tyrannie de l'anarchie* :

La 'Déclaration n'est pas une loi' et, poursuit Boissy d'Anglas, 'nous en avons banni avec soin tous ces axiomes anarchiques recueillis par la tyrannie qui voulait tout bouleverser, afin de tout asservir'. Cet 'axiome anarchique' dont la Déclaration a été purgée, le seul en tout cas qui est ainsi qualifié par Boissy d'Anglas est le droit à l'insurrection. 'Nous avons donc, dit Boissy d'Anglas, supprimé l'article XXXV<sup>122</sup> qui fut l'ouvrage de Robespierre, et qui, dans plus d'une circonstance, a été le cri de ralliement des brigands armés contre vous'. [...] Suivant Boissy d'Anglas, ce droit à l'insurrection est un attribut de la 'tyrannie' et de Robespierre, elle est une marque distinctive de la 'tyrannie de l'anarchie' établie par la Terreur.<sup>123</sup>

### 3.2 Le portrait d'un « tyran »

Robespierre aurait, selon Patrice Gueniffey, « supprimé en lui-même toute forme de séparation entre le privé et le public », entre son personnage et la cause qu'il incarne<sup>124</sup>. En attaquant le personnage, on aurait à la fois défait son image publique et ce qu'il représente, ce qu'il *incarne*. Nous avons bien démontré comment ces

<sup>122</sup> L'article 35 de la Déclaration de 1793 : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

<sup>123</sup> Yannick Bosc, « 'Un arsenal pour les séditeux' : la Déclaration des droits comme pratique politique », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 26 décembre 2005. Consulté le 20 août 2010 : <http://revolution-francaise.net/2005/12/26/14-un-arsenal-pour-les-seditieux-la-declaration-des-droits-comme-pratique-politique>. Lire également, n. 8 de Bosc : « Daunou, un des pourfendeurs de la Terreur, fait de la défense de 'la charte des droits de l'homme' une des caractéristiques des terroristes (*Le Moniteur*, réimpr., T. 25, p. 150). Pendant le débat sur la Déclaration de l'an III, le 'système de la Terreur' est associé à la Déclaration des droits comme loi qui produit 'l'anarchie'. Boissy d'Anglas caractérise 'l'anarchie de la tyrannie' par le fait que 'les riches sont suspects', le 'peuple constamment délibérant', 'l'opposition organisée', 'l'exécutif faible', par la décentralisation et la reconnaissance du droit à l'insurrection. Constatons que les ennemis de la Terreur proposent une image pour le moins dépayssante de ce que l'historiographie appelle 'la centralisation de la dictature jacobine'. »

<sup>124</sup> Patrice Gueniffey, *op. cit.*, p. 319.

éléments sont liés. Dans son discours répondant à Louvet, Robespierre affirme qu'« avant que l'accusation [de dictature] pût acquérir au moins un caractère de vraisemblance, il faudrait qu'il fût préalablement démontré que j'étais complètement fou... »<sup>125</sup>. Collot d'Herbois, le 9 thermidor, remet en doute la vertu et le patriotisme de Robespierre et de « ses acolytes » car ils « n'aimaient ni Marat, ni Challier » : « Le peuple le sait bien ; c'est dans les vertus de la vie privée qu'on reconnaît les vertus publiques »<sup>126</sup>. Ces deux principes, déjà présents à l'époque révolutionnaire, sont au cœur de la démarche de *représentation* et d'*explication* de Robespierre. Dresser le portrait de Robespierre, qu'il soit présenté comme tyran ou martyr, est la première étape, insoupçonnée et pourtant indispensable, par laquelle s'installe la représentation que l'on espère projeter. Son portrait est triple – physique, psychologique, même sexuel et « généré » – et chacune de ses facettes est tout particulièrement subjective et susceptible d'évoluer au gré des modes et des enjeux de chaque époque.

### 3.2.1 Le portrait physique

Le fameux pamphlet, dont J. J. Dussault revendique l'écriture, est le premier texte thermidorien à faire un portrait de Robespierre. La description, très détaillée, présente les principaux traits caractéristiques qui seront ensuite systématiquement répétés et exagérés dans les portraits postérieurs, ou dont le sens sera modifié :

Il a vécu 35 ans ; sa taille était de cinq pieds 3 ou 4 pouces ; son corps jetté d'à-plomb ; sa démarche ferme, vive, et même un peu brusque ; il crispait souvent ses mains, comme par une espèce de contraction de nerfs ; le même mouvement se faisait sentir dans ses épaules et dans son col qu'il agitait convulsivement à droite et à gauche ; ses habits étaient d'une propreté élégante, et sa chevelure toujours soignée ; sa physionomie, un peu renfrognée, n'avait rien de remarquable ; son teint était livide et bilieux, ses yeux mornes et éteints ; un clignement fréquent semblait la suite de l'agitation convulsive dont je viens de parler : il portait presque toujours des

<sup>125</sup> Robespierre, « Réponse à l'accusation de Jean-Baptiste Louvet – 5 novembre 1792, à la Convention », *Pour le bonheur et pour la liberté*, op. cit., p. 154.

<sup>126</sup> « Séance du 9 thermidor an II (matin) (27 juillet 1794) », *Arch. parl.*, op. cit., p. 558.

conserves. Il savait adoucir avec art sa voix naturellement aigre et criarde, et donner de la grâce à son accent artésien.<sup>127</sup>

Ses mouvements nerveux, l'élégance de ses habits, son regard et sa voix : voilà les principaux éléments de sa représentation physique que les futurs portraits enrichiront de nouveaux détails. La description physique thermidorienne de Robespierre cherche à refléter la « férocité de son âme » ; ainsi, elle se dégrade rapidement dans une perspective de déshumanisation. Cette déshumanisation passe à travers un registre d'expressions, de comparaisons macabres et de métaphores sanglantes que les Thermidoriens appliquent autant à Robespierre qu'aux Jacobins et aux « terroristes » afin de les associer à ces images monstrueuses d'*anthropophages*, de *buveurs de sang* et de *cannibales*. La métaphore zoomorphique la plus fréquente est celle du *tigre*<sup>128</sup>, qui lui est déjà appliquée de son vivant<sup>129</sup>, mais la littérature thermidorienne retient également d'autres félins comme la *panthère*<sup>130</sup> et le *chat*, du *chat domestique* au *chat tigre*, termes utilisés par Merlin de Thionville :

Les gens qui se plaisent à trouver des rapports entre les figures et les qualités morales, entre les figures humaines et celles des animaux, ont remarqué que comme Danton avoit la tête d'un dogue, Marat celle d'un aigle, Mirabeau celle d'un lion, Robespierre avoit celle d'un chat. Mais cette figure changeoit de physionomie ; ce fut d'abord la mine inquiète, mais douce du chat domestique, ensuite la mise farouche du chat sauvage, puis la mine féroce du *chat tigre*.<sup>131</sup>

<sup>127</sup> J. J. Dussault, *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux Enfers par Danton et Camille-Desmoulins*, Paris, Imprimerie Lefortier, s.d., p. 3. (Lb<sup>41</sup> 4351)

<sup>128</sup> « Robespierre démasqué, grince les dents et rugit comme le tigre qui ne peut plus déchirer la proie qui lui échappe. » (L. Duperron, *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre...*, Paris, Chez Prevost, An II, p. 18.)

<sup>129</sup> « Tu es encore, tigre imprégné du plus pur sang de la France... » : début d'une lettre anonyme menaçant Robespierre de l'assassiner. (Lettre anonyme trouvée dans les papiers de Robespierre, N° LX, *Pièces justificatives* suivant le *Rapport Courtois*, *op. cit.*, p. 224.)

<sup>130</sup> Aux lendemains de l'insurrection du 1<sup>er</sup> prairial an III, « l'injure tient lieu d'argument (*tigres fulminans de rage, panthères jacobites*) pour avancer les propositions extrêmes (cartes distinctives, déportation) ». Dans : Raymonde Monnier, « L'étendue d'un désastre : Prairial et la révolution populaire », *AHRF*, vol. 304, 1996, p. 395. Il est à noter, toutefois, que les termes de *tigre* (ou plutôt de *tigresse*) et de *panthère* étaient également appliqués, quelques années plus tôt, à Marie-Antoinette dans les pamphlets – ce qui témoigne d'un registre commun. (Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 140.)

<sup>131</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 1. L'italique est dans le texte original.

On la retrouve également chez Fréron, dans une note adressée à Courtois :

Sa figure ressemblait beaucoup à celle du chat, et son écriture semble tracée avec une griffe.<sup>132</sup>

Vers la fin de la décennie révolutionnaire, la comparaison<sup>133</sup> est reprise dans *Le Nouveau Paris* de Louis-Sébastien Mercier pour décrire les « monstres » de la Montagne<sup>134</sup>. La monstruosité<sup>135</sup> s'explique en elle-même, par l'observation d'une physionomie *animale* et donc *inhumaine* : les « atrocités révolutionnaires que ces hommes monstrueux non seulement annonçaient mais réalisaient dans leur apparition même [...] comme si le Terrible (individu) incarnait déjà la Terreur (collective) »<sup>136</sup>. Plus tard, le portrait félin de Robespierre se répète chez le Marquis de Ferrières, dans ses *Mémoires* publiés en 1821, où il associe le visage de Robespierre au chat et au tigre<sup>137</sup>. Les principes de la « science » physionomiste appliqués aux révolutionnaires restent marqués des premières descriptions thermidoriennes. En 1842, Isidore

<sup>132</sup> Stanislas Fréron, « Notes sur Robespierre », *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois ; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale...*, vol. 1, Paris, Baudouin Frères, 1828, p. 159.

<sup>133</sup> Celle de Merlin de Thionville sert de modèle, car la note de Fréron reste inédite jusqu'en 1828.

<sup>134</sup> David McCallam, « 'Monstre à figure humaine' : portraits des révolutionnaires dans *Le Nouveau Paris* de Louis-Sébastien Mercier », *Le mâle en France, 1715-1830 : représentations de la masculinité*, sous la dir. de Katherine Astbury et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Oxford, Peter Lang, coll. « French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries », 2004, p. 220-221.

<sup>135</sup> Bronislaw Baczko, *op. cit.*, p. 41-42 : « *Monstre* est la représentation qui revient sans cesse dans le discours thermidorien sur Robespierre qui, sur ce point, n'innove guère. En effet, dès le début la monstruosité occupe une place privilégiée dans l'imaginaire révolutionnaire. *Le monstre*, la représentation et l'expression, cet être immonde, effrayant à la fois par son corps et par sa méchanceté, physiquement et moralement répugnant, assume rapidement la fonction, en quelque sorte, d'une invective globale. On en abuse au point de la banaliser. C'est une représentation à la fois identificatrice et dénonciatrice : l'adversaire, assimilé au monstre, est désigné comme un être *contre-nature* et, partant, hors *ordre physique et moral*. Du coup, elle assume une fonction spécifique. L'usage premier fait de l'imaginaire monstrueux est celui de *flétrir* l'adversaire et de le faire *exécrer* afin de l'*exclure*. Le discours sur le monstre est un *discours d'exclusion*. Cette fonction est reproduite à travers des figures multiples de la monstruosité et la longue série de personnages, individuels et collectifs, successivement désignés comme monstres : l'aristocrate et Marie-Antoinette ; le prêtre fanatique et Louis Capet ; le fédéraliste hideux et Pitt, etc. Il en est de même de Robespierre ; sa monstruosité, qui le met hors nature, explique et légitime son exclusion, sa mise hors la loi et sa mise à mort. »

<sup>136</sup> David McCallam, *op. cit.*, p. 221-222. Il aurait existé une controverse autour de « ces 'monstrueuses métamorphoses' d'homme en animal et vice versa, [qui] ne correspondent pas [selon Mercier] au véritable art du physionomiste [...] : la physionomie se retrouve dans les actes des hommes, dans leurs mouvements, d'où se dégagent une morale active et sociale, une politique même ». (*ibid.*, p. 220.)

<sup>137</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 152.

Bourdon s'inspire toujours de la même comparaison avec un tigre pour rédiger une notice sur Robespierre dans *La physiognomonie ou la phrénologie*, où il reprend également des formules thermidorien<sup>138</sup>. Si la physionomie de Robespierre n'avait originellement « rien de remarquable » pour le premier et principal portrait thermidorien, elle devient insolite chez Charles Nodier. Or, ce dernier conçoit ainsi, systématiquement, les portraits de chaque révolutionnaire qu'il décrit : le plus féroce et « exagéré », le plus horrible et extraordinaire devient la description physique<sup>139</sup>. Nodier en rajoute sur le registre zoomorphique associé à Robespierre : son front, « comprimé sur les côtés »<sup>140</sup>, est « comme une bête de proie » ; sa voix « se convertissoit, dans l'exaltation et la colère, en une espèce de glapissement assez semblable à celui des hyènes » ; son regard « jaillit d'une prunelle fauve entre deux paupières convulsivement rétractiles »<sup>141</sup>. Georges Duval, quant à lui, suit le premier portrait thermidorien et celui de Charles Nodier, mais ajoute également un nouvel animal au registre : « sa physionomie renfrognée tenait de la hyène et du renard »<sup>142</sup>.

<sup>138</sup> « On a trouvé que la physionomie de Robespierre avait quelque ressemblance avec celle du tigre ; sa tête, élargie sur les côtés, indique en effet un développement excessif dans l'organe de l'instinct sanguinaire. Homme énergique, d'abord et apparemment systématique et enthousiaste comme tant d'autres, puis politique froid et cruel, fanatique de liberté ou plutôt d'ambition, Robespierre fut un monstre que sa férocité voue à l'exécration des siècles. » Isidore Bourdon, *La physiognomonie et la phrénologie ou connaissance de l'homme d'après les traits du visage et les reliefs du crâne*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1847, p. 328.

<sup>139</sup> C'est le cas, par exemple, pour René-François Dumas : Charles Nodier, « Les sociétés populaires », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 103-108. À comparer avec le portrait de Saint-Just, par exemple, retouché d'une légende romantique qui allait perpétuellement marquer le personnage jusqu'à nos jours : *id.*, « Saint-Just et Pichegru », *Souvenirs et portraits de la Révolution, suivis du dernier banquet des girondins*, Paris, Charpentier, 1841, p. 46-48.

<sup>140</sup> Cette description est exagérée par Lamartine, d'où il tire ensuite une conclusion plus fidèle à sa propre vision de Robespierre : « ...son front était beau mais petit, fortement bombé au-dessus des tempes, comme si la masse et le mouvement embarrassé de ses pensées l'avaient élargi à force d'efforts... » (Alphonse de Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 17.) Un peu plus loin : « Ce qui dominait dans l'ensemble de sa physionomie, c'était la prodigieuse et continuelle tension du front, des yeux, de la bouche, de tous les muscles de la face. On voyait en l'observant que tous les traits de son visage, comme tout le travail de son âme, convergeait sans distraction sur un seul point, avec une telle puissance qu'il n'y avait aucune déperdition de volonté dans ce caractère, et qu'il semblait voir d'avance ce qu'il voulait accomplir, comme s'il l'eût eu déjà en réalité sous les yeux. »

<sup>141</sup> Charles Nodier, « Robespierre l'aîné », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 169-170.

<sup>142</sup> Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur*, vol. 4, *op. cit.*, p. 333.

Chat, tigre, hyène, renard : la métaphore animalière est la première étape de la déshumanisation physique<sup>143</sup>. Les « hommes de sang » sont des bêtes féroces et anthropophages devenant monstres altérés de sang, comme chez Laure d'Abrantès :

C'était un spectacle bien curieux que celui-là, et que de réflexions ces mêmes hommes ne devraient-ils pas faire dans leur âme en écoutant ces paroles paisibles et dignes de l'Arcadie, récitées dans l'ancre du tigre [la scène se déroule chez Robespierre], lorsque ses lèvres étaient rouges encore du sang humain dont il s'était repu dans la même journée.<sup>144</sup>

Une gravure thermidorienne « fortement symbolique de 'Robespierre buveur de sang' » le montre pressant un cœur au dessus d'une coupe : l'image, « qui connut plusieurs variantes et fut rééditée jusqu'en 1830, hantera durablement l'imaginaire des Français »<sup>145</sup>. En effet, le *fantastique* se développe et se greffe aisément à ce registre macabre et animalier : ainsi, Germaine de Staël semble décrire un fantôme ou un vampire lorsqu'elle parle de la pâleur et des veines vertes de Robespierre<sup>146</sup>.

La pâleur de Robespierre apparaît comme psychologique déjà chez les Thermidoriens. Elle est « sinistre » pour Lesenscommun ; de plus, « dans l'idée que

---

<sup>143</sup> Le même procédé, utilisé pour Marie-Antoinette, est expliqué par Chantal Thomas : « Oui, il arrive que la plume s'arrête, que le libelliste, même très éloquent, même bouillant d'indignation, ne trouve plus rien d'assez horrible dans le vocabulaire dont il dispose, se sente incapable de répondre à la double exigence de toujours dire l'excès du vice tout en réservant des surprises à son lecteur. Mais pas question bien sûr que la plume s'arrête *réellement*, il lui faut continuer, suivre cette escalade infatigable dans l'échelle du mal, dire l'inouï. Pour cela, si le libelliste est d'humeur imaginative, il peut décoller du niveau littéral, se donner l'illusion d'un saut dans la poétique. Et c'est naturellement aux métaphores animales qu'il aura recours pour stigmatiser cet au-delà du mal humainement concevable dans lequel se situe la reine Marie-Antoinette. Son indignité est telle que c'est peut-être en quittant la sphère des humains pour la rapprocher de la nature infâme de la 'mégère germanique', de 'l'infamale tyranne' – femme infâme s'il en fut. Lui conserver le titre de *femme*, même dans l'optique misogynne de la plupart des pamphlets, c'est encore trop lui accorder : on doit viser plus bas, la réduire au rang des animaux. [...] Selon la logique du pire propre aux pamphlets, toute comparaison avec un animal implique que la personne comparée est encore plus ignoble – et à mettre au ban de la bestialité même. » (*op. cit.*, p. 138-140.)

<sup>144</sup> Laure d'Abrantès, *op. cit.*, p. 15.

<sup>145</sup> Antoinette Ehrard, *op. cit.*, p. 264. Voir *infra*, appendice A.2, p. 272.

<sup>146</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 152. La comparaison avec un vampire fut reprise et illustrée en... 1989 par le magazine conservateur américain *National Review*. Voir *infra*, appendice A.2, p. 272.

nous prenons des physionomies, [elle] est l'indice d'une lâche méchanceté »<sup>147</sup>. Chez Merlin de Thionville, le teint de Robespierre n'était que « pâle et terne » du temps de l'Assemblée constituante ; depuis, il était devenu « jaune et livide »<sup>148</sup>. Dans une note adressée à Courtois, mais restée inédite jusqu'en 1828, Fréron décrit aussi le teint jaune de Robespierre, établissant un lien entre la bile qui « l'étouffait » et les oranges qu'il « mangeait avec avidité »<sup>149</sup>. Ces descriptions inspirent le portrait que fait Lamartine<sup>150</sup>, mais Marie-Hélène Huet suggère également un lien avec la description du monstre de Frankenstein car le roman de Mary Wollstonecraft Shelley d'où il est issu fut publié quelques années plus tôt<sup>151</sup>. Le visage du « monstre », en effet,

<sup>147</sup> Lesenscommun, *op. cit.*, p. 3.

<sup>148</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>149</sup> « Robespierre étouffait de bile. Ses yeux et son teint jaunes l'annonçaient. Aussi avait-on l'attention, chez Duplay, de servir devant lui au dessert (dans toutes les saisons de l'année) une pyramide d'oranges, que Robespierre mangeait avec avidité. Il en était insatiable ; personne n'osait toucher à ce fruit sacré. Sans doute que son acidité divisait l'humeur bilieuse de Robespierre et en facilitait la circulation. » (Stanislas Fréron, « Notes sur Robespierre », *op. cit.*, p. 157.)

<sup>150</sup> « Robespierre était petit de taille, ses membres étaient grêles et anguleux, sa marche saccadée, ses attitudes affectées, ses gestes sans harmonie et sans grâce ; sa voix, un peu aigre, cherchait les inflexions oratoires et ne trouvait que la fatigue et la monotonie ; son front était beau mais petit, fortement bombé au-dessus des tempes, comme si la masse et le mouvement embarrassé de ses pensées l'avaient élargi à force d'efforts ; ses yeux, très-voilés par les paupières est très-aigus aux extrémités, s'enfonçaient profondément dans les cavités de leurs orbites ; ils lançaient un éclair bleuâtre assez doux, mais vague et flottant comme *un reflet de l'acier frappé par la lumière* ; son nez, droit et petit, était fortement tiré par des narines relevées et trop ouvertes ; sa bouche était grande, ses lèvres minces et contractées désagréablement aux deux coins, son menton court et pointu, *son teint d'un jaune livide, comme celui d'un malade ou d'un homme consumé de veilles et de méditations.* » (Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 17. Nos italiques.) Fréron mentionne également que Robespierre avait déjà, dans son enfance, « l'air malade » (« Notes sur Robespierre », *op. cit.*, p. 154). Même yeux d'acier chez Michelet : « Ses yeux, inquiets de plus en plus, roulant une lueur d'acier pâle, exprimaient l'effort d'un myope qui veut voir, qui voudrait voir au cœur même, et l'abstraction impitoyable d'un homme qui ne veut plus être homme, mais un principe vivant. » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4.)

<sup>151</sup> « In the popular imagination fired by early accounts of the French Revolution, Robespierre, like Frankenstein's creature, was death among the living, an unnatural being betrayed by his green veins and his yellow skin, his deep eye sockets and his mechanical gestures. 'His automatic gait was that of a man of stone,' Michelet would add, punning on Robespierre's name. » (Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 153.) « Moreover, if Lamartine's description sounds vaguely familiar, it may also be because, in its style, it echoes the description of Frankenstein's monster, published a few years before: 'His yellow skin scarcely covered the work of muscles and arteries beneath; his hair was a lustrous black, and flowing; his teeth of a pearly whiteness; but these luxuriations only formed a more horrid contrast with his watery eyes, that seemed almost of the same color as the dun white sockets in which they were set.' Mary Wollstonecraft Shelley, *Frankenstein or the Modern Prometheus: The 1818 Text*, ed. James Rieger (Chicago: University of Chicago Press, 1982), p. 52. » (*Ibid.*, p. 204-205, n. 15.)

rappelle celui d'une statue ou d'un mort-vivant : « Je n'ai rien vu d'aussi impassible dans le marbre glacé des statues ou dans le visage des morts déjà ensevelis, » écrit Barras dans ses *Mémoires*. Or, d'autres significations sur cette « pâleur » – parfois complètement opposées – coexistent à la même époque. Chez Louis Blanc, par exemple, elle est le symbole du courage de Robespierre et de sa volonté de se sacrifier : c'est un signe de pureté<sup>152</sup> – l'inverse de ce qu'elle signifie chez Saint-Just pour Michelet<sup>153</sup>. Or, pour Michelet, la pâleur de Robespierre serait plutôt le signe de « son manque de couleur intellectuelle et rhétorique »<sup>154</sup>. Ce descriptif – renouvelant le thème de la médiocrité de Robespierre – apparaît également chez Lamartine<sup>155</sup>.

Le vert des veines de Robespierre semble une occurrence unique et propre à Germaine de Staël. Or, cette couleur est beaucoup plus généralement associée à ses yeux, ou encore à ses lunettes. Sans ou avec celles-ci, son regard reste troublant et inquiet, comme le décrit Barras dans ses *Mémoires*, faisant le récit d'une visite rendue à Robespierre en compagnie de Fréron :

Les besicles qu'il portait ordinairement n'étaient point sur son visage, et à travers la poudre qui couvrait cette figure déjà si blanche à force d'être

<sup>152</sup> Ann Rigney, *op. cit.*, p. 214-215. « Le lecteur est invité à interpréter ici la pâleur de Robespierre comme la manifestation physique de la force de ses convictions avec, en filigrane, l'idée que c'est justement la force manifeste de sa conviction qui a décidé l'Assemblée à adopter ses idées. À plusieurs reprises, au cours du récit de Blanc, la pâleur refait surface, combinée avec les autres caractéristiques de Robespierre, mais toujours en tant qu'indice de la profondeur de son engagement vis-à-vis du peuple et de la Révolution. Son apparence actuelle ne reflète pas sa vraie nature, écrit Blanc ; s'il est devenu cet homme peu attrayant, à la tenue rigide et 'au pâle visage', c'est parce qu'il s'est sacrifié entièrement à la cause populaire. » La pâleur de Robespierre devient également « ardente » dans l'*Histoire des Montagnards* d'Esquiros (1847).

<sup>153</sup> Le lien entre aristocratie et pâleur du teint n'est pas fait chez Robespierre, bien qu'il le soit dans cette description de Saint-Just chez Michelet : « ...ni les yeux, ni la peau, quoique blanche et fine, ne portaient à l'esprit un sentiment de pureté. Cette peau, très aristocratique, avec un caractère singulier d'éclat et de transparence, paraissait trop belle et laissait douter s'il était bien sain. » (IX, 5) Nous reviendrons sur quelques signes descriptifs relatifs à l'aristocratie dans la section 3.2.3., *infra*, p. 210.

<sup>154</sup> Ann Rigney, *op. cit.*, p. 216 : « Si le visage de Robespierre est pâle, pâles aussi sont ses yeux qui, 'inquiets de plus en plus, roulant une lueur d'acier pâle, exprimaient l'effort d'un myope qui veut voir' (2 : 61). Pâle aussi est son 'talent incolore' (2 : 1005), qui ne produit que des discours 'parfaitement incolores' (1 : 483). »

<sup>155</sup> Lamartine ne traite alors que du « pâle talent » de Robespierre avant la Révolution : « Aucun éclat n'était sorti de lui, son pâle talent n'avait rayonné que dans le barreau ou dans les académies de sa province... » (*Histoire des Girondins*, I, 17.)

blême, nous apercevions deux yeux troubles que nous n'avions jamais vus sous le voile des verres.<sup>156</sup>

Georges Duval, après s'être proposé comme *cicerone* à Robespierre et à Saint-Just pour leur faire visiter le parc du château de Bellevue, les décrit également :

Avant de me répondre, Saint-Just se penche vers l'oreille de Robespierre. Celui-ci me regarde fixement, ainsi que mon père, à travers ses lunettes vertes, parle bas à Saint-Just, qui lui répond de même, et au bout de deux minutes de réflexion, laisse tomber de sa bouche ce monosyllabe : « Soit. » Je m'empresse d'aller leur ouvrir la grille.<sup>157</sup>

Sauf une exception<sup>158</sup>, le détail de la couleur des yeux de Robespierre n'apparaît qu'avec le moment romantique, dans des descriptions romancées ou dans des témoignages rapportés : ainsi Michelet cite l'exclamation de Merlin de Thionville qui se remémore les terrifiants *yeux verts* de Robespierre<sup>159</sup>. En effet, mis à part une note écrite sur un dessin de Gérard<sup>160</sup>, les Thermidoriens ne faisaient pas mention de la couleur ni des yeux, ni des lunettes – pourtant, il eut été facile d'associer ce regard voilé de vert à la « mine du chat ». De même, la couleur verte, à l'époque révolutionnaire, semblait « redoutable », car associée aux cadavres, aux royalistes et à Charlotte Corday, par le chapeau qu'elle portait lorsqu'elle assassina Marat<sup>161</sup>.

<sup>156</sup> Barras, *Mémoires*, vol. 1, Paris, Hachette, 1895-1896, p. 149.

<sup>157</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 195-196.

<sup>158</sup> Cette exception se trouve chez Proyard, qui aurait connu Robespierre à Louis-le-Grand en tant que professeur : « Avant d'entamer le récit de la vie publique de Robespierre, nous dirons un mot de son extérieur, qui n'avoit rien de très-commun. Il étoit de la taille médiocre et de la figure la plus plate. Il portoit sur de larges épaules une tête assez petite. Il avoit les cheveux châtons-blonds, le visage arrondi, la peau médiocrement gravée de petite vérole, le teint livide, le nez petit et rond, les yeux bleus-pâles et un peu enfoncés, le regard indécis, l'abord froid et repoussant. » (*op. cit.*, p. 67)

<sup>159</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 150. « Un jeune homme (aujourd'hui représentant) demandant un jour au vieux Merlin (de Thionville) comment il avait pu condamner Robespierre, le vieillard parut en avoir quelque regret. Puis, se levant tout à coup avec un mouvement violent : « Robespierre ! dit-il, Robespierre !... ah ! si vous aviez vu *ses yeux verts*, vous l'auriez condamné comme moi. » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4. En italique dans le texte.)

<sup>160</sup> « Les yeux verts, le teint pâle, en habit nankin rayé vert, gilet blanc rayé bleu, cravatte blanche rayée rouge. Croquis d'après nature à une séance de la Convention », cité dans Antoinette Ehrard, *op. cit.*, p. 264.

<sup>161</sup> Antoine de Baecque, *La gloire et l'effroi : sept morts sous la Terreur*, Paris, B. Grasset, 1997, p. 14.

Le portrait de J. J. Dussault ne décrivait les yeux de Robespierre que comme « mornes et éteints », et dont le « clignement fréquent semblait la suite de l'agitation convulsive »<sup>162</sup>. De même, Robespierre n'aurait « jamais regardé en face un honnête homme »<sup>163</sup>. Son regard devient toutefois un puissant objet de fascination pour les écrivains du moment romantique. Son regard et sa voix – qui jouent la même fonction – sont les instruments de son pouvoir, qui le dotent d'une faculté hypnotique : peut-être l'aurait-il développée dans sa jeunesse, avant la Révolution, comme le suggère les *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre* qui font de lui un amateur des tours de Mesmer, expérimentant sur « une jeune fille nommée Suzanne F... »<sup>164</sup>.

Le moment romantique opère ainsi un déplacement du pouvoir de l'éloquence et du charisme de Robespierre à un pouvoir fait d'attributs presque surnaturels qui lui confèrent une « qualité démoniaque »<sup>165</sup>, un déplacement du contenu de sa parole et de l'analyse de son langage à la faculté de sa voix. La rhétorique thermidorienne, en insistant sur la faculté de Robespierre à séduire<sup>166</sup> et à subjuguier ses partisans, la Convention et toute la République<sup>167</sup>, a ouvert la voie au développement d'un aspect fantastique au 'personnage' par certains auteurs romantiques. Certes, le contenu de ses discours est toujours discuté, critiqué ou vanté chez les Romantiques, et les qualités de la voix de Robespierre étaient bien décrites par les Thermidoriens, bien qu'on puisse douter qu'elle ait pu les hypnotiser – c'était surtout son style oratoire qui les intéressait. Or, si ce détail prend tout son sens avec le moment romantique, c'est

<sup>162</sup> J. J. Dussault, *Portrait de Robespierre avec la réception...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>163</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 24.

<sup>164</sup> *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre*, vol. 1, Bruxelles, Chez H. Tarlier, 1830, p. 194.

<sup>165</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 152 : « The demonic quality of Robespierre's gaze was meant to express, better than any political argumentation, both Robespierre's remarkable ascendancy over the Revolution – an hypnotic, mesmerizing effect – and the necessity of destroying him for posterity. »

<sup>166</sup> « Ces scélérats pensoient nous séduire... », dans André Bellement, *La journée du 9 thermidor...*, Paris, Chez Demoraine, An II, p. 5.

<sup>167</sup> Couturier, *op. cit.*, p. 4 : « Quoique cette conduite ait été la preuve non équivoque qu'il haïsoit l'égalité & qu'il étoit un tyran, il n'avoit pas moins un parti formidable de vils esclaves au milieu du sol de la liberté. Ce cénobite travesti n'a pas moins comprimé toutes les ames au milieu du sénat & dans toute la République, au point que, depuis six mois, on n'éprouvoit que les angoisses les plus cruelles. »

que Robespierre semble 'ensorceler' la jeune génération. Sa voix séduit et hypnotise, même plusieurs décennies plus tard : tel Charles Nodier<sup>168</sup> ou Edme-Bonaventure Courtois<sup>169</sup> qui la comparent à celle des sirènes ; tel Marie-Laure Susini, plus près de nous, qui entend toujours l'écho, à travers les siècles, de cette « voix du surmoi » :

Le silence se fait. Il va parler. La lumière grise qui tombe d'une imposte fait surgir la pâleur et la fixité de son visage. Celui-là ne fut pas pétri d'argile, mais taillé dans le marbre. Il chausse ses lunettes et ses yeux balaient l'Assemblée. Tous se figent. Tous sont muets. Vous êtes assis parmi les autres, raidi par l'anxiété, attendant et redoutant ce regard qui vous parcourt sans s'arrêter. Curieuse et désagréable sensation. Ce regard-là vous transperce, mais il ne vous voit pas. Vous êtes fixé par un œil, et non regardé par un homme. « Citoyens, représentants du peuple, encore un effort ! La Révolution n'est pas finie. Renonçons à nos égoïsmes, à nos ambitions personnelles, à nos intérêts particuliers. Continuons à nous purifier ! Imposons aux nations le modèle d'un peuple libre et juste ! Combattons le mensonge, la cupidité, la corruption cachée. Qu'au nom de la vérité la justice se fasse ! » La voix est mécanique, sans vibrato. Une voix virtuelle. L'ordinateur de la conscience. La voix du surmoi.<sup>170</sup>

### 3.2.2 Le portrait psychologique

Le portrait physique de Robespierre est assez semblable chez ses détracteurs comme chez ses défenseurs : seulement la nature des métaphores, leur valeur esthétique, ou la prose particulière à chacun peuvent indiquer les penchants de l'auteur pour le personnage. Ce n'est pas la même chose pour son portrait psychologique. Le fossé grandit entre les premiers qui, dès Thermidor, cherchent à trouver une explication à la tyrannie de Robespierre dans son caractère, à trouver les

<sup>168</sup> « Au reste, j'ai besoin de répéter qu'il n'est ici mention que de la puissance et des prestiges de la parole. Les Sirènes faisaient mourir les amants que le charme de leurs concerts attirait auprès d'elles, mais l'antiquité ne les accuse pas d'avoir mal chanté. » Nodier conclut ainsi son article sur l'éloquence de la Convention nationale. (« Convention nationale. Éloquence de la tribune », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 124-125.)

<sup>169</sup> Ou plutôt, tel Camille Desmoulins, du moins selon Courtois : « Camille Desmoulins disait que Robespierre était devenu pour le peuple abusé une sirène qui dévorait ses amants. » (Edme-Bonaventure Courtois, « Notes et souvenirs... », *op. cit.*, p. 938.)

<sup>170</sup> Marie-Laure Susini, *Éloge de la corruption*, Paris, Fayard, 2008, 288 p. Extrait cité à partir de la critique de Jérôme Sage, parue sur le site *Marianne2*, mis en ligne le 16 février 2002 et consulté le 24 août 2010 : [http://www.marianne2.fr/Eloge-de-la-corruption\\_a83913.html](http://www.marianne2.fr/Eloge-de-la-corruption_a83913.html) Il est à noter que le texte cité et ainsi attribué à Robespierre n'est pas constitué de ses propres écrits et discours, mais plutôt d'un mélange d'interprétations propres à notre période et d'emprunts variés – même à Sade (*encore un effort...*) ? Serait-ce une nouvelle création d'apocryphes – au XXI<sup>e</sup> siècle ?

origines de sa monstruosité : bien avant l'avènement de la psychanalyse, les ressorts psychiques de Robespierre sont analysés par les Thermidoriens, puis par les Romantiques, pour comprendre ses motivations. Ces analyses se présentent alors sous la forme de « théories » humorales et physionomistes. Merlin de Thionville, par exemple, développe un portrait très « humoral » de Robespierre : « l'histoire de son tempérament est une grande partie de son histoire »<sup>171</sup>. De l'autre côté, les auteurs pro-robepierristes créent, surtout à partir du moment romantique, un nouveau portrait privé qui fait du « tyran » le défenseur de la démocratie, un représentant de cette bourgeoisie consciente des intérêts du peuple : c'est le récit de son « nouveau » tempérament. Ce portrait, aux apparences plus « réelles » bien qu'idéalisé à travers le témoignage d'Élisabeth Le Bas, remplace le portrait caricatural thermidorien du « tyran ». Mais ne s'agit-il pas d'un autre *topos* que celui du quotidien ordinaire d'un « dictateur », pour les uns, ou d'un « messie », pour les autres ?

Le tyran-Robespierre est présenté comme hypocrite, bilieux et mélancolique ; astucieux et ambitieux, mais lâche ; orgueilleux et vain, mais médiocre et donc envieux. Ce répertoire, officialisé par Courtois, est celui des Thermidoriens, mais il apparaissait également dans des textes girondins<sup>172</sup>. Deux siècles plus tard, un répertoire similaire, mais adapté aux goûts du jour, apparaît dans le dossier « Robespierre, la Révolution et la Terreur » de la revue *L'Histoire* en 1994, comme l'ont relevé Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich : « si certaines contributions [à ce dossier] sont prudentes, les titres de la rédaction et le contenu des articles reproduisent et actualisent le registre éprouvé : fou, monstre, fanatique, chef de secte, narcissique, délirant, sanguinaire, paranoïaque, misogynne, mais aussi – car la monstruosité pourrait malgré tout receler du génie –, banal, terne, petit-bourgeois,

<sup>171</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 2.

<sup>172</sup> Marie-Jeanne Roland décrit ainsi certains traits qui seront typiquement associés à Robespierre par les Thermidoriens : « Son talent, comme orateur, était au-dessous du médiocre : sa voix triviale, ses mauvaises expressions, sa manière vicieuse de prononcer rendaient son débit fort ennuyeux. » Elle le qualifie également de « grand-prêtre ». (Marie-Jeanne Roland, *Mémoires de Madame Roland*, éd. présentée et annotée par Paul de Roux, Paris, Mercure de France, 1986, p. 89, 133.)

médiocre »<sup>173</sup>. Dans cette « légende tenace » (la légende noire) que Mazauric combat, Robespierre est devenu un « être aigri, frustré, homme de loi sans causes ni amis »<sup>174</sup>. Ces images – ces *topoi* – et leurs adaptations modernes et *psycho-pop* puisent leurs sources dans les premières « biographies » de Robespierre faites par les Thermidoriens. Ce genre de portraits marque, comme nous l'avons déjà présenté, les débuts de l'explication « biographique » de la Terreur et du « dérapage » – comme le dirait François Furet – du gouvernement révolutionnaire comme résultat bien précis de la personnalité de Robespierre (ou parfois également de ses « complices ») :

La chute des derniers conspirateurs qui, quoique très-médiocres en courage & en talents, ont pu cependant faire du gouvernement révolutionnaire l'instrument de leur ambition & de leur scélératesse, montre les défauts que ces conspirateurs avoient eux-mêmes, à dessein, donné à sa première organisation ; tandis que nos victoires, la punition même rapide de ces perfides & de leurs complices, & l'anéantissement de tous leurs complots, démontrent les avantages de ce gouvernement. Il s'agit donc seulement, après être sorti de grands dangers, de profiter de l'expérience & de corriger ce qu'on y avoit introduit de défectueux.<sup>175</sup>

« On a souvent cherché le secret de ce magistère dans le caractère de l'homme, » écrit Patrice Gueniffey<sup>176</sup>. En effet, les textes thermidoriens découpent la

<sup>173</sup> Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, « Actualité d'un homme politique irrécupérable », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours, op. cit.*, p. 8.

<sup>174</sup> Pascal Dupuy et Claude Mazauric, « Portrait : Maximilien Robespierre (6 mai 1758 – 28 juillet 1794) : présent et passé », *La Révolution française*, Paris, Vuibert, 2005, p. 273.

<sup>175</sup> François Lanthenas, *Gouvernement révolutionnaire. Projet proposé par F. Lanthenas, député du département du Rhône & Loire*, Paris, Imprimerie nationale, 19 fructidor an II, p. 5 (BnF : Le<sup>38</sup> 879).

<sup>176</sup> « De la disparition précoce de la mère (il venait d'avoir six ans), de celle du père parti courir l'aventure sur les routes d'Europe, d'une enfance passée dans l'ombre d'une famille très pieuse, des longues années de réclusion au collège Louis-le-Grand, on a déduit la solitude, la misanthropie, la mélancolie, le sérieux, la sévérité... Ce sont là des conjectures incapables de marquer de l'empreinte du destin le cours d'une vie que la Révolution bouleversa. » (Patrice Gueniffey, « Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *Les collections de L'Histoire*, no 25 : *La Liberté et la Terreur : La Révolution française*, octobre-décembre 2004, p. 68.) Bien qu'il se concentre dans deux articles sur les années de Robespierre à Arras comme avocat de province, Patrice Gueniffey ne s'empêche pas de citer Proyard – Robespierre « semblait ignorer qu'il eût un cœur à régler » –, de mentionner sa chasteté « par choix » et ses goûts vestimentaires : « Il est chaste par choix, et pourrait soupirer comme Julie : 'Je veux être chaste, parce que c'est la première vertu qui nourrit toutes les autres'. » (*Id.*, « Robespierre », *Dictionnaire critique de la Révolution française, op. cit.*, p. 319.) Gueniffey fait le choix de *féminiser* Robespierre (processus que nous verrons en détail plus loin dans ce chapitre) en le comparant à *Julie* de *La Nouvelle Héloïse* alors qu'Albert Mathiez, au début du XX<sup>e</sup> siècle, voyait plutôt « ce disciple de

biographie de Robespierre en périodes distinctes pour comprendre son évolution : son enfance et sa jeunesse au collège Louis-le-Grand, l'Assemblée constituante et la Convention nationale. La période prérévolutionnaire, où il est jeune avocat à Arras, est largement ignorée ou réduite dans les récits thermidoriens : ces détails apparaîtront davantage à partir du moment romantique, grâce aux *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre* et aux *Mémoires* de Charlotte Robespierre. Si l'enfance et la jeunesse de Robespierre au collège sont connues<sup>177</sup>, c'est que Fréron l'aurait côtoyé à Louis-le-Grand<sup>178</sup> et que l'un des premiers « biographes » de Robespierre, l'abbé Proyard, y aurait été professeur. Sur le jeune Robespierre, Fréron écrit qu'il « était ce que nous l'avons vu depuis » ;

c'est-à-dire triste, bilieux, morose, jaloux des succès de ses camarades. Jamais il ne se mêlait à leurs jeux ; il se promenait seul à grands pas, toujours rêveur, et l'air malade. Il n'avait aucune des qualités du premier âge. Déjà sa face mobile avait contracté ces grimaces convulsives qu'on lui a connues. Point communicatif, nul abandon, nul épanchement, nulle franchise, mais un exclusif amour-propre, une opiniâtreté insurmontable, un grand fonds de fausseté. On ne se rappelle pas l'avoir vu rire une seule fois. Il gardait profondément le souvenir d'une injure ; il était vindicatif et traître, sachant déjà dissimuler son ressentiment.<sup>179</sup>

Un portrait similaire est présenté par Proyard, qui voit déjà « dès sa plus tendre enfance » le « caractère sombre et machinateur qu'il porta toute sa vie »<sup>180</sup>. Déjà, il est « dissimulé par instinct, avant de pouvoir l'être par réflexion » ; il est « fier et dédaigneux avec ses Égaulx » mais « d'une dureté tyrannique envers son Frère et ses

---

Rousseau » parler « comme Saint-Preux » en donnant « à son éloquence une couleur toute spéciale, une couleur déjà romantique »... (« Robespierre orateur », *op. cit.*, p. 54.)

<sup>177</sup> Certains détails bien précis de son enfance, auprès de sa famille par exemple, n'apparaissent qu'avec les *Mémoires* de sa sœur, Charlotte Robespierre.

<sup>178</sup> « Robespierre était au collège de Louis-le-Grand, où il eut pour condisciple Camille Desmoulins, Lebrun, depuis ministre, Sulleau, journaliste payé par la cour, tué le 10 août à la tête d'une fausse patrouille, Dupont du Tertre, ministre de la Justice, et Fréron. » (Stanislas Fréron, « Notes sur Robespierre », *op. cit.*, p. 154) Fréron est toutefois de quatre ans l'aîné de Robespierre : il est donc peu probable qu'il l'ait côtoyé de très près dans leur cheminement. Ont-ils vraiment pu se connaître au collège Louis-le-Grand ?

<sup>179</sup> *Ibid.*

<sup>180</sup> Proyard, *op. cit.*, p. 22.

Sœurs »<sup>181</sup> ; il a déjà « ce penchant dominateur, et le fonds d'égoïsme qui faisait son caractère »<sup>182</sup> ; enfin, seulement selon Proyart, il avait une « aversion pour l'Autorité » que l'auteur développe comme avertissement pour « tous les Jeunes-Gens justement suspects »<sup>183</sup>. Si le Robespierre de Proyart ne sait pas rire davantage que celui de Fréron, il sait « ridiculiser » ses condisciples « par l'ironie » et les « piquer par la causticité ; et, plus souvent encore, à les mortifier par le dédain »<sup>184</sup> – un peu comme le Robespierre présenté par Marie-Jeanne Roland, qui avait depuis appris à « ricaner »<sup>185</sup>. Plus tard, ce sont les ricanements des autres que Robespierre rencontre à l'Assemblée constituante, qui fut selon Des Essarts son « école » où « son âme orgueilleuse et vaine » apprit à faire face au ridicule : timide, nerveux, maladroit à la tribune, il suscite « les plaisanteries les plus mortifiantes », les « sourire[s] dédaigneux » et les « ridicules humiliants » par « son espèce d'idiotisme »<sup>186</sup>. Il devient plus frustré qu'il ne l'était déjà, car déjà enfant il avait conscience de son « état d'indigence » chez Proyart<sup>187</sup>, ou de son « imbécilité » et de sa médiocrité chez Montjoie<sup>188</sup> : c'est « l'humiliation qu'il recevoit de son ignorance, [qui] le rendoit persécuteur de tous ceux qui excelloient dans les lettres ou dans les arts »<sup>189</sup>. Il est le portrait-type, chez Montjoie, de « l'homme borné qui veut s'élever » pour qui l'ambition, pourtant vertueuse chez « l'homme de génie » et « aux âmes pusillanimes comme aux âmes fortes », est néfaste, car « l'homme borné » n'est doté que d'« un esprit sans lumières » et d'« une âme sans vertu », et il doit se couvrir « du masque de l'hypocrisie » : « nul » et « imbécile » en réalité, il « s'irritera » et se « vengera »<sup>190</sup>.

---

<sup>181</sup> *Ibid.*

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 39-41. Aussi, p. 24 : « Ainsi des Parens inconsidérés sont souvent les premiers à seconder dans la Jeunesse des penchans vicieux, dont le développement doit causer sa perte. »

<sup>184</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>185</sup> « Robespierre, ricanant à son ordinaire et se mangeant les ongles, demandait ce que c'était qu'une république. » (Marie-Jeanne Roland, *op. cit.*, p. 134.)

<sup>186</sup> Nicolas Des Essarts, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>187</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 23.

<sup>188</sup> Montjoie, *op. cit.*, p. 10, 16.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p. 217.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p. 7-10.

Robespierre voulait « être ce qu'il ne pouvoit devenir », ce qui est « la plus funeste des erreurs » selon Montjoie<sup>191</sup> ; or, il avait gardé « pendant le reste de sa vie » les « défauts » de l'enfance : « vain, jaloux, mutin, opiniâtre, il n'a laissé voir à ceux qui l'ont étudié, qu'un esprit étroit, qu'un caractère apathique, qu'un cœur glacé, qu'une âme foible et triste »<sup>192</sup>. Il est rongé par l'orgueil (Proyart, Duperron), par la vanité (Montjoie), ou par l'envie (Merlin de Thionville). Ce sont les passions motrices qui l'animent, selon chaque auteur, comme on peut ici lire chez Merlin de Thionville :

Construisez une machine humaine foible et lâche : animez-la de la passion de l'envie, placez-la dans les circonstances où s'est trouvé Robespierre, et vous recommencerez Robespierre.<sup>193</sup>

Placer l'envie au premier rang est un processus qui permet à Merlin de Thionville de faire de Robespierre un être sans talent, sans vision, sans accomplissement. Il cherche à le vider de toute substance : voilà pourquoi il est avant tout envieux, car il n'avait rien de notoire ou d'exceptionnel. Lorsque le portrait anonyme – celui revendiqué par J. J. Dussault et recopié par L. Duperron et Nicolas Des Essarts – fait de l'orgueil « le fond de son caractère », il fait de Robespierre un être qui n'a pas conscience de sa propre nullité<sup>194</sup>, qui ambitionne la « gloire littéraire » et la « gloire politique » malgré elle<sup>195</sup>, et qui se réjouit de tout ce qui pouvait rehausser – y compris les injures – l'impression de sa domination<sup>196</sup>.

---

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 16, 214.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 14-15.

<sup>193</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre op. cit.*, p. 14.

<sup>194</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 25 : « Orateur médiocre, lorsqu'il avoit préparé son discours ; s'il s'agissoit d'impression, il étoit au-dessous de la médiocrité. »

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 25-26 : « Les prétendues injures des journaux anglais chatouilloient délicieusement son cœur ; quand il les dénonçoit, son accent, son expression trahissoit la jouissance de son amour-propre, et, pour me servir d'un mot vulgaire, *l'eau lui en venoit à la bouche* ; c'étoit un délice pour lui d'entendre nommer les armées françaises, *les troupes de Robespierre* ; il s'avouoit comme des madrigaux les sarcasmes du duc d'Yorck ; il se plaisoit à peser, comme tyran lui-même, dans la balance des tyrans. » (L'italique est dans le texte.)

Sur ses jeunes années prérévolutionnaires, L. Duperron dit que déjà « il étoit considéré comme un homme faux et sombre, ne répondant que d'une manière indirecte ; que susceptible de la sensibilité incapable d'avoir un ami, orgueilleux à l'excès, flatteur, fourbe en un mot »<sup>197</sup>. Proyart, de son côté, affirme que « son cœur froid et misantrope ne conn[û]t jamais ces épanchemens d'une joie vive et franche, indices naturels de la candeur et de l'ingénuité »<sup>198</sup>. Soit Robespierre s'aimait « éperdument lui-même »<sup>199</sup>, soit il « perdit la faculté de s'aimer »<sup>200</sup>. Or, selon Merlin de Thionville, il étoit « incapable de s'attacher à rien » : ni aux femmes, ni à la gloire, ni même à la « suprême puissance »<sup>201</sup>. « Robespierre n'aimoit personne, » écrit encore Montjoie, « et personne ne l'aimoit ; il avoit des complices, et pas un seul ami »<sup>202</sup>. On trouve un passage similaire chez Proyart :

...il vivoit assez retiré, s'occupant seul avec son ambition. Incapable d'amitié, il ne s'étoit fait aucun ami, et n'eut jamais que des complices...<sup>203</sup>

C'est un *topos* bien ancien que celui du tyran qui ne peut aimer et qui n'a aucun ami : il ne peut que faire régner la terreur autour de lui. Ainsi, Robespierre ne s'entoure que d'hommes « pervers » ou plus médiocres que lui<sup>204</sup>, qui ne sont que ses

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>198</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 29.

<sup>199</sup> *Ibid.*

<sup>200</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre op. cit.*, p. 4.

<sup>201</sup> *Ibid.*

<sup>202</sup> Montjoie, *op. cit.*, p. 216.

<sup>203</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 62.

<sup>204</sup> Ou comme le dit Tallien le 9 thermidor : « L'homme qui est à la tribune est un nouveau Catilina. Ceux dont il s'était entouré étaient de nouveaux Verrès. [...] Robespierre voulait tour à tour nous attaquer, nous isoler, et enfin il serait resté un jour seul avec les hommes crapuleux et perdus de débauche qui le servent. » (« Séance du 9 thermidor an II (matin) », *Arch. parl., op. cit.*, p. 551.) Il est à noter que Robespierre, dans son discours de la veille, fait également mention des Verrès et des Catilina... qui chercheront à l'assassiner, lui qui est leur accusateur : « Mais si les Verrès et les Catilina de la France se croient déjà assez avancés dans la carrière du crime pour exposer sur la tribune aux harangues la tête de leur accusateur, j'ai promis aussi naguère de laisser à mes concitoyens un testament redoutable aux oppresseurs du peuple, et je leur lègue dès ce moment l'opprobre et la mort ! » (*Écrits, op. cit.*, p. 362-363). Les références accusatrices sont, à nouveau, interchangeables. Ainsi Saint-Just se place-t-il dans la filiation d'Algernon Sydney (1623-1683), républicain anglais ennemi de la monarchie et de Cromwell, décapité sous Charles II, dans son discours du 9 thermidor et dans le préface des *Institutions républicaines (Œuvres complètes, op. cit.*, p. 776, 1088), alors que

« séides » et qui ne peuvent ni le surpasser, ni le trahir : « Il n'étoit environné que de gens qui avoient de graves reproches à se faire. D'un mot il pouvoit les placer sous le glaive »<sup>205</sup>. La peur régit ses relations avec les autres : « ce fut la peur qui mit à ses pieds toutes les ressources de la France, et lui donna tous les Français pour Soldats »<sup>206</sup>. Un pamphlet en particulier établit les diverses raisons qui attacheraient certains de ses partisans et collègues – surtout Couthon – à Robespierre :

Saint-Just, ex-marquis, lui parut propre à l'aider dans ses projets. [...] Lebas étoit un extravagant qui se seroit jeté au feu pour sauver Robespierre. Il n'en étoit pas ainsi de Saint-Just.

Saint-Just, sous des dehors honnêtes, cachoit toute la hauteur de sa prétendue extraction noble. Quelques discours astucieux avoient établis sa réputation éphémère.

Couthon, infirme, hors d'état de se servir de ses jambes, intéressoit tout le monde en sa faveur. On savoit qu'il avoit été en mission comme les autres, on avoit encore sous les yeux la prise de Lyon, et l'on ignoroit les moyens infâmes que ce scélérat avoit employé pour massacrer des hommes trompés, confondus avec des scélérats. Sous une douceur apparente, sous l'air de la franchise la plus pure, il cachoit la fourberie la plus noire.

Robespierre n'ignoroit pas les vices de cette ame pervertie ; il voulut s'en servir.

Il commença donc par prendre Couthon par sa passion, l'avarice, et celui-ci gagna une fois, il ne garda plus de mesures...<sup>207</sup>

La peur soumettrait également son frère et ses sœurs, argument exploité à plusieurs reprises par Proyard dans son texte :

Comme il parloit peu, il trouvoit mauvais qu'ils parlassent plus que lui ; il ne leur accorderoit pas le sens commun ; rien de ce qu'ils disoient n'étoit bien dit. Il ne laissoit échapper aucune occasion de les mortifier ou de les humilier ; il leur prodiguoit, pour les moindres sujets, les reproches de la grossièreté.

---

Courtois, dans son rapport du 16 nivôse, affirme que « ce sont les mêmes esprits qui ont condamné Sidney et Philippeaux » (« Rapport... », *op. cit.*, p. 30).

<sup>205</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 27.

<sup>206</sup> Proyard, *op. cit.*, p. 148.

<sup>207</sup> *Vies secrètes et politiques de Couthon, Saint-Just, Robespierre jeune, complices du tyran Robespierre...*, Paris, Prévost, an II p. 4-5.

[...]

Il traitoit avec une égale dureté, il accabloit des mêmes reproches, et son Frere qui pouvoit les mériter et une Sœur qui ne les méritoit pas. Le premier avoit vingt-cinq ans, qu'il l'apostropha encore d'un brutal *tais-toi sottte Bête*.<sup>208</sup>

Si ce n'est par la peur, ses relations sont alors régies par l'idolâtrie ou par la flagornerie : la réputation de Robespierre, les lettres de partisans et d'admirateurs répertoriées par Courtois, ou le portrait des Duplay, la famille qui héberge et soutient Robespierre, sont invoqués comme « preuves » de sa tyrannie, ou du moins de ses prédispositions tyranniques. Duperron dit de lui qu'il « étoit le dieu d'une faction »<sup>209</sup> et Merlin de Thionville ironise sur la réputation et l'admiration dont il fut l'objet :

On l'appella d'abord le patriote Robespierre, ensuite l'incorruptible Robespierre, ensuite le vertueux Robespierre, ensuite le grand Robespierre. Le jour vint où le grand Robespierre fut appelé tyran, et ce jour-là un sans-culotte le considérant, étendu sur un grabat au comité de sûreté générale, dit : *Voilà donc un tyran, ce n'est que ça ?*

[...]

Eh ! souffrez donc que les dévôtes l'appellent *un Dieu*, puisqu'il eût aussi son paralytique pour marcher à ses côtés.<sup>210</sup>

Également raillées par Courtois, la divinité et la sacralité sont des thèmes fréquents qui entourent ou sont accordés à Robespierre dans la littérature robespierriste, de ses partisans de 1789-1794 aux socialistes-chrétiens et écrivains romantiques des décennies 1820-1840. Le portrait de la famille Duplay, quant à lui, se développe surtout à partir du moment romantique<sup>211</sup>, mais une première ébauche circulait déjà chez les Thermidoriens à travers la note de Fréron à Courtois :

<sup>208</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 22-23, 61-62.

<sup>209</sup> L. Duperron, *op. cit.*, p. 11.

<sup>210</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 14-15.

<sup>211</sup> Les Thermidoriens mentionnent plus souvent la fille aînée, Éléonore Duplay, pour l'établir comme maîtresse de Robespierre. Voir : Merlin de Thionville, *Capet et Robespierre*, Paris, Rue de la Loi, s.d., p. 4 ; Nicolas Des Essarts, *op. cit.*, p. 76-77.

Il [Robespierre] demanda à Lecointe (*sic*) s'il ne connaissait pas dans le voisinage des Tuileries quelque patriote qui pût lui donner un asile pour la nuit. Lecointe (*sic*) lui proposa la maison de Duplay, et l'y conduisit. À dater de ce jour, il n'en sortit plus. C'est peut-être à ce changement de domicile qu'il faut attribuer le développement de son ambition. Tant qu'il avait demeuré chez Humbert, il était accessible à ses amis et aux patriotes. Une fois chez Duplay, il devint peu à peu invisible. On le séquestra de la société, on l'adora, on l'enivra, on le perdit en exaltant son orgueil.<sup>212</sup>

Malgré cette note, Courtois ne mentionne pas les Duplay dans son rapport. Il se reprend plusieurs années plus tard, alors en exil, et complète leur portrait par la condamnation des attentions de la famille pour Robespierre<sup>213</sup> et d'une anecdote où il s'attaque particulièrement à la mère de famille, Françoise-Éléonore (née) Vaugéois, décrite comme une « furie » et un « dragon femelle », qui fut confondue pour la « domestique du logis » par « sa mise sale et dégoûtante »<sup>214</sup>. Barras, allant voir Robespierre chez les Duplay avec Fréron, note également la présence de la mère et de la fille (aînée) de la famille dans la cour, qui contrôlent et limitent l'accès à la chambre occupée par Robespierre<sup>215</sup>. Baudot mentionne au passage « l'espèce de culte » que lui « rendait » cette famille<sup>216</sup>. Dans ses *Mémoires*, l'ancien directeur La Reveillère-Lépaux décrit « un petit cabinet » attenant au salon, transformé en une sorte de lieu de culte par les Duplay pour y vénérer l'image de Robespierre, qui se serait « impatronisé » dans leur maison : « Le petit cabinet lui était particulièrement consacré, son buste y était enchâssé avec divers ornements, des vers, des devises, etc. Le salon lui-même était garni de petits bustes en terre cuite rouge, l'entrée grise et

<sup>212</sup> Stanislas Fréron, « Notes sur Robespierre », *op. cit.*, p. 156-157.

<sup>213</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Notes et souvenirs... », *op. cit.*, p. 934 : « Les louanges les plus dégoûtantes le trouvaient toujours prêt, et il fallait en être bien affamé pour se plaire à celles que lui prodiguait sans cesse la maison Duplay pour qui le moindre des besoins était la crapule [effacé : dont la crapule était le moindre des vices]. »

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 929. Voir : *infra*, chapitre 3, p. 222, n. 302.

<sup>215</sup> Barras, *Mémoires*, vol. 1, *op. cit.*, p. 148-149 : « Fréron et moi, nous disons à Cornélie Copeau [c'est le surnom donné par les Thermidoriens, et apparemment par Danton, à Éléonore Duplay, la fille aînée] que nous venons visiter Robespierre. Elle commence par nous répondre qu'il est absent, puis nous demande s'il nous attend. Fréron, qui connaissait le local, continuait à avancer vers l'escalier : la mère Duplay faisait à sa fille des signes négatifs, pour empêcher d'entrer. »

<sup>216</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 242.

tapissée de portraits du grand homme, au crayon, à l'estompe, au bistre, à l'aquarelle »<sup>217</sup>. L'anecdote fut popularisée<sup>218</sup> par Lamartine et, surtout, par Michelet<sup>219</sup>, mais différemment, car leur source n'est pas la même : ils s'inspirent plutôt des *Mémoires* du girondin Barbaroux<sup>220</sup>, qui aurait vu la chambre – ou plutôt le cabinet – de Robespierre entièrement décoré de sa propre image, comme s'il se rendait un culte à lui-même<sup>221</sup>. L'historien robespierriste Ernest Hamel réfute l'anecdote<sup>222</sup>. De même, Philippe Bordes voit la transformation de la maison des Duplay en « musée à la gloire de l'Incorruptible » comme une « légende » et comme « le corollaire malveillant de l'iconophobie qu'ont dû constater les contemporains, habitués au flot de portraits gravés »<sup>223</sup>. Chez Michelet, la maison des Duplay devient une espèce de temple, où les « dévots » et les « pèlerins » viennent « contempler le

<sup>217</sup> Cité par Max Gallo, *op. cit.*, p. 148-149.

<sup>218</sup> Également par la fiction, du roman *La comtesse de Charny* d'Alexandre Dumas à nos jours, par exemple dans le film *La Révolution française* de 1989.

<sup>219</sup> Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4 : « Aux murs, la main passionnée de madame Duplay avait suspendu partout les images et portraits qu'on avait faits de son dieu ; quelque part qu'il se tournât, il ne pouvait éviter de se voir lui-même ; à droite, à gauche. Robespierre, Robespierre encore, Robespierre toujours. »

<sup>220</sup> Proscrit le 2 juin 1793, mais en fuite, Barbaroux aurait rédigé ses *Mémoires* à Saint-Émilion avant d'être arrêté et exécuté un an plus tard. Son fils, Charles Ogé Barbaroux, publie ses *Mémoires* en 1822. Ils sont réédités en 1866.

<sup>221</sup> L'original, chez Barbaroux : « On m'invita le lendemain à une autre conférence chez Robespierre. Je fus frappé des ornemens de son cabinet : c'était un joli boudoir où son image était répétée sous toutes les formes et par tous les arts. Il était peint sur la muraille à droite, gravé sur la gauche, son buste était au fond et son bas-relief vis-à-vis ; il y avait en outre sur les tables une demi-douzaine de Robespierre en petites gravures. » Dans Lamartine, *Histoire des Girondins*, XIX, 19 : « Le lendemain, Barbaroux se laissa entraîner chez Robespierre. Le fougueux jeune homme du Midi fut frappé d'étonnement en entrant chez l'austère et froid philosophe. La personnalité de Robespierre, semblable à un culte qu'il se serait rendu à lui-même, respirait jusque dans les simples ornements de son modeste cabinet. C'était partout sa propre image reproduite par le crayon, par le pinceau ou par le ciseau. »

<sup>222</sup> Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre*, vol. 2, Paris, Chez l'Auteur, 1866, p. 360-362. Il y aurait bien eu des portraits et des bustes chez les Duplay, mais Barbaroux aurait exagéré leur nombre selon Hamel : « Qu'à une année de là, écrivant de mémoire, et voulant ridiculiser l'homme qu'il avait poursuivi de ses calomnies, il ait établi une confusion volontaire, cela, malheureusement, est assez dans l'ordre des choses de ce monde... » (*Ibid.*, p. 362.) À noter, également, p. 312, n. 2 : « M. Michelet, qui suit pas à pas Barbaroux sans avertir le lecteur des sources douteuses et équivoques où il a puisé ses renseignements... »

<sup>223</sup> Philippe Bordes, « Le robespierrisme de Jacques-Louis David », dans *Robespierre : figure-réputation*, *op. cit.*, p. 132-133. Selon lui, Robespierre « aurait plutôt découragé la diffusion de son image dans l'espace public. [...] Conscient des pièges que tendait la radicalisation de la Révolution, Robespierre pouvait s'irriter de voir circuler de petits médaillons, gravés quelques années plus tôt, où il figurait en compagnie d'un Mirabeau ou d'un Roederer. »

Juste » dans « ce quartier impie où tout leur blessait les yeux », mais où même « la maison prêchait, parlait »<sup>224</sup>. C'est « la maison de la vertu », sans « le théâtral, le fantasmagorique du maniaque Marat »<sup>225</sup>, mais c'est également une mise en scène<sup>226</sup>, une fausse ou double représentation de la piété populaire entourant l'Incorruptible<sup>227</sup>.

Chez les Romantiques, la description des partisans et admirateurs de Robespierre reste sensiblement la même, mais les thèmes d'idolâtrie et d'adulation changent de valeur : comparer Robespierre à un saint, à un martyr, à un nouveau messie, ou même à Dieu, ne semble pas inhabituel ou exagéré pour des socialistes-chrétiens qui le comparent à Jésus ou à Moïse. Or, refaire ou défaire ces portraits influence la représentation de Robespierre à travers ses relations personnelles. En effet, le « dictateur » gagne une nouvelle dimension chez Duval, qui s'étonne des « mœurs douces » de celui qu'il n'avait « jusqu'alors considéré [...] que comme un hypocrite ambitieux qui, sous le masque du patriotisme, conduisait violemment la France au plus terrible, au plus honteux esclavage, et aurait sans scrupule versé le sang d'une moitié de ses habitants pour imposer son joug de fer à l'autre moitié »<sup>228</sup>. Pour arriver à cette conclusion, Duval met en scène l'interaction de Robespierre avec Saint-Just : leur relation, inégale, est celle d'un dictateur à son courtisan<sup>229</sup>. Leurs échanges, dont Duval serait ainsi le témoin, lui révèle cette autre facette de

<sup>224</sup> Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4.

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> *Ibid.* : « La mise en scène est pour beaucoup dans la vie révolutionnaire. »

<sup>227</sup> *Ibid.* La famille Duplay « avait deux aspects ; c'était le peuple d'une part, et ce n'était pas le peuple ; c'était, si l'on veut, le peuple industriel, laborieux, passé récemment, par ses efforts et son travail, à l'état de petite bourgeoisie. » Un peu plus loin : « Combien dut-il être fortifié, dans sa pensée démocratique, par une si douce image de la vie du peuple ! Le peuple, moins la vulgarité, moins la misère et les vices, compagnons de la misère ! »

<sup>228</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 199-200.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p. 198 : « Je conduisis les deux promeneurs, sans qu'aucun des deux m'adressât la parole une seule fois, dans la partie du parc qui formait [un] jardin anglais ; je remarquai, durant le trajet, que Saint-Just paraissait gêné et embarrassé de sa contenance. Lui seul faisait les frais de la conversation, et Robespierre demeurait constamment sobre de paroles. Vous eussiez dit un despote qui veut bien souffrir les adulations d'un courtisan, mais qui s'offenserait d'une familiarité trop peu respectueuse. »

Robespierre : celui d'un dictateur mélancolique qui pressent sa propre fin<sup>230</sup>. Le chapitre 6 du premier tome de ses *Souvenirs thermidoriens* est presque entièrement consacré à façonner la représentation de Saint-Just. Duval participe ainsi au mouvement qui construit, depuis Charles Nodier<sup>231</sup>, le portrait et le mythe romantique du personnage : de l'écolier flagorneur décrit par le rapport de Courtois, Saint-Just devient le disciple dévoué de Robespierre<sup>232</sup>. Duval est toujours attaché au registre thermidorien : Saint-Just reste avant tout « le farouche séide de Robespierre » qui lui est redevable pour sa carrière<sup>233</sup>. Duval conteste la nouvelle représentation

<sup>230</sup> *Ibid.* : « Robespierre s'arrête devant les fragments disjoints de la statue, et la regardant d'un œil aussi sombre que Cromwell le cadavre détronqué de Charles I<sup>er</sup> : 'Que représentait cette statue ?' c'est à moi qu'il adressait cette question. '– Louis XV.' Puis, fixant la tête décollée : '– C'était un bel homme, le héros du parc aux cerfs, s'il ressemblait à cela.' Et il poursuit son chemin, la tête baissée et ayant l'air de méditer. Après avoir fait quelques pas, il se retourne et contemplant de nouveau cette statue en débris : 'Voilà pourtant, dit-il à Saint-Just avec une expression de frayeur mélancolique, voilà comme on fera peut-être un jour de la mienne ! – De ta tête, ou de ta statue ?' reprend Saint-Just. Robespierre ne répondit rien. »

<sup>231</sup> Charles Nodier, « Saint-Just et Pichegru », *op. cit.*, p. 46-48.

<sup>232</sup> L'amitié unissant les deux célèbres hommes de la Terreur, dont l'évocation anecdotique est inévitable dans la majorité des récits, est devenue *mythique* (mais non fictive ou inventée) car elle fut exemplifiée et façonnée par l'histoire et par la mémoire en tant qu'union philosophique et sociopolitique permettant d'expliquer la théorie et les idéaux robespierristes. Georges Labica, par exemple, parle de Saint-Just comme de « l'alter-ego » de Robespierre, appliquant les mots de l'un à l'attitude de l'autre. (Georges Labica, *op. cit.*, p. 118.) Autre exemple : la conclusion de la seconde partie du film *La Terreur et la Vertu*, alors que Robespierre et Saint-Just récitent en voix hors champ les articles fondamentaux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, scène se terminant par leur exécution. Il est toutefois intéressant d'analyser comment et pourquoi cette amitié politique est passée à l'histoire, car l'évolution ou le sens qu'on lui donne entraîne une certaine vision de Robespierre (ou de Saint-Just) où toutes les interprétations – même, tous les extrêmes – sont possibles. C'est ce qui est à l'œuvre chez Duval. Il faut, toutefois, noter une version parallèle, un autre « récit » de leurs relations : Saint-Just comme rival de Robespierre, dans les *Mémoires* de Bertrand Barère : « Nous ne nous dissimulions pas que Saint-Just, taillé sur un patron plus dictatorial, aurait fini par le renverser pour se mettre à sa place... » (*Mémoires de B. Barère*, vol. 1, Paris, Jules Labitte, 1844, p. 118) ; ou comme « dangereux concurrent » chez Michelet : « On pouvait comprendre dès lors que ce jeune homme, très jeune, ne serait pas précisément un disciple de Robespierre, qu'il marcherait du même pas ou le précéderait dans la violence, qu'un jour peut-être il serait pour lui un dangereux concurrent. Et cela fût arrivé, sans le coup de Thermidor » (*Histoire de la Révolution française*, Livre IX, 5). Cette interprétation donne un autre sens à la représentation de Robespierre, et reste un thème chez certains historiens, comme dans la biographie sur Saint-Just d'Albert Ollivier, *Saint-Just et la force des choses*, Paris, Gallimard, 1954, 703 p.

<sup>233</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 172, 176-177 : « ...il envoya quelques articles à Robespierre, pour être insérés dans le *Défenseur de la constitution*, journal que celui-ci rédigeait alors. Robespierre les ayant successivement insérés, cela établit entre eux une correspondance dont Saint-Just se trouva tellement flatté, qu'il devint admirateur passionné de Robespierre, et que dès lors il se dévoua entièrement à sa fortune. Robespierre ne fut pas ingrat : il prôna sur les toits le

romantique de Saint-Just « comme un bel et intéressant adolescent qui n'avait d'autre défaut à se reprocher qu'un patriotisme tant soit peu ardent », bien qu'il reconnaisse toutefois que Saint-Just soit « beau, cela est vrai, très-beau même »<sup>234</sup>. Or, les qualificatifs que Duval donne à Saint-Just acquièrent une certaine grandeur chez Lamartine – ou, du moins, cherche-t-il à rehausser la grandeur de Robespierre lui-même. En effet, bien que le Saint-Just de Lamartine soit « né tyran », il restait le « disciple impatient, mais toujours disciple » qui respectait et « s'inclinait » devant la supériorité de Robespierre<sup>235</sup>, même dans la nuit du 9 au 10 thermidor :

Saint-Just, rentré dans un silence respectueux, n'osait plus combattre une pensée qu'il croyait supérieure à la sienne, sinon en génie, du moins en vertu. Il attendait que l'oracle se prononçât par la voix du peuple, prêt également à suivre son maître à la dictature ou à la mort.<sup>236</sup>

---

patriotisme juvénile de Saint-Just, le fit affilier aux Jacobins, et vint à bout, par son influence et les pratiques secrètes de ses émissaires, de le faire nommer l'un des députés de l'Aisne à la convention nationale, où il se rangea tout d'abord sous les drapeaux de son protecteur, qu'il ne déserta jamais. » Ce genre d'interprétation subsiste encore de nos jours, comme en atteste la biographie sur Robespierre de John Hardman, qui décrit Saint-Just en ces termes : « The beautiful, almost feminine Saint-Just had written Robespierre an admiring letter out of the blue in 1790 asking him to intervene to save the market of his local town, Blérancourt, in the general reorganization of the country. In 1792, still aged only 25, he came to Paris and, legend has it, spent the night of 2 September, at the height of the massacres, together with Robespierre in a cellar. Robespierre procured his election to the Convention as part of the Paris (*sic*) delegation. » (John Hardman, *Robespierre*, Londres/New York, Longman, 1999, p. 89.) Outre son allusion à Duval, Hardman fait un curieux mélange de deux légendes bien différentes : la première, rapportée entre autres par Vergniaud, voulant que Robespierre se soit caché dans une cave les 9 et 10 août 1792 ; la seconde, une anecdote décrite par Alphonse de Lamartine (voir : *infra*, chapitre 2, p. 141, n. 323), et ensuite reprise, toujours au XIX<sup>e</sup> siècle, par Alexandre Dumas, dans *La comtesse de Charny* et dans *Le drame de Quatre-vingt-treize*, mais aussi par un autre romancier, Henri Béraud et même par un biographe anglais, George Henry Lewes. (Alexandre Dumas, *Le drame de Quatre-vingt-treize*, vol. 2, Paris, Michel Lévy Frères Éditeurs, 1875 (1851), p. 210-212 (chap. XXXVIII) ; Henri Béraud, *Mon ami Robespierre*, Paris, Librairie Plon, 1927, p. 161-164 (Livre 2, chap. 2) (pour une éd. angl., voir la trad. par Slater Brown publiée en 1928) ; George Henry Lewes, *The Life of Maximilien Robespierre with extracts from his unpublished correspondence*, Philadelphie, Carey and Hart Publishers, 1849, p. 217-218 (chap. XVI).) Ce passage de Hardman est ainsi fort édifiant sur les processus d'incorporation des légendes de la Révolution à l'histoire.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 172. Sur la « beauté » de Saint-Just, voir Bernard Vinot, « Chapitre premier. La beauté de la jeunesse », *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985, p. 9-14. C'est un thème déjà chez Nodier : Duval l'a, peut-être, tout simplement copié en exagérant la représentation faite par le premier. En effet, alors que le Saint-Just de Nodier lutte contre ses penchants libertins et s'est converti à l'austérité quasi-monastique des Robespierriens, celui de Duval n'en a que les apparences et est resté profondément corrompu, à la manière de l'adage (qu'il cite) : « Qui affectent la sobriété de Curius et font une vie de Sardanapales. » (*ibid.*, p. 181-182).

<sup>235</sup> Lamartine, *Histoire des Girondins*, LVII, 10.

<sup>236</sup> *Ibid.*, LXI, 9.

La dévotion des Duplay semble toutefois beaucoup plus noble que celle de Saint-Just chez Lamartine – peut-être parce qu’il s’inspire du témoignage de la fille cadette de la famille. Ainsi, ils ne sont pas des *adorateurs* qui vouent un *culte* à l’Incorruptible, mais une *famille substitut*, qui l’admire et l’estime, et qui l’intègre comme l’un des leurs : « causeur avec le père, filial avec la mère, paternel avec le fils, familial et presque frère avec les jeunes filles »<sup>237</sup>. Robespierre n’exploite pas cette famille, comme un témoignage de l’époque rapporté par Michelet l’aurait suggéré<sup>238</sup>. Il leur est attaché, par affection pour ses hôtes, et même par amour, puisqu’il serait fiancé à la fille aînée, Éléonore – là, encore, Lamartine suit le témoignage d’Élisabeth Le Bas. Le portrait privé et domestique créé autour de la famille Duplay permet à Lamartine de façonner un *nouveau* tempérament pour Robespierre, parallèle à la « simplicité de son existence »<sup>239</sup>. Simples étaient son mode de vie, son entourage et ses goûts vestimentaires. Or, cette simplicité n’est aussi qu’une *représentation* :

Son costume, même à l’époque où les démagogues affectaient de flatter le peuple en imitant le cynisme et le débraillement de l’indigence, était propre, décent, correct comme celui d’un homme qui se respecte, dans le regard d’autrui. Le soin un peu recherché de sa dignité et de son style se marquait jusque dans son extérieur. Une chevelure poudrée à blanc et relevée en ailes sur les tempes, un habit bleu clair boutonné sur les hanches, ouvert sur la poitrine pour laisser éclater un gilet blanc, une culotte courte de couleur jaune, des bas blancs, des souliers à boucles d’argent formaient son costume invariable pendant toute sa vie publique. On eût dit qu’il voulait, en ne changeant jamais de forme et de couleur dans ses vêtements, imprimer de lui une image toujours la même, et comme une médaille de sa figure dans le regard et dans l’imagination de la foule.<sup>240</sup>

Certes, chez Lamartine comme chez Louis Blanc, cette représentation calculée reste sincère dans ses intentions. Pour L. Blanc, le fait que Robespierre porte toujours

<sup>237</sup> *Ibid.*, XXX, 10. Ce passage s’inspire nettement d’Élisabeth Le Bas. Voir : *infra*, chapitre 2, p. 142, n. 324.

<sup>238</sup> Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4 : « Je juge qu’il en fut ainsi, d’après le reproche qu’un Jacobin dissident fit un jour à Robespierre : ‘d’exploiter la maison Duplay, de se faire nourrir par eux, comme Orgon nourrit Tartuffe’, reproche bas et grossier d’un homme indigne de sentir la fraternité de l’époque et le bonheur de l’amitié. »

<sup>239</sup> Lamartine, *Histoire des Girondins*, XXX, 12.

<sup>240</sup> *Ibid.*

le même gilet est « un indice de son dévouement : ses vêtements reflètent sa pauvreté, fournissant une preuve visible – une évidence – du fait que cet individu croit tout ce qu'il dit et qu'il n'a pas l'ambition mondaine des égoïstes qui le combattent »<sup>241</sup>. C'est avant tout sa manière de prouver son authenticité politique : « Son refus de suivre la mode du bonnet rouge sera interprété plus tard dans le récit comme un signe du fait qu'il préférerait systématiquement la réalité aux apparences, et par conséquent la démocratie elle-même à ses symboles »<sup>242</sup>. Or, l'apparence de Robespierre est aussi un sujet de débat. Si Nodier perçoit son « attirail » comme « d'une coquetterie empesée, prude et boudeuse »<sup>243</sup>, Laure d'Abrantès le voit comme un élégant, vêtu luxueusement de gilets en soie glacée brodé d'argent ou d'or, parfaitement digne et convenable des salons parisiens<sup>244</sup> – et de la société éclairée d'Ancien Régime. Pour Barras, l'élégance de Robespierre, qui paraissait « toujours poudré, alors que la poudre était proscrite », rejoint les critiques thermidoriennes de sa vanité<sup>245</sup>. La phrase est tournée un peu différemment chez Thibaudeau : la poudre n'était pas « proscrite », mais Robespierre l'« avait conservé [...] lorsque personne n'en portait plus »<sup>246</sup>. Baudot corrige certaines exagérations propres à l'imagination des auteurs romantiques<sup>247</sup>. Or, l'élégance de Robespierre recoupe également la rhétorique révolutionnaire et thermidorienne, qui, pour l'associer aux contre-révolutionnaires, lui donnait des mœurs aristocrates<sup>248</sup> – ou du moins débauchées. Duval, par exemple,

<sup>241</sup> Ann Rigney, *op. cit.*, p. 215.

<sup>242</sup> *Ibid.*

<sup>243</sup> Charles Nodier, « Robespierre l'aîné », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 169.

<sup>244</sup> Laure d'Abrantès, *op. cit.*, p. 6.

<sup>245</sup> Barras, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>246</sup> Thibaudeau, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 58. Aussi : « Son protégé [de Thibaudeau], le peintre Vivant-Denon, se rappelait l'avoir vu 'poudré à blanc, portant un gilet de mousseline brochée, avec un liseré de couleur tendre, et vêtu de tout point avec la propreté et la recherche d'un petit-maître de 1789'. » (François-Alphonse Aulard, *L'éloquence parlementaire pendant la Révolution française*, vol. 2, Paris, Hachette, 1886, p. 420, n. 3.)

<sup>247</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 245 : « Un auteur qui a peint Robespierre dans les *Mémoires d'une femme de qualité* prétend que Robespierre portait du linge fin, des habits soignés et un trousseau de bague à ses doigts. Ceci est vrai quant au linge et aux habits, mais c'est une erreur quant aux bagues. »

<sup>248</sup> Hector Fleischmann, *Robespierre et les femmes*, Paris, Albin Michel, 1909, p. 75-76. Voir également les nombreux témoignages allant dans ce même sens, p. 76-78.

visé Saint-Just, Robespierre, Chaumette et Cambon de cette accusation : « ce en quoi il [Saint-Just] ressemblait à Chaumette, à Robespierre, au financier Cambon et autres républicains de trempe aussi fine, desquels on pouvait dire, mais bien bas, dans la crainte de se compromettre : *qui Curios simulant et bacchanalia vivunt* [Traduction de l'auteur : Qui affectent la sobriété de Curius et font une vie de Sardanapales.] »<sup>249</sup>.

Les descriptions de Lamartine sur le tempérament de Robespierre, sa tenue et la modeste chambre qu'il occupait chez les Duplay ont exaspéré ses contemporains, comme en témoigne cette *Lettre d'un septuagénaire*, publiée en 1848 :

La raideur de son maintien, la gravité de ses paroles, son air taciturne et méditatif, lui prêtaient l'apparence d'une conception profonde. Son goût pour le beau linge et le soin qu'il prenait de ses habits, faisaient dire que comme il avait les instincts du tigre il en avait la propreté.<sup>250</sup>

Ou cette autre lettre, plus indignée et plus caustique, parue dans *La Gazette de Lyon* :

Je ne sais pas écrire, et je suis fort embarrassée de savoir comment m'y prendre pour remercier un écrivain tel que vous d'avoir enfin rectifié mes idées sur Robespierre, que jusqu'à présent, j'avais vu comme un monstre, un tigre à figure humaine. Combien j'avais été trompée ! C'est à vous que je dois d'avoir reconnu sa modestie, sa douceur, sa touchante bonté. Il est bien vrai qu'il faisait guillotiner gentilshommes, bourgeois et manants ; mais vous nous le montrez si candide, si simple lorsqu'il jouait avec son grand dogue Bloum, qu'on est tenté de le trouver aimable. [...] Je suis encore touchée quand, (après une journée de guillotinades, de mitraillades, de noyades provoquées par lui) vous nous le dépeignez passant sa soirée en famille, entre madame et mademoiselle Duplay, leur lisant Racine et s'enivrant des sentiments les plus doux ; combien Rousseau se serait applaudi des heureux résultats de son éducation, car vous l'appelez son élève. Quel succès ! Combien il est attendrissant de le voir sous cet habit bleu, dans ses culottes jaunes, ayant guillotiné hier, ayant guillotiné aujourd'hui, et se préparant à guillotiner demain et bien d'autres jours encore ! Il paraît que la douceur de son caractère n'en était jamais altérée.<sup>251</sup>

<sup>249</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 182. Duval présente également Saint-Just comme un élégant, et remet en question son austérité.

<sup>250</sup> Fabien Pillet, *Le Robespierre de M. de Lamartine – Lettre d'un septuagénaire à l'auteur de l'Histoire des Girondins*, Paris, Jules Renouard et C<sup>ie</sup>, 1848, p. 23.

<sup>251</sup> Lettre « d'une dame se disant convertie par l'*Histoire des Girondins* à l'admiration des vertus pastorales du bon M. de Robespierre », datée du 21 avril 1848 : citée dans Antoine Court, *Les Girondins de Lamartine*, tome 2, St Julien-Chapteuil, Éditions du Roure, 1990, p. 150.

Certains contemporains restent sceptiques face au « nouveau tempérament » de Robespierre, guère convaincus par les détails fournis par Lamartine. C'est le cas de Michelet, qui ne constate pas un changement de tempérament chez Robespierre grâce aux Duplay et à la vie familiale qu'il aurait enfin trouvée auprès d'eux :

Et nous ne doutons pas que l'infortuné Robespierre, dans la vie sèche, sombre, artificielle, que les circonstances lui avaient faite depuis sa naissance, n'ait pourtant senti ce moment du charme de la nature, joui de ce doux rayon. [...] On peut s'étonner d'une chose, c'est qu'une telle année, passée ainsi, n'ait pas considérablement modifié son caractère, adouci son cœur. Chose inattendue ! ce fut le contraire. Tout s'aigrit dans un vase aigre.<sup>252</sup>

Michelet renoue avec le portrait thermidorien, penchant davantage vers celui-ci que vers sa contrepartie robespierriste : il ne reste de celle-ci que l'idée de ses apparences – toutes d'une « blancheur honnête et pure » – comme une extension de ses idéaux, la « médiocrité d'or » ou « l'aisance médiocre »<sup>253</sup>. Or, les habitudes de Robespierre tiennent « encore à l'ancien régime », et « toujours à l'ancienne robe, raides et guindées »<sup>254</sup>. L'âme de Robespierre est « née malheureuse », « travaillée dès l'enfance par le malheur, par l'effort habituel, l'âpre sentiment de la concurrence »<sup>255</sup> ; elle est « malade », et ce « mal » se trouve dans son « exaspération de rivalité et de concurrence » jointe à sa « jalouse tristesse »<sup>256</sup>. Sourit-il ? Rit-il ? Le Robespierre de Michelet est celui des Thermidoriens, mais renouvelé après avoir passé à travers un nouveau filtre : « Il ne riait guère que d'un rire aigu ; s'il souriait de la bouche, c'était d'un sourire si triste qu'on le supportait à peine ; le cœur en restait serré »<sup>257</sup>. « Moralisateur de la République », il avait une « nature de prêtre », car

<sup>252</sup> Michelet, *Histoire de la Révolution*, IX, 4.

<sup>253</sup> *Ibid.* : « La blancheur honnête et pure des bas, du gilet et de la cravate, surveillés sévèrement par M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> Duplay ; la culotte de nankin et l'habit rayé ; les cheveux poudrés, relevés en ailes, donnaient l'idée d'un rentier d'une aisance médiocre, le type même que Robespierre avait en esprit : *L'homme de 3,000 livres de rente* (ce serait 5,000 aujourd'hui). Il répétait souvent ce mot : 'Il ne faut pas qu'on ait plus de 3,000 livres de rente.' »

<sup>254</sup> *Ibid.*

<sup>255</sup> *Ibid.*

<sup>256</sup> *Ibid.*

<sup>257</sup> *Ibid.*

« ses vertus s'arrangeaient à merveille avec ses vices et leur prêtaient, en quelque sorte, une assistance fraternelle »<sup>258</sup>. En effet, la famille Duplay n'a guère vaincu ses « vices » : bien qu'elle fut « excellente » et habitée des « sentiments les plus doux », elle « semble l'avoir exalté dans la haine des ennemis du peuple [...]. Il devint impitoyable, comme il ne l'avait jamais été jusque-là »<sup>259</sup>. En fait, les Duplay semblent plutôt avoir *entretenu* ses « vices » en le traitant, ainsi que l'écrit Michelet, comme « l'enfant de la maison, le dieu »<sup>260</sup>. Michelet renoue avec Fréron<sup>261</sup>, de même qu'avec le thème de la « divinité » : Robespierre n'est pas seulement un prêtre, mais toujours un dieu parmi ses proches, ou auprès de ses partisans jacobins<sup>262</sup>.

---

<sup>258</sup> *Ibid.*

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> Il semble également s'inspirer vaguement des *Mémoires* de Barras, du moins pour certaines comparaisons et métaphores dans les passages suivants : « Robespierre n'eût pas imité Feller ni Marat, mais il saisit volontiers l'occasion d'imiter Rousseau, de réaliser en pratique le livre qu'il imitait sans cesse en paroles, de copier l'*Émile* d'aussi près qu'il le pourrait. » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Livre IX, 4) ; « ...dans ses moments de loisirs, Robespierre commentait l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau, et l'expliquait aux enfants du menuisier [Duplay], comme un bon curé de village explique l'Évangile à ses paroissiens. » (Barras, *Mémoires*, vol. 1, *op. cit.*, p. 147). Ou dans les comparaisons avec la guillotine autour de ces descriptions de Saint-Just, lors de son premier discours à la Convention : « Ses paroles, lentes et mesurées, tombaient d'un poids singulier et laissaient de l'ébranlement, comme le lourd couteau de la guillotine. » (Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Livre IX, 5, p. 672) ; « C'est avec un ton sentencieux, flegmatique, qu'il débite ce thème incroyable, son manuscrit d'une main immobile, de l'autre faisant un seul geste, levant son bras droit et le laissant retomber d'un air inexorable et sans appel, comme le couperet même de la guillotine. » (Barras, *Mémoires*, vol. 1, *op. cit.*, p. 158)

<sup>262</sup> Michelet, *Histoire de la Révolution française*, IX, 4 : La « troisième légion » des Jacobins, « plus jeune », composée « d'hommes de conditions peu lettrées », mais « très passionnés », « honnêtes et désintéressés », d'« une foi pieuse, forte, docile », étaient « plus naïfs et plus violents, moins fins et moins pénétrants que le peuple d'aujourd'hui. Quand il convenait au chef de faire arriver sa pensée indirectement (comme tout à l'heure, par Couthon), ils étaient sujets à ne pas comprendre. Ils mettaient d'ailleurs si haut Robespierre, sa sainteté politique, que souvent ils croyaient devoir lui épargner telles décisions rigoureuses de salut public qui eussent coûté quelque chose à son cœur ou à la pureté de son caractère. S'il y avait quelque mauvaise besogne machiavélique à faire, ils aimèrent mieux la faire sans lui, pour ne pas gêner leur dieu, qu'elle fût ou non conforme à sa politique réelle. »

Michelet assure ainsi la continuité<sup>263</sup> du tempérament thermidorien de Robespierre, en lui donnant une autre vie. Parallèlement, toutefois, se maintient son « nouveau » tempérament, résultat de ses nouveaux partisans robespierristes et du témoignage de ses proches ; il subsiste d'ailleurs toujours, quelques deux siècles plus tard, dans des biographies favorables à l'Incorruptible<sup>264</sup>. Les deux tempéraments se croisent également dans le « portrait psycho-historique » brossé par Max Gallo, en 1968, et dans celui de Jean Artarit, en 2003, considéré depuis par le CNRS comme un « maître-ouvrage » et « un classique de la psycho-histoire »<sup>265</sup>. Or, cette psycho-histoire se fonde sur les textes analysés dans ce chapitre, où s'entremêlent la biographie de Proyard et les *Mémoires* de Charlotte Robespierre, autre source où puiser des anecdotes sur l'enfance de Robespierre que des psychanalystes comme Jean Artarit se plaisent à disséquer<sup>266</sup>. Artarit se réfère à un impressionnant corpus de sources<sup>267</sup>, mais sont-elles légitimes ? Il s'inspire en outre de ces mémoires

<sup>263</sup> Taine, par exemple, paraphrase Michelet, mais cite La Reveillère-Lépaux et Barbaroux, dans ses descriptions de Robespierre, des Duplay et autres admirateurs : « Là, dans une de ces familles où la demi-bourgeoisie confine au peuple, parmi des âmes neuves sur lesquelles les idées générales et les tirades oratoires ont toute leur prise, il a trouvé des adorateurs ; on boit ses paroles ; on a pris de lui l'opinion qu'il a de lui-même ; pour tous les gens de la maison, mari, femme et filles, il est le grand patriote, le sage infaillible ; soir et matin, il rend des oracles, il respire un nuage d'encens, il est un dieu en chambre. Pour arriver jusqu'à lui, les croyants font queue dans la cour ; admis un à un dans le salon, ils se recueillent devant ses portraits au crayon, à l'estompe, au bistre, à l'aquarelle, devant ses petits bustes en terre rouge ou grise ; puis, sur un signe de sa main saisi à travers la porte vitrée, ils pénètrent dans le sanctuaire où il trône, dans le cabinet réservé où son principal buste, accompagné de vers et de devises, le remplace quand il est absent. » (Hippolyte Taine, *Les origines de la France contemporaine*, vol. 3 : « La Révolution – Le gouvernement révolutionnaire », Paris, Hachette, 1885, p. 199-200.)

<sup>264</sup> Robespierre « affectionnait une vie régulière, douce et intime, ornait sa chambre de fleurs, aimait la compagnie de son chien Brount. Volontiers il suivait les enfants de son hôte dans leurs promenades aux Champs-Élysées et se mêlait à leurs jeux. [...] Très frugal, il avait peu de besoins, se nourrissait de pain et de fruits, buvait un peu de vin, et du café après les repas. Tout en lui était réserve et simplicité, mais il cachait sous un visage indifférent une âme sensible et fière. [...] Ses mœurs austères, sa conscience rigide, le rendaient peu sociable. Sa silhouette agréable respirait l'élégance. [...] Il était d'une propreté raffinée, et sa mise demeura toujours recherchée. Au plus fort de la Terreur, il conservera ses habitudes bourgeoises, gardant la culotte et l'habit, poudrant ses cheveux, portant manchettes et jabot. Le débraillé lui répugnait, comme toutes les outrances. Il se refusera à porter le bonnet rouge. » Marc Bouloiseau, « L'homme et son milieu – Son tempérament », *Robespierre*, Paris, PUF, 1961, p. 14-15.

<sup>265</sup> Selon la quatrième de couverture de la réédition : Jean Artarit, *Robespierre*, Paris, CNRS, 2009.

<sup>266</sup> Comme l'anecdote du pigeon, tirée des *Mémoires* de Charlotte Robespierre : *ibid.*, p. 26-27.

<sup>267</sup> La même observation est posée par Claude Mazauric sur la « grande biographie » de Laurent Dingli, au « souci d'érudition apparemment sans failles et qui impressionnera le lecteur ». Mazauric

massivement publiés lors du moment romantique par des acteurs mineurs ou par des inconnus en quête de gloire littéraire, souvent des nobles d'Ancien Régime ou des bourgeois et bourgeoises ayant grimpé la hiérarchie révolutionnaire et/ou impériale : par exemple, ceux d'Henriette Lucy Dillon, marquise de la Tour du Pin et fille du général Arthur Dillon, d'où il puise une description de Robespierre, « supérieurement coiffé avec une forêt de cheveux blancs ».<sup>268</sup> À travers d'autres anecdotes semblables, Jean Artarit en conclut qu'« il y avait dans cet amour d'une chevelure apprêtée une dimension fétichiste manifeste, soulignée par la carence du reste de sa vêtue »<sup>269</sup>. Le propos semble absurde, mais « l'élégance de Robespierre » fut déjà évoquée par Max Gallo comme témoignage extérieur de sa réalité psychique interne :

Surtout, cette élégance attentive, ce temps passé à se poudrer, à se vêtir, à se contempler prouvent l'amour de soi, un narcissisme qui confirme l'importance du paraître pour Robespierre et la volonté de masquer le corps : corps nié sous la soie, les dentelles, la poudre, corps masqué, corps disparaissant sous sa parure sociale qui seule doit être vue : façon inconsciente de pratiquer l'amour de soi et de refuser la partie charnelle, animale, de l'homme.<sup>270</sup>

C'est la conséquence de cette « vie abstraite », de ses « prédispositions » à l'abstraction<sup>271</sup>, où « le corps, ses débordements, sont écrasés par la vision

---

associe dans le même compte rendu les ouvrages d'Artarit et de Dingli : « Voici deux volumineuses biographies de Maximilien Robespierre parues l'une après l'autre à peu de temps d'intervalle, mais que l'on hésite pourtant à présenter ensemble dans la même chronique parce que la seconde [Dingli], nettement plus savante, veut très visiblement se différencier de la première [Artarit]. [...] Malgré tout, si, tout en désirant se tenir éloigné de la tentation d'amalgamer les deux ouvrages dans un tout indifférencié, nous n'hésitons pas à les associer dans la même chronique, c'est que l'un comme l'autre procèdent d'un jugement assez voisin sur l'homme Robespierre et sur ce que l'on désignera (sous réserve d'analyses plus circonstanciées) comme sa politique : l'homme, un fanatique en puissance que l'événement porte au faite du pouvoir d'État, sa politique, la mise en œuvre cynique sur fond de paranoïa d'une idéologie de mort qui se camoufle derrière un discours justificateur, ici, « l'illusion » de « la revendication égalitaire » (Artarit), là, la soumission à la prétendue « toute puissance messianique » de l'homme (Dingli). » (Claude Mazauric, « Robespierre ou l'impossible filiation », *AHRF*, no 339, janvier-mars 2005, p. 155.

<sup>268</sup> Henriette Lucy Dillon, *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin*, Paris, Mercure de France, 1989, p. 106, citée par Jean Artarit, *op. cit.*, p. 49.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>270</sup> Max Gallo, *op. cit.*, p. 75.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 78.

intellectuelle de l'existence »<sup>272</sup>. Sa vie chez les Duplay, où il s'entoure de ses propres portraits – Gallo suit l'anecdote de La Reveillère-Lépaux – révèle qu'il est « un homme en représentation par nature et par nécessité », mais aussi qu'il est « bloqué psychologiquement et [qu'il] contribue à renforcer ce blocage » par sa décision de vivre auprès de cette famille, plutôt que de fonder la sienne :

Situation et choix révélateurs de son aspiration à la cellule familiale et de son incapacité à la créer, à s'engager aussi dans ce réel des relations intimes qui le fascine et l'inquiète. Les Duplay, pour Robespierre, sont cette famille qu'il n'a pas connue. [...] La famille Duplay c'est, pour Maximilien, la tentative naïve et inconsciente de reconstruire une enfance modèle, de vivre enfin ce songe merveilleux et d'échapper au cauchemar de la réalité passée. Mais son choix et (*sic*) l'aveu qu'il n'a pas réussi à surmonter ses traumatismes, que ce sont ses blessures encore qui le font agir. [...] Les Duplay, par ailleurs proches du peuple tant par les origines que par la pratique professionnelle, disposaient cependant de l'aisance qui permet de masquer la « boue » de la vie quotidienne. Et Maximilien Robespierre ne quittait pas ainsi son monde fictif, loin de la pauvreté et de la réalité populaire, la côtoyant sans cesse mais ne la pénétrant pas. Situation une nouvelle fois favorable aux illusions, à la construction d'une image idyllique du peuple et de ses idéaux. Le monde policé des Duplay tel qu'il se présentait pour Robespierre n'était pas propre à introduire Maximilien dans la vérité des relations humaines.<sup>273</sup>

La solitude, le repli dans l'isolement, le refus de confronter la réalité ou la fuite hors du réel – Max Gallo prétend lire toute la psychologie profonde de Robespierre à travers ses discours (qui mettraient constamment de l'avant son *moi*) ou dans ces anecdotes puisées dans les répertoires thermidorien et romantique.

### 3.2.3 Le portrait sexuel et « genré »

La réédition de la biographie psychanalytique de Jean Artarit soulève à nouveau la question de l'homosexualité (refoulée ou sublimée, mais pathologique !) de Robespierre, qui est également évoquée par un autre psychanalyste, Jacques André. C'est une idée qui se murmure, qui se lit entre les lignes de quelques fictions, des pièces de Stanisława Przybyszewska au roman de Christophe Bigot, ou plus

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 145-146, 148.

rarement – outre les textes psychanalytiques – dans la littérature scientifique. Certes, il s'agit moins de répondre à la question – et certains l'ont fait, ou plutôt tenté<sup>274</sup> – que de montrer le processus qui nous fait nous poser, au XXI<sup>e</sup> siècle, la question.

La curiosité biographique n'est pas satisfaite par le vide qu'elle rencontre dans la vie de Robespierre : il est mort célibataire – comme son frère et sa sœur d'ailleurs. Sa vie intime semble ou bien mystérieuse, ou bien *absente* – et ce vide effraie ou indispose. Remplir ce vide en construisant le portrait sexuel de Robespierre donne un résultat certes encore plus variable que pour ses portraits physique et psychologique, puisqu'il est encore plus susceptible d'être influencé par les modes et les mœurs de chaque époque. On y projette peurs et fantasmes, ou même idéalizations chez les nouveaux Robespieristes, qui refusent de voir leur héros comme potentiellement « anormal » : on met donc l'accent sur sa possible *fiancée*, Éléonore Duplay. Or, ce soupçon d'homosexualité – autant invérifiable qu'anachronique<sup>275</sup> – se forme à la rencontre de différents facteurs : cette apparente absence de vie privée, son narcissisme<sup>276</sup>, une certaine misogynie, un quelconque manque de virilité et une « élégance » vestimentaire devenue « suspecte » à travers les âges. L'ignorance et les préjugés font le reste<sup>277</sup>. Le moment thermidorien et notre époque sont liés par ce

<sup>274</sup> Du moins, du côté de Saint-Just, dans la biographie de Bernard Vinot, *op. cit.*, p. 210 : « L'intimité de ces deux hommes de caractère [Robespierre et Saint-Just] était si étroite que certains sont allés jusqu'à suggérer qu'elle fut de nature homosexuelle. Saint-Just, qui n'a jamais hésité à s'exprimer sur les sujets les plus délicats, a dénoncé, au moins à deux reprises, dans *Organt*, ces mœurs qui lui apparaissaient comme l'un des vices propres à la classe des aristocrates. »

<sup>275</sup> « C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la sexologie, accédant au niveau scientifique, aborde le fait homosexuel. Le mot 'homosexuel' fut forgé, en 1869, par Karl Maria Kertbeny. » (Jacques Corraze, *L'homosexualité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006 (1982), p. 3.)

<sup>276</sup> « Facteur » tout particulièrement évoqué par Jean Artarit, et avec quelle conviction ! Un exemple parmi plusieurs : « Les attirances homosexuelles [au sein du Comité de salut public], que nous avons également évoquées, furent évidemment fortes chez les grands narcissiques qu'étaient Hérault, Barère et surtout Saint-Just et Robespierre. Ces deux derniers jouèrent une partie de séduction, comme dans un miroir qui semble s'être brisé, contribuant à l'éclatement final du groupe. » (*op. cit.*, p. 261)

<sup>277</sup> Faut-il le rappeler ? Ni l'asexualité, ni les troubles de personnalité, ni l'inadéquation aux normes de genre, ni la misogynie, ni les apparences ne déterminent ni ne permettent de lire l'orientation sexuelle. Pourtant, il est toujours possible de lire de telles aberrations, de nos jours, dans une littérature dite « scientifique », et tout spécialement dans la biographie psychanalytique de Jean Artarit.

thème que Robespierre, en tant que tyran et monstre, ou bien martyr, ne peut être « normal », y compris sous l'angle de ses rapports intimes. Bien que la norme se transforme selon chaque époque, Robespierre n'y appartiendra jamais – prenons à titre d'exemple cette phrase lancée en 1987 par Marcel Debarge, secrétaire national du Parti socialiste :

J'aime Danton parce que j'ai toujours eu un faible pour les gens qui vivent, qui baisent, qui savent allier l'engagement idéaliste au sens des réalités. Le côté illuminé de Robespierre me fait froid dans le dos. Danton au moins n'a pas été trop tueur.<sup>278</sup>

On reconnaît l'antagonisme entre Robespierre et Danton, tel que mis en scène dans le film d'Andrzej Wajda. Autre exemple : le roman biographique de Jean-Philippe Domecq, pourtant favorable à l'Incorruptible, nous introduit à cette problématique dès les premières pages : Robespierre, qui « sans doute mourut vierge »<sup>279</sup>, aurait teinté de « puritanisme » son réquisitoire contre Danton : « Misères de l'homme sans sexe... Avait-il besoin d'entacher de puritanisme les motifs réels [...] de l'arrestation de Danton ? »<sup>280</sup>. Cette représentation « psycho-sexuelle » est le résultat d'une évolution et d'une interprétation bien particulière, car ce Robespierre n'est plus exactement celui qu'avaient décrit les Thermidoriens. Le leur ressemblerait presque, ou davantage, à ce Danton débauché et entouré de prostituées que l'on trouve déjà chez Büchner. En effet, Dussault voit Robespierre comme « sobre et sensuel, chaste par tempérament et libertin par imagination »<sup>281</sup>, mais il passe à l'acte chez Montjoie :

Robespierre était célibataire parce que le lieu et chasteté du mariage, ne convenoient point à son goût pour le libertinage. Chacun sait qu'il vivoit avec la fille de son hôtesse comme avec une épouse, et que cette liaison ne l'empêchoit pas de recourir à des prostituées, de terminer chacune de ses orgies par une débauche nocturne.<sup>282</sup>

<sup>278</sup> Steven L. Kaplan, « La place de Robespierre », *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993, p. 599.

<sup>279</sup> Voir également Laurent Dingli, *Robespierre*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2004, p. 53 : « Robespierre n'a, semble-t-il, jamais eu de relation physique au cours de sa courte existence (il est mort à 36 ans.) »

<sup>280</sup> Jean-Philippe Domecq, *Robespierre, derniers temps*, Paris, Seuil, 1984, p. 16, 45.

<sup>281</sup> J. J. Dussault, *op. cit.*, p. 4.

<sup>282</sup> Montjoie, *op. cit.*, p. 216.

Ce comportement, « anormal » selon les mœurs révolutionnaires, s'avère une preuve supplémentaire de la tyrannie personnelle de Robespierre, car « aucun sentiment délicat n'eut jamais part à ces faciles conquêtes ; la terreur ou l'argent les lui procuroit »<sup>283</sup>. Le « tyran » des Thermidoriens appartient à l'univers d'excès (*hubris*) des tyrans de Rome : pouvoir, violence et déviance sexuelle. Or, seules des femmes sont les compagnes de débauches et des « plus sales voluptés »<sup>284</sup> de Robespierre ou de ses partisans dans la littérature thermidorienne – et contrairement aux Empereurs selon les sources antiques dont ils s'inspirent. Ses admiratrices, surtout, sont ciblées comme ses maîtresses, Éléonore Duplay apparaissant comme la principale : surnommée « Cornélie Copeau »<sup>285</sup> par les Thermidoriens, Vilate dit qu'elle « passoit pour sa femme, et avoit une sorte d'empire sur lui »<sup>286</sup> et Merlin de Thionville la compare à la maîtresse d'un roi ou de commis royaux<sup>287</sup>. De son vivant, Robespierre témoignait d'une rumeur voulant qu'il ait fait guillotiner l'amant de Cécile Renault<sup>288</sup> : désormais, elle aurait été, en fait, une de ses maîtresses :

La fille Renault, dit-on, bien loin de vouloir attenter aux jours de Robespierre, en étoit éperduement amoureuse, et se voyoit délaissée après avoir vécu avec lui dans l'union la plus intime. Ne pouvant supporter cet abandon, elle assiégeoit la maison de Robespierre, se plaignoit de son infidélité, et en étoit toujours rebutée. Fatigué de ses importunités, Robespierre imagina de s'en débarrasser, et par un raffinement de scélératesse bien digne de lui, de l'immoler à sa réputation, après l'avoir

<sup>283</sup> *Ibid.*

<sup>284</sup> *Nouveaux et intéressans détails (sic) de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices*, Imprimerie de Guilhemat, s.l.n.d., p. 8.

<sup>285</sup> Cornélie, de *Cornelia*, la mère des Gracques, dont elle s'inspirait elle-même, selon certains témoignages, comme modèle ; et « copeau » selon le métier de son père. Son surnom lui aurait été donné par Danton... selon quelques témoignages thermidoriens.

<sup>286</sup> Vilate, *Causes secrètes...*, Paris, s. éd., An III (1794), p. 16. Nicolas Des Essarts reprend le même passage, *op. cit.*, p. 76-77.

<sup>287</sup> « Il étoit défendu de mal parler du roi en 1789, de sa maîtresse, ou des maîtresses de ses commis. Quiconque doutoit de la divinité du roi de l'an 2<sup>e</sup>, de celle de ses commis ou de Cornélie Copeau étoit puni de mort. » (Merlin de Thionville, *Capet et Robespierre*, *op. cit.*, p. 3-4.) La comparaison est plutôt maladroite, puisque Louis XVI n'était pas connu pour avoir une maîtresse – c'était plutôt l'inverse ! Faudrait-il plutôt lire une comparaison entre Éléonore et Marie-Antoinette ? L'anecdote rapportée par Nicolas Des Essarts semble s'y approcher davantage. (Voir : *infra*, chapitre 3, p. 220-221.)

<sup>288</sup> *Infra*, chapitre 3, p. 158, n. 5.

sacrifiée à ses infâmes plaisirs. Il la dénonce comme ayant voulu l'assassiner ; son infortunée famille est comprise dans l'accusation ; elle périt toute entière sur l'échafaud, et le monstre, couvert du sang de ces nouvelles victimes, s'applaudit, triomphe et médite les nouveaux forfaits, qui en ont enfin délivré l'humanité.<sup>289</sup>

Il y a aussi les maîtresses inconnues : « une de ses anciennes maîtresses » qui organise son « triomphe » lors de son retour à Arras en octobre 1791<sup>290</sup> ; « une femme d'environ vingt-six ans », qu'il entretenait, mais « qu'il traitait assez mal et qui l'idolâtrait », selon le témoignage de Pierre Villiers<sup>291</sup> ; les « nombreuses concubines » qu'il avait « dans presque toutes les communes »<sup>292</sup>... Une dernière, enfin, que l'on peut difficilement identifier, mais qui pourrait être Éléonore Duplay, est mentionnée par Des Essarts. Celui-ci parle d'une rivalité et d'une jalousie de coquetterie entre la maîtresse de Robespierre et celle (également anonyme) de Barère autour d'une affaire de perruques : la maîtresse de Robespierre aurait paru, le jour de la fête de l'Être suprême, avec une perruque de cheveux blonds ayant possiblement appartenu à des guillotins. Barère s'empresse de « venger l'amour-propre outragée de son amante »<sup>293</sup>, en demandant à Payan l'interdiction de ces perruques blondes :

Le lendemain, Payan embouchant la trompette des dénonciations, ne manqua pas de tonner contre les perruques blondes. Tout Paris, toute la France, fut entretenue solennellement de l'élégant édifice de la coëffure des femmes,

<sup>289</sup> J. J. Dussault, *Véritable portrait de Catilina Robespierre, tiré d'après nature*, Paris, chez le citoyen Hannaud et chez le citoyen Berté, s.d., p. 7-8.

<sup>290</sup> Nicolas Des Essarts, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>291</sup> Pierre Villiers aurait été le secrétaire de Robespierre en 1790. Il publie cette anecdote, avec plusieurs autres détails sur ses contacts avec Robespierre, dans les *Souvenirs d'un déporté*, publiés en 1802. L'anecdote en question est parfois contestée, par exemple par R. Garmy dans les *Actes du colloque Robespierre* de 1967, parfois accréditée, par exemple chez Max Gallo, qui la voit comme une confirmation de l'enfermement de Robespierre dans des relations vides et abstraites : « Il a une maîtresse silencieuse, pauvre et qu'il entretient comme un bourgeois : un objet pratique qu'on repousse quand il vous gêne et qu'on paie pour qu'il reste disponible. Il ne faut pas passer sur ce détail anecdotique. Tout Maximilien est là. Le Moi fait de chair et de besoins, il le réduit à la relation sexuelle rare, glacée parce que limitée à n'être qu'elle. [...] Il verse régulièrement une pension à cette femme idolâtre, autre manière de vider de son humanité – de rendre abstrait – son contact avec elle. » (Max Gallo, *op. cit.*, p. 82-83.)

<sup>292</sup> *Nouveaux et intéressants détails...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>293</sup> Nicolas Des Essarts, *op. cit.*, p. 199.

pour satisfaire le dépit et la jalousie d'une virtuose<sup>294</sup>, et Barrere suffoquoit de rire quand il se rappeloit cette gentillesse.<sup>295</sup>

L'anecdote ainsi que son langage – la maîtresse de Barère est « alors en titre » – ne sont pas sans rappeler les jeux du paraître et les modes extravagantes de l'ancienne cour : la maîtresse de Robespierre se montre « parée de cette coëffure, parmi les femmes qui composoient la société des triumvirs »<sup>296</sup>. Débauche et coquetterie, les jalousies de maîtresses qui influencent les débats publics : cette « société des triumvirs » ressemble fort à Versailles<sup>297</sup>. Or, les « maisons de plaisance » des « décemvirs » évoquent autant le château de Versailles que le château de Silling<sup>298</sup>.

Robespierre aime-t-il les femmes ? Il aimerait plutôt, dans la littérature thermidorienne, les voir souffrir ou mourir. Merlin de Thionville dit qu'il « est faux qu'il ait eu l'honneur d'aimer les femmes ; au contraire, il leur a fait l'honneur de les haïr », car, en effet, « s'il les eût aimées, eût-il été cruel ? »<sup>299</sup>. Ainsi, il se débarrasse de Renault – serait-elle la seule maîtresse répudiée et exécutée ? – et il aime faire pleurer les femmes ou les faire jeter en prison pour ensuite les libérer :

<sup>294</sup> Ce terme désigne sans doute « l'enjouée Bonnefoi », maîtresse de Barère et de Dupin, et décrite comme « virtuose » dans Vilate, *Causes secrètes...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>295</sup> Nicolas Des Essarts, *op. cit.*, p. 200.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>297</sup> En effet, c'est ainsi que le présentait Vilate dans les *Causes secrètes...*, une source possible de Des Essarts, qui relate un « échange » de maîtresse à la « maison de plaisance » de Clichy qui appartiendrait à Barère : « On connoît l'échange bizarre de Versailles, entre le ci-devant duc de Liancourt, et je ne sais quel autre courtisan. Barrère avoit cédé cette *virtuose* à Dupin, et Dupin à Barrère la Demahy, courtisane logée dans un superbe hôtel, rue de Richelieu. [...] On se tromperoit, si l'on croyoit que j'allasse souvent à Clichy. Hélas ! retiré seul dans ma chambre, des réflexions cruelles avoient trop fait soupirer mon cœur, après les deux ou trois fois seulement que j'y étois allé. J'avois vu avec joie, avec délices, la destruction de la cour honteuse de Louis XVI et de l'archiduchesse d'Autriche, source corrompue des maux de toute la France, et je voyais renaître parmi les destructeurs de cette cour scandaleuse, les scènes nocturnes des jardins de Versailles et du petit Trianon. » (*Causes secrètes...*, *op. cit.*, p. 17-18.)

<sup>298</sup> « Il lui faudra deux livres, l'un écrit sous l'Ancien Régime (1785), l'autre contrecoup des années révolutionnaires (1795), pour donner à voir ce qu'est devenue la société révolutionnaire à la fin de la Terreur : un château de Silling gouverné par un 'Être suprême en méchanceté'. Qui, lui ? Le marquis de Sade, l'écrivain le plus politique de son temps. » (Anne Simonin, *Le Déshonneur dans la République, Une histoire de l'indignité (1791-1958)*, Paris, Grasset, 2008, p. 268.)

<sup>299</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 4.

Les regards des femmes n'étaient pas les derniers attraits de son pouvoir suprême ; il aimait à les attirer ; il mêlait de la coquetterie dans son ambition ; il faisait emprisonner des femmes pour avoir le plaisir de leur rendre la liberté ; il leur tirait des pleurs, pour les essuyer...<sup>300</sup>

L'une de ces anecdotes est reproduite chez Proyard<sup>301</sup> ; une autre, quelques années plus tard, dans les notes de Courtois :

Je tiens de la bouche de témoins irrécusables l'anecdote suivante :

Une des jouissances de ce tyran était de provoquer par des paroles dures la sensibilité des jeunes personnes qui venaient solliciter quelque grâce, et qu'au moment où elles versaient des larmes en abondance, il tirait alors son mouchoir et s'empressait, avec une sorte d'intérêt, d'essuyer les larmes de ses victimes.

Racine a mis dans la bouche de Néron ce vers, au sujet de Junie : J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler.<sup>302</sup>

Courtois, dans ses notes comme dans ses rapports d'autrefois, recourt à ce genre d'anecdotes sur des comparaisons avec les tyrans de Rome. En fait, elles sont trop littéralement calquées sur ces textes antiques pour ne pas nous interroger sur leur nature : les textes antiques ne servent-ils pas simplement de modèles pour façonner

<sup>300</sup> J. J. Dussault, *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux enfers par Danton et Camille-Desmoulins*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>301</sup> Proyard, *op. cit.*, p. 63 : « Une manière de galanterie qu'il avoit adoptée, lorsqu'il avoit en mains le Pouvoir suprême, c'étoit de faire jeter des Femmes en prison, et d'aller ensuite leur apprendre qu'elles étoient innocentes. » Il est à noter que ce comportement – faire jeter des femmes en prison, certaines avec qui une relation aurait été « consommée » – fut une accusation également adressée à l'endroit de représentants en mission en l'an III : par exemple Lejeune, qui aurait fait emprisonner pendant trois semaines une « fille de soin », parce qu'elle était enceinte, avant de la faire reconduire dans son village « sans même avoir reçue ses gages ». Voir Jean-Baptiste Legoff, *Représentants face au peuple. Les lettres de dénonciation à l'encontre des conventionnels pendant la Terreur et la Réaction thermidorienne*, vol. 1, thèse (non publiée) sous la direction de Christine Nougaret et de Michel Biard, Paris, École nationale des chartes, 2006, p. 160.

<sup>302</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Notes et souvenirs... », *op. cit.*, p. 929-930. Cette anecdote est précédée par des « notes pour le rapport du 9 thermidor (à la suite des débauches de la Maison Alfort) », où la mère Duplay semble jouer l'entremetteuse pour Robespierre : une jolie jeune femme de 17 ou 18 ans vient, avec sa tante, demander la liberté de son père. Elles se frappent au refus de la mère Duplay. La jeune fille, déçue, repart vers la voiture et revient avec un assignat de 25 livres, confondant l'hôtesse de Robespierre pour une domestique par « sa mise sale et dégoûtante », alors « la femme Duplay court avec empressement au-devant d'elle, et, la saisissant par le bras, lui dit : 'Actuellement que vous êtes seule, vous pouvez monter. Le citoyen Robespierre aime beaucoup les jeunes personnes de votre âge'. »

ces anecdotes ? Comme dans cette anecdote sur Joseph Lebon, placée dans son rapport du 16 nivôse an III, et inspirée de la *Vie de Caligula* de Suétone :

Signalons cet affreux *Joseph Lebon*, [...] qui, entouré des objets de ses lubriques fureurs, dans ses embrassemens homicides, eût pu dire avec plus de véhémence que *Caligula* le disait jadis à *Césonie* : *Cette belle tête sera pourtant coupée dès que je l'aurai commandé* ; et qui réalisa ce que le tyran des Romains n'avait porté qu'en image, au milieu des caresses de l'amour.<sup>303</sup>

Un peu plus haut, le rapport de Courtois dresse également un portrait flou et lyrique des « débauches » de ces représentants en mission associés aux Robespierriéristes :

Et ce sont des représentans du peuple qui ont ouvert ces scènes affreuses ! ce sont des collègues qui vous entraînent dans ces fêtes de Cannibales, où les yeux rouges et brûlans d'une affreuse joie, ils n'entendent autour d'eux que les déchiremens de la douleur qui pénétraient jusqu'à leurs âmes féroces, comme les sons de la plus douce harmonie : assis, comme le frère de *Thyeste*, à d'horribles banquets, où, étendus dans les bras de quelque vile courtisane, et tout dégouttans de sang, de liqueurs et de voluptés, ils buvaient tranquillement l'oubli des souffrances de leurs semblables !<sup>304</sup>

Sang, liqueurs et voluptés, crimes, orgies et débauches : le répertoire des crimes des tyrans de Rome (*Caligula* et *Néron* sont les principaux « tyrans débauchés » mentionnés par les Thermidorien), dont Suétone est l'une des sources principales, n'est pas sans rappeler le répertoire des crimes sadiens<sup>305</sup>. La série de

<sup>303</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 70-71. Courtois cite le passage qui correspond dans son rapport en latin, suivi d'une traduction : « Il ne caressait jamais sa femme ou sa maîtresse, qu'il ne dit en même temps : *Une si belle tête sera abattue quand je le voudrai*. Étonné lui-même de sa constance pour *Césonie*, il répétait de temps en temps *qu'il voulait appliquer cette femme à la question pour savoir d'elle ce qui la rendait si aimable*. » (L'italique est dans le texte.)

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 70. Voir également, Jean-Baptiste Legoff, *op. cit.*, p. 159 : « Si celui qu'on dénonce est souvent présenté comme tyrannique, sanguinaire, pilleur et vandale, on le présente aussi comme un être profondément immoral. Attaquer l'immoralité d'un député c'est non seulement mettre en avant ses vices réels ou supposés (principalement la débauche sexuelle, le goût du luxe et l'ivrognerie), mais c'est surtout montrer à ses collègues, dans un moment où la vertu républicaine est à l'ordre du jour, qu'il est incapable de représenter le peuple français. [...] Au lendemain de la chute de Robespierre, de nombreuses rumeurs courent sur sa prétendue sexualité débridée... Le vice n'est pas compatible avec le caractère de représentant du peuple, bien plus, il n'est pas compatible avec le caractère républicain, d'où cette insistance sur les éléments de la vie privée des représentants. » Certains représentants, comme Le Carpentier et Albitte, sont dénoncés pour leur « banquets » et leur « conduite scandaleuse » avec des « femmes prostituées ou autres » (*ibid.*, p. 160).

<sup>305</sup> Le style de Sade fut également rapproché de celui de Suétone, qui constitue à la fois une source d'inspiration et une source d'information d'où il puise des anecdotes qu'il insère dans ses œuvres.

pamphlets sur la « Queue de Robespierre » emprunte également à cet imaginaire contemporain, particulièrement, selon Antoine de Baecque, dans le *Plan de conduite pour tous les anneaux de la queue* et dans *Coupons-lui la queue*. De Baecque analyse la crainte des Thermidoriens d'une survivance idéologique, d'une descendance politique de Robespierre, qui s'exprime par une métaphore corporelle sur le « retour lubrique » de son « cadavre » :

Là, on découvre le cadavre de Robespierre sorti de la fosse commune des Errancis, un cadavre « vivant du COL à la QUEUE », c'est-à-dire un épouvantable corps sans tête que l'énergie séminale a réussi seule à ranimer, monstre digne des fantasmagories morbides peuplant alors certaines gravures thermidoriennes [...]. Ce monstre associe l'Incorruptible à sa descendance politique – le « COL », composé en majuscules, répond certes au mot « QUEUE », mais est aussi une allusion transparente à Collot d'Herbois, principal « continuateur » de Robespierre avec Billaud-Varenne – tout en dressant un portrait d'épouvante : le cadavre vivant sans tête mais avec un organe reproducteur tout-puissant, version politique du mort jouissant, du « mort bandant » que l'on trouve au même moment dans le roman sadien.<sup>306</sup>

L'« association du cadavre de Robespierre au plaisir des sens »<sup>307</sup> se trouve également dans un « vaudeville » d'Ange Pitou, dont la propagande anti-jacobine semble, dans un autre projet, toujours aussi imprégnée de l'imaginaire sadien<sup>308</sup> :

La queue est un meuble à la mode ;  
 Auprès du sexe féminin, [...]  
 Quand ma queue et mon alumelle,  
 Perce certain réduit charmant,

---

Voir : Vincent Jolivet, « Sade et Suétone », *Dix-huitième siècle*, no 41, 2009, p. 619-637 et Anne Clancier, « La biographie à Rome : Suétone, un précurseur de Sade ? », *Revue française de psychanalyse*, 1988, no 1, p. 147-152.

<sup>306</sup> Antoine de Baecque, « Robespierre ou le terrible tableau », *La gloire et l'effroi...*, *op. cit.*, p. 205. Il est à noter qu'il s'agit de l'interprétation de l'historien, car le pamphlet ne tombe pas, malgré les métaphores suggestives, dans un style aussi pornographique.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 203.

<sup>308</sup> François Gendron, *La jeunesse sous Thermidor*, Paris, PUF, 1983, p. 34 : « Ange Pitou imaginait une pièce à grand spectacle intitulée *La mort du genre humain*. C'était une tragédie en six actes contenant 450 scènes, se terminant toutes sur une catastrophe sanglante. Les principaux acteurs n'y paraissaient jamais deux fois. Les décors figuraient une place publique bornée de deux rangs de guillotines à quatre tranchants. Sur un côté, la Seine où voguaient des bateaux à soupapes, et au premier plan la statue de la Liberté et une énorme tasse marquée : *Parisiens, vous y boirez tous !* » (Ange Pitou, *Tableau de Paris en vaudeville*, no 7, p. 150. BrF : Lc<sup>2</sup> 850, 851.)

J'entends une jeune pucelle :  
 Crier : c'est un couteau tranchant :  
 Votre queue à la Robespierre,  
 Dans votre sang va se grossir ;  
 Serrez la mienne toute entière,  
 Vous sentez naître le plaisir. [...]
 Mais cette queue est bigarée (*sic*),  
 D'amour, de sang, et de plaisir...<sup>309</sup>

Le rapport au sang – comme à la guillotine, d'ailleurs – devient sexuel, mais également « généré ». Dans la « comédie » *Tactiques des Cannibales ou des Jacobins...*, Robespierre demande que chaque nouveau membre-aspirant au Club des Jacobins, après avoir sacrifié père, mère, frères, sœurs, femme, enfants et amis, boive « sans hésiter » du sang humain<sup>310</sup>. L'ingestion de sang humain est un thème courant dans la littérature d'abord contre-révolutionnaire, puis thermidorienne<sup>311</sup>. Mais elle renvoie également, dans ce cas précis, à une scène antique : Catilina, voulant lier ses acolytes à son complot, les fit boire du sang humain mêlé à du vin<sup>312</sup>. Une autre scène de la « comédie » fait référence à ce même rituel, lorsque le sang est enfin apporté dans « une large coupe »<sup>313</sup>. Or, les femmes assistant aux séances des Jacobins – caricaturées en « tricoteuses de Robespierre » et en « furies de la guillotine »,

<sup>309</sup> Ange Pitou, *La queue, la tête, et le front de Robespierre, en vaudeville*, s.l. rue Percée, 1794 (BnF : YE-3930). Nous reproduisons le même passage cité par A. de Baecque dans son article, à l'exception de deux vers qui ont été déplacés et incorrectement recopiés (par l'auteur ? par sa source ?). Il reste que ce passage est le plus « célèbre » (donc le plus souvent cité) de ce pamphlet-vaudeville.

<sup>310</sup> *Tactique des cannibales ou des Jacobins ; comédie en un acte et en prose : précédée & suivie de quelques morceaux ayant trait à la Révolution*, Paris, Chez les Marchands de Nouveauté, seconde édition, 2 pluviôse an III (22 janvier 1795), p. 20.

<sup>311</sup> Bronislaw Baczko, *op. cit.*, p. 37, n. 16 : « Le phantasme du *verre du sang* mériterait une enquête poussée. Ainsi on le retrouve dans les récits sur les massacres de septembre : la fille d'un prisonnier, Mlle Sombreuil, aurait été forcée de boire un verre de sang pour sauver son père. Lors du procès du Comité révolutionnaire de Nantes, des témoins rapportaient que pour être admis à la société populaire, complice de noyades, on devait boire un verre de sang. »

<sup>312</sup> Salluste, *La conjuration de Catilina*, XXII.

<sup>313</sup> *Tactique des cannibales ou des Jacobins...*, *op. cit.*, p. 30 : « LE GARÇON DU CLUB (*arrive, avec un grand vase peint en rouge, bleu & blanc : il apporte aussi une large coupe, & s'écrie l'œil en feu :*) VOILA DU SANG. (*On se précipite en foule au comptoir, où Robespierre va boire le premier. Pendant que les autres lui succèdent il se fait un très-profond silence.*) » (En italique dans le texte.)

malmenées autant dans la presse que dans l'espace public<sup>314</sup> – demandent, *exigent*, de boire elles aussi du sang humain. Complices avides et dénaturées, Pache leur assure qu'elles auront bien « du sang & du bon, plus que vous n'en pourrez boire »<sup>315</sup>. Peu avant la fin de la pièce, les femmes dansent une Carmagnole, en entonnant « Nous ne buvons que du sang de sens-froid (*sic*) »<sup>316</sup>.

Cette « comédie » et le « vaudeville » d'Ange Pitou font allusion aux nombreuses femmes qui entourent Robespierre, ces « dévotes » subjuguées par les pouvoirs de ce « séducteur dégénéré »<sup>317</sup> mais aussi féroces et déviantes que lui :

---

<sup>314</sup> Dans la soirée du 21 brumaire an III, des troupes de Muscadins, dirigées par Jullian, prirent d'assaut le Club des Jacobins. Alors que les hommes s'enfuient et « défilèrent à la course dans la rue Honoré, sous les crachats des jeunes gens qui leur faisaient la haie de chaque côté », les femmes furent retenues par la décision de Martainville de les faire fouetter, « une correction prétendument destinée à venger les bonnes sœurs de l'Hôtel-Dieu qui avaient été fouettées par les femmes de la Halle le 7 avril 1791 ». Un pamphlet fut écrit sur l'événement, dont le titre annonce assez clairement le genre : *Les Culs des Jacobines visités par le peuple*. Les attaques continuent sur ces femmes dans la presse, par exemple dans *Le Messager du Soir* d'Isidore Langlois, qui explique que la Convention poursuit la décision de fermer le Club des Jacobins « sans s'embarrasser des criaileries de quelques culs fouettés ». Langlois est particulièrement virulent dans ses moqueries sur les « contusions du derrière » de la Citoyenne Crassoux – l'un des « personnages » de la « comédie » *Tactiques des Cannibales...* – désignée par Fréron « aux brutalités des jeunes gens [en début brumaire] en proclamant qu'elle remplissait dans les tribunes des Jacobins 'les fonctions de tambour-major de tous les bataillons femelles qui les garnissent' ». En nivôse et en pluviôse, la lutte recommence contre les femmes qui assistent, cette fois, aux séances de la Convention : « Le 24 nivôse, *Le Messager du Soir* dénonçait 'une quarantaine de démons femelles qui, leurs chaudrons entre les jambes, vomissaient des injures contre les Comités', et, le 25, *L'Orateur du Peuple* assurait qu'une poignée de femmes ivres d'eau-de-vie et 'dont la figure hideuse annonce la crapule, la débauche et l'avilissement' étaient apostées dans les tribunes pour troubler les discussions. 'S'il faut encore une correction pour mettre à la raison les tricoteuses, poursuivait *Le Messager du Soir*, on la leur appliquera'. Ce jour-là, la police observait que Saint-Huruge, armé d'un gourdin, patrouillait les couloirs de la Convention, y cherchant des femmes pour les fouetter. Le 27 nivôse, les jeunes gens du café de Chartres décidèrent de fréquenter de façon plus assidue 'les tribunes aux convulsions' et d'en chasser 'les mégères stipendiées par la faction des hommes de sang', et l'on retrouve, le 20 pluviôse an III, la femme Dupertois qui, le couteau à la main, défendait l'honneur de sa fille contre sept à huit jeunes gens qui voulaient... la déshabiller dans un corridor de la Convention. Le 24 pluviôse, avant que ne s'ouvre la séance, une violente collision oppose des jeunes gens aux jacobines dans les tribunes, et ce n'est qu'avec peine que la garde réussit à rétablir l'ordre. Mais ce sera le dernier incident du genre et les jeunes gens règneront désormais en maîtres autour de l'Assemblée. » (François Gendron, *op. cit.*, p. 40-43, p. 59-60.) Voir également Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1988, p. 293.

<sup>315</sup> *Tactique des cannibales ou des Jacobins...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>317</sup> Antoine de Baecque, *op. cit.*, p. 204.

C'est (*sic*) surtout les femmes, ce qu'on appelait à Paris les dévotes de Robespierre, que le tyran attendrissait jusqu'aux larmes. D'aussi loin qu'elles le voyaient, le cœur, les dents, les pieds, les mains, tout trépignait chez elles. Elles se le montraient du doigt, elles l'étouffaient de caresses, elles le pinçaient, elles le mordaient, elles lui mangeaient le blanc des yeux...<sup>318</sup>

Or, ce terme de « dévotes » précède les « tricoteuses » et les « furies de la guillotine » – autant de catégories distinctes de femmes associées et réunies aux Jacobines et Robespierristes – comme fidèles de Robespierre. Comme leur nom le suggère, elles renvoient à une comparaison religieuse : elles sont des superstitieuses et des idolâtres. Condorcet observe, dans le numéro du 9 novembre 1792 de la *Chronique de Paris*, « que l'on avait amené beaucoup de femmes à la séance du 5 [novembre] ; les tribunes en contenaient sept à huit cents, et deux cents hommes tout au plus, et les passages étaient obstrués de femmes ». Il fait le lien avec Robespierre :

On se demande quelquefois pourquoi tant de femmes à la suite de Robespierre, chez lui, à la tribune des Jacobins, aux Cordeliers, à la Convention ? C'est que la révolution française est une religion, et que Robespierre y fait une secte : c'est un prêtre qui a ses dévots<sup>319</sup> ; mais il est évident que toute sa puissance est en quenouille.<sup>320</sup>

Condorcet le décrit comme un « chef de secte », qui « se dit l'ami des pauvres et des faibles » et « se fait suivre par les femmes et les faibles d'esprit »<sup>321</sup>. Vilate relate les paroles de Rabaut de Saint-Étienne et Manuel, précédant la rédaction de cet article :

À l'issue de la séance, je me trouvai près du café *Debelle*, avec Rabaut-de-Saint-Etienne. *Quel homme, que ce Robespierre avec toutes ses femmes ; c'est un prêtre qui veut devenir un dieu.* Entrés au café *Payen*, nous abordâmes Manuel, *qui n'aime pas les rois, car ce ne sont pas des hommes ; il dit, avez-vous vu ce Robespierre avec toutes ses dévotes.* Rabaut reprend : *il faut un article demain dans la Chronique, et le peindre comme un prêtre ;*

<sup>318</sup> Rapporté par un journaliste suisse à la fin du mois de fructidor an II, et cité par Antoine de Baecque, *op. cit.*, p. 204.

<sup>319</sup> Le mot est parfois rendu, dans certaines citations, comme *dévotes*, comme la suite de la phrase le suggère. L'expression *tomber en quenouille* désigne un pouvoir (royal) ou un héritage qui passe aux mains de femmes. La quenouille est un symbole féminin, puisqu'elle représente une activité typiquement féminine : ainsi la « puissance » de Robespierre s'appuierait-elle sur des femmes.

<sup>320</sup> *Histoire parlementaire de la Révolution française*, vol. 21, *op. cit.*, p. 2.

<sup>321</sup> *Ibid.*

Manuel : *oui, car les prêtres sont comme les rois, des charlatans. L'article parut, et si l'on se donne la peine de le revoir, on y reconnoîtra la manière de Rabaut.*<sup>322</sup>

Robespierre était « continuellement environné de ses femmes », qui le faisait ressembler à un pontife<sup>323</sup>, une comparaison que l'on trouve également dans les *Mémoires* de Thibaudeau<sup>324</sup>. Cette « nuée de femmes »<sup>325</sup> répétaient « sans cesse », selon Vilate, que « ce Robespierre, c'est un dieu, il est sans pareil, c'est l'homme divin, c'est le fils de l'Être suprême »<sup>326</sup>. Vilate le compare également à un « directeur de non[n]es »<sup>327</sup> – autant de personnages de la pornographie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Or, si ces thèmes se recourent<sup>328</sup>, il est possible de constater que ses dévotes ne sont pas toujours présentées comme des compagnes sexuelles (ou potentiellement

<sup>322</sup> Vilate, *Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 59-60. L'italique est dans le texte.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>324</sup> Thibaudeau, *Mémoires*, tiré d'un extrait cité dans l'introduction des *Mémoires authentiques...*, *op. cit.*, p. 30 : « c'était une espèce de pontife qui avait ses séides et ses dévotes, et dont l'orgueil se complaisait dans le culte qu'ils avaient pour lui. » À comparer avec les propos de Jacques André : « Il est de la nature des maîtres », écrit Freud, 'd'être absolument narcissique'. Ils n'aiment les autres que pour autant que ceux-ci les admirent, leur rendent un culte. Les femmes, dans la vie de Robespierre, ne semblent guère avoir été des objets de la sexualité. Leur apport au narcissisme du maître semble par contre n'avoir pas été négligeable. Le ton érotomane des *Mémoires* de sa sœur Charlotte est là pour le dire. On peut supposer que les femmes Duplay baignaient dans un élément proche. Du côté des hommes, de Saint-Just au jeune Julien, cela semble avoir été à peu près la même chose. Saint-Just n'écrivit-il pas à Robespierre ? : 'Je ne vous connais que comme Dieu, par des miracles'. » (Jacques André, « L'Incorruptible. Considérations psychanalytiques », dans *Robespierre : figure-réputation*, *op. cit.*, p. 150-151.) Il le dit encore plus simplement dans sa vulgarisation publiée dans *L'Histoire* : « Il semble bien n'avoir aimé les autres (de Charlotte, sa sœur, à Saint-Just) que pour autant qu'ils lui portaient un culte. » (« Robespierre sur le divan », *L'Histoire*, no 177, mai 1994, p. 49.)

<sup>325</sup> Vilate fait un lien avec le conte de Psaphon, tiré d'Élien. Cette « nuée de femmes » et « l'essaim d'oiseaux » auquel Psaphon, un Lybien, avait appris à répéter que « Psaphon est un grand dieu » ; « il les lâcha dans le pays », après quoi « les habitans de Lybie, frappés de surprise, discernèrent à Psaphon les honneurs divins » (*Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 58-59).

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 59. Vilate tente clairement d'élargir la filière de l'affaire Catherine Théot.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 62-63 : « Dans son domestique, attentions recherchées, caresses louangeuses, desirs prévenus, sollicitudes craintives, soupirs recueillis, mignardises flatteuses, toutes les voluptés de la mysticité, sembloient environner le tyran, et nul directeur de nones ne fût jadis davantage le tendre et précieux objet de plus douces inquiétudes, et de soins plus affectueux de la part des chères mères en dieu. » L'italique est dans le texte.

<sup>328</sup> Antoine de Baecque, *op. cit.*, p. 204 : « Le 'grand prêtre' et ses 'dévotes' est d'ailleurs un des thèmes à la mode du moment. »

sexuelles). Si elles sont associées à ces caricatures de « furies », elles sont, après tout, fort hideuses et terrifiantes, comme le soulignent Fréron<sup>329</sup> et Duval<sup>330</sup>.

Chez Proyart, Robespierre joue avec les cœurs des femmes, mais ne s'attache pas. Son « caractère » et son « genre de vie » l'éloignent des femmes, mais il « affecte » surtout une « certaine austérité dans les mœurs » puisque, en fait, Robespierre « n'étoit chaste que par raison » car il redoutait « plus les suites naturelles que le crime du libertinage » et « donnoit, pour motif de sa sagesse, la crainte qu'il avoit de provoquer la pulmonie, héréditaire dans la famille »<sup>331</sup>. La version de ses partisans, qui sera reprise par les Romantiques, existe parallèlement à la version thermidorienne, ou plutôt, elle la *précède* puisque les Thermidoriens entendent révéler le « vrai » visage de Robespierre. Ainsi, bien qu'il n'y croie pas, Montjoie atteste son existence lors du moment thermidorien : « Ses partisans pendant qu'il vivoit, vantoient son incorruptibilité, son désintéressement, la pureté de ses mœurs »<sup>332</sup>. Or, la figure du prêtre-Robespierre connaît un nouveau succès avec le moment romantique : non plus détournée par la pornographie, elle se réinvestit de ses valeurs de base du célibat et de la chasteté. Baudot présente une version hybride entre Thermidoriens et Romantiques en répétant que Robespierre, en effet, n'aimait pas les femmes – non parce qu'il était un tyran misogyne, mais parce qu'il leur préférait son idéal, et il n'aurait donc jamais eu pour maîtresse, comme les Thermidoriens l'annonçaient à l'époque, la fille aînée des Duplay<sup>333</sup>. Cette version rejoint,

<sup>329</sup> *Infra*, chapitre 3, p. 226, n. 314 : « une poignée de femmes ivres d'eau-de-vie »... etc.

<sup>330</sup> Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur*, vol. 4, *op. cit.*, p. 334 : « Il [Robespierre] eut néanmoins ses adorateurs et ses dévotes. Mais quelles créatures, bon Dieu ! des furies de guillotine, des tricoteuses de la jacobinière. Il y a loin de là aux célestes houris du prophète de Médine. »

<sup>331</sup> Proyart, *op. cit.*, p. 63.

<sup>332</sup> Montjoie, *op. cit.*, p. 215.

<sup>333</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 242 : « On a prétendu que ce nouveau Jupiter n'avait pas eu besoin de prendre les métamorphoses du dieu de l'Olympe pour s'humaniser avec la fille aînée de son hôte, appelée Éléonore. Cela est de toute fausseté. Comme toute sa famille, cette jeune fille était fanatique du dieu Robespierre, elle était même plus exaltée à raison de son âge. Mais Robespierre n'aimait point les femmes, il était absorbé dans son illumination politique ; ses rêves abstraits, ses discours

étonnamment, celle présentée par Charlotte Robespierre elle-même au sujet d'une relation amoureuse entre son frère et Éléonore Duplay<sup>334</sup> – elle conteste cette idée, mais non la capacité de son frère à aimer des femmes, dont Anaïs Deshorties qu'il aurait failli épouser<sup>335</sup>. Par cette dernière anecdote, Charlotte Robespierre suggère également ce qui pouvait attirer les femmes chez son frère. La représentation chez Baudot de l'homme « absorbé » par son « illumination politique » et par ses « rêves abstraits » réapparaît chez Lamartine, mais celui-ci – qui suit le témoignage de la sœur d'Éléonore Duplay – l'imagine transposer ses idéaux dans son amour, évidemment pur, pour la jeune femme :

L'amour même attachait son cœur là où le travail, la pauvreté et le recueillement fixaient sa vie. Éléonore Duplay, la fille aînée de son hôtesse, inspirait à Robespierre un attachement plus sérieux et plus tendre que celui qu'il portait à ses sœurs. Ce sentiment, plutôt prédilection que passion, était plus raisonné chez Robespierre, plus ardent et plus naïf chez la jeune fille. [...] Cette inclination, avouée par tous deux, approuvée de la famille, se

---

métaphysiques, ses gardes, sa sûreté personnelle, toute choses incompatibles avec l'amour, ne donnaient chez lui aucune prise à cette passion. »

<sup>334</sup> Charlotte Robespierre, *Mémoires*, Paris, Nouveau Monde, 2006, p. 80-81 : « Il y a à l'égard d'Éléonore Duplay deux opinions : l'une, c'est qu'elle était la maîtresse de Robespierre aîné ; l'autre, c'est qu'elle était sa fiancée. Je crois que ces deux opinions sont également fausses ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que Mme Duplay eût vivement désiré avoir mon frère Maximilien pour gendre, et qu'elle n'oublia ni caresses, ni séductions pour lui faire épouser sa fille. Éléonore aussi était très ambitieuse de s'appeler la citoyenne Robespierre, et elle mit en œuvre tout ce qui aurait pu attendrir le cœur de Maximilien. Mais, accablé d'affaires et de travaux comme il l'était, entièrement absorbé par ses fonctions de membre du Comité de salut public, mon frère aîné pouvait-il s'occuper d'amour et de mariage ? Y avait-il place dans son cœur pour de pareilles futilités, lorsque son cœur était rempli tout entier de l'amour de la patrie, lorsque tous ses sentiments, toutes ses pensées étaient concentrés dans un seul sentiment, une seule pensée, le bonheur du peuple ; lorsque, sans cesse en lutte contre les ennemis de la Révolution, sans cesse assailli par ses ennemis personnels, sa vie était un perpétuel combat ? Non, mon frère aîné n'a pas dû, n'a pas pu s'amuser à faire le Céladon avec Éléonore Duplay, et je dois ajouter, un pareil rôle n'entraînait point dans son caractère. »

<sup>335</sup> *Ibid.*, p. 58-59 : « L'amabilité de mon frère auprès des femmes lui captivait leur affection. Quelques-unes, je crois, éprouvèrent pour lui plus qu'un sentiment ordinaire. Une entre autres, Mlle Deshorties, l'aima et en fut aimée. Le père de cette jeune personne avait épousé en secondes noces une de nos tantes ; il avait du premier lit deux fils et trois filles. Lorsque mon frère fut élu député aux États généraux, il courtoisait Mlle Deshorties depuis deux ou trois ans. Plusieurs fois il avait été question de mariage, et très probablement Maximilien l'aurait épousée, si le suffrage de ses concitoyens ne l'avait enlevé aux douceurs de la vie privée pour le lancer dans la carrière politique. Mlle Deshorties, qui lui avait juré qu'elle n'appartiendrait jamais qu'à lui, ne tint nullement compte de ce serment, et, pendant la session de l'Assemblée constituante, donna sa main à un autre. Mon frère n'apprit ce parjure qu'à son retour à Arras, après la clôture de l'Assemblée ; il en fut très péniblement affecté. » Laurent Dingli critique cette histoire, romancée par Hector Fleischmann : voir L. Dingli, *op. cit.*, p. 431-432.

respectait elle-même dans sa pureté. Ils vivaient dans la même maison comme deux fiancés, non comme deux amants.<sup>336</sup>

Il est intéressant que Charles Nodier ne mentionne aucune de ces anecdotes sur Robespierre, sinon pour noter une rumeur selon laquelle il aurait « secrètement épousé » Éléonore Duplay<sup>337</sup> – sans détails, toutefois. En fait, Nodier attribue une partie des thèmes des anecdotes précédentes – comme de ses attributs physiques<sup>338</sup> – à son frère cadet, Augustin. Dans son article *Robespierre le jeune et la Terreur*, Augustin Robespierre est, lui aussi, entouré d'un cercle de femmes – mais ce sont des femmes qui lui présentent « les réclamations des détenus » ou des femmes reconnaissantes (« jeunes filles en robes blanches », des « épouses consolées » et des mères) qui décorent « la modeste retraite du représentant » de fleurs et de rubans pour le remercier d'avoir fait libéré huit cents détenus<sup>339</sup>. Il a également une « compagne » – ou n'est-ce qu'une dévote ? – qui l'accompagne à la séance de la société populaire de Besançon. Elle laisse sur le jeune Nodier une profonde, mais étrange impression :

Il y avoit quelque chose de pénétrant, de caustique, et presque d'inferral dans son regard et dans son sourire. On supposait à peine qu'elle fût la maîtresse de Robespierre, dont l'âpreté cénobitique et la physionomie pâle et macérée sembloient exclure l'idée de l'amour. Chose étrange ! dans ce temps, où l'idée de Dieu passoit pour un préjugé, le bruit se répandit que la compagne de Robespierre étoit une créature d'une organisation supérieure, qui avoit le privilège de lire dans les âmes, et qu'il la conduisoit avec lui pour le seconder dans un mystère de rédemption, où elle étoit chargée de la séparation des bons et des mauvais.

Dévote et mystique, la description de cette femme rappelle l'affaire Catherine Théot et les textes de Vilate. Reste que Nodier emploie souvent un lexique monastique pour désigner les Robespierristes, témoignant ainsi de leur sectarisme comme le décrivaient jadis Condorcet et les Thermidoriens : ainsi Robespierre jeune est-il

<sup>336</sup> Lamartine, *Histoire des Girondins*, XXX, 11.

<sup>337</sup> Charles Nodier, « Robespierre l'aîné », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 179.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 51-52.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 48, 60.

« cénobitique » (sa description n'est également guère différente de celle de son frère aîné) ; Dumas a la pâleur d'un « anachorète »<sup>340</sup> ; et Saint-Just est comme un converti, qui renonça aux plaisirs des boudoirs et triompha de ce « penchant presque invincible à la paresse et à la volupté » auquel sa physionomie l'aurait prédisposé<sup>341</sup>. En 1852, Édouard Fleury prend note des résultats de cette représentation, de Nodier à Lamartine : « Ils ont inventé l'incorruptible Robespierre. Pour lui faire pendant, ils vont tailler, en plein marbre le plus blanc et le plus virginal de Paros, une effigie du sage et chaste Saint-Just »<sup>342</sup>. La « déssexualisation de Robespierre », comme le dit Florence Gauthier, tend à « se répand[re] chez les Montagnards » – également pour leurs biographes du XX<sup>e</sup> siècle : « le sexe des Jacobins a beaucoup travaillé certains de leurs biographes »<sup>343</sup>. La biographie de Pierre Gascar sur Marc-Antoine Jullien reprend le stéréotype de la tradition thermidorienne d'un Robespierre « désexué, raide, intelligent-mais-insensible » ; aussi ses proches le deviennent-ils également à son contact : Saint-Just est « entré en politique comme on entre en religion » et « la castration est forte aussi » chez Jullien, qui devient aussi froid que Robespierre<sup>344</sup>.

Or, les thèmes de la chasteté et du célibat aboutissent à un autre niveau : *l'impuissance*. Robespierre s'entoure de femmes ; son pouvoir repose sur elles ; il est même contrôlé et manipulé par elles. Les Thermidoriens puisent dans un lexique féminin pour décrire sa psychologie (envie, vanité, orgueil) et l'associe à des femmes violentes, sanguinaires mais surtout incontrôlables. La misogynie républicaine devient plus virulente avec les Thermidoriens, qui ne tolèrent plus aucune présence

<sup>340</sup> Charles Nodier, « Robespierre le jeune : appendice au chapitre précédent », *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution*, vol. 1, *op. cit.*, p. 83-84.

<sup>341</sup> *Id.*, « Saint-Just et Pichegru », *op. cit.*, p. 47 ; *id.*, « Just (Saint-) » *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, vol. 34, Paris, Belin-Mandar, 1837, p. 57.

<sup>342</sup> Édouard Fleury, *Saint-Just et la Terreur*, vol. 2, Paris, Didier, 1852, p. 8.

<sup>343</sup> Florence Gauthier, compte rendu de Pierre Gascar, *L'ombre de Robespierre*, Paris, 1979, dans *AHRF*, vol. 51, 1979, p. 351.

<sup>344</sup> *Ibid.*

féminine populaire et publique<sup>345</sup> – certains, comme Réal, déplorent la « tutelle des femmes » qui subsiste dans l'influence des Merveilleuses sur la société thermidorienne<sup>346</sup>, qui rappelle l'Ancien Régime<sup>347</sup>. Surtout, Jacobins et sans-culottes sont méprisés comme les aristocrates d'autrefois pour leur « émascation » socio-politique<sup>348</sup> : faibles et impuissants, ils sont incapables de contrôler leurs « mégères » et les laissent influencer les affaires publiques et les traiter de « lâches »<sup>349</sup>. De même, l'impuissance de Robespierre n'est pas sans rappeler celle de Louis XVI<sup>350</sup> : il est intéressant que cet argument apparaisse principalement – sinon uniquement pour les Thermidoriens – chez Merlin de Thionville, qui développe dans un autre portrait une comparaison entre les deux « tyrans ». Or, ce n'est pas tant une défaillance physique

<sup>345</sup> Elles sont chassées même des rues : « Dans le même mouvement les femmes révolutionnaires sont définitivement identifiées aux 'tricoteuses de Robespierre' et aux 'furies de la guillotine' ; les femmes n'ont plus accès aux tribunes des assemblées et n'ont même plus le droit de se rassembler publiquement à plus de cinq. » Jean-Clément Martin, *La Révolution française, 1789-1799 : une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004, p. 240. Voir également Dominique Godineau, *op. cit.*, p. 330-331.

<sup>346</sup> François Gendron, *op. cit.*, p. 56, n. 1 : « Les tricoteuses sont disparues, mais nous n'avons pas pour cela échappé à la tutelle des femmes. Ce n'est plus, il est vrai, dans les tribunes que des voix enrôlées influencent aujourd'hui le législateur. Mais dans un joli salon, une aimable fille [...] sollicite avec tant de grâce, dénonce avec une sensibilité si profonde... on n'a pas un cœur de marbre, on se rend. Et de là, cette mobilité, cette versatilité qui affligent certains législateurs. Sous Robespierre, combien de décrets commandés dans les tribunes. Aujourd'hui, combien de projets soupirés dans les boudoirs. » (P. F. Réal, *Le Journal de l'opposition*, no 4, p. 18. BnF : Lc<sup>2</sup> 862.)

<sup>347</sup> « Most scholars highlight attacks on aristocratic women, and the Queen in particular, to explain republican misogyny: radicals believed women had corrupted men and politics under the Old Regime by feminizing them, and they were determined to prevent a recurrence of such activity in a revolutionary nation. » (Laura Mason, « Angels and Furies: Women and Popular Song during the French Revolution », *Music and History: Bridging the Disciplines*, Jackson, University Press of Mississippi, 2005, p. 51.)

<sup>348</sup> *Ibid.*, p. 56-57 : « All of this is not to say that representations of these women were free of preconceptions about gender and sexual hierarchy; we ought to consider, however, whether such preconceptions were restricted to women. As I suggested above, republicans were not alone in targeting women of the opposition as unruly and dissolute; such images were popularized across the political spectrum. If a horrified fascination with monstrous women was not restricted to republicans, then we must consider what political purposes it served and whether those images were not directed as much at male as female opponents. Did not republicans who described aristocratic women as duplicitous and domineering implicitly charge aristocratic men of having been emasculated? Did not royalist and reactionary critics who decried ferocious market women accuse sans-culottes men of failing to sustain proper sexual authority in their households and, by implication, the nation? In other words, we need to look beyond the explicit content of revolutionary and counter-revolutionary attacks on women to consider how pointedly they took aim at men as well. »

<sup>349</sup> *Ibid.*, p. 53. Voir également Dominique Godineau, *op. cit.*, p. 321.

<sup>350</sup> Chantal Thomas, *op. cit.*, p. 124-127.

qui se double d'une faiblesse politique qu'une défaillance *psycho-politique*<sup>351</sup> que l'on trouve chez Robespierre. Il était incapable d'*aimer*, d'*exercer*, et de *jouir* de la « suprême puissance » : il ne pouvait que vaguement la désirer et *paraître* puissant :

Il peut avoir eu l'idée confuse et le désir vague d'amener les Français à une soumission superstitieuse pour ses opinions, à une sorte de bigoterie imbécille dont il seroit l'objet ; mais il n'étoit pas digne de prétendre à l'obéissance. S'il a désiré paroître roi, ça a été précisément par incapacité de l'être, et tout au plus pour qu'un autre ne le fut pas. S'il a ambitionné l'appareil de la puissance, ça été sans aimer la puissance, et en vil eunuque qui ne pouvoit souffrir de la voir en d'autres mains.<sup>352</sup>

On retrouve la même idée dans le rapport de Courtois du 16 nivôse, étendu à tous les Robespierriistes, terroristes et vandales : « Que furent-ils, que sont-ils encore ces fondateurs de *comités de démolition*, ces créateurs de ruines ! de vils eunuques blessés de la présence des puissans »<sup>353</sup>. Cette idée renvoie aux *Lettres persanes* de Montesquieu. Les seules passions connues par l'eunuque sont, dans sa jeunesse, la jalousie, puis, vieillissant et résigné, l'ambition et la haine des femmes : « le plaisir de me faire obéir me donne une joie secrète : [...] je me trouve dans le sérail comme dans un petit empire ; et mon ambition, la seule passion qui me reste, me satisfait un peu »<sup>354</sup>. L'eunuque est un « être artificiel » qui « n'appartient plus à la nature ni à la société »<sup>355</sup>. Il est donc condamné à ne jouer qu'un rôle et à s'élever comme « une barrière inébranlable » : si les femmes du sérail « forment des projets », l'eunuque « les arrête soudain », s'« arme du refus » et se « hérissé de scrupules » : il n'a « jamais dans la bouche que les mots de devoir, de vertu, de pudeur, de modestie »<sup>356</sup>.

Ces thèmes se concentrent également chez Michelet, qui voit en Robespierre une « nature de prêtre », une « jalouse tristesse » et une « vie sèche, sombre,

<sup>351</sup> Max Gallo et les biographes psychanalytiques verront à construire une cause physiologique, ou du moins psychologique à la source de son impuissance : Robespierre a un « blocage ».

<sup>352</sup> Merlin de Thionville, *Portrait de Robespierre*, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>353</sup> Edme-Bonaventure Courtois, « Rapport... », *op. cit.*, p. 78.

<sup>354</sup> Montesquieu, « Lettre IX : Le premier eunuque à Ibbi », *Lettres persanes*.

<sup>355</sup> David Galand, *Lettres persanes*, Paris, Bréal, coll. « Connaissance d'une œuvre », 2003, p. 56-57.

<sup>356</sup> Montesquieu, « Lettre IX : Le premier eunuque à Ibbi », *Lettres persanes*.

artificielle » : il aurait réussi « l'épuration progressive de ses mœurs »<sup>357</sup>. Il rapporte une anecdote « suspecte » qu'il tient « d'un artiste illustre, véridique, admirateur de Robespierre, mais qui la tenait lui-même de M. Alexandre de Lameth ». Robespierre aurait emprunté un écu de six francs à Lameth, « disant qu'il en avait besoin, parce qu'au retour il devait s'arrêter chez une fille : 'Cela vaut mieux, dit-il, que de séduire les femmes de ses amis' ». Or, Michelet croit que Lameth a inventé l'anecdote, car

l'explication la plus probable, à mon sens, c'est que Robespierre, débarqué récemment à Paris et voulant se faire adopter par le parti le plus avancé, qui, dans la Constituante, était la jeune noblesse, croyait utile d'en imiter les mœurs, au moins en paroles. Il y a à parier qu'il sera retourné tout droit dans son honnête Marais.<sup>358</sup>

Michelet ne croit pas à son libertinage, que les Thermidoriens avaient rapporté comme conséquence de son célibat. Deux paragraphes plus loin, Michelet compare Robespierre à sa sœur qui a « les aigreurs d'une vieille fille » : s'il avait la même « raideur de son maintien » et la « tenue sèche, mais soignée », il était également « plus fin et plus féminin ». Malade (et maladif<sup>359</sup>), il se retrouve au centre d'une querelle entre les femmes qui veulent s'occuper de lui : sa sœur, Charlotte, contre Mme Duplay et sa fille aînée, Éléonore<sup>360</sup>. Il se laisse facilement entraîner par elles :

<sup>357</sup> Michelet, *Histoire de la Révolution*, Livre IX, 4.

<sup>358</sup> *Ibid.*

<sup>359</sup> « Il était malade, rue Saint-Florentin, vers la fin de 1791, malade de ses fatigues, malade d'une inaction nouvelle pour lui, malade aussi de sa sœur... » Michelet le décrit également comme « souffreteux » (*Histoire de la Révolution*, VIII, 3).

<sup>360</sup> Michelet a probablement tiré l'anecdote des *Mémoires* de Charlotte Robespierre elle-même, qui raconte ses « malheurs » avec la mère et la fille aînée Duplay. « Lorsqu'il fut mieux, Mme Duplay vint le voir, elle n'avait pas été instruite de son indisposition, et fit grand bruit de ce qu'on ne l'avait pas prévenue. Elle se mit à dire des choses fort désobligeantes ; elle me dit que mon frère n'avait pas tous les soins nécessaires, qu'il serait mieux soigné dans sa famille, que rien ne lui manquerait ; et la voilà qui presse Maximilien de revenir chez elle ; mon frère refuse d'abord faiblement ; elle redouble ses instances, je dirai mieux, ses obsessions. Robespierre, malgré ses représentations, se décide enfin à la suivre. 'Ils m'aiment tant, me disait-il, ils ont tant d'égards, tant de bontés pour moi, qu'il y aurait de l'ingratitude de ma part à les repousser.' Ce seul fait donne une idée de mon frère Maximilien. Il cède à Mme Duplay, il se résout à quitter son chez lui, à se remettre en pension dans une maison étrangère, tandis qu'il a sa maison, son ménage, parce qu'il ne veut pas faire de peine à une personne pour laquelle il a de l'amitié. » (Charlotte Robespierre, *op. cit.*, p. 78-79.)

Mme Duplay vint faire une scène épouvantable pour ne pas l'avoir avertie de la maladie de son frère. Elle ne s'en alla pas sans enlever Robespierre, qui se laissa faire d'assez bonne grâce.

Vilate écrivait qu'Éléonore avait « une sorte d'empire sur lui », mais Charlotte Robespierre blâme principalement la mère, « qui eût vivement désiré avoir [s]on frère Maximilien pour gendre, et [qui] n'oublia ni caresses, ni séductions pour lui faire épouser sa fille »<sup>361</sup>. Mme Duplay cherchait selon elle à se « l'accaparer ». Elle avait pris, avec toute sa famille, un « ascendant » sur lui, qui « prenait sa source, d'une part, dans la débonnairété de mon frère, si je puis m'exprimer ainsi, et de l'autre, dans les caresses incessantes et souvent importunes de Mme Duplay »<sup>362</sup>. En effet, le « caractère de Maximilien » était également à blâmer, car « il se laissait mener comme elle voulait, et cet homme, si énergique à la tête du gouvernement, n'avait de volontés dans son intérieur que celles qui lui étaient suggérées pour ainsi dire »<sup>363</sup>.

Ainsi se développe, avec le moment romantique, la représentation de Robespierre comme un homme faible, maladif, impuissant. Prêtre et eunuque, Robespierre n'est pas viril : il ne peut donc être que féminin, efféminé. Marie-Hélène Huet observe, comme Ernest Hamel l'avait également fait<sup>364</sup>, que plusieurs historiens comme Michelet ont comparé Robespierre à un sphinx dont l'énigme n'est pas résolue : « il était le dernier mot de la Révolution, mais personne ne pouvait le lire »<sup>365</sup>. Or, le sphinx – ou plutôt *la sphinge* – est un monstre *féminin* qui « tue par décapitation »<sup>366</sup> : l'association avec ce monstre mythologique est d'autant plus symbolique. Il représente, pour Huet, une clé d'analyse pour comprendre l'association de Robespierre à des éléments féminins – le renvoyant côte à côte avec la violence de « ses » furies et avec une représentation féminisée de la Terreur dans

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 80

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>363</sup> *Ibid.*

<sup>364</sup> Ernest Hamel, *La Montagne*, XIII, 21.

<sup>365</sup> Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 17.

<sup>366</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 154.

les caricatures thermidoriennes<sup>367</sup> – et à une « sexualité énigmatique »<sup>368</sup>. La voix de Robespierre – séduisante et fatale comme celle des sirènes, selon Nodier – et « l'emphase extraordinaire », à partir du moment romantique, sur ses vêtements évoquent, explique Huet, un processus de féminisation<sup>369</sup>. Au fil des siècles, son « élégance » s'exagère dans les récits : en 1902, la description qui en est faite par Hilaire Belloc, dans sa biographie de Robespierre, pourrait s'appliquer, selon Huet, au style d'une marquise d'Ancien Régime (!)<sup>370</sup>. La même remarque peut être faite au sujet d'un passage concernant Robespierre dans la biographie de Jacques Castelnau sur Madame Tallien. Faisant un amalgame de descriptions, dont celle de la duchesse d'Abrantès, Castelnau construit un portrait « efféminé » de Robespierre, qui « n'a point de ces ardeurs mâles qui caractérisent l'homme vigoureux » ; « peut-être doit-on voir dans ces goûts et ces manières qui s'identifient avec les goûts et les manières des femmes le ressentiment et cette espèce de jalousie sourde qu'il porte à celles-ci »<sup>371</sup>. Cette suggestion, fort peu subtile, serait confortée par la présence d'un autre homme apparemment doté des « mêmes dispositions efféminées » dans l'entourage de Robespierre : Saint-Just, présenté comme son seul ami. Castelnau s'inspire d'un passage des *Souvenirs* de Georges Duval, témoignant qu'il aurait « vu Saint-Just chez Robespierre en 'robe de chambre de bazin (*sic*) éclatante' »<sup>372</sup>. En fait, Saint-Just n'était pas chez Robespierre, mais chez lui, lorsque Duval affirme l'avoir vu<sup>373</sup>. Castelnau n'a pas consulté la source originale, mais l'ouvrage d'Hector Fleischmann,

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 174-177. Voir également Ewa Lajer-Burchard, « *Les Sabines* ou la Révolution glacée », *David contre David*, sous la dir. de Régis Michel, Paris, La Documentation Française, 1993, p. 471-547.

<sup>368</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 154.

<sup>369</sup> À noter, les goûts luxueux pour le « linge fin » sont également évoqués dans le réquisitoire contre les représentants en mission en l'an II : « Les représentants, qui sont des voleurs et des pilleurs, on l'a vu, aiment le luxe et font tout pour que leur train de vie soit fastueux. Ils réquisitionnent à leur profit les bonnes caves, les bons mets, les beaux meubles, le linge fin et tout cela alors que le peuple vit dans la misère et qu'ils prônent eux-mêmes, devant leurs concitoyens, l'égalité. » (Jean-Baptiste Legoff, *op. cit.*, p. 162.) De plus, le luxe corrompt et amollit les mœurs : il effémine.

<sup>370</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 155.

<sup>371</sup> Jacques Castelnau, *Madame Tallien*, Paris, Hachette, 1938, p. 118-119.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>373</sup> Georges Duval, *Souvenirs thermidoriens*, vol. 1, *op. cit.*, p. 183.

publié en 1909, qui comporte la même erreur. Comble de l'ironie, Fleischmann citait le passage pour démontrer que l'élégance de Robespierre, loin d'être singulière, était partagée par certains de ses contemporains, dont Saint-Just et Billaud-Varenne<sup>374</sup>...

L'ouvrage *Robespierre et les femmes* d'Hector Fleischmann, s'intéresse tout particulièrement au thème de l'intimité de Robespierre. Hagiographe et érudit robespierriste, il « a laissé une œuvre largement consacrée aux affaires de mœurs et aux lettres d'amour mettant en scène des personnages célèbres de la Révolution et de l'Empire » et a réédité, par exemple, les *Mémoires* de Charlotte Robespierre<sup>375</sup>. Cette œuvre « panégyrique », critiquée par Laurent Dingli pour avoir principalement servi à « retoucher le portrait, réchauffer un personnage si glacé » en lui « inventant une vie sentimentale », est restée un « ouvrage de référence »<sup>376</sup>. En effet, selon Jean-Clément Martin, l'œuvre d'Hector Fleischmann a « jou[é] un rôle d'intermédiaire et de divulgateur » permettant de connecter les études de genre à la légende robespierriste :

Qui nierait pourtant que la dimension explicitement sexuelle n'ait joué aucun rôle dans la trajectoire de Robespierre ? L'opposition entre Robespierre et Danton a été parfois vue dans ses dimensions ouvertement obscènes par suffisamment d'historiens, pour que les publications de Fleischmann soient reconnues pour ce qu'elles apportent, à leur façon, contribuant à notre connaissance du passé, en s'ajoutant aux autres.<sup>377</sup>

L'impuissance de Robespierre fut opposée, au XIX<sup>e</sup> comme au XX<sup>e</sup> siècle, à la vigueur de Danton. Le portrait de celui-ci fut également reconstruit en légende : un autre monstre, « un monstre sublime »<sup>378</sup>, l'anti-monstre à opposer à Robespierre :

Every monster needs an antidote. Robespierre's deadly sphinx was contrasted with a being who, through his appetite for life and his unequivocal human desires, both counteracted and amplified the funereal qualities of his enemy. Thus was born the legend of Danton. It could be said that Danton was invented by nineteenth-century writers to offset and

<sup>374</sup> Hector Fleischmann, *op. cit.*, p. 79.

<sup>375</sup> Jean-Clément Martin, préface aux *Mémoires* de Charlotte Robespierre, *op. cit.*, p. 14.

<sup>376</sup> Laurent Dingli, *op. cit.*, p. 431.

<sup>377</sup> Jean-Clément Martin, préface aux *Mémoires* de Charlotte Robespierre, *op. cit.*, p. 16.

<sup>378</sup> Mots de Michelet, selon Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 157.

dramatize Robespierre's quiet and deadly stillness. But nineteenth-century writers could not simply make Danton – a more resolute regicide than Robespierre ever was, and the main architect of the fearful Revolutionary Tribunal – into a glorified victim or a fallen hero; so he too became monsterized, a form of monstrous answer to a monstrous enigma.<sup>379</sup>

Le monstre-Danton répond politiquement à Robespierre, mais il lui répond également par un portrait physique, psychologique et sexuel qui fut expressément construit en contraste : « Robespierre's and Danton's transformation into mythical monsters would not have been complete without a correlated account of their lifestyles and sexuality »<sup>380</sup>. Historiens et écrivains mirent l'emphase sur la soi-disant « sexualité débridée » de Danton : il est l'homme qui aime vivre, contrairement à ces hommes froids, éteints, qui ne vivent que pour la mort<sup>381</sup>. Bien que reconnue comme légende, la polarité se perpétue toujours, comme le démontre l'article de Mona Ozouf sur Danton publié dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française* en 1988 :

On a opposé Robespierre à Danton comme la vertu au vice, l'incorruptibilité à la vénalité, le labeur à l'indolence, la foi au cynisme : c'est la version des robespierristes ou, comme dit Michelet, des 'catholico-robespierristes', ravis 'de septembriser la mémoire des incroyables'. Mais on peut opposer aussi les deux hommes comme le souffreteux au vigoureux, le soupçonneux au généreux, le féminin au masculin – au mâle, plutôt –, l'abstrait au concret, l'écrit à l'oral, le système mort à l'improvisation vivante : nous voici en plein dantonisme.<sup>382</sup>

Les figures de Danton et de Robespierre furent hissées en polarité de la fiction aux ouvrages scientifiques, où ils continuent « à hanter l'imaginaire historique »<sup>383</sup> comme la mémoire de la Révolution – ainsi se sont-ils encore affrontés lors de la décennie du Bicentenaire. En 1983, le film d'Andrzej Wajda lui « donna la tonalité »

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>381</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 114 : « Saint-Just, en parlant toujours de la mort pour fonder la République, ressemblait à ces amants qui croient faire de l'amour en se donnant la mort. Hélas ! ils ne font que des vers et de la poussière. On ne fonde point les gouvernements avec la mort. À quoi servit à la République romaine la mort de Cassius, de Brutus, de Caton d'Utique ? À rien. Ce généreux abandon de la vie fut un obstacle de moins au despotisme épouvantable des premiers césars. »

<sup>382</sup> Mona Ozouf, « Danton », *Dictionnaire critique de la Révolution française, op. cit.*, p. 248.

<sup>383</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 161.

en s'inspirant de la pièce *L'Affaire Danton* de Stanisława Przybyszewska, écrite en 1929, pour renouveler leur antagonisme au goût du jour : « réhabilitation du héros [Danton] à visage humain, dans ses faiblesses comme dans sa grandeur, face à un Robespierre rigide, incarnation de la pensée totalitaire »<sup>384</sup>. Le film de Wajda est l'aboutissement de cette représentation du « couple antagoniste » Danton-Robespierre dont Georg Büchner avait, le premier, étudié la problématique, dans sa pièce *La mort de Danton*, écrite en 1835 mais « qui devait attendre un siècle pour être jouée et découverte » : cette pièce marqua « le point de départ de l'aventure posthume de Danton, de cette vie dans la mémoire collective »<sup>385</sup>. Dans sa critique du film, Michel Vovelle ne fait qu'une seule référence à Przybyszewska, pourtant la source principale de Wajda, et se contente de comparaisons avec Büchner : certes, il a bien vu que Wajda s'en est également inspiré, et qu'il a réactualisé, par son film, « un Büchner simplifié, non pas popularisé mais appauvri »<sup>386</sup>. Plusieurs couches d'« infléchissement de l'Histoire » sont présentes dans ce film : 1835, 1929, 1983. Wajda est contemporain de Furet<sup>387</sup>, alors que Przybyszewska, robespierriste et communiste, est contemporaine de Mathiez : leurs positions sont typiques de leur époque. Büchner, également, a lu ses contemporains, les Romantiques, mouvement auquel il participe lui-même. Il a lu Nodier et s'en inspire pour la « caractérisation » de Dumas et la description de son « frac rouge »<sup>388</sup>. À son tour, la pièce de Büchner semble être devenue l'une des sources de cette « caractérisation » d'un Danton débauché et entouré de prostituées, tel qu'on le voit dans le film de Wajda – mais là où Büchner se montrait critique, Wajda semble célébrer et idéaliser. Or, cette représentation mémorielle est le résultat, chez Büchner, de deux déformations à partir

<sup>384</sup> Michel Vovelle, *1789. L'héritage et la mémoire*, Toulouse, Éditions Privat, 2007, p. 225.

<sup>385</sup> *Id.*, « Sur le 'Danton' de Wajda : la Révolution n'est pas un 'délire' », *Combats pour la Révolution française*, Paris, La Découverte / Société des études robespierristes, 1993, p. 342.

<sup>386</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>387</sup> Bien que la Révolution devait, selon lui, être terminée, François Furet n'eut que d'éloges pour ce film : « le miracle de ce film, c'est qu'il n'est jamais anachronique, bien qu'il ne cesse, à travers Danton et Robespierre, de nous parler d'aujourd'hui » (*Nouvel Observateur*, 14 janvier 1983).

<sup>388</sup> Jean-Louis Besson, *Georg Büchner : des sources au texte. Histoire d'une autopsie : des essais de jeunesse à 'La mort de Danton'*, Berne, P. Lang, 1992, p. 214-215.

d'un texte thermidorien – ou plutôt de sa *retranscription* et publication lors du moment romantique – et de la lecture qu'en fit Büchner.

Büchner a puisé dans les *Mémoires d'un détenu* d'Honoré-Jean Riouffe une phrase qu'il reprend assez fidèlement dans sa pièce<sup>389</sup> : « Je laisse tout un gachis épouvantable : il n'y en a pas un qui s'entende en gouvernement. [...] Si je laissais mes c.... à Robespierre et mes jambes à Couthon, ça pourrait encore aller quelque tems au comité de salut public »<sup>390</sup>. Or, la partie de la phrase « mes c.... à Robespierre et »<sup>391</sup> n'est pas dans le texte original de Riouffe, mais se trouve plutôt dans la version rendue par les *Mémoires sur la prison du Luxembourg* de la Collection de Nougaret, citée dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* de Buchez et Roux<sup>392</sup>. Or, alors que le mot « c... » est généralement interprété chez les historiens comme « couilles », Büchner y a lu « catins », qui convient au contexte de sa pièce et de sa représentation de Danton :

...tout au long de la pièce Danton est présenté parmi des prostituées, même lors de la scène où il est conduit à l'échafaud, tandis que Robespierre, comme l'atteste d'ailleurs l'histoire, est entouré, de 'sœurs dévotes de la guillotine' (*Guillotinenbetschwestern*), comme l'écrit Büchner dans le numéro fictif du *Vieux cordelier* à l'acte I, scène 6.<sup>393</sup>

Plus tôt dans sa pièce, pour poser le célèbre contraste entre Robespierre et Danton, Büchner a également placé dans la bouche de ce dernier les mots suivants :

Avec ta vertu, Robespierre ! – Tu n'as pas volé d'argent, tu n'as pas fait de dettes, tu n'as pas couché avec des femmes, tu as toujours porté un habit

<sup>389</sup> Georg Büchner, *La mort de Danton*, Acte IV, Scène 5.

<sup>390</sup> Cité dans Jean-Louis Besson, *op. cit.*, p. 220.

<sup>391</sup> La phrase exacte est : « Si je laissais mes jambes à Couthon, on pourrait encore aller quelque tems au comité de salut public. » Voilà tout. Honoré-Jean Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, Paris, Imprimerie Anjubault, An III p. 87 (BnF : Lb<sup>41</sup> 17A).

<sup>392</sup> Or, Büchner n'a pas pu consulter le tome 32 de l'*Histoire parlementaire* puisqu'il ne paraît qu'en 1837. Une autre édition des « Mémoires d'un Détenu pour servir à l'Histoire de la Tyrannie de Robespierre » de Riouffe fut publiée dans les *Mémoires sur les prisons*, vol. 1, Paris, Baudouin frères, 1823, mais reste fidèle à la version originale de Riouffe. L'origine de cet ajout reste donc trouble.

<sup>393</sup> Jean-Louis Besson, *op. cit.*, p. 221.

décent et tu ne t'es jamais grisé. Robespierre, tu es insupportablement honnête.<sup>394</sup>

On retrouve une phrase similaire, mais amenée beaucoup plus violemment, dans le film de Wajda. Danton, joué par Gérard Depardieu (qui unit son propre « personnage » au personnage historique), invite Robespierre chez le traiteur du Palais-Royal. Lèvres pincées, ce dernier refuse les mets abondants et raffinés qui lui sont offerts : Danton, symbolisant dans ce film « la vie, le gaspillage et l'excès »<sup>395</sup>, jette plats et assiettes par terre. Robespierre reste toujours impassible – il gardera la même expression pendant toute la scène, qui reprend la discussion politique. Implacable, Robespierre annonce qu'il ne reculerait devant rien pour faire le bonheur de la rue, ce qui provoque la colère de Danton. On peut soupçonner que Wajda et son scénariste Jean-Claude Carrière s'inspirent, pour cette « virile » envolée où Danton bouscule Robespierre en mots et en gestes, de Büchner – la formulation rhétorique lui ressemble – car rien de semblable n'est présent dans la pièce de Przybyszewska :

Tu veux faire le bonheur de la rue ? Mais tu ne sais même pas ce que c'est que le peuple ! Qu'est-ce que tu connais du peuple ? Rien ! Regarde-toi. Tu ne bois pas de vin, tu as les cheveux poudrés ! À la vue d'une épée, tu t'évanouis, et il paraît que tu n'as jamais baisé une femme. Alors ! Au nom de qui tu parles ? Tu veux faire le bonheur des hommes, et tu n'es même pas un homme !

La joute s'est déplacée du politique au sexuel : la démonstration du film, selon Marie-Hélène Huet, se résume fort bien dans cet échange. Robespierre est un être « artificiel » : poudré, délicat, efféminé, isolé, il ne connaît rien ni au peuple ni à la

<sup>394</sup> Cité dans L. Lévi, « Robespierre dans le théâtre allemand », *Annales révolutionnaires*, vol. 1, Paris, Société des études robespierristes, 1908, p. 40.

<sup>395</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 162. Danton représente la séduction de la « décadence capitaliste » pour la Pologne des années 1980 dans la « fable politique » construite (mais niée) par Wajda : « In economic terms – and we should remember that these legends were first forged in the early days of liberal capitalism – Danton is redeemed as an emblem of productive economic activity. He could just as well have emerged from a Balzac novel. He takes bribes, gambles, borrows, spends, squanders, wastes, invests, and gets rich, immensely rich, before dying. The Minotaur rides a bull market; he is a figure of greed, high investment, and profit. In contrast, Robespierre is further castigated as a figure of sterility, withdrawal, austerity, shrift, and fruitless hoarding. » (*Ibid.*, p. 164.)

vie. Comment pourrait-il représenter le peuple et, encore moins, le diriger ? La réaction de Danton est celle d'un homme brutal, mais « naturel » – il excuse et justifie son explosion de violence par un abus d'alcool. Sa corruption est également excusée « comme un trait de caractère humain et 'naturel' »<sup>396</sup> : la véritable discussion sur le pouvoir et ses abus est escamotée par cette « démonstration » de l'incorruptibilité comme pathologique<sup>397</sup>. Danton et ses amis ne sont pas « déguisés », contrairement à Robespierre, poudré par ses coiffeurs dès les premières scènes du film pour camoufler les derniers vestiges de sa maladie. Tous ceux qui l'entourent semblent, également, anormaux : « Everything that comes in contact with him is anomalous, from the strange domestic arrangement at the Duplay house to the repeated visits of a caricatural Saint-Just, sporting a single earring, heavy make-up, flowers, and speaking with obscene violence »<sup>398</sup>. Enfin, Robespierre refoulerait des sentiments ambigus pour Camille Desmoulins, un autre héritage de la pièce de Stanisława Przybyszewska<sup>399</sup>. Dans le film comme dans la pièce, le drame politique se double d'une « dimension psychologique »<sup>400</sup> ou, plutôt, *psycho-sexuelle* – entre hommes : les rapports se tissent entre Danton et Robespierre, entre Robespierre et Desmoulins et entre Saint-Just et Robespierre. On s'appelle « Georges », « Maxime », « Camille » et « Antoine ». Si la violente diatribe de Danton n'est pas chez Przybyszewska, les rapports « genrés », *féminisés*, y sont bien présents, comme la résurgence du Robespierre-tyran<sup>401</sup>, par exemple dans cette scène entre Saint-Just et Robespierre :

<sup>396</sup> Florence Gauthier, « À propos du 'Danton' de Wajda », *AHRF*, vol. 55, no 251, janvier-mars 1983, p. 183.

<sup>397</sup> Nous retrouvons l'argument au cœur de l'essai de Marie-Laure Susini.

<sup>398</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 164. Seule Éléonore Duplay et son jeune frère (plus jeune dans le film qu'il ne devrait l'être en réalité) sont présentés dans le film. Éléonore soigne Robespierre et l'observe avec adoration, mais il rejette son affection. Elle est également déviante et violente : elle frappe un enfant (son frère), nu dans son bain, car il est incapable d'apprendre le « catéchisme révolutionnaire », et gifle une domestique qui regarde Robespierre un peu trop amoureusement.

<sup>399</sup> *Ibid.*, p. 163. La question d'une relation homosexuelle entre Robespierre et Desmoulins, suggérée dans l'*Affaire Danton*, est explorée plus nettement dans une nouvelle écrite par Przybyszewska à la même époque, *Les dernières nuits de Ventôse*, publiée en 1958, en polonais, non traduite.

<sup>400</sup> Florence Gauthier, *op. cit.*, p. 183.

<sup>401</sup> Particulièrement utilisé pour décrire les relations entre Robespierre et Saint-Just, encore plus dans sa pièce *Thermidor*.



tout... *malgré tout* je vaux quelque chose, moi, le ganache, le paltoquet, moi, le zéro absolu ? Je vaux tellement que l'Incorruptible, lui-même, vient sacrifier sa dignité pour me conquérir ?!

*(Quiproquo. Il semble à Robespierre que Desmoulins a deviné ses sentiments les plus cachés. Il blêmit de colère et de peur à la fois. L'autre le voit et l'attribue à des raisons tout à fait différentes.)*

Tu as peur de nous... Tu as peur, l'Inflexible, l'Invincible ! Tu as peur !! Voilà pourquoi tu t'es abaissé par deux fois, comme jamais ne se serait abaissé (*sic*) la dernière des putains ! Tu t'es traîné aux pieds de Danton, il t'a chassé ! Tu voulais donc au moins me mêler à tes intrigues. Je suis tellement bête n'est-ce pas ? Seulement voilà, il y a mes textes qui mettent le feu de la Manche aux Pyrénées et l'on peut difficilement mépriser une telle arme... quand on frémit d'épouvante en pensant à sa peau ! Tu pensais sans doute qu'il suffisait d'un signe du doigt ? Hein ! Tu le pensais ? Qui résisterait à tes beaux yeux ? Béaux soit, mais je ne trahirai pas pour eux.

*(Il se détourne et va à la fenêtre.)*

*Robespierre (il le suit excédé).* – Qu'as-tu donc, garçon ? Comment m'opposes-tu des motifs pareils ? Tu me connais pourtant...

*Desmoulins (il se recule, peureux).* – Je ne te connais pas. Je ne t'ai jamais connu. Je ne comprends pas votre maudite politique. Je voyais en toi un géant... misérable crapule... je t'adorais...

*(Il appuie son épaule à la vitre et y pose sa tête.)*

*Robespierre (il le prend par les bras et se serre presque contre lui).* – Camille... Camille... mon enfant... Camille... aie pitié de moi...

*Desmoulins (d'une voix si dure et sèche qu'elle paraît fragile).* – Assez Robespierre, ne t'abaisse pas sans raison. Tu as perdu. *(Il tourne la tête et le regarde.)* Poltron... sale, misérable... poltron... *(Cri qu'il étouffe en cachant son visage dans l'angle du coude.)* Aaaaooo !!!!

*(Nouveaux sanglots – pause.)*

*Robespierre (d'une voix blanche, comme en transe).* – Je suis venu... en dernier recours. Si tu ne m'écoutes pas, tu es perdu. [...] <sup>403</sup>

Wajda et Carrière s'inspirent de cette scène, qu'ils reprennent partiellement dans leur film – certes sans pousser l'intimité des deux hommes aussi loin que Przybyszewska. Une des phrases, toutefois, subsiste dans le film et maintient la dimension « genrée » de l'affrontement, tout en modifiant le sens : « Tu t'abaises comme la dernière des catins, » Desmoulins s'exclame dans le film comme dans la pièce ; « tu t'es traîné aux pieds de Danton – pour rien, alors tu viens chez moi parce qu'il t'a chassé. Tu trembles de peur. Tu as peur ! Maxime, souviens-toi : brûler un

<sup>403</sup> *Ibid.*, « Acte II, Cinquième Tableau », p. 88-89.

journal, ce n'est pas répondre. » En ajoutant la célèbre réplique de Desmoulins (adressée à Robespierre au Club des Jacobins), le journaliste retrouve un peu de sa dignité en comparaison avec la scène rédigée par Przybyszewska. Robespierre, toutefois, perd dans le film de Wajda de cette fermeté « virile », de sa « brutalité tranquille » que l'auteure de la pièce originale lui conférait : Robespierre enlace Desmoulins « tendrement » à deux reprises et se voit rejeté<sup>404</sup>. C'est lui, non Desmoulins (et ce, malgré ses « pleurnicheries »<sup>405</sup> dans d'autres scènes du film), qui semble grotesque et efféminé.

Przybyszewska écrit ses pièces dans les années 1920 à 1930, contexte de l'après-Révolution russe et moment d'émancipation sexuelle. En 1928, elle écrit, dans une lettre à sa demi-sœur, Iwi Bennet<sup>406</sup>, son intérêt pour les relations homosexuelles

---

<sup>404</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 163 : « In a second scene, both more cruel and pathetic, Robespierre who has come to plead with Camille Desmoulins (Patrice Chéreau) to abandon Danton, is rejected by Desmoulins and his friends, in the midst of laughter and derision. Robespierre, alone in the corridor, hears the mockery and leaves, humiliated, resentful, more than ever determined to see them all executed. Wajda's argument that Robespierre was in love with Camille Desmoulins – made more explicit in a previous scene where Robespierre tenderly puts his arms around Desmoulins's shoulders but does not succeed in moving the journalist – also serves to show two irreconcilable visions of the Revolution... »

<sup>405</sup> Florence Gauthier, *op. cit.*, p. 182.

<sup>406</sup> « Nowadays, when Freud's awful discovery serves as a toy for all kinds of idiots, it has become fashionable to explain everything that is not average as a sexual deviation and disenchanting (by the way, I don't know anything more disdainful than 'bringing the heroes down' or 'deheroising history'. Even more that there is always this feeling: look at me, I am here to prove you that this man was no better than ME. Disgusting). It's a pity to watch these men writing about history. Apart from Frederick the Great, some of them even dared to try with Jesus Christ himself. I am far myself from leading the God into temptation, but (no, I won't write it. One cannot, by any circumstances, wish a neighbour a sudden death and damnation). It's enough for me when someone attempts to analyze the Christ 'psychologically'. I can become an epileptic with that. The mere name of Emil Ludwig, already an insult to me, has been raising spasms of anger in me. What does he know about history! Revolutionaries are a true Klondike for those prying sexologists making psychoanalysis a journalistic sensation, never having the slightest idea neither about revolution, nor about sociology. I had to read three treatises where these mediocrities were 'psychoanalyzing' Robespierre. These bastards find it ambiguous when a man living only for one unearthly great ideal is forced to work 24 hours a day, coming home exhausted to the point of mental stupor – if such a man, having a strong conviction that he'll not live past the age of 35 years – does not set up home and does not have a cosy family life. Robespierre did what others in his situation used to: he resigned from all human and private relations, satisfying himself, when needed, with street girls. Not everyone has time, will and money for Casanova-like intrigues. And yes, this abstinence is the key to his life and work. Some people, who

et discute de leur probabilité chez Robespierre, Saint-Just et Desmoulins. Elle discute également de l'application de théories freudiennes à la vie de Robespierre, des tentatives de le « psychanalyser » et de lui trouver des « déviances sexuelles », comme l'impuissance ou l'homosexualité. Elle aurait lu trois « traités » de ce genre, sans préciser lesquels. En 1924, Hans von Hentig, professeur de droit pénal à l'Université de Kiel, en Allemagne, s'essayait à la psychanalyse en publiant une étude psycho-pathologique sur Robespierre : l'eunuque devient homosexuel. Przybyszewska parlait-elle de cette étude ? C'est fort probable, car elle mentionne l'ouvrage dans une autre lettre<sup>407</sup>. H. von Hentig avait donné son interprétation de l'anecdote de Lameth rapportée par Michelet : selon lui, « toute l'histoire a été préméditée par le dictateur en quête d'une réputation de don Juan »<sup>408</sup>. En fait, Robespierre masquerait son « insuffisance sexuelle par une arrogante vertu » et ses caractéristiques psychologiques<sup>409</sup> révéleraient sa féminité, son impuissance, et ses

---

have read something from Michelet or Aulard, and only the passages mentioning his name – explain everything about Robespierre with his impotence (which is just a proof of their ignorance about the memoirs of the period). Others, trying to be more noble and insightful – with homosexuality. They don't have to trouble themselves a lot here, with Robespierre's delicacy and elegance, his contralto voice, his almost tragic attachment to the likable blockhead Desmoulins and – basic thing – his attitude towards this wonderful man, St.-Just. Yes, as you know, I do have a certain *faible* for homosexuals, if they are masculine and not feminine (I call this a pure form of male homosexuality – a Platonic love, to rehabilitate this term). But I am sure – only pretences here – that there was nothing of a sexual kind between R[obespierre] and St.-Just. Yes, with Desmoulins – perhaps, especially from Desmoulins's side – he was a creature after Wilde's fashion – his attachment to a stronger friend from school, political leader later and opponent at the end – shows all signs of passion. But Saint-Just? An inconceivable relationship, inconceivable people. » Stanisława Przybyszewska, « Lettre à Iwi Bennet, de Gdańsk, 23-24 juin 1928 », *Listy* [Correspondance], vol. 3, édité, annoté et présenté par Tomasz Lewandowski, traduit de l'allemand au polonais par Antoni Weiland, Gdańsk, Wydawnictwo Morskie, 1985, p. 142-143. Merci à Dagmara Binkowska pour la traduction du polonais à l'anglais.

<sup>407</sup> *Ibid.*, p. 73: « Besides, I do hate - with the deepest, painfully hard disdain - mister Hans von Hentig, an idiot author of some incredible monography of Robespierre, and Marcel Proust. » (Lettre à Iwi Bennet, de Gdańsk, le 26 germinal An CXXXI (18-04-1928). Traduction de Dagmara Binkowska.)

<sup>408</sup> H. Brunshwig, compte rendu de Hans von Hentig, *Robespierre, Studien zur Psycho-Pathologie des Machttriebes*, Stuttgart, 1924, 175 p., dans *AHRF*, vol. 11, 1934, p. 182.

<sup>409</sup> Citation traduite de Hentig, dans *ibid.* : « L'entêtement de Robespierre, sa méfiance aveugle, son besoin d'illusion, son art à déguiser, et sa politique surtout, qui consistait à faire trébucher l'adversaire dans des pièges lentement préparés, parce qu'elle ne pouvait le saisir et le gagner, son manque absolu de générosité, son inaptitude à oublier les injures personnelles, sa vanité.... sa totale incapacité à se montrer objectif et réaliste (*sahlich*), à être juste, sont des traits féminins, et, pour le moins, des symptômes d'asexualité, un mélange d'impuissance infantile et d'impuissance sénile (*Gemisch von infantile Noch-nicht. Können und senilem Nicht-nicht Können*). »

« dispositions à la pédérastie » comme à l'homosexualité<sup>410</sup> : « Il resta donc toujours entre l'état d'enfant et celui de vieillard, d'homme et de femme, d'eunuchoïde et d'homosexuel, entre le désir et la satisfaction »<sup>411</sup>.

Années 1980 : nouveau moment d'émancipation sexuelle... ou nouveau moment de réaction ? La question de l'homosexualité de Robespierre retrouve sa pertinence dans la fiction, mais reste évoquée comme une « déviance » : chez Wajda, nous l'avons vu, mais également dans le roman de Dominique Jamet, publié en 1986<sup>412</sup>, où Robespierre, amoureux de Desmoulins et de Saint-Just, est un « détraqué sexuel doublé d'un redoutable érotomane »<sup>413</sup>. Suggérée depuis en filigrane dans certains romans anglo-américains<sup>414</sup>, la question revient en France en 2008 dans un roman de Christophe Bigot<sup>415</sup>, ajoutant une nouvelle couche à la féminisation des « personnages »<sup>416</sup> et à la tragédie politico-sexuelle « triangulaire »<sup>417</sup>.

<sup>410</sup> Résumé-critique de Brunschwig, *ibid.* : « Conscientes ou non, il paraît enfin clair que Robespierre avait des dispositions à la pédérastie : Ne partagea-t-il pas sa chambre à Paris, en 1789, avec un jeune homme ? N'aima-t-il pas Saint-Just qui ressemblait à une jeune fille ? N'adorait-il pas les enfants ? »

<sup>411</sup> *Ibid.*

<sup>412</sup> Dominique Jamet, *Antoine et Maximilien ou la terreur sans la vertu : roman*, Paris, Denoël, 1986, 392 p.

<sup>413</sup> Michel Vovelle, « Pourquoi nous sommes encore Robespierriéristes ? », *Combats pour la Révolution française, op. cit.*, p. 352.

<sup>414</sup> Par exemple, celui de l'écrivaine britannique Tanith Lee : *The Gods Are Thirsty: A Novel of the French Revolution*, New York, Overlook, 1996, 514 p.

<sup>415</sup> Christophe Bigot, *L'Archange et le Procureur*, Paris, Gallimard, 2008, 281 p.

<sup>416</sup> Saint-Just, par exemple, comparé à Iphigénie, « la vierge du Tauride », par Michelet (IX, 5), et indirectement à Déjanire par Louis Blanc (*infra*, chapitre 2, p. 146, n. 347), gagne à son répertoire « mythologique » un nouveau personnage féminin, cette fois-ci biblique, grâce à C. Bigot : « Ce séminariste sanguinaire veut ma tête, certes, expliqua Camille, ne pouvant s'empêcher d'adopter une fois encore la posture d'un héros romain. Mais Maximilien n'acceptera jamais de la lui donner, dût son cher Antoine danser pour lui la danse d'Hérodiade. » (*op. cit.*, p. 257) Sur la féminisation de Saint-Just, voir Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 80-81, et Bernard Vinot, *op. cit.*, p. 14 : « Même sous la plume d'auteurs célèbres, elles montrent pour la plupart un Saint-Just outrancièrement féminisé, cheveux frisés, poudrés, boucle à l'oreille, voix fluette, regard admiratif tourné vers Robespierre. »

<sup>417</sup> Si l'homosexualité semble plus volontiers acceptée par Christophe Bigot, il n'en est pas autant du respect des sources historiques, puisqu'il affirme que ce qui lui « est apparu de manière brutale et indéniable en fouillant dans les archives, c'est le caractère passionnel et triangulaire de la relation Robespierre/Saint-Just/Desmoulins, tout au long de la Révolution. Que cette relation orageuse ait donné lieu à un passage à l'acte d'un côté ou de l'autre, qu'elle ait eu une nature proprement sexuelle, comme on l'a prétendu, ne me paraît pas l'essentiel. Ce qui est frappant, c'est que Robespierre ait dû sacrifier son ami d'enfance. Que c'est Saint-Just, par des manœuvres proches du harcèlement, qui a

L'imputation que Robespierre n'aurait « jamais baisé une femme », les remarques de Gauthier sur le film de Wajda, la féminité de Robespierre relevée par Huet comme le « péché le plus déplorable » de l'Incorruptible<sup>418</sup>, le portrait brossé par Przybyszewska en 1928 et qui résume déjà tous ces éléments<sup>419</sup> : voilà la représentation de l'homosexuel-Robespierre. Fiction et psychanalyse restent les deux lieux privilégiés pour l'exploration de ce portrait « intime » de Robespierre et de sa prétendue « impuissance » psychique et politique, transformée depuis en homosexualité refoulée et sublimée. Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, est-ce l'homosexualité de Robespierre ou son refoulement et sa sublimation qui sont pathologiques ? Jacques André et Jean Artarit se montrent prudents et détournent la question, mais l'essence de leur propos, toujours freudien, rejoint le portrait psychanalytique fait, jadis, par Hans von Hentig. Analyse désuète ? Et pourtant :

Pour ma part, je me suis particulièrement attaché à suivre le destin de cette version révolutionnaire et sublimée de l'homosexualité qu'est la fraternité : depuis les 'doux nœuds' de la fête de la Fédération jusqu'au choix meurtrier de Brutus, qui contraint à sacrifier sur l'autel de la patrie l'ami le plus cher<sup>420</sup>. La sexualisation des pulsions sociales, évoquées à propos de

---

réussi à obtenir de Robespierre ce sacrifice exorbitant : la tête de Camille. Que Saint-Just a (*sic*) cherché au début de la Révolution à devenir l'éminence grise de Camille, l'homme le plus en vue du moment, qu'il a (*sic*) sans doute été échaudé par l'échec de ses démarches (pour des causes inconnues, brouille, « dépit amoureux », rivalité ou incompatibilité immédiate de caractère) et que, revenant quelques années plus tard comme éminence grise, mais cette fois-ci de Robespierre, il n'a eu de cesse de se venger de celui qui l'avait éconduit. Tous les historiens effleurent cet aspect personnel de ce qui me paraît la pire tragédie de la Révolution – à savoir le renversement des Indulgents, Danton, Desmoulin et consorts, en germinal – mais aucun ne met bout à bout les pièces à charge dans le dossier. Je me suis contenté de disposer dans le roman ces éléments troublants et dispersés, qui disent en creux une vérité qui est de l'ordre, sinon du sexe, du moins de la passion. » Anne-Marie Smith, « Rencontre avec Christophe Bigot », *Littera 05*, 8 avril 2009. Consulté en ligne le 12 août 2010 : <http://www.littera05.com/rencontres/christophebigot.html>

<sup>418</sup> Marie-Hélène Huet, *op. cit.*, p. 163.

<sup>419</sup> *Infra*, chapitre 3, p. 246-247, n. 406.

<sup>420</sup> Lucius Junius Brutus, fondateur de la République romaine, condamna ses propres fils à mort pour avoir conspiré avec des sympathisants de l'ancien roi, Tarquin le Superbe. Or, Jacques André fait ici clairement allusion au « sacrifice » que fit Robespierre de son « ami d'enfance » Desmoulin, et il cite explicitement la comparaison évoquée par Patrice Gueniffey : « Peut-être lui fut-il plus douloureux d'envoyer à l'échafaud Camille Desmoulin, dont il avait signé l'acte de mariage, mais en cela encore il put trouver la consolation d'avoir sacrifié à la patrie ce qu'il avait de plus cher, tel Brutus exécutant ses propres enfants qui avaient conspiré contre la république. » (Patrice Gueniffey, « Robespierre », dans *Robespierre : figure-réputation*, *op. cit.*, p. 12 ; également dans « Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *op. cit.*, p. 71-72.) On peut débattre si Desmoulin était, effectivement, « ce qu'il avait de

Robespierre, la forme extrême qu'elle revêt chez lui – on ne lui connaît pas d'autre vie sexuelle que sa vie publique –, ne pouvait guère aller sans une défense virulente contre la source libidinale à laquelle s'alimente le lien social : contre l'homosexualité. De cela, on a au moins une trace, encore le 8 thermidor. C'est bien *l'Incorruptible* qui s'adresse à la Convention : 'j'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisaient parmi les sincères amis de l'humanité'. Souillure et immixtion perverse... Difficile d'être à la fois plus métaphorique et plus près de la chose même.<sup>421</sup>

La biographie psychanalytique de Jean Artarit est presque entièrement construite autour des « pulsions sexuelles » de cet « infirme affectif »<sup>422</sup> qu'aurait été Robespierre. Dès son enfance, Robespierre manifesterait un sentiment d'« impossible identification masculine » qui le pousse vers l'univers des femmes – ce qu'Artarit déduit... de l'anecdote du pigeon confié à sa sœur Charlotte, rapportée par elle-même dans ses *Mémoires*<sup>423</sup>. Cette inadéquation subsiste pendant son adolescence, au collège Louis-le-Grand, où « il mit en œuvre des défenses particulièrement vives, avec au premier plan des mécanismes de projection et de déni de la féminisation et de l'homosexualité »<sup>424</sup>. Artarit résume la « problématique sexuelle » (et politique...?) de Robespierre à trois aspects : « l'impuissance psychique, la misogynie et la défense contre l'homosexualité latente, dont on retrouvera les traits à travers sa conduite dans les courtes années de son âge adulte »<sup>425</sup>. Il les lit dans ses discours (!) et dans les anecdotes et sources mentionnées dans ce chapitre que Jean Artarit récapitule, revoit et retouche de son regard psychanalytique et très freudien – jusqu'aux saignements de nez de Robespierre, rapportés par le témoignage de Villiers : seraient-ils le résultat d'une phtisie héréditaire (rapportée par Proyart) ou de « lésions de grattage du visage, de morsures » ? Le psychiatre est d'un autre avis : « Nous pencherions plutôt pour

---

plus cher », ou s'il ne s'agit que d'un autre de ces nombreux artifices narratifs entourant la construction et la reconstruction de la tragédie révolutionnaire (ici, dantoniste).

<sup>421</sup> Jacques André, « L'Incorruptible. Considérations psychanalytiques », *op. cit.*, p. 148-149.

<sup>422</sup> Jean Artarit, *op. cit.*, p. XI.

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 28. Comme pour plusieurs de ses « analyses », il faut lire la démonstration d'Artarit pour comprendre les détours psychanalytiques empruntés... et pour le croire.

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>425</sup> *Ibid.*, p. 67-69.

des épistaxis de caractère psychosomatique, à forte connotation féminine », car selon Wilhem Fliess, un ami et correspondant de Freud cité par Artarit pour éclairer ce propos, les « saignements de nez » sont de « véritables substitutions menstruelles », écrit-il dans *Les Relations entre le nez et les organes féminins* publiées en... 1897<sup>426</sup>.

La famille Duplay ? Un « matriarcat » (!) doublé d'une « sainte famille » – le père n'est-il pas, après tout, « charpentier »<sup>427</sup> ? Ses relations avec les hommes ? Évidemment teintées d'homosexualité. Camille Desmoulins et Saint-Just<sup>428</sup> tiennent les premiers rôles, mais Robespierre aurait eu bien, bien d'autres relations de ce genre – « sublimées »... ou peut-être pas<sup>429</sup>. Ses relations avec les femmes ? Marie-Antoinette, Mme de Staël, Mme Roland « le fascine[nt] et lui [sont] insupportables », car « ces trois femmes aux allures dominatrices, pourvues de faibles maris, concentraient sur leurs personnes les fantasmes de tout un peuple : la subversion de l'ordre des sexes, la séduction, la castration. On a vu combien Robespierre était sensible à ce genre de femme, à condition toutefois qu'elles ne fassent pas montre d'une menaçante féminité »<sup>430</sup>. À partir des notes sur l'arrestation de Danton<sup>431</sup>, Jean Artarit croit bien avoir compris sa « phobie, son refus de la rencontre sexuelle avec une femme », et donc le sens de la vertu chez Robespierre. Cette vertu, fort éloignée de la vertu civique, « n'admettait que des êtres sexués ou clivés » et permet de comprendre les fournées de la « Grande Terreur », celles qui conduisaient à la guillotine des « femmes, jolies et surtout, pour trois d'entre elles, d'une grande jeunesse » : Cécile Renault, Mlle Grandmaison, jeune comédienne et maîtresse du

<sup>426</sup> *Ibid.*, p. 66 et n. 32, p. 427-428.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 169, 174.

<sup>428</sup> *Ibid.*, p. 146 : « Maximilien haïssait la manière de vivre de Camille et de son entourage. Il ne considérera jamais son 'ancien camarade de collège' que comme un petit frère ou un disciple soumis ; il ne voudra jamais le prendre au sérieux et leur relation ne sera jamais marquée par le trouble et les grandes manœuvres séductrices qui existeront avec Saint-Just. » Voir aussi p. 222-223 sur Saint-Just.

<sup>429</sup> *Ibid.*, p. 106-107

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 189-190.

<sup>431</sup> « Le mot de *vertu* faisait rire Danton ; il n'y avait pas de *vertu* plus solide, disait-il plaisamment, que celle qu'il déployait toutes les nuits avec sa femme. Comment un homme, à qui toute idée de morale était étrangère, pouvait-il être le défenseur de la liberté ? » (Cité dans *ibid.*, p. 324.)

baron de Batz, sa femme de compagnie de dix-huit ans, la « belle Mme de Saint-Amaranthe, en compagnie de sa fille de dix-neuf ans, [qui] tenait une maison de plaisir chic ». Trop de belles et jeunes femmes guillotonnées – mais aussi de jeunes hommes<sup>432</sup> – qui ont influencé (par anticipation) les pamphlets thermidoriens, car ces fournées « ne pouvai[en]t que paraître répondre à des motivations singulières »<sup>433</sup> :

Le spectacle semble avoir bouleversé les témoins et il y eut comme un affolement atterré, devant cette violence extrême. Jusqu'où les maîtres du jour iraient-ils ? Il apparaissait que les ordonnateurs de cette sinistre mascarade avaient voulu satisfaire leurs goûts pervers. On avait vu, à peu près, ce que l'on aurait pu lire dans des passages du manuscrit de Sade, *Les Cent vingt Journées de Sodome*. Il n'était, maintenant, guère difficile d'arracher les masques à des hommes qui ne parlaient que de *vertu*, et, d'abord le masque du premier d'entre eux, celui de Maximilien Robespierre. Leur *vertu* c'était la haine de la femme, actrice ou courtisane, ou tout simplement belle et/ou jeune. Mais c'était aussi la haine de toute sexualité, quelle qu'en fût la forme, comme le montrait la présence dans les charrettes de plusieurs jeunes hommes. Leur *vertu* c'était aussi traquer toute expression sexuelle, l'interdire et la nier. Tout le monde vit alors que Robespierre et ses amis se livraient à des actions qui étaient le contraire de la fameuse *vertu* dont ils se targuaient, et que la cruauté dont ils faisaient preuve leur fournissait de la jouissance. À la mise en scène sauvage de ces fantasmes sadiques, répondit l'étalage de ceux de la foule. On colporta que Maximilien s'était livré à la débauche dans les salons de la Sainte-Amaranthe, que celle-ci était dépositaire de secrets sulfureux, tandis que sa fille aurait résisté à Saint-Just, et que, pour toutes ces raisons, le tyran les faisait disparaître. Quant à la petite Renault, elle n'aurait été qu'une jeune fille indignement séduite et abandonnée, dont le monstre se débarrassait en l'envoyant à la guillotine.<sup>434</sup>

Sadique et masochiste (métaphoriquement...?), il l'était déjà dans son enfance avec ses oiseaux<sup>435</sup> comme il le sera également dans ses relations avec certains hommes comme Camille Desmoulins<sup>436</sup>, mais aussi, semble-t-il, avec Barère<sup>437</sup>.

<sup>432</sup> C'est-à-dire le fils de Sartine, âgé de dix-sept ans.

<sup>433</sup> *Ibid.*, p. 368.

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 368-369.

<sup>435</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>436</sup> *Ibid.*, p. 48 : « Le bel édifice de la complicité et de la fidélité de l'enfance, auquel aurait tant voulu se raccrocher Camille, toujours en mal de père ou de grand frère paternel, s'écroulera. Instrument bientôt indocile d'un Robespierre 'inaccessible à des sentiments d'amitié', il sera la victime d'une sorte de règlement de compte froid et sadique, un passage à l'acte de la part de celui que justement il

Jean Artarit recrée les sources thermidorienne à travers une grille de lecture psychanalytique. Ses arguments, on les retrouve trois ans avant la première publication de sa biographie dans le film de Benoît Jacquot sur Sade : Robespierre est guillotiné, Sade survit. C'est la réadaptation de la morale cynique de Thermidor, que nous avons vu dans le Chapitre 2, qui passe à travers ce retour à l'autre antagonisme (ou plutôt, un « faux » antagonisme) entre la vertu et le vice : non plus Robespierre contre Danton, mais Robespierre contre Sade<sup>438</sup>. Une morale certes recréée, car dans le continuum devenu circulaire grâce à Freud et à Lacan, vertu et vice se rejoignent et s'équivalent – comme le *surmoi*<sup>439</sup> et le *ça*, comme Kant et Sade<sup>440</sup>. Or cette création d'un « sadisme révolutionnaire », d'un « sadisme de la vertu », était déjà en filigrane dans le *Danton* d'Andrzej Wajda<sup>441</sup>, lorsqu'Éléonore Duplay frappe son jeune frère pour lui apprendre la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et dans le film *La Révolution française* où Danton s'adresse ainsi à Robespierre :

À tes yeux, la seule preuve de vertu est une totale obéissance à Maximilien Robespierre. [...] Laisse-moi te dire ce que tu es en train de faire à ce pays avec ta foutue vertu. Tu lui fais ce que je fais à ma femme le soir – sauf que, elle, elle adore ça, et elle n'a pas besoin d'être tenue couchée en hurlant sous la menace de la guillotine. [...] Tu n'as pas de couilles, Robespierre. Tu es un eunuque.

---

'conjura au nom de l'amitié de vouloir bien l'aider de ses avis', passage à l'acte qui horrifiera aussi bien les contemporains que les générations suivantes. »

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 388 : « L'*Anacréon de la guillotine* n'a pas laissé un bon souvenir dans l'histoire de la Révolution. On le décrit prêt à tout, superficiel et versatile. C'était également une personnalité perverse. Robespierre l'avait senti et c'est pour cela qu'il lui avait sauvé la mise et la vie, comme il le fit pour bien d'autres. Certains étaient devenus, non pas ses obligés, mais ses créatures, dans un jeu sadomasochiste, que nous avons déjà souligné, mais qui trouvait en Barère un sujet particulièrement enclin à entrer dans une relation de ce type. Le côté soumission-provocation de son attitude, durant ces jours de thermidor, marquait sa dépendance psycho-affective à l'égard de celui qui le considérait comme son pantin, toutefois un peu trop entreprenant, à son goût, depuis quelque temps. »

<sup>438</sup> Jean-François Fayard, « Sade, Robespierre », *Les 100 jours de Robespierre : les complots de la fin*, Paris, Grancher, 2005, p. 121-125.

<sup>439</sup> Un autre retour à Marie-Laure Susini...

<sup>440</sup> Jacques Lacan, « Kant avec Sade », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 765-790.

<sup>441</sup> Merci à Sophie Wahnich et à son séminaire *La transmission de l'événement révolutionnaire : La Révolution française comme trésor perdu* du 10 novembre 2009 à l'EHESS pour m'avoir éclairé sur le rapport de cette scène avec le discours psychanalytique lacanien qui met un trait d'équivalence entre Kant (vouloir le bien) et Sade (vouloir le mal).

Dans cette raillerie se condensent toutes les récriminations élevées contre Robespierre depuis deux siècles, où la vertu, la castration, la guillotine et le sadisme appartiennent au même univers. La guillotine, relève Jean Artarit, est un fétiche de castration<sup>442</sup> – n'est-ce pas là ce qui unit Robespierre et ses dévotes ? Philippe Sollers, dans ce pamphlet du Bicentenaire qu'il rédige en prenant la plume de Sade, s'attaque à ces « arrogantes idiotes » qui, ne se contentant plus seulement de rêver de « circoncrire violemment le mâle qui les attirait », ont décidé de « couper plus à fond [...] sans se salir les mains, sans y toucher » : l'Être suprême est une femme et les « furies de la guillotine » ont choisit « le sacristain mâle qui pouvait servir politiquement leur dessein » – c'est-à-dire Robespierre – et voilà la culpabilité de la Terreur qui retombe également, non pas sur toutes les femmes, mais au moins sur ces « prudes hommases » de salons ou sur ces « femelles des rues » qui supportent les idées révolutionnaires<sup>443</sup>. Dans l'une de ses deux scènes<sup>444</sup> du film de Benoît Jacquot,

<sup>442</sup> Jean Artarit, *op. cit.*, p. 428, n. 33.

<sup>443</sup> « Comme d'habitude, le fond de la scène est occupé par les femmes. Ce sont elles, ai-je besoin de vous expliquer pourquoi, qui fournissent les gros bataillons du retour à Dieu. J'avais remarqué il y a une vingtaine d'années (mes ennuis avec la Présidente commençaient) une propension renouvelée en ce sens. Rappelez-vous M<sup>mes</sup> de... et de... Ces deux prudes hommases tenaient alors un salon, elles se flattaient d'influencer certains libraires toujours prompts aux dérobadés et aux lâchetés. L'une se piquait de poésie, l'autre de métaphysique. Opposées l'une et l'autre aux principes de la raison, elles régnaient à l'époque sur une population de journaliers courriéristes, elles me faisaient dénoncer dans les gazettes à la moindre occasion. L'Être suprême s'est, si j'ose dire, corseté chez elles. Je crois même qu'elles étaient déjà de mêche avec la folle Théot. Quoi qu'il en soit, ces putains sont aujourd'hui très en cour. On a oublié leurs liens aristocratiques, elles se proclament républicaines, elles sont protégées par les obscurités jacobines, elles vont jusqu'à avoir leurs correspondantes à Rome, oui, chez vous, à la Curie. L'abbé..., ce Tartuffe et pseudo-archange de Sodome, leur sert d'homme à tout faire. On dit que la stupide Théroigne est stipendiée par elles pour entretenir, chez les femelles des rues, un énervement continu. Elles rêvent, ces vestales de l'obscurantisme, ces maquerelles manquées de Gomorrhe, de transformer la France en couvent de la nouvelle imposture. Le costume change, l'âme de boue reste identique. On couvrira le manque d'appas de ces rebuts de bordel d'un uniforme noir emprunté aux veuves mystiques de l'islam. Comme vous voyez, tout va vite à mesure que les têtes tombent dans les paniers. Il n'est une de ces arrogantes idiotes qui n'ait envisagé, certains jours, de circoncrire violemment le mâle qui les attirait ? Pourquoi, ont-elles dû se dire, s'en tenir à l'organe qui est l'unique objet de nos ressentiments ? Pourquoi ne pas couper plus à fond ? Sans se salir les mains, sans y toucher ? En hommage à l'Être Suprême en méchanceté où se masque plus ou moins bien la figure de leur mère ? La M... m'en a assez appris sur sa fille possédée du démon. L'Être Suprême ! Voilà qui convient mieux que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ! C'est plus *Elle* ! Il suffisait de choisir le sacristain mâle qui pouvait servir politiquement leur dessein : c'est fait. » (Sade [Philippe Sollers], *Contre l'Être Suprême*, Paris, Quai Voltaire, 1989, p. 17-19.)

<sup>444</sup> L'autre étant Thermidor : la tentative de suicide de Robespierre à l'Hôtel de Ville et son exécution.

Robespierre apparaît comme un chef de secte entouré de ses fidèles séides, en adoration devant sa vertu, alors que Jacques-Louis David lui explique les derniers préparatifs pour la fête de l'Être suprême. À l'arrière, de jeunes filles en robes blanches, couronnes fleuries et voiles blancs sur la tête et écharpes tricolores sur les hanches, pratiquent leurs hymnes. « Robespierre, » écrit Laurent Dingli, « c'est l'anti-Sade... En apparence seulement »<sup>445</sup>. Or, Saint-Just aussi peut jouer à l'anti-Sade<sup>446</sup>, et Robespierre à l'anti-Machiavel<sup>447</sup>... Ce genre de polarités, de « constellations » créant des mythologies politiques, philosophiques et/ou idéologiques sont toujours à prendre à la légère – comme toute comparaison avec Sade, d'ailleurs.

Que de chemin parcouru depuis le Jacobin *buveur de sang*, l'*anthropophage* au masque de la vertu qui se débauchait dans des orgies. Ou s'agit-il vraiment d'une évolution ? Pour Jean Artarit, le crime du Jacobin – ou du « robespierrrot » – c'est sa haine du sexe, une sublimation par la vertu qui le rend pervers et sadique. Toutefois, pour Philippe Sollers, qui héroïse Sade, le Jacobin reste l'« Autre » terrifiant, mais différemment : des hommes et des femmes préférant la mort à la jouissance, incapables de plaisirs comme de perversions<sup>448</sup>. Ces œuvres psychopathologiques, biographiques ou littéraires cumulent les métaphores et adjectifs permettant de faire de Robespierre le terrible « surmoi » du monde contemporain : virginal, glacial, castrateur, pervers, intransigeant – intégriste. L'affreux assassin des bons vivants, n'est-ce pas ce que présentait la fable de Wajda ? Miroirs d'une époque, ces réinventions contradictoires, mais fidèles à quelques aspects du portrait thermidorien, en révèlent finalement beaucoup plus sur les obsessions du jeune XXI<sup>e</sup> siècle...

<sup>445</sup> Laurent Dingli, *op. cit.*, p. 431 : « Pour le rendre plus chaleureux, ils [ses hagiographes] lui ont inventé une vie sentimentale, tout en célébrant son austérité sur le plan sexuel et son puritanisme, preuves du caractère messianique et électif de son œuvre. Un prophète, en effet, ne se livre pas volontiers à des commerces charnels, encore moins à des extravagances lubriques. »

<sup>446</sup> Miguel Abensour, « Lire Saint-Just », dans les *Œuvres complètes* de Saint-Just, *op. cit.*, p. 15-16.

<sup>447</sup> Georges Labica, *op. cit.*, p. 114.

<sup>448</sup> Alain Steghens et Christophe Jaquet-Sandherr, « Le Rire Homérique de Voltaire : Entretien avec Philippe Sollers », *Mag J*, no 1, juin 1989, mis en ligne sur *SOLLERS Philippe Blog* le 28 mai 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://sollers.unblog.fr/2009/05/08/le-rire-homerique-de-voltaire/>

## CONCLUSION

### DU CHÂTIMENT D'UN « TYRAN » AU SACRIFICE D'UN « MARTYR » ET LES DERNIERS « LIEUX DE MÉMOIRE » ROBESPIERRISTES

La mort du « tyran » est la conclusion logique des thèmes abordés dans les trois chapitres de ce mémoire. C'est la conclusion logique au pouvoir tyrannique et au portrait monstrueux de l'homme, mais c'est aussi un cercle vicieux : quel est le véritable déterminant entre l'accusation de tyrannie et l'exécution en tant que tyran ? La mort confirme le tyran comme la tyrannie désigne la mort méritée<sup>1</sup> : c'est la « male mort », « la mort ignominieuse du traître [...] voué à l'opprobre et à l'oubli »<sup>2</sup>. Une fois encore, l'influence de la Grèce et de la Rome antiques sur les mentalités révolutionnaires joue un rôle dans la construction de la « légende noire » de Robespierre. La Révolution a créé ses propres concepts d'une « belle mort » et d'une « male mort » : excepté Saint-Just, l'allure des Robespierriens lors de leur exécution a façonné le paradigme de cette dernière. Traditionnellement, la « male mort » suscite l'horreur par la dégradation et par la bestialisation du corps mort, par l'expulsion rituelle hors de la communauté et de l'humanité qui en est la conséquence<sup>3</sup>. Si ce n'est par la mise à mort – la guillotine étant après tout conçue spécifiquement dans le but d'« humaniser » les exécutions –, l'horreur se poursuit dans la construction du récit de cette mise à mort en *exemplum* : c'est le supplice littéraire, déjà pratiqué sur les « mauvais » empereurs romains<sup>4</sup>. Semblable à Caligula et à Néron dans la vie,

---

<sup>1</sup> Bronislaw Baczek, « 'Comment est fait un tyran?' Thermidor et la légende noire de Robespierre », *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, p. 134-137 : « Telle vie, telle mort. »

<sup>2</sup> Laurent Dingli, *Robespierre*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2004, p. 503.

<sup>3</sup> François Hinard, « La Male Mort. Exécutions et statut du corps au moment de la première proscription », *Du châtimeut dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 1984, p. 301, n. 19.

<sup>4</sup> Mais la *damnatio memoriae* des empereurs n'est pas toujours complète – quelques-uns sont réhabilités quelques règnes plus tard – et lorsqu'elle est appliquée, elle doit l'être avec prudence, puisqu'elle peut également compromettre le nouvel empereur. Hors de la procédure sénatoriale officielle, l'usage de la littérature historique sembla être beaucoup plus efficace pour attaquer la mémoire d'un empereur, grâce au *topos* de la mort d'un « tyran », « souillure » de sa communauté. (John Scheid, « La mort du tyran. Chronique de quelques morts programmées », *Du châtimeut dans la*

Robespierre l'est aussi dans la mort. Le tyran est puni pour ses transgressions « monstrueuses » et son châtement « cristallise et transforme en mémorable le statut de celui qui a dépassé les normes et du coup n'appartient plus à l'ordre humain »<sup>5</sup>. Après leur mise à mort, le traitement de leur corps et du récit construit marque le « franchissement d'une limite » et un « dépassement [...] vers l'extérieur [de la représentation globale du système social], vers le bas en quelque sorte, et [qui] déplace le monstre vers la souffrance, la sous-humanité, l'animalité »<sup>6</sup>.

Alors que, dans la mémoire robespierriste, sa mort devient celle d'un martyr, elle devient, pour ses adversaires, le véhicule de diverses significations et actes symboliques afin de résorber l'angoisse provoquée par la Terreur et de donner un sens simple à un événement traumatisant qui a bouleversé les principes de la République naissante. En s'isolant, en prononçant son « discours-testament » du 8 thermidor, Robespierre semble s'être désigné lui-même comme bouc émissaire et s'offrir en victime aux Thermidoriens<sup>7</sup>. Le récit était ensuite facile à remanier, une

---

*cité...*, *op. cit.*, p. 189.) Voir le défi représenté par la condamnation de Caligula pour le règne de Claude : Harriet I. Flower, « Gaius' Ghost and the Memory of the Caesars », *The Art of Forgetting: Disgrace and Oblivion in Roman Political Culture*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, coll. « Studies in the History of Greece and Rome », 2006, p. 148-159.

<sup>5</sup> John Scheid, *op. cit.*, p. 186.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> René Girard, « Qu'un seul homme meure... », *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 167-186. « Un seul homme », c'est-à-dire Jésus, le premier exemple cité par René Girard dans ce chapitre : « Ce que dit Caïphe est la raison même, c'est la raison politique du bouc émissaire. Limiter la violence au maximum mais y recourir s'il le faut à la dernière extrémité, pour éviter une violence plus grande... [...] Si la nation entière est sûre de périr, il vaut mieux, certes, qu'un seul homme meure pour tous les autres, celui qui aggrave d'ailleurs l'imminence du danger en refusant de se tenir tranquille. » Girard mentionne bien l'exemple révolutionnaire, mais seulement en ce qui concerne l'exécution du roi. Il ne pousse pas la réflexion plus loin... De son exil après la Restauration, Marc-Antoine Baudot réfléchit au besoin devenu imminent de se débarrasser de Robespierre : « Aussi, dans la lutte du 9 thermidor, il ne fut pas question de principes, mais de tuer. La mort de Robespierre était devenue une nécessité. En cas de succès de son côté, je suis persuadé qu'il aurait peu tardé à être mis à mort au milieu des conflits d'une guerre civile. [...] Dans l'état inextricable et sanguinaire où était la République avant le 9 thermidor, on ne pouvait sortir de cette horrible situation que par la mort ou l'ostracisme de Robespierre. [...] J'ai essayé de démontrer ailleurs et j'en ai la conviction que dans la situation politique de la France avant le 9 thermidor, soit vérité, soit calomnie, la République ne pouvait plus se maintenir par Robespierre et avec Robespierre. » (Baudot, *Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants*, Paris, Impr. D. Jouaust, 1893, p. 125, 148, 152.)

fois la mémoire de Robespierre altérée, donnant naissance à cette « légende noire ». C'est en ce sens que son effet rejoint celui d'une *damnatio memoriae*<sup>8</sup>, concept plus moderne qu'antique<sup>9</sup> – répondant même à des préoccupations très contemporaines<sup>10</sup> – que l'on peut définir comme un « répertoire »<sup>11</sup> de sanctions infligées à la mémoire d'un individu mort et vaincu. L'historiographie distingue deux interprétations de la *damnatio memoriae* : une définition « maximaliste », nécessitant le plus de sanctions possibles pour être considérées comme un « processus », et une définition « minimaliste », préférée dans l'historiographie car se restreignant à quelques sanctions semblant viser une certaine flétrissure de mémoire, avec un impact relatif<sup>12</sup>. Quel sens les Modernes ont-ils voulu attribuer au terme de « *damnatio* » ? S'agit-il de l'*altération* ou de l'*effacement* d'une mémoire ? Car le problème de la *damnatio memoriae* est bien dans l'interprétation des Modernes des diverses sanctions. Si les Romains devaient bien connaître leurs usages et leurs objectifs, ils n'ont pas laissé d'écrits pour les expliciter. Il existe diverses hypothèses sur ses significations, qui semblent *a priori* contradictoires, même « paradoxales », pour reprendre le mot de Charles W. Hedrick<sup>13</sup>. En effet, comment expliquer que nous puissions étudier les cas d'individus qui devaient, en principe, avoir été effacés de l'histoire et de la mémoire officielle ? Certes, nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure le processus fut

<sup>8</sup> La réflexion suivante sur la *damnatio memoriae* reprend des passages et des questionnements de notre article « La *damnatio memoriae* dans la société et la mentalité romaines : essai de définition », *Cahiers étudiants de la Société des Études Anciennes du Québec*, no 1, automne 2010, p. 5-13.

<sup>9</sup> L'expression semble avoir été créée par les Modernes, bien que la datation exacte soit incertaine. On ne trouve pas l'expression dans le Dictionnaire Daremberg-Saglio (1877-1919), mais elle est mentionnée dans le titre d'un essai de G. Zedler (« De Memoriae Damnatione Quae Dicitur ») en 1885.

<sup>10</sup> Le sujet s'inscrit au cœur de la réflexion autour de la mémoire et de l'oubli, inspirant tout particulièrement Charles W. Hedrick qui cite les travaux de Maurice Halbwachs et de Pierre Nora. (Charles W. Hedrick *History and Silence: Purge and Rehabilitation of Memory in Late Antiquity*, Austin, University of Texas Press, 2000, 338 p.)

<sup>11</sup> « *Damnatio memoriae* », *The Oxford Classical Dictionary*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1996 (3<sup>e</sup> éd.), p. 427.

<sup>12</sup> Katariina Mustakallio, *Death and Disgrace. Capital Penalties with Post Mortem Sanctions in Early Roman Historiography*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, coll. « Annales Academiae Scientiarum Fennicae. Dissertationes humanarum litterarum », 1994, p. 11, n. 12.

<sup>13</sup> C. W. Hedrick consacre une partie de son chapitre sur la *damnatio memoriae* (op. cit., p. 113-126) à comprendre le « paradoxe » de « se souvenir d'oublier » (*remembering to forget*).

« efficace »<sup>14</sup>, mais nous pouvons douter de son efficacité pour les cas qui sont restés « célèbres » pendant l'Antiquité et encore aujourd'hui<sup>15</sup> – si l'oubli était bien le but visé. Les Modernes ont lu dans la *damnatio memoriae* la volonté d'annihiler la mémoire d'un individu et les traces de son existence – s'agit-il d'une « exagération » d'historiens, angoissés ou aiguillonnés par ce « crime » contre leur métier et recherches<sup>16</sup> ? Selon Charles W. Hedrick, les Romains auraient bien visé l'application d'une *damnatio memoriae* « incomplète » pour qu'elle soit véritablement efficace : c'était une « mascarade », une « dissimulation », qui allait même jusqu'à *confirmer* la mémoire sensée disparaître<sup>17</sup>. Le processus participait donc à créer un « stigmaté » sur la mémoire, un signe qui montre que, même si elle subsiste, cette mémoire sera éternellement altérée : « The visible indications of obliteration, the sense of the absent in the present, carried the greatest significance »<sup>18</sup>. Ces « contradictions » s'expliquent aussi par le besoin de l'État de développer des *exempla*, nécessaires à l'écriture de l'histoire et de la propagande étatique. Les Révolutionnaires ont hérité de pratiques similaires – et des mêmes dilemmes autour de Robespierre : faut-il oublier le « monstre », ou en garder le souvenir comme leçon pour la postérité ?

La *damnatio memoriae* est un processus « angoissant » fort efficace car il semble toujours peser sur l'histoire comme une « menace » redoutable, presque

<sup>14</sup> Katariina Mustakallio, *op. cit.*, p. 11.

<sup>15</sup> Charles W. Hedrick, *op. cit.*, p. 94

<sup>16</sup> Thomas Élie, « La destruction de la mémoire à Rome : le cas de la *damnatio memoriae* de l'empereur Géta », *Cahiers des études anciennes*, vol. 33, 1997, p. 107 : « Pour l'historien moderne, l'oubli volontaire, le souci d'ensevelir un événement historique, représentent un défi stimulant et intrigant. Justement parce que l'oubli semble briser le continuum historique et qu'il se dresse contre la mémoire. Le souci de l'historien est alors de rétablir 'l'événement fait d'oubli' à l'intérieur d'un cadre précis, en le datant et en tentant d'expliquer les causes qui ont mené à cet événement. »

<sup>17</sup> Charles W. Hedrick, *op. cit.*, p. 113 : « The object remained on display, its mutilation a continuing reminder of the disgrace of the public enemy [...] keeping the memory of the traitor alive, not destroying it [...]. The name of the enemy survives, and wherever it is erased the erasure itself is displayed as a sign, a reminder of what lies beneath it. Despite appearances, political repression here does not work to destroy memory, but (indirectly) to foster it. »

<sup>18</sup> Elizabeth A. Meyer, *Legitimacy and Law in the Roman World: Tabulae in Roman Belief and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 35, citée dans Harriet I. Flower, *The Art of Forgetting...*, *op. cit.*, p. XXII.

psychologique. La « disgrâce historique » peut-elle mener à l'oubli historique ? C'est un mélange d'oubli et de mémoire qui constitue la « légende noire » et qui rend difficile la possibilité de connaissance et de révision de la figure de Robespierre – cette aporie qui se dresse devant le souhait de Marc Bloch. Le récit de la mort de Robespierre est parsemé de fables et de morales. Danton et Desmoulins l'auraient prédit sur le chemin de leur exécution – qui contraste avec celle des Robespierristes<sup>19</sup> – comme une « terrible prophétie » qui semble bien – du moins selon le récit dantoniste – s'être réalisée<sup>20</sup>. « L'ombre de Danton », écrit Baudot, semblait « poursui[vre] Robespierre et Saint-Just »<sup>21</sup>. Nous avons vu plusieurs exemples, dans chaque chapitre de ce mémoire, de ces prophéties auto-réalisées ou bien de la Providence qui s'abat sur les « antagonistes » (Robespierre et ses partisans). En effet, quel plus grand échec pour la « République de la Vertu » que Sade – l'incarnation du vice, de l'aristocrate débauché et athée – qui échappe à la guillotine alors que celle-là périt sur l'échafaud dans la personne de ses principaux zélateurs ?

Or, la fable autour de la chute et de la mort du « tyran » est aussi, parfois, l'introduction à une représentation et à un récit : comme dans la biographie de Max Gallo, ou comme dans le tout récent docudrame produit par la BBC, *Terror! Robespierre and the French Revolution*, célébrant les vingt ans du Bicentenaire de la Révolution – commémoration coïncidant avec la rédaction de ce mémoire. Ce docudrame (où les analyses et commentaires des historiens Simon Schama, David

<sup>19</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 143 : « La mort de Robespierre fut accompagnée d'invectives. Danton sut commander au peuple par un regard fier et protecteur. Il fut accompagné jusqu'au dernier moment d'un silence respectueux et admirateur. » *Ibid.*, p. 227 : « Une mort pleine de hauteur et de fierté insultante à ses bourreaux ne manqua pas à ce grand personnage [Danton]. Il sut mourir comme il avait vécu, avec le juste orgueil d'un nom éminemment célèbre dans les troubles civils. »

<sup>20</sup> Barras parle de la « terrible prophétie » de Danton : « ...se tournant vers la demeure de Robespierre, il s'écria de sa voix puissante : 'Tu nous suivras bientôt : ta maison sera rasée, on y sèmera du sel !' On pourra *bientôt* effectivement juger la portée de la terrible prophétie ! » (*Mémoires*, vol. 1, Paris, Hachette, 1895-1896, p. 161. L'italique est dans le texte.) Mais la maison « de » Robespierre (c'est-à-dire des Duplay) ne sera pas rasée. Baudot mentionne également la prophétie de Danton (*op. cit.*, p. 143), ainsi que la « prophétie vérifiée » de Camille Desmoulins : « Les monstres qui m'assassinent, » se serait écrit Desmoulins, « ne me survivront pas longtemps » (*op. cit.*, p. 231).

<sup>21</sup> Baudot, *op. cit.*, p. 153.

Andress et Ruth Scurr, du philosophe Slavoj Zizek et de la romancière Hilary Mantel sont entrecoupés de scènes jouées par des acteurs pour rendre leurs propos) débute à l'Hôtel de Ville, sur l'hésitation de Robespierre à signer l'appel rendu célèbre par le récit de Michelet. Or, ce nouveau Robespierre britannique est loin d'être aussi innocent que celui de Michelet. En moins d'une minute, la narratrice donne le ton, sans ambiguïté, en présentant le « protagoniste » et sa situation : « For twelve months Maximilien Robespierre had ruled revolutionary France in the name of the People. [...] His dictatorship was over and he was about to become the final victim of his own bloody reign of Terror ». Ce docudrame constitue peut-être un nouveau « lieu de mémoire » : c'est, du moins, une nouvelle *commémoration* et une nouvelle *réflexion* sur le personnage et la Terreur. Mais celle-ci est-elle bien nouvelle ? Son inspiration idéologique reste ancrée dans la rhétorique d'un conflit (la Guerre froide) bien terminé. Son argumentaire est une nouvelle vulgarisation, sombrant dans cette histoire tissée de clichés simplificateurs que la « légende noire » facilite. Or, films et docudrames participent à recréer la mémoire plus qu'à faire l'histoire. Celui de 2009 n'est pas une exception : il crée de ces filiations anachroniques<sup>22</sup> entre Robespierre, Staline et l'ayatollah Khomeiny sur des montages de foules militantes, de charniers, de crânes humains qui pourraient être ceux des victimes de l'Angkar ; un Comité de salut public diminué à six membres souillant de leur blagues douteuses et de leur vulgarité roturière des lieux jadis royaux (les appartements de la reine) ; un Robespierre lisant la liste des Girondins arrêtés à la Convention, liste qui devient celle des victimes des procès de Moscou de 1936-1938 ; un Saint-Just adolescent, écolier<sup>23</sup> et valet de Robespierre, réactualisant ainsi les descriptions de Courtois...

<sup>22</sup> Voir Philippe Raxhon, « Robespierre intégriste ! », *Espace de Libertés*, no 8, juillet 2002, p. 30-31.

<sup>23</sup> « But for Saint-Just, before '89, he was a schoolboy. He's irreproachable. He'd never had to compromise because he'd never encountered the compromises that real life demands. And I think, when you look at Saint-Just in particular, you see someone who's stuck in adolescent posturing: he's the classic rebellious teenager who's not that long out of his teenage years and he's playing out his own psychological battles, but suddenly he's playing this game with the lives of thousands of people. The Revolution is allowing him to play it out on mass scale. Of course I don't think they could see him like that. It's hard for us to realise what people at the time found so impressive about him. We think, why didn't they just call his bluff and say 'sit down, child'? » (Propos de Hilary Mantel.)

Dans la nouvelle introduction à la réédition de sa biographie sur Robespierre, Jean Artarit use d'une comparaison avec Pol Pot et les Khmers rouges pour justifier la pertinence de son œuvre, car ceux-ci se seraient « revendiqu[és] les fils de Robespierre dont ils avaient rêvé durant leur jeunesse parisienne, alors que l'école française d'histoire de la Révolution revendiquait bien haut l'héritage de l'Incorruptible et que la Sorbonne abritait et abrite toujours, une *Société des études robespierristes* »<sup>24</sup>. Pour Artarit, la conclusion est claire : « Comme autrefois celui des responsables de la Terreur, le procès des rescapés de l'Angkar se révèle tout aussi impossible, faisant redouter que le règne de la *Vertu* et de la *Terreur*, inséparables références de l'Incorruptible, puissent (*sic*) encore et encore réapparaître »<sup>25</sup>. De même, les protestations suivant les élections du 13 juin 2009 en Iran donnaient un contexte idéal au docudrame britannique – télédiffusé le mois suivant – dans lequel inscrire sa comparaison entre le « règne de la vertu et de la terreur » de Robespierre et l'intégrisme islamique<sup>26</sup>. Ce genre de coïncidence historique avait déjà été exploité lors de la chute du mur de Berlin, pour lire la preuve que la Révolution était bien terminée et devait devenir un « objet froid » – alors même qu'on en célébrait le Bicentenaire. Or, la pertinence de ces réexamens de la Terreur ou de Robespierre en regard du contexte actuel est idéologiquement faussée. Ce genre de propos montre plutôt la pertinence, même *l'urgence*, non de combattre les nouveaux intégrismes de la vertu dans la figure de Robespierre (à partir d'une ou de plusieurs définitions douteuses de cette vertu républicaine), mais de constater que le dossier-Robespierre n'est pas réglé et classé, et qu'il nous reste toujours à produire une grande synthèse

<sup>24</sup> Jean Artarit, *Robespierre*, Paris, CNRS, 2009, p. XIII. (L'italique est dans le texte.)

<sup>25</sup> *Ibid.* (L'italique est dans le texte.)

<sup>26</sup> Ce type de comparaison est en augmentation croissante depuis le 11 septembre 2001, dans un monde traumatisé autant par le terrorisme intégriste que par la *War on Terror* de George W. Bush. Voir : Sophie Wahnich, « Terreur révolutionnaire et terrorisme, rémanence rétinienne et troubles de la vision », *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 251-265. Les concepts politiques se brouillant de plus en plus, le néoconservatisme américain se trouve lui-même comparé à une forme de néojacobinisme, suivant l'essai de Claes G. Ryn, *The New Jacobinism: America as Revolutionary State*, Maryland, National Humanities Institute, 2010 (2<sup>e</sup> éd. ; 1<sup>re</sup> éd. : 1991), 125 p.

sur l'origine, les mutations et les filiations de sa « légende noire », ainsi que sur ses effets mémoriels et conséquences idéologiques sur la connaissance de la Révolution.

Jean Artarit a beau croire que « les 'robespierrots' sont prêts à ressortir demain matin »<sup>27</sup> et à remettre la vertu et la terreur à l'ordre du jour, il reste que Robespierre n'a toujours pas de rue à son nom à Paris. Datant d'octobre 2009, la dernière demande adressée par pétition au Conseil de Paris, soutenue par Georges Sarre, Michel Charzat et de quelques élus socialistes et verts, fut rejetée par « une courte majorité UMP-PS [...] après l'hostilité affichée du Maire de Paris et une intervention d'une rare mauvaise foi et d'une rare violence de M. Bournazel pour l'UMP »<sup>28</sup>. Voilà donc d'où Jean Artarit voit resurgir les « robspierrots » : « On croyait Maximilien Robespierre mort et enterré sous la chaux vive des passions françaises, il n'en est rien. [...] On croyait Robespierre dépassionné au XXI<sup>e</sup> siècle »<sup>29</sup>. Or, cette pétition comme son échec peuvent être interprétés différemment. Loin d'y voir la possibilité d'une résurrection politique robespierriste (qui serait plutôt étonnante), nous y voyons la preuve que le combat entre les mémoires révolutionnaires est encore vivant, encore actuel, encore pertinent. Alors que nous achevons la rédaction de ce mémoire, le colloque tenu à Portsmouth en juillet 2010 confirme un retour de

<sup>27</sup> Emmanuel Lemieux, « Jean Artarit, le psychanalyste de Robespierre », *L'annuel des idées : le quotidien de la vie intellectuelle*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://www.annuel-idees.fr/Jean-Artarit-le-psychanalyste-de.html>

<sup>28</sup> « Pas de rue Robespierre à Paris », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 3 octobre 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://revolution-francaise.net/2009/10/03/343-pas-de-rue-robspierre-a-paris> Voir également la pétition (<http://www.betapolitique.fr/Lutte-de-memoires-Jean-Paul-II-ou-12942.html>), le blog d'Alexis Corbière, conseiller de Paris et premier adjoint au Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement (<http://www.alexis-corbiere.fr/index.php?post/2009/09/29/Pour-une-rue-Robespierre-a-Paris>) et l'intervention de Georges Sarre transcrite sur le site *L'esprit républicain* (<http://action-republicaine.over-blog.com/article-36791670.html>).

<sup>29</sup> Emmanuel Lemieux, *op. cit.*

Robespierre comme sujet de recherche<sup>30</sup>, qui pourrait conduire à réexaminer, éventuellement, une suggestion faite par Ann Rigney il y a déjà presque quinze ans<sup>31</sup>.

De même, la présence d'un nouveau mouvement ayant porté cette pétition montre, qu'effectivement, des « robespierrôts » existeraient toujours – certes en nombre très limité. Leur contre-mémoire – la justification de leur survivance au XXI<sup>e</sup> siècle – est fondée sur une marginalisation qui s'est perpétuée et ne s'est jamais renversée depuis Thermidor, sur les regrets et la nostalgie pour un monde – ladite République de la Vertu – qui n'a pas eu lieu, qui n'existe que dans les fragments des *Institutions républicques* de Saint-Just et en filigrane dans les envolées des discours de Robespierre. C'est un monde que l'on peut seulement imaginer : quelques-uns y rêvent certes encore, plusieurs autres en font toujours des cauchemars, comme en témoignent l'obsession de Jean Artarit à combattre des fantômes, ou le récent article de Mona Ozouf publié dans *Le Nouvel Observateur*, célébrant un mythe du XVIII<sup>e</sup> siècle hédoniste et libertin (en fait, une projection de nos propres idéalizations présentes) contre la conception du bonheur « austère » et « enrégimenté » de Saint-Just<sup>32</sup>. Or, ce qui devrait pourtant apparaître avec clarté, ce qui reste certain, c'est que le monde dont la mémoire robespierriste perpétue le souvenir n'existe pas.

<sup>30</sup> Commentaire d'Anne Jollet, 5 juillet 2010, lors de sa communication « Autour de la popularité de Robespierre en 1791 », au colloque *The French Revolution in 2010: the Bicentenary comes of age?* tenu à Portsmouth les 5 et 6 juillet 2010.

<sup>31</sup> « Pourquoi transformer l'individu Robespierre en objet de recherche et de réflexion historique ? Pourquoi Robespierre ? Pourquoi un individu ? Parce qu'à travers notre connaissance de cet individu il nous serait possible de mieux comprendre ce qu'est la Révolution française sous ses diverses facettes ? Parce qu'à travers notre connaissance de cet individu, il nous serait possible de mieux connaître ce qu'est un leader ou de réfléchir sur le rôle du choix individuel ou de l'énigmatique dans l'histoire ? 'Parce que son nom [...] résume toutes les iniquités sociales dont nous voulons la disparition'. Voilà un petit échantillon de réponses possibles (la dernière est de Mathiez). Il y en a d'autres. Mais on peut s'attendre à ce que toute réponse souligne le fait que la connaissance de l'individu Robespierre mène à d'autres connaissances. » (Ann Rigney, « 'Le dernier mot de la Révolution'. Robespierre et ses synonymes », *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie Jourdan, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 204.)

<sup>32</sup> Mona Ozouf, « 1789 : le salaire du bonheur. Les avatars d'une 'idée neuve' », *Le Nouvel Observateur*, version papier du 24 décembre 2008, mis en ligne le 31 décembre 2008. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://bibliobs.nouvelobs.com/20081231/9707/1789-le-salaire-du-bonheur>

Le souvenir de ce monde imaginaire, c'est peut-être l'un des rares « lieux de mémoire » robespierristes, par défaut d'avoir une rue commémorant leur martyr. Robespierre a effectivement bien peu de « lieux de mémoire » à Paris : excluant la station de métro à son nom à Montreuil, les lieux de « pèlerinage » robespierristes *intra muros* comptent la plaque de la Rue du Faubourg Saint-Honoré (souvent vandalisée par le passé), placée là où se tenait la maison des Duplay ; les tombes d'Éléonore Duplay et d'Élisabeth Le Bas au cimetière du Père-Lachaise ; la « relique » d'un escalier à la Conciergerie, dont « la légende voudrait qu'elle ait servi d'accès à l'appartement de Robespierre »<sup>33</sup> chez les Duplay, et une autre plaque rappelant que Robespierre y aurait passé ses dernières heures<sup>34</sup> ; d'autres « reliques » au Musée Carnavalet<sup>35</sup> : une mèche de cheveux, un plat à barbe, un gobelet, un porte-document, une fleurette tricolore qui aurait été portée lors d'une séance des Jacobins préparatoire à la Fête de l'Être suprême... Des « reliques » que Chantal Thomas critique dans son introduction à *La Reine scélérate*, construisant à partir des mots d'un enfant (mâle, comme par hasard<sup>36</sup>), entendus lors d'une visite au musée, un récit

<sup>33</sup> Notice explicative à la Conciergerie.

<sup>34</sup> « Maximilien Robespierre a passé ses derniers moments dans ces lieux – X thermidor an II – 28 juillet 1794 – 'Je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère et vous la défendrez' – S<sup>te</sup> des études Robespieristes 1931-1989 ». Sa cellule à la Conciergerie aurait été détruite lors des travaux de restauration entrepris en 1989, bien qu'une plaque explicative située dans la chapelle expiatoire adjacente précise qu'il ne s'agirait que d'une « tradition non fondée historiquement ». La chapelle expiatoire est un monument de la mémoire royaliste, construite sous la Restauration à partir de la cellule de Marie-Antoinette, où on trouve deux stèles à la mémoire de Louis XVI et de Madame Élisabeth. La mémoire royaliste croise donc, en ces lieux, la mémoire robespierriste.

<sup>35</sup> Lire également le témoignage de Marie-Hélène Huet sur la rénovation de la mémoire au Musée Carnavalet : « Acknowledgments », *Mourning Glory: the Will of the French Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, p. vii-viii.

<sup>36</sup> Chantal Thomas construit un bien étrange tableau d'opposition entre la Révolution, comme « règne de la pureté » et « principe masculin », et Marie-Antoinette, qui représente la « décadence » de l'Ancien régime et un « principe féminin » (ce que Thomas pousse plutôt loin : « L'étendard sanglant de sa rouge chevelure [de la reine] est aussi l'emblème de la religion des menstrues. ») Marie-Antoinette et sa mère, Marie-Thérèse, sont des « reines perverses » : « Ces femmes atroces, à la sexualité déchaînée, consolent des austérités du culte de la vertu, de sa terrible clarté. » Robespierre et Saint-Just conduisent, dans le récit de Chantal Thomas, une révolution vertueuse et virile : « Pour affronter le fléau du siècle, la Révolution produit des héros chastes et purs : Robespierre dit 'l'Incorruptible', Saint-Just le bien nommé, le jeune homme archangélique et sombre, dont les projets d'institutions républicaines légifèrent en priorité l'éducation des enfants ('On ne peut ni frapper ni caresser les enfants') et les affections entre amis. Saint-Just rêve l'utopie d'un univers vierge et viril,

d'opposition entre mémoire royaliste et mémoire robespierriste, comme si cette dernière jouissait encore d'une grande popularité :

Au musée Carnavalet, un petit garçon demande à sa mère si Marie-Antoinette a été guillotinée. 'C'est bien fait', commente-t-il. Il est en arrêt devant une vitrine qui expose le plat à barbe de Robespierre.

'C'est bien fait' continue d'être l'opinion dominante. Comme ça, sans réfléchir. En fonction d'images qui s'imposent sur fond de plat à barbe pieusement conservé (on a également la trousse de toilette de Danton avec son nécessaire à raser ; mais nulle trace de la trousse à couture de Charlotte Corday, pas même au musée Lambinet à Versailles).<sup>37</sup>

Les ossements perdus et inidentifiables de Robespierre et le cimetière abandonné et oublié de Monceau obsédaient Jules Michelet comme jadis son cadavre et la suractivité des cimetières de la Terreur obsédaient les Thermidoriens. De nos jours, son fantôme, sa survivance dans un « présent perpétuel », obsède ses détracteurs, qui cherchent toujours à l'abattre « rituellement ». Or, pour la mémoire robespierriste, le désir d'une rue au nom de Robespierre sert peut-être à compenser le manque, bien ancien<sup>38</sup>, causé par l'absence d'un lieu de sépulture et l'impossibilité de retrouver les restes de Robespierre – un sort qu'il partage avec la plupart des victimes de la Terreur, mais aussi avec tous les anonymes de l'histoire dont la mémoire fut enfouie dans des fosses communes. Chaque 28 juillet, un petit groupe de fidèles réunis grâce aux organisations pro-robespierristes créées lors du Bicentenaire<sup>39</sup> – les

---

dans lequel les femmes ne jouent aucun rôle. » C'est l'image d'une Révolution « masculiniste » qui se développe sous la plume de Thomas, qui s'attaque également à Danton et à Desmoulins, bien que ceux-ci ne soient guère connus comme « héros chastes et purs »... Voir : Chantal Thomas, *La reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 2003, p. 148-150, 155, 162-163.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 13. Chantal Thomas ne semble pas savoir que des petits garçons (ou des petites filles) pourraient sans doute également dire « c'est bien fait » en apprenant que Robespierre périt comme « ses victimes » par la guillotine, symbole et instrument de « sa » Terreur.

<sup>38</sup> « On jette le tout dans une fosse commune et on répand de la chaux vive pour que le corps du 'tyran' ne laisse aucune trace. Et quand vers 1840 des robespierristes fouilleront le cimetière fermé depuis une trentaine d'années, ils ne découvriront rien. » (Max Gallo, *L'homme Robespierre : Histoire d'une solitude*, Paris, Perrin, 2001 (1968) p. 17.)

<sup>39</sup> Voir Steven L. Kaplan, « La place de Robespierre », *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993, p. 608-611.

*Amis de Robespierre*<sup>40</sup> ou l'*Association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique*<sup>41</sup> – se retrouvent dans leurs « lieux de mémoire » parisiens pour commémorer Thermidor. La plaque de la maison Duplay et la tombe d'Éléonore Duplay sont traditionnellement fleuries chaque année. En 2009, des gerbes de fleurs ont plutôt été déposées devant les bustes de Robespierre à la Conciergerie<sup>42</sup>. Cette année, en 2010, les *Amis de Robespierre* se sont réunis au Panthéon pour fleurir le monument à la Convention nationale, ou *Autel républicain à la gloire de la Convention nationale* de François Léon Sicard<sup>43</sup>. Cette Convention statufiée en 1913, c'est celle de la patrie en danger, des soldats de l'an II et des députés prêtant serment à une Marianne austère et guerrière. Ces thèmes suggèrent que cet *Autel républicain* est un rare – sinon le seul – monument à la République jacobine. Il n'identifie pas les personnages représentés : il faut les deviner par leurs traits. Serait-ce Saint-Just qui conduit les soldats à la droite de la composition ? La figure du représentant du peuple en mission ressemble à ses portraits du XIX<sup>e</sup> siècle et à la description immortalisée par Michelet. On reconnaît Marat, caché derrière, et Danton, toujours imposant et se démarquant des autres députés – et cette frêle figure à ses côtés, est-ce bien Robespierre ? Innommables, les figures les plus controversées de la Révolution française semblent pourtant avoir réussi à faire une discrète entrée au Panthéon.

\*\*\*

Les objectifs de ce mémoire visaient à voir quels aspects semblaient les plus représentatifs de la légende noire de Robespierre et à découvrir selon quels mécanismes elle se perpétue dans le temps et parvient à s'accrocher au récit et à la

<sup>40</sup> *Les Amis de Robespierre*, mis en ligne en 2001. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.amis-robspierre.org/>

<sup>41</sup> Dominique Rondelot, *L'Association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique*, mis en ligne le 26 août 2010. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.rondelot.com/spip.php?article3>

<sup>42</sup> « Commémoration du 10 thermidor 2009 à Paris », *Antoine-Saint-Just.fr*, mis en ligne le 28 juillet 2009. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.antoine-saint-just.fr/280709.html>

<sup>43</sup> « La spéculation ? Un brigandage », *Mediapart.fr*, mis en ligne le 26 juillet 2010. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.mediapart.fr/club/blog/guydufau/260710/la-speculation-un-brigandage>

culture historique après avoir été formée par les Thermidoriens. Nous souhaitons analyser quelques précédents à la description thermidorienne, du vivant de Robespierre, c'est-à-dire principalement lors de l'attaque girondine de l'automne 1792. Nous avons également tenté de découvrir quels liens existaient entre le Robespierre de la Réaction thermidorienne et le Robespierre du moment romantique, et l'évolution dans les traits et caractéristiques de chaque portrait. Nous l'avons analysé à travers les trois facettes de son portrait : physique, psychologique et sexuel/« genré ». Notre mémoire visait également à découvrir, plus largement, le « cycle » de reproduction de la légende noire, en cherchant à voir l'influence du temps et du changement de contexte sur son évolution. Quels mouvements redonnent vigueur à la légende noire afin de permettre une nouvelle condamnation de la Révolution (avec ou sans succès) ? Comment ces mouvements suivent-ils le renouvellement des générations ? Enfin, comment la légende noire peut-elle nuire à notre compréhension de la Révolution par son utilisation abondante d'anecdotes, de *topoi* et de constructions littéraires, narratives et rhétoriques ?

Quel fut le moment-clé dans la création de la « légende noire » de Robespierre ? Certes, il n'y aurait pas eu de légende sans la première « couche » que constitue la littérature thermidorienne, mais il faut tenir compte de l'*importance* du moment romantique dans la réactualisation de la « légende noire » par ses relectures, réécritures et palimpsestes. C'est le moment romantique qui a permis l'évolution future de la « légende noire » à travers d'autres époques, en l'adaptant à ses réalités et à ses besoins idéologiques. De son côté, le passage de la mémoire à l'histoire de la « légende noire » a donné naissance à une ambiguïté. Nous avons vu comment les œuvres de Lamartine et de Michelet alternaient entre les deux « vérités » (robepierriste et thermidorienne) qui continuent ainsi leur affrontement, mais que ces auteurs tentent de concilier, étrangement, en apportant son lot de contradictions.

Enfin, cette problématique ouvre la voie à un objectif plus large. Au-delà de l'interrogation sur la « légende noire » de Robespierre se trouve celle sur l'existence et sur le rôle des multiples légendes qui résistent au regard historien et qui continuent à façonner le discours historique. Existe-t-il une « théorie » sur la formation des « légendes noires » et sur leurs conséquences pour la discipline historique ? Est-il possible d'établir, en suivant l'exemple de Robespierre, un modèle des « légendes noires », un paradigme permettant de saisir leur essence, leurs mécanismes et leurs effets ? Une légende noire marque-t-elle le passage de la mémoire à l'histoire ou reste-t-elle flottante entre les deux ? Quelle est sa définition exacte ? Quel est son impact sur la connaissance historique ? Ces questions composaient la trame de fond qui a nourri l'écriture de ce mémoire.

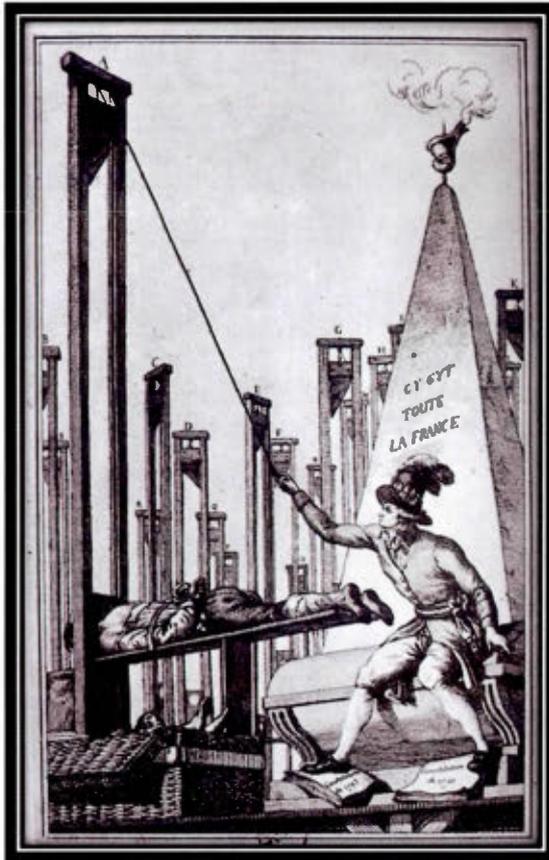
Le statut légendaire qu'a atteint la figure de Robespierre est un exemple de la présence de ces légendes en histoire, mais aussi un exemple de celles, en particulier, qui alimentent la survivance de la Révolution française à la fois comme domaine de recherche historique et comme partie de la mémoire collective. Les problématiques liées à une « légende noire » et à ses mécanismes ne seront toutefois pas résolues avec ce mémoire. Nos trois chapitres comportent autant de pistes permettant d'approfondir différents éléments centrés sur l'individu que nous avons réunis afin d'explorer les particularités de cette *légende* touchant la figure de Maximilien Robespierre. Il nous reste à retravailler, à développer certaines questions qui subsistent, d'abord sur la difficulté que posent, pour l'historien de la mémoire, les textes des ex-Conventionnels qui ne furent publiés que sous la Troisième République. Certains semblent avoir influencé la constitution de la mémoire révolutionnaire lors du moment romantique, mais comment l'évaluer ? Comment ont-ils circulé ? Sergio Luzzatto n'explique pas ce processus dans son étude. Les réponses à ces questions sont manquantes. La mémoire romantique a également soulevé le problème de ces anecdotes aux sources incertaines, mais qui alimentent ces légendes (noires ou héroïques) et la « mythologie » révolutionnaire. L'examen de ces anecdotes est à

poursuivre, comme l'analyse des intentions des auteurs romantiques de souvenirs révolutionnaires : s'agit-il de réhabiliter, de réviser, de réinterpréter ou de réinventer la Révolution ? Ces souvenirs romanesques furent-ils le moyen de redécouvrir la vérité sur la Révolution, ou, portés par la vague, se sont-ils adaptés aux goûts du jour afin de raconter une histoire à la mode ? Enfin, il faudrait approfondir la recherche de liens entre les réquisitoires antirobepierristes girondin et thermidorien, de même que revenir sur la rhétorique de comparaison avec Périclès, qui donne une clé d'analyse fort intéressante sur les dichotomies existant autour de la figure de Robespierre.

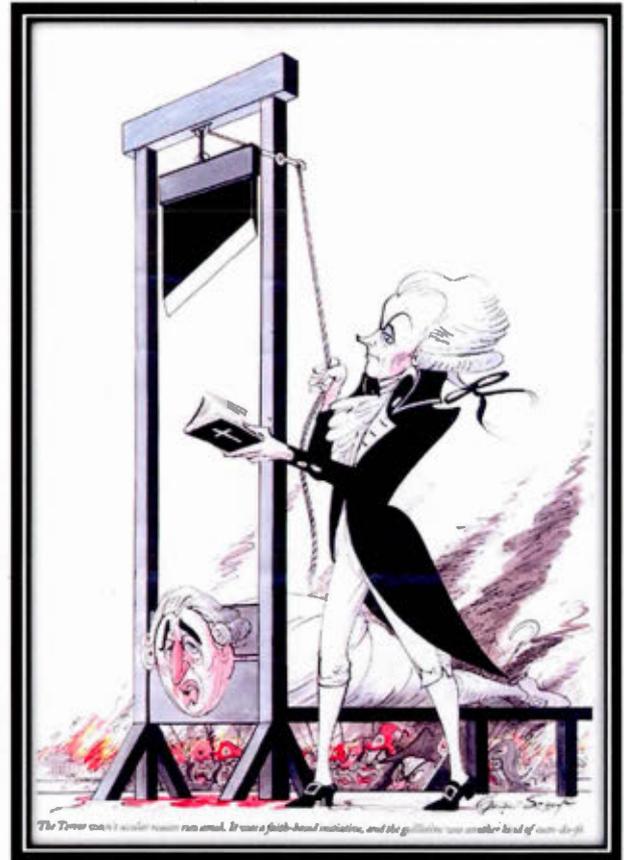
Est-il possible d'atteindre le « vrai » Robespierre, comme le souhaitait Marc Bloch ? Ou existe-il plus « d'un » Robespierre, bloquant cette possibilité historique ? Il semblerait que si : non seulement y a-t-il « plusieurs » Robespierre sous l'angle de son évolution philosophico-politique, mais il y en a plusieurs selon les époques. C'est un aspect que ce mémoire n'a certes pas eu l'occasion d'aborder dans le détail, sinon par rapport aux trois principaux corpus thématiques présentés dans ce mémoire : thermidorien, romantique et robspierriiste. Chaque représentation, chaque « avatar » du personnage dépend de la vigueur et de la survivance des mémoires officielles, semi-officielles ou particulières qui le portent. Certes, il est possible de s'approcher du Robespierre historique, mais sans jamais véritablement l'atteindre : on se heurte à tous ces « Robespierre mémoriels ». Or, au-delà du vrai ou du faux, toutes ces représentations de Robespierre sont autant de couches interprétatives successives, tributaires d'une époque spécifique, et qui nous en révèlent finalement beaucoup sur les contemporains grâce au filtre à travers lequel ils font passer le personnage. Ces « Robespierre mémoriels » sont, enfin, les *reflets idéologiques* de chaque époque.

APPENDICE A  
COMPARAISONS DE CARICATURES : DE 1794 À NOS JOURS

LE BOURREAU-ROBESPIERRE



Anonyme, *Robespierre guillotinant le bourreau après avoir guillotiné tous les Français*, 1794.

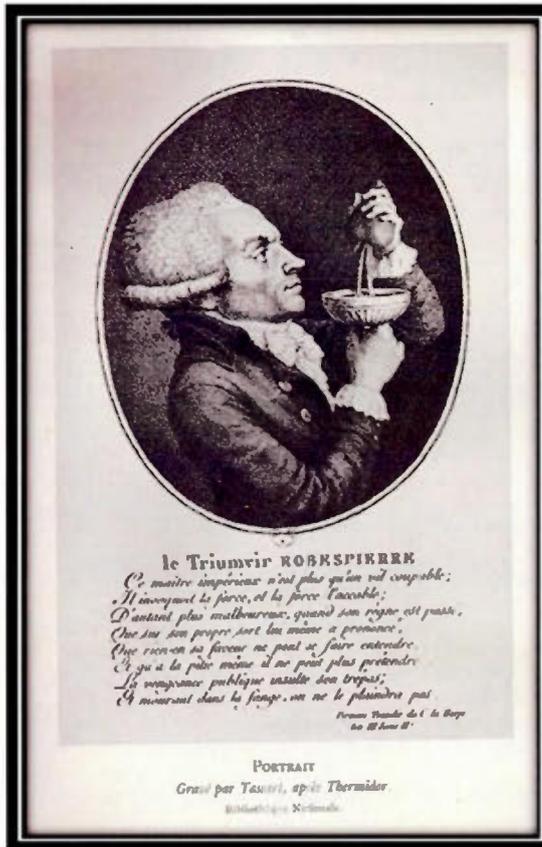


Caricature jointe à l'article d'Adam Gopnik, « *Headless Horseman: The Reign of Terror Revisited* », *The New Yorker*, 5 juin 2006.

## APPENDICE A

## COMPARAISONS DE CARICATURES : DE 1794 À NOS JOURS

## LE MONSTRE-ROBESPIERRE



*Ci-dessus :*

Hippolyte Buffenoir, *Les Portraits de Robespierre*, Paris, E. Leroux, 1910, p. 45.

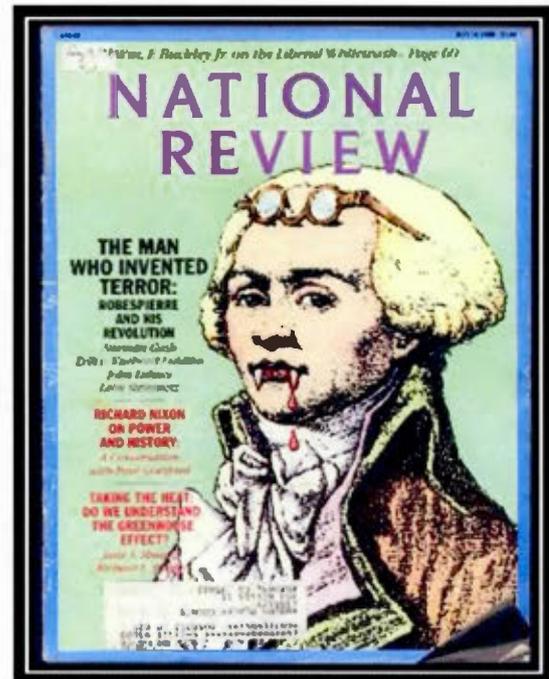
*Texte sous le portrait :*

[L]e Triumvir ROBESPIERRE  
 Ce maître impérieux n'est plus qu'un vil coupable ;  
 Il invoquait la force, et la force l'accable ;  
 D'autant plus malheureux, quand son règne est passé,  
 Que sur son propre sort lui[-]même a prononcé,  
 Que rien en sa faveur ne peut se faire entendre,  
 Et qu'à la pitié même il ne peut plus prétendre.  
 La vengeance publique insulte son trépas ;  
 Et mourant dans la fange, on ne le plaindra pas.

*Virginie Tragédie de C. la Harpe  
 Acte III Scène II<sup>e</sup>*

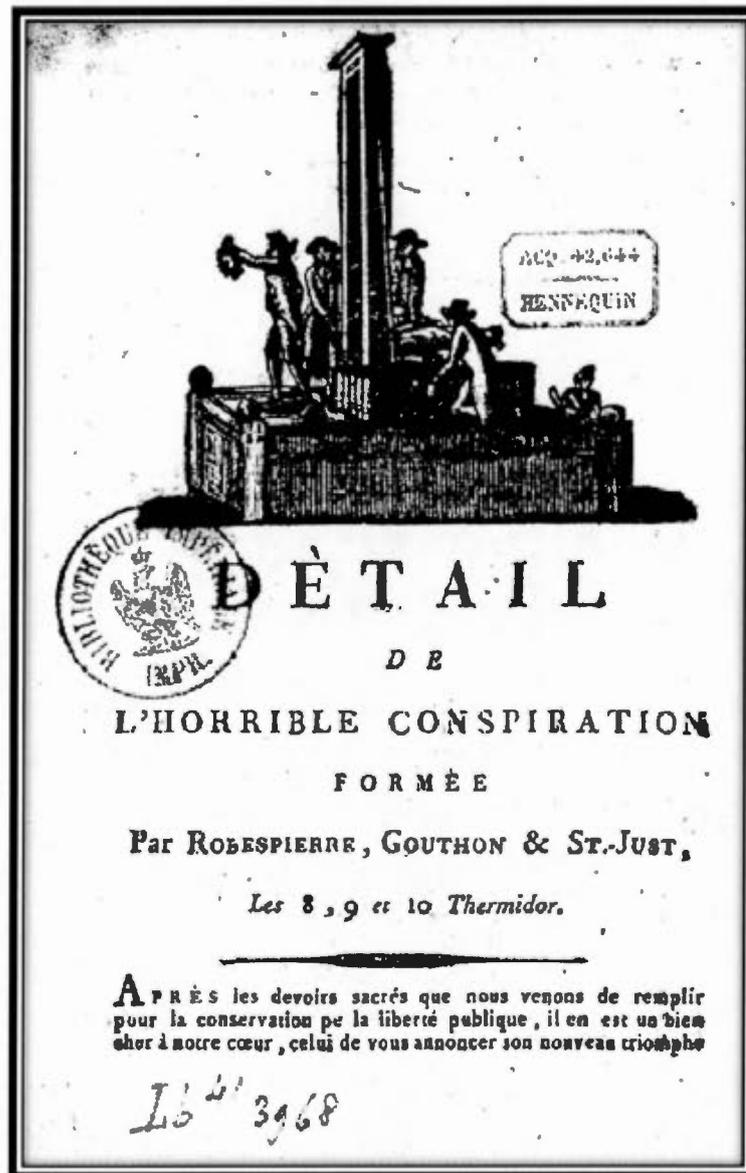
*En bas :*

« The Man who Invented Terror: Robespierre and his Revolution », numéro pour le Bicentenaire de la Révolution française du magazine *National Review*, 1989.



APPENDICE B  
FRONTISPICES DE PAMPHLETS THERMIDORIENS

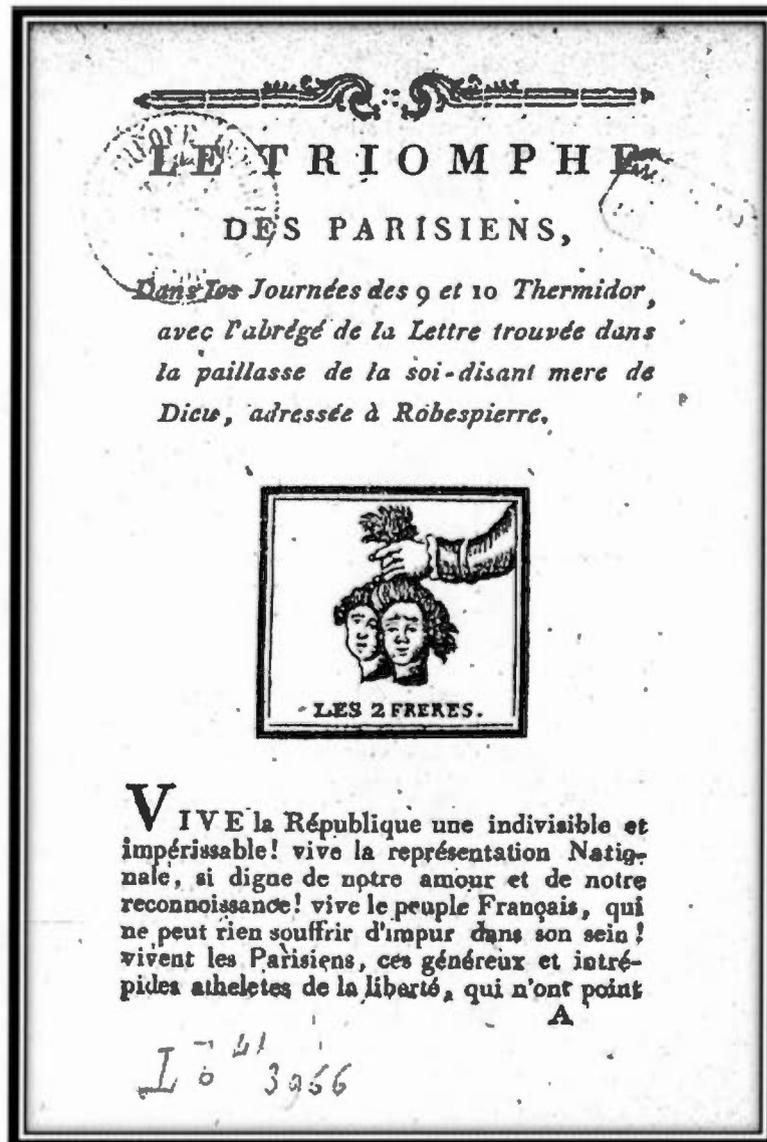
EXÉCUTION DE ROBESPIERRE (?)



1<sup>ère</sup> page du pamphlet *Détail* (sic) de l'horrible conspiration formée par Robespierre, Gouthon (sic) et St.-Just, Les 8, 9 et 10 Thermidor, De l'Imprimerie de Guilhemat, Imprimeur de la Liberté, s.l.n.d., 8 p.

APPENDICE B  
FRONTISPICES DE PAMPHLETS THERMIDORIENS

« LES 2 FRÈRES »



1<sup>re</sup> page du pamphlet *Le triomphe des Parisiens, Dans les Journées des 9 et 10 Thermidor...*, Paris, chez Lefevre, s.d., 8 p.

APPENDICE B  
FRONTISPICES DE PAMPHLETS THERMIDORIENS

« M. J. MAXIMILIEN ROBESPIERRE,  
SURNOMMÉ LE CATILINA MODERNE... »



Frontispice du pamphlet *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre...*, de L. Duperron, Paris, Prévost, An II, 36 p.

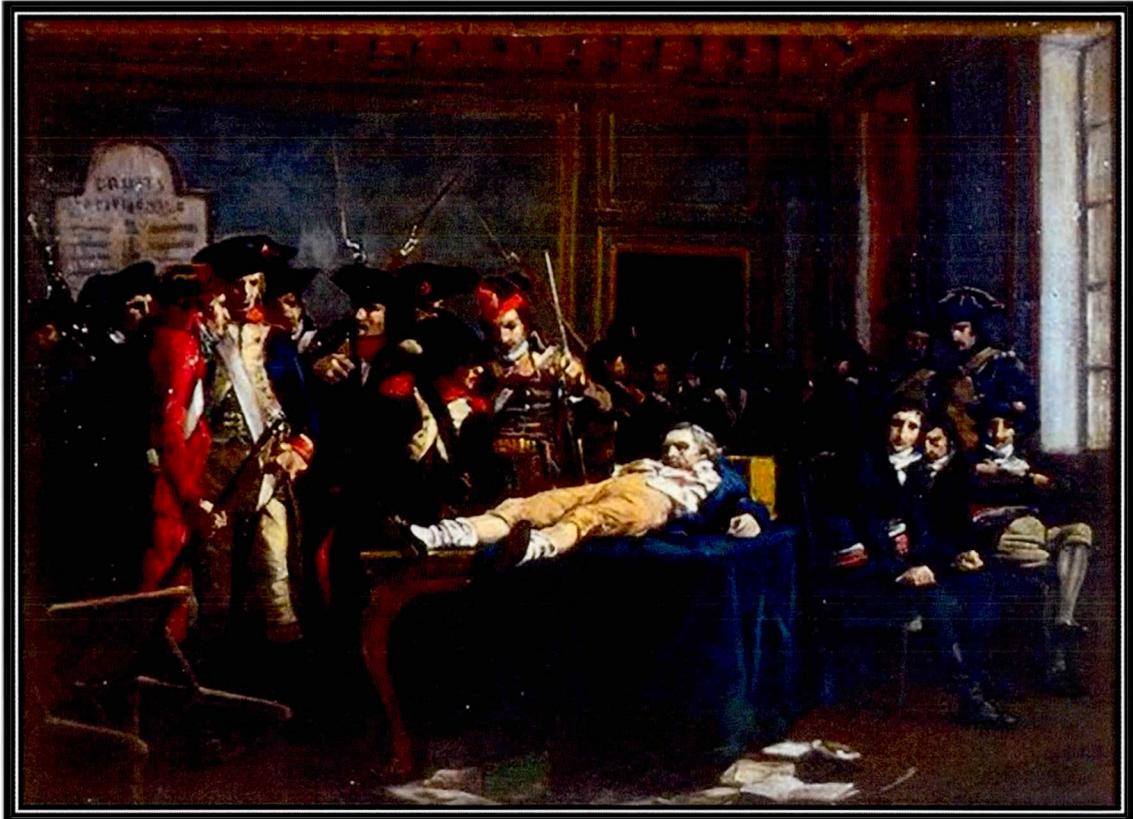
APPENDICE B  
FRONTISPICES DE PAMPHLETS THERMIDORIENS

« C'EST AINSI QU'ON PUNIT LES TRAITRES... »



Frontispice du pamphlet *Portraits exécrationnels, du traître Robespierre et ses complices, Tenue (sic) par la Furie...* de J. J. Dussault, Lefevre, s.l.n.d., 8 p.

APPENDICE C  
REPRÉSENTER THERMIDOR  
LE MATIN DU 10 THERMIDOR (I)



Melingue, Lucien. 1877. *Le matin du 10 thermidor an II*.  
Huile sur toile, 74 x 100 cm., Musée de la Révolution, Vizille (France).

APPENDICE C  
REPRÉSENTER THERMIDOR  
LE MATIN DU 10 THERMIDOR (II)



Autre version de l'œuvre précédente, également attribuée à Lucien Melingue.  
(La première serait une esquisse.)

## BIBLIOGRAPHIE

### Textes thermidoriens

Anonyme, *Défends ta queue, par l'auteur de la Queue de Robespierre*, s.l.n.d., Imprimerie de Guffroy, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1275).

Anonyme, *Détail (sic) de l'horrible conspiration formée par Robespierre, Gouthon (sic) et St.-Just, Les 8, 9 et 10 Thermidor*, De l'Imprimerie de Guilhemat, Imprimeur de la Liberté, s.l.n.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3968).

Anonyme, *Dialogue entre Marat et Robespierre, seconde édition*, Paris, Chez Debarle, An II, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1156).

Anonyme, *Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre et de sa faction, du 9 au 10 Thermidor*, De l'Imprimerie de Paix, Passage-Honoré, s.l.n.d., 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1149).

Anonyme, *Horrible conspiration formée, (sic) pour porter Robespierre à la royauté*, Rouen, Imprimerie de Guillot frères, An II, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3972).

Anonyme, *La Grande Queue de Laurent Le Cointre*, s.l.n.d., 22 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1230).

Anonyme, *La Queue de Robespierre*, 14 mars 1848 (Bibl. de l'Arsenal : Fol. Jo. 282<sup>AS</sup>).

Anonyme, *Le triomphe des Parisiens, Dans les Journées des 9 et 10 Thermidor, avec l'abrégé de la Lettre trouvée dans la paille de la soi-disant mere de Dieu, adressée à Robespierre*, Paris, chez Lefevre, s.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3966).

Anonyme, *Nouveaux et intéressans détails (sic) de l'horrible conspiration de Robespierre et ses complices*, Imprimerie de Guilhemat, s.l.n.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 2971).

Anonyme, *Rendez-moi ma Queue, ou Lettre à Sartine Thuriot sur une violation de la liberté de la presse et des droits de l'homme, par l'auteur de la Queue de Robespierre*, s.l.n.d., 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1224).

Anonyme, *Renvoyez-moi ma queue, ou Lettre de Robespierre à la Convention nationale. Du Tartare, ce 25 fructidor an I<sup>er</sup> de l'abolition de la dictature*, Paris, Imprimerie de Guffroy, s.d., 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 4571).

Anonyme, *Robespierre aux Enfers, Pour faire suite au Dialogue entre Marat et Robespierre*, Paris, Chez Poignée et Volland, An II, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1157).

Anonyme, *Robespierre en cage, Pour faire suite au Dialogue entre Marat et Robespierre et Robespierre aux Enfers, N<sup>o</sup>. I<sup>er</sup> et N<sup>o</sup>. II*, [Paris], Chez Poignée et Volland, s.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1158).

Anonyme, *Tactique des cannibales ou des Jacobins ; comédie en un acte et en prose : précédée & suivie de quelques morceaux ayant trait à la Révolution*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, 51 p. [dont quatre non paginées] (BnF : Le<sup>41</sup> 4229 [A]).

BABEUF, Gracchus, *Les Battus payent l'amende ou Les Jacobins jeannots*, s.l., Imprimerie de Franklin, 1794, 24 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1456).

BELLEMENT, André, *La journée du 9 thermidor ; poème historique, contenant les détails sur la conspiration de Robespierre, Couthon, Saint-Just, Henriot, et de tous leurs complices. Précédé d'un Épître dédicatoire aux vrais sans-culottes. Lu à la Convention nationale, et prononcé sur différens théâtres de Paris. Par le citoyen Bellement, artiste du théâtre Patriotique, et volontaire de la douzième compagnie de la Section du Temple*, Paris, Chez Demoraine, An II, 15 p. (BnF : Ye 35257).

CHÉNIER, Marie-Joseph, *Timoléon, Tragédie en trois actes. Précédée d'une Ode sur la situation de la République durant l'Oligarchie de Robespierre et de ses Complices*, Paris, Chez Maradan et Desenne, l'an III, 71 p. (BnF : YF 8611).

DES ESSARTS, Nicolas, *Précis historique de la vie et du supplice de Robespierre et de ses principaux complices*, Paris, Imprimerie de Delance, An V (1797), 172 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3977).

DUPERRON, L., *Vie secrète, politique et curieuse de M. J. Maximilien Robespierre, Député à l'Assemblée constituante en 1789, et à la convention nationale jusqu'au 9 Thermidor l'an deuxième de la république, veille de son exécution et de celle de ses complices. Suivie de plusieurs anecdotes sur cette conspiration sans pareille*, Paris, Prévost, An II, 36 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1161).

DUSSAULT, Jean-Joseph, *Véritable portrait de Catilina Robespierre, tiré d'après nature*, Paris, chez le citoyen Hannaud et chez le citoyen Berté, s.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3975).

- DUSSAULT, Jean-Joseph, *Portrait de Robespierre avec la réception de Fouquier-Tainville aux Enfers par Danton et Camille-Desmoulins, op. cit.*, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 4351).
- DUSSAULT, Jean-Joseph, *Portraits exécrables, du traître Robespierre et ses complices, Tenue (sic) par la Furie ; avec leurs crimes et forfaits que l'on découvre tous les jours. Suivie de la vie privé du scélérat Henriot*, Lefevre, s.l.n.d., 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 3976).
- JOLLIVET (dit Baralère), *Coupons-lui la queue*, Paris, s.d., imprimerie des Amis de la vérité, 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1222).
- LABIL, *Barrere, Collot et les complices de Robespierre au tribunal révolutionnaire ou Le triomphe des députés vertueux*, sans lieu ni édition, an III, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1531).
- LAMBERTI, *Les parties honteuses de Robespierre restées aux Jacobins*, s.l., s. éd., an III, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1360).
- LECOINTRE, Laurent, *Les Crimes des sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, ou dénonciation formelle à la Convention nationale, contre Billaud-Varenne, Barère, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar & David...*, Paris, Maret, s.d. [15 frimaire an III], 244 p. (BnF : 8-Lb<sup>41</sup>-1441 [A].).
- LECOINTRE, Laurent, *Robespierre peint par lui-même, et condamné par ses propres principes ; ou Dénonciation Des Crimes de Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, né à Arras, Député aux États-Généraux par le Département du Pas-de-Calais, et à la Convention Nationale par celui de Paris ; et Projet d'acte d'accusation par Laurent Lecointre, de Versailles, Député du Département de Seine et Oise, aux Assemblées Législative et Conventionnelle*, Imprimerie de Rougyff, s.l.n.d., 36 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1168).
- LESENSCOMMUN, *Nouvelles observations sur le caractère, la politique et la conduite de Robespierre, le dernier tyran, adressées au Peuple français, et particulièrement aux Sections de la commune de Paris, avec un avis donné aux Terroristes Jacobins, par le Sans-culotte Lesenscommun, demeurant aux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau...*, Imprimerie de l'Orateur des Faubourgs St-Antoine et St-Marceau, injustement détenu, An III, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1348).
- MARTAINVILLE, Alphonse, *La nouvelle Montagne en vaudevilles ou Robespierre en plusieurs volumes*, s.l., s. éd., 1794, 13 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1350).

- MÉHÉE DE LA TOUCHE, Jean-Claude, *La Queue de Robespierre, ou les Dangers de la liberté de la presse*, Paris, fructidor an II, imprimerie de Rougyff (Guffroy), 7 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1219).
- MERLIN (dit « de Thionville »), Antoine-Christophe, *Capet et Robespierre*, Paris, Rue de la Loi, s.d., 8 p. (Lb<sup>41</sup> 1155).
- MERLIN (dit « de Thionville »), Antoine-Christophe, *Merlin de Thionville, représentant du peuple. À ses collègues. Portrait de Robespierre*, Paris, Rue de la Loi, s.d., 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1349).
- MONTJOIE, Galart de, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1795, 220 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 14 [C]).
- PITOU, Louis-Angé, *La Queue, la tête et le front de Robespierre, en vaudevilles*, Paris, s.d., se trouve rue percée, 1 p. (BnF : Ye 3930) .
- PITOU, Ange, *Tableau de Paris en vaudeville*, no 7, p. 150 (BnF : Lc<sup>2</sup> 850, 851).
- PROYART, Liévin-Bonaventure [sous le pseudonyme de M. Le Blond de Neuvéglise], *La vie et les crimes de Robespierre surnommé le tyran ; depuis sa naissance jusqu'à sa mort*, Augsburg, s. éd. (Chez tous les libraires ; et dans toutes les principales villes d'Allemagne), 1795, 370 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1163).
- RÉAL, P. F., *Le Journal de l'opposition*, no 4, p. 18 (BnF : Lc<sup>2</sup> 862).
- RIOUFFE, Honoré-Jean, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, Paris, Imprimerie Anjubault, an III, 228 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 17A).
- ROUSSELIN DE SAINT-ALBIN, *La Queue de Robespierre, ou le Règne des baïonnettes*, Saint-Germain, Imprimerie de Foirestier, 1815, 16 p. (BnF : Lb<sup>48</sup> 267 A).
- ROUX, Louis-Félix, *Relation de l'événement des 8, 9 et 10 thermidor, Sur la conspiration des Triumvirs, Robespierre, Couthon et St.-Just*, Paris, Imprimerie de Poignée et Volland, An II, 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1148).
- THIBAudeau, Antoine-Claire, A. C. Thibaudeau, *Représentant du peuple, À ses concitoyens*, Paris, De l'Imprimerie Polyglotte, 1794, 8 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1165).

VILATE, Joachim, *Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison de la Force, 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794)], 70 p. (Bnf : Lb<sup>41</sup> 1150).

VILATE, Joachim, *Continuation des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison du Luxembourg, 25 brumaire (15 novembre 1794)], 71 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1151).

VILATE, Joachim, *Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés, troisième volume des Causes secrètes de la Révolution du 9 au 10 Thermidor*, Paris, s. éd., An III [de la prison du Luxembourg, 8 pluviôse (27 janvier 1795)], 96 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1152).

### Discours, rapports, interventions et procès-verbaux

*Archives parlementaires, première série*, 101 vol., Paris, Éditions du CNRS (depuis 1956).

BARÈRE, Bertrand, *Rapport et projet de décret sur la réorganisation des Comités de la Convention nationale, présentés au nom des Comités de salut public et de sûreté générale par Barère, dans la séance du 14 thermidor, l'an second de la République française une et indivisible, imprimée (sic) par ordre de la Convention nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1794, 11 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 876)

BARÈRE, Bertrand, *Rapport sur la prise de l'isle de Cartzan & de l'artillerie des Hollandois, fait au nom du Comité de salut public, par Barère, dans la séance du 15 thermidor, l'an 2 de la République française une et indivisible, imprimée (sic) par ordre de la Convention nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1794, 8 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 877).

BILLAUD-VARENNE, Jacques-Nicolas, « Séance du 1<sup>er</sup> floréal an II (20 avril 1794) » *Archives parlementaires*, vol. 89, Paris, CNRS, 1971, p. 94-101.

BOISSY D'ANGLAS, François-Antoine, *Essai sur les fêtes nationales, suivi de quelques idées sur les arts ; et sur la nécessité de les encourager*, Paris, Imprimerie Polyglotte, An II, 192 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 1127).

COURTOIS, Edme-Bonaventure, « Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers de Robespierre, etc. », *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois ; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale...*, vol. 1, Paris, Baudouin Frères, 1828, p. 1-111.

- COURTOIS, Edme-Bonaventure, *Rapport fait au nom des Comités de salut public et de sûreté générale sur les événements du 9 thermidor an II, Précédé d'une Préface en réponse aux détracteurs de cette mémorable journée, Prononcé le 8 thermidor an 3, la veille de l'anniversaire de la chute du tyran*, Paris, Imprimerie nationale, An IV, 280 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 1767).
- COUTURIER, *Plan et projet de décret sur le gouvernement révolutionnaire*, Paris, Imprimerie nationale, 24 thermidor an II, 15 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 894).
- DUBOIS-CRANCÉ, Edmond-Louis-Alexis, « Intervention au Club des Jacobins à la séance du 16 thermidor, rapportée dans la *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, n° 328, le 28 thermidor an II (15 août 1794) », *Réimpression de l'ancien Moniteur*, vol. 21, Paris, Henri Plon, 1861, p. 477-479.
- DUVAL, Charles, *Projet de procès-verbal des séances des 9, 10 & 11 Thermidor, présenté au nom de la Commission chargée de cette rédaction, par Charles Duval, député à la Convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine, imprimé par ordre de la Convention nationale, pour être discuté trois jours après distribution*, Paris, Imprimerie nationale, s.d., 140 p.
- FRÉRON, Stanislas, « Notes sur Robespierre », *Papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, Payan, etc., supprimés ou omis par Courtois ; précédés du rapport de ce député à la Convention nationale...*, vol. 1, Paris, Baudouin Frères, 1828, p. 154-159.
- GOUGES, Olympe de [sous le pseudonyme de Polyme], *Réponse à la justification de Maximilien Robespierre, adressée à Jérôme Pétion ; Pronostic sur Maximilien Robespierre, par un animal amphibie*, s.l.n.d. [1792], 16 p. (BnF : Lb<sup>41</sup> 2359).
- LANTHENAS, François, *Gouvernement révolutionnaire. Projet proposé par F. Lanthenas, député du département du Rhône & Loire*, Paris, Imprimerie nationale, 19 fructidor an II, 12 p. (BnF : Le<sup>38</sup> 879).
- LOUVET DE COUVRAY, Jean-Baptiste, *Mémoires*, « Accusation contre Maximilien Robespierre par Jean-Baptiste Louvet à la Convention nationale à la séance du 29 octobre 1792 » et « À Maximilien Robespierre et à ses royalistes », vol. 2, Paris, Librairie des bibliophiles, 1889, p. 83-212.
- Pièces justificatives, suite du Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices, par E.-B. Courtois, député du département de l'Aube, dans la séance du 16 nivôse an III de la république française une et indivisible*, Paris, Imprimerie nationale des lois, An III (1795) (BnF : Lb<sup>38</sup> 1142).

*Réimpression de l'ancien Moniteur...*, vol. 14, Paris, Henri Plon, 1858, p. 337-344.

ROBESPIERRE, Maximilien, « Discours prononcé dans la séance de la Convention du 8 thermidor an II (26 juillet 1794) », *Écrits*, présentés par Claude MAZAURIC, Paris, Messidor / Éditions sociales, 1989, p. 331-364.

ROBESPIERRE, Maximilien, « Réponse à l'accusation de Jean-Baptiste Louvet – 5 novembre 1792, à la Convention », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, choix et présentation par Yannick BOSCH, Florence GAUTHIER et Sophie WAHNICH, Paris, La Fabrique, 2000, p. 152-178.

ROBESPIERRE, Maximilien, « Sur les intrigues et les calomnies qui divisent la Convention – 13 messidor an II-1<sup>er</sup> juillet 1794, à la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 326-333.

ROLAND, Marie-Jeanne, *Lettres de Madame Roland*, publiées par Claude PERROUD, vol. 2 (1788-1793), Paris, Imprimerie nationale, 1902, 825 p.

SAINT-JUST, Louis-Antoine, « Discours du 9 thermidor an II », *Œuvres complètes*, préf. de Miguel ABENSOUR, éd. établie et prés. par Miguel ABENSOUR et Anne KUPIEC, Paris, Gallimard, 2004, p. 769-785.

SAINT-JUST, Louis-Antoine, « Rapport au nom du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie ; et contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmoulins, prévenus de complicités dans ces factions et d'autres délits personnels contre la liberté, présenté à la Convention nationale le 11 germinal an II (31 mars 1794) », *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Gallimard, 2004, p. 706-737.

SAY, Jean-Baptiste, (sous le pseudonyme de Boniface Véricick, « Lettre sur son voisin le Maître d'école », *La Décade philosophique comme système, 1794-1807*, tome 1, éd. de Josiane BOULAD-AYOUB, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 95-97.

#### **Mémoires, souvenirs et autres textes du « moment romantique »**

BARÈRE, Bertrand, *Mémoires de B. Barère*, publiés par Hippolyte CARNOT et DAVID D'ANGERS, vol. IV, Paris, Jules Labitte, 1844.

- BARRAS, Paul, *Mémoires*, vol. 1, Paris, Hachette, 1895-1896.
- BAUDOT, Marc-Antoine, *Notes historiques sur la Convention nationale, le Directoire, l'Empire et l'exil des votants*, Paris, Imprimerie D. Jouaust, 1893.
- BOURDON, Isidore, *La physiognomonie et la phrénologie ou connaissance de l'homme d'après les traits du visage et les reliefs du crâne*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, 1847.
- BRONTERRE O'BRIEN, James, *La vie et le caractère de Maximilien Robespierre où l'on prouve par des faits et des arguments que ce personnage si calomnié fut l'un des plus grands hommes et l'un des réformateurs les plus purs et les plus éclairés qui aient jamais existé dans le monde*, 1 vol. Londres, Watson, s.d. [1837].
- BUONARROTI, Philippe, *Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf*, préface par Georges LEFEBVRE, 2 vol., Paris, Éditions sociales, 1957. (Édition originale publiée à Bruxelles, à la Librairie romantique, en 1828.)
- CHOUDIEU, René-Pierre, *Mémoires et notes*, Paris, Plon, 1897.
- COURTOIS, Edme-Bonaventure (éd. P. ROBINET), « Notes et souvenirs de Courtois de l'Aube », *La Révolution française : revue historique*, vol. 12, Paris, Charavay Frères, 1887, p. 806-820, 922-942, 998-1020.
- D'ABRANTÈS, Laure Junot, *Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 18 vol., Paris, Chez Ladvocat, 1831-1834.
- DILLON, Henriette Lucy, *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin*, Paris, Mercure de France, 1989.
- DUBOIS-CRANCÉ, Edmond-Louis-Alexis, *Analyse de la Révolution française depuis l'ouverture des États-généraux jusqu'au 6 brumaire an IV de la République*, Paris, Charpentier, 1885.
- DURAND DE MAILLANE, Pierre-Toussaint, *Histoire de la Convention nationale, suivie d'un Fragment historique sur le 31 mai*, Paris, Baudouin Frères Libraires, 1825.
- DUVAL, Georges-Louis-Jacques, *Souvenirs de la Terreur*, 4 vol., Paris, Werdet Éditeur, 1841-1842.

- DUVAL, Georges, *Souvenirs thermidoriens*, 2 vol., Paris, Victor Magen, 1844.
- LAURENT de l'Ardèche (sous le pseudonyme d'Uranelt de Leuze), *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé Montgaillard*, Paris, Chez Delaforest et chez Ponthieu et C<sup>ie</sup>, 1829.
- LEVASSEUR, René (dit « de la Sarthe »), *Mémoires de R. Levasseur (de la Sarthe)*, introduction d'Achille ROCHE, vol. III, Paris, Rapilly, 1829.
- LEWES, George Henry, *The Life of Maximilien Robespierre with extracts from his unpublished correspondence*, Philadelphie, Carey and Hart Publishers, 1849.
- NODIER, Charles « Saint-Just et Pichegru », *Souvenirs et portraits de la Révolution, suivis du dernier banquet des girondins*, Paris, Charpentier, 1841, p. 34-74.
- NODIER, Charles, *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire (Nouvelle édition, avec notes et augmentations considérables)*, 2 vol., Paris, Charpentier, 1850.
- NODIER, Charles, *Souvenirs, épisodes et portraits pour servir à l'histoire de la Révolution et de l'Empire*, 2 vol., Paris, A. Levasseur, 1831.
- PILLET, Fabien, *Le Robespierre de M. de Lamartine – Lettre d'un septuagénaire à l'auteur de l'Histoire des Girondins*, Paris, Jules Renouard et C<sup>ie</sup>, 1848.
- REYBAUD, Charles, *Mémoires authentiques de Maximilien Robespierre*, 2 vol. Bruxelles, Chez H. Tarlier, 1830.
- ROBESPIERRE, Charlotte, « Lettre de Charlotte Robespierre au rédacteur de l'*Universel*, 24 mai 1830 », dans les *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères, précédés d'une introduction par Laponneraye, et suivis de pièces justificatives*, Paris, Au dépôt central, 1835 (2<sup>e</sup> éd.), p. 152-154.
- ROBESPIERRE, Charlotte, *Mémoires*, introd. d'Albert LAPONNERAYE, premier éditeur de l'ouvrage en 1834, préface de Jean-Clément MARTIN, Paris, Nouveau Monde éditions, 2006.
- ROLAND, Marie-Jeanne, *Mémoires de Madame Roland*, éd. présentée et annotée par Paul de ROUX, Paris, Mercure de France, 1986.
- THIBAudeau, Antoine-Claire, *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, vol. 1, Paris, Baudoin, 1824.

### Historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle

AULARD, François-Alphonse, *L'éloquence parlementaire pendant la Révolution française*, 3 vol., Paris, Hachette, 1886.

BLANC, Louis, *Histoire de la Révolution française*, 12 vol., Paris, Furne et Cie., 1847-62.

BUCHEZ, Philippe-Joseph-Benjamin et Pierre-Célestin ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française*, 40 vol., Paris, Paulin, 1834-1838.

ESQUIROS, Alphonse, *Histoire des Montagnards*, 2 vol., Paris, V. Lecou, 1847.

FLEURY, Édouard, *Saint-Just et la Terreur*, 2 vol., Paris, Didier, 1852.

HAMEL, Ernest, *Histoire de Robespierre : d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits*, 3 vol., Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865-1867.

LAMARTINE, Alphonse de, *Histoire des Girondins*, 8 vol., 1848.

MICHELET, Jules, *Histoire de la Révolution française*, éd. Gérard Walter, 2 vol., Paris, Gallimard, 1952.

MIGNET, François, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol., 1824.

TAINÉ, Hippolyte, *Les origines de la France contemporaine*, vol. 3 : « La Révolution – Le gouvernement révolutionnaire », Paris, Hachette, 1885.

THIERS, Adolphe, *Histoire de la Révolution française*, 10 vol., 1823-1828.

### Dictionnaires et ouvrages de référence

« *Damnatio memoriae* », *The Oxford Classical Dictionary*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1996 (3<sup>e</sup> éd.), p. 427.

CARATINI, Roger, *Dictionnaire des personnages de la Révolution*, Paris, Le Pré aux Clercs ; P. Belfond, 1988.

FURET, François et Mona OZOUF, *et al.*, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988.

GAINOT, Bernard, *Dictionnaire des membres du comité de Salut Public*, préf. de Michel VOVELLE, Paris, Tallandier, 1990.

SOBOUL, Albert, *et al.*, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

SOBOUL, Albert, *La Révolution française : nouvelle édition revue et augmentée du Précis d'histoire de la Révolution française*, avant-propos de Claude MAZURIC et bibliographie de l'œuvre d'Albert Soboul par Françoise BRUNEL, Paris, Tel Gallimard, 2003.

### Actes de colloque et ouvrages collectifs

ANDRÉ, Jacques, « L'Incorruptible. Considérations psychanalytiques », *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie JOURDAN, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 143-152.

BACZKO, Bronislaw, « 'Comment est fait un tyran...' : Thermidor et la légende noire de Robespierre », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 25-54.

BIARD, Michel, « Après la tête, la queue ! La rhétorique antijacobine en fructidor an II – vendémiaire an III », *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 201-213.

BORDES, Philippe, « Le robespierrisme de Jacques-Louis David », *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie JOURDAN, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 121-141.

BOUYSSY, Marie-Thérèse, « Robespierre dit par Barère. Enquête sur un maillon manquant de l'historiographie », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 55-66.

CHASSIGNET, Martine, « La 'construction' des aspirants à la tyrannie : Sp. Cassius, Sp. Maelius et Manlius Capitolinus. », *L'invention des grands hommes de la Rome antique / Die Konstruktion der grossen Männer Altroms, Actes du colloque du Collegium Beatus Rhenanus, Augst, 16-18 septembre 1999*, sous la dir. de Marianne COUDRY et Thomas SPÄTH, Paris, De Broccard, coll. « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 2001, p. 83-96.

- COURT, Antoine, « Lamartine et Robespierre, 1843-1847 », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 93-107.
- CROUZET, François, « French historians and Robespierre », *Robespierre*, sous la dir. de Colin HAYDON et William DOYLE, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 255-283.
- DAUPHIN, Noëlle, « 1815 : La Révolution en question ? », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 19-35.
- DE COCK, Jacques, « Marat en l'an III, au Capitole et à la Roche tarpéienne », *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 215-220.
- DE COCK, Jacques, « Robespierre et Marat », *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie JOURDAN, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 111-119.
- DUPUY, Roger, « Réaction thermidorienne et royalisme », *1795 : Pour une République sans Révolution*, sous la dir. de Roger DUPUY et Marcel MORABITO, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 243-250.
- EHRARD, Antoinette, « Un sphinx moderne ? De quelques images de Robespierre au XIX<sup>e</sup> siècle », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 263-297.
- EL GAMMAL, Jean, « La mémoire de la Révolution au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire des gauches en France*, vol. 1 : « L'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle », Paris, La Découverte / Poche, 2004/2005, p. 135-151.
- ESCANDE, Renaud, dir., *Le livre noir de la Révolution française*, Paris, Éditions du Cerf, 2008, 882 p.
- FAURE, Alain, « La Révolution ou la mémoire interrompue », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 9-11.
- FRIGUGLIETTI, James, « Rehabilitating Robespierre: Albert Mathiez and Georges Lefebvre as defenders of the Incorruptible », *Robespierre*, sous la dir. de Colin HAYDON et William DOYLE, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 212-223.

- GARRIGUES, Jean, « Les images de la Révolution de 1830 à 1848 : enjeux politiques d'une mémoire », *Le XIX<sup>e</sup> siècle et la Révolution française, op. cit.*, p. 91-103.
- HINARD, François, « La Male Mort. Exécutions et statut du corps au moment de la première proscription », *Du Châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 1984, p. 295-311.
- JAM, Jean-Louis, « Images de Robespierre dans les chansons et les hymnes de la Révolution (esquisse) », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 299-321.
- LAJER-BURCHARTH, Ewa, « Les Sabines ou la Révolution glacée », *David contre David : Actes du colloque des 6 et 10 décembre 1989*, sous la dir. de Régis MICHEL, Paris, La Documentation Française, 1993, p. 471-547.
- LUCAS, Colin, « Les thermidoriens et les violences de l'an III », *1795 : Pour une République sans Révolution*, sous la dir. de Roger DUPUY et Marcel MORABITO, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 39-48.
- MASON, Laura, « Angels and Furies: Women and Popular Song during the French Revolution », *Music and History: Bridging the Disciplines*, Jackson, University Press of Mississippi, 2005, p. 44-60.
- MCCALLAM, David, « 'Monstre à figure humaine' : portraits des révolutionnaires dans *Le Nouveau Paris* de Louis-Sébastien Mercier », *Le mâle en France, 1715-1830 : représentations de la masculinité*, sous la dir. de Katherine ASTBURY et Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL, Oxford, Peter Lang, coll. « French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries », 2004, p. 219-231.
- MILNER, Max, « Regards croisés sur Robespierre : Balzac et Nodier », *Images de Robespierre : actes du Colloque international de Naples, 27-29 septembre 1993*, sous la dir. de Jean EHRARD, Naples, Vivarium, 1996, p. 323-339.
- NAUDIN, Michel, « La réaction culturelle en l'an III : la représentation du Jacobin et du sans-culotte dans l'imaginaire de leur adversaire ? », *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 279-291.

RÉMOND, René, « Repenser l'an III », *1795 : Pour une République sans Révolution*, sous la dir. de Roger DUPUY et Marcel MORABITO, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 11-13.

RIGNEY, Ann, « 'Le dernier mot de la Révolution'. Robespierre et ses synonymes », *Robespierre : figure-réputation* (vol. 9 : *Annuaire d'études européennes*), sous la dir. d'Annie JOURDAN, Amsterdam, Éditions Rodopi, 1996, p. 203-221.

SCHEID, John, « La mort du tyran. Chronique de quelques morts programmées », *Du châtement dans la cité : supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 1984, p. 177-193.

SERNA, Pierre, « Réal ou la république réaliste », *Le tournant de l'an III : Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 231-245.

VIGOURT, Annie, « L'intention criminelle et son châtement: les condamnations des aspirants à la tyrannie », *L'invention des grands hommes de la Rome antique / Die Konstruktion der grossen Männer Altroms, Actes du colloque du Collegium Beatus Rhenanus, Augst, 16-18 septembre 1999*, sous la dir. de Marianne COUDRY et Thomas SPÄTH, Paris, De Broccard, coll. « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 2001, p. 271-287.

### Chapitres de monographies

ABENSOUR, Miguel, « Lire Saint-Just », dans les *Œuvres complètes* de Saint-Just, Paris, Gallimard, 2004, p. 9-100.

BACZKO, Bronislaw, « 'Comment est fait un tyran?' Thermidor et la légende noire de Robespierre », *Politiques de la Révolution française*, Paris, Gallimard, 2008, p. 134-164.

BAECQUE, Antoine de, « L'emprise des cadavres, ou la sublime abjection », *La gloire et l'effroi : sept morts sous la Terreur*, Paris, B. Grasset, 1997, p. 7-20.

BAECQUE, Antoine de, « Robespierre ou le terrible tableau », *La gloire et l'effroi : sept morts sous la Terreur*, Paris, B. Grasset, 1997, p. 181-213.

BOSC, Yannick, Florence GAUTHIER et Sophie WAHNICH, « Actualité d'un homme politique irrécupérable », *Pour le bonheur et pour la liberté : discours*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 8-21.

- DUPUY, Pascal et CLAUDE Mazauric, « Portrait : Maximilien Robespierre (6 mai 1758 – 28 juillet 1794) : présent et passé », *La Révolution française*, Paris, Vuibert, 2005, p. 272-283.
- FAYARD, Jean-François, « Sade, Robespierre », *Les 100 jours de Robespierre : les complots de la fin*, Paris, Grancher, 2005, p. 121-125.
- FINLEY, Moses I., « Mythe, mémoire et histoire », *Mythe, mémoire, histoire : Les usages du passé*, textes trad. de l'anglais par Jeannie CARLIER et Yvonne LLAVADOR, Paris, Flammarion, 1981, p. 9-40.
- FUMAROLI, Marc, « La conversation, mythe du XIX<sup>e</sup> siècle », *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994 (1992), p. 173-190.
- GIRARD, René, « Qu'un seul homme meure... », *Le Bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 167-186.
- KAPLAN, Steven L., « La place de Robespierre », *Adieu 89*, Paris, Fayard, 1993, p. 593-623.
- LACAN, Jacques, « Kant avec Sade », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 765-790.
- MAISTRE, Joseph de, « Chapitre II : Conjonctures sur les voies de la Providence dans la Révolution française », *Considérations sur la France*, Bruxelles, Complexe, 1988 (1797), 277 p.
- MAZAURIC, Claude, « Introduction. Autour du bicentenaire », *Jacobinisme et Révolution. Autour du bicentenaire de Quatre-vingt-neuf*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1984, p. 7-69.
- MOSSÉ, Claude, « Robespierre, Saint-Just et l'Antiquité », *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 119-131.
- MOUREAU, François, « Préface », *Chants de la Révolution française*, Paris, Librairie Générale Française, 1989, p. 5-17.
- NORA, Pierre, « Entre histoire et mémoire. La problématique des lieux », *Les lieux de mémoire*, vol. 1 : *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 23-43.
- OZOUF, Mona, « Peut-on commémorer la Révolution française ? », *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Éditions Gallimard, 1984 (1983 pour l'article), p. 142-157.

OZOUF, Mona, « Thermidor ou le travail de l'oubli », *L'école de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Éditions Gallimard, 1984 (1982 pour l'article), p. 91-118.

PRZYBYSZEWSKA, Stanisława, « Lettre à Iwi Bennet, de Gdańsk, le 26 germinal An CXXXI (18-04-1928) » et « Lettre à Iwi Bennet, de Gdańsk, 23-24 juin 1928 », *Listy* [Correspondance], vol. 3, édité, annoté et présenté par Tomasz LEWANDOWSKI, traduit de l'allemand au polonais par Antoni WEILAND, Gdańsk, Wydawnictwo Morskie, 1985, p. 73, 142-143.

VOVELLE, Michel, « Pourquoi nous sommes encore Robespierristes ? », *Combats pour la Révolution française*, Paris, La Découverte / Société des études robespierristes, 1993, p. 349-359.

VOVELLE, Michel, « Sur le 'Danton' de Wajda : la Révolution n'est pas un 'délire' », *Combats pour la Révolution française*, Paris, La Découverte / Société des études robespierristes, 1993, p. 341-347.

WAHNICH, Sophie, « Terreur révolutionnaire et terrorisme, rémanence rétinienne et troubles de la vision », *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 251-265.

#### Articles de revues et de périodiques

ANDRÉ, Jacques, « Robespierre sur le divan », *L'Histoire*, no 177, mai 1994, p. 48-49.

BACQUÈS, Marie-Christine, « Le double mythe de Saint-Just à travers ses mises en scène », *Siècles*, n° 23 : *Mémoires et miroirs de la Révolution française*, 2006, p. 21-30.

BAECQUE, Antoine de, « Apprivoiser une histoire déchaînée : Dix ans de travaux historiques sur la Terreur (1992-2002) », *Annales HSS*, vol. 57, no 4, juillet-août 2002, p. 851-865.

BAECQUE, Antoine de, « Robespierre, monstre-cadavre du discours thermidorien », *Eighteenth-Century Life*, vol. 21, no 2, 1997, p. 203-221.

BRUNSCHWIG, H., compte rendu de l'ouvrage de Hans von HENTIG, *Robespierre, Studien zur Psycho-Pathologie des Machttriebes*, Stuttgart, 1924, in-16, 175 p., 12 portraits, dans *AHRF*, vol. 11, 1934, p. 181-182.

- BUREAU, Jolène, « La *damnatio memoriae* dans la société et la mentalité romaines : essai de définition », *Cahiers étudiants de la Société des Études Anciennes du Québec*, no 1, automne 2010, p. 5-13.
- CANFORA, Luciano, « Dans la France des Lumières : liberté des Anciens, liberté des Modernes », *Annales, Économies, Société, Civilisations*, vol. 38, no 5, 1983, p. 1075-1083.
- CLANCIER, Anne, « La biographie à Rome : Suétone, un précurseur de Sade ? », *Revue française de psychanalyse*, 1988, no 1, p. 147-152.
- DELON, Michel, « Nodier et les mythes révolutionnaires », *Europe*, vol. 58, no 614-615, juin-juillet 1980, p. 31-43.
- DURAND, Albert, « Le culte catholique dans le Gard sous la Terreur », *Bulletin du comité de l'art chrétien de Nîmes*, vol. IX, 1919.
- ÉLIE, Thomas, « La destruction de la mémoire à Rome : le cas de la *damnatio memoriae* de l'empereur Géta », *Cahiers des études anciennes*, vol. 33, 1997, p. 101-107.
- EUDE, Michel, « La loi de Prairial », *AHRF*, no 254, 1983, p. 544-559.
- GAUTHIER, Florence, « À propos du 'Danton' de Wajda », *AHRF*, vol. 55, no 251, janvier-mars 1983, p. 182-185.
- GAUTHIER, Florence, compte rendu de Pierre GASCAR, *L'ombre de Robespierre*, Paris, 1979, dans *AHRF*, vol. 51, 1979, p. 349-352.
- GUENIFFEY, Patrice, « Robespierre : itinéraire d'un fanatique », *Les collections de L'Histoire*, no 25 : *La Liberté et la Terreur : La Révolution française*, octobre-décembre 2004, p. 68-73.
- GUENIFFEY, Patrice, « Robespierre : itinéraire d'un tyran », *L'Histoire*, no 177, mai 1994, p. 36-47.
- JOLIVET, Vincent, « Sade et Suétone », *Dix-huitième siècle*, no 41, 2009, p. 619-637.
- LÉVI, L., « Robespierre dans le théâtre allemand », *Annales révolutionnaires*, vol. 1, Paris, Société des études robespierristes, 1908, p. 38-63.

- LYONS, Martyn, « The 9 Thermidor : Motives and Effects », *European Studies Review*, 1975, p. 123-146.
- MATHIEZ, Albert, « Un portrait de Robespierre », *Annales révolutionnaires*, vol. 1, 1908, p. 27-32.
- MAZAURIC, Claude, « Robespierre ou l'impossible filiation », *AHRF*, no 339, janvier-mars 2005, p. 155-159.
- MICHON, Georges, « Les séances des 8 et 9 thermidor au Club des Jacobins », *AHRF*, 1924, p. 497-506.
- MONNIER, Raymonde, « L'étendue d'un désastre : Prairial et la révolution populaire », *AHRF*, vol. 304, 1996, p. 387-400.
- OZOUF, Mona, « De thermidor à brumaire : le discours de la Révolution sur elle-même », *Revue historique*, 1970, p. 31-66.
- QUANTIN, Jean-Louis, « Traduire Plutarque d'Amyot à Ricard : Contribution à l'étude du mythe de Sparte au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, Économie et Société*, vol. 7, no 2, 1988, p. 243-259.
- RAXHON, Philippe, « Robespierre intégriste ! », *Espace de Libertés*, no 8, 8 juillet 2002, p. 30-31.
- REBOUL, Fabienne, « Histoire ou feuilleton ? La Révolution française vue par Lamartine », *Romantisme*, vol. 16, no 52, 1986, p. 19-33.
- ROGERS, Brian G., « Souvenir et mystification », *Europe*, vol. 58, no 614-615, juin-juillet 1980, p. 116-121.
- SUTHERLAND, Nicolas Mary, « Le massacre de la Saint-Barthélémy : la valeur des témoignages et leur interprétation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 38, 1991, p. 529-554.

### Monographies

- ARTARIT, Jean, *Robespierre, ou L'impossible filiation*, Paris, La Table ronde, 2003, 543 p.
- ARTARIT, Jean, *Robespierre*, Paris, CNRS, 2009 (réédition), 543 p.

- BACZKO, Bronislaw, *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1989, 353 p.
- BELLEGUIC, Thierry, Éric VAN DER SHUEREN et Sabrina VERVACKÉ, *Les songes de Clio. Fiction et Histoire sous l'Ancien Régime*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 666 p.
- BESSON, Jean-Louis, *Georg Büchner : des sources au texte. Histoire d'une autopsie : des essais de jeunesse à 'La mort de Danton'*, Berne, P. Lang, 1992, 398 p.
- BIARD, Michel, *Collot d'Herbois : Légendes noires et Révolution*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, 225 p.
- BLANC, Olivier, *Les hommes de Londres, Histoire secrète de la Terreur*, Paris, A. Michel, 1989, 253 p.
- BLOCH, Marc, *Apologie pour l'Histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974 (7<sup>e</sup> éd.), 167 p.
- BOUINEAU, Jacques, *Les Toges du pouvoir, ou la Révolution de droit antique*, Toulouse, Eché, 1986, 556 p.
- BOULOISEAU, Marc, *Robespierre*, Paris, PUF, 1961, 128 p.
- BRULÉ, Pierre, *Périclès, l'apogée d'Athènes*, Paris, Gallimard, 1994, 160 p.
- BRUNEL, Françoise, *Thermidor : la chute de Robespierre*, Bruxellès, Éditions Complexe, coll. « La Mémoire des siècles », 1989, 155 p.
- BUFFENOIR, Hippolyte, *Les Portraits de Robespierre : étude iconographique et historique*, Paris, Ernest Leroux, 1910, 222 p.
- CANFORA, Luciano, *La démocratie, Histoire d'une idéologie*, trad. de l'italien par Anna COLAO et Paule ITOLI, Paris, Seuil, 2006, 482 p.
- CASTELNAU, Jacques, *Madame Tallien*, Paris, Hachette, 1938, 253 p.
- CORRAZE, Jacques, *L'homosexualité*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006 (1982), 127 p.
- COURT, Antoine, *Les Girondins de Lamartine*, tome 2, St Julien-Chapteuil, Éditions du Roure, 1990, 247 p.

- COUSIN, Alexandre, *Philippe Lebas et Augustin Robespierre, deux météores dans la Révolution française*, Paris, Éditions Bérénice, 2010, 160 p.
- COUTANT, Paul (sous le pseudonyme de Stéphane-Pol), *Autour de Robespierre : Le conventionnel Le Bas, d'après des documents inédits et les mémoires de sa veuve*, Paris, E. Flammarion, 1900, 340 p.
- DINGLI, Laurent, *Robespierre*, Paris, Flammarion, coll. « Grandes biographies », 2004, 605 p.
- FEHER, Ferenc, *Regicide and Revolution: speeches at the trial of Louis XVI*, sous la dir. de Michael WALZER, New York, Columbia University Press, 1993, 257 p.
- FLEISCHMANN, Hector, *Robespierre et les femmes*, Paris, A. Michel, 1909, 400 p.
- FLOWER, Harriet I., *The Art of Forgetting: Disgrace and Oblivion in Roman Political Culture*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, coll. « Studies in the History of Greece and Rome », 2006, 400 p.
- FRÈRE, Jean-Claude, *La victoire ou la mort, histoire de Robespierre et la révolution*, Paris, Flammarion, 1983, 457 p.
- GALAND, David, *Lettres persanes*, Paris, Bréal, coll. « Connaissance d'une œuvre », 2003, 127 p.
- GALLO, Max, *L'homme Robespierre : Histoire d'une solitude*, Paris, Perrin, 2001 (1968) p. 220, 414 p.
- GENDRON, François, *La jeunesse dorée. Épisodes de la Révolution française*, préface d'Albert SOBOUL, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1979, 446 p. (Édition originale et complète, avec notes et références.)
- GENDRON, François, *La jeunesse sous Thermidor*, préface de Pierre CHAUNU, Paris, PUF, 1983, 240 p.
- GÉRARD, Alice, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, Flammarion, 1970, 140 p.
- GIRARDET, Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, 211 p.
- GODINEAU, Dominique, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa 1988, 420 p.

- GRIBAUDI, Maurizio et Michèle RIOT-SARCEY, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2009, 288 p.
- HARDMAN, John, *Robespierre*, Londres / New York, Longman, coll. « Profiles in Power », 1999 (2<sup>e</sup> éd. : 2000), 236 p.
- HEDRICK, Charles W., *History and Silence: Purge and Rehabilitation of Memory in Late Antiquity*, Austin, University of Texas Press, 2000, 338 p.
- HUET, Marie-Hélène, *Mourning Glory: the Will of the French Revolution*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1997, 223 p.
- JOUHAUD, Christian, Nicolas SHAPIRA et Dinah RIBARD, *Histoire, Littérature, Témoignage : Écrire les malheurs du temps*, Paris, Éditions Gallimard, 2009, 405 p.
- JUDERÍAS, Julián, *La leyenda negra y la verdad histórica*, Madrid, Rev. de Arch., 1914, 227 p.
- KORNGOLD, Ralph, *Robespierre: First Modern Dictator*, Londres, Macmillan, 1937, 401 p.
- LABICA, Georges, *Robespierre. Une politique de la philosophie*, Paris, PUF, 1990, 122 p.
- LEGOFF, Jean-Baptiste, *Représentants face au peuple. Les lettres de dénonciation à l'encontre des conventionnels pendant la Terreur et la Réaction thermidorienne*, vol. 1, thèse (non publiée) sous la direction de Christine NOUGARET et de Michel BIARD, Paris, École nationale des chartes, 2006, 497 p.
- LUZZATTO, Sergio, *Bonbon Robespierre : la terreur à visage humain*, trad. de l'italien par Simone CARPENTARI-MESSINA, Paris, Éditions Arléa, 2010, 160 p.
- LUZZATTO, Sergio, *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'italien par Simone CARPENTARI-MESSINA, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991 (1988), 223 p.
- MARTIN, Jean-Clément, *La Révolution française, 1789-1799 : une histoire socio-politique*, Paris, Belin, 2004, 317 p.

- MATHIEZ, Albert, *Études sur Robespierre : 1758-1794*, préf. d'Antoine CASANOVA, Paris, Messidor, coll. « 1789-1989 », 1988, 270 p.
- MATHIEZ, Albert, *La Réaction thermidorienne*, Paris, Armand Colin, 1929, 328 p.
- MÉCHOULAN, Éric, *Le livre avalé. De la littérature entre mémoire et culture (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, 540 p.
- MEYER, Elizabeth A., *Legitimacy and Law in the Roman World: Tabulae in Roman Belief and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 353 p.
- MOSSÉ, Claude, *Périclès, l'inventeur de la démocratie*, Paris, Payot, 2005, 280 p.
- MUSTAKALLIO, Katariina, *Death and Disgrace. Capital Penalties with Post Mortem Sanctions in Early Roman Historiography*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, coll. « Annales Academiae Scientiarum Fennicae. Dissertationes humanarum litterarum », 1994, 96 p.
- OLLIVIER, Albert, *Saint-Just et la force des choses*, Paris, Gallimard, 1954, 703 p.
- ROBIN, Régine, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003, 525 p.
- RYN, Claes G., *The New Jacobinism: America as Revolutionary State*, Maryland, National Humanities Institute, 2010 (2<sup>e</sup> éd. ; 1<sup>re</sup> éd. : 1991), 125 p.
- SIMONIN, Anne, *Le Déshonneur dans la République, Une histoire de l'indignité (1791-1958)*, Paris, Grasset, 2008, 770 p.
- THOMAS, Chantal, *La reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989, 263 p.
- TRAVERSO, Enzo, *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005, 136 p.
- TULARD, Jean, *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, 2005, 524 p.
- VEYNE, Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, 164 p.
- VINOT, Bernard, *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985, 394 p.

VOVELLE, Michel, *1789 : L'héritage et la mémoire*, Toulouse, Éditions Privat, 2007, 376 p.

VOVELLE, Michel, *Les Jacobins. De Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte, 2001 (1999), 189 p.

WALTER, Gérard, *Robespierre*, 2 vol., Paris, Gallimard, 1961.

WEILL, Claude, dir., *Le siècle de Périclès*, Paris, CNRS, 2010, 164 p.

### **Œuvres littéraires classiques**

MABLY, *Observations sur les Grecs*, 1749.

MABLY, *Observations sur les Romains*, 1751.

MONTESQUIEU, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 1734.

MONTESQUIEU, *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, 1722.

MONTESQUIEU, « Lettre IX : Le premier eunuque à Ibbi », *Lettres persanes*, 1721.

PLUTARQUE, *Œuvres de Plutarque : Les vies des hommes illustres*, trad. de Jacques AMYOT, vol. 2, Paris, Janet et Cotelle, 1818, p. 170-171.

PLUTARQUE, *Les Vies des Hommes Illustres de Plutarque*, trad. d'André DACIER, vol. 2, Amsterdam, R. & W. Wetstein, 1724, p. 205-206.

SALLUSTE, *La conjuration de Catilina*, XXII.

### **Œuvres littéraires modernes**

BÉRAUD, Henri, *Mon ami Robespierre*, Paris, Librairie Plon, 1927, 283 p.

BIGOT, Christophe *L'Archange et le Procureur*, Paris, Gallimard, 2008, 281 p.

CHAUTEAUBRIAND, François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, 12 vol., Paris, Penaud frères, 1849-1850.

- DOMECQ, Jean-Philippe, *Robespierre, derniers temps*, Paris, Le Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1984, 303 p.
- DUMAS, Alexandre, *Le drame de Quatre-vingt-treize*, 2 vol., Paris, Michel Lévy Frères Éditeurs, 1875 (1851).
- JAMET, Dominique, *Antoine et Maximilien ou la terreur sans la vertu : roman*, Paris, Denoël, 1986, 392 p.
- LEE, Tanith, *The Gods Are Thirsty: A Novel of the French Revolution*, New York, Overlook, 1996, 514 p.
- PRZYBYSZEWSKA, Stanisława, *L'Affaire Danton*, trad. du polonais et présenté par Daniel BEAUVOIS, Paris, Éditions l'Âge d'Homme, 1982, 198 p.
- PRZYBYSZEWSKA, Stanisława, *Ostatnie noce wentôse'a* [*Les dernières nuits de Ventôse*], Cracovie, Wydawnictwo Literackie, 1958, 177 p.
- SOLLERS, Philippe, *Contre l'Être Suprême*, Paris, Quai Voltaire, 1989, 53 p.

### Films

- ENRICO, Robert, *La Révolution française : les Années Lumières*, France, Ariane Vidéo, Vidéocassette VHS, 2 heures 50 min, couleur, 1989.
- HEFFRON, Richard T., *La Révolution française : les Années Terribles*, France, Ariane Vidéo, VHS, 2 heures 44 min, couleur, 1989.
- HIDMARCH, Carl, *Terror! Robespierre and the French Revolution*, Royaume-Uni, BBC, 90 min, couleur, 2009.
- JACQUOT, Benoît, *Sade*, France, TFI Vidéo, DVD, 94 min, couleur, 2000.
- LORENZI, Stellio, André CASTELOT et Alain DECAUX, *La Terreur et la Vertu : Danton*, France, L.C.J. Éditions, DVD, 120 min, noir et blanc, 2004 (1964).
- LORENZI, Stellio, André CASTELOT et Alain DECAUX, *La Terreur et la Vertu : Robespierre*, France, L.C.J. Éditions, DVD, 120 min, noir et blanc, 2004 (1964).
- WAJDA, Andrzej, *Danton*, France-Pologne, Home Vision Cinema, Vidéocassette VHS, 138 min, 2000 (1983).

## Sites Internet

« Commémoration du 10 thermidor 2009 à Paris », *Antoine-Saint-Just.fr*, mis en ligne le 28 juillet 2009. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.antoine-saint-just.fr/280709.html>

« La spéculation ? Un brigandage », *Mediapart.fr*, mis en ligne le 26 juillet 2010. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.mediapart.fr/club/blog/guydufau/260710/la-speculation-un-brigandage>

« Pas de rue Robespierre à Paris », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 3 octobre 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://revolution-francaise.net/2009/10/03/343-pas-de-rue-robespierre-a-paris>

ARBEL, Benjamin, « Entre mythe et histoire : la légende noire de la domination vénitienne à Chypre », *Études balkaniques*, vol. 5, 1998, p. 81-107. Référence électronique : mis en ligne le 3 décembre 2008, consulté le 22 juillet 2009 : <http://etudesbalkaniques.revues.org/index211.html>

Betanonyme, « Lutte de mémoire : Jean-Paul II ou Robespierre ? », *Betapolitique.fr*, mis en ligne le 7 octobre 2008. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://www.betapolitique.fr/Lutte-de-memoires-Jean-Paul-II-ou-12942.html>

BOSC, Yannick, « 'Un arsenal pour les séditeux' : la Déclaration des droits comme pratique politique », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 26 décembre 2005. Consulté le 20 août 2010 : <http://revolution-francaise.net/2005/12/26/14-un-arsenal-pour-les-seditieux-la-declaration-des-droits-comme-pratique-politique>.

Citoyen Thimèle, « Une rue Robespierre à Paris ? Le conseil dit non ! », *L'esprit républicain*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://action-republicaine.over-blog.com/article-36791670.html>

CORBIÈRE, Alexis, « Votes et débats... et toujours pas de rue Robespierre à Paris », *Le blog d'Alexis Corbière*, mis en ligne le 30 septembre 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://www.alexis-corbiere.fr/index.php?post/2009/09/29/Pour-une-rue-Robespierre-a-Paris>

GOPNIK, Adam, « Headless Horseman: The Reign of Terror Revisited », *The New Yorker*, publié mis en ligne le 5 juin 2006. Consulté le 17 septembre 2010 : [http://www.newyorker.com/archive/2006/06/05/060605crat\\_atlarge](http://www.newyorker.com/archive/2006/06/05/060605crat_atlarge)

LEMIEUX, Emmanuel, « Jean Artarit, le psychanalyste de Robespierre », *L'annuel des idées : le quotidien de la vie intellectuelle*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Consulté le 7 septembre 2009 : <http://www.annuel-idees.fr/Jean-Artarit-le-psychanalyste-de.html>

*Les Amis de Robespierre*, mis en ligne en 2001. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.amis-robespierre.org/>

OZOUF, Mona, « 1789 : le salaire du bonheur. Les avatars d'une 'idée neuve' », *Le Nouvel Observateur*, version papier du 24 décembre 2008, mis en ligne le 31 décembre 2008. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://bibliobs.nouvelobs.com/20081231/9707/1789-le-salaire-du-bonheur>

RONDELLOT, Dominique, *L'Association Maximilien Robespierre pour l'Idéal Démocratique*, mis en ligne le 26 août 2010. Consulté le 14 septembre 2010 : <http://www.rondelot.com/spip.php?article3>

SMITH, Anne-Marie, « Rencontre avec Christophe Bigot », *Littera 05*, 8 avril 2009. Consulté en ligne le 12 août 2010 : <http://www.littera05.com/rencontres/christophebigot.html>

STEGHENS, Alain et Christophe JAQUET-SANDHERR, « Le Rire Homérique de Voltaire : Entretien avec Philippe Sollers », *Mag J*, no 1, juin 1989, mis en ligne sur *SOLLERS Philippe Blog* le 28 mai 2009. Consulté le 7 septembre 2010 : <http://sollers.unblog.fr/2009/05/08/le-rire-homerique-de-voltaire/>

STEUCKARDT, Agnès, « Laconisme et abondance : deux modèles pour le discours révolutionnaire », *Révolution Française.net*, mis en ligne le 7 septembre 2006. Consulté le 20 août 2010 : <http://revolution-francaise.net/2006/09/07/70-laconisme-et-abondance-deux-modeles-pour-le-discours-revolutionnaire>

SUSINI, Marie-Laure, *Éloge de la corruption*, Paris, Fayard, 2008, 288 p. Extrait cité à partir de la critique de Jérôme SAGE, parue sur le site *Marianne2*, mis en ligne le 16 février 2002. Consulté le 24 août 2010 : [http://www.marianne2.fr/Eloge-de-la-corruption\\_a83913.html](http://www.marianne2.fr/Eloge-de-la-corruption_a83913.html)

VOVELLE, Michel « Pourquoi je suis robespierriste ? », *L'Humanité*, mis en ligne le 27 juillet 2009. Consulté le 17 septembre 2010 : [http://www.humanite.fr/2009-07-27\\_Tribune-libre\\_Pourquoi-je-suis-robespierriste](http://www.humanite.fr/2009-07-27_Tribune-libre_Pourquoi-je-suis-robespierriste)